



Réformes économiques

# Objectif croissance

2015





# Réformes économiques 2015

OBJECTIF CROISSANCE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2015), *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris.  
<http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>

ISBN 978-92-64-22047-8 (imprimé)  
ISBN 978-92-64-22050-8 (PDF)

Annuel : Réformes économiques  
ISSN 1813-2731 (imprimé)  
ISSN 1813-274X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2015

---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

Objectif croissance a été lancé en 2005, inaugurant une nouvelle forme de surveillance structurelle qui vient compléter les études par pays et par secteur réalisées de longue date par l'OCDE. Conformément à la Convention fondatrice de l'Organisation de 1960, le but de l'exercice est de favoriser une croissance économique viable et vigoureuse ainsi qu'une amélioration du bien-être des citoyens de ses pays membres. Cette surveillance est fondée sur une analyse systématique et approfondie des politiques structurelles et de leurs résultats dans les différents pays membres de l'OCDE, effectuée à partir d'un ensemble d'indicateurs de politique comparables au niveau international et régulièrement mis à jour, dont les liens avec les performances des économies sont clairement avérés. Grâce à ces indicateurs, ainsi qu'à l'expertise des comités et des agents de l'OCDE, des priorités et des recommandations d'action sont formulées pour chaque membre et, depuis l'édition de 2011, pour six économies non membres clés avec lesquelles l'OCDE travaille en étroite coopération (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie). D'une édition à l'autre d'Objectif croissance, le suivi de ces recommandations est assuré et les priorités évoluent, notamment au regard des mesures prises par les gouvernements dans les domaines jugés prioritaires.

Cet exercice d'évaluation comparative repose sur un constat : savoir tirer les leçons des succès et des échecs des uns et des autres est un puissant moteur de progrès. S'il faut tenir compte de choix de société qui peuvent légitimement différer entre membres de l'OCDE, la singularité des situations nationales ne doit pas servir à justifier des politiques inefficaces. L'appréciation des performances est centrée sur le produit intérieur brut (PIB) par habitant, la productivité et l'emploi. Comme indiqué par le passé et à nouveau dans cette édition, ceci conduit à laisser de côté certaines dimensions importantes du bien-être. C'est pour cette raison qu'Objectif croissance inclut régulièrement des chapitres thématiques consacrés à ces autres dimensions, et explore de plus en plus les effets secondaires des priorités d'action destinées à renforcer la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique.

Objectif croissance est le fruit d'efforts communs déployés par de nombreuses Directions de l'OCDE.

## Éditorial : Briser le cercle vicieux

Plus de six ans après le déclenchement de la crise économique et financière, renouer avec la trajectoire de croissance d'avant la crise reste hors de la portée de la plupart des pays de l'OCDE. Dans la plupart des économies avancées, la croissance potentielle a été révisée à la baisse et, dans certains cas, la crainte que cette diminution ne soit accentuée par la faiblesse persistante de la demande et que cela ne débouche sur une période prolongée de stagnation, est de plus en plus vive. Ces risques de stagnation persistante concernent essentiellement la zone euro et le Japon, mais nombre des enjeux sous-jacents tels que le ralentissement de la productivité, le niveau élevé du chômage de longue durée et le recul du taux d'activité sont communs à d'autres économies avancées. Dans les grandes économies émergentes, la croissance est devenue nettement moins impressionnante au cours des 12 ou des 24 derniers mois, ce qui tient, à des degrés divers, à des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures, à des éléments de fragilité dans le secteur financier et à une mauvaise affectation des ressources. Le ralentissement a été particulièrement marqué dans les pays les plus exposés aux fluctuations des cours des produits de base.

Pour retrouver une croissance vigoureuse tout en veillant à ce que les fruits en soient largement partagés, il faut agir de manière déterminée et systématique dans un large éventail de domaines. Dans ce contexte, le ralentissement du rythme des réformes structurelles observé dans une majorité de pays de l'OCDE au cours des deux dernières années et analysé en détail dans ce rapport n'est pas de bon augure. Lorsque cette baisse de régime des réformes reflète la nécessité, pour les pouvoirs publics, de se focaliser sur la mise en œuvre effective des dispositions adoptées après une période de réformes intenses – comme cela pourrait être le cas dans la plupart des pays périphériques de la zone euro – il n'y a pas nécessairement lieu de s'en inquiéter outre mesure, tant que le rythme reste soutenu. Le succès des réformes nécessite également que du temps et des efforts soient consacrés à l'approbation des dispositions d'application et à leur pleine mise en œuvre par les échelons administratifs de niveau inférieur.

Ce qui est plus inquiétant, c'est que dans la plupart des cas, le ralentissement des réformes observé tient probablement aux difficultés grandissantes que rencontrent les pouvoirs publics pour les promouvoir dans un contexte d'insuffisance chronique de la demande. Ces difficultés viennent peut-être de la crainte que les réformes engagées dans une conjoncture telle que celle qui prévaut dans la majorité des pays avancés ne portent pas leurs fruits ou, pire, qu'elles se révèlent contre-productives. Elles peuvent venir également de la préoccupation connexe que les réformes structurelles n'accroissent les inégalités de revenus, sapant du même coup l'adhésion de la population à des réformes propres à stimuler la croissance.

Ces inquiétudes sont légitimes. Dans certains des pays les plus durement touchés par la crise, d'importantes réformes du marché du travail destinées à rétablir la compétitivité ont été engagées sans que des efforts d'une même ampleur ne soient parallèlement accomplis sur les marchés de produits, et en l'absence de ressources budgétaires permettant d'amortir leur impact social. Cela

s'est traduit par des pertes d'emplois et de revenus considérables, dont les jeunes ont été les premières victimes. De manière plus générale, certains éléments indiquent que la situation des ménages les plus fragiles s'est dégradée depuis la crise dans une majorité de pays de l'OCDE.

Néanmoins, un ralentissement de la cadence des réformes présente un risque encore plus grand : celui de laisser s'enclencher un cercle vicieux, où une demande atone sape la croissance potentielle, dont les perspectives d'évolution affaiblissent encore la demande en retour, les investisseurs comme les consommateurs privilégiant l'épargne tandis que se renforce leur aversion à l'égard du risque. Briser ce cercle nécessite de mobiliser tout l'éventail des politiques macroéconomiques aussi bien que structurelles. Toutefois, les politiques macroéconomiques restant soumises à des contraintes diverses (et variables) dans les grandes économies, il importe que dans le cadre des réformes structurelles, une plus grande attention soit accordée aux mesures qui, outre leurs effets stimulants sur la productivité et la création d'emplois à moyen terme, sont les plus susceptibles de soutenir la demande à court terme.

Favoriser l'investissement constitue clairement l'une des voies à suivre pour y parvenir, notamment l'investissement dans les infrastructures publiques. Remédier aux insuffisances dans ce domaine en améliorant la disponibilité et la réglementation des services d'infrastructure est une priorité commune aux économies de marché émergentes, notamment pour étayer des rythmes soutenus d'industrialisation et d'urbanisation. C'est également devenu une priorité dans plusieurs économies avancées, où les infrastructures ont été mises à mal par des années d'entretien et de renouvellement insuffisants, notamment dans les secteurs des transports et de l'énergie. La faiblesse actuelle des coûts d'emprunt offre aux pouvoirs publics une bonne occasion de mettre en place des infrastructures qui faciliteront la transition nécessaire vers une économie sobre en carbone, tout en soutenant la croissance.

Les dépenses d'infrastructures contribueront assurément à stimuler l'investissement privé, mais des mesures complémentaires s'imposent également. De ce point de vue, Objectif croissance offre un large éventail de recommandations destinées à améliorer les incitations à investir sur de nouveaux marchés et dans de nouvelles technologies offertes aux entreprises. La principale de ces recommandations concerne la réduction des obstacles réglementaires à la concurrence, pour à la fois à faciliter les créations d'entreprises et inciter les entreprises en place à innover pour conserver leur avantage concurrentiel. L'investissement dans la recherche-développement (R-D) et dans les autres formes de capital intellectuel – fondamental pour mettre sur le marché de nouveaux produits et technologies – reste entravé dans de nombreux pays par divers obstacles juridiques et administratifs à la création et à l'expansion des nouvelles entreprises, ainsi que par des obstacles au redéploiement des ressources en main-d'œuvre et en capital, tant à l'intérieur des entreprises qu'entre elles. Les priorités dans ce domaine consistent notamment à réformer la réglementation du marché du travail, les politiques du marché du logement et le droit de la faillite, en vue de favoriser l'entrepreneuriat et la mobilité. Dans les économies émergentes, réformer le secteur financier ou le système judiciaire pour renforcer l'état de droit (au Brésil, en Chine, au Mexique, en Inde, en Indonésie et en Fédération de Russie) est également une priorité.

Promouvoir les investissements et les échanges internationaux peut également contribuer à soutenir la demande mondiale, tout en rehaussant la croissance potentielle des différents pays. Il est crucial d'accentuer l'ouverture aux échanges internationaux et à l'investissement étranger pour assurer la diffusion des nouvelles technologies et des meilleures pratiques de gestion. Néanmoins, des obstacles aux échanges internationaux et à l'investissement direct étranger existent dans les pays avancés comme dans les économies de marché émergentes. Des droits de douane élevés sont toujours appliqués à divers produits dans les économies émergentes, tandis que dans les pays

avancés, de nombreux secteurs de services et d'autres domaines sensibles tels que l'agriculture et les marchés publics restent dans une large mesure fermés à la concurrence étrangère. Réduire ces obstacles, démanteler les mesures protectionnistes qui ont gagné peu à peu du terrain depuis la crise, et accélérer la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges telles que des procédures douanières simplifiées, contribueraient clairement à inverser la tendance au ralentissement des échanges mondiaux par rapport à la production mondiale.

L'innovation et l'intégration des marchés au niveau mondial sont des moteurs essentiels de croissance de la productivité et devraient être fortement encouragées. Néanmoins, des mesures sont également nécessaires pour garantir que les gains qui en résultent soient largement partagés. L'expérience montre qu'une accélération des progrès technologiques et de leur diffusion, en accroissant la demande de travailleurs hautement qualifiés, peut tout à fait accentuer la dispersion des salaires. À moyen terme, la meilleure façon d'atténuer ce risque consiste à s'appuyer sur l'enseignement et le développement des compétences. Des réformes dans ces domaines sont considérées comme prioritaires dans une grande majorité de pays avancés et d'économies de marché émergentes. On trouvera dans le présent rapport des recommandations spécifiques en vue d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, y compris à l'enseignement professionnel, ainsi que d'améliorer les possibilités de formation et de développement des compétences tout au long de la vie active. Dans la plupart des économies de marché émergentes, mais aussi en Allemagne, en Australie, aux États-Unis et en France, assurer un accès plus large et plus égal à un enseignement primaire et secondaire de qualité constitue également une priorité.

À court terme, la montée des inégalités et les conséquences sociales de la crise requièrent des trains de mesures permettant à la fois de stimuler la croissance, de réduire la dispersion des revenus et de favoriser l'inclusion. Concilier ces objectifs ne va pas de soi, mais dans les pays confrontés à des taux élevés de chômage de longue durée, il est possible d'y parvenir en adoptant des mesures qui améliorent les possibilités d'emploi et rehaussent le niveau potentiel de salaire des travailleurs peu qualifiés. Dans de nombreux pays européens, réduire les coïncidences fiscales sur le travail pour stimuler la création d'emplois et réformer les politiques actives du marché du travail de manière à faire mieux coïncider offres et demandes d'emploi, sont des priorités d'action essentielles. Il est possible de financer de telles réformes en orientant la fiscalité vers des impôts indirects comme les taxes sur la consommation ou – ce qui serait préférable dans une perspective d'équité ou de protection de l'environnement – vers les impôts sur les biens immobiliers, les droits de succession ou les écotaxes. Dans des pays comme l'Allemagne, la Corée et le Japon, de nouvelles réformes des systèmes de prélèvements et de transferts, notamment des services de garde d'enfants, contribueraient à soutenir la croissance en permettant à davantage de femmes d'entrer sur le marché du travail. Réduire l'écart de protection de l'emploi entre les différents types de contrats de travail faciliterait leur pleine intégration dans les entreprises, et améliorerait leurs perspectives de carrière. Des réformes de la législation sur la protection de l'emploi, conjuguées à une extension de la protection sociale, constituent également une priorité dans plusieurs économies de marché émergentes, l'objectif étant de substituer à la protection des emplois une protection des travailleurs et de faire reculer du même coup l'économie informelle.

Il existe un risque que dans l'environnement actuel, les retombées générales des réformes mettent plus de temps que d'habitude à se concrétiser. Dans ce contexte, des stratégies de réforme suffisamment globales pour créer des synergies entre les différents domaines de l'action publique auront plus de chances d'aboutir. Et cette probabilité de réussite sera encore plus grande si elles fournissent des indications claires sur l'orientation et la pérennité des décisions prises par les pouvoirs publics. De ce point de vue, il convient de saluer l'engagement pris par les pays du Groupe

*de Vingt (G20) d'adopter de nouvelles mesures pour accroître leur production collective de 2 % au cours cinq années à venir. Objectif croissance, en aidant les gouvernements à faire avancer leurs stratégies nationales de croissance, contribue à la réalisation de cet objectif.*



Catherine L. Mann  
Chef économiste de l'OCDE



## Table des matières

<b>Codes ISO</b> .....	12
<b>Résumé</b> .....	13
<b>Chapitre 1. Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2015</b> ...	17
Principales conclusions .....	18
Introduction .....	19
Progrès accomplis au regard des priorités de réforme depuis 2013 .....	20
Priorités de réforme pour les pays de l'OCDE et ses partenaires .....	31
Notes .....	78
Bibliographie .....	82
<b>Chapitre 2. Réformes structurelles à l'appui de la croissance : effets sur les inégalités de revenus</b> .....	87
Principales conclusions .....	88
Introduction .....	88
Les inégalités de revenus se creusent dans la zone OCDE .....	89
Les réformes en faveur de la croissance contribuent souvent à un accroissement de la dispersion des salaires .....	92
Les réformes favorables à la croissance peuvent résorber les inégalités de revenus en améliorant la situation sur le front de l'emploi .....	94
Comment faire en sorte que les réformes favorables à la croissance soient plus inclusives ? .....	98
Notes .....	101
Bibliographie .....	101
<b>Chapitre 3. Les réformes structurelles favorables à la croissance, l'environnement et les politiques environnementales</b> .....	105
Principales conclusions .....	106
Introduction .....	106
La croissance économique exercera sans doute des pressions supplémentaires sur l'environnement .....	107
La plupart des réformes propices à la croissance n'auront pas grande influence sur les pressions environnementales .....	110
Les politiques d'environnement peuvent être bénéfiques pour la croissance ....	112
Notes .....	117
Bibliographie .....	118
<b>Chapitre 4. Objectif croissance 10 ans après : adopter une perspective à plus long terme des réformes</b> .....	119
Principales conclusions .....	120
Introduction .....	120

Une évaluation rétrospective des réformes dans les pays de l'OCDE . . . . .	121
Gains effectifs et potentiels découlant des réformes structurelles dans les pays de l'OCDE . . . . .	133
Notes . . . . .	139
Bibliographie . . . . .	139
Annexe 4.A1. Résultats complémentaires : simulations et évolution des indicateurs de politique structurelle . . . . .	141
<b>Chapitre 5. Notes par pays . . . . .</b>	<b>155</b>
Afrique Du Sud . . . . .	157
Allemagne . . . . .	161
Australie . . . . .	165
Autriche . . . . .	169
Belgique . . . . .	173
Brésil . . . . .	177
Canada . . . . .	181
Chili . . . . .	185
Chine . . . . .	189
Colombie . . . . .	193
Corée . . . . .	197
Danemark . . . . .	201
Espagne . . . . .	205
Estonie . . . . .	209
États-Unis . . . . .	213
Finlande . . . . .	217
France . . . . .	221
Grèce . . . . .	225
Hongrie . . . . .	229
Inde . . . . .	233
Indonésie . . . . .	237
Irlande . . . . .	241
Islande . . . . .	245
Israël . . . . .	249
Italie . . . . .	253
Japon . . . . .	257
Lettonie . . . . .	261
Luxembourg . . . . .	265
Mexique . . . . .	269
Norvège . . . . .	273
Nouvelle-Zélande . . . . .	277
Pays-Bas . . . . .	281
Pologne . . . . .	285
Portugal . . . . .	289
République slovaque . . . . .	293
République tchèque . . . . .	297
Royaume-Uni . . . . .	301
Fédération de Russie . . . . .	305
Slovénie . . . . .	309

Suède .....	313
Suisse .....	317
Turquie .....	321
Union européenne .....	325
Précisions méthodologiques sur le calcul des revenus des ménages dans les différents segments de la distribution .....	329
Chapitre 6. <b>Indicateurs de politique structurelle</b> .....	331

### Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocddlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

### Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

## Codes ISO

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
BRA	Brésil	BRL
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CHL	Chili	CLP
CHN	Chine	CNY
COL	Colombie	COP
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EST	Estonie	EUR
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IDN	Indonésie	IDR
IND	Inde	INR
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ISR	Israël	ILS
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
LVA	Lettonie	LVL
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
RUS	Fédération de Russie	RUB
SVK	République slovaque	SKK
SVN	Slovénie	EUR
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD
ZAF	Afrique du Sud	ZAR

## Résumé

**L**a crise financière et l'atonie persistante de la reprise ont entraîné une diminution de la croissance potentielle dans la plupart des pays avancés, tandis que de nombreuses économies de marché émergentes connaissent un ralentissement. À court terme, les difficultés auxquels les pouvoirs publics vont se heurter sont la persistance d'un chômage élevé, le ralentissement de la productivité, l'ampleur du déficit budgétaire et de la dette du secteur public, ainsi que les éléments de fragilité qui subsistent dans le secteur financier. La crise a également accentué la détresse sociale ; les ménages aux revenus modestes ont été durement touchés, tandis que les jeunes subissent les pertes de revenu les plus marquées et courent un risque grandissant de pauvreté. À long terme, les enjeux de l'action publique consistent à gérer le vieillissement démographique ainsi que l'effet, sur les inégalités de revenus, des progrès technologiques favorisant la main-d'œuvre qualifiée, et l'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé et la croissance future. Des politiques structurelles solides sont nécessaires pour relever nombre des défis auxquels sont confrontés à court et moyen termes tant les pays avancés que les économies de marché émergentes.

*Objectif croissance* propose une évaluation approfondie destinée à alimenter la réflexion des gouvernements sur l'impact que pourraient avoir des réformes sur le bien-être de leurs citoyens, et à faciliter la conception de trains de mesures leur permettant au mieux d'atteindre leurs objectifs. Le rapport identifie des priorités de réforme essentielles pour améliorer les revenus réels et l'emploi dans les pays avancés et dans les principales économies de marché émergentes. Globalement, ces priorités couvrent les réglementations des marchés de produits et du travail, l'enseignement et la formation, les systèmes de prélèvements et de prestations, les règles relatives aux échanges et à l'investissement, ainsi que les politiques d'innovation. Le cadre d'*Objectif croissance* a aidé les pays du Groupe des Vingt (G20) à élaborer des stratégies de croissance qui devraient leur permettre d'augmenter de 2 % leur produit intérieur brut (PIB) total, ce qui est l'un des principaux objectifs fixés par le G20 en 2014 pour parvenir à une croissance durable et équilibrée.

*Objectif croissance* est principalement axé sur l'amélioration des niveaux de vie matériels à moyen terme, mais le rapport apporte également un éclairage sur les arbitrages à opérer et les complémentarités à exploiter avec d'autres objectifs liés au bien-être, tels que la réduction des inégalités de revenus et l'atténuation des pressions exercées sur l'environnement. Plus précisément, nous examinons les données disponibles concernant les effets des réformes structurelles propices à la croissance sur la dispersion des salaires et les inégalités de revenus des ménages, et nous nous efforçons de déterminer si des politiques spécifiques ayant soutenu la croissance du PIB au cours des dernières décennies ont également pu contribuer à accentuer les inégalités. Nous nous penchons par ailleurs, dans ce rapport, sur les pressions que la croissance économique fait peser sur l'environnement.

Nous examinons à cet égard le rôle des réformes structurelles et des politiques environnementales, et présentons des éléments qui soulignent l'importance d'une conception adéquate des politiques environnementales, ainsi que leur impact sur les gains de productivité. Enfin, cette édition d'*Objectif croissance* comprend un chapitre spécial consacré aux grandes tendances observées en matière de réformes structurelles depuis le début des années 2000.

### Progrès accomplis en matière de réformes structurelles depuis 2013

- Le rythme des réformes structurelles s'est ralenti dans la majorité des pays avancés de l'OCDE au cours des deux dernières années. Cette baisse de régime fait suite à une période de nette accélération consécutive à la crise, due en partie aux pressions exercées par les marchés dans le contexte des turbulences liées à la dette dans la zone euro.
- L'intensité des réformes demeure forte, quoiqu'en recul, en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal, mais elle s'est accrue au Japon. En revanche, elle reste relativement faible dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro.
- Dans la zone OCDE, les pays ont donné la priorité à l'enseignement et aux politiques actives du marché du travail (PAMT), compte tenu de l'importance du capital intellectuel et d'une main-d'œuvre qualifiée en tant que sources de croissance complémentaires, et de la persistance préoccupante du chômage dans un contexte de reprise modeste.
- Le rythme des réformes s'est accéléré dans les grandes économies de marché émergentes, où les autorités sont conscientes de l'existence de goulets d'étranglement et d'autres contraintes pesant sur la croissance, ainsi que de la nécessité de réduire leur vulnérabilité face aux fluctuations des prix des produits de base et des mouvements de capitaux.

### Nouvelles priorités de réforme

- La productivité du travail demeure le principal moteur de la croissance à long terme. La priorité devrait être donnée aux réformes destinées à renforcer les compétences et le capital intellectuel. Cela passe par une amélioration de la qualité et de l'inclusivité des systèmes d'enseignement.
- Dans un contexte d'ajustement, la réaffectation des ressources est essentielle pour rehausser la croissance. Les gouvernements doivent améliorer les politiques publiques relatives à la concurrence et à l'innovation pour faciliter l'entrée de nouvelles entreprises et un redéploiement fluide des ressources en capital et en main-d'œuvre vers les entreprises et les secteurs les plus productifs. Dans les pays du sud de la zone euro, il est nécessaire de réformer les marchés de produits, en particulier dans le secteur des services, pour récolter les fruits des réformes du marché du travail adoptées ces dernières années.
- Il est possible de rendre la croissance plus inclusive en levant les obstacles à l'augmentation des taux d'emploi et d'activité dans les groupes sous-représentés tels que les femmes, les jeunes, les personnes peu qualifiées et les seniors. Favoriser une réaffectation plus rapide des travailleurs à de nouveaux emplois, tout en veillant à ce qu'ils puissent améliorer leurs compétences, permettrait de stimuler encore l'emploi et de favoriser l'inclusion.

### Réformes structurelles propices à la croissance et distribution des revenus

- Certaines politiques qui favorisent la croissance du PIB en rehaussant la productivité peuvent aussi nourrir les inégalités liées aux technologies. Ainsi, les réformes qui stimulent

l'innovation peuvent avoir pour effet d'élargir la distribution des salaires parmi les actifs occupés.

- D'autres politiques favorables à la hausse du taux d'activité et à la création d'emplois pourraient aussi accentuer la dispersion des salaires. Néanmoins, parce qu'elles contribuent à renforcer l'emploi – en particulier parmi les travailleurs peu qualifiés – de telles réformes ont un effet neutre sur la dispersion du revenu disponible des ménages.
- Étant donné la nécessité de remédier à la montée des inégalités et à la difficulté croissante des conditions de vie dans de nombreux pays, les gouvernements devraient donner la priorité à des mesures de relance propres à rendre la croissance plus équitable et inclusive. Il est particulièrement important de relever le niveau potentiel de salaire des personnes peu qualifiées et de faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail.

### Réformes structurelles propices à la croissance, environnement et politiques environnementales

- La croissance économique va généralement de pair avec une accentuation des pressions exercées sur l'environnement. Par ailleurs, la relation entre croissance et environnement est déterminée à la fois par les politiques environnementales et par le cadre structurel dans lequel s'inscrit leur mise en œuvre.
- Certaines réformes propices à la croissance telles que l'augmentation des taxes environnementales, l'instauration de péages routiers ou la suppression de subventions dommageables pour l'environnement peuvent être bonnes d'un point de vue écologique. D'autres, comme le renforcement de l'état de droit ou l'amélioration de la politique de la concurrence, accroissent l'efficacité des politiques environnementales.
- Des politiques environnementales flexibles, neutres à l'égard des choix technologiques et permettant de réduire au minimum les obstacles à la concurrence peuvent contribuer efficacement à la protection de l'environnement, sans nuire pour autant de manière significative à la productivité dans l'ensemble de l'économie.

### Évolution des réformes depuis 2005

- Depuis la publication de la première édition d'*Objectif croissance* en 2005, le rythme des réformes structurelles est resté peu ou prou constant en moyenne dans les pays de l'OCDE, exception faite de l'accélération notable observée dans le sillage de la crise.
- Les réformes engagées se sont traduites par des améliorations sensibles dans certains domaines de l'action publique comme la réglementation des marchés de produits, la conception des systèmes de retraite et les programmes d'aides au revenu destinés aux chômeurs.
- Globalement, les réformes structurelles mises en œuvre depuis le début des années 2000 ont contribué à rehausser le niveau du PIB potentiel par habitant de l'ordre de 5 % en moyenne dans les pays considérés, l'essentiel de cette progression étant imputable à des gains de productivité.
- Poursuivre les réformes de manière à tendre vers les meilleures pratiques actuelles pourrait déboucher à long terme sur une augmentation du PIB par habitant pouvant aller jusqu'à 10 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, ce qui équivaldrait à un gain moyen de l'ordre de 3 000 USD par personne.



## Chapitre 1

# Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2015

*Le présent chapitre passe en revue les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des recommandations d'Objectif croissance depuis 2013, et présente ensuite les nouveaux domaines d'action prioritaires dans lesquels des réformes structurelles sont jugées nécessaires pour stimuler la croissance dans les pays de l'OCDE et ses partenaires.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Principales conclusions

- Le rythme des réformes structurelles s'est ralenti dans la majorité des pays avancés de l'OCDE ces deux dernières années. Ce ralentissement fait suite à une période d'accélération sensible consécutive à la crise, due en partie aux pressions exercées par les marchés dans le contexte des turbulences liées à la dette dans la zone euro.
  - ❖ Pour de nombreux pays, ce ralentissement pourrait être attribué à une situation conjoncturelle défavorable dans un contexte de contraintes pesant sur les politiques budgétaire et monétaire, qui limitent la capacité des gouvernements de promouvoir et poursuivre les réformes, ainsi qu'à la nécessité de veiller à ce que les réformes adoptées antérieurement soient effectivement mises en œuvre.
  - ❖ L'intensité des réformes demeure forte, quoiqu'en recul, en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal, et elle a augmenté au Japon. En revanche, elle reste relativement faible et a même diminué dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro, quoique à des degrés divers.
  - ❖ Dans la zone OCDE, les pays ont donné la priorité à l'enseignement et aux politiques actives du marché du travail (PAMT), compte tenu de l'importance revêtue par le capital intellectuel en tant que source de croissance et de la persistance du chômage dans un contexte de reprise modeste.
- Le rythme des réformes s'est accéléré dans les grandes économies de marché émergentes, en particulier en Chine et au Mexique, où les autorités sont conscientes de l'existence de goulets d'étranglement et d'autres contraintes pesant sur la croissance, ainsi que de la nécessité de réduire leur vulnérabilité face aux fluctuations des prix des produits de base et des mouvements de capitaux.
- De nouvelles recommandations sont formulées pour remédier aux problèmes qui se posent à long terme et procéder aux éventuels arbitrages, tout en soutenant la reprise à court terme.
- La productivité du travail demeure le principal moteur de la croissance à long terme. La priorité devrait être donnée aux réformes destinées à renforcer les compétences et le capital intellectuel. Cela passe par une amélioration de la qualité et de l'inclusivité des systèmes d'enseignement.
- Il faut améliorer les politiques publiques relatives à la concurrence et à l'innovation pour faciliter l'entrée de nouvelles entreprises et un redéploiement fluide des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs. Dans les pays périphériques de la zone euro, il est nécessaire de réformer les marchés de produits, en particulier dans le secteur des services, pour récolter les fruits des réformes du marché du travail adoptées ces dernières années.
- Dans les pays à faible revenu, les autorités devraient s'attacher en priorité à continuer d'améliorer l'accès à un enseignement de qualité, ainsi que la fourniture et la réglementation des services d'infrastructure matérielle et juridique. Des réformes s'imposent dans ces

domaines pour continuer à réduire l'écart de niveau de vie matériel qui les sépare des économies avancées.

- Dans nombre de pays, la suppression des obstacles à l'augmentation des taux d'emploi et d'activité, en particulier dans les groupes encore sous-représentés comme les femmes, les jeunes, les personnes peu qualifiées et les seniors, doperait la croissance et la rendrait plus inclusive.
- Substituer à la protection des emplois une protection des travailleurs, tout en assurant une meilleure intégration des politiques de protection sociale et des politiques actives du marché du travail, facilitera à la fois la création d'emplois et l'appariement entre offres et demandes d'emploi. Des réformes en ce sens peuvent aussi réduire le dualisme du marché du travail et faire reculer l'économie informelle.

## Introduction

Des réformes structurelles sont nécessaires pour faire face à nombre des problèmes à court et à moyen terme auxquels sont confrontés tant les pays avancés que les économies de marché émergentes. Plus de six ans après le début de la crise économique et financière, l'économie mondiale reste atone. La grande récession a amputé la production potentielle de la plupart des pays avancés, tandis que la majorité des économies de marché émergentes connaissent actuellement une baisse de régime. À court terme, les difficultés à résoudre résident dans la persistance d'un chômage élevé, le ralentissement de la productivité, l'ampleur du déficit budgétaire et de la dette du secteur public, ainsi que les éléments de fragilité qui subsistent dans les bilans des ménages et du secteur financier.

En outre, la crise a également accentué la détresse sociale, les ménages aux revenus modestes ayant été durement touchés, sachant que ce sont les jeunes qui subissent les pertes de revenu les plus marquées et sont confrontés par conséquent à un risque grandissant de pauvreté. Il n'est pas aisé de remédier à ces difficultés croissantes à l'heure où les objectifs d'assainissement des finances publiques mettent à rude épreuve les instruments traditionnels de redistribution dans de nombreux pays. À long terme, les tendances mondiales sous-jacentes qui étaient déjà présentes avant la crise constituent des défis redoutables, évoqués dans le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE. On peut notamment citer à cet égard l'incidence du vieillissement démographique sur le niveau et les sources de la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant, ainsi que l'effet de la poursuite du progrès technologique favorisant la main-d'œuvre qualifiée sur les inégalités de revenus, et l'impact économique de la dégradation de l'environnement (OCDE, 2014a).

L'analyse présentée dans *Objectif croissance* met en évidence cinq domaines où des réformes structurelles sont prioritaires pour stimuler la croissance et le revenu réel dans chaque pays de l'OCDE, dans l'Union européenne (UE) considérée dans son ensemble et dans les BRIICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Deux autres économies de marché émergentes sont couvertes pour la première fois dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* : la Colombie et la Lettonie, qui ont entamé une procédure d'adhésion à l'OCDE.

Les recommandations d'action sont sélectionnées en fonction de leur capacité d'améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en renforçant la productivité et l'utilisation de la main-d'œuvre. On évalue cette capacité en utilisant des indicateurs de politique et de performance et en les comparant entre pays, ainsi qu'en s'appuyant sur les compétences spécialisées des bureaux géographiques de l'OCDE. Les recommandations

couvrent peu ou prou les domaines suivants : réglementations des marchés du travail et des produits, capital humain, systèmes de prélèvements et de prestations et politiques d'innovation<sup>1</sup>.

Si l'exercice est axé sur l'amélioration du PIB par habitant à long terme par le biais de réformes du côté de l'offre, il existe des arbitrages à opérer et des complémentarités à exploiter avec d'autres objectifs. Ainsi, certaines réformes propices à la croissance contribuent à réduire les inégalités de revenus, à améliorer les résultats obtenus sur le plan social de manière plus générale, et à atténuer les pressions sur l'environnement, favorisant ainsi une croissance plus forte et plus inclusive. D'autres, toutefois, ont des effets indésirables de ce point de vue<sup>2</sup>. Les effets des priorités de réforme propices à la croissance sur la distribution des revenus et l'environnement sont examinés dans les chapitres 2 et 3.

Cette édition d'*Objectif croissance* comprend un chapitre spécial consacré à l'évolution des réformes structurelles depuis le début des années 2000, notamment aux mesures prises dans des domaines autres que ceux directement couverts par les priorités d'action retenues (chapitre 4). Le présent chapitre est axé sur la période récente et les domaines prioritaires. Il contient tout d'abord une évaluation générale des progrès que les pays ont réalisés au regard des priorités de réformes structurelles identifiées dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance*. Nous analysons ensuite brièvement les variations de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre dans les différents pays, afin de cerner leurs faiblesses relatives. Puis, nous examinons l'orientation générale et l'axe des recommandations d'action élaborées en faisant le lien entre faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques pour chaque pays.

## Progrès accomplis au regard des priorités de réforme depuis 2013

### **Mesurer les progrès réalisés au regard des priorités**

Afin d'offrir un aperçu synthétique des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des priorités de réforme, nous calculons un « taux de réactivité » pour chaque domaine d'action prioritaire dans chaque pays. En bref, cet indicateur mesure le pourcentage du total des recommandations pour lesquelles les autorités de chaque pays ont pris des mesures. Seule les nouvelles dispositions législatives adoptées sont prises en compte, par opposition aux changements simplement annoncés (encadré 1.1)<sup>3</sup>. L'indicateur

#### **Encadré 1.1. Un indicateur qualitatif des mesures de réforme**

Le taux de réactivité aux priorités de réforme est un indicateur fondé sur un système de notation dans lequel chaque recommandation formulée dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* se voit attribuer une valeur de 1 si elle débouche sur l'adoption d'une mesure « significative », et une valeur de 0 dans le cas contraire. Une mesure est considérée comme « significative » si la réforme associée traduit dans les faits la recommandation d'action correspondante et si elle est consacrée par la loi ; les réformes simplement annoncées ne sont pas prises en compte.

Étant donné qu'une priorité donnée peut se traduire par plusieurs recommandations spécifiques, la note établie repose souvent sur plus d'une possibilité de réforme par domaine d'action prioritaire. Ainsi, dans le domaine de la réglementation des marchés des produits, les priorités peuvent concerner à la fois des obstacles à la concurrence présents dans l'ensemble de l'économie (tels que des charges administratives excessives ou opaques)

**Encadré 1.1. Un indicateur qualitatif des mesures de réforme (suite)**

et des obstacles sectoriels (comme la faiblesse de la concurrence dans le commerce de détail) ; ces priorités peuvent aussi couvrir différents secteurs (par exemple, le commerce de détail et l'électricité). Les changements apportés peuvent concerner un ou plusieurs aspects de la réglementation. On en tient compte dans le système de notation en évaluant la réactivité aux priorités de réforme au niveau inférieur, plus précis, des recommandations spécifiques (correspondant aux possibilités de réforme) pour chaque priorité.

La partie ci-après est axée sur les suites données aux recommandations de 2013 et couvre donc deux années (2013 et 2014). Elle présente aussi une comparaison partielle avec la période précédente, c'est-à-dire avec la réactivité aux priorités de réforme au cours de la période 2011-12. Cette réactivité ne peut être évaluée pour la Colombie et la Lettonie, dans la mesure où des priorités sont identifiées en 2015 pour la première fois dans le cas de ces deux pays.

Pour obtenir de plus amples informations, voir l'encadré 2.2 et l'annexe 2.A1 d'OCDE (2010a).

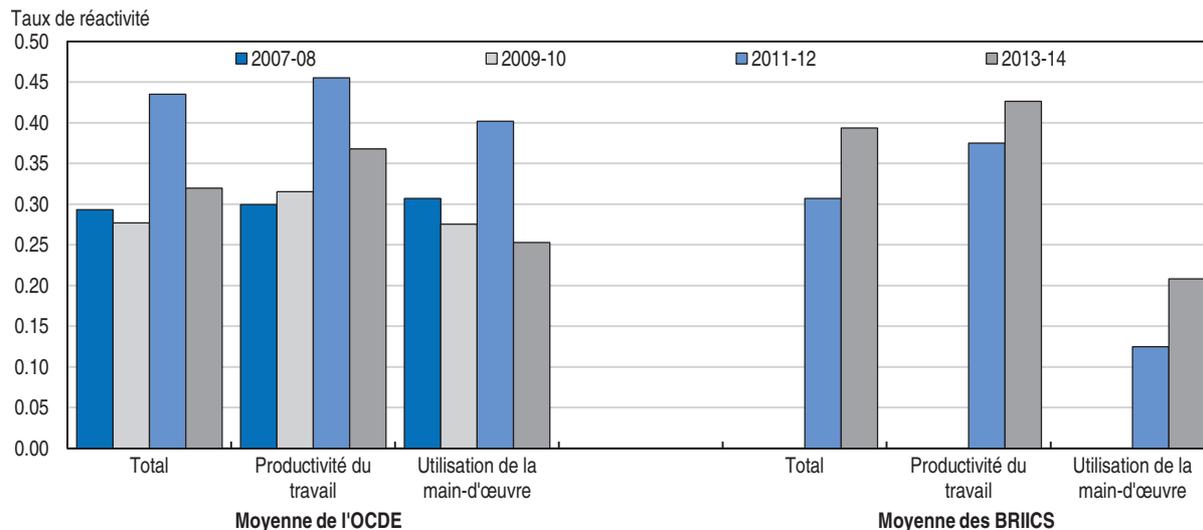
de réactivité aux priorités de réforme mesure l'ampleur des efforts déployés par les pays de l'OCDE pour donner suite aux recommandations formulées précédemment dans *Objectif croissance*, mais il ne vise pas à évaluer l'intensité globale des réformes proprement dite, ce qui exigerait à la fois de prendre en compte les réformes réalisées dans les secteurs non prioritaires et de quantifier l'importance de chacune des mesures prises. Il n'a pas non plus pour objet d'évaluer la mise en œuvre effective des réformes, comme indiqué ci-après. Cet indicateur ne peut donc se substituer à une véritable évaluation des réformes, mais il est utilisé dans ce chapitre en raison de son actualité et parce qu'il permet des comparaisons directes entre les pays. Le chapitre 4 de ce rapport offre une évaluation complémentaire des progrès antérieurs en matière de réformes, ainsi qu'une quantification approximative des gains de croissance connexes.

**Progrès accomplis en matière de réformes dans les pays de l'OCDE et les BRIICS<sup>4</sup>**

Après une certaine accélération au lendemain de la crise, on observe des signes de ralentissement des réformes dans les pays de l'OCDE<sup>5</sup>. En moyenne, le rythme des réformes dans les domaines correspondant aux priorités d'*Objectif croissance* est revenu à son niveau d'avant la crise dans la zone OCDE ; il est légèrement supérieur à ce niveau pour ce qui est des réformes propices au renforcement de la productivité du travail et légèrement inférieur pour ce qui est des réformes propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 1.1). Les réformes se sont ralenties dans la majorité des pays en 2013-14 (graphique 1.2, partie A). Cette baisse de régime fait suite à une période d'activité législative intense consécutive à la crise, due en partie aux pressions exercées par les marchés de capitaux dans le contexte des turbulences liées à la dette dans la zone euro (OCDE, 2012a, 2013a). De fait, le ralentissement est particulièrement prononcé dans les pays où la réactivité aux priorités de réforme avait été la plus élevée et avait augmenté entre 2009 et 2012, notamment les pays périphériques de la zone euro (graphique 1.2, parties B et C). Le rythme des réformes reste soutenu au niveau de l'UE et, plus encore, au Mexique, tandis qu'il se renforce au Japon à la suite du lancement du volet structurel de la « Nouvelle stratégie de croissance » dévoilée en juin 2013. Une accélération a eu lieu aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Norvège, où les mesures de réforme avaient été des plus limitées précédemment.

### Graphique 1.1. Le rythme des réformes s'est ralenti dans la zone OCDE mais accéléré dans les BRIICS

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les pays de l'OCDE et les BRIICS, 2007-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

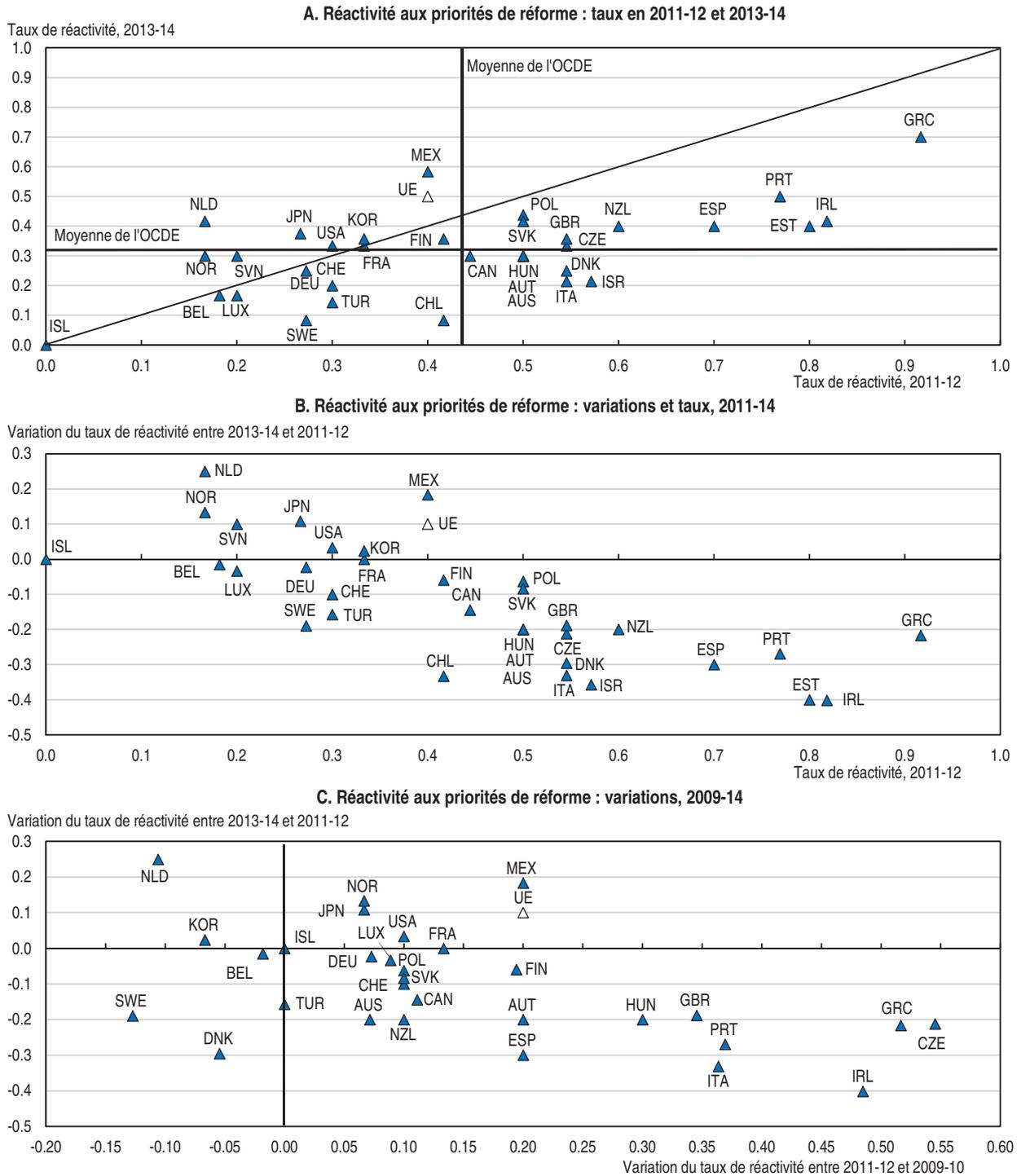
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177291>

Dans le contexte de ralentissement général, les réformateurs les plus et les moins actifs dans la zone OCDE sont généralement les mêmes pays en 2013-14 qu'en 2011-12, même si l'écart entre les deux groupes s'est réduit (graphique 1.2, partie A). Autrement dit, le rythme des réformes ralentit parmi les réformateurs les plus actifs et s'accélère légèrement parmi les réformateurs les moins actifs au cours de la période récente.

Les impératifs d'assainissement des finances publiques pèsent sans doute sur les priorités de réformes structurelles de nombreux pays, en particulier dans l'Union européenne (Commission européenne, 2014a). Ainsi, les impératifs budgétaires entravent la mise en œuvre de réformes consistant en des réductions d'impôts et des transferts de charge fiscale, et limitent la capacité de compenser les préjudices subis par les perdants potentiels des réformes. Néanmoins, il faut se garder de tout arbitrage entre les objectifs d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles, qui peuvent être poursuivis simultanément. De nombreuses réformes permettent en effet d'obtenir des résultats sur les deux fronts, dans la mesure où elles renforcent les budgets publics, directement ou indirectement, en rehaussant la production et l'emploi<sup>6</sup>. Ainsi, les réformes des retraites améliorent directement les soldes budgétaires, tout en débouchant progressivement sur un renforcement de l'emploi qui contribue à accroître encore les recettes fiscales et à réduire les dépenses publiques. En outre, les anticipations d'amélioration de la viabilité de la dette à long terme peuvent faire diminuer les coûts d'emprunt des administrations publiques et contribuer du même coup à stimuler l'économie.

Les préoccupations liées aux effets négatifs que pourraient avoir les réformes structurelles dans la conjoncture actuelle expliquent peut-être aussi le ralentissement des réformes. Une de ces craintes est que les gains de PIB mettent du temps à se concrétiser, ou qu'ils soient précédés par des pertes à court terme, compte tenu de l'ampleur des déficits de demande globale et des risques de déflation qui prévalent sur fond de marges de manœuvre macroéconomiques limitées et de situations budgétaires dégradées dans de

**Graphique 1.2. C'est dans les pays précédemment caractérisés par des réformes rapides que le ralentissement a été le plus marqué**



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177307>

nombreux pays, en particulier dans la zone euro. Un risque spécifique tient au fait que les réformes propices à la concurrence puissent devenir contre-productives, autrement dit avoir un effet de contraction, à court ou moyen terme, si les autorités monétaires se heurtent à l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro et sont par conséquent dans l'incapacité d'accompagner une expansion de l'offre en recourant à une classique baisse des taux directeurs (Eggertsson et al., 2014)<sup>7</sup>. Néanmoins, des analyses antérieures fondées sur des modèles et des données factuelles concernant l'impact à court terme des réformes structurelles laissent à penser que ces craintes pourraient être exagérées, et offrent des enseignements en vue de faire fructifier les réformes (OCDE, 2012a) :

- La plupart des réformes structurelles semblent avoir sur la croissance un effet stimulant relativement rapide, tandis que dans la quasi-totalité des cas, les coûts à court terme des réformes structurelles sont globalement inexistant<sup>8</sup>. Néanmoins, dans quelques cas, les gains de croissance peuvent être plus longs à se matérialiser en période de récession, et le renforcement de l'expansion économique à long terme peut être précédé d'un affaiblissement à court terme. Ainsi, dans un contexte de sous-emploi prononcé de la main-d'œuvre, des réformes de la protection sociale destinées à inciter les demandeurs d'emploi à retrouver du travail via un durcissement des conditions d'admission au bénéfice des allocations de chômage peuvent temporairement peser sur l'emploi. Il est légitime différer de telles réformes jusqu'à ce que le marché du travail montre des signes clairs de redressement dans les économies où la demande est toujours atone.
- L'impact à court terme des réformes structurelles sera plus fort si une stratégie de communication efficace et un secteur bancaire solide et bien réglementé nourrissent la confiance des ménages et des entreprises, et les incitent à dépenser compte tenu des futurs gains de revenu escomptés des réformes. Des informations claires et diffusées en temps voulu sur la mise en œuvre des réformes et les avantages qui en sont attendus peuvent contribuer à stimuler la demande.

Le ralentissement des réformes pourrait également tenir à la nécessité de passer de la législation à la mise en œuvre, ce qui est difficile à mesurer. Pour que les réformes produisent leurs effets, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les nouvelles dispositions législatives adoptées soient effectivement appliquées. La tâche est particulièrement difficile lorsqu'un grand nombre de réformes ambitieuses sont adoptées sur une courte période, comme dans les pays de la périphérie de la zone euro<sup>9</sup>, où le ralentissement paraît le plus prononcé. Des études récentes consacrées par l'UE et l'OCDE à ces pays mettent en évidence un certain nombre d'obstacles pratiques qui se traduisent par un décalage entre l'adoption formelle des réformes et leur mise en œuvre concrète. Tel est le cas pour l'approbation des dispositions d'application nécessaires, la transmission des lois de l'administration centrale aux collectivités locales, les recours en justice, l'insuffisance ou l'inefficacité des capacités administratives, et une communication inadéquate concernant les nouvelles mesures<sup>10</sup>.

Un autre facteur susceptible de ralentir le processus de réforme tient à la crainte que les réformes structurelles n'aient pu contribuer à la montée des inégalités de revenus, ou qu'elles ne puissent le faire dans l'avenir. De fait, des données sur les revenus des ménages laissent à penser que les plus vulnérables ont perdu du terrain en termes de répartition des revenus depuis le début de la crise (OCDE, 2014d)<sup>11</sup> : en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE, le revenu du décile inférieur de la distribution a reculé de 1.6 % par an entre 2007 et 2011. Cette baisse a été deux fois plus importante que celle observée pour le décile

supérieur de la distribution au cours de la même période. Ce sont les jeunes qui ont subi les pertes de revenu les plus marquées, ce qui a accentué le risque de pauvreté auquel ils sont exposés. Une forte aggravation des inégalités de revenu disponible et de la pauvreté a été observée dans les pays les plus durement touchés par la crise (en Espagne, en Grèce, en Irlande et en Islande), dans un contexte où les impératifs d'assainissement budgétaire ont limité le recours au système de prélèvements et de prestations pour protéger les ménages vulnérables contre l'adversité<sup>12</sup>.

Ces préoccupations redistributives sont plus que légitimes et doivent être prises en considération. Néanmoins, la meilleure façon de le faire consiste à mettre en œuvre des stratégies de réforme tenant compte de l'impact des politiques structurelles sur la distribution des salaires et des revenus des ménages (voir le chapitre 2). De nombreuses réformes peuvent permettre de réaliser à la fois des objectifs de croissance et d'équité. En fait, des éléments empiriques montrent que la plupart des réformes propices à la croissance ont un effet net des plus limités ou réduisent les inégalités de revenus des ménages à moyen ou long terme, en particulier lorsqu'elles favorisent la création d'emplois et offrent des perspectives d'emploi aux travailleurs faiblement qualifiés<sup>13</sup>. Néanmoins, certaines réformes risquent d'être préjudiciables aux personnes les plus vulnérables à court terme, même si ces effets négatifs sont compensés à moyen terme. Tel peut être le cas des réformes des institutions de négociation des salaires destinées à améliorer la réactivité des ajustements des rémunérations à la conjoncture et à situation du marché du travail local. Les gains d'emploi escomptés de telles réformes peuvent mettre davantage de temps à se concrétiser en période de conjoncture basse. Compte tenu de ce risque, il est d'autant plus important de suivre l'évolution des inégalités de revenus pour s'assurer que les avantages de ces réformes soient largement partagés.

Le programme de réformes devra être poursuivi en vue d'améliorer les niveaux de vie matériels et de favoriser une croissance inclusive. Les réformes renforçant la productivité devraient se traduire par une hausse des salaires, alors que celles destinées à stimuler l'emploi devraient faciliter l'intégration dans la population active des individus systématiquement marginalisés. La réussite des réformes peut exiger de surmonter des obstacles profondément enracinés relevant de l'économie politique, mais l'analyse de réformes majeures adoptées par le passé a permis de cerner les principales conditions requises pour leur succès (encadré 1.2).

Même si leur rythme s'est ralenti, les réformes n'en ont pas moins continué en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal en 2013-14 (graphique 1.2). En France, la réactivité aux priorités de réforme s'est établie à un niveau légèrement inférieur, proche de la moyenne de l'OCDE pour 2013-14, et ne s'est pas améliorée par rapport à la période précédente : la priorité doit donc être accordée à la mise en œuvre des réformes récemment adoptées et à la concrétisation des mesures annoncées pour restaurer la compétitivité et lutter contre le chômage, notamment en favorisant une reprise riche en emplois. L'Italie a connu une baisse de régime en termes de réformes par rapport à la période 2011-12, si bien qu'elle est à la traîne des autres pays périphériques de la zone euro. Le gouvernement a néanmoins mené à bien les premières mesures de son vaste programme de réformes structurelles. La poursuite déterminée de ce programme, conjuguée à la mise en œuvre effective des réformes antérieures, devrait permettre d'obtenir une croissance plus vigoureuse et plus inclusive.

Dans d'autres pays, on peut difficilement expliquer le ralentissement du rythme des réformes par des contraintes macroéconomiques, des obstacles à leur mise en œuvre ou

### Encadré 1.2. Réussir la réforme

*Objectif croissance* offre aux pays des recommandations concernant les réformes structurelles qu'ils devraient envisager de mettre en œuvre. Néanmoins, la mise en œuvre concrète des réformes est une tâche complexe, dans laquelle entrent en jeu une multitude de considérations générales relevant de l'économie politique et d'éléments plus spécifiques aux différents pays. Dans le cadre de ses travaux, l'OCDE a analysé l'économie politique de la réforme dans 20 études de cas nationales consacrées à des épisodes de réformes ayant eu lieu dans dix pays de l'OCDE, et procédé à des examens thématiques des conditions devant être réunies pour que des réformes puissent effectivement aboutir (voir OCDE, 2010b). Ces analyses s'inscrivaient dans le prolongement de précédents travaux de l'OCDE, notamment d'un chapitre de l'édition 2007 d'*Objectif croissance* dans lequel cette question était examinée suivant une approche économétrique quantitative.

L'examen des données relatives aux pays de l'OCDE laisse à penser que l'application de certains principes de base permet souvent de faire aboutir les réformes :

- Les gouvernements doivent avoir un mandat électoral pour réformer. Les réformes « furtives » présentent des limites considérables, et les réformes majeures pour lesquelles les gouvernements n'ont pas cherché à emporter au préalable l'adhésion de la population tendent à réussir uniquement lorsqu'elles débouchent très rapidement sur des avantages perceptibles, ce qui n'est généralement pas le cas des réformes structurelles majeures. Même si les crises peuvent offrir l'occasion de procéder à des réformes surprise, il est essentiel qu'elles s'inscrivent dans la durée pour avoir une incidence réelle.
- Il est important que les pouvoirs publics communiquent efficacement. Les réformes majeures s'accompagnent généralement d'efforts cohérents et coordonnés destinés à persuader les électeurs et les parties prenantes de la nécessité de la réforme considérée et, en particulier, à faire connaître les coûts de l'absence de réforme. Lorsque, comme c'est souvent le cas, les coûts induits par le *statu quo* sont des coûts d'opportunité, cela rend la tâche encore plus ardue, car ces coûts tendent à être politiquement « invisibles ».
- L'élaboration des politiques publiques doit reposer sur des travaux de recherche et d'analyse solides. Une démonstration du bien-fondé de la réforme reposant sur des données probantes et des analyses rigoureuses permet à la fois d'améliorer la qualité de l'action publique et de renforcer les perspectives d'adoption de la réforme considérée. Les travaux de recherche présentés par des institutions non partisans faisant autorité, qui bénéficient de la confiance de tous les courants politiques, semblent avoir nettement plus d'impact.
- Il faut du temps pour mener à bien les réformes structurelles. La préparation et l'adoption des réformes les plus réussies examinées dans les études de cas ont généralement exigé plus de deux ans, et ce délai n'inclut pas le travail de préparation accompli au cours des nombreux épisodes de réformes où problèmes et projets ont été débattus et étudiés pendant des années avant que les autorités ne commencent à élaborer des mesures spécifiques de réforme.
- La cohésion gouvernementale est importante. Si le gouvernement se lance dans une entreprise de réforme sans être uni autour de ce projet, les messages qu'il envoie sont ambigus, et les adversaires de la réforme exploitent ses divisions – ce qui le conduit généralement à la défaite. Les études de cas tendent à indiquer que la cohésion compte davantage que des facteurs tels que la force ou l'unité des partis d'opposition, ou la solidité de l'assise parlementaire du gouvernement.
- Il est essentiel que le gouvernement se montre résolu. L'avancement des réformes peut être parfois facilité par d'intenses discussions entre le gouvernement et les partenaires sociaux (c'est-à-dire les organisations syndicales et patronales) dans un cadre officiel. Toutefois, la détermination des pouvoirs publics semble aussi constituer une condition essentielle de succès dans ce type de situation. Une démarche coopérative a en effet peu de chances d'être couronnée de succès si le gouvernement n'est pas en mesure de récompenser la coopération des partenaires sociaux, ou d'agiter la menace crédible d'une action unilatérale en cas d'échec de l'approche concertée.

### Encadré 1.2. Réussir la réforme (suite)

- L'état du dispositif à réformer importe. Les réformes réussies de dispositifs solidement établis semblent souvent avoir été précédées d'une « érosion » du *statu quo*, découlant de modifications limitées, apportées au coup par coup, ou de tentatives de réformes ; quand les mécanismes existants sont bien institutionnalisés et populaires, et quand ils ne semblent pas présenter de risque de défaillance imminente, il est beaucoup plus difficile de réformer.
- Le succès des réformes exige de la persévérance. Les constatations faites à propos du mûrissement des réformes ont une autre implication importante : il ne faut pas considérer comme des échecs les réformes initiales ayant été bloquées, annulées ou très limitées ; elles peuvent être utiles en montrant que le *statu quo* n'est pas tenable et en préparant le terrain à de nouvelles tentatives plus abouties.

Les études de cas de l'OCDE étayaient aussi certaines des principales conclusions de travaux économétriques antérieurs, notamment quant au fait que les réformes sont facilitées par les crises et par des finances publiques saines (Duval, 2008). Ces conclusions semblent confirmées en pratique par l'évolution de la réactivité aux priorités de réforme d'*Objectif croissance* : le contexte de la période immédiatement postérieure à la crise et les pressions connexes des marchés de capitaux, en particulier la montée des primes de risque souverain pour les pays de la périphérie de la zone euro, ont catalysé les réformes. L'atténuation de ces tensions peut réduire les pressions qui s'exercent en faveur des réformes, tandis que la nécessité de poursuivre l'assainissement des finances publiques peut limiter la capacité de réforme des autorités.

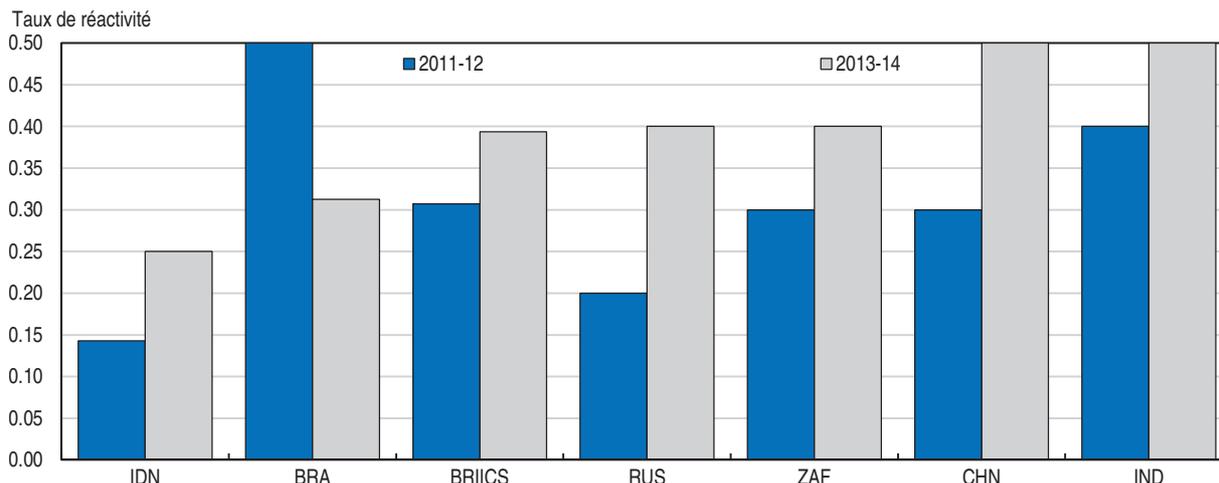
des problèmes sociaux. Dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro, ainsi qu'au Canada, la cadence des réformes est restée relativement lente, quoique à des degrés variables. Ces pays ont été moins durement touchés par la crise et n'ont pas fait l'objet de pressions exercées par les marchés de capitaux en faveur de la mise en œuvre de réformes. Les considérations à long terme devraient prévaloir pour faire avancer les réformes, notamment compte tenu des perspectives de ralentissement de la croissance du PIB dans l'avenir (voir le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE). Il est impératif dans cette optique de lever les obstacles liés à l'action publique dans plusieurs domaines, notamment ceux qui entravent une plus large insertion des femmes sur le marché du travail et l'accumulation de capital intellectuel, qui constitue une source essentielle d'innovation.

Le ralentissement des réformes observé dans nombre de pays avancés coïncide avec une accélération des réformes dans les économies de marché émergentes, notamment au Mexique – comme indiqué plus haut – et dans les BRIICS (graphique 1.1). Dans tous les BRIICS, les niveaux de réactivité aux priorités de réforme sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE et – exception faite du Brésil – sont en augmentation (graphique 1.3). La Chine et l'Inde ont été les pays les plus réactifs aux recommandations d'*Objectif croissance*, ce qui témoigne des réformes ambitieuses mises en œuvre par les gouvernements de ces pays. Le rythme des réformes a été plus lent en Indonésie, mais il s'est accéléré. Quant au Chili et à la Turquie, ils ont connu une baisse de régime en matière de réformes, contrairement à d'autres économies de marché émergentes.

L'accélération des réformes depuis 2011 dans les économies de marché émergentes pourrait avoir suscité une prise de conscience grandissante des goulets d'étranglement et des contraintes qui freinent la croissance de la production potentielle. Elle pourrait aussi refléter les inquiétudes associées aux évolutions macroéconomiques récentes, qui ont mis en évidence la vulnérabilité de ces pays face aux fluctuations des prix des produits de base et des flux de capitaux.

Graphique 1.3. **La montée en régime des réformes a été généralisée parmi les BRICS**

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les BRICS, 2011-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177315>

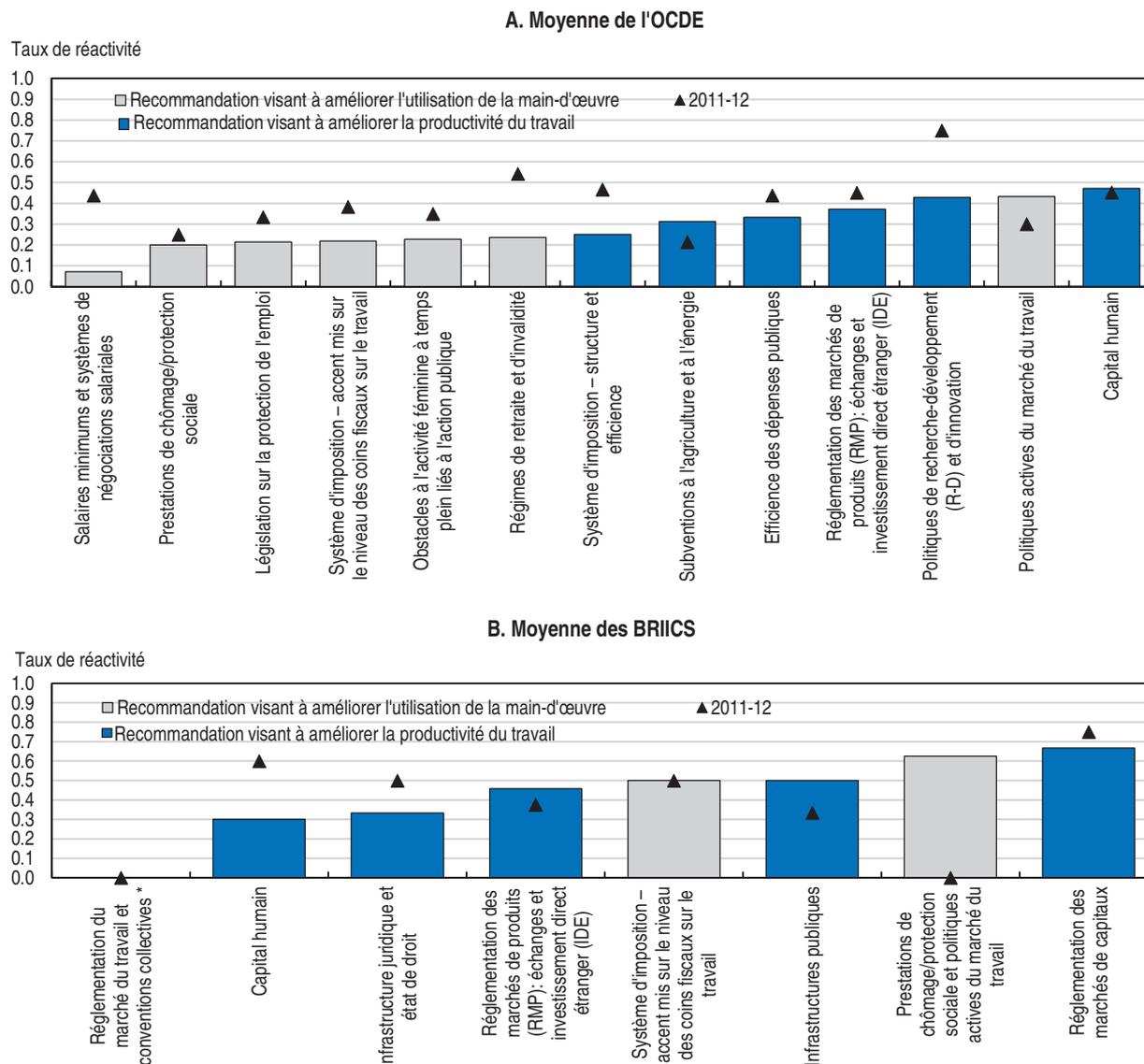
### Progrès accomplis en matière de réformes dans les différents domaines d'action

En ce qui concerne les recommandations de réforme visant à améliorer la productivité du travail, c'est dans les domaines des politiques d'éducation et d'innovation que les pays de l'OCDE se sont montrés les plus actifs (graphique 1.4). Il s'agit là d'une évolution bienvenue, car la croissance à long terme dépendra de plus en plus de la productivité multifactorielle, donc de l'accumulation de compétences et de capital intellectuel<sup>14</sup>. Dans de nombreux pays, comme l'Estonie, la République slovaque et le Royaume-Uni, une importance prioritaire a été accordée à l'amélioration de la transition de l'école à l'emploi et à la réduction de la proportion des jeunes qui sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. Pour ce faire, les autorités ont développé l'enseignement professionnel (y compris la formation en entreprise) afin de renforcer l'employabilité des jeunes et d'améliorer l'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Dans le domaine de l'innovation, la priorité a été donnée à l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques au titre de la recherche-développement (R-D) et, partant, à la promotion de l'innovation dans le secteur privé. Les réformes connexes, telles qu'elles ont été mises en œuvre par exemple en République tchèque, ont été axées sur le renforcement de l'efficacité des crédits d'impôt en faveur de la R-D et sur le resserrement des liens de coopération entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur.

En ce qui concerne les recommandations de réforme visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, les pays de l'OCDE ont accordé la priorité aux politiques actives du marché du travail (PAMT). La forte réactivité aux priorités de réforme observée dans ce domaine tient à la nécessité de faire face à la progression marquée du chômage à la suite de la crise, et notamment à la forte proportion de chômeurs de longue durée. Compte tenu de la dégradation du marché du travail, les pouvoirs publics se sont efforcés de proposer des services de formation et d'orientation mieux conçus et d'un meilleur rapport efficacité-coût, afin d'aider les chômeurs à rechercher un emploi correspondant à leurs compétences et, le cas échéant, à se recycler. Le développement des PAMT est relativement insuffisant dans certains des pays qui ont enregistré les plus fortes hausses du chômage de longue durée, comme l'Espagne, les États-Unis et la Grèce. Dans ces pays, la priorité a été accordée au

### Graphique 1.4. C'est dans les domaines de l'innovation, des retraites et de la détermination des salaires que l'intensité des réformes a le plus diminué

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les différents domaines de l'action publique, 2013-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177323>

développement progressif des services d'orientation et de formation. L'accent a été mis sur l'amélioration du ciblage des prestations, notamment au moyen du profilage systématique des demandeurs d'emploi par le service public de l'emploi (SPE), et sur la réalisation de gains d'efficacité économique, obtenus en particulier en confiant avec discernement à des prestataires privés la fourniture des services d'aide à la recherche d'emploi<sup>15</sup>.

Des progrès ont aussi été réalisés sur le front des régimes de retraite et d'invalidité, bien que la fréquence des réformes ait fortement diminué par rapport à la période précédente, marquée par un pic dans ce domaine (graphique 1.4). Parmi les pays réformateurs, l'Autriche a pris des mesures significatives pour fermer les voies d'accès anticipé à la retraite existant encore : l'accès au régime d'invalidité a été remplacé par un programme de réadaptation

médicale et professionnelle destiné à renforcer l'offre de main-d'œuvre et l'employabilité des seniors. La forte réactivité aux priorités de réforme dans le domaine de l'invalidité s'explique aussi en partie par certaines des conséquences de la crise sur le marché du travail et sur le plan social, qui ont conduit des chômeurs découragés à sortir de la population active pour entrer dans le régime d'invalidité. Dans ce contexte, des pays comme le Danemark se sont focalisés sur les mesures de réadaptation en vue de mieux intégrer les services de santé et de l'emploi.

Les réformes des systèmes de négociations salariales et, de manière plus générale, les réformes destinées à renforcer la flexibilité des salaires et leur réactivité aux évolutions économiques ont été rares au cours des deux dernières années dans la zone OCDE. Or, la réactivité aux priorités de réforme avait été forte dans ce domaine en 2011 et 2012. En fait, le ralentissement actuel peut s'expliquer par l'introduction de réformes majeures dans ces domaines au cours de la période qui a suivi la crise, en particulier en Espagne, en Grèce et au Portugal (OCDE, 2013a). Ces pays devraient maintenant veiller à ce que les nouvelles dispositions législatives adoptées soient pleinement appliquées et poursuivre ensuite leurs efforts de réforme.

L'intensité des réformes a aussi été faible s'agissant des systèmes de prestations de chômage, comme cela avait été le cas au cours de la période précédente. Compte tenu de la lenteur du redressement du marché du travail après la crise dans divers pays, les gouvernements se sont attachés en priorité à préserver les revenus des chômeurs dans un contexte où les possibilités d'emploi demeurent limitées. De fait, les seuls pays de l'OCDE qui ont pris des mesures significatives dans ce domaine sont ceux pour lesquels il était recommandé d'élargir la couverture ou d'accroître la générosité des prestations de chômage (et de la protection sociale plus généralement). Des réformes en ce sens ont été mises en œuvre, par exemple, en Corée et au Japon. En revanche, les recommandations d'instauration d'une dégressivité des prestations de chômage dans le temps, ou de suppression des distorsions liées à l'âge (favorables aux demandeurs d'emploi âgés) concernant la générosité des prestations, ont été rarement suivies d'effet. Lorsque l'activité économique et la demande de main-d'œuvre se redresseront, l'accent devrait être mis davantage sur la promotion de la recherche d'emploi et du retour au travail. À cet égard, il est nécessaire de modifier dans certains pays les conditions d'admission au bénéfice des prestations de chômage, en appliquant des critères plus restrictifs à mesure que la période de chômage se prolonge<sup>16</sup>.

La politique fiscale est un autre domaine où le rythme des réformes s'est ralenti. De fait, au cours de la période 2011-12, nombre de pays de l'OCDE ont augmenté leurs impôts sur la consommation, tout en allégeant dans certains cas la fiscalité du travail, conformément aux recommandations d'*Objectif croissance* (OCDE, 2013a). Ces réformes ont contribué de manière bienvenue à rendre les systèmes d'imposition plus favorables à la croissance, tout en permettant d'assainir les finances publiques. À l'évidence, l'accroissement des impôts sur la consommation présente des limites, liées en particulier à leurs effets négatifs potentiels à court terme sur les ménages vulnérables<sup>17</sup>. Pourtant, la majorité des pays pour lesquels la politique fiscale est considérée comme une priorité du point de vue de la croissance disposent encore de marges de manœuvre considérables pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes. En outre, des réformes dans ce domaine, qui sont souhaitables dans une optique d'efficacité économique, peuvent avoir des effets secondaires positifs sur la distribution des revenus si elles sont judicieusement conçues. C'est notamment le cas des mesures destinées à éliminer les niches fiscales qui faussent la répartition des ressources et dont bénéficient surtout les ménages à hauts revenus, comme la déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaires.

Il convient d'interpréter avec prudence l'évolution des réformes dans le cas des BRIICS, car les indicateurs correspondants se fondent sur un nombre très limité de pays<sup>18</sup>. En gardant cette réserve à l'esprit, on peut constater que pour les priorités d'action visant à améliorer la productivité du travail, les BRIICS se sont employés de manière particulièrement active à réformer les marchés de capitaux et le système bancaire afin de favoriser une répartition efficiente du capital. L'Inde a pris des mesures pour réduire les obstacles à la concurrence nationale et étrangère dans le secteur bancaire, et la Chine pour réduire le contrôle exercé par l'État sur la fixation des taux d'intérêt. S'agissant des priorités de réforme visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, moins fréquemment mises en avant, des progrès ont été réalisés dans le domaine des politiques actives du marché du travail et de la protection sociale, contrairement à la période précédente. L'Afrique du Sud se distingue notamment par des efforts de réforme accomplis pour lutter contre un chômage des jeunes extrêmement élevé, en mettant en place des services publics de l'emploi et des subventions salariales ciblés sur les jeunes demandeurs d'emploi. Aucun progrès n'a été réalisé sur le front de la protection de l'emploi et de la réglementation du marché du travail. L'absence de réformes significatives dans ces domaines avait déjà été observée au cours de la période précédente, ce qui témoigne sans doute de l'ampleur des obstacles liées à l'économie politique. Pourtant, un assouplissement de la réglementation stricte du marché du travail dans les économies de marché émergentes permettrait de faire progresser l'emploi formel. Des réformes à cet égard amélioreraient aussi l'efficacité de la répartition de la main-d'œuvre et, par conséquent, la croissance de la productivité.

### Priorités de réforme pour les pays de l'OCDE et ses partenaires

Cette partie offre une synthèse des priorités d'action retenues en 2015 pour les pays de l'OCDE et ses partenaires. L'identification de ces priorités est fondée à la fois sur une analyse quantitative, qui consiste à faire le lien entre faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques, et sur une connaissance approfondie des différents pays. La méthodologie employée est décrite dans l'encadré 1.3<sup>19</sup>. Les recommandations connexes spécifiques à chaque pays figurent dans des notes distinctes (chapitre 5). Cette partie s'ouvre sur une brève présentation du classement des pays en termes de PIB par habitant, et de la mesure dans laquelle ces différences de niveau de vie peuvent être imputées à des écarts de productivité ou d'utilisation de la main-d'œuvre. Vient ensuite un rapide aperçu des changements de priorités d'action intervenus entre 2013 et 2015. Enfin, nous examinons de manière plus précise dans la dernière partie les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, puis celles visant à renforcer la productivité du travail.

#### Encadré 1.3. La sélection des priorités d'action

La méthodologie sur laquelle repose *Objectif croissance* consiste à identifier les mesures recommandées en fonction de leur capacité à améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en induisant un accroissement de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre. L'indicateur de performance utilisé comme référence à cet égard est le produit intérieur brut (PIB) par habitant, compte tenu de sa disponibilité immédiate et de sa couverture relativement large, malgré ses divers inconvénients.

Cinq priorités d'action sont cernées pour chacun des pays considérés. Dans chaque cas, au moins trois de ces priorités sont sélectionnées sur la base d'indicateurs quantitatifs de performance et de politique, dans des domaines où coïncident faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques. La sélection des deux autres priorités repose à la fois sur ces indicateurs et sur la connaissance approfondie du pays considéré.

### Encadré 1.3. La sélection des priorités d'action (suite)

L'idée est de veiller à ce que d'importantes priorités d'action concernant des domaines non couverts par les indicateurs ne soient pas omises. Dans la mesure où l'ensemble des indicateurs de performance et de politique disponibles reste plus limité pour les pays non membres, les priorités d'action les concernant reposent davantage sur la connaissance approfondie de chaque pays.

Les priorités d'action destinées à améliorer la productivité du travail consistent notamment à améliorer l'efficacité et l'équité du système d'enseignement ; promouvoir l'innovation ainsi que la diffusion des technologies et des nouvelles idées ; améliorer les conditions de concurrence et la répartition des ressources, par exemple en réduisant les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères, le contrôle exercé sur les activités des entreprises et les aides à l'agriculture ; améliorer l'efficacité du système d'imposition et des dépenses publiques ; et remédier aux goulets d'étranglement existant au niveau des infrastructures matérielles et juridique. Les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre consistent notamment à réformer le système de prélèvements et de prestations afin de valoriser le travail, en particulier pour les catégories de population ayant des liens ténus avec le marché du travail, comme les femmes, les travailleurs peu qualifiés et les seniors ; améliorer la conception et l'intégration des prestations sociales et des politiques actives du marché du travail (PAMT) ; revoir la législation sur la protection de l'emploi afin faciliter le redéploiement de la main-d'œuvre et de remédier au dualisme du marché du travail ; et renforcer la flexibilité des salaires en réformant les salaires minimums ou le système de négociations salariales.

Cette classification des priorités de réforme en deux catégories, suivant qu'elles sont de nature à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre ou la productivité du travail, permet une évaluation simple et transparente. Nombre de réformes structurelles ont des répercussions bénéfiques dans ces deux domaines (par exemple, les réformes de la protection de l'emploi et des marchés de produits), mais certaines d'entre elles peuvent avoir des effets positifs dans l'un et négatifs dans l'autre. Ainsi, renforcer l'utilisation globale de la main-d'œuvre en favorisant une hausse du taux d'activité ou une augmentation du nombre d'heures travaillées pour les groupes caractérisés par un potentiel productif relativement faible (comme les travailleurs peu qualifiés ou les bénéficiaires de pension d'invalidité) risque de réduire la productivité globale du travail.

Les interactions entre politiques publiques, telles que les relations de complémentarité entre différentes réformes, ne sont pas formellement intégrées dans le modèle utilisé pour sélectionner les priorités. Néanmoins, sur la base des résultats obtenus avec ce modèle et de la connaissance approfondie des pays considérés, nous adaptons et constituons un ensemble de priorités spécifiques à chaque pays, devant correspondre à un programme de réformes cohérent et logique.

Il n'est pas possible dans le cadre de la sélection des priorités spécifiques aux différents pays de tenir compte de la coordination des réformes et de leurs répercussions entre pays, alors que ces éléments vont sans doute prendre une importance grandissante dans l'avenir, par exemple dans les domaines de l'innovation et de la fiscalité. Ce thème est au cœur du scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a).

### Comprendre les différences de PIB par habitant entre les pays

Les écarts de PIB par habitant par rapport aux pays les plus avancés peuvent être décomposés en deux éléments : l'écart de productivité du travail et l'écart d'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 1.5). Ce simple exercice de décomposition met en évidence la contribution majeure de la productivité du travail (par rapport à l'utilisation de la main-d'œuvre) aux écarts de PIB par habitant (graphique 1.5, partie B). En fait, pour les pays ayant le PIB par habitant le plus faible, la différence par rapport à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'explique dans une large mesure par la productivité du travail. Ce groupe de pays est à bien des égards très hétérogène, mais la plupart d'entre eux sont confrontés à des problèmes communs, qui résident dans l'existence d'une ample

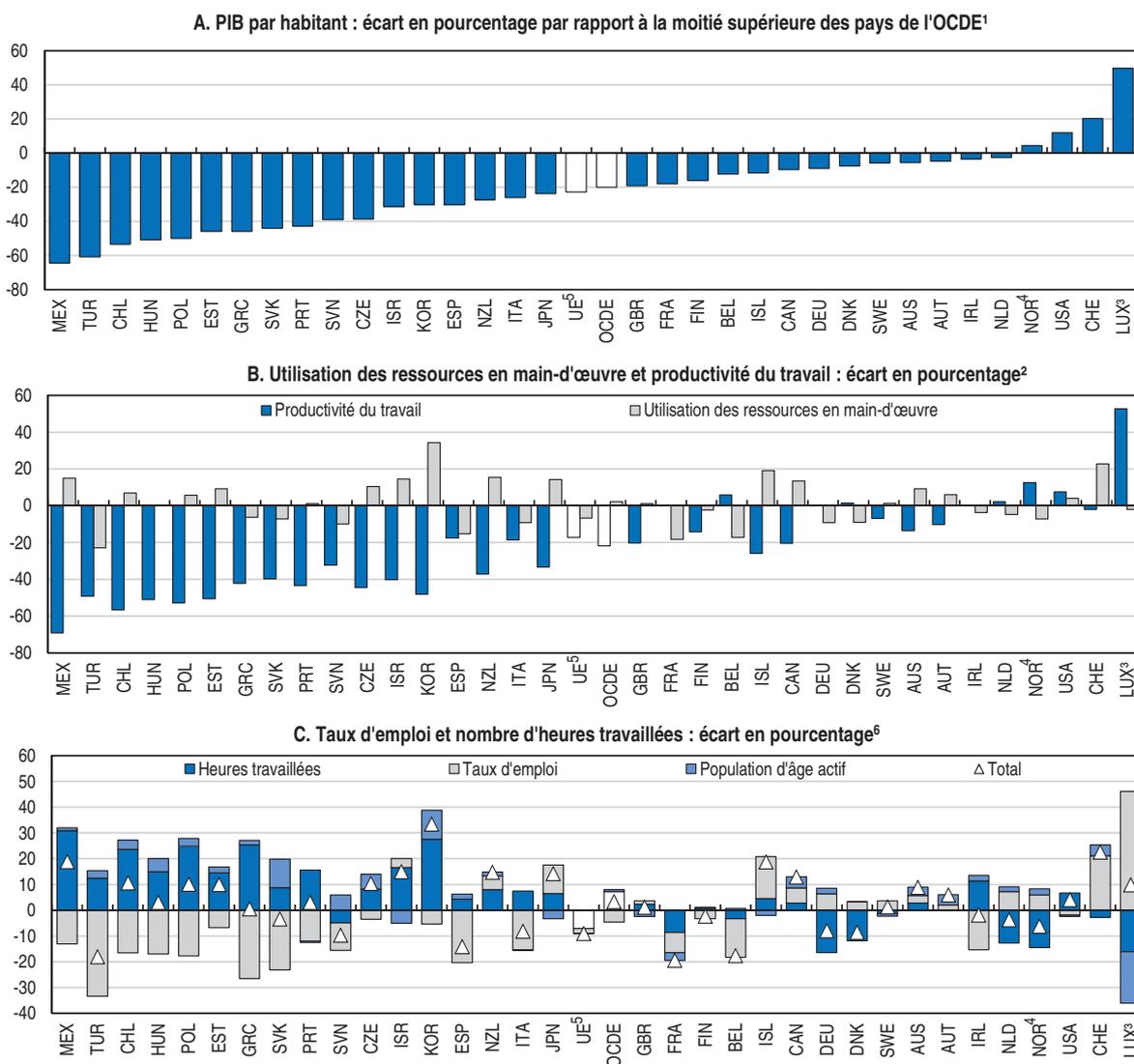
économie informelle et de goulets d'étranglement au niveau des infrastructures matérielles et juridique.

Le tableau est plus nuancé lorsqu'on examine les contributions relatives de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre à l'écart de PIB par habitant par rapport à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE pour les pays à revenu élevé. Certains d'entre eux peuvent être regroupés et cette évaluation sert de fondement à la sélection des priorités d'action d'*Objectif croissance*. Ainsi :

- Un grand nombre de pays d'Europe du Nord (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France et les Pays-Bas) se caractérisent par une faible utilisation de la main-d'œuvre et une forte productivité. Cette faible utilisation de la main-d'œuvre est essentiellement imputable dans la majorité de ces pays au nombre modeste d'heures travaillées par personne occupée, même si la Belgique et la France se caractérisent à la fois par un bas niveau d'emploi et un faible nombre d'heures travaillées (voir le graphique 1.5, partie C). Le nombre modeste d'heures travaillées tient souvent à l'existence d'obstacles au travail à temps plein liés à l'action publique, en particulier pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés – qui sont en général des femmes. Ces obstacles sont souvent inhérents aux systèmes de prélèvements et de prestations (par exemple à certaines dispositions concernant l'imposition commune des revenus des conjoints ou la dégressivité de certaines prestations avec le nombre d'heures travaillées).
- De manière générale, les pays d'Europe du Sud se caractérisent à la fois par une faible productivité du travail et une faible utilisation de la main-d'œuvre. C'est le cas notamment de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie ; le Portugal affiche également un ample écart de productivité par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, mais leurs niveaux d'utilisation de la main-d'œuvre sont comparables (graphique 1.5, partie C). Contrairement au groupe précédent, tous ces pays se caractérisent par un faible niveau d'emploi mais un nombre important d'heures travaillées par personne occupée. Dans la plupart des cas, certains groupes de population – en général les travailleurs peu qualifiés et les jeunes – sont dans une large mesure exclus du marché du travail ; un diagnostic qui s'applique aussi à la France. Cette situation peut être attribuée à des obstacles liés à l'action publique, comme une législation sur la protection de l'emploi très déséquilibrée qui se traduit par un dualisme du marché du travail, c'est-à-dire une fracture entre les travailleurs dont les contrats sont assortis d'une forte protection de l'emploi et ceux dont les contrats sont caractérisés par une protection limitée et des possibilités restreintes de formation en cours d'emploi.
- Les pays non européens (l'Australie, le Canada, la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande, par exemple) affichent une forte utilisation de la main-d'œuvre et une faible productivité. Les facteurs à l'origine de cette faible productivité du travail sont plus difficiles à identifier et à mesurer que les déterminants d'une faible utilisation de la main-d'œuvre. Dans le cas de la Corée et du Japon, des résultats relativement médiocres dans les services semblent peser sur la croissance de la productivité ; dans le cas du Canada et de la Nouvelle-Zélande, les gains de productivité semblent être entravés par la faible rentabilité des investissements dans le capital intellectuel et l'enseignement supérieur. Cette situation peut, là encore, être attribuée à des obstacles liés à l'action publique, comme l'inefficacité des aides publiques à l'innovation ou des obstacles à l'entrée des entreprises sur les marchés et à la répartition efficiente des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs.

### Graphique 1.5. Les amples écarts de PIB par habitant sont essentiellement dus à des déficits de productivité

Sources des différences de revenu réel  
A. Pays de l'OCDE, 2013



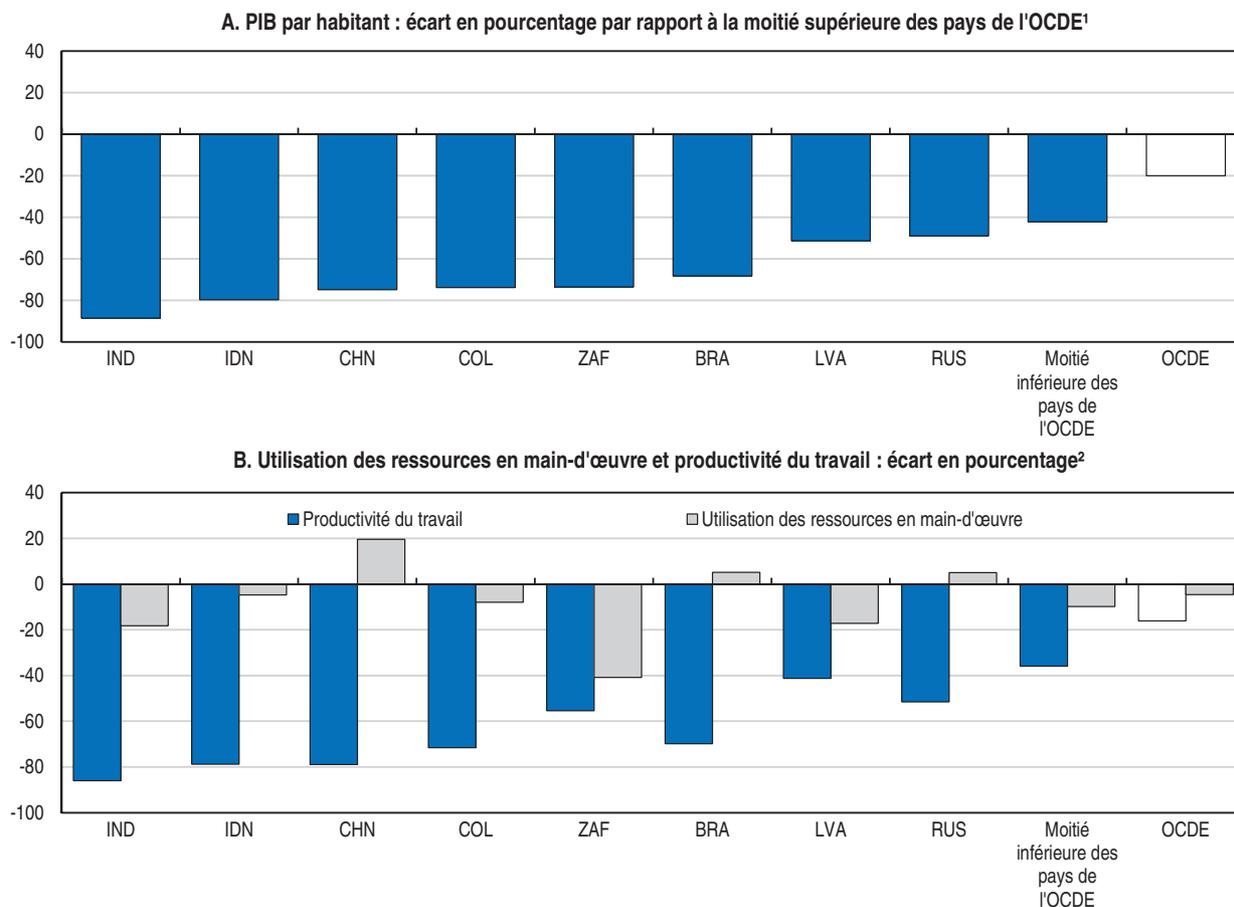
- Écart par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2013, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2013. La somme des écarts en pourcentage d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant, dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
- La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées par habitant.
- Dans le cas du Luxembourg, on ajoute à la population le nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.
- Les données font référence au PIB de la Norvège continentale, hors production pétrolière et transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.
- Moyenne des pays de l'Union européenne membres de l'OCDE.
- Le taux d'emploi est le nombre total d'actifs occupés rapporté à la population d'âge actif. Le nombre d'heures travaillées désigne le nombre total d'heures travaillées par personne occupée. La population d'âge actif est mesurée en proportion de la population totale. La somme de ces trois composantes n'est pas égale à l'utilisation des ressources en main-d'œuvre tel qu'elle est représentée dans la partie B du graphique, étant donné que la décomposition est multiplicative.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux, Base de données sur la productivité, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

### Graphique 1.5. Les amples écarts de PIB par habitant sont essentiellement dus à des déficits de productivité (suite)

Sources des différences de revenu réel

B. Pays non membres de l'OCDE, 2013



1. Écart par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2013, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2013. La somme des écarts en pourcentage d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant, dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
2. La productivité du travail correspond au PIB par personne occupée. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond à l'emploi exprimé en pourcentage de la population.

Source : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; OIT (Organisation internationale du travail), *Base de données des Indicateurs clés du marché du travail* pour les données sur l'emploi concernant le Brésil, la Colombie, l'Indonésie et la Lettonie ; Office statistique sud-africain (Statistics South Africa) pour les données sur l'emploi en Afrique du Sud ; Enquête nationale par sondage (*National Sample Survey*) de l'Inde (diverses années), estimations annuelles de la population des services du Directeur général de l'état civil (*Registrar General*) et estimations de l'OCDE pour l'emploi en Inde ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale pour les données sur l'emploi concernant la Chine.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177339>

Le fait que la productivité soit le principal moteur de croissance à long terme ne réduit en aucune manière l'utilité des réformes visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, notamment pour rehausser le taux d'activité des groupes sous-représentés dans la population active. Outre le fait qu'ils contribueraient à réduire les écarts de PIB par habitant et à relever son niveau, des progrès dans ce domaine permettraient d'atteindre d'autres objectifs, comme la réduction des inégalités de revenus et la promotion d'une société plus inclusive.

### **Un aperçu des priorités de réforme**

Globalement, la répartition par domaine des recommandations d'action formulées dans *Objectif croissance* est restée assez stable pour les pays de l'OCDE depuis 2013 (tableau 1.1)<sup>20</sup>. Les priorités spécifiques retenues pour chaque pays en 2013 ont été conservées dans leur grande majorité. Au cours des deux dernières années, les problèmes de performances n'ont guère changé, et l'intensité des réformes adoptées pour y remédier est restée modérée, comme indiqué plus haut. Dans nombre de domaines de réforme, les progrès restent fragmentaires et il faut aller beaucoup plus loin. Certaines réformes n'ont été mises en œuvre que progressivement, se traduisant par des changements marginaux introduits de façon séquentielle. C'est généralement le cas des réformes des marchés de produits, compte tenu de la nécessité pour les pays de remédier à plusieurs distorsions liées à l'action publique (telles que des facteurs faussant le jeu de la concurrence en général, d'une part, et dans un ou plusieurs secteurs particuliers, d'autre part) et auxquelles il est difficile de s'attaquer simultanément, ce qui tient notamment à des obstacles relevant de l'économie politique.

En conséquence, dans la grande majorité des cas, même les mesures « significatives » prises pour donner suite aux recommandations d'action (suivant la définition retenue pour élaborer le taux de réactivité aux priorités de réforme évoqué plus haut) ne se sont pas traduites par le retrait de la priorité correspondante dans cette édition d'*Objectif croissance*. Les priorités d'action au sens large ont certes été conservées pour la plupart des pays, mais la nature et l'orientation des recommandations spécifiques correspondantes ont été réévaluées et, le cas échéant, ajustées. Cette réévaluation se fonde sur l'évolution du contexte et les mesures prises au cours des deux années précédentes. C'est dans le domaine de l'utilisation de la main-d'œuvre que le recentrage des priorités a été le plus fréquent, car les réformes connexes peuvent produire leurs effets relativement vite, ce qui nécessite des révisions fréquentes. C'est généralement le cas des priorités relatives aux politiques actives du marché du travail et aux prestations de chômage, pour lesquelles la fréquence de recentrage est la plus forte (puisque 25 % des priorités relatives à ces domaines ont été ajustées). Dans la plupart des cas, comme on l'a vu dans la partie précédente, les efforts de réforme se sont poursuivis concernant les services publics de l'emploi et la formation des chômeurs, mais les progrès ont été plus limités en matière de réforme des prestations de chômage. Un certain recentrage des priorités est aussi relativement fréquent dans le domaine des marchés de produits (14 %), ce qui tient dans ce cas au caractère fragmentaire des réformes. En revanche, les priorités relatives à l'enseignement ont rarement fait l'objet d'un recentrage (4 %), car les réformes engagées dans ce domaine exigent des efforts soutenus pour produire leurs effets.

Pour les pays non membres de l'OCDE<sup>21</sup>, 80 % des priorités d'action visent à améliorer la productivité, ce qui témoigne de la faiblesse relative de ces pays dans ce domaine (graphique 1.5, partie B). L'accent est mis nettement sur la réglementation des marchés des produits – qui y est souvent beaucoup plus restrictive que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé – et sur les systèmes d'enseignement, qui se caractérisent par des niveaux de qualité et d'équité relativement faibles. Remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures et renforcer les institutions pour lutter contre la corruption sont aussi des recommandations récurrentes pour rehausser durablement la productivité dans ces pays. Nombre de priorités visent à faire reculer l'emploi informel. Il s'agit notamment d'élargir la couverture des systèmes de protection sociale, de maîtriser les coûts de main-d'œuvre et d'assouplir la législation sur la protection de l'emploi excessivement stricte applicable aux

Tableau 1.1. Répartition des priorités par domaine d'action

En pourcentage, sauf indication contraire

Édition d'Objectif croissance	2015				2013			
	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé <sup>1</sup>	Pays de l'OCDE à faible revenu <sup>2</sup>	Pays non membres de l'OCDE <sup>3</sup>	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé <sup>1</sup>	Pays de l'OCDE à faible revenu <sup>2</sup>	Pays non membres de l'OCDE <sup>3</sup>
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>								
Système d'imposition – accent mis sur le niveau des coins fiscaux sur le travail	7	8	6	3	7	8	6	0
Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT)	17	20	14	8	17	19	15	7
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT	10	11	11	8	9	8	11	7
Régimes de retraite et d'invalidité	6	9	4	0	7	11	5	0
Systèmes de retraite	4	5	4	0	4	5	4	0
Régimes d'assurance maladie et d'invalidité	2	5	0	0	3	6	1	0
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique	5	5	5	0	5	5	5	0
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	9	6	11	10	10	6	13	10
Législation sur la protection de l'emploi	6	5	7	5	7	5	9	7
Salaires minimums et systèmes de négociations salariales	2	1	2	5	2	1	4	3
Politiques du logement/obstacles à la mobilité géographique de la main-d'œuvre	2	4	1	0	2	4	1	0
<b>Ensemble des priorités relatives à l'utilisation de la main-d'œuvre</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>17</b>
<b>Productivité du travail</b>								
Capital humain	16	13	20	15	16	13	20	17
Politiques de recherche-développement (R-D) et d'innovation	6	4	8	8	4	4	5	3
Réglementation des marchés de produits (RMP) : échanges et investissement direct étranger (IDE)	22	18	24	23	21	18	22	23
Subventions à l'agriculture et à l'énergie	4	6	2	3	4	6	1	3
Structure et efficacité du système fiscal	5	7	4	5	5	7	4	3
Efficacité des dépenses publiques	4	6	2	0	5	6	5	3
Efficacité globale	2	4	1	0	3	4	4	0
Efficacité du secteur des soins de santé	2	2	1	0	2	2	1	3
Infrastructures publiques	2	2	2	13	2	2	1	10
Infrastructure juridique et état de droit	1	0	1	5	1	0	2	7
Réglementation des marchés de capitaux	0	0	0	8	1	1	0	10
Politiques d'urbanisme/de zonage/du logement	1	2	0	3	1	2	0	3
<b>Ensemble des priorités relatives à la productivité</b>	<b>61</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>83</b>
<i>Nombre total de priorités<sup>4</sup></i>	<i>175</i>	<i>85</i>	<i>85</i>	<i>40</i>	<i>175</i>	<i>85</i>	<i>85</i>	<i>30</i>

1. Les pays de l'OCDE à revenu élevé sont ceux dont le PIB par habitant est supérieur à la médiane.

2. Les pays de l'OCDE à faible revenu sont ceux dont le PIB par habitant est inférieur à la médiane.

3. Les pays non membres de l'OCDE sont les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Colombie et la Lettonie en 2015, et uniquement les BRIICS en 2013.

4. La somme des priorités des pays de l'OCDE à revenu élevé et à faible revenu n'est pas égale à 175, car l'Union européenne (UE) considérée dans son ensemble n'est comptabilisée dans aucune de ces deux catégories.

travailleurs formels. La répartition des priorités est restée remarquablement stable pour les BRIICS, malgré l'accélération récente du rythme des réformes, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la fréquence des réformes destinées à améliorer la productivité, qui mettent plus de temps à produire leurs effets. L'ampleur des écarts d'indicateurs de performance et de politique par rapport aux pays de l'OCDE signifie aussi que des efforts de réforme plus intenses, probablement étalés sur une période prolongée, seront nécessaires pour que les autorités puissent pleinement donner suite à une priorité d'action donnée.

Le principal but d'*Objectif croissance* est d'aider les gouvernements à cerner l'ensemble de réformes structurelles le plus adapté aux problèmes de croissance auxquels ils sont confrontés à moyen terme. L'importance accordée dans le cadre des politiques nationales aux priorités retenues dans *Objectif croissance* varie d'un pays à l'autre. Néanmoins, une forte proportion d'entre elles correspondent aux engagements de réforme pris par les gouvernements des pays du Groupe des Vingt (G20) pour atteindre l'objectif de 2 points de pourcentage supplémentaires de croissance fixé dans le contexte du Plan d'action de Brisbane en novembre 2014 (voir l'encadré 1.4).

**Encadré 1.4. Les priorités d'Objectif croissance et l'engagement de rehausser la croissance du PIB de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 pris dans le cadre du Plan d'action de Brisbane**

Dans le cadre du Plan d'action de Brisbane de novembre 2014, le Groupe des Vingt (G20) s'est engagé à prendre de nouvelles mesures pour rehausser, d'ici à 2018, le taux de croissance de son PIB collectif de plus de 2 points de pourcentage par rapport à la trajectoire prévue dans l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI). Tous les pays du G20 ont présenté des stratégies nationales de croissance globales, incluant de nouveaux engagements en matière de réformes structurelles dans les domaines des marchés de produits, du marché du travail, des politiques publiques, ainsi de l'investissement et des échanges, axées sur la réalisation de cet objectif de 2 % de croissance supplémentaires.

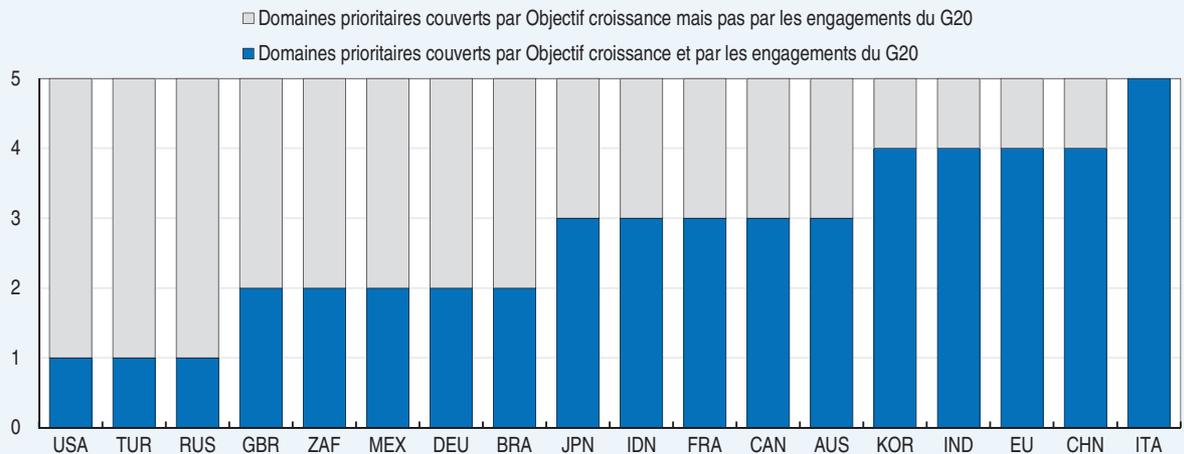
L'OCDE et le FMI ont fourni une évaluation objective commune de l'impact de ces nouveaux engagements. Celle-ci reposait sur l'ensemble d'indicateurs de politique structurelle et les analyses empiriques sous-jacentes faisant le lien entre des domaines de politique et de performance spécifiques qui sont utilisés dans *Objectif croissance*. L'OCDE et le FMI ont conclu que – si elles étaient pleinement mises en œuvre – les mesures de réforme proposées pourraient rehausser la croissance du PIB de l'ensemble des pays du G20 de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 (OCDE et FMI, 2014). Cela se traduirait par un surcroît de PIB de plus de 2 000 milliards USD à l'échelle mondiale, ce qui équivaut peu ou prou à la taille de l'économie australienne.

Dans quelle mesure les pays du G20 se sont-ils engagés à prendre des mesures dans les domaines prioritaires identifiés dans le cadre d'*Objectif croissance* ? Un indicateur simple pouvant être utilisé pour répondre à cette question est le degré de chevauchement entre les priorités cernées par l'OCDE et les engagements pris par les pays du G20 (voir le graphique ci-dessous). Dans la moitié environ des pays du G20 et dans l'Union européenne, au moins trois des cinq priorités d'*Objectif croissance* font l'objet d'engagements pris dans le cadre des stratégies de croissance globales, ce qui laisse à penser que les pays agissent dans nombre de domaines prioritaires.

Par ailleurs, cet indicateur laisse à penser que certains pays ne prennent aucune mesure dans plusieurs domaines prioritaires identifiés dans *Objectif croissance*. Cela tient en partie à l'horizon de 5 ans correspondant à l'objectif de croissance du G20, qui signifie que les priorités d'action à long terme retenues dans *Objectif croissance*, telles que des réformes de l'enseignement de base qui produisent leurs effets sur une période

**Encadré 1.4. Les priorités d'Objectif croissance et l'engagement de relever la croissance du PIB de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 pris dans le cadre du Plan d'action de Brisbane (suite)**

**Chevauchement entre les priorités d'Objectif croissance et les engagements du G20**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177345>

nettement supérieure à 5 ans, n'entrent pas dans le périmètre des engagements du G20. En conséquence, moins d'un tiers des priorités d'Objectif croissance relatives au développement des compétences et à l'enseignement recourent aux engagements du G20. S'agissant des autres grands domaines couverts par Objectif croissance, le degré de chevauchement est nettement plus élevé dans le cas de la réglementation des marchés de produits que dans celui des politiques du marché du travail. Il est indéniable que les pays du G20 ont pris des engagements importants dans le Plan d'action de Brisbane, mais il est clairement tout à fait possible d'adopter des politiques plus ambitieuses dans certains domaines prioritaires.

**Politiques visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre**

**Le redressement du marché du travail et les enjeux à court terme<sup>22</sup>**

La situation de l'emploi a commencé de s'améliorer, mais la route à parcourir est encore longue. Pour la zone OCDE dans son ensemble, le redressement de l'emploi vient juste de commencer : le taux d'emploi de la zone OCDE est actuellement inférieur de 1.8 point de pourcentage au niveau auquel il s'établissait au début de la crise financière mondiale, alors que cet écart était de 2.2 points au creux de la récession. Cependant, la situation diffère sensiblement suivant les pays. Dans la plupart des États membres de la zone euro, ainsi qu'au Danemark, le taux d'emploi est proche de son plus bas niveau depuis le début de la crise, et son redressement n'a pas encore commencé dans bien des cas. Le taux d'emploi est actuellement plus élevé qu'au début de la crise dans les pays où sa baisse a été modeste à la suite de la récession (en Allemagne et en Autriche, par exemple). Les taux d'emploi se sont légèrement redressés mais tendent à rester proches de leur point bas conjoncturel dans le reste des pays de l'OCDE, y compris aux États-Unis et au Japon. Les marchés du travail ont relativement bien résisté dans les économies de marché

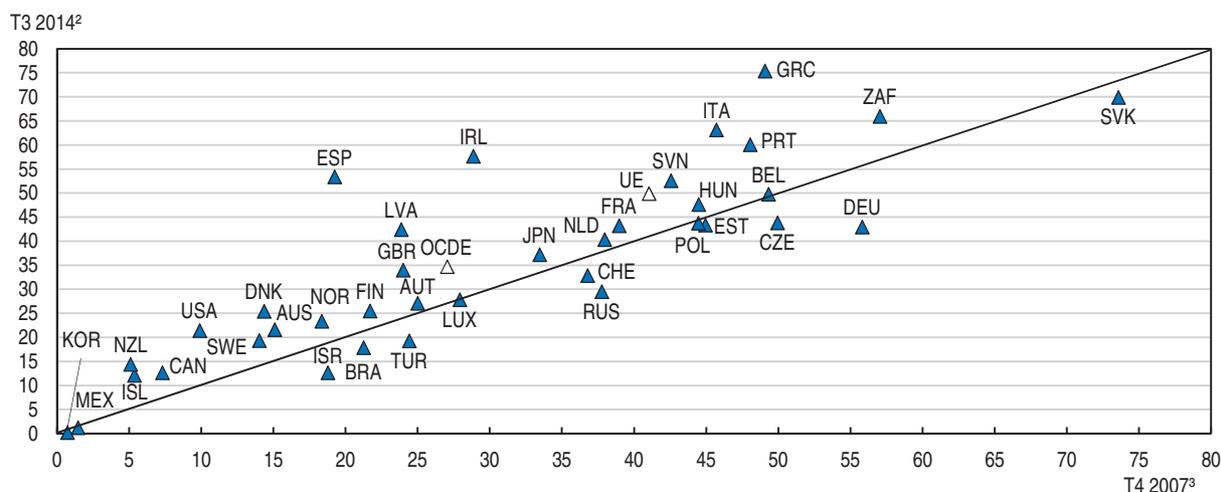
émergentes, sur lesquelles la crise mondiale a eu des effets plus modérés. Pourtant, le ralentissement récent de la croissance dans certains de ces pays est sans doute de mauvais augure pour l'évolution de ces marchés à court terme, notamment si ce ralentissement se traduit par une progression de l'économie informelle. Favoriser la création d'emplois dans le secteur formel peut contribuer à entretenir une croissance suffisamment vigoureuse pour que se poursuive la réduction des écarts de revenu par rapport aux pays avancés.

Le taux de chômage de l'ensemble de la zone OCDE a commencé à diminuer, d'après les dernières données disponibles. Dans les pays les plus durement touchés par la crise de la zone euro, en particulier, ainsi qu'aux États-Unis, le taux de chômage est aujourd'hui nettement inférieur à son point haut conjoncturel. L'amélioration plus marquée observée pour le chômage que pour l'emploi est imputable à la diminution du taux d'activité constatée dans plusieurs pays de l'OCDE, comme le Danemark, les États-Unis, l'Irlande et le Portugal. La question de savoir dans quelle mesure cette diminution tient à des facteurs conjoncturels par opposition à des facteurs tendanciels déjà à l'œuvre avant la crise (comme l'augmentation progressive de la scolarisation) a fait l'objet de nombreuses analyses et d'intenses débats dans le cas des États-Unis. À cet égard, les tentatives de d'évaluation quantitative se heurtent à l'incertitude considérable qui subsiste concernant l'importance du sous-emploi de la main-d'œuvre.

Le chômage de longue durée s'est sensiblement accru dans les pays qui ont été initialement durement touchés par la crise financière, y compris dans ceux où l'incidence de ce chômage était relativement faible avant la crise, comme l'Espagne, les États-Unis et la Lettonie (graphique 1.6). Dans d'autres pays, il reste obstinément élevé mais il est plus proche de son niveau d'avant la crise (en Afrique du Sud et en République slovaque), voire inférieur à ce niveau (en Allemagne). Prendre des mesures contre la forte hausse ou contre

### Graphique 1.6. L'incidence du chômage de longue durée reste élevée<sup>1</sup>

Chômeurs de longue durée (plus d'un an) en pourcentage du nombre total de chômeurs : T4 2007 et T3 2014



1. Pour les pays de l'OCDE, les données sont lissées à l'aide d'une moyenne mobile sur trois trimestres. L'agrégat OCDE est une moyenne pondérée des chiffres relatifs aux pays Membres, exception faite du Chili.
2. Les données se rapportent à 2013 pour Israël et au 1er trimestre 2014 pour la Fédération de Russie.
3. Les données se rapportent au 1er trimestre 2008 pour l'Afrique du Sud.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les enquêtes nationales trimestrielles sur la population active (date limite de collecte des données : 13 janvier 2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177357>

le niveau élevé du chômage de longue durée (ou contre les deux dans le cas de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie et du Portugal) constitue donc un impératif urgent et généralisé dans la zone OCDE.

Des analyses récentes indiquent qu'une partie de l'augmentation conjoncturelle du chômage est devenue structurelle dans plusieurs pays de l'OCDE. Il est possible que l'efficacité de l'appariement, c'est-à-dire la facilité avec laquelle les demandeurs d'emploi trouvent du travail et les offres d'emploi sont pourvues, se soit dégradée. Des données provisoires semblent indiquer que cela pourrait être le cas aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, où l'incidence du chômage de longue durée s'est sensiblement accrue depuis la crise ; cela reste cependant difficile à établir empiriquement et les résultats doivent être interprétés avec prudence. La dégradation de l'efficacité de l'appariement sur le marché du travail tient peut-être à l'accentuation des phénomènes d'inadéquation entre l'offre et la demande liés aux compétences, aux secteurs d'activité et aux régions. Elle peut cependant s'expliquer aussi par la possibilité qu'une partie des chômeurs de longue durée se décourage, et recherche donc moins activement un emploi, et que ces travailleurs fassent l'objet d'une discrimination de la part des employeurs.

Les recommandations de réforme d'*Objectif croissance* peuvent atténuer les effets potentiels à long terme de la crise sur le marché du travail. Un système bien intégré de politiques du marché du travail passives (comme les dispositifs de prestations de chômage) et actives (telles que les programmes d'aide à la recherche d'emploi, d'orientation et de formation) peut notamment faciliter le retour à l'emploi et améliorer l'adéquation entre les travailleurs et les emplois.

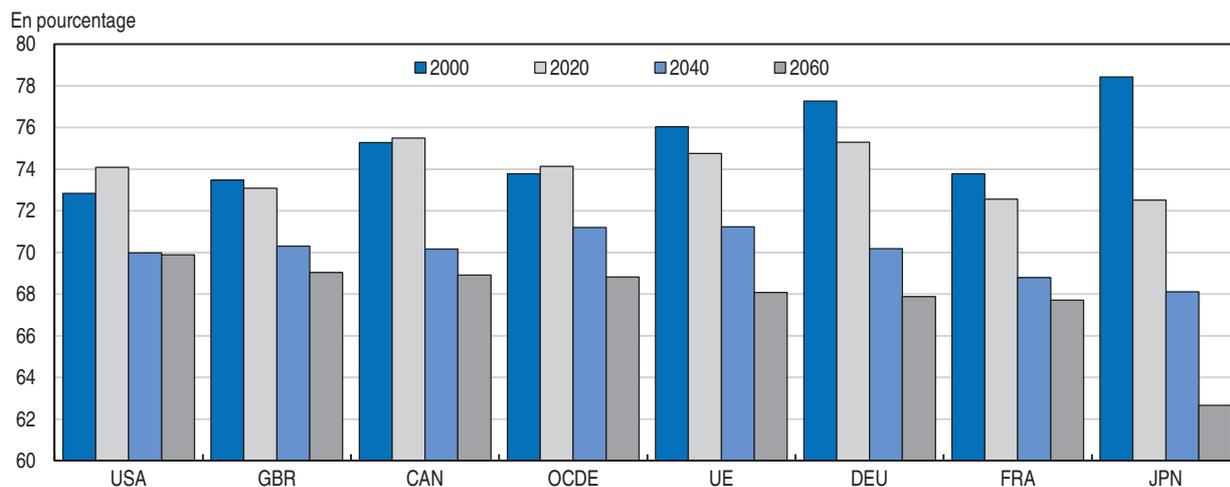
### ***Évolutions démographiques et enjeux à long terme***

Le dividende démographique prenant la forme d'une hausse des taux d'activité, d'une diminution du nombre d'enfants à charge et d'un recul de la proportion de personnes âgées est voué à disparaître peu à peu (graphique 1.7)<sup>23</sup>. La part de la population d'âge actif diminue au Japon depuis la fin des années 1990 et est proche de son point de retournement dans nombre d'autres pays de l'OCDE. Elle ne s'accroît plus en Chine, ce qui contraste avec la hausse continue attendue en Inde, du moins jusqu'en 2050. Entre 2010 et 2060, la population de l'OCDE devrait augmenter de 17 %, mais la population d'âge actif (les 15-74 ans) pourrait se contracter de 7 %, d'après les projections récentes élaborées pour le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a). Même si de nouvelles réformes des systèmes de retraite et du marché du travail peuvent rehausser les taux d'activité dans la zone OCDE de quelques points de pourcentage, la contribution de la main-d'œuvre à la croissance du PIB par habitant sera vraisemblablement proche de zéro en moyenne tout au long de la période dans les pays de l'OCDE.

Il est possible de remédier en partie à ce problème démographique en supprimant les obstacles à l'activité professionnelle liés aux politiques publiques, afin de mieux soutenir les choix individuels en matière d'offre de travail. Il faudrait faire de l'élargissement de la population active une priorité, en favorisant l'insertion sur le marché du travail des groupes sous-représentés, comme les femmes et les seniors. Des réformes dans ce domaine accéléreraient la croissance et la rendraient beaucoup plus inclusive. Les recommandations de réforme correspondantes formulées dans *Objectif croissance* couvrent différents domaines, comme les systèmes de prélèvements et de prestations mais aussi les dispositifs relatifs à la garde des enfants.

### Graphique 1.7. L'évolution démographique soulève de nouveaux problèmes du point de vue de la croissance

Population âgée de 15 à 74 ans rapportée à la population totale, 2000-60



Source : OCDE, Base de données à long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177367>

#### Système d'imposition – niveau des coins fiscaux sur le travail

Un niveau élevé d'imposition moyenne et surtout marginale des revenus du travail tend à peser sur l'offre de travail des individus, en exerçant un effet de contre-incitation à l'activité à temps plein. En outre, des coins fiscaux élevés sur le travail peuvent réduire la demande de main-d'œuvre des entreprises en faisant augmenter le coût du travail (en raison du niveau élevé des cotisations patronales de sécurité sociale ou des prélèvements sur les salaires). Par conséquent, ils vont de pair avec un niveau d'emploi et un nombre d'heures travaillées plus faibles, ainsi qu'un chômage plus élevé. Ces effets négatifs sont plus marqués pour les travailleurs confrontés surtout à des obstacles du côté de la demande sur le marché de l'emploi, généralement les jeunes et les personnes peu qualifiées, et pour ceux qui se heurtent à des obstacles du côté de l'offre, généralement les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés. Des mécanismes de sécurité sociale et d'imposition trop lourds et mal conçus constituent également des déterminants essentiels de l'emploi informel, correspondant à la fois à des obstacles du côté de la demande et du côté de l'offre sur le marché du travail.

Alléger les impôts sur le travail, notamment en réduisant les cotisations de sécurité sociale, constitue donc une priorité pour un grand nombre de pays avancés et d'économies de marché émergentes (tableau 1.2). Il arrive parfois que les contre-incitations financières au travail résultent des effets conjugués des impôts et des prestations, et non uniquement des impôts sur le travail – souvent dans des pays à revenu élevé caractérisés par un état providence relativement développé. Dans ces cas, il faudrait axer les réformes sur l'amélioration de la conception et de l'articulation des impôts et des prestations, ou sur l'utilisation de crédits d'impôt sur les revenus du travail, afin d'assurer une redistribution des revenus sans affaiblir pour autant les incitations au travail<sup>24</sup>.

Le rythme des réformes a été assez peu soutenu dans ce domaine (graphique 1.4), ce qui témoigne vraisemblablement de contraintes budgétaires. Afin d'éviter une dégradation des situations budgétaires, il est recommandé aux autorités de prendre de telles mesures dans le cadre de réformes plus vastes destinées à améliorer l'efficacité des systèmes d'imposition

Tableau 1.2. Fiscalité du travail et obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Système d'imposition – niveau des coins fiscaux sur le travail et interactions avec les prélèvements et prestations</b>																					
Réduire les coins fiscaux moyens/marginaux sur le travail		✓	✓				✓	✓		✓	✓	✓							✓		
Réduire les coins fiscaux sur le travail en réduisant les cotisations sociales		✓									✓	✓		✓							
Réduire les coins fiscaux marginaux sur le travail pour les hauts salaires																					
Réduire les coins fiscaux sur le travail pour les bas salaires		✓	✓			✓		✓				✓		✓							
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les bas salaires/mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà				✓										✓		✓	✓				✓
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les femmes/les deuxièmes apporteurs de revenu/les parents isolés						✓						✓				✓			✓		
<b>Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique autres que les prélèvements et prestations</b>																					
Élargir l'accès à des services de garde et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer le ciblage de l'action publique	✓					✓	✓					✓				✓			✓	✓	
Réformer les dispositifs de congé parental						✓															✓
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie
<b>Système d'imposition – niveau des coins fiscaux sur le travail et interactions avec les prélèvements et prestations</b>																					
Réduire les coins fiscaux moyens/marginaux sur le travail						✓											✓			✓	
Réduire les coins fiscaux sur le travail en réduisant les cotisations sociales												✓					✓				
Réduire les coins fiscaux marginaux sur le travail pour les hauts salaires										✓											
Réduire les coins fiscaux sur le travail pour les bas salaires		✓			✓							✓									
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les bas salaires/mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà		✓						✓					✓								✓
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les femmes/les deuxièmes apporteurs de revenu/les parents isolés		✓					✓				✓										
<b>Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique autres que les prélèvements et prestations</b>																					
Élargir l'accès à des services de garde et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer le ciblage de l'action publique			✓		✓	✓					✓	✓	✓	✓			✓				
Réformer les dispositifs de congé parental							✓														

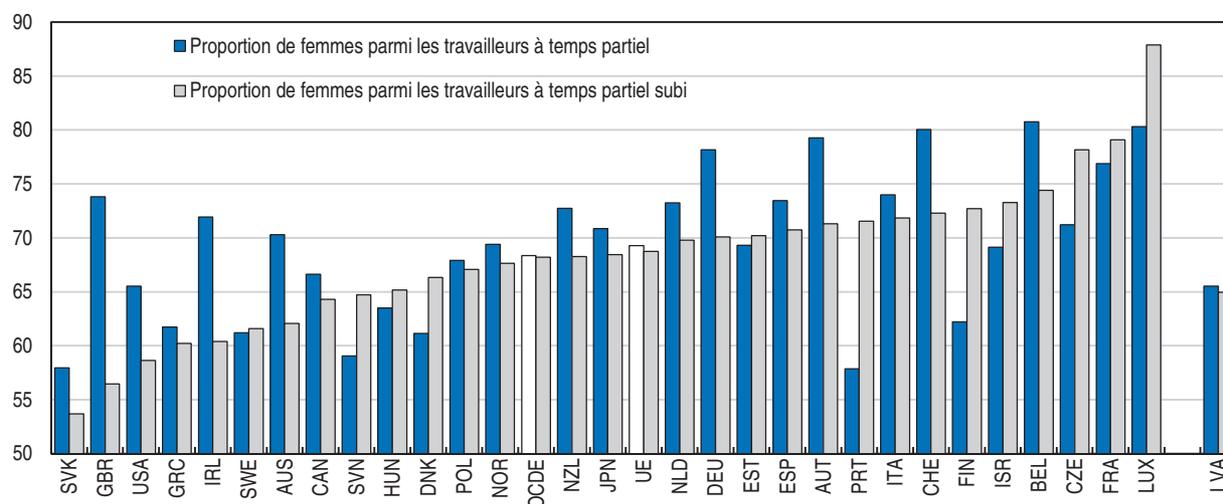
(voir la partie sur la productivité ci-après, où ce point est examiné de manière approfondie). Ces réformes consisteraient notamment à : i) élargir la base d'imposition, par exemple en éliminant de nombreuses exonérations d'impôt ; ii) combattre la fraude fiscale ; iii) simplifier le code des impôts ; et iv) procéder à un transfert de charge fiscale vers des sources de recettes créant moins de distorsions, comme les droits de succession, les impôts immobiliers, les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale, dont les effets préjudiciables sur la croissance et le bien-être s'avèrent plus limités (Arnold et al., 2011).

L'absence de réformes dans ce domaine pourrait être très coûteuse dans les circonstances actuelles. En effet, une lourde imposition des revenus du travail constitue souvent la contrepartie d'un niveau élevé de dépenses de protection sociale, financées dans une large mesure par des cotisations sociales qui pèsent essentiellement sur les revenus d'activité et le coût du travail (à tout le moins dans certains pays, dont la France). En conséquence, dans le contexte actuel d'endettement public élevé, renforcer l'efficacité des dépenses sociales ainsi que des systèmes d'imposition devrait figurer parmi les priorités de l'action publique. Dans la mesure où les réformes visant à alléger le coût de la protection sociale tout en améliorant l'efficacité du système sont difficiles à réaliser et peuvent mettre du temps à produire leurs effets (comme dans le cas des réformes des retraites), le coût de l'inaction à cet égard pourrait être très élevé.

### Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique

Une forte proportion de femmes est exclue du marché du travail dans plusieurs pays, alors que dans d'autres, elles sont surreprésentées parmi les travailleurs à temps partiel (subi) (graphique 1.8). Des recommandations sont formulées pour favoriser une augmentation du taux d'activité féminine ou du nombre d'heures travaillées par les femmes, lorsqu'ils sont particulièrement faibles et que cette faiblesse peut être attribuée à des politiques mal

Graphique 1.8. **Le travail à temps partiel est largement répandu parmi les femmes**<sup>1</sup>  
En pourcentage, 2013



1. Les travailleurs à temps partiel subi sont ceux qui travaillent à temps partiel soit parce qu'ils ne parviennent pas à trouver un emploi à temps plein, soit parce qu'ils ne peuvent pas effectuer plus d'heures dans le cadre de leur emploi actuel. Dans la plupart des pays, les travailleurs à temps partiel sont les personnes qui travaillent moins de 30 heures par semaine, exception faite du Japon (moins de 34 heures par semaine). Les données se rapportent à 2012 pour le Japon.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177371>

conçues. Cela passe par des politiques et des conditions de travail favorables à la vie de famille qui permettent aux pères et aux mères de trouver un juste équilibre entre leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales, et facilitent l'activité féminine. La majorité des recommandations de réforme formulées à cet égard relèvent de trois grands domaines – avec des orientations différenciées suivant le contexte de chaque pays (tableau 1.2) : i) le niveau et la conception des prélèvements et prestations, qui peuvent correspondre, par exemple, aux contre-incitations fiscales au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu, tels que les abattements d'impôt relatifs aux conjoints qui ne travaillent pas (comme en République slovaque) et les systèmes d'imposition commune<sup>25</sup> (comme en Allemagne) ; ii) le coût élevé et le ciblage insuffisant des services de garde d'enfants, qui se traduit par un accès limité à ces services (comme en Irlande) ; et iii) des dispositifs de congé parental mal conçus ou un faible taux de recours à ce type de congé dû, par exemple, à un manque de flexibilité des modes d'organisation du travail, lié notamment à un développement insuffisant du travail à temps partiel (comme en Corée)<sup>26</sup>.

Certaines réformes ont eu lieu dans ce domaine (graphique 1.4). Les gouvernements des pays de l'OCDE se sont surtout employés à développer progressivement les structures de garde d'enfants (OCDE, 2014a), mais les efforts déployés ont été très fragmentaires et l'accès des enfants des ménages défavorisés à ces structures reste limité, ce qui appelle un meilleur ciblage de l'action publique. La suppression des contre-incitations au travail à temps plein encore en place, en particulier pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés, permettrait d'instaurer un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et de réduire les inégalités entre hommes et femmes. Cela déboucherait sur des gains d'équité et de bien-être.

### *Prestations sociales et mesures destinées à faciliter le retour à l'emploi*

#### **Prestations de chômage, protection sociale et politiques actives du marché du travail**

**(PAMT).** L'objectif des prestations de chômage, de la protection sociale et des PAMT est de fournir une garantie de revenu adéquate pendant les périodes de chômage, tout en encourageant le retour à l'emploi dans une optique d'appariement efficient entre les travailleurs et les emplois. Cela passe par la conjonction de services d'orientation et de formation. La principale difficulté est de concevoir des systèmes de protection sociale permettant de réduire au minimum les arbitrages à opérer entre viabilité financière, adéquation et efficacité (Fall et al., 2014). Dans le contexte actuel, un grand nombre de pays doivent remédier à la hausse du chômage de longue durée avant qu'elle ne se transforme en augmentation du chômage structurel. Cela passe par des politiques ciblées sur les chômeurs de longue durée, telles qu'une approche plus intensive et personnalisée de la prise en charge des individus (fondée, par exemple, sur des entretiens directs réguliers et l'élaboration de plans d'action individuels) ainsi que des mesures permettant d'offrir des possibilités d'emploi qui contribuent à l'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle. À titre d'exemple de dispositif ciblé sur les chômeurs de longue durée, on peut citer le Programme pour l'emploi (*Work Programme*) au Royaume-Uni et la Phase d'expérience professionnelle (*Work Experience Phase*) en Australie<sup>27</sup>.

Comme on l'a vu plus haut, l'importance des PAMT est de plus en plus reconnue, ainsi qu'en témoigne le rythme soutenu des réformes dans ce domaine pendant la période consécutive à la crise. Malgré ces progrès encourageants, des réformes dans ce domaine sont encore nécessaires, avec des orientations différenciées en fonction des problèmes spécifiques à chaque pays au regard de leurs indicateurs de performance et de politique.

- La Belgique, la Finlande, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovénie doivent améliorer la conception et l'intégration des systèmes de prestations de chômage et d'activation, de façon à mieux favoriser le retour à l'emploi. Les taux de remplacement des revenus assurés par les prestations, tant pour le chômage de courte durée que de longue durée, sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE, alors que dans certains cas, les conditions d'octroi de ces prestations sont peu restrictives (Venn, 2012). Les mesures recommandées consistent notamment à : i) renforcer les liens entre les prestations, la recherche d'emploi et la participation à des dispositifs d'activation ; ii) évaluer systématiquement l'efficacité de ces dispositifs ; iii) rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps ; et iv) réduire la générosité globale des prestations de chômage et des autres transferts sociaux (y compris pour les inactifs).
- L'Afrique du Sud, l'Estonie, Israël, la République slovaque et le Royaume-Uni doivent renforcer leurs PAMT pour aider les actifs ayant des liens ténus avec le marché de l'emploi à trouver du travail et, si nécessaire, à acquérir des compétences adaptées. Il est recommandé en particulier aux autorités de mieux cibler les politiques publiques sur les groupes les plus à risque (notamment les jeunes et les personnes peu qualifiées), ainsi que de renforcer les mécanismes de responsabilisation et la coopération avec les employeurs.
- L'Espagne, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie et le Portugal ont connu une forte augmentation du chômage de longue durée par rapport au niveau d'avant la crise (graphique 1.6), et certains éléments laissent à penser que cela a pu réduire l'efficience de l'appariement entre offres et demandes d'emploi, du moins aux États-Unis. Ces pays devraient par conséquent consacrer davantage de ressources aux PAMT en général, mais les programmes devraient aussi être systématiquement évalués et des financements devraient être alloués à ceux qui contribuent le plus à renforcer l'employabilité des bénéficiaires. Comme on l'a évoqué plus haut, des politiques ciblées sur les chômeurs de longue durée, notamment des dispositifs de recyclage, sont nécessaires dans le contexte actuel, les autorités devant se focaliser sur les mesures qui fonctionnent le mieux dans chaque pays compte tenu de ses spécificités.
- La Corée, l'Italie, le Japon et le Portugal doivent élargir la couverture du système de protection sociale et développer les programmes de formation et d'orientation professionnelle, tout en prenant des mesures d'activation appropriées. Le caractère incomplet de la protection sociale est particulièrement problématique dans ces pays, compte tenu du fort dualisme du marché du travail, qui implique qu'une proportion importante de la population active (en général, les travailleurs ayant des contrats à durée déterminée) n'est pas couverte par le système. Ces lacunes dans la protection sociale peuvent entraver le retour à l'emploi et, par conséquent, nuire au fonctionnement du marché du travail et à l'appariement entre offres et demandes d'emploi : un dispositif de garantie de ressources inadapté peut réduire l'intensité de la recherche d'emploi, entraînant du même coup un découragement des chômeurs et les conduisant à se retirer du marché du travail. De manière plus générale, pour ce qui est du filet de sécurité sociale, la Grèce devrait veiller à ce que soit appliqué en temps voulu le dispositif de revenu minimum récemment adopté, en tirant les enseignements de sa phase pilote initiale.
- Il est recommandé à certaines économies de marché émergentes (Chili, Indonésie et Turquie) d'élargir la couverture de leur système de protection sociale, dans la mesure où son développement est relativement insuffisant, ce qui contribue à alimenter l'emploi informel. La Fédération de Russie devrait relever le niveau des prestations de chômage et

renforcer les politiques actives du marché du travail et les programmes de formation. De telles mesures contribueraient à réduire la forte incidence du chômage de longue durée (graphique 1.6) et, partant, amélioreraient l'adéquation entre les individus et les emplois et encourageraient l'accumulation de capital humain. Dans le cas de la Chine, il est recommandé aux autorités de réduire les obstacles à la mobilité et de permettre le redéploiement interne de la main-d'œuvre en renforçant les transferts et les services sociaux (en matière d'éducation et de soins de santé) destinés aux familles migrant à l'intérieur du pays.

**Systèmes de retraite et d'invalidité.** Depuis dix ans, la réforme des retraites constitue une priorité pour nombre de gouvernements. Des pays ont lancé d'importantes réformes dans ce domaine, notamment en relevant de l'âge de la retraite, en modifiant les modalités de calcul des droits à pension, et en prenant des mesures pour réaliser des économies dans le cadre de leur système de retraite. La crise a beaucoup contribué à accélérer ces réformes, qui ont constitué un des axes d'assainissement budgétaire, ainsi qu'une réaction aux pressions exercées par les marchés de capitaux pour que les pays montrent leur détermination à assurer la viabilité de la dette (OCDE, 2013a). Il n'est donc pas surprenant que les efforts déployés dans ce domaine aient été moins intensifs que pendant la période immédiatement postérieure à la crise (graphique 1.4).

Il faudrait maintenant que les enjeux à long terme l'emportent sur les considérations à court terme en tant que base des futures initiatives prises dans ce domaine. Les dépenses publiques au titre des retraites devraient s'accroître dans la grande majorité des pays avancés ainsi que dans plusieurs économies de marché émergentes au cours des quarante prochaines années (OCDE, 2013f ; OCDE, 2014a). Une telle évolution est naturelle, car l'allongement prévu de l'espérance de vie à 65 ans au cours du prochain demi-siècle conduira à une augmentation sensible du nombre de retraités par rapport à la situation actuelle. Il est aujourd'hui largement admis dans la plupart des pays que les systèmes de retraite et les dispositions qui les régissent doivent évoluer avec le temps, et notamment que l'âge de la retraite doit être ajusté en fonction de la longévité.

La nécessité de mettre en œuvre des réformes des retraites afin de stimuler la croissance en tirant vers le haut l'utilisation de la main-d'œuvre se fait plus pressante, et constitue donc une des priorités retenues pour certains pays dans *Objectif croissance* (tableau 1.3). Les pays en question se caractérisent par des taux d'activité relativement faibles et par des contre-incitations financières au maintien en activité des seniors. Les voies d'accès anticipé à la retraite (fondées, par exemple, sur des dérogations accordées aux chômeurs âgés et un assouplissement des règles d'admission au bénéfice des prestations en leur faveur) ont été fermées par un grand nombre de pays au cours des années 2000, et ces réformes ont effectivement permis de rehausser les taux d'emploi des seniors. Il existe néanmoins des exceptions, comme l'Autriche, la Belgique et la Pologne. S'agissant des autres pays pour lesquels une priorité a été retenue dans ce domaine, la plupart des recommandations portent sur le système général, et consistent par exemple à ajuster les prestations et l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie, et à assurer la neutralité actuarielle des prestations.

La réforme des retraites peut être examinée à la lumière d'autres objectifs que celui de la relance de la croissance du PIB : on peut citer notamment la nécessité d'assurer une couverture appropriée de la population, l'adéquation des pensions et la viabilité financière du système. La coexistence de ces objectifs conduit fréquemment à des arbitrages et des synergies, point qui est examiné de manière approfondie dans OCDE (2013f). Ainsi, une

Tableau 1.3. Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT)

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Prestations de chômage/protection sociale et PAMT</b>																					
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation			✓							✓	✓							✓			
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)			✓							✓						✓					✓
Accroître la couverture ou la générosité des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux	✓				✓								✓					✓			
Étendre la couverture des prestations de chômage ainsi que des programmes de formation et d'orientation professionnelle, par exemple aux travailleurs non réguliers																		✓	✓	✓	
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant le ciblage des PAMT								✓					✓			✓		✓			
Mettre l'accent sur les programmes convenablement ciblés de formation/de recyclage								✓			✓		✓			✓		✓			
Renforcer le suivi et l'évaluation des services publics de l'emploi (SPE)											✓		✓			✓		✓			
Élargir/cibler les services de placement								✓									✓				
<b>Régimes de retraite et d'invalidité</b>																					
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)		✓	✓				✓			✓					✓						✓
Relever l'âge légal ou minimum de la retraite			✓							✓											
Allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations																					✓
Ajuster les prestations/l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie		✓								✓					✓						✓
Améliorer la transférabilité des droits à pension									✓												
Revoir les critères d'accès aux régimes d'invalidité, renforcer les contrôles et améliorer leur intégration avec les PAMT		✓					✓	✓													

Tableau 1.3. Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT) (suite)

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	China	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
<b>Prestations de chômage/protection sociale et PAMT</b>																						
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation		✓																				
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)						✓	✓															
Accroître la couverture ou la générosité des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux												✓				✓			✓		✓	
Étendre la couverture des prestations de chômage ainsi que des programmes de formation et d'orientation professionnelle, par exemple aux travailleurs non réguliers						✓																
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant le ciblage des PAMT						✓	✓		✓				✓	✓						✓		
Mettre l'accent sur les programmes convenablement ciblés de formation/de recyclage		✓				✓	✓		✓												✓	✓
Renforcer le suivi et l'évaluation des services publics de l'emploi (SPE)						✓			✓				✓									
Élargir/cibler les services de placement							✓															✓
<b>Régimes de retraite et d'invalidité</b>																						
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)					✓			✓														
Relever l'âge légal ou minimum de la retraite					✓			✓				✓										
Allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations								✓				✓										
Ajuster les prestations/l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie												✓										
Améliorer la transférabilité des droits à pension																						
Revoir les critères d'accès aux régimes d'invalidité, renforcer les contrôles et améliorer leur intégration avec les PAMT		✓		✓						✓				✓								

diminution de la générosité du système de retraite peut inciter les individus à rester en activité et renforcer la viabilité financière du système, mais elle réduira vraisemblablement l'adéquation des revenus des retraités. En revanche, un élargissement de la couverture des régimes de retraite professionnels atténue les pressions exercées sur le budget de l'État par le financement des retraites et contribue à diversifier les risques et à améliorer l'adéquation des revenus des retraités.

Réduire le nombre de retraits précoces du marché du travail en réformant les retraites pourrait entraîner un recours accru aux autres possibilités de sortie de la population active, comme les régimes d'assurance maladie et d'invalidité. Ces régimes sont parfois utilisés de manière abusive et mal ciblés, mais ils sont nécessaires pour assurer un revenu adéquat aux individus dont l'état de santé ne leur permet pas, de manière temporaire ou durable, de travailler ou de rechercher un emploi. Des réformes ont été menées à bien récemment, notamment en raison de la crise et de la nécessité de réduire les risques de retrait du marché de travail via les régimes d'invalidité. Les recommandations dans ce domaine sont fréquentes pour les pays nordiques (tableau 1.3), où la forte prévalence de l'incapacité constitue de longue date un problème majeur. Une importance prioritaire devrait aussi être accordée à la réforme du régime d'invalidité aux États-Unis, où cette question est devenue problématique plus récemment. De fait, les données disponibles amènent à penser que l'augmentation de l'incapacité (autodéclarée) pourrait expliquer environ un tiers du recul du taux d'activité observé depuis le début de la crise (OCDE, 2014d)<sup>28</sup>. Les autorités devraient se fixer pour priorité de mieux veiller au respect des conditions d'accès aux régimes d'invalidité et, le cas échéant, durcir ces conditions. L'amélioration de l'aménagement des lieux de travail et des services de réadaptation, une collaboration plus étroite avec les services de l'emploi et des mesures d'activation soigneusement conçues peuvent favoriser le retour à l'emploi<sup>29</sup>.

### **Réglementation du marché du travail et conventions collectives**

**Protection de l'emploi.** Une législation stricte en matière de protection de l'emploi peut ralentir le processus de redéploiement des ressources en main-d'œuvre et la croissance de la productivité globale, car elle accroît les coûts d'ajustement des effectifs pour les entreprises (Haltiwanger et al., 2006 ; Bassanini et al., 2009 ; Autor et al., 2007). Il est également possible que ses effets préjudiciables sur l'entrepreneuriat et l'investissement à risque dans le capital intellectuel se soient accentués, comme l'indique une étude récente (Andrews et al., 2013). Cela dit, la protection de l'emploi est susceptible de renforcer l'implication des salariés et les incitations des entreprises à investir dans le capital humain qui leur est spécifique, ce qui peut se traduire par une croissance intra-entreprise de la productivité (Boeri et al., 2014).

Les pays de l'OCDE paraissent faire une pause en matière de réformes, qui fait suite à une période d'importants changements dans un certain nombre d'entre eux<sup>30</sup>. On observe une tendance claire à la réduction de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi depuis dix ans, qui concerne essentiellement les règles applicables aux licenciements individuels et collectifs. Entre 2008 et 2013, en particulier, plus d'un tiers des pays de l'OCDE ont assoupli dans une certaine mesure ces dispositions, les réformes ayant été concentrées dans les pays aux règles les plus rigoureuses au début de la période considérée. En outre, les principales interventions depuis 2008 ont consisté à limiter les possibilités de réintégration en cas de licenciement abusif et à allonger la durée de la période d'essai. D'après les travaux empiriques publiés sur la question, ce sont généralement ces aspects de la législation sur la protection de l'emploi qui influent le plus

sur les flux bruts de main-d'œuvre en général, et sur la transition d'un emploi à un autre en particulier (Bassanini et Garnero, 2013).

Seules des mesures limitées ont été prises concernant les contrats temporaires, ce qui contraste de façon marquée avec les évolutions intervenues au cours des années 90 et au début des années 2000. Dans nombre de pays, l'embauche sous contrat temporaire a alors été déréglementée dans une large mesure, tandis que les fortes restrictions applicables aux contrats réguliers ont été maintenues. Ces réformes ont fortement contribué à accentuer le dualisme du marché du travail, qui se caractérise par le fait que les travailleurs en marge tendent à passer d'un contrat temporaire à un autre, tandis que les travailleurs intégrés jouissent d'un niveau élevé de protection et d'une plus grande stabilité de l'emploi. Les travaux empiriques publiés sur la question mettent nettement en évidence les conséquences négatives de ce dualisme, aussi bien en termes d'efficacité que d'équité<sup>31</sup>. Cela laisse à penser que les responsables de l'action publique sont de plus en plus conscients qu'il est dangereux de faciliter les ajustements de main-d'œuvre en agissant sur le seul levier des contrats temporaires, et qu'ils cherchent désormais à trouver un nouvel équilibre entre l'exigence de flexibilité et le besoin de sécurité de l'emploi.

Malgré les progrès réalisés, des réformes dans ce domaine sont encore nécessaires dans plusieurs pays. L'accent est mis sur la simplification des procédures et la réduction des coûts associés aux licenciements, mais aussi sur le renforcement de la protection des individus (par opposition à la protection des emplois). Dans cette optique, il faut mettre en place un système adéquat de garantie de ressources pour les chômeurs, ainsi que des services efficaces d'accompagnement en matière de recherche d'emploi et d'aide au retour à l'emploi. Par conséquent, les recommandations concernant la protection de l'emploi s'inscrivent souvent dans le cadre de programmes plus vastes de réformes du marché du travail – avec des orientations différentes en fonction des problèmes et des lacunes spécifiques à chaque pays. Les priorités dans ce domaine portent souvent également sur l'efficacité des procédures de règlement des différends, car il s'agit d'un déterminant clé du coût et de l'efficacité de la protection de l'emploi<sup>32</sup>. Régler rapidement les litiges (soit par le biais de mécanismes précontentieux de règlement des différends, soit par une conciliation au stade de la mise en état), au lieu d'attendre l'issue d'une procédure judiciaire, permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. L'établissement de tribunaux ou de procédures spécialisés pour les affaires de licenciement abusif (comme il en existe actuellement dans plus de la moitié des pays de l'OCDE) et le recours à des mécanismes alternatifs de règlement des différends sont des options envisageables pour accroître l'efficacité et l'efficacité des consultations.

Réformer la protection de l'emploi constitue un enjeu commun aux pays avancés et aux économies de marché émergentes (tableau 1.4) :

- Des mesures de réforme de ce type sont encore recommandées dans nombre de pays européens, bien que certains d'entre eux aient pris des mesures significatives au cours de la période consécutive à la crise (voir la partie précédente et OCDE, 2013a ; 2013e).
- Elles devraient se voir accorder une grande importance en Corée et au Japon, où les progrès ont été fragmentaires. Ces pays pâtissent aussi d'un dualisme généralisé du marché du travail, qui contribue, dans leur contexte spécifique, à exclure les femmes.
- Ces mesures de réforme sont souvent recommandées pour les économies de marché émergentes, où peu d'initiatives ont été prises dans ce domaine, comme on l'a vu plus haut. La lourdeur des coûts de licenciement et d'embauche dans ces pays renforce

Tableau 1.4. Réglementation du marché du travail et conventions collectives

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Protection de l'emploi</b>																					
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail					✓						✓	✓						✓	✓	✓	
Accélérer les procédures judiciaires/améliorer l'efficacité des procédures de règlement des différends											✓							✓	✓	✓	
Réduire les délais de préavis ou les indemnités de licenciement					✓																✓
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs											✓										✓
Garantir l'application du droit du travail																	✓				
<b>Salaires minimums et systèmes de négociations salariales</b>																					
Réduire le coût minimum du travail/permètre sa différenciation selon l'âge ou la région																					
Réduire ou éliminer l'extension administrative des conventions collectives/favoriser les négociations salariales au niveau de l'entreprise			✓																		
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Bésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie
<b>Protection de l'emploi</b>																					
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail										✓	✓							✓			
Accélérer les procédures judiciaires/améliorer l'efficacité des procédures de règlement des différends		✓																			
Réduire les délais de préavis ou les indemnités de licenciement		✓										✓								✓	
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs		✓								✓								✓	✓		
Garantir l'application du droit du travail																					
<b>Salaires minimums et systèmes de négociations salariales</b>																					
Réduire le coût minimum du travail/permètre sa différenciation selon l'âge ou la région									✓				✓				✓		✓		✓
Réduire ou éliminer l'extension administrative des conventions collectives/favoriser les négociations salariales au niveau de l'entreprise						✓			✓												

l'emploi informel subi. Une réduction de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi, conjuguée à un renforcement de la protection des revenus, passant par un élargissement de la couverture des systèmes d'assurance sociale, constitue un des moyens de faire reculer l'emploi informel. L'application du droit du travail peut aussi poser problème dans les pays à faible revenu, problème auquel on peut en partie remédier en étoffant les services d'inspection du travail ou en ciblant mieux leur action.

**Salaires minimums et systèmes de négociations salariales.** L'emploi faiblement rémunéré constitue un problème lorsqu'il va de pair avec des phénomènes de pauvreté laborieuse, ou correspond à des situations où les travailleurs ne sont pas en mesure d'obtenir des salaires conformes à leur productivité ou de trouver des emplois leur permettant d'utiliser pleinement leurs compétences. C'est sans doute le cas en Allemagne et aux États-Unis : la proportion de travailleurs à bas salaire (c'est-à-dire d'actifs gagnant moins de deux tiers du salaire médian) est proche d'un cinquième en Allemagne et d'un quart aux États-Unis. En vue de remédier à ce problème, l'Allemagne a récemment mis en place un salaire minimum légal national, et les États-Unis ont sensiblement relevé le salaire minimum fédéral (qui s'applique sur tout le territoire national, indépendamment des niveaux de salaire minimum éventuellement définis par les administrations infranationales).

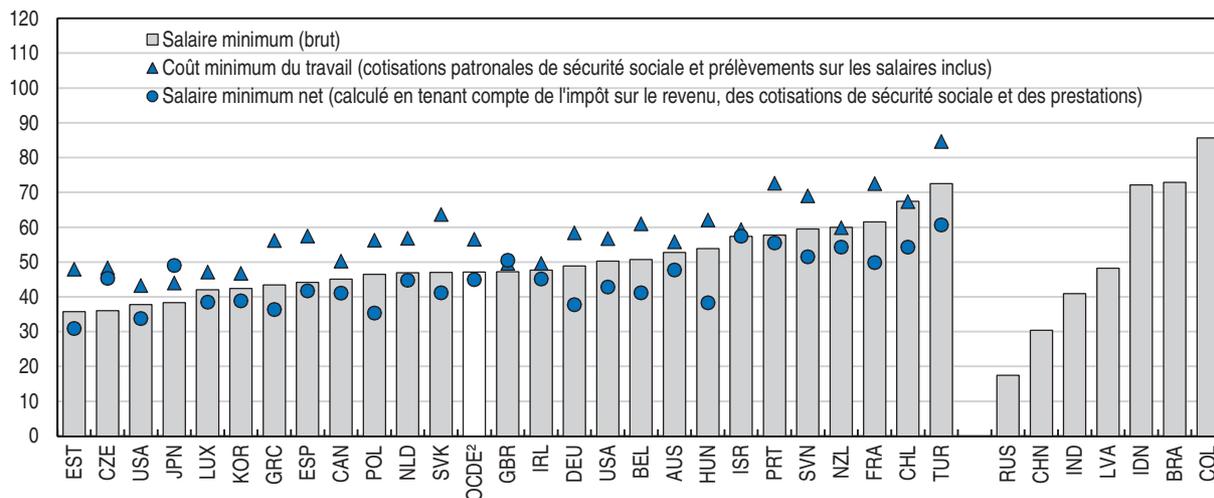
Quels que soient les avantages de ce type de mesures, la fixation du niveau du salaire minimum revient à trouver un juste équilibre. Un *salaire minimum net* (c'est-à-dire la rémunération nette effectivement perçue, une fois déduits les impôts et cotisations de sécurité sociale acquittés et ajoutées les éventuelles prestations reçues) trop faible risque de se traduire par un niveau de vie inadéquat, et d'être inefficace en termes d'incitation au travail pour les individus en marge du marché de l'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés. Inversement, un *coût minimum du travail* (c'est-à-dire le coût brut d'un travailleur rémunéré au salaire minimum, une fois pris en compte les prélèvements sur salaire et les cotisations patronales de sécurité sociale) trop élevé peut réduire les incitations des entreprises à embaucher ou à régulariser la situation de leurs employés. Les préférences des pays sont assez différentes dans ce domaine (graphique 1.9 et OCDE, 2014d).

Les politiques publiques et les institutions peuvent contribuer à éviter que les salaires minimums ne soient trop élevés et à réduire au minimum leurs éventuels effets négatifs sur l'emploi. Pour ce faire, les pouvoirs publics peuvent<sup>33</sup> : i) instaurer des salaires minimums différenciés (selon l'âge pour tenir compte des différences d'expérience<sup>34</sup>, et selon la région pour tenir compte des différences de niveau de revenu moyen) ; ii) charger un organisme indépendant de fixer le niveau des salaires minimums ; iii) établir des taux préférentiels de prélèvements pour réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux au niveau du salaire minimum ; et iv) mettre en place des prestations liées à l'exercice d'un emploi pour les travailleurs faiblement rémunérés afin d'éviter des augmentations nominales du salaire minimum et, partant, de réduire le coût réel du travail au niveau du salaire minimum<sup>35</sup>. Des réformes dans ce domaine sont recommandées pour les pays où des dispositifs de salaire minimum mal conçus semblent peser sur l'emploi des travailleurs peu qualifiés ou sur l'emploi formel (tableau 1.4).

Les coûts de main-d'œuvre peuvent aussi être portés à des niveaux préjudiciables à l'emploi par les conventions collectives qui, dans certains pays, sont étendues administrativement aux travailleurs et aux employeurs qui ne sont pas parties aux négociations et aux accords initiaux (et qui peuvent parfois se trouver dans des secteurs et des régions différents). Les recommandations mettent l'accent sur la réduction ou

Graphique 1.9. **Les salaires minimums sont très disparates dans les pays de l'OCDE et les BRIICS<sup>1</sup>**

Ratio du salaire minimum au salaire médian à temps plein, 2012



1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du ratio du salaire minimum au salaire médian effectifs, sauf dans le cas de l'Allemagne et des États-Unis (pour lesquels le ratio est celui qui serait observé après concrétisation des projets de réformes actuels). Le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire moyen dans le cas de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie et de l'Inde. Les données se rapportent à 2013 pour les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Lettonie et la Colombie, et à 2009-10 pour l'Inde.

2. Ratio médian pour l'ensemble des pays représentés sur le graphique.

Source : OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris ; Base de données des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale et Bureau national des statistiques (BNS) de Chine ; Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), Enquête nationale auprès d'un échantillon de ménages (Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios) ; Organisation internationale du travail (OIT), *Base de données sur la législation des conditions de travail et d'emploi* ; ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie et Office central des statistiques (BPS, Badan Pusat Statistik) d'Indonésie ; Service fédéral des statistiques de Russie (ROSSTAT) ; et Rani, U., P. Belser, M. Oelz et S. Ranjbar (2013), « Minimum wage coverage and compliance in developing countries », *International Labour Review*, vol.152, n° 3-4.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177380>

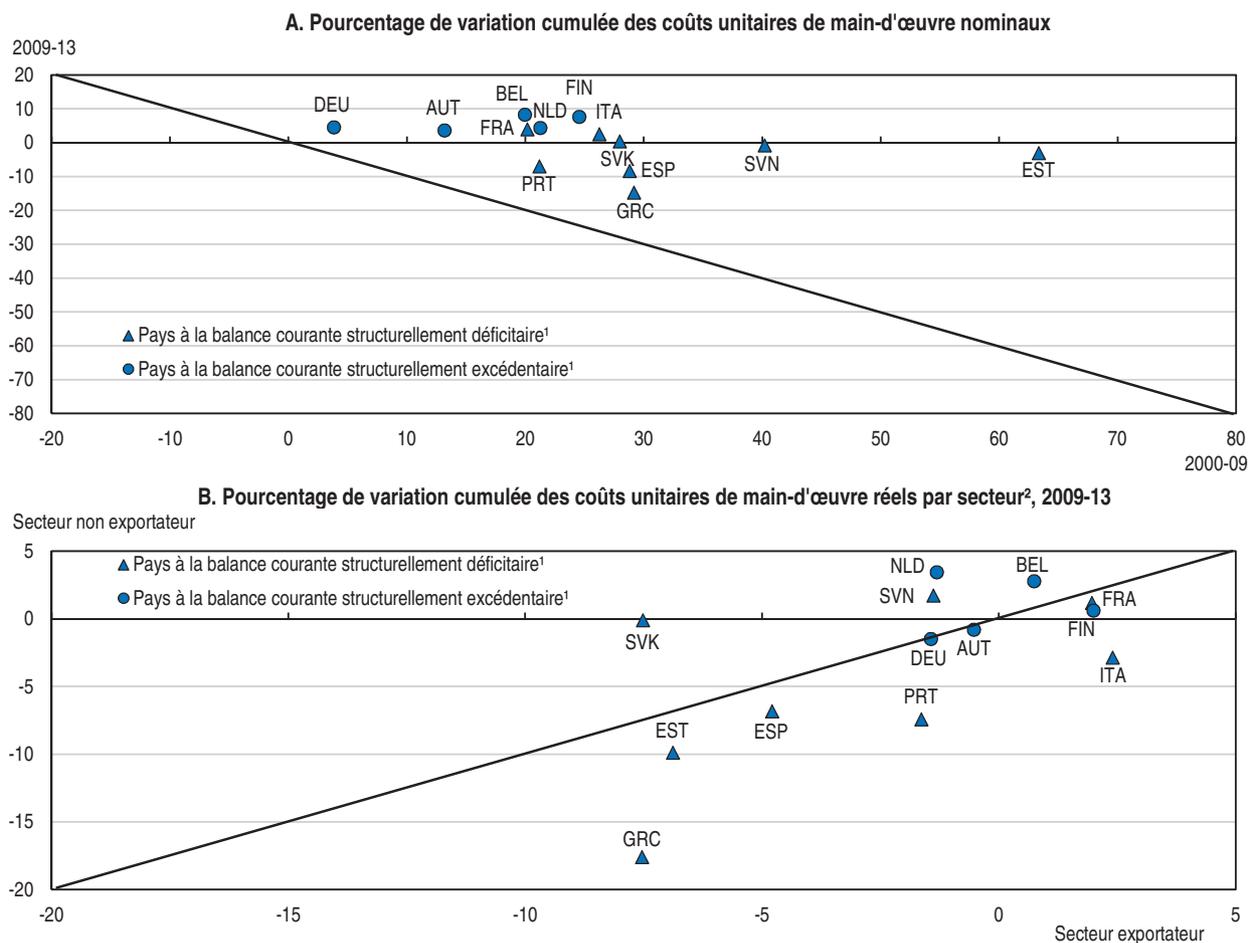
l'élimination de l'extension automatique des accords salariaux et, de manière plus générale, sur la promotion des négociations salariales au niveau de l'entreprise (tableau 1.4). Des réformes en ce sens renforcent la réactivité des salaires à la situation du marché du travail et contribuent à préserver l'emploi en période de récession.

Malgré le ralentissement récent des réformes engagées dans ce domaine (voir le graphique 1.4), les mesures antérieures pourraient avoir contribué à la baisse sensible des coûts unitaires de main-d'œuvre observée depuis 2009 en Espagne, en Grèce et au Portugal<sup>36</sup>. Cependant, ce recul reste modeste par rapport à l'augmentation qui, au cours de la période antérieure à la crise, avait conduit à des pertes importantes de compétitivité dans ces pays et dans d'autres États membres de la zone euro (graphique 1.10, partie A).

Il est souhaitable de continuer à surveiller les effets des réformes mises en œuvre dans ce domaine, et les pouvoirs publics doivent être prêts à prendre des mesures complémentaires si les résultats se dégradent<sup>37</sup>. Un suivi de l'évolution des inégalités de revenus s'impose également pour garantir une répartition équitable des coûts et des avantages de ces réformes. De nouveaux ajustements fondés sur des réductions de salaires pourraient être difficiles à réaliser dans la conjoncture actuelle<sup>38</sup>. Le rétablissement de la compétitivité dans les pays périphériques de la zone euro exige des mesures complémentaires destinées à stimuler la concurrence sur les marchés des produits et à faciliter le redéploiement des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs<sup>39</sup>.

- Les prix finissent par s'ajuster à l'évolution des salaires. Pourtant, les données disponibles laissent à penser que les baisses nominales des salaires ne se sont pas encore totalement répercutées sous forme de baisse des prix dans les pays de la périphérie de la zone euro où les ajustements des salaires nominaux ont été importants : les coûts unitaires de main-d'œuvre réels ont eu tendance à diminuer, et cette diminution tend à être concentrée dans une large mesure dans le secteur non exportateur. Cela laisse à penser que le recul des salaires nominaux, en particulier dans le secteur non exportateur, ne s'est pas totalement répercuté sous forme de baisse des prix, entraînant une diminution de la part du travail dans le revenu total des facteurs (graphique 1.10, partie B, et OCDE, 2014e). Cela tient vraisemblablement à une concurrence limitée sur les marchés de produits dans le secteur

Graphique 1.10. Les pays du sud de la zone euro ont regagné en partie le terrain perdu en termes de compétitivité



1. Les pays sont classés en fonction de leur solde des paiements courants avant la crise financière mondiale (2007). La dernière année connue est 2012 pour l'Autriche, l'Estonie, la France, l'Italie, le Portugal et la République slovaque.
2. Le secteur exportateur recouvre l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, la réparation d'automobiles et de motos, le transport et l'entreposage, l'information et la communication, les activités financières et d'assurance, les activités immobilières, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, ainsi que les activités de services administratifs et de soutien. Le secteur non exportateur recouvre la construction, les activités d'hébergement et de restauration, l'administration publique et la défense, la sécurité sociale obligatoire, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, les arts, spectacles et activités récréatives, les autres activités de services, les activités des ménages en tant qu'employeurs, les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre, ainsi que les activités des organisations et organismes extraterritoriaux.

Source : OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177394>

non exportateur. Comme on le verra ci-après, les réformes des marchés des produits sont des compléments nécessaires des réformes du marché du travail dans ce contexte, car elles améliorent la réactivité des prix aux évolutions salariales.

- Le rééquilibrage de l'économie passe par un transfert d'activité et d'emplois des secteurs non exportateurs vers les secteurs exportateurs. Là encore, les données disponibles laissent à penser que ce redéploiement a été particulièrement lent dans les pays de la périphérie de la zone euro, peut-être en raison de problèmes d'inadéquation des compétences (OCDE, 2014e). Dans ces conditions, des réformes des PAMT sont aussi nécessaires, en particulier concernant les programmes de formation et d'initiation à la vie professionnelle.

### **Politiques du logement, d'urbanisme et de zonage**

Un cadre institutionnel mal conçu concernant la réglementation des biens immobiliers (à usage résidentiel ou commercial) et de l'utilisation des sols peut être préjudiciable à la mobilité des ressources en main-d'œuvre et en capital, souvent en faussant la réactivité des prix aux évolutions de l'offre et de la demande dans le secteur de la construction. Les recommandations spécifiques aux pays formulées dans ce domaine visent à renforcer à la fois l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité du travail (tableau 1.5)<sup>40</sup>. Comme dans d'autres domaines de l'action publique, certaines recommandations peuvent soulever des problèmes d'arbitrage avec d'autres objectifs, en particulier en matière d'équité (voir le chapitre 2). On peut citer à cet égard l'exemple du logement social, qui constitue un outil important pour améliorer l'accès à des logements abordables parmi les ménages vulnérables, mais peut faire obstacle à la mobilité des travailleurs.

Les principales voies par lesquelles des distorsions liées à l'action publique peuvent peser sur l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité sont les suivantes (voir le chapitre 4 dans OCDE, 2011a) :

- Une réglementation excessive des loyers conduit à un développement insuffisant des marchés locatifs (comme en Suède), ce qui freine la mobilité et le redéploiement de la main-d'œuvre, et réduit en conséquence l'adéquation entre les travailleurs et les emplois. Il en résulte un affaiblissement de la productivité et un renforcement du chômage.
- Des règles excessivement strictes en matière d'urbanisme et de zonage peuvent entraîner une augmentation du niveau et de la volatilité des prix des logements (comme au Royaume-Uni) et, partant, constituer un facteur d'instabilité économique et financière. Elles pèsent également sur la productivité dans la mesure où elles affaiblissent la concurrence – notamment dans des secteurs comme le commerce de détail.
- Le traitement fiscal préférentiel accordé aux propriétaires-occupants (correspondant, par exemple, à un régime de déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaire conjugué à la non-imposition des loyers imputés, comme aux États-Unis) constitue une forme inefficace d'aide publique : elle contribue à fausser la répartition des ressources en capital, ce qui réduit la productivité et accentue les tensions sur les prix des logements, créant un risque de formation de bulle sur le marché de l'immobilier d'habitation. En outre, ce type de subvention fiscale représente généralement un transfert régressif, car les ménages à bas revenu sont moins susceptibles d'en bénéficier (Cournède et al., 2013).

Tableau 1.5. Politiques du logement, d'urbanisme et de zonage

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg		
Supprimer les obstacles à l'expansion d'un marché du logement privé/assouplir la réglementation des loyers							✓																
Améliorer le ciblage ou réduire l'utilisation des aides au logement/améliorer le ciblage du logement social							✓																
Réduire/éliminer les avantages fiscaux relatifs à l'investissement en logements/réformer la fiscalité immobilière							✓	✓														✓	
Assouplir/réformer les restrictions en matière d'utilisation des sols, de zonage et d'urbanisme <sup>1</sup>							✓			✓							✓					✓	
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud	
Supprimer les obstacles à l'expansion d'un marché du logement privé/assouplir la réglementation des loyers		✓			✓		✓			✓													
Améliorer le ciblage ou réduire l'utilisation des aides au logement/améliorer le ciblage du logement social		✓					✓																
Réduire/éliminer les avantages fiscaux relatifs à l'investissement en logements/réformer la fiscalité immobilière		✓		✓	✓					✓				✓									
Assouplir/réformer les restrictions en matière d'utilisation des sols, de zonage et d'urbanisme <sup>1</sup>		✓			✓					✓			✓						✓				

1. Pour la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède, cette recommandation vise essentiellement à renforcer la productivité, mais elle est couverte ici pour simplifier la présentation.

## Politiques visant à améliorer la productivité du travail

### Enjeux à court terme

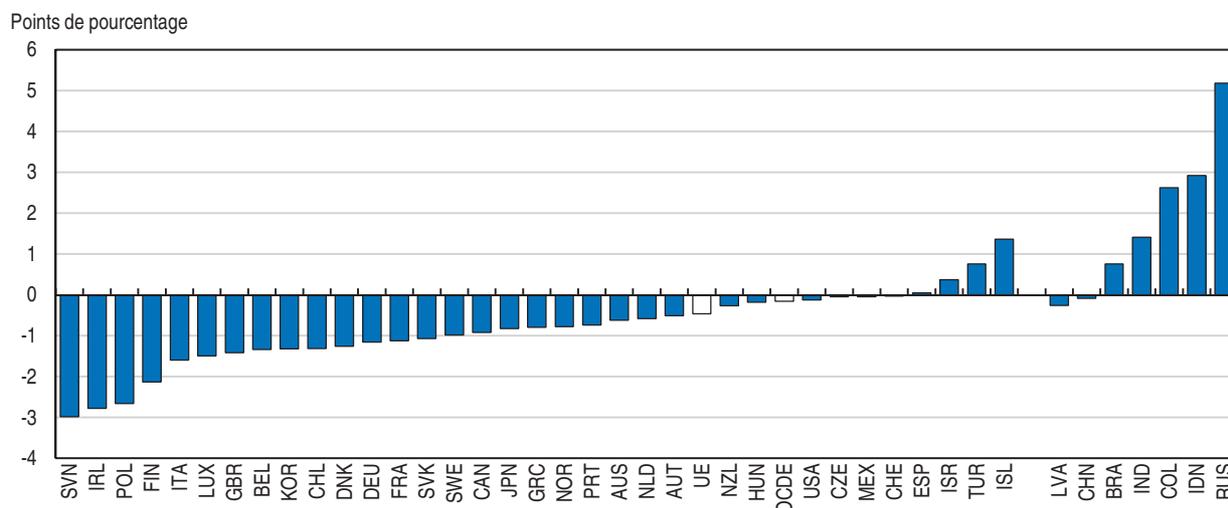
La croissance de la productivité du travail a été en général négative dans la grande majorité des pays de l'OCDE pendant la crise, notamment du fait de la rétention de main-d'œuvre. Le redressement progressif de la demande globale a permis des gains de productivité durant la phase initiale de la reprise, mais ceux-ci sont restés modestes dans la plupart des pays. Un des facteurs contribuant au lent redressement de la productivité du travail est le redémarrage laborieux de l'investissement fixe, surtout par rapport aux précédents épisodes de reprise (OCDE, 2014g). Les politiques macroéconomiques peuvent contribuer à stimuler l'investissement en soutenant la demande. Les politiques structurelles peuvent aussi jouer un rôle dans l'amélioration des perspectives à court terme, notamment en réduisant les incertitudes concernant l'état de l'économie, l'évolution future des politiques publiques et les conditions de financement extérieur. Les pays devraient également s'efforcer de manière coordonnée de remédier aux dysfonctionnements qui subsistent dans le système financier et veiller à ce que les bilans bancaires retrouvent un niveau de qualité satisfaisant. Les actions que mèneront les différents pays dans les domaines identifiés comme prioritaires contribueront aussi vraisemblablement à stimuler l'investissement, notamment la levée des restrictions auxquelles sont confrontés les investisseurs étrangers, ainsi que de celles qui entravent le financement des projets d'infrastructure.

### Enjeux à long terme

Au-delà des évolutions conjoncturelles, certains éléments font ressortir un ralentissement général de la croissance de la productivité au cours des années 2000 par rapport à la décennie précédente (graphique 1.11). Dans une perspective à long terme, la croissance de

Graphique 1.11. **La productivité tendancielle du travail a ralenti dans une majorité de pays de l'OCDE depuis les années 90**

Écart de croissance annuelle moyenne du PIB par heure travaillée entre les périodes 2000-13 et 1990-2000<sup>1</sup>



1. La productivité du travail correspond au PIB par personne occupée dans le cas du Brésil, de la Chine, de la Colombie, de l'Inde et de l'Indonésie. La première année connue est 1991 pour le Brésil, le Chili, la Colombie, la Hongrie, l'Islande, l'Indonésie, le Mexique et l'OCDE ; 1992 pour la Fédération de Russie ; 1993 pour la Pologne et la République tchèque ; 1994 pour l'Union européenne (UE) ; 1995 pour l'Autriche, la République slovaque et la Slovaquie ; et 1998 pour la Lettonie.

Source : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177405>

la productivité devrait se ralentir dans les pays avancés et, surtout, dans les économies de marché émergentes, comme indiqué dans le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a). Les économies de marché émergentes ont connu une expansion rapide ces dernières années, mais le rythme de ce processus de rattrapage va sans doute se ralentir fortement à mesure que le PIB par habitant de ces pays converge vers des niveaux plus élevés. En raison des évolutions démographiques, dans les pays avancés, la croissance devrait dépendre de plus en plus de la hausse de la productivité multifactorielle (PMF) : les projections à long terme de l'OCDE donnent à penser que la contribution de la PMF à la croissance du PIB par habitant pourrait passer de 54 % environ à 88 % dans les pays de l'OCDE entre 2010 et 2060.

Les pays ayant un stock plus important d'actifs intellectuels devraient s'adapter plus facilement à l'évolution du rythme de croissance à la frontière technologique. L'accumulation de ces actifs peut être encouragée par certaines des politiques structurelles identifiées comme prioritaires, en particulier la promotion du développement des compétences, mais aussi l'amélioration des conditions-cadre, comme l'assouplissement des obstacles à l'entrée et le développement des entreprises nationales et étrangères. Ces priorités de réforme à mettre en œuvre au niveau national sont identifiées dans *Objectif croissance*. Pourtant, l'intégration économique plus poussée des pays et leur interdépendance grandissante soulèvent de nouveaux problèmes, qui exigeront une coordination internationale plus étroite des politiques structurelles dans divers domaines, parmi lesquels figurent non seulement les échanges, mais aussi la R-D, l'innovation, la fiscalité, la concurrence et d'autres domaines influant sur le secteur des entreprises. Certaines de ces questions et des impératifs connexes au niveau supranational sont présentés et examinés en détail dans OCDE (2014a).

### **Capital humain**

Le savoir sera vraisemblablement le principal moteur de croissance à l'avenir, et les politiques visant à renforcer les compétences seront cruciales à cet égard. L'amélioration de l'éducation est considérée comme une priorité dans une grande majorité des pays de l'OCDE et de ses partenaires, et les recommandations spécifiques varient suivant les sources des carences de l'action publique. Malgré des efforts soutenus et généralisés de réforme dans le secteur de l'enseignement (graphique 1.4), les priorités spécifiques aux pays dans ce domaine sont rarement supprimées d'une édition à l'autre d'*Objectif croissance*, comme on l'a vu dans la partie précédente. De fait, l'éducation est un déterminant essentiel de la croissance à long terme et exige des efforts soutenus sur une longue période.

Les recommandations peuvent être regroupées en plusieurs domaines, comme le montre le tableau 1.6. Dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire, l'accent est mis en général sur l'amélioration de la qualité des enseignants et la nécessité de remédier aux inégalités face à l'éducation, notamment en améliorant le ciblage et l'efficacité des ressources consacrées aux élèves et aux établissements scolaires défavorisés. De fait, le rendement social de l'éducation est élevé, mais il est essentiellement lié aux premières phases du parcours scolaire, en particulier pour les individus issus de milieux défavorisés (Heckman et al., 2005). Améliorer la qualité des premières années de scolarisation pour des vastes segments de la population est donc un objectif important, non seulement pour obtenir des gains de productivité, mais aussi pour rehausser le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Un enseignement primaire et secondaire de qualité devrait constituer un poste prioritaire dans les budgets publics, car il s'agit d'une condition préalable

Tableau 1.6. Capital humain et recherche-développement (R-D)/innovation

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Capital humain</b>																					
<b>Éducation des jeunes enfants</b>																					
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage	✓				✓	✓						✓				✓			✓	✓	
<b>Enseignement primaire et secondaire</b>																					
Garantir l'adéquation des infrastructures et des ressources des établissements scolaires						✓						✓									
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)						✓				✓					✓						
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des établissements scolaires													✓		✓						
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓		✓						✓		✓		✓	✓			
Différer l'orientation des enfants						✓						✓		✓							
Limiter les redoublements										✓	✓										
Renforcer les incitations à aller jusqu'au bout de l'enseignement secondaire/s'attacher à réduire les taux d'abandon scolaire							✓				✓	✓									
Réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation	✓				✓						✓	✓		✓	✓		✓				
<b>Enseignement supérieur</b>																					
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements				✓		✓							✓								
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓		✓						✓								
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources	✓		✓	✓	✓						✓	✓							✓		
Améliorer le ciblage des aides financières soumises à conditions de ressources				✓				✓				✓		✓							
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études																					
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès	✓		✓	✓	✓			✓						✓							
<b>Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail</b>																					
Élargir l'accès à la formation tout au long de la vie/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité					✓	✓	✓	✓				✓							✓		
<b>Recherche-développement (R-D) et innovation</b>																					
Accroître les aides publiques					✓																
Accroître et/ou réformer les aides indirectes à la R-D (incitations fiscales)				✓																	
Accroître et/ou réformer les aides directes à la R-D				✓																	
Améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions				✓		✓		✓								✓					
Trouver un plus juste équilibre entre aides directes et indirectes				✓																	
Améliorer l'accès au capital-risque																					
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises	✓				✓	✓		✓	✓							✓					
Améliorer l'efficacité de la politique d'immigration : politique d'éducation et d'innovation/reconnaissance des qualifications professionnelles									✓												

Tableau 1.6. **Capital humain et recherche-développement (R-D)/innovation (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud	
<b>Capital humain</b>																							
<b>Éducation des jeunes enfants</b>																							
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage			✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓				✓						
<b>Enseignement primaire et secondaire</b>																							
Garantir l'adéquation des infrastructures et des ressources des établissements scolaires	✓										✓	✓			✓			✓	✓			✓	
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)	✓		✓	✓						✓				✓	✓			✓	✓			✓	
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des établissements scolaires				✓								✓			✓							✓	
Améliorer les programmes et l'évaluation	✓		✓											✓								✓	
Différer l'orientation des enfants																							
Limiter les redoublements						✓																	
Renforcer les incitations à aller jusqu'au bout de l'enseignement secondaire/s'attacher à réduire les taux d'abandon scolaire						✓				✓			✓		✓								
Réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation			✓				✓				✓			✓	✓	✓		✓					
<b>Enseignement supérieur</b>																							
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements					✓		✓	✓	✓			✓					✓						
Améliorer les programmes et l'évaluation																✓							
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources					✓		✓	✓															
Améliorer le ciblage des aides financières soumises à conditions de ressources								✓	✓		✓						✓						
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études								✓		✓													
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès							✓				✓						✓	✓					
<b>Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail</b>																							
			✓		✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓	
<b>Élargir l'accès à la formation tout au long de la vie/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité</b>																							
					✓	✓	✓		✓			✓										✓	
<b>Recherche-développement (R-D) et innovation</b>																							
Accroître les aides publiques							✓										✓			✓	✓		
Accroître et/ou réformer les aides indirectes à la R-D (incitations fiscales)						✓	✓																
Accroître et/ou réformer les aides directes à la R-D			✓				✓										✓						
Améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions	✓		✓				✓										✓			✓	✓		
Trouver un plus juste équilibre entre aides directes et indirectes						✓																✓	
Améliorer l'accès au capital-risque	✓						✓																
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises	✓					✓	✓	✓													✓		
<b>Améliorer l'efficacité de la politique d'immigration : politique d'éducation et d'innovation/reconnaissance des qualifications professionnelles</b>																							
			✓																				

indispensable au développement des compétences et à l'expansion de l'enseignement supérieur. Les recommandations visant à remédier aux goulets d'étranglement qui existent au niveau de l'infrastructure scolaire sont relativement fréquentes pour les économies de marché émergentes, et peuvent exiger une augmentation de l'investissement public.

Les recommandations relatives à l'enseignement supérieur sont plus courantes pour les pays à revenu élevé, une majorité des priorités étant axée sur le renforcement de l'autonomie des établissements et l'amélioration de leur financement. L'accent est mis sur la nécessité d'accroître la participation des étudiants au financement de leur scolarité. De fait, des réformes du financement de l'enseignement consistant à faire assumer une plus grande part de ses coûts directs aux étudiants permettraient d'améliorer la cohérence du système d'incitations et de dégager des ressources supplémentaires pour financer le développement de l'enseignement supérieur, pour les raisons suivantes (OCDE, 2014a) :

- L'augmentation du niveau de participation financière des étudiants est plus efficace que l'accroissement des financements venant de l'État ou du secteur des entreprises pour améliorer les taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur et favoriser un achèvement plus rapide des études. Cela s'explique sans doute par le fait que les universités qui font davantage participer les étudiants au financement de leur formation mettent davantage l'accent sur la « fourniture » de diplômes, même si cela peut aussi encourager les étudiants à terminer leurs études rapidement et dissuader d'entrer à l'université ceux qui ont peu de chances de terminer leur cursus. Cette forme de désincitation met en évidence les limites du modèle de participation des étudiants au financement de leur scolarité, qui peuvent *in fine* nuire aux résultats de l'enseignement supérieur et par conséquent à la productivité.
- L'internationalisation grandissante de l'enseignement supérieur – illustrée par le fait que le nombre d'étudiants de pays de l'OCDE inscrits à l'étranger a plus que doublé entre 2000 et 2011 (OCDE, 2013g) – et la mobilité internationale croissante de la main-d'œuvre qualifiée militent également en faveur de la prise en charge par les étudiants d'une part plus importante des coûts de l'enseignement supérieur.

Le nombre de recommandations concernant l'enseignement et la formation professionnels (EFP) a augmenté dans *Objectif croissance*. L'intérêt accru porté récemment à l'EFP tient en partie aux leçons tirées de la crise, dans la mesure où le chômage des jeunes est resté très faible dans les pays ayant des systèmes d'enseignement et de formation professionnels bien conçus, comme l'Allemagne. À court terme, des réformes dans ce domaine seront donc sans doute particulièrement utiles dans les pays confrontés à la persistance d'un taux élevé de chômage des jeunes, comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal. À long terme, le développement ou l'amélioration de l'efficacité de l'EFP permettront d'améliorer la transition entre l'enseignement et le marché du travail – une amélioration nécessaire compte tenu du changement de nature de la croissance économique à venir, qui ira vraisemblablement de pair avec un taux élevé de renouvellement des entreprises. Dans ces conditions, les pouvoirs publics devraient s'attacher à faciliter l'appariement entre offres et demandes d'emploi, et à donner à la population active les moyens de s'adapter plus rapidement aux nouveaux besoins en matière de compétences, ainsi qu'à l'évolution de la structure des professions et de la structure sectorielle de l'économie.

Le renforcement de la capacité d'adaptation de la population active se heurtera néanmoins à l'obstacle du vieillissement démographique. Une population active vieillissante sera probablement moins à même de s'adapter aux mutations structurelles, ce qui risque

d'aggraver les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de travail et de ralentir le changement structurel. L'augmentation de la durée de la vie active implique un allongement de la période pendant laquelle la dépréciation des compétences et les évolutions technologiques risquent de rendre le capital humain obsolète. Il est donc nécessaire de renforcer la formation tout au long de la vie. Les politiques publiques devraient viser à favoriser le développement des compétences et des qualifications de la population active, c'est-à-dire non seulement des chômeurs, comme on l'a vu dans le contexte des politiques actives du marché du travail (PAMT), mais aussi des travailleurs en général tout au long de leur vie active. L'octroi d'aides publiques se justifie sans doute tout autant pour la formation tout au long de la vie que pour l'enseignement supérieur, car la mobilité internationale plus limitée des travailleurs âgés implique que c'est l'économie où ils sont formés qui bénéficiera dans une plus large mesure des retombées sociales positives de cette formation en termes de gains de productivité et d'allongement des carrières.

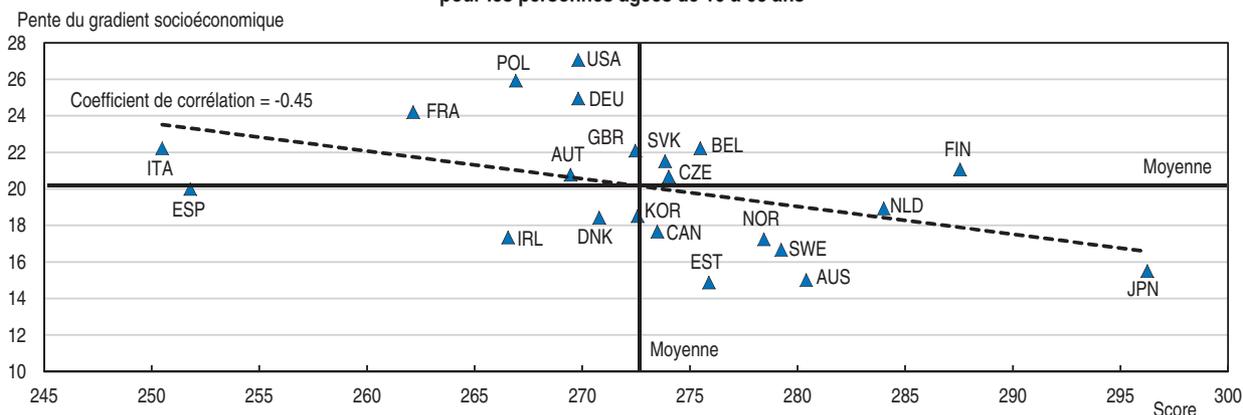
Une augmentation de l'offre de services de formation tout au long de la vie doit s'accompagner d'une amélioration de l'égalité d'accès à ces services. S'agissant des compétences des adultes – c'est-à-dire de leur niveau de compétences en littératie mesuré dans le cadre des tests du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC) (OCDE, 2013h) – des résultats relativement médiocres sont associés dans certains pays à une faible égalité des chances (graphique 1.12, partie A). Des mesures sont nécessaires pour remédier à ces deux problèmes. Il faut veiller dans toute la mesure du possible à ce que les jeunes disposent des compétences nécessaires au terme de l'enseignement obligatoire. Ultérieurement, le système de formation tout au long de la vie devrait offrir des possibilités de rattrapage. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les adultes qui bénéficieraient le plus de la formation tout au long de la vie sont ceux qui ont la plus faible probabilité de participer à des activités de formation liées à l'emploi, mais on observe des différences marquées entre les pays à cet égard (graphique 1.12, partie B). Dans certains pays, cela tient au caractère très limité de la formation dont bénéficient certaines catégories de travailleurs peu qualifiés (en particulier les travailleurs non réguliers). L'accès à la formation devrait être élargi, et les institutions concernées devraient identifier les adultes qui ont besoin d'une aide et leur offrir des possibilités de formation adaptées à leurs besoins.

### **Recherche-développement (R-D) et innovation**

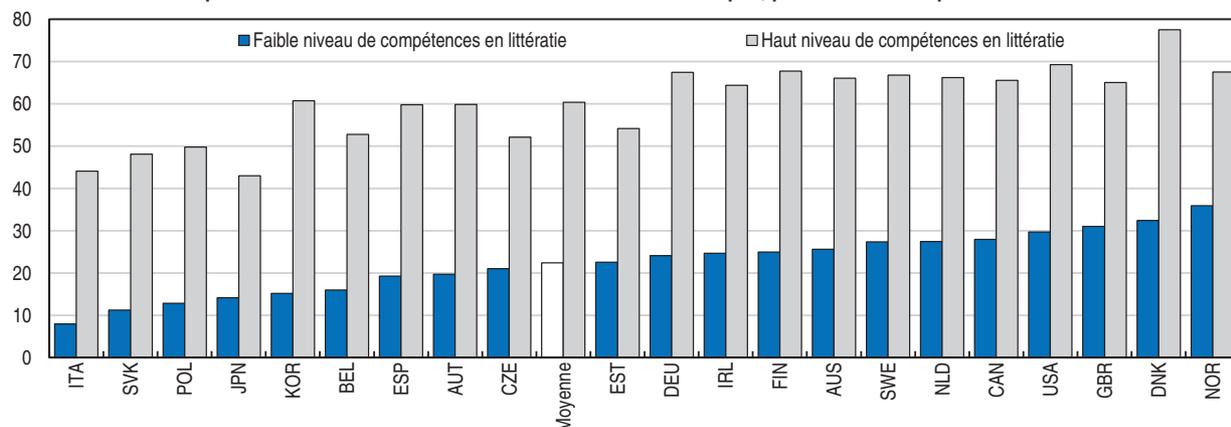
La capacité d'innovation renforce la productivité à la fois en repoussant la frontière technologique (essentiellement dans les économies avancées) et en accélérant l'adoption des technologies existantes (dans les pays moins avancés). Les résultats dans ce domaine sont très hétérogènes suivant les pays de l'OCDE et les pays partenaires (graphique 1.13). L'investissement dans l'innovation est généralement représenté par quelques indicateurs, comme les dépenses de R-D et l'achat de biens d'équipement incorporant des nouvelles technologies, mais la croissance fondée sur l'innovation dépend d'un éventail bien plus large d'actifs intellectuels. On peut citer notamment les compétences des salariés, le savoir-faire organisationnel, les bases de données, les dessins et modèles, les marques et les différentes formes de propriété intellectuelle<sup>41</sup>. Des politiques d'innovation bien conçues sont nécessaires pour favoriser une croissance tirée par le capital intellectuel, car l'investissement dans cette forme de capital va de pair avec une incertitude considérable, tandis que ses retombées sont souvent largement partagées au sein de l'économie. Ces politiques devraient être complétées par des conditions-cadre appropriées, notamment des marchés des produits, du travail et des capitaux (en particulier du capital-risque) qui fonctionnent bien et

### Graphique 1.12. Améliorer le niveau de compétences de la population adulte constitue un enjeu de l'action publique dans la plupart des pays<sup>1</sup>

#### A. Relation entre compétences en littératie et impact du milieu socioéconomique sur le niveau de compétences, pour les personnes âgées de 16 à 65 ans



#### B. Participation des adultes à des activités de formation liées à l'emploi, par niveau de compétences en littératie



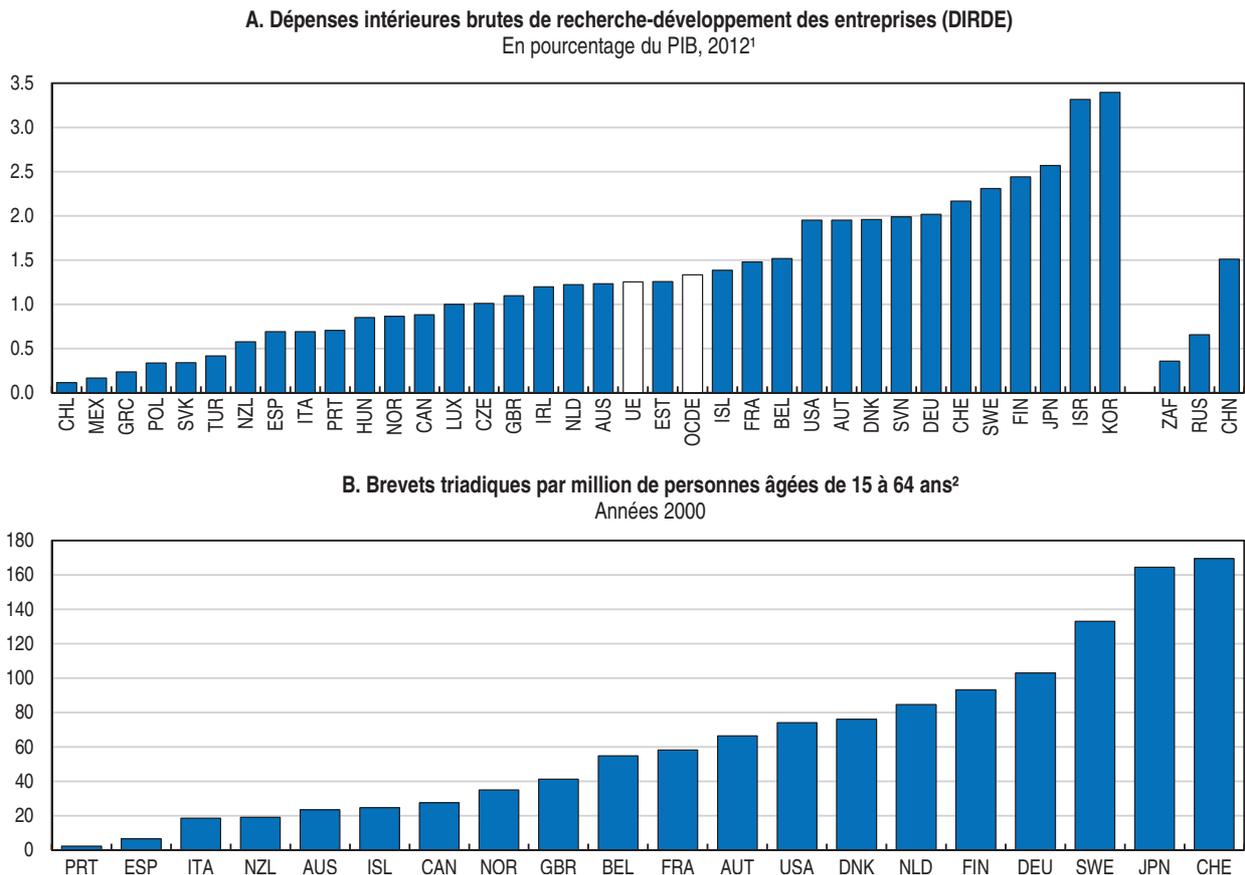
1. Les moyennes représentent les scores moyens des pays de l'OCDE ayant participé à l'évaluation. La pente du gradient socioéconomique représente la différence de score associée à l'augmentation d'une unité du niveau de formation des parents. Un faible niveau de compétences en littératie correspond à un score de « niveau 1 » obtenu dans le cadre des tests du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC), et un haut niveau de compétences en littératie à un score de « niveau 4 ou 5 ».

Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177417>

favorisent le redéploiement du capital et des emplois entre les entreprises, ainsi que par un droit de la faillite assurant une large répartition du coût des défaillances.

Les aides publiques à la R-D restent le principal pilier de la politique d'innovation. Un panachage d'incitations fiscales fondées sur les dépenses supplémentaires de R-D et d'aides directes sélectives est considéré comme la meilleure approche, mais les coûts administratifs et de respect de la réglementation associés à un tel ensemble de mesures peuvent être substantiels. Les incitations fiscales à la R-D tendent à se traduire par des pertes d'efficacité plus importantes, liées par exemple au fait qu'elles ont pour conséquence imprévue de protéger les entreprises en place et, partant, de ralentir le processus de redéploiement des ressources ainsi que l'entrée de nouvelles entreprises dynamiques, qui constituent souvent une source importante de capital intellectuel. Il est donc souhaitable que les incitations fiscales à la R-D soient remboursables et qu'elles soient assorties de possibilités de report, afin qu'elles soient davantage adaptées aux besoins des jeunes entreprises (Andrews

Graphique 1.13. **Les activités d'innovation et leurs résultats varient fortement suivant les pays**

1. Les données se rapportent à 2011 pour l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

2. La production de brevets est mesurée par les brevets triadiques, qui désignent un ensemble de brevets déposés pour une même invention à la fois auprès de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO, *United States Patent and Trademark Office*) et de l'Office japonais des brevets (JPO, *Japan Patent Office*).

Source : OCDE, *Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie* ; et Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177421>

et Criscuolo, 2013). Une recommandation commune est d'instaurer un meilleur équilibre entre incitations fiscales et aides directes, tout en évaluant de manière approfondie les programmes de subventions. La capacité d'innovation exige un solide réseau de transmission des connaissances reposant sur la collaboration en matière de R-D entre les entreprises ainsi qu'entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises. Par conséquent, il est souvent préconisé de renforcer de la collaboration entre les instituts de recherche/universités et les entreprises.

Compte tenu de l'importance grandissante de la croissance tirée par l'innovation, les priorités dans ce domaine sont devenues de plus en plus nombreuses au fil des éditions d'*Objectif croissance*, et elles ont été retenues pour nombre de pays avancés et d'économies de marché émergentes (tableau 1.6). Les réformes destinées à stimuler l'innovation se sont multipliées, comme on l'a vu plus haut. Les efforts déployés dans ce domaine devraient se poursuivre, notamment parce que les réformes concernées passent sans doute par l'expérimentation de nouvelles mesures, qu'il faudra donc évaluer (y compris du point de vue de l'efficacité économique) pour en tirer des orientations en vue de continuer à progresser.

### Réformes des marchés de produits

Une multitude d'éléments collectés au niveau des entreprises, à l'échelle des secteurs et au niveau macroéconomique illustrent l'impact de la réglementation des marchés de produits sur le rythme de convergence des niveaux de productivité<sup>42</sup>. Une réglementation des marchés de produits favorable à la concurrence influe sur la productivité globale par des voies diverses, comme la rapidité avec laquelle les nouveaux secteurs peuvent se développer, l'effort d'innovation et l'intégration de technologies étrangères, ainsi que l'acquisition de compétences et de capacités managériales<sup>43</sup>. Les estimations des répercussions potentielles des réformes des marchés de produits laissent entrevoir des retombées positives considérables, caractérisées par une concrétisation relativement rapide des gains de niveau de vie à long terme<sup>44, 45</sup>.

Au moins une priorité de réforme relative aux marchés de produits a été retenue pour la grande majorité des économies de marché émergentes. Cela tient à la conjonction d'amples écarts de productivité, d'obstacles importants à l'entrepreneuriat et d'un contrôle généralisé exercé par l'État, malgré les progrès encourageants et soutenus accomplis en matière de réformes dans ce domaine (graphique 1.4 et OCDE, 2013a). Les recommandations correspondantes sont parfois ciblées sur les secteurs d'infrastructures et visent alors à remédier à des goulets d'étranglement matériels et réglementaires. Les réformes des marchés de produits restent une priorité pour nombre de pays avancés. Les progrès ont été inégaux suivant les pays et les domaines de réglementation (OCDE, 2014b) et, en moyenne, l'intensité des réformes a diminué dernièrement (graphique 1.4). Les recommandations formulées dans ce domaine sont résumées dans le tableau 1.7.

Une réduction des charges réglementaires à l'échelle de l'ensemble de l'économie est nécessaire dans de nombreux pays. Les recommandations formulées fréquemment dans ce domaine concernent notamment la levée des obstacles à l'entrée et à la sortie des entreprises, l'amélioration de la transparence de la réglementation, la réduction du contrôle exercé par l'État et le renforcement du cadre de la concurrence. Il est conseillé à certains pays (comme le Canada) de rendre moins contraignante leur réglementation environnementale, car celle-ci peut se répercuter de plusieurs manières sur les obstacles à l'entrée (encadré 1.5). Il s'agit là d'un nouveau domaine d'action couvert dans *Objectif croissance*, dont il a été possible d'élargir la portée grâce à la disponibilité d'un nouvel indicateur synthétique relatif aux charges administratives et aux obstacles à la concurrence découlant des instruments de politique environnementale<sup>46</sup>.

Réduire les charges réglementaires sectorielles, en particulier dans le secteur non manufacturier, par exemple dans le commerce de détail et les services professionnels ainsi que dans les industries de réseau, est une recommandation également très fréquente. Des réformes des marchés de produits dans ce domaine pourraient faciliter les ajustements des coûts unitaires de main-d'œuvre et stimuler la création d'emplois dans les pays européens confrontés à un fort chômage structurel et à des problèmes de compétitivité, comme on l'a vu dans la partie précédente. La réduction des obstacles réglementaires à l'entrée des entreprises et à la concurrence dans les secteurs où il existe une demande non satisfaite, comme le commerce de détail et les services professionnels, pourrait favoriser la création d'emplois. Un renforcement de la concurrence, notamment dans les services, permettrait de garantir que les récentes baisses de salaires intervenues dans les pays périphériques de la zone euro se traduisent par des créations d'emplois et une diminution des prix à la consommation, et non par une augmentation des bénéfices. Cela permettrait

Tableau 1.7. Distorsions réglementaires touchant les entreprises nationales et étrangères

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Danemark	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie</b>																						
Lever les obstacles à l'entrepreneuriat/réduire les coûts et les obstacles juridiques à l'entrée										✓						✓	✓	✓		✓	✓	
Alléger les procédures de sortie des entreprises/de faillite										✓				✓					✓			
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations/les formalités administratives										✓						✓	✓	✓				
Améliorer la transparence de la réglementation/réduire la fragmentation du cadre réglementaire					✓										✓	✓						✓
Renforcer le cadre de la concurrence					✓	✓			✓						✓						✓	
Réduire la présence capitalistique/l'intervention de l'État				✓		✓					✓		✓	✓					✓	✓		
Améliorer la gouvernance des entreprises publiques						✓													✓			
Mettre en place une procédure d'analyse d'impact de la réglementation ou étendre son champ d'application si elle existe déjà															✓							
Atténuer la rigueur de la réglementation environnementale				✓																		
<b>Réduire les charges réglementaires sectorielles</b>																						
Services										✓			✓					✓		✓	✓	✓
Énergie et autres industries de réseau	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		
Commerce de détail et services professionnels	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓						✓
<b>Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux</b>																						
Réduire les obstacles à l'IDE				✓				✓								✓				✓	✓	
Réduire les obstacles aux échanges				✓				✓										✓		✓	✓	
Favoriser l'adoption de mesures de facilitation des échanges – réduire les coûts de transaction				✓																		
<b>Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture et à l'énergie</b>																						
Agriculture										✓						✓		✓		✓	✓	
Énergie																						

Tableau 1.7. **Distorsions réglementaires touchant les entreprises nationales et étrangères (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du sud
<b>Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie</b>																						
Lever les obstacles à l'entrepreneuriat/réduire les coûts et les obstacles juridiques à l'entrée	✓				✓		✓									✓		✓	✓	✓	✓	✓
Alléger les procédures de sortie des entreprises/de faillite					✓													✓				✓
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations/les formalités administratives							✓													✓	✓	✓
Améliorer la transparence de la réglementation/réduire la fragmentation du cadre réglementaire								✓	✓									✓	✓			✓
Renforcer le cadre de la concurrence	✓							✓								✓						✓
Réduire la présence capitaliste/l'intervention de l'État				✓	✓		✓	✓								✓					✓	✓
Améliorer la gouvernance des entreprises publiques					✓			✓												✓	✓	
Mettre en place une procédure d'analyse d'impact de la réglementation ou étendre son champ d'application si elle existe déjà																						✓
Atténuer la rigueur de la réglementation environnementale																						
<b>Réduire les charges réglementaires sectorielles</b>																						
Services																						
Énergie et autres industries de réseau	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓							✓
Commerce de détail et services professionnels				✓	✓	✓	✓		✓													
<b>Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux</b>																						
Réduire les obstacles à l'IDE	✓		✓													✓			✓		✓	
Réduire les obstacles aux échanges											✓				✓							
Favoriser l'adoption de mesures de facilitation des échanges – réduire les coûts de transaction																						
<b>Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture et à l'énergie</b>																						
Agriculture				✓							✓	✓										
Énergie																					✓	

### Encadré 1.5. **Politiques environnementales et obstacles à l'entrée et à la concurrence**

Il existe au moins cinq axes suivant lesquels les politiques environnementales peuvent favoriser les entreprises en place par rapport aux nouveaux entrants (potentiels) :

- L'application directe de règles plus strictes aux entrants (reposant, par exemple, sur des règles différenciées en fonction de l'ancienneté des entreprises) et l'imposition de coûts fixes supplémentaires, qui constituent une forme de discrimination à l'égard des entrants potentiels, liée par exemple au temps et aux ressources nécessaires pour apprendre à se conformer à la réglementation.
- L'octroi de « primes à l'ancienneté » – permis d'émission attribués en fonction des émissions antérieures, avantages en matière de marchés publics, subventions ou allègements fiscaux accordés en contrepartie d'une amélioration des résultats environnementaux.
- L'augmentation des coûts irrécupérables associés à l'entrée sur le marché, qui accroît les risques pour les entrants potentiels et peut encourager de la part des entreprises en place des pratiques visant à empêcher l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché.
- La création d'obstacles administratifs qui représentent non seulement un coût monétaire mais ralentissent en outre le processus effectif d'entrée.
- L'imposition de règles normatives qui peuvent faire obstacle à l'arrivée sur le marché d'entrants ayant de nouvelles idées, qui n'avaient pas été anticipées par les responsables de l'action publique.

En général, les instruments de la politique environnementale sont focalisés sur certains secteurs d'activité ayant un impact « fort » ou présentant des risques « élevés » du point de vue de l'environnement, caractérisés par l'utilisation de substances et de technologies spécifiques, dans des lieux particuliers. Cependant, comme cela a été démontré pour d'autres obstacles réglementaires à la concurrence, réduire au minimum les obstacles à la concurrence associés aux politiques environnementales pour les secteurs directement concernés peut avoir des effets globaux d'une portée beaucoup plus vaste.

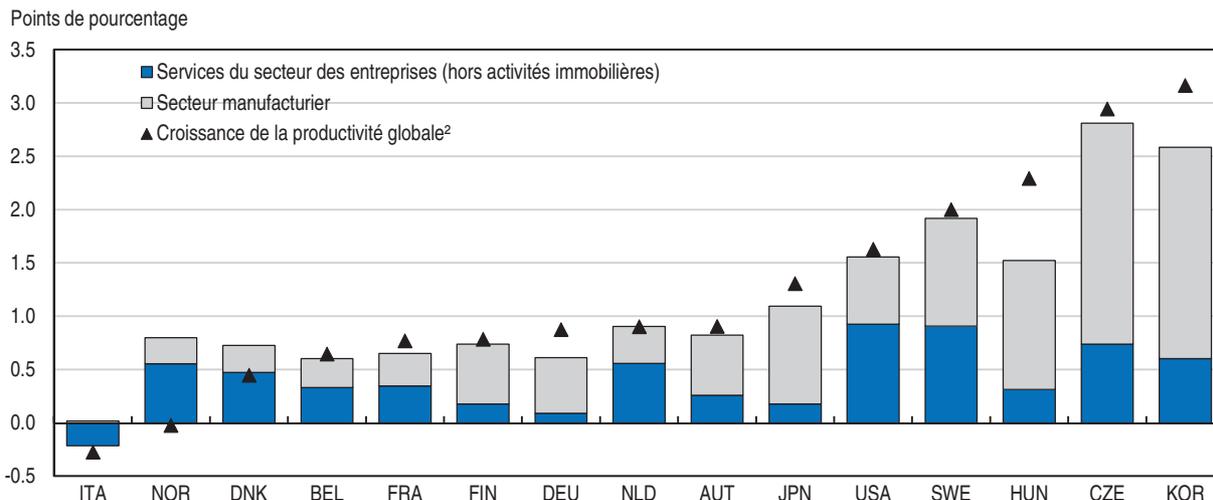
Source : Albrizio et al. (2014) et Kozluk (2014).

aux travailleurs des pays concernés de récolter les fruits des réformes du marché du travail récemment adoptées. En fait, des réformes des marchés de produits sont d'autant plus importantes aujourd'hui que le manque de concurrence sur ces marchés risque de compromettre la réussite de la libéralisation du marché du travail<sup>47</sup>.

Les pays du cœur de la zone euro n'ont guère pris de mesures pour libéraliser les secteurs abrités (OCDE, 2013a), ce qui entrave le rééquilibrage interne de la zone. Pourtant, des obstacles importants à la concurrence nuisent au potentiel productif de ces pays et doivent être réduits, en particulier dans le secteur des services non exportables. La libéralisation des marchés de produits contribuerait à rehausser la productivité globale en renforçant la contribution actuellement très faible des secteurs de services dans certains pays, comme l'Allemagne (graphique 1.14). De telles réformes seraient aussi bénéfiques en dehors de l'Europe, en particulier en Corée et au Japon ; dans le premier de ces deux pays, la forte croissance de la productivité globale des années 2000 était entièrement imputable au secteur manufacturier, alors que la contribution des services était nulle (graphique 1.14). La Corée et le Japon ne réduiront l'écart de productivité relativement ample qui les sépare de la moitié supérieure des pays de l'OCDE (graphique 1.5) que s'ils rompent avec un modèle de croissance tirée par le secteur manufacturier pour s'orienter vers un modèle de croissance plus équilibrée, en favorisant les gains de productivité dans les services ; cela passe par une réduction des distorsions liées à l'action publique, en particulier des obstacles à l'entrée et à l'investissement auxquels se heurtent les entreprises nationales et étrangères.

### Graphique 1.14. La contribution du secteur des services à la croissance de la productivité globale est faible dans plusieurs pays

Taux de croissance annuelle moyenne, 2001-11<sup>1</sup>



1. Les données se rapportent à la période 2001-10 pour la Corée, les États-Unis et la Hongrie, et à la période 2001-08 pour le Japon.

2. La productivité du travail correspond à la valeur ajoutée réelle par personne occupée.

Source : OCDE, Base de données pour l'analyse structurelle (STAN) et Base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177431>

### Échanges et investissement direct étranger (IDE)

La réduction des obstacles aux échanges et à l'IDE devrait revêtir un caractère prioritaire, en particulier dans les économies de marché émergentes caractérisées par d'amples écarts de productivité (tableau 1.7). Une plus grande ouverture aux échanges et à l'IDE peut libérer le potentiel productif en accroissant les possibilités de diffusion transnationale des connaissances et en renforçant la concurrence<sup>48</sup>. La participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) – c'est-à-dire aux activités dans le cadre desquelles des biens et services traversent plusieurs frontières à différents stades du processus de création de valeur ajoutée – a permis aux pays à faible revenu d'accéder à la demande mondiale et aux technologies de pointe. Néanmoins, les échanges relevant des CVM peuvent amplifier l'impact négatif des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges (OCDE, 2013i). Il n'en est que plus important de réduire ces obstacles dans les pays où ils restent trop importants. En outre, l'amélioration de la facilitation des échanges, notamment par le biais de mesures destinées à moderniser et simplifier les procédures douanières, renforcerait la capacité des pays d'exporter et d'importer des intrants de haute qualité<sup>49</sup>. Une ouverture accrue à l'IDE peut aussi favoriser l'intégration dans les CVM et renforcer la productivité, grâce à des transferts de technologies et à la fourniture d'intrants élaborés. Les recommandations dans ce domaine couvrent à la fois des secteurs spécifiques où les restrictions en vigueur suscitent des préoccupations particulières – notamment les services, qui représentaient près de la moitié de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations des économies du G20<sup>50</sup> – et, plus généralement, la transparence des procédures de sélection.

La libéralisation des échanges serait plus bénéfique pour la croissance si elle revêtait une dimension multilatérale plutôt que régionale, ainsi que l'illustrent des travaux récents de l'OCDE (Johansson et Olaberria, 2014). Même un accord partiel de libéralisation des échanges conclu au niveau multilatéral via l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait se traduire par une augmentation du PIB mondial de 3 % environ à long terme par

rapport à un scénario d'interruption du processus de libéralisation. Les économies de marché émergentes sont celles qui en bénéficieraient le plus : ainsi, le PIB à long terme pourrait augmenter de près de 4 % en Chine, en Fédération de Russie, au Mexique et en Turquie, et encore plus en Inde et dans d'autres régions d'Asie.

### ***Subventions à l'agriculture et à l'énergie***

Les aides publiques à la production agricole nuisent à l'efficacité de la répartition des ressources et limitent les gains de productivité. La réduction des aides aux producteurs – et leur découplage de la production – constituent des objectifs prioritaires dans les pays où les subventions restent élevées (tableau 1.7). Des progrès encourageants ont récemment été réalisés dans ce domaine, qui s'est révélé difficile à réformer par le passé (graphique 1.4 et OCDE, 2013a ; 2014b). Par exemple, les États-Unis et le Japon ont réduit progressivement leurs aides à l'agriculture. Comme ces dernières, les subventions à l'énergie sont parfois utilisées comme instruments de politique sociale, mais elles faussent le fonctionnement des marchés et représentent un gaspillage de ressources qui pourraient être plus efficacement utilisées si elles étaient ciblées directement sur les ménages pauvres – notamment sous la forme de transferts monétaires – ou consacrées à des dépenses propices à la croissance. La réduction sensible de ces subventions est une priorité pour l'Indonésie.

Des progrès sensibles en matière de réformes dans ce domaine empêcheraient que les atteintes à l'environnement ne ralentissent la croissance, par exemple en favorisant la transition vers un mode de développement plus propre. Les mesures adoptées à cet égard pourraient en outre déboucher sur d'importantes recettes budgétaires (OCDE, 2013j). Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé que les subventions aux prix favorisant la consommation de combustibles fossiles dans un ensemble de pays en développement et d'économies de marché émergentes représentaient environ 544 milliards USD en 2012 (AIE, 2013).

### ***Système d'imposition – structure et efficacité***

Il est possible de rendre le système d'imposition plus favorable à la croissance et à l'équité en procédant à un transfert de charge fiscale des revenus directs vers la consommation, la propriété immobilière et les activités préjudiciables à l'environnement, en élargissant la base d'imposition et en réduisant la fragmentation du système fiscal<sup>51</sup>. Le rythme des réformes engagées dans ce domaine s'est ralenti dernièrement dans la zone OCDE, après une période de réformes fiscales généralisées liées à la crise, comme on l'a vu plus haut. Les pays disposent encore de marges de progression considérables à cet égard, et la réforme des impôts figure fréquemment parmi les priorités retenues. Les recommandations varient suivant les faiblesses spécifiques des pays en termes de performances et de politiques publiques (tableau 1.8). Il est recommandé aux pays de réduire les impôts sur le travail ou sur les sociétés, ainsi que d'augmenter les impôts indirects, sachant que ces recommandations de hausse portent sur un ou plusieurs impôts en fonction des sources de distorsions propres à chaque pays.

Un transfert de charge fiscale vers les bases d'imposition moins mobiles pourrait gagner en pertinence et s'imposer de plus en plus dans l'avenir, dans la mesure où la poursuite de l'intégration économique mondiale va rendre certaines bases d'imposition encore plus mobiles, ce qui mettra à rude épreuve les impôts sur le revenu et sur les sociétés. En outre, une coordination internationale en matière de politique fiscale pourrait être nécessaire compte tenu de l'accentuation de la mondialisation, mais cette

Tableau 1.8. **Efficienc e de la fiscalité et des dépenses/services publics**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Système d'imposition – structure et efficience</b>																						
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale		✓	✓	✓		✓		✓	✓		✓	✓	✓		✓				✓			✓
Alléger l'impôt sur les sociétés pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale	✓			x				✓												✓		
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales	✓	✓		✓				✓	✓		✓	✓	✓						✓	✓		
Lutter contre la fraude fiscale/l'érosion de la base d'imposition et améliorer l'efficience de la collecte des impôts	✓													✓					✓			
Réduire les distorsions et la fragmentation du système d'imposition								✓			✓								✓			
<b>Efficienc e des services et des dépenses publics</b>																						
Améliorer l'efficience de l'administration publique														✓	✓							
Développer les services administratifs en ligne														✓								
Améliorer les mécanismes de suivi, d'évaluation des performances ou d'évaluation comparative											✓			✓		✓						
Améliorer l'efficience et la transparence des procédures de passation des marchés publics			✓					✓							✓							
Renforcer l'efficience économique du secteur des soins de santé											✓											
Réduire les inégalités d'accès au système public de soins de santé	✓																					
Encourager l'adoption de modes de vie plus sains																						

Tableau 1.8. **Efficience de la fiscalité et des dépenses/services publics (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
<b>Système d'imposition – structure et efficience</b>																						
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale					✓					✓	✓						✓			✓		
Alléger l'impôt sur les sociétés pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale											✓											
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales		✓		✓						✓	✓	✓	✓				✓					
Lutter contre la fraude fiscale/l'érosion de la base d'imposition et améliorer l'efficience de la collecte des impôts														✓							✓	
Réduire les distorsions et la fragmentation du système d'imposition				✓										✓	✓						✓	
<b>Efficience des services et des dépenses publics</b>																						
Améliorer l'efficience de l'administration publique																						
Développer les services administratifs en ligne																						
Améliorer les mécanismes de suivi, d'évaluation des performances ou d'évaluation comparative																						
Améliorer l'efficience et la transparence des procédures de passation des marchés publics																						
Renforcer l'efficience économique du secteur des soins de santé			✓								✓		✓	✓								
Réduire les inégalités d'accès au système public de soins de santé			✓											✓								
Encourager l'adoption de modes de vie plus sains			✓																			

question n'est pas couverte par les priorités spécifiques aux différents pays retenues dans *Objectif croissance*<sup>52</sup>. L'intégration commerciale grandissante rendra en particulier encore plus importante la coopération internationale en matière de fiscalité dans les domaines où les externalités négatives mondiales sont fortes (comme la taxation du carbone) et les bases d'imposition très mobiles (notamment s'agissant du capital et des actifs incorporels)<sup>53</sup>.

Simplifier le système d'imposition pour le rendre plus efficient et renforcer la discipline fiscale devrait constituer un élément prédominant du programme de réformes fiscales. La lutte contre la fraude fiscale et l'élargissement de la base d'imposition sont prônés dans plusieurs pays. Il est fréquemment recommandé d'éliminer des exonérations fiscales inefficaces et souvent régressives, notamment les déductions des intérêts de prêt hypothécaire au logement accordées aux propriétaires occupants au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (comme aux États-Unis). Les mesures prises par les pays en vue d'éliminer ces niches fiscales ont été relativement infructueuses, ce qui tient probablement à des obstacles relevant de l'économie politique, c'est-à-dire à l'opposition de ceux qui bénéficient de ces niches. Les autorités devraient redoubler d'efforts en la matière, notamment parce que les changements correspondants exigeront probablement une mise en œuvre progressive. Des réformes dans ce domaine auraient dans la plupart des cas des effets positifs pour l'équité et les finances publiques.

### *Efficiencia des dépenses publiques*

Les tensions budgétaires vont s'accroître dans plusieurs domaines au cours des décennies à venir. Cela tient au niveau élevé d'endettement hérité de la crise, à une évolution démographique défavorable et à l'exacerbation des tensions sur les dépenses dans des domaines comme la santé et l'enseignement (OCDE, 2014a). Les pouvoirs publics seront de plus en plus confrontés au problème consistant à fournir des services publics adéquats tout en contenant la pression fiscale. Des réformes doivent donc être mises en œuvre pour améliorer l'efficacité des prestations de services publics. Sur fond de tensions budgétaires, le rythme des réformes est resté soutenu dans ce domaine dans l'ensemble de la zone OCDE (voir graphique 1.4). Compte tenu de l'importance des enjeux correspondants à long terme, les autorités doivent poursuivre leurs efforts sur une période prolongée, ce qui exige aussi un suivi et une évaluation attentifs.

Les réformes destinées à rehausser l'efficacité globale du secteur public couvrent différents domaines (tableau 1.8). Améliorer les mécanismes de contrôle des résultats du secteur public (comme en Finlande) et l'efficacité des règles de passation des marchés publics (comme au Danemark) sont des recommandations fréquentes. Certains pays (par exemple, la Grèce) doivent s'attacher à améliorer l'efficacité de l'administration publique, notamment en mettant en place des systèmes d'évaluation des performances du personnel judicieusement conçus, mais aussi en développant l'administration électronique.

Renforcer l'efficacité économique du secteur des soins de santé constitue un enjeu commun dans le contexte des futures tensions sur les dépenses, mais dans certains pays, les possibilités d'amélioration sont particulièrement importantes et exigent une action prioritaire (tableau 1.8). Les réformes visant à améliorer l'efficacité des hôpitaux et les incitations relatives à la gestion des soins peuvent permettre de maîtriser les coûts des soins de santé (en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse). Aux États-Unis, le niveau élevé des dépenses privées conjugué à la couverture limitée de l'assurance maladie représente le principal problème, et l'administration actuelle a pris des mesures de réforme importantes à cet égard. Les pouvoirs publics doivent maintenant veiller à ce que

les dispositions de la loi sur l'accessibilité financière des soins (*ACA, Affordable Care Act*) soient effectivement mises en œuvre, et à ce que leur impact soit évalué. Les problèmes liés au système public de soins de santé peuvent donc être beaucoup plus vastes que la seule question de la maîtrise des coûts. Les inégalités de santé et d'accès aux services publics sont des enjeux majeurs pour la Nouvelle-Zélande, qui exigent que des efforts de prévention soient accomplis en vue de modifier les modes de vie.

### ***Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique***

Le développement des infrastructures a été moins rapide que la croissance du PIB dans plusieurs économies de marché émergentes, ce qui a contribué au ralentissement de la croissance potentielle. Les BRIICS se caractérisent par une réactivité forte et grandissante aux priorités de réforme dans ce domaine (graphique 1.4) et ces efforts doivent être poursuivis. Il demeure nécessaire de favoriser l'investissement pour renforcer le capital physique et réduire l'écart de productivité (au Brésil, en Colombie, en Inde, en Indonésie et en Lettonie). Les réformes devraient viser à remédier aux goulets d'étranglement qui existent tant au niveau des infrastructures matérielles que juridique (tableau 1.9), ce qui contribuerait à attirer l'investissement privé et à optimiser l'utilisation de ces infrastructures. Les recommandations spécifiques formulées à cet égard consistent à : i) rationaliser les procédures réglementaires et les procédures d'acquisition des terres (en Inde), ii) assurer la transparence de la gestion des organismes de régulation (Lettonie), et iii) favoriser une participation accrue du secteur privé aux prestations de services d'infrastructure par le biais d'adjudications régulières de concessions et de partenariats public-privé (PPP) (au Brésil et en Indonésie), sur la base d'une analyse coûts-avantages préalable (en Colombie).

Le renforcement des capacités et la réglementation en matière d'infrastructures constitue une priorité dans certains pays avancés. Il s'agit surtout de remédier aux insuffisances des infrastructures de manière économiquement efficiente dans le domaine des transports (en Australie et au Royaume-Uni), de l'énergie (en Estonie) ou dans ces deux secteurs (en Pologne). Des réformes sont également nécessaires pour optimiser l'utilisation des infrastructures, ce qui peut être fait au moyen de mécanismes de tarification comme des péages de congestion (en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni) ou des prix du carbone (en Pologne).

### ***Infrastructure juridique et état de droit***

La croissance potentielle est entravée non seulement par des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures matérielles mais aussi de l'infrastructure juridique, notamment dans les économies de marché émergentes (tableau 1.1). L'« état de droit » est indispensable à la croissance économique (Glaeser et al., 2004 ; Acemoglu et al., 2001 ; 2005 ; Johnsson et al., 2005 ; Djankov et al., 2002). Cela recouvre différentes dimensions, telles que : i) la sécurité des personnes et des biens, ii) l'exécution des contrats, et iii) les mécanismes de contrôle relatifs aux administrations publiques ainsi qu'à la corruption et à la captation de l'État par des intérêts privés. Des analyses récentes montrent par ailleurs que l'efficacité avec laquelle est assurée la sécurité (« l'ordre public ») est étroitement corrélée avec la stabilité de la croissance. Un renforcement de l'état de droit – passant par une consolidation de l'indépendance de la justice ou un renforcement global des institutions – constitue une priorité pour la Chine, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Mexique et la République slovaque (tableau 1.9). Des réformes dans ce domaine contribueraient aussi à la lutte contre la corruption, qui constitue un obstacle connexe à la croissance dans ces pays.

Tableau 1.9. **Infrastructures matérielles et juridique et réglementation et surveillance des marchés de capitaux**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique</b>																					
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures																					
Favoriser la participation du secteur privé aux infrastructures/les concessions/les partenariats public-privé (PPP)	✓																				
Simplifier la procédure d'approbation réglementaire des projets d'infrastructure																					
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine des transports																					
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine de l'énergie								✓	✓												
Introduire/augmenter/réformer les signaux de prix/les péages de congestion et les redevances d'utilisation	✓							✓													
<b>Infrastructure juridique et état de droit</b>																					
Renforcer l'indépendance et la responsabilisation de l'appareil judiciaire																					
Réduire les possibilités d'ingérence d'agents de la fonction publique dans les processus de décision/ de corruption																					
<b>Réglementation et surveillance des marchés de capitaux</b>																					
Favoriser l'implication d'acteurs privés sur les marchés de capitaux/réduire progressivement l'intervention de l'État tout en assurant une solide réglementation prudentielle																					
Trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux																					

Tableau 1.9. **Infrastructures matérielles et juridique et réglementation et surveillance des marchés de capitaux (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
<b>Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique</b>																						
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures					✓								✓	✓			✓	✓	✓	✓		
Favoriser la participation du secteur privé aux infrastructures/les concessions/les partenariats public-privé (PPP)													✓	✓			✓		✓			
Simplifier la procédure d'approbation réglementaire des projets d'infrastructure																		✓		✓		
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine des transports					✓											✓					✓	
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine de l'énergie					✓											✓	✓					
Introduire/augmenter/réformer les signaux de prix/les péages de congestion et les redevances d'utilisation			✓		✓								✓									
<b>Infrastructure juridique et état de droit</b>																						
Renforcer l'indépendance et la responsabilisation de l'appareil judiciaire	✓						✓															✓
Réduire les possibilités d'ingérence d'agents de la fonction publique dans les processus de décision/de corruption							✓									✓			✓		✓	
<b>Réglementation et surveillance des marchés de capitaux</b>																						
Favoriser l'implication d'acteurs privés sur les marchés de capitaux/réduire progressivement l'intervention de l'État tout en assurant une solide réglementation prudentielle															✓				✓			
Trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux																✓						

### Réglementation et surveillance des marchés de capitaux<sup>54</sup>

Même si le rôle et la taille souhaitable du secteur financier pour la croissance économique sont actuellement réexaminés à la lumière de la crise<sup>55</sup>, il est clair que ce secteur doit encore évoluer et faire l'objet de nouvelles réformes dans les économies de marché émergentes, en particulier au Brésil, en Chine et en Inde. Les réformes mises en œuvre précédemment dans ces pays ont surtout visé à promouvoir la libéralisation des marchés de capitaux, mais des mesures complémentaires s'imposent pour étayer cette libéralisation à l'aide d'un cadre solide de surveillance et de réglementation macroprudentielles. En Chine, le secteur bancaire est soumis à un contrôle strict, alors que la libéralisation « par le bas » des taux d'intérêt (à l'initiative d'acteurs privés offrant des rémunérations plus élevées que les banques aux petits épargnants) a favorisé l'émergence de nombreux concurrents qui ne sont pas soumis à ces règles. Il faudrait donc s'attacher en priorité à trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux, par exemple en supprimant les garanties implicites de l'État afin de permettre une meilleure tarification du risque.

### Notes

1. La réglementation des marchés de capitaux n'occupe généralement pas une place de premier plan parmi les priorités identifiées pour les différents pays, compte tenu du besoin de forte coordination internationale qui distingue ce domaine (voir OCDE, 2011a et 2012a).
2. Voir l'Initiative de l'OCDE pour une croissance inclusive, projet qui vise à mieux cerner et comprendre les politiques qui peuvent se traduire par l'amélioration de certains aspects des conditions de vie qui, au-delà du revenu et de sa distribution, ont une importance pour la qualité de vie (tels que la santé, l'emploi, les compétences et l'environnement). Ce projet contribue à l'initiative de l'OCDE sur les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), un exercice de réflexion à l'échelle de l'Organisation lancé lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2012 afin d'améliorer régulièrement les cadres d'analyse utilisés et les orientations fournies par l'Organisation ([www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/](http://www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/)).
3. Les notes par pays (chapitre 5) donnent des précisions sur les mesures prises dans les domaines identifiés comme prioritaires dans *Objectif croissance*. Nous nous sommes efforcés d'évaluer la réactivité aux priorités de réforme sur la base d'informations aussi récentes que possible. Le présent chapitre couvre les mesures prises jusqu'à la fin de 2014.
4. Un tableau similaire ressort d'une étude réalisée par le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) parmi ses membres et observateurs – c'est-à-dire les principales organisations nationales d'entreprises et d'employeurs des pays de l'OCDE et de quelques grandes économies non-membres. Des organisations nationales d'entreprises et d'employeurs de 23 pays y ont participé : Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Slovaquie et Turquie. En février 2014, les organisations membres ou observateurs auprès du BIAC estimaient que les priorités d'*Objectif croissance* 2013 étaient dans une large mesure restées lettre morte dans les pays considérés. Les sondés considéraient que 4 % seulement des priorités de réforme avaient été intégralement mises en œuvre, ce qui concorde avec la conclusion actuelle selon laquelle les mesures prises par les pouvoirs publics ont souvent été fragmentaires et ne devraient que rarement se traduire par la suppression de la priorité correspondante. Les priorités de réforme sont considérées comme partiellement mises en œuvre dans la majorité des cas (61 %) et pas du tout mises en œuvre dans 35 % des cas.
5. Cela confirme les conclusions initiales du rapport intermédiaire d'*Objectif croissance* publié en 2014 (OCDE, 2014b). Cela concorde également avec les conclusions de récents travaux relatifs aux pays de l'UE, décrits dans une étude approfondie des réformes structurelles mises en œuvre dans l'Union européenne au cours de la période 2008-14 (Commission européenne, 2014a).
6. Voir le chapitre 2 d'*Objectif croissance* 2013 (OCDE, 2013a) pour avoir une évaluation approfondie des effets induits par les priorités d'*Objectif croissance* sur les soldes budgétaires.

7. Les auteurs utilisent un modèle d'équilibre général dynamique stochastique calibré pour correspondre aux traits caractéristiques des économies de la zone euro. Selon ce modèle, en cas de crise se traduisant par une baisse du taux d'intérêt nominal à son niveau plancher, des réformes renforçant la concurrence sur les marchés des produits et du travail ne soutiennent pas l'activité à court terme et risquent fort d'avoir un effet de contraction. En l'absence de mesures de relance monétaire appropriées, les réformes alimentent les anticipations de déflation prolongée, font monter le taux d'intérêt réel et dépriment la demande globale.
8. Voir le chapitre 4 d'*Objectif croissance* 2012 (OCDE, 2012a) pour une évaluation, fondée sur les conclusions précises figurant dans Bouis et al. (2012). Cette évaluation a été confirmée récemment par des analyses réalisées à partir d'un modèle macroéconomique comportant deux secteurs et plusieurs régions (la région réformatrice de la zone euro, le reste de la zone euro et le reste du monde) (Vogel, 2014). Le modèle QUEST de la Commission européenne est utilisé pour analyser l'impact des réformes structurelles sur l'activité économique dans un environnement macroéconomique où s'exerce temporairement la contrainte de positivité des taux directeurs nominaux. Les simulations tendent à indiquer que la réaction à court terme de la production aux réformes peut effectivement être négative, mais ces effets négatifs sont modestes et d'une durée assez limitée dans le modèle.
9. Des rapports récents de l'UE offrent un examen approfondi des mesures de réforme prises dans l'Union européenne. Un premier document (Commission européenne, 2014a) présente une étude détaillée des réformes structurelles engagées dans tous les domaines de l'action publique au cours de la période 2008-14. Un second rapport (Commission européenne, 2014b) est axé sur les réformes des marchés de produits engagées ces dernières années en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. Ce rapport décrit le processus de réforme et présente un certain nombre d'indicateurs de suivi pertinents relatifs à l'adoption des réformes des marchés de produits, en vue d'évaluer leur mise en œuvre et leur efficacité à court terme.
10. Pour des données et des analyses sur les problèmes récents de mise en œuvre dans les pays de la périphérie de la zone euro, voir, par exemple, les *Études économiques de l'OCDE* consacrées à l'Italie (OCDE, 2013b, 2015), à la Grèce (OCDE, 2013b) et à l'Espagne (OCDE, 2014c). Pour un examen des problèmes d'adoption et de mise en œuvre des réformes des marchés de produits, voir la récente étude menée sous la direction de l'UE (Commission européenne, 2014b).
11. Voir aussi Brandolini (2014) pour un examen de données récentes mettant en évidence une augmentation alarmante depuis 2007 de la pauvreté relative et absolue en Italie.
12. Une nette accentuation des inégalités de revenu disponible a aussi été constatée depuis 2007 en France, en Hongrie et en République slovaque. Une forte progression de la pauvreté a également eu lieu depuis 2007 au Mexique et en Turquie. Voir OCDE (2014d) pour en savoir plus.
13. Voir le chapitre 2 du présent rapport ainsi que Causa et al. (2014).
14. Voir la partie suivante sur les priorités de réforme et OCDE (2014a).
15. Faire appel à des prestataires privés pour la fourniture des services d'aide la recherche d'emploi n'est pas toujours une solution plus économiquement efficiente que le recours à des prestataires publics, et cela risque de déboucher sur un « écrémage » des demandeurs d'emploi. Les réformes adoptées à cet égard devraient donc faire l'objet d'une évaluation approfondie.
16. Voir la partie suivante sur les priorités d'action et les notes par pays (chapitre 5).
17. Voir Cournède et al. (2013) pour une évaluation du choix des instruments d'assainissement au regard des effets secondaires négatifs de l'ajustement budgétaire sur d'autres objectifs de l'action publique. Les auteurs analysent les instruments d'assainissement budgétaire pour déterminer la gravité probable de leurs effets secondaires sur la croissance et la distribution des revenus. Accroître les recettes en augmentant les impôts sur la consommation peut accentuer les inégalités de revenu disponible, car ces impôts pèsent plus lourdement sur les ménages à faible revenu.
18. Cela vaut tout particulièrement pour les priorités destinées à renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre, dans la mesure où la majorité des recommandations identifiées pour les BRIICS vise à réduire l'ample écart de productivité du travail qui les caractérise (voir la partie suivante). En conséquence, le graphique 1.4 présente une sélection plus limitée (sur la base de leur représentativité) de domaines d'action pour les BRIICS que pour les pays de l'OCDE.
19. Voir aussi l'annexe 1.A1 dans OCDE (2013a).
20. L'étude du BIAC susmentionnée présente aussi un ensemble de priorités de réforme. Les différences avec celles d'*Objectif croissance* sont les suivantes : i) globalement, les priorités axées sur l'amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre sont plus fréquentes dans l'analyse de l'OCDE,

alors que les priorités des entreprises sont axées dans une large mesure sur le renforcement de la productivité ; ii) parmi les priorités visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, les entreprises accordent une plus grande importance aux mesures de réforme concernant la formation des salaires et le salaire minimum, tandis que l'analyse de l'OCDE met davantage l'accent sur les priorités d'action relatives à la protection de l'emploi ; et iii) parmi les priorités visant à améliorer la productivité du travail, une plus grande importance est accordée à l'efficacité du secteur public et aux infrastructures dans l'analyse des entreprises, tandis que l'accent est davantage mis sur le capital humain et les aides à l'agriculture dans l'analyse de l'OCDE.

21. Dans cette partie, les pays non membres de l'OCDE sont les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Colombie et la Lettonie.
22. Cette analyse est fondée sur le chapitre 1 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014* (OCDE, 2014e).
23. Cette analyse est fondée sur les prévisions figurant dans OCDE (2014a).
24. Les prestations liées à l'exercice d'un emploi qui se traduisent par une augmentation durable des revenus d'activité nets perçus pour un emploi à temps partiel renforcent l'attrait d'un passage du chômage au travail à temps partiel, tout en rendant moins attractive la transition entre emploi à temps partiel et travail à temps plein. De même, elles modifient les incitations au travail pour les emplois caractérisés par des taux de rémunération horaire relativement faibles. Cela fait baisser le chômage mais peut aussi tirer vers le bas la productivité moyenne. Il faut que les prestations liées à l'exercice d'un emploi soient judicieusement conçues, pour éviter que n'apparaissent des pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition qui s'appliquent à une large fourchette de revenus.
25. Des travaux réalisés récemment à partir de données sur les ménages amènent à penser que l'imposition commune des conjoints réduit l'offre de travail féminine (Kabatek et al., 2014). La mise en place d'une imposition séparée des conjoints influe sur leur emploi du temps : ce type de réforme se traduit notamment par une augmentation de l'offre de travail des femmes et une réduction de leurs tâches ménagères.
26. Ces recommandations cadrent avec les travaux plus généraux de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes, tels qu'ils se reflètent par exemple dans la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat (29 mai 2013 – C/MIN(2013)5/FINAL – C/M(2013)12).
27. Voir le chapitre 3 d'OCDE (2013e) pour une synthèse des récents examens par pays réalisés dans le domaine des PAMT.
28. Voir aussi French et Song (2014).
29. Les réformes destinées à amener à l'emploi les bénéficiaires de prestations qui n'étaient précédemment pas subordonnées à leur disponibilité pour travailler (comme les titulaires de pension d'invalidité) exigent de la prudence, et leur traduction en augmentation du taux d'emploi de ces groupes peut prendre du temps. Les critères d'activation peuvent être d'abord ciblés sur les nouveaux demandeurs, de façon à tester et affiner les nouvelles dispositions, et n'être généralisés que par la suite. Cela permet de réduire le risque que ces réformes conduisent à une aggravation du chômage de longue durée. Voir le chapitre 2 dans OCDE (2013e).
30. Voir le chapitre 2 dans OCDE (2013e) pour un examen approfondi des réformes mises en œuvre dans le domaine de la protection de l'emploi au cours de la dernière décennie.
31. Le dualisme se traduit par une mauvaise répartition des ressources en main-d'œuvre et en capital, par un sous-investissement dans la formation des travailleurs temporaires et, au bout du compte, par une dégradation de la productivité (Bassanini et al., 2009 ; Cingano et al., 2010 ; Lepage et al., 2012 ; Bentolila et al., 2012 ; Blanchard et Landier, 2002). Les coûts de ce marché du travail à deux vitesses sont considérables : une volatilité excessive de l'emploi, un accès réduit à des emplois stables, des périodes récurrentes de travail sous contrat temporaire, ainsi que des périodes de chômage longues et fréquentes pour les « travailleurs marginaux » titulaires de contrats temporaires ou atypiques, des jeunes pour l'essentiel.
32. Voir OCDE (2013e), chapitre 2. Pour les employeurs, des procédures juridiques complexes ou chronophages peuvent alourdir sensiblement le coût des embauches et, surtout, des licenciements. Par ailleurs, le fait qu'il soit difficile ou coûteux pour les salariés de former des recours pour licenciement abusif les expose à des mesures arbitraires de la part de leur employeur.
33. Voir OCDE (2014e). Une autre possibilité consiste à alléger les cotisations de sécurité sociale au niveau du salaire minimum, comme cela est recommandé dans les priorités d'*Objectif croissance* concernant les coins fiscaux sur le travail (voir tableau 1.2).

34. Cette observation doit être nuancée. Si l'on part du principe que les travailleurs inexpérimentés sont moins productifs que ceux qui ont de l'expérience, il s'ensuit que des niveaux de rémunération inférieurs au salaire minimum devraient s'appliquer à toutes les personnes disposant d'une expérience limitée sur le marché du travail, y compris à celles qui sont sans emploi depuis longtemps, indépendamment de leur âge. Déterminer le salaire minimum en fonction de l'âge plutôt que de l'expérience récente reviendrait donc à créer des conditions de concurrence inéquitables avec les autres travailleurs, notamment en ce qui concerne les chômeurs de longue durée plus âgés, pour lesquels il deviendrait encore plus difficile de trouver un emploi.
35. Des dispositifs de prestations liées à l'exercice d'un emploi judicieusement conçus et complétant un salaire minimum modéré peuvent être plus efficaces pour faire reculer la pauvreté laborieuse, et renforcer les incitations au travail, qu'un salaire minimum élevé, dans la mesure où ce type de dispositif est mieux ciblé sur les ménages actifs les plus défavorisés.
36. OCDE (2013a). Voir aussi OCDE (2014f) pour une évaluation initiale de la réforme globale du marché du travail espagnol engagée en 2012.
37. Voir OCDE (2014f) pour une évaluation précise du cas de l'Espagne.
38. L'inflation est si faible dans certains pays que le seul moyen de faire diminuer les salaires réels est de réduire les salaires nominaux. Or, les travailleurs comme les employeurs sont généralement peu enclins à accepter de telles réductions, ce qui se traduit par une « rigidité à la baisse des salaires nominaux ». Cette rigidité est devenue plus contraignante depuis le début de la crise dans des pays comme l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Voir OCDE (2014e).
39. Voir les données et les analyses présentées dans le chapitre 2 d'OCDE (2014e).
40. Pour des raisons de présentation, ces questions sont examinées dans la partie consacrée à l'utilisation de la main-d'œuvre.
41. Ces actifs ont été classés de manière plus structurée en trois grandes catégories : les données informatisées, le capital d'innovation et les compétences économiques. Voir Andrews et de Serres (2012).
42. Voir Barone et Cingano (2011), Boursès et al. (2010), Conway et al. (2006), Bas et Causa (2012), Andrews et Criuscio (2013).
43. Des analyses empiriques récentes ont apporté de nouveaux éléments indiquant que les réformes des marchés de produits peuvent aussi accroître le rendement de l'éducation. Ce résultat est obtenu au niveau microéconomique sur la base d'une étude récente de la réforme baptisée « une entreprise en une heure » (*Empresa na Hora*) adoptée en 2005 au Portugal, qui a réduit la durée, le coût et la complexité de la procédure de création d'une entreprise en mettant en place des guichets uniques, où un entrepreneur peut enregistrer une entreprise en moins d'une heure dans un seul bureau (Fernandes et al., 2014) ; cette réforme a non seulement stimulé la création d'entreprises et réduit la concentration sectorielle, mais aussi accru le rendement des compétences.
44. Boursès et al. (2010) simulent des gains annuels moyens de croissance de la productivité multifactorielle (PMF) compris entre 0.2 et 1.7 point de pourcentage au cours de la période de cinq années consécutive à des réformes destinées à mettre en place des règles (en vigueur dans les secteurs d'amont) correspondant aux meilleures pratiques.
45. Dans le cadre de travaux récents, la Commission européenne s'est efforcée d'évaluer les effets des réformes relatives aux marchés produits récemment adoptées en Espagne, en Grèce, en Italie et au Portugal (Commission européenne, 2014b). Les signes précurseurs d'ajustement sont identifiés à l'aide d'indicateurs à court terme tels que les taux d'entrée des entreprises et les immatriculations d'entreprises par secteur, ainsi que la durée des procédures de faillite. Cette analyse laisse à penser que des signes encourageants sont déjà visibles, notamment en Espagne et au Portugal.
46. L'indicateur proposé met en lumière certains domaines qui mériteraient d'être pris en compte par les responsables de l'action publique dans le cadre de l'élaboration des futurs projets de mesures environnementales ou des tentatives de réforme des dispositions en vigueur. Il est désigné sous le nom d'« indicateur de la charge imposée à l'économie par les politiques environnementales », ou « indicateur BEEP » (*Burdens on the Economy due to Environmental Policies*) (voir Kozluk, 2014).
47. La position défendue de longue date dans les publications économiques concernant le séquençage des réformes est que la libéralisation des marchés des produits doit, dans l'idéal, précéder la réforme du marché du travail. Les modèles théoriques et les résultats d'analyses empiriques amènent à penser qu'en présence de marchés du travail et des produits rigides, un processus de réforme portant d'abord sur les marchés de produits aurait probablement des retombées positives considérables et pourrait aussi faciliter les réformes ultérieures du marché du travail. Voir, entre autres, Blanchard et Giavazzi (2003).

48. Bouis et al. (2011), Andrews et Criuscolo (2013), Andrews et Cingano (2012), Bas et al. (2013), Fernandes et Paunov (2012).
49. Voir Moise et Sorescu (2013) pour une étude approfondie des effets de la facilitation des échanges. Cette étude contient une évaluation de l'incidence de mesures spécifiques de facilitation des échanges sur le commerce des pays. Elle est fondée sur les indicateurs de facilitation des échanges (IFE) mis au point à l'OCDE. Ces indicateurs recouvrent les principaux domaines faisant actuellement l'objet de négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et sont destinés à permettre d'estimer l'effet de l'élimination d'obstacles aux échanges spécifiquement liés aux procédures commerciales et aux procédures aux frontières des différents pays.
50. En 2009. *Base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA)*.
51. Voir OCDE (2014a). Les impôts sur le patrimoine présentent des avantages supplémentaires. D'après des travaux empiriques récents, un recours accru à ce type de prélèvements au niveau des administrations infranationales contribue à la discipline budgétaire (Presbitero et al., 2014). Cela tient vraisemblablement à l'avantage comparatif de cette forme d'imposition en tant que vecteur de responsabilisation et de discipline au niveau des administrations infranationales, par rapport à d'autres sources de recettes locales (telles que les impôts sur le revenu ou les taxes sur les ventes).
52. Les enjeux liés à cette question sont présentés et examinés dans OCDE (2014a).
53. Il est notamment possible que se multiplient les cas d'entreprises multinationales mettant en œuvre des stratégies d'optimisation fiscale transnationale pour transférer entre pays les bénéfices retirés de leurs actifs intellectuels. Des travaux récents de l'OCDE mettent en lumière les avantages potentiels de la coopération internationale pour limiter les allègements fiscaux en faveur de la R-D qui ne sont pas souhaités et résultent des stratégies d'optimisation fiscale transnationale (OCDE, 2013k). Pour une analyse plus générale de la question, voir les travaux de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS).
54. Comme indiqué dans l'introduction, la réforme des marchés de capitaux occupe rarement une place de premier plan dans les priorités spécifiques aux différents pays, compte tenu de la nécessité particulière d'une forte coordination internationale dans ce domaine. L'Union européenne a lancé des initiatives importantes de réformes en matière de surveillance et de résolution des défaillances des établissements bancaires, si bien que ce domaine n'est plus considéré comme prioritaire en termes de réformes (voir la note relative à l'UE et l'*Étude économique de la zone euro* pour une analyse plus approfondie, OCDE, 2014h).
55. Voir, entre autres, Cournède et Denk (2014), Cecchetti et Karrubi (2012) et Arcand et al. (2012).

## Bibliographie

- Acemoglu, D. et S. Johnson (2005), « Unbundling institutions », *Journal of Political Economy*, vol. 113(5), pp. 949-995.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. Robinson (2001), « The colonial origins of comparative development: An empirical investigation », *American Economic Review*, vol. 5, pp. 1369-1401.
- AIE (Agence internationale de l'énergie) (2013), *World Energy Outlook 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2013-en>.
- Albrizio, S., E. Botta, T. Kozluk et V. Zipperer (2014), « Environmental Policies matter for Productivity Growth – Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », OCDE, Paris, à paraître.
- Andrews, D. et A. de Serres (2012), « Intangible Assets, Resource Reallocation and Growth: A Framework for Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 989, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k92s63w14wb-en>.
- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation: A Going for Growth Report », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46bh92lr35-en>.
- Andrews, D. et F. Cingano (2012), « Public Policy and Resource Allocation: Evidence from Firms in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 996, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9158wfp727-en>.
- Arcand, J.L., E. Berkes et U. Panizza (2012), « Too Much finance? », *IMF Working Paper*, n° WP/12/161.
- Arnold, J. et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, vol. 121, pp. F59-F80.

- Autor, D.H., W.R. Kerr et A.D. Kugler (2007), « Do Employment Protections Reduce Productivity? Evidence from US States », *The Economic Journal*, vol. 117, pp. F189-F217.
- Barone, G. et F. Cingano (2011), « Service Regulation and Growth: Evidence from OECD Countries », *The Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 121(555), pp. 931-957.
- Bas, M. et O. Causa (2012), « Trade and Product Market Policies in Upstream Sectors and Productivity in Downstream Sectors: Firm-level Evidence from China », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 990, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k92pgjll7l-en>.
- Bassanini, A. et A. Garnero (2013), « Dismissal Protection and Worker Flows in OECD Countries: Evidence from Cross-country/Cross-industry Data », *Labour Economics*, vol. 21(1), pp. 25-41.
- Bassanini, A., L. Nunziata et D. Venn (2009), « Job Protection Legislation and Productivity Growth in OECD Countries », *Economic Policy*, vol. 24, n° 58, pp. 349-402, avril.
- Bentolila, S. et al. (2012), « Two-tier Labor Markets in the Great Recession: France vs. Spain », *The Economic Journal*, vol. 122, n° 562, pp. F155-187.
- Blanchard, O. et A. Giavazzi (2003), « Macroeconomic Effects of Regulation and Deregulation in Goods and Labour Markets », *The Quarterly Journal of Economics*, pp. 879-906.
- Blanchard, O. et A. Landier (2002), « The Perverse Effects of Partial Labour Market Reform: Fixed-Term Contracts in France », *The Economic Journal*, vol. 112, n° 480, pp. F214-F244.
- Boeri, T., P. Garibaldi et E. Moen (2013), « The Economics of Severance Pay », *IZA Discussion Paper*, n° 7455.
- Bouis, R., O. Causa, R. Duval et L. Demmou (2012), « How Quickly Does Structural Reform Pay Off? An Empirical Analysis of the Short-term Effects of Unemployment Benefit Reform », *IZA Journal of Labor Policy*, 2012, pp. 1-12.
- Bouis, R., R. Duval et F. Murtin (2011), « The Policy and Institutional Drivers of Economic Growth Across OECD and Non-OECD Economies: New Evidence from Growth Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 843, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghwnhxwkj-en>.
- Boulhol, H. (2009), « The Effects of Population Structure on Employment and Productivity », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 684, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/225644583654>.
- Bourlès, R. et al. (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmbm6s9kbf-en>.
- Brandolini, A. (2014), « Il Grande Freddo. I bilanci delle famiglie italiane dopo la Grande Recessione », in *Politica in Italia. I fatti dell'anno e le interpretazioni*, Edition 2014, sous la direction de C. Fusaro et A. Kreppel, Bologne, Il Mulino, 2014.
- Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2014b), « Can Pro-Growth Policies Lift All Boats? An Analysis Based on Household Disposable Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, OCDE, Paris, [www.oecd.org/eco/growth/Can\\_pro-growth\\_policies\\_lift\\_all\\_boats\\_an\\_analysis\\_based\\_on\\_household\\_disposable\\_income.pdf](http://www.oecd.org/eco/growth/Can_pro-growth_policies_lift_all_boats_an_analysis_based_on_household_disposable_income.pdf).
- Causa, O., S. Araujo, A. Cavaciuti, N. Ruiz et Z. Smidova (2014a), « Economic Growth from the Household Perspective: GDP and Income Distribution Developments Across OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1111, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Cecchetti, S.G. et E. Kharroubi (2012), « Reassessing the Impact of Finance on Growth », *BIS Working Papers*, n° 381.
- Cingano, F. et al. (2010), « The Effect of Employment Protection Legislation and Financial Market Imperfections on Investment: Evidence from a Firm-level Panel of EU Countries », *Economic Policy*, vol. 25, n° 61, pp. 117-163.
- Commission européenne (2014a), *Survey of Economic Reforms at Work in the European Union*.
- Commission européenne (2014b), « Market Reforms at Work in Italy, Spain, Portugal and Greece », *European Economy*, vol. 5/2014, Economic and Financial Affairs, ISSN 1725-3217.
- Conway, P. et al. (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/431383770805>.

- Cournède, B. et O. Denk (2014), « Finance and Economic Growth in OECD and G20 Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- Cournède, B., A. de Serres, A. Goujard et A. Pina (2013), « Choosing Fiscal Consolidation Instruments Compatible with Growth and Equity », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 7, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k43nxq6dzd4-en>.
- Djankov, S., R. La Porta, F. Lopez-de-Silanes et A. Shleifer (2002), « The Regulation of Entry », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 117(1), pp. 1-37.
- Duval, R. (2008), « Is there a role for macroeconomic policy in fostering structural reforms? Panel evidence from OECD countries over the past two decades », *European Journal of Political Economy*, vol. 24(2), Elsevier, juin, pp. 491-502.
- Eggertson, G., A. Ferrero et A. Raffo (2014), « Can Structural reforms help Europe », *Journal of Monetary Economics*, vol. 61(C), pp. 2-22.
- Fall, F., D. Bloch, P. Hoeller, J. Pareluisen et M. Pisu (2014), « Vulnerability of Social Institutions », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 11, juillet 2014, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz158r4q0zn-en>.
- Fernandes, A.P. et C. Paunov (2012), « Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity: Evidence for Chile », *Journal of Development Economics*, vol. 97, pp. 305-321.
- Fernandes, A.P., P. Ferreira et L.A. Winters (2014), « Firm Entry Deregulation, Competition and Returns To Education And Skill », *European Economic Review*, vol. 70, pp. 210-230.
- French, E. et J. Song (2014), « The Effect of Disability Insurance Receipt on Labor Supply », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 6(2), pp. 291-337.
- Glaeser, E., R. LaPorta, R.F. Lopez-de-Silanes et A. Shleifer (2004), « Do Institutions Cause Growth? », *Journal of Economic Growth*, vol. 9, pp. 271-303.
- Haggard, S. et L. Tiede (2011), « The Rule Of Law and Economic Growth: Where Are We? », *World Development*, vol. 39, n° 5, pp. 673-685.
- Haltiwanger, J., S. Scarpetta et H. Schweiger (2006), « Assessing Job Flows Across Countries: The Role of Industry, Firm Size and Regulations », *IZA Discussion Paper*, n° 2450, Bonn.
- Hekman, J., L. Lochner et P. Todd (2005), « Earning Functions, Rates of Return, and Treatment Effects: The Mincer Equation and Beyond », *NBER Working Paper*, n° 11544, Bureau national de recherche économique (NBER, National Bureau of Economic Research).
- Johansson, Å. et E. Olaberria (2014), « Global Trade and Specialisation Patterns Over the Next 50 Years », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 10, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gpwfxq4-en>.
- Kabatek, J., A. van Soest et E. Stancanelli (2014), « Income Taxation, Labour Supply and Housework: A Discrete Choice Model for French Couples », *Labour Economics*, vol. 27 pp. 30-43.
- Kozluk, T. (2014), « Indicators of Economic Burdens of Environmental Policy Design: Results from the OECD Questionnaire », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1178, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrnbnbm8v-en>.
- Lepage-Saucier, N., J. Schleich et E. Wasmer (2013), « Moving Towards a Single Labour Contract: Pros, Cons and Mixed Feelings », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1026, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4c0vvc4zxv-en>.
- Ministero dell'economia e delle finanze (2014), *Economic and financial document – Section III National Reform Programme*, rapport présenté par le Premier Ministre Matteo Renzi et le ministre de l'Économie et des Finances Pier Carlo Padoan, adopté par le Conseil des ministres le 8 avril 2014.
- Moisé, E. et S. Sorescu (2014), « Indicateurs sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la facilitation sur les échanges des pays en développement », Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5jzb6f85dfq4-fr>.
- OCDE (2015), *Études économiques de l'OCDE : Italie 2014*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2014a), « OECD@100: Policies for a Shifting World », Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/eco/OECD@100-Policies-for-a-shifting-world.pdf](http://www.oecd.org/eco/OECD@100-Policies-for-a-shifting-world.pdf).
- OCDE (2014b), *Réformes économiques 2014 : Objectif croissance – Rapport intermédiaire*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2014-fr>.

- OCDE (2014c), *Études économiques de l'OCDE : Espagne 2014*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-esp-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2014-fr).
- OCDE (2014d), « Le point sur les inégalités de revenu – Le creusement des inégalités touche plus particulièrement les jeunes et les pauvres », *Le point sur les inégalités de revenu* (juin 2014), juin 2014, OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE2014-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf](http://www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE2014-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf).
- OCDE (2014e), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr).
- OCDE (2014f), *The 2012 Labour Market Reform in Spain: A Preliminary Assessment*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264213586-en>.
- OCDE (2014g), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2014/1, n° 94, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-1-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-fr).
- OCDE (2014h), *Études économiques de l'OCDE : zone euro 2014*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-euz-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-euz-2014-fr).
- OCDE (2013a), *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.
- OCDE (2013b), *Études économiques de l'OCDE : Italie 2013*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-ita-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ita-2013-fr).
- OCDE (2013c), *Études économiques de l'OCDE : Grèce 2013*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-grc-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-grc-2013-fr).
- OCDE (2013d), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty », Policy Brief, OCDE, Paris, [www.oecd.org/els/soc/OECD2013-Inequality-and-Poverty-8p.pdf](http://www.oecd.org/els/soc/OECD2013-Inequality-and-Poverty-8p.pdf).
- OCDE (2013e), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr).
- OCDE (2013f), *Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr).
- OCDE (2013g), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2013h), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>.
- OCDE (2013i), *Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201842-fr>.
- OCDE (2013j), *Inventory of Estimated Budgetary Support and Tax Expenditures for Fossil Fuels 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187610-en>.
- OCDE (2013k), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193307-en>.
- OCDE (2012a), *Réformes économiques 2012 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-fr>.
- OCDE (2011a), *Réformes économiques 2011 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-fr>.
- OCDE (2011b), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2010a), *Réformes économiques 2010 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2010-fr>.
- OCDE (2010b), *Making Reform Happen: Lessons from OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086296-en>.
- Venn, D. (2012), « Eligibility Criteria for Unemployment Benefits: Quantitative Indicators for OECD and EU Countries », *Document de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations*, n° 131, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h43kgkvr4-en>.
- Vogel, L. (2014), « Structural reforms at the zero bound », *European Commission Economic Papers*, n° 537, novembre 2014.



## Chapitre 2

# Réformes structurelles à l'appui de la croissance : effets sur les inégalités de revenus

*Le présent chapitre examine les données disponibles concernant l'effet potentiel des réformes structurelles favorables à la croissance sur la dispersion des salaires et les inégalités de revenus des ménages. Il analyse également dans quelle mesure les politiques adoptées pour stimuler la croissance du PIB au cours des dernières décennies pourraient avoir contribué à creuser les inégalités. Pour ce faire, il détermine par quels biais les politiques publiques influent sur la croissance et la distribution des revenus, et il recense les programmes d'action propres à favoriser une croissance plus inclusive.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Principales conclusions

- Depuis le milieu des années 90, les inégalités de revenus se sont creusées dans la majorité des pays de l'OCDE. La croissance du revenu disponible des ménages est inférieure à celle du produit intérieur brut (PIB), de même que la croissance du revenu des ménages les plus modestes par rapport aux ménages les plus aisés.
- Ces tendances sont en grande partie déterminées par les progrès technologiques, qui induisent un accroissement de la demande de travailleurs hautement qualifiés. Elles devraient se poursuivre à l'avenir.
- Certaines politiques de croissance qui ont un effet positif sur le PIB grâce aux gains de productivité peuvent contribuer aux inégalités induites par la technologie. Par exemple, les réformes en faveur de l'innovation ont pour conséquence d'élargir la distribution des salaires des actifs occupés.
- Les mesures adoptées pour encourager l'activité et la création d'emplois ont aussi pour effet d'accroître la dispersion des salaires. Néanmoins, en contribuant à faire progresser l'emploi – et surtout celui des travailleurs moins qualifiés – ces réformes ont une incidence neutre sur la dispersion du revenu disponible des ménages.
- Diverses réformes contribuent clairement à réduire la dispersion des salaires et/ou les inégalités de revenus entre les ménages. C'est notamment le cas des mesures conçues pour améliorer l'accès à l'éducation, ainsi que des politiques actives du marché du travail et des systèmes d'impôts et de prestations propices à la croissance.
- Au total, de nombreuses recommandations d'*Objectif croissance* ont un effet limité, voire nul, sur les inégalités de revenus entre les ménages, et ce même lorsqu'elles accentuent la dispersion des salaires, en raison de leurs effets positifs sur l'emploi.
- Face à la nécessité, dans de nombreux pays, de s'attaquer à la montée des inégalités, il convient de donner la priorité aux trains de mesures propres à réduire la dispersion des revenus tout en donnant un coup de fouet à la croissance. Il est particulièrement important de relever le niveau potentiel de salaire des travailleurs peu qualifiés et d'inciter les femmes à travailler.

## Introduction

*Objectif croissance* est centré sur la maximisation du PIB par habitant. Plus précisément, le flux de biens et de services produits dans une économie, mesuré par le PIB, est défini comme l'objectif premier, même s'il ne reflète qu'une seule dimension du bien-être. Parallèlement, l'OCDE étudie les questions relatives à la distribution du revenu depuis plusieurs années (OCDE, 2011a, 2013a, 2014a, b). L'Initiative sur la croissance inclusive a été lancée en 2013 en vue d'élaborer une stratégie de croissance prenant mieux en compte la distribution du revenu et d'autres dimensions du bien-être, comme les résultats enregistrés sur le plan de la santé. S'agissant d'*Objectif croissance*, l'accent qui est mis sur le PIB tient aux données et au cadre d'analyse actuellement disponibles, mais il est de plus en plus tenu compte des effets sur

d'autres aspects du bien-être, ainsi que des interactions et des arbitrages entre ces différentes dimensions<sup>1</sup>. Il convient de déterminer si des recommandations de l'OCDE visant à dynamiser la croissance pourraient avoir des conséquences négatives involontaires sur certaines de ces dimensions. Pour répondre, en partie, à cette question, le présent chapitre examine l'incidence des politiques de croissance sur la distribution du revenu, tandis que le chapitre 3 analyse leurs effets sur l'environnement.

Lorsque l'on traite des inégalités, il faut garder à l'esprit qu'un certain degré de dispersion des revenus constitue l'un des piliers des économies de marché dynamiques, qui reposent sur la confiance, le droit de propriété et l'État de droit. Le principe selon lequel tout individu peut recueillir les fruits de ses efforts représente une puissante incitation à investir dans le capital humain, les nouvelles idées et les nouveaux produits, ainsi qu'à s'engager dans des activités commerciales à risque, autant de moteurs essentiels à la croissance et à la formation de revenu. Toutefois, au-delà d'un certain point, le creusement des inégalités de revenus compromet les fondements des économies de marché et a des effets négatifs sur la croissance économique. Les inégalités de revenus peuvent aussi nuire à l'égalité des chances, avec à la clé des répercussions négatives sur la mobilité sociale et les incitations à investir dans le savoir. Il en découle un investissement insuffisant dans les compétences et une mauvaise utilisation de ces dernières, qui pèsent sur l'efficacité et le potentiel de croissance.

### Les inégalités de revenus se creusent dans la zone OCDE

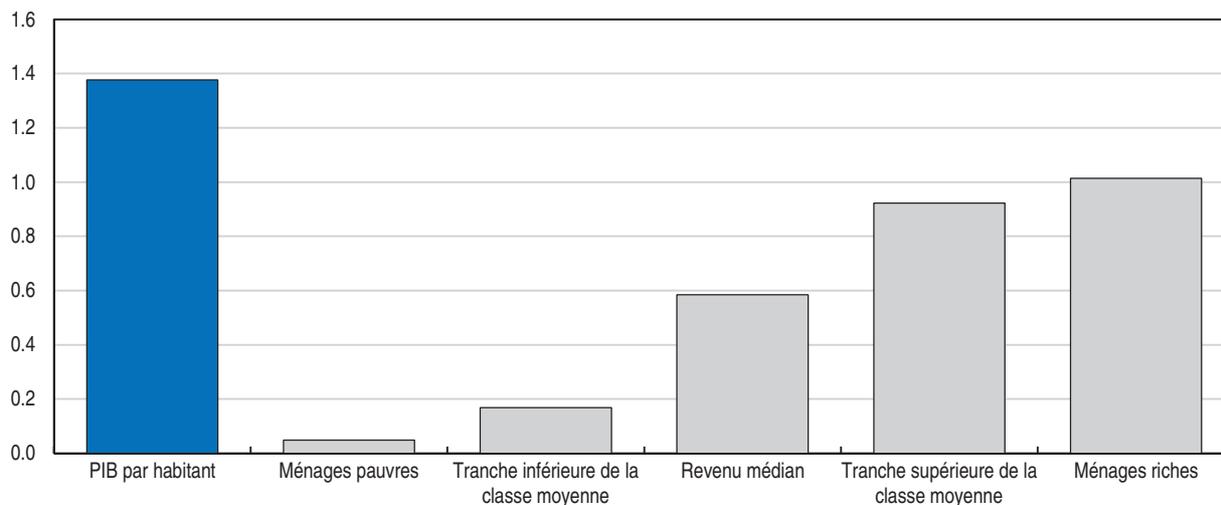
En moyenne dans les pays de l'OCDE, pendant la période comprise entre le milieu des années 90 et la fin des années 2000, la progression du revenu disponible des ménages est restée inférieure à celle du PIB par habitant, avec un écart particulièrement prononcé pour les ménages plus pauvres et la tranche inférieure de la classe moyenne, ce qui donne à penser que la croissance s'est accompagnée d'un creusement des inégalités (graphique 2.1)<sup>2</sup>. En effet, des études récentes montrent un accroissement régulier des inégalités de revenus dans une majorité de pays de l'OCDE ces trente dernières années (OCDE, 2011c ; 2013b ; 2014a)<sup>3</sup>. Le graphique 2.2 montre l'évolution de la distribution du revenu des ménages entre le milieu des années 90 et 2011, telle que mesurée par le coefficient de Gini. La dispersion du revenu marchand, à savoir du revenu *avant* impôts et transferts, s'est aggravée dans de nombreuses économies avancées de l'OCDE, alors qu'elle a nettement diminué en Turquie et au Mexique. L'évolution des inégalités observées au niveau du revenu disponible des ménages, soit *après* impôts et transferts, est comparable, même si les écarts sont plus marqués qu'au niveau du revenu marchand dans les pays nordiques par exemple, qui restent néanmoins ceux où les inégalités sont les moins marquées.

Pour l'action publique, il est essentiel de déterminer si certains des moteurs de la croissance du PIB – réformes incluses – pourraient avoir contribué à l'accroissement des inégalités. Il n'est pas évident de trouver des données empiriques attestant d'arbitrages stratégiques spécifiques entre la croissance et une distribution plus équitable des revenus. Cela tient en partie à des raisons méthodologiques : l'évaluation des inégalités dépend de la manière dont ces dernières sont définies (voir encadré 2.1). Pour examiner l'effet des politiques de croissance sur les inégalités de revenus, la présente section s'appuiera principalement sur trois indicateurs du revenu : les salaires individuels des actifs occupés, les revenus du travail individuels pour l'ensemble de la population d'âge actif et le revenu disponible des ménages pour l'ensemble de la population<sup>4</sup>.

L'évaluation des inégalités dépend aussi de la façon dont ces dernières sont mesurées, c'est-à-dire des modalités du regroupement des revenus individuels en un indicateur des

### Graphique 2.1. La croissance du revenu disponible des ménages est plus forte dans la moitié supérieure de la distribution

Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant et du revenu disponible des ménages (1995-2011) : moyenne pondérée pour 26 pays de l'OCDE



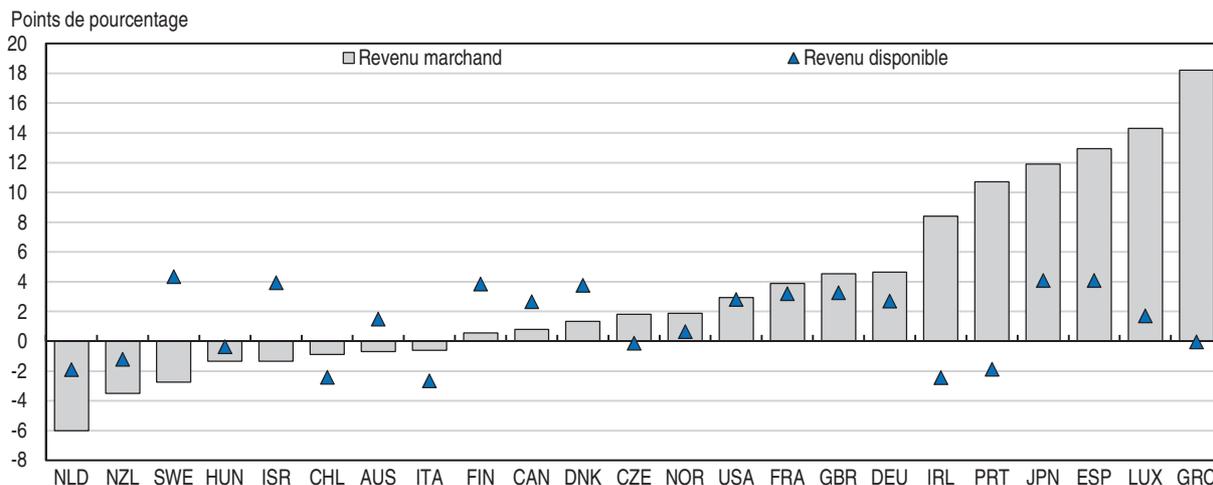
Note : Le revenu disponible des ménages en différents points de la distribution est mesuré à partir de revenus de référence (voir l'annexe méthodologique au chapitre 5). On calcule le revenu moyen des 26 pays de l'OCDE à partir des données sur le revenu exprimées par unité de consommation en USD à prix constants de 2011 et à PPA (parités de pouvoir d'achat) constantes de 2011 pour la consommation privée. La moyenne de l'OCDE est pondérée en fonction de la population.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177441>

### Graphique 2.2. Les inégalités de revenus des ménages se sont creusées dans la majorité des pays de l'OCDE

Variation du coefficient de Gini entre le milieu des années 90 et 2011



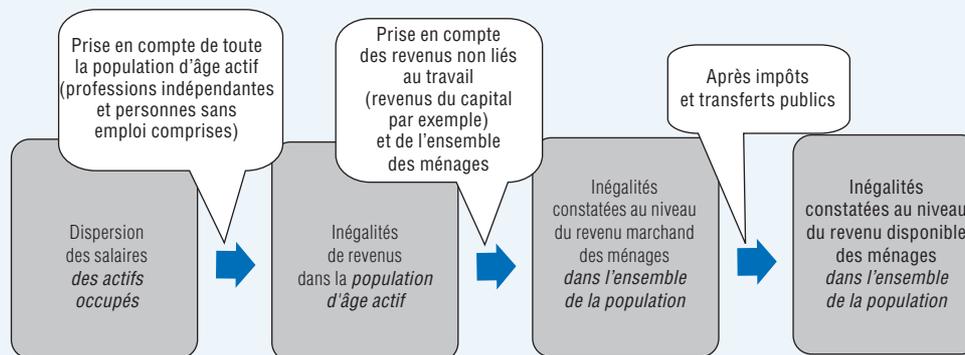
Note : Le graphique illustre les variations du coefficient de Gini correspondant aux inégalités observées entre les ménages en termes de revenus marchands et de revenu disponible sur la période 1995-2011, à l'exception de l'Australie, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie et des Pays-Bas (1995-2012), du Chili, de la France, du Luxembourg et de la République tchèque (1996-2011), de la Grèce, de l'Irlande et du Royaume-Uni (1994-2011), et du Japon (1995-2009). Les variations du coefficient de Gini pour le revenu marchand en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, et au Portugal reposent sur des valeurs attribuées.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177458>

### Encadré 2.1. Mesurer les inégalités de revenus

La notion d'inégalités de revenus varie, selon qu'elle est plus ou moins exhaustive, en fonction de la définition du revenu utilisée et de la population couverte (voir ci-après) :



La notion la moins exhaustive est celle de la dispersion des salaires des actifs occupés. La notion d'inégalités de revenus recouvre une plus grande population, puisqu'elle inclut le revenu de toute la population d'âge actif, qui comprend non seulement les actifs occupés mais aussi les travailleurs indépendants, les demandeurs d'emploi et les inactifs. La notion d'inégalités dans le revenu marchand des ménages est encore plus vaste, tant en termes de population que de revenu, dans la mesure où elle englobe la population qui n'est pas d'âge actif (comme les retraités), et le revenu marchand non lié au travail, comme les revenus du capital et les transferts privés. Enfin, les inégalités dans le revenu disponible des ménages prennent en compte le revenu des ménages après transferts publics (pensions de retraite par exemple) et impôts.

Les politiques structurelles exercent une influence sur le revenu par différents biais et leurs effets varient selon les catégories de population concernées, puisqu'elles ciblent des classes d'âge ou des sexes différents. Par ailleurs, certaines réformes structurelles, comme les mesures adoptées pour libéraliser les échanges et les investissements internationaux, ont probablement des effets sur la population tout entière, et ce non seulement par le canal du revenu pour les personnes d'âge actif, mais aussi par celui des prix pour toutes les classes d'âge (en faisant baisser les prix des biens et des services disponibles, par exemple) et de l'accroissement de la variété des produits.

Plusieurs indicateurs synthétiques peuvent être utilisés pour évaluer la forme générale de la distribution des revenus :

- *L'indice (ou coefficient) de Gini* indique dans quelle mesure la distribution des revenus (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages d'une économie s'écarte d'une égalité parfaite. L'indice de Gini est égal à 0 en cas de parfaite égalité, et à 1 en cas d'inégalité extrême (soit la situation où un individu ou un ménage détiendrait la totalité des revenus dans l'économie considérée).
- *Rapport interdécile D9/D1* : rapport entre la valeur supérieure du neuvième décile et celle du premier.
- *Rapport interdécile D5/D1* : rapport entre le revenu médian et la valeur supérieure du premier décile.

L'indice de Gini est l'indicateur le plus couramment utilisé, en raison de sa large disponibilité et de sa comparabilité entre pays et dans le temps. Si les classements des pays peuvent dépendre de la mesure spécifique des inégalités qui est utilisée, on observe, pour les pays de l'OCDE, des corrélations très fortes entre chacune de ces différentes mesures possibles des inégalités et l'indice de Gini au niveau international (OCDE, 2008). Néanmoins, l'indice de Gini n'est pas suffisamment détaillé pour prendre en compte les informations relatives aux inégalités dans différents sous-ensembles de la distribution des revenus. Il est possible de remédier à cette difficulté en utilisant des revenus de référence, comme l'ont démontré Causa, de Serres et Ruiz (2014)\*.

\* Voir la note méthodologique du chapitre 5 (notes par pays) sur le concept de revenu de référence et son utilisation.

inégalités (encadré 2.1). En particulier, les variations des inégalités mesurées par un indicateur synthétique comme le coefficient de Gini, couramment utilisé, peuvent masquer des divergences dans l'évolution des différentes composantes de la distribution du revenu. Par exemple, de récentes données (Causa, de Serres et Ruiz, 2014) laissent à penser que dans de nombreux pays de l'OCDE, les inégalités de revenus se sont creusées entre les ménages à bas revenus et les ménages à revenus moyens, sous l'effet d'une progression particulièrement atone du revenu disponible des ménages plus modestes. En Espagne, les disparités se sont accentuées entre les ménages situés dans la moitié inférieure de l'échelle de distribution des revenus, tandis que le coefficient de Gini ne montre pas de variation des inégalités globales. Dans d'autres pays, comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, les inégalités se sont creusées dans la moitié supérieure de la distribution des revenus, notamment au sommet de l'échelle de distribution, puisque les 1 % des ménages les plus riches ont capté entre 20 % (Australie, Royaume-Uni) et près de 50 % (États-Unis) du total des gains de revenu (OCDE, 2014a).

En établissant une distinction entre les différentes mesures et définitions, il pourrait être possible de montrer par quelles voies les réformes structurelles agissent sur la distribution des revenus. Par exemple, l'accroissement tendanciel des inégalités au niveau du revenu disponible des ménages est principalement imputable à l'augmentation de la dispersion des salaires, ainsi qu'à d'autres facteurs, quoique dans une moindre mesure, à savoir : la hausse des revenus du capital (qui sont généralement très concentrés), la perte de redistributivité des systèmes d'impôts et de prestations, l'évolution démographique, et le changement du mode de formation des ménages (OCDE, 2008 ; 2011c)<sup>5</sup>. L'augmentation de la dispersion des salaires tient quant à elle, dans une certaine mesure, à l'accélération du progrès technologique privilégiant les qualifications, qui n'est compensé qu'en partie par l'amélioration du niveau de formation (Autor, 2014 ; OCDE, 2011c).

Dans l'hypothèse d'une poursuite des progrès technologiques à un rythme comparable au rythme actuel, il n'y a pas réellement lieu de penser, compte tenu de l'orientation actuelle de l'action publique, que l'accroissement de la dispersion des salaires pourrait s'interrompre (et encore moins s'inverser). Cette tendance pourrait même s'intensifier, à mesure que le rôle de l'éducation dans l'accroissement de l'offre relative de travailleurs qualifiés diminuera, étant donné que la proportion de la population ayant un niveau d'instruction élevé ne devrait pas continuer d'augmenter aussi rapidement à l'avenir. En fait, selon le scénario à 50 ans de l'OCDE, les inégalités de salaire pourraient augmenter de 17 % à 40 % dans les pays de l'OCDE d'ici à 2060 si la tendance observée ces 25 dernières années en matière de progrès technologique favorisant la main-d'œuvre qualifiée persiste (OCDE, 2014b)<sup>6</sup>. Dans un tel scénario, les pays les plus égalitaires, comme la Norvège, la Suède et la Suisse, enregistreront un creusement des inégalités qui atteindront des niveaux correspondant à la moyenne actuelle de l'OCDE, tandis que la moyenne de l'OCDE se rapprochera du niveau actuellement observé aux États-Unis. L'accroissement des inégalités interviendrait en quasi-totalité entre les revenus élevés et les revenus moyens, conformément aux données récentes qui laissent à penser que les emplois nécessitant des qualifications moyennes sont de plus en plus remplacés par la technologie (Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014 ; Goos et al., 2010).

### **Les réformes en faveur de la croissance contribuent souvent à un accroissement de la dispersion des salaires**

Dans ce contexte, les réformes structurelles qui visent à donner un coup de fouet aux gains de productivité en renforçant la concurrence, l'investissement dans le capital

intellectuel et l'innovation risquent d'accentuer la dispersion des salaires entre les travailleurs, en accélérant les progrès technologiques privilégiant les qualifications. Par exemple, au vu de données empiriques récentes (OCDE, 2011c ; 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014), il semble que la réduction des obstacles réglementaires à la concurrence sur les marchés de produits peut accroître la dispersion des salaires. Cette observation corrobore l'opinion selon laquelle une concurrence renforcée incite les entreprises à investir dans le capital intellectuel, ce qui a pour effet d'augmenter la demande portant sur certaines compétences spécifiques mais aussi d'en rendre d'autres obsolètes<sup>7</sup>. Une concurrence plus vive peut aussi diminuer le pouvoir de négociation des syndicats dans des secteurs auparavant protégés, ce qui aboutit à une plus grande dispersion des salaires (voir tableau 2.1)<sup>8</sup>. Enfin, les mêmes études ont montré que l'augmentation des dépenses de R-D est associée à une plus grande dispersion des salaires.

Tableau 2.1. **Impact des politiques et des réformes structurelles propices à la croissance sur la dispersion des salaires et l'emploi**

Réformes propices à la croissance dans les domaines suivants :	Impact des changements sur :		
	Dispersion des salaires	Emploi	Inégalités de revenus
<b>Politiques du marché du travail</b>			
Assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi (LPE) (protection globale)	+	=/+	=/+
Assouplissement de la LPE (réduction de la dualité)	-	+	-
Baisse du salaire minimum	+	=/+	=
Baisse du taux de remplacement des allocations de chômage	+	+	=
Renforcement des politiques actives du marché du travail (PAMT)	=	+	-
Baisse du coin fiscal sur le travail	+	+	-/=
Suppression des obstacles à l'activité des femmes	-	+	-
<b>Innovation et technologie</b>			
Progrès techniques (hausse de la productivité multifactorielle)	+	=	+
Hausse de l'intensité de la R-D	+	=	+
<b>Mondialisation</b>			
Intégration accrue des échanges	=	=	=
Ouverture accrue de l'IDE	=	=	=
<b>Éducation/Capital humain</b>			
Augmentation de la proportion de travailleurs qualifiés	-	+	-
<b>Concurrence sur le marché des produits</b>			
Abaissement des barrières réglementaires à l'entrée	+	+	=

Note : « + » correspond à une hausse de la variable ; « - » correspond à une baisse ; « = » représente les cas où l'impact net n'est pas clair.

Source : Braconier et Ruiz-Valenzuela (2014) ; Koske et al. (2012) ; OCDE (2011c).

Certaines réformes axées sur le marché du travail et l'aide au revenu et visant à stimuler l'emploi en renforçant les incitations au travail et à l'embauche peuvent aussi aboutir à un accroissement de la dispersion des salaires des actifs occupés. Par exemple, la baisse du salaire minimum ou du taux de remplacement des allocations de chômage, de même que l'assouplissement de la protection de l'emploi, peuvent contribuer à la dispersion des salaires en faisant baisser le salaire minimum accepté et en stimulant la création d'emplois à bas salaire (OCDE, 2011c). Toutefois, les effets redistributifs négatifs de ces réformes devraient plus certainement être concentrés sur la moitié inférieure de la distribution des salaires (OCDE, 2011c ; Koske et al., 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014).

D'autres réformes propices à la croissance peuvent contribuer à réduire la dispersion des salaires. Comme indiqué ci-dessus, il est communément admis qu'un meilleur niveau d'instruction est associé à une plus faible dispersion des salaires (OCDE, 2011c ; Koske et al., 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014). Par conséquent, les réformes qui améliorent la prestation et la qualité de l'enseignement de base et de l'enseignement supérieur, ainsi que les possibilités d'y accéder, devraient avoir pour effet de résorber les inégalités de salaire en augmentant l'offre de travailleurs qualifiés. De la même manière, l'amélioration de l'offre ou de l'efficacité des politiques actives du marché du travail (PAMT) peut atténuer le creusement des inégalités de salaire, dans la mesure où ces politiques encouragent les demandeurs d'emploi à améliorer leurs compétences au moyen de la formation – un argument qui est aussi valable pour les politiques axées sur l'apprentissage tout au long de la vie. Toutefois, les réformes engagées dans l'éducation mettent plus longtemps à porter leurs fruits que les mesures adoptées dans d'autres domaines. C'est pourquoi les recommandations d'*Objectif croissance* tendent plus généralement à accentuer les pressions sur la dispersion des salaires, du moins dans un premier temps (voir tableau 2.1, colonne 1).

### Les réformes favorables à la croissance peuvent résorber les inégalités de revenus en améliorant la situation sur le front de l'emploi

Une plus grande dispersion des salaires entre les travailleurs ne se traduit pas nécessairement par un creusement des inégalités de revenus au sein de la population d'âge actif au sens plus large (c'est-à-dire en tenant compte à la fois des actifs qui occupent un emploi et des actifs sans emploi). En effet, les réformes axées sur la croissance agissent sur la dispersion des revenus au moyen de deux canaux dont les effets s'annulent : elles augmentent la dispersion des salaires des actifs occupés tout en offrant aux chômeurs de meilleures perspectives d'emploi, ce qui contribue à réduire les inégalités de revenus dans l'ensemble de la population d'âge actif. C'est pourquoi l'impact des réformes structurelles favorables à la croissance sur les inégalités dépend de l'ampleur relative de ces deux effets, qui n'est pas évidente a priori. Ainsi, l'analyse de l'évolution des inégalités par rapport à un indicateur composite de l'avancée des réformes structurelles laisse à penser qu'il n'y a pas de lien évident, du moins pas de l'ordre d'une simple corrélation bilatérale (graphique 2.3)<sup>9</sup>.

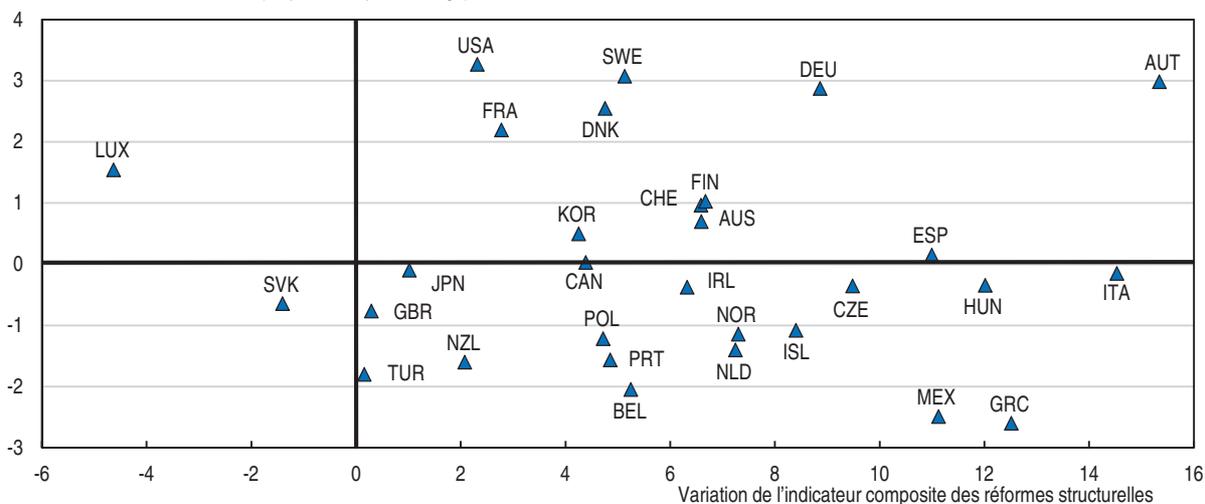
Le tableau 2.1 présente succinctement les principales conclusions de diverses études empiriques consacrées à l'articulation entre les paramètres structurels et les inégalités de revenus ; il est donc axé sur la dispersion des salaires et l'emploi, ainsi que sur leur effet conjugué sur les inégalités globales de revenus. L'impact net des réformes sur les inégalités de revenus dépend en effet, dans une large mesure, de l'interaction entre les canaux de l'emploi et des salaires. Le tableau 2.2 propose une synthèse qualitative des effets des principales recommandations d'*Objectif croissance* sur les inégalités globales observées au niveau du revenu disponible des ménages par le biais de l'emploi et des inégalités de revenus. Ces tableaux sont ciblés sur les effets à long terme, conformément à l'orientation de la plupart des études empiriques, mais ils adoptent aussi une vue à plus long terme sur les réformes structurelles.

Certaines réformes visant à dynamiser le taux d'activité et la création d'emplois aboutissent à un arbitrage entre amélioration de l'emploi et augmentation de la dispersion des salaires des actifs occupés (tableau 2.1). C'est le cas de la baisse du salaire minimum, des allocations de chômage et du coin fiscal sur le travail (surtout si elle cible les travailleurs à bas salaire). D'autres, en revanche, ont clairement pour effet de réduire les inégalités globales de revenus. Par exemple, les mesures visant à réduire l'écart entre

### Graphique 2.3. Il n'existe pas de lien systématique entre le rythme des réformes structurelles et les inégalités de revenus

Sélection de pays de l'OCDE, 2000-11

Variation du coefficient de Gini (en points de pourcentage)



Note : L'indice des réformes structurelles est mesuré à partir de la variation de l'indicateur composite élaboré au chapitre 1 (voir encadré 1.2). Le coefficient de Gini est mesuré à partir du revenu disponible des ménages. La période d'observation est comprise entre 2000 et 2011, à l'exception de l'Australie, de la Hongrie, du Mexique et des Pays-Bas (2000-12), de l'Autriche et de la Grèce (1999-2011), de la Suisse et du Luxembourg (2001-11), de la République tchèque (2002-11), de l'Islande, de la République slovaque et de la Turquie (2004-11), du Japon (2000-09), et de la Corée (2006-11).

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177465>

### Tableau 2.2. Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
<i>Réformes propres à réduire les inégalités de revenus</i>			
<b>Réformes visant à optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre</b>			
Étendre la couverture de l'assurance-chômage et de la protection sociale (AUS, CHL, CHN, GRC, IDN, ITA, JPN, KOR, PRT, RUS, TUR)	Une assurance-chômage bien conçue est propice au travail sur le marché formel.	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et d'une garantie étendue contre les risques portant sur les revenus.
Améliorer l'efficacité des PAMT (aide à la recherche d'emploi/suivi individuel/formation et reconversion) (ESP, EST, FRA, GRC, GBR, IRL, ISR, ITA, LVA, NLD, PRT, RUS, SVK, USA, ZAF)	Des PAMT efficaces raccourcissent la durée des épisodes de chômage et diminuent le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, ce qui a un effet positif sur l'emploi.	Les PAMT améliorent à la fois les perspectives d'emploi et les revenus potentiels des travailleurs peu qualifiés, avec un effet net assez flou sur la dispersion des salaires.	Réduction des inégalités, principalement au moyen des effets sur l'emploi.
Réduire la dualité entre les travailleurs réguliers et non réguliers (en termes de protection de l'emploi, de possibilités de formation, etc.)/Lutter contre le travail informel (CHL, DEU, ESP, FRA, ITA, IND, IDN, ISR, JPN, KOR, SWE, TUR)	L'assouplissement des législations strictes relatives à la protection des travailleurs réguliers favorise les embauches.	L'égalité en matière de protection de l'emploi et de possibilités de formation contribue à réduire les inégalités de revenus entre travailleurs réguliers et non réguliers.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur les inégalités de revenus.
Réformer les systèmes d'impôts et de prestations afin d'inciter les individus peu qualifiés à travailler (AUT, BEL, COL, CZE, DEU, EST, FIN, GBR, HUN, IRL, ISR, LUX, LVA, NLD, POL, SVN, TUR)	Une baisse des coins fiscaux favorise l'activité et l'emploi des travailleurs peu qualifiés.	La dispersion des salaires peut s'accroître si l'emploi augmente principalement au bas de l'échelle de distribution des salaires.	Réduction des inégalités si les effets sur l'emploi sont supérieurs aux effets sur la dispersion des salaires.

Tableau 2.2. **Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus (suite)**

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
Réduire les obstacles au travail des femmes (enrichissement de l'offre de services d'accueil des enfants, réduction des contre-incitations fiscales) (AUS, CHE, CHL, COL, CZE, DEU, GBR, IRL, JPN, KOR, NLD, NZL, POL, SVK, TUR, USA)	Des mesures efficaces encouragent les femmes à travailler.	La résorption de l'écart entre hommes et femmes en termes d'heures de travail et de possibilités de formation contribue à réduire les inégalités de revenus.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
<b>Réformes visant à optimiser la productivité du travail</b>			
Étoffer l'offre de services d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, et améliorer leur qualité (AUS, BRA, CHE, CHL, CHN, COL, CZE, DEU, DNK, FRA, GBR, GRC, HUN, IRL, ISL, IND, IDN, ISR, ITA, JPN, KOR, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, SVK, SWE, TUR, USA, ZAF)	L'éducation de base empêche l'exclusion sociale et améliore l'employabilité.	L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre qualifiée atténue la dispersion des salaires induite par les progrès technologiques privilégiant les qualifications.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur/Élargir l'accès à l'EPF et à la formation tout au long de la vie (AUT, BRA, CAN, CHE, CHL, CHN, COL, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, EU, FIN, FRA, GBR, GRC, HUN, IND, ITA, JPN, KOR, NZL, POL, PRT, SVK, SVN, SWE, TUR, USA, ZAF)	D'une manière générale, plus le niveau d'études atteint est élevé, plus le taux d'emploi augmente.	L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre qualifiée atténue la dispersion des salaires induite par les progrès technologiques privilégiant les qualifications.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
Optimiser l'efficacité du système fiscal (coupes dans les dépenses fiscales/élargissement de la base d'imposition/lutte contre la fraude fiscale, etc.) (AUS, AUT, CAN, CHE, COL, DNK, DEU, FIN, FRA, GRC, ITA, JPN, LVA, NLD, NOR, SWE, TUR, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Réduction des inégalités, si les dépenses fiscales bénéficiaient en premier lieu aux ménages plus aisés.
Réformer les subventions à l'agriculture et à l'énergie (CHE, EU, IDN, ISL, ISR, JPN, KOR, NOR, TUR, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Réduction des inégalités, si les subventions bénéficiaient en premier lieu aux ménages plus aisés.
<i>Réformes aux effets indéterminés ou susceptibles d'accroître les inégalités de revenus</i>			
<b>Réformes visant à optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre</b>			
Diminuer le taux de remplacement et la durée des allocations de chômage/Durcir les conditions liées à l'obligation de recherche d'emploi (BEL, FIN, FRA, IRL, LUX, NLD, PRT, SVN)	Des conditions plus strictes d'accès aux allocations de chômage et aux prestations sociales encouragent la recherche d'emploi.	Possibilité d'accroissement de la dispersion des salaires du fait de la baisse du salaire minimum accepté par les chômeurs.	Effet global incertain sur les inégalités. Les inégalités se creusent si les prestations étaient ciblées sur des groupes aux perspectives d'emploi limitées.
Réformer le salaire minimum et les négociations salariales (BEL, COL, ESP, IDN, PRT, SVN, TUR, ZAF)	La baisse du salaire minimum et l'assouplissement des mécanismes de fixation des salaires favorisent l'embauche.	La baisse du salaire minimum peut accentuer la dispersion des salaires, surtout dans le bas de l'échelle de distribution des salaires.	Effet global incertain sur les inégalités.
Réduire les contre-incitations à la poursuite d'une activité professionnelle pour les travailleurs âgés et durcir les conditions d'accès aux pensions d'invalidité (AUT, BEL, DNK, EST, FIN, HUN, LUX, NLD, NOR, POL, SVN, SWE, TUR, USA)	Le durcissement des critères d'accès à la retraite anticipée et aux pensions d'invalidité a une incidence positive sur le taux d'activité (l'effet sur l'emploi dépend de l'employabilité des groupes ciblés).	Pas d'effet direct sur les inégalités de revenus	Réduction des inégalités si les revenus du travail sont supérieurs aux pensions de retraite ou d'invalidité.
<b>Réformes visant à optimiser la productivité du travail</b>			
Réformer la réglementation des marchés de produits afin de stimuler la concurrence, les échanges et l'IDE (AUT, BEL, BRA, CAN, CHL, CHN, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, EU, FIN, FRA, GRC, HUN, IND, IDN, IRL, ISL, ISR, ITA, JPN, KOR, LUX, LVA, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, RUS, SVK, SVN, TUR, ZAF)	La réduction des barrières à l'entrée et des obstacles aux échanges et à l'IDE stimule l'activité des entreprises et améliore les possibilités d'emploi.	Une concurrence accrue augmente la dispersion des salaires en favorisant les progrès technologiques privilégiant les qualifications et en limitant le pouvoir de négociation des syndicats.	L'effet global est incertain et dépend du poids relatif des effets sur l'emploi et les progrès technologiques favorisant les travailleurs qualifiés.

Tableau 2.2. **Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus (suite)**

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
Encourager les activités d'innovation (R-D et autres investissements dans le capital intellectuel) (AUS, CAN, CHL, COL, CZE, EST, EU, IRL, LVA, MEX, NZL, PRT, RUS, SVK, SVN)	L'innovation peut doper l'emploi en ouvrant de nouveaux débouchés, mais elle peut aussi rendre certains emplois obsolètes. Pas d'effet clair sur l'emploi global.	Une hausse de l'intensité de la R-D va souvent de pair avec un accroissement de la dispersion des salaires.	Creusement des inégalités si les progrès technologiques favorisant les travailleurs qualifiés s'accroissent.
Transférer la charge fiscale des impôts directs vers les impôts indirects (impôts sur la consommation, les biens immobiliers et l'environnement) (AUS, AUT, BEL, CAN, CHE, COL, CZE, DEU, DNK, EST, FIN, FRA, HUN, ITA, JPN, KOR, LAT, POL, SWE, USA)	La baisse du taux d'imposition sur les revenus du travail et les bénéfices des sociétés dope le taux d'activité et la création d'emplois, ce qui a pour effet de stimuler l'emploi.	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Les inégalités se creusent du fait de la réduction de la capacité redistributive du système fiscal et de la dépendance accrue à l'égard des impôts plus régressifs.
Réformer la politique du logement (réduire les subventions au logement, l'encadrement des loyers et les dépenses fiscales en faveur de l'accession à la propriété) (DNK, LUX, NLD, NOR, POL, SVK, SWE, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Les inégalités se creusent si les subventions au logement étaient initialement ciblées sur les ménages pauvres.

travailleurs réguliers et travailleurs temporaires en matière de protection de l'emploi ont une incidence positive à long terme sur l'emploi, tout en favorisant une moindre dispersion des salaires. Une hausse des dépenses allouées aux PAMT tend à avoir des effets favorables sur l'emploi des travailleurs moins qualifiés, accompagnés d'effets limités sur la dispersion des salaires.

S'agissant des réformes conçues pour renforcer la productivité du travail, le tableau 2.1 montre qu'à l'exception des mesures qui stimulent la productivité multifactorielle en accélérant les progrès technologiques (notamment au moyen des investissements dans l'innovation), la plupart des réformes ont un effet soit limité soit réducteur sur les inégalités globales de revenus. Tout d'abord, après prise en compte des progrès technologiques, les stratégies visant à favoriser l'intégration sur les marchés mondiaux via les liens avec le commerce extérieur ou l'investissement direct étranger n'ont pas d'effet clairement visible sur les inégalités de revenus. Ensuite, on observe que l'abaissement des barrières réglementaires à la concurrence sur les marchés de produits a pour effet d'accentuer la dispersion des salaires, ce qui peut toutefois être plus ou moins compensé par les gains enregistrés sur le front de l'emploi.

Une étude récente examine les effets conjugués des réformes structurelles sur le PIB par habitant et sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages, pour aboutir à des conclusions globalement comparables s'agissant des arbitrages stratégiques entre croissance et réduction des inégalités de revenus (Causa, de Serres et Ruiz, 2014). Selon ces analyses, la diminution des barrières réglementaires à la concurrence et à l'investissement à l'échelon national et international et le renforcement des PAMT génèrent des gains de revenu plus importants pour les ménages situés dans le bas de l'échelle de distribution des revenus, et, partant, contribuent à réduire les inégalités de revenus. À l'inverse, la baisse des allocations de chômage versées aux chômeurs de longue durée a pour conséquence de réduire le revenu des ménages pauvres, tout en relevant le PIB par habitant et le revenu moyen des ménages.

L'accroissement de la dispersion du revenu marchand peut aussi être compensé par les impôts et les transferts, afin de faire baisser les inégalités sur le plan du revenu

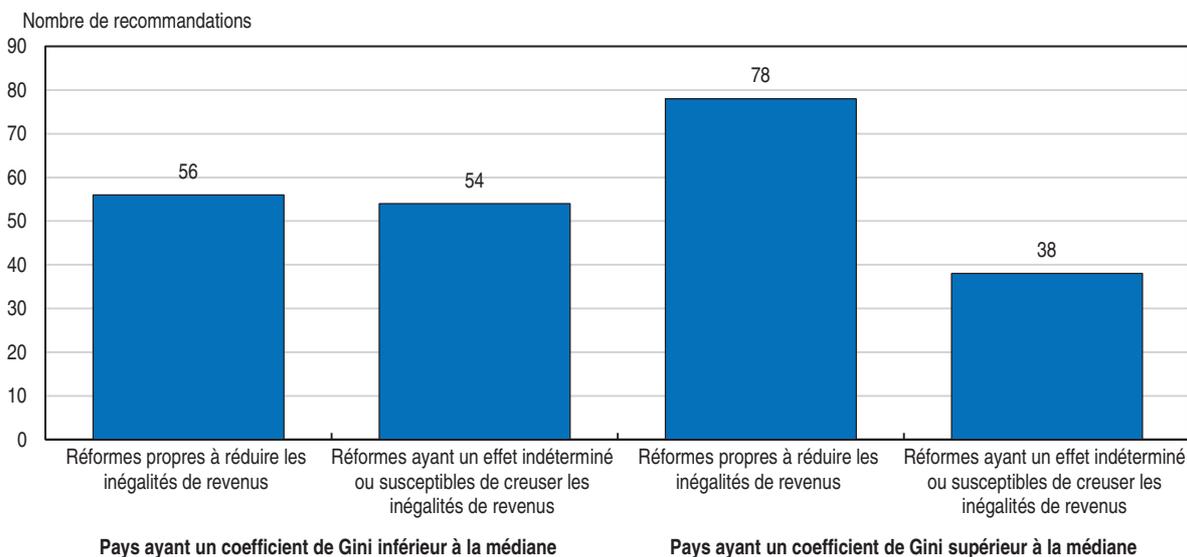
disponible des ménages. En effet, la fiscalité des revenus du travail et du capital, les cotisations de sécurité sociale et les transferts, y compris les pensions de retraite et les allocations de chômage, ont largement contribué à atténuer les inégalités constatées au niveau du revenu disponible des ménages entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90 (OCDE, 2011c ; OCDE, 2012)<sup>10</sup>. Toutefois, depuis le milieu des années 90, leurs caractéristiques redistributives ont diminué, notamment sous l'effet d'un durcissement des critères d'accès aux transferts et d'une hausse des dépenses fiscales qui bénéficient le plus aux revenus plus élevés. Par ailleurs, le poids croissant des progrès technologiques parmi les déterminants des inégalités observées au niveau du revenu marchand, conjugué à la mobilité internationale de plus en plus forte des travailleurs qualifiés, des entreprises et de la propriété intellectuelle, devraient remettre en cause la capacité de redistribution des systèmes d'impôts et de transferts et le sentiment d'équité. Cela souligne à quel point il importe de trouver des outils solides et efficaces de redistribution, ainsi que de coordonner les politiques publiques à l'échelon mondial (OCDE, 2014b).

### Comment faire en sorte que les réformes favorables à la croissance soient plus inclusives ?

Il est intéressant de noter que de nombreuses recommandations d'*Objectif croissance* sont favorables à la fois à la croissance économique et à un resserrement de la distribution des revenus après prise en compte des effets sur l'emploi (voir tableau 2.2). Par ailleurs, en s'appuyant sur les observations du tableau 2.2, le graphique 2.4 montre que, pour les pays où les inégalités sont relativement marquées, les recommandations propres à réduire les inégalités sont près de deux fois plus nombreuses que celles dont l'impact est indéterminé

Graphique 2.4. **Un grand nombre de recommandations d'Objectif croissance contribueront à résorber les inégalités de revenus des ménages**

Nombre de recommandations pour des groupes de pays ayant des coefficients de Gini inférieurs ou supérieurs à la médiane



Note : Ce graphique présente une synthèse du nombre de recommandations d'*Objectif croissance* propres à résorber les inégalités de revenus et le nombre de recommandations dont l'effet est indéterminé ou qui pourraient creuser les inégalités. Il s'appuie sur les recommandations référencées au tableau 2.2. Les 34 pays de l'OCDE sont divisés en 17 pays ayant un coefficient de Gini inférieur à la médiane (revenu disponible des ménages, données de 2011 ou dernière année disponible) et en 17 autres pays ayant un coefficient de Gini supérieur à la médiane.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177470>

ou qui sont susceptibles de creuser les inégalités. La répartition des recommandations entre celles qui contribuent à réduire les inégalités et celles qui n'ont pas cet effet est plus équilibrée dans les pays de l'OCDE où les inégalités de revenus sont relativement faibles. La présente section traite de la manière de concevoir les réformes afin de générer une croissance plus inclusive.

L'amélioration de l'offre de services d'enseignement et de formation et de leur qualité figure au nombre des réformes qui contribuent à la fois à la croissance économique et à l'équité. Il faut mettre plus particulièrement l'accent sur l'égalité d'accès à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que sur la qualité de l'éducation de base, de manière à empêcher que les populations défavorisées sur le plan social ou économique soient exclues du marché du travail. Par ailleurs, un accès plus large à l'enseignement supérieur, à l'enseignement professionnel et à la formation tout au long de la vie contribue à atténuer les effets des progrès technologiques privilégiant les qualifications sur les inégalités de salaire. L'accès à des programmes de développement des compétences est essentiel pour favoriser une plus grande inclusivité au sein des économies fondées sur le savoir.

Autre réforme propice à la croissance et à la résorption des inégalités de revenus : l'élimination des obstacles au travail des femmes. Dans ce domaine, l'une des priorités consiste à réduire les contre-incitations financières à la reprise du travail après la naissance d'un enfant, en agissant notamment sur certaines caractéristiques spécifiques du système d'impôts et de prestations, comme le taux d'imposition élevé appliqué aux deuxièmes apporteurs de revenus ou des aides à la garde d'enfants mal ciblées. Pour réduire ces contre-incitations, il est possible de subordonner les abattements fiscaux et les transferts au niveau de revenu du deuxième apporteur de revenu plutôt qu'au revenu global du ménage, ou d'étendre les prestations de garde d'enfants subordonnées à l'exercice d'un emploi (subventions ou congé maternité rémunéré par exemple). Par ailleurs, un meilleur accès à des services de garde d'enfants de qualité devrait inciter les femmes à travailler à temps plein et contribuer ainsi à la réduction des inégalités.

La réduction des barrières réglementaires à l'entrée et à la concurrence dans les secteurs représentant des marchés potentiellement importants a des effets sensibles sur l'emploi, qui pourraient contribuer à réduire les inégalités de revenus même en cas de dispersion accrue des salaires. Selon une étude récente de l'OCDE (Crisuolo et al., 2014), dans 18 pays membres et non membres de l'OCDE, les petites entreprises créées il y a 5 ans ou moins sont à l'origine de 42 % des créations d'emplois en moyenne, alors qu'elles ne représentent que 17 % de l'emploi. Au vu du poids disproportionné des jeunes entreprises dans la création d'emplois, il semble que la réduction des obstacles à l'entrepreneuriat peut largement contribuer à la résorption des inégalités de revenus en agissant sur l'emploi.

La redistribution des revenus peut être renforcée sans nuire à la croissance en diminuant les dépenses fiscales, en élargissant les bases d'imposition et en luttant contre la fraude fiscale. De telles réformes peuvent améliorer l'efficacité du système fiscal et réduire les inégalités de revenus, notamment s'agissant des dépenses fiscales qui bénéficient principalement aux ménages les plus aisés, même si certains impôts régressifs peuvent être associés à des activités importantes sur le plan social (crédits d'impôts pour la R-D par exemple). En revanche, la hausse du taux d'imposition marginal peut induire des coûts économiques non négligeables<sup>11</sup>.

Avec certaines réformes, une mise en œuvre prudente s'impose afin de tenir compte de leurs effets négatifs éventuels en termes d'équité. Par exemple, dans le cadre des

réformes des allocations de chômage, il convient d'accorder une attention particulière aux chômeurs de longue durée, qui représentent plus d'un tiers du total des chômeurs dans la zone OCDE (au premier trimestre 2014). Compte tenu de leurs perspectives d'emploi plus limitées, le durcissement des critères d'octroi des allocations pour les chômeurs de longue durée peut aggraver la pauvreté, sauf s'il est compensé par d'autres formes de protection sociale ou par des mesures ciblées d'amélioration des qualifications. Cela implique aussi que les allocations de chômage et les politiques actives du marché du travail devraient avoir pour priorité de raccourcir la durée des épisodes de chômage.

Dans la même optique, les réformes qui durcissent l'accès aux pensions de retraite et d'invalidité doivent s'appuyer sur une évaluation de l'employabilité dûment réfléchie. Ces réformes peuvent contribuer à creuser les inégalités de revenus s'il est peu probable de trouver un emploi permettant de compenser la perte de la prestation sociale. Les services d'activation et les possibilités de reconversion renforcées et ciblées sur ces groupes (actuellement sous-représentés dans ce type de programmes) sont stratégiques pour améliorer à la fois la croissance et l'équité compte tenu de l'allongement progressif de la vie active.

La législation sur la protection de l'emploi (LPE) est aussi un domaine d'action susceptible d'avoir des conséquences importantes sur les inégalités de revenus. Toute réforme de la protection de l'emploi doit viser à réduire l'écart entre travailleurs temporaires et travailleurs réguliers en termes de protection. De telles réformes résorbent les inégalités de revenus en agissant sur l'emploi et la dispersion des salaires : lorsque la LPE est trop stricte, un assouplissement de la réglementation relative au licenciement des travailleurs réguliers encourage l'embauche de ce type de travailleurs, ce qui contribue à limiter le poids du travail temporaire sur le marché de l'emploi. Dans la mesure où le licenciement implique la perte des revenus du travail, l'assouplissement de la protection de l'emploi doit s'accompagner d'une réforme des allocations de chômage afin de veiller à ce que tous les travailleurs soient correctement couverts. À cet égard, il peut être plus efficace et plus équitable de transférer la protection des emplois vers les travailleurs.

Les réformes des impôts et des transferts ont des conséquences directes sur les inégalités de revenus puisqu'elles portent sur les instruments mêmes de la redistribution. Par exemple, les réformes de la structure des impôts conçues pour diminuer le poids des impôts directs et accorder plus de place aux impôts indirects sont favorables à la croissance (Arnold, 2008), mais elles peuvent creuser les inégalités de différentes manières, par exemple via les effets potentiellement négatifs d'une hausse des impôts à la consommation sur les ménages les moins aisés (qui consomment généralement davantage à partir de leurs revenus). Toutefois, ces effets peuvent être limités si la refonte de la structure fiscale passe par une baisse du coin fiscal sur le travail pour les ménages à bas revenu, au moyen de crédits d'impôts subordonnés à l'exercice d'un emploi et d'autres abattements fiscaux liés aux revenus. La capacité de redistribution du système d'impôts et de prélèvements est ainsi préservée, tandis que les inégalités sont diminuées en incitant les ménages à bas revenu à travailler. L'effet régressif de l'augmentation du poids des impôts indirects peut être compensé en relevant les impôts sur la propriété immobilière et les droits de succession. Même lorsque la réforme suppose une hausse des impôts à la consommation, ses effets régressifs peuvent être atténués en étendant l'abattement fiscal ciblé sur les ménages défavorisés.

## Notes

1. L'édition 2006 d'*Objectif croissance* (OCDE, 2006) abordait les limites posées par le PIB en ce qui concerne l'évaluation du niveau de vie matériel et du bien-être (chapitre 6). L'édition de 2011 examinait certains indicateurs ajoutant aux chiffres du PIB ceux de la production non marchande (OCDE, 2011b, annexe du chapitre 1). L'édition de 2012 (OCDE, 2012, chapitre 5) présentait les conclusions empiriques relatives aux effets de certaines réformes structurelles sur les inégalités de revenus, tandis que l'édition de 2013 (OCDE, 2013a, chapitre 2) contenait un bilan complet des effets secondaires des recommandations d'*Objectif croissance* sur les inégalités de revenus.
2. Le graphique 2.1 s'appuie sur une comparaison entre des données des comptes nationaux (niveau macroéconomique) et des données issues des enquêtes auprès des ménages (niveau microéconomique). C'est pourquoi des différences de mesure peuvent nuire à la comparabilité (voir Causa et al., 2014).
3. Un consensus se dégage quant à la mesure du revenu la plus adaptée pour analyser sa distribution, à savoir le revenu disponible des ménages corrigé des services publics en nature, comme les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé (Stiglitz et al., 2009). Il s'agit de la mesure du revenu la plus exhaustive, et elle tient compte de plusieurs facteurs liés ou non à l'action publique qui influent sur la distribution du revenu. Toutefois, les mesures du revenu disponible des ménages corrigées des services publics en nature ne sont disponibles que depuis quelques années, ce qui signifie que l'évolution à long terme du revenu ne peut être examinée qu'en s'appuyant sur des indicateurs non corrigés.
4. Ce chapitre s'attache exclusivement au revenu, sans traiter la question de la distribution des richesses. Pour un examen de l'évolution à long terme de la distribution des richesses dans les grands pays, voir Piketty (2014).
5. Des facteurs démographiques comme l'évolution de la pyramide des âges (augmentation du nombre de ménages plus âgés) et de la structure des ménages (hausse du nombre de personnes qui vivent seules) expliquent en grande partie l'évolution de la distribution des revenus dans certains pays comme l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (OCDE, 2008).
6. Une telle progression des inégalités de salaire est légèrement supérieure à la progression annuelle moyenne observée du début des années 90 jusqu'à la période qui a précédé la crise dans les pays de l'OCDE. Dans ce cas, les inégalités de salaire correspondent au ratio entre la valeur supérieure du neuvième décile de la distribution des revenus des salariés à plein temps et la valeur supérieure du 1<sup>er</sup> décile.
7. Un renforcement de la concurrence sur le marché des produits incite les entreprises à gagner en productivité (Pavnick, 2002 ; Aghion et al., 2005). Ces gains de productivité sont souvent obtenus par le biais de l'investissement dans le capital intellectuel. Ainsi, Bloom et al. (2012) ont indiqué que la concurrence avec la Chine induite par les importations a incité les entreprises européennes à investir dans l'informatique, la R-D et l'amélioration des pratiques de gestion. On estime que le recours intensif au capital intellectuel, à savoir les technologies de l'information et les changements organisationnels complémentaires, a réduit la demande d'emplois codifiables et répétitifs (Bresnahan et al., 2002 ; Autor et al., 2006).
8. Parallèlement, la baisse des prix induite par les pressions concurrentielles peut soutenir les salaires des travailleurs peu rémunérés en valeur réelle, si elle intervient au niveau des produits qui ont un poids relativement important dans le panier de consommation des groupes à bas revenu (OCDE, 2013a).
9. L'indicateur composite des réformes structurelles reflète l'évolution d'un vaste ensemble de paramètres de l'action publique sur la période 2000-12. Voir l'encadré 1.2 du chapitre 1 pour des informations détaillées sur l'élaboration de cet indicateur.
10. Voir notamment les chapitres 7 et 5 des deux documents respectifs.
11. Outre les difficultés associées à la mobilité des travailleurs qualifiés et des entreprises au plan mondial, une étude récente de l'OCDE (Andrews et Criscuolo, 2013) montre qu'une hausse du taux d'imposition marginal entraîne une baisse de la création d'entreprises.

## Bibliographie

- Aghion, P., N. Bloom, R. Blundell, R. Griffith et P. Howitt (2005), « Competition and innovation: An Inverted-U relationship », *Quarterly Journal of Economics* 120, n° 2, pp. 70-728.

- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46bj546kzs-en>.
- Arnold, J. (2008), « Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth?: Empirical Evidence from a Panel of OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 643, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gs5fckf-en>.
- Autor, D.H. (2014), « Skills, Education, and the Rise of Earnings Inequality Among the “Other 99 Percent” », *Science*, vol. 344 (6186), 23 mai 2014, pp. 843-851.
- Autor, F., L. Katz et M.S. Kearney (2006), « The Polarization of The US Labour Market », *American Economic Review Paper and Proceedings*, mai 2006, pp. 189-194.
- Bloom, N., M. Draca et J. Van Reenen (2012), « Trade Induced Technical Change? The Impact of Chinese Imports on Innovation, IT and Productivity », dernière version disponible, <http://web.stanford.edu/~nbloom/TITC.pdf>.
- Braconier, H., G. Nicoletti et B. Westmore (2014), « Policy Challenges for the Next 50 Years », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 9, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gs5fckf-en>.
- Braconier, H. et J. Ruiz Valenzuela (2014), « Gross Earning Inequalities in OECD Countries and Major Non-Member Economies: Determinants and Future Scenarios », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1139, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Bresnahan, T.F., E. Brynjolfsson et L.M. Hitt (2002), « Information Technology, Workplace Organization, and the Demand for Skilled Labor: Firm-Level Evidence », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 117, pp. 339-376.
- Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2014), « Can Growth-Enhancing Policies Lift all Boats? An Analysis Based on Household Disposable Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1180, Éditions OCDE, Paris.
- Causa, O., S. Araujo, A. Cavaciuti, N. Ruiz et Z. Smidova (2014), « Economic Growth from the Household Perspective », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1111, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Criscuolo, C., P.N. Gal et C. Menon (2014), « The Dynamics of Employment Growth: New Evidence from 18 Countries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-en>.
- Goos, M., A. Manning et A. Salomons (2009), « Job Polarization in Europe », *American Economic Review paper and proceedings*, vol. 99, n° 2, pp. 58-63.
- Koske, I., J. Fournier et I. Wanner (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 925, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h2975rhf-en>.
- OCDE (2014a), « Top Incomes and Taxation in OECD Countries: Was the Crisis a Game Changer? », mai, [www.oecd.org/els/soc/OECD2014-FocusOnTopIncomes.pdf](http://www.oecd.org/els/soc/OECD2014-FocusOnTopIncomes.pdf).
- OCDE (2014b), « Shifting Gear: Policy Challenges for the Next 50 Years », *Notes de politique économique du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 24, juillet 2014, [www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf](http://www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf).
- OCDE (2013a), *Réformes économiques : Objectif croissance 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-en>.
- OCDE (2013b), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty – Results from the OECD Income Distribution Database », Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-en>.
- OCDE (2012), *Réformes économiques : Objectif croissance 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-en>.
- OCDE (2011a), *Comment va la vie? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-en>.
- OCDE (2011b), *Réformes économiques : Objectif croissance 2011*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-en>.
- OCDE (2011c), *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119536-en>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités – Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264044197-en>.

- OCDE (2006), *Réformes économiques : Objectif croissance 2006*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2006-en>.
- Pavnick, N. (2002), « Trade Liberalization, Exit, and Productivity Improvements: Evidence from Chilean Plants », *The Review of Economic Studies*, n° 69, pp. 245-76.
- Piketty, T. (2014), *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Harvard University Press.
- Piketty, T. et E. Saez (2014), « Inequality in the Long Run », *Science*, vol. 344, n° 6186, pp. 838-844.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf).



## Chapitre 3

# Les réformes structurelles favorables à la croissance, l'environnement et les politiques environnementales

*Ce chapitre passe en revue les pressions liées à la croissance économique qui s'exercent sur l'environnement, et analyse comment elles peuvent se répercuter sur la croissance et le bien-être à l'avenir. Il étudie le rôle des réformes structurelles et des politiques d'environnement à cet égard, et présente des éléments d'information récents sur l'importance que revêt une conception appropriée de ces politiques ainsi que sur l'effet qu'elles auront sur la croissance de la productivité.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Principales conclusions

- La croissance économique s'accompagne en règle générale d'une intensification des pressions qui s'exercent sur l'environnement.
- À un moment ou à un autre, la détérioration de l'environnement commencera à avoir des répercussions négatives sur le PIB et le bien-être, par exemple à cause d'une dégradation de la santé, de pénuries d'eau, de la détérioration des sols ou de phénomènes climatiques extrêmes.
- Le rapport entre croissance et environnement subit l'influence à la fois des politiques environnementales et du cadre d'action structurel dans lequel s'inscrit leur mise en œuvre.
- L'augmentation des revenus et les pressions croissantes sur l'environnement susciteront une demande plus forte de protection de l'environnement, mais cette protection ne suffira sans doute pas pour contrecarrer tous les effets préjudiciables sur la croissance et le bien-être.
- Il est possible de renforcer la rigueur des politiques d'environnement sans nuire à la productivité de l'ensemble de l'économie.
- À cet effet, les politiques d'environnement doivent être souples et neutres à l'égard des choix technologiques, et réduire au minimum les obstacles à la concurrence.
- Cela étant, les effets sur les entreprises d'une rigueur accrue des politiques d'environnement sont différents : les entreprises à la pointe du progrès technologique en tirent avantage, alors que les moins avancées accusent un recul de la productivité.
- Certaines réformes propices à la croissance peuvent aussi se révéler bénéfiques pour l'environnement, par exemple l'augmentation des taxes environnementales, l'adoption de la tarification routière ou la suppression de subventions dommageables.
- D'autres réformes favorables à la croissance améliorent l'efficacité des politiques d'environnement. C'est le cas lorsqu'elles renforcent l'état de droit ou améliorent des politiques de concurrence.
- Cependant, la plupart des mesures propices à la croissance n'ont guère d'incidence sur la relation entre PIB et environnement.

## Introduction

Les services environnementaux sont aussi bien des déterminants directs du bien-être des citoyens que des ressources mises en œuvre dans l'activité économique. Il est toutefois fréquent que leur prix ne soit pas fixé selon des critères efficaces (ou qu'aucun prix n'y soit attaché) ; de ce fait, l'activité économique peut affaiblir la capacité de l'environnement à fournir ces services à l'avenir – compromettant ainsi la durabilité de la croissance et du bien-être. C'est pourquoi il importe d'approfondir la réflexion sur les interactions entre croissance et environnement.

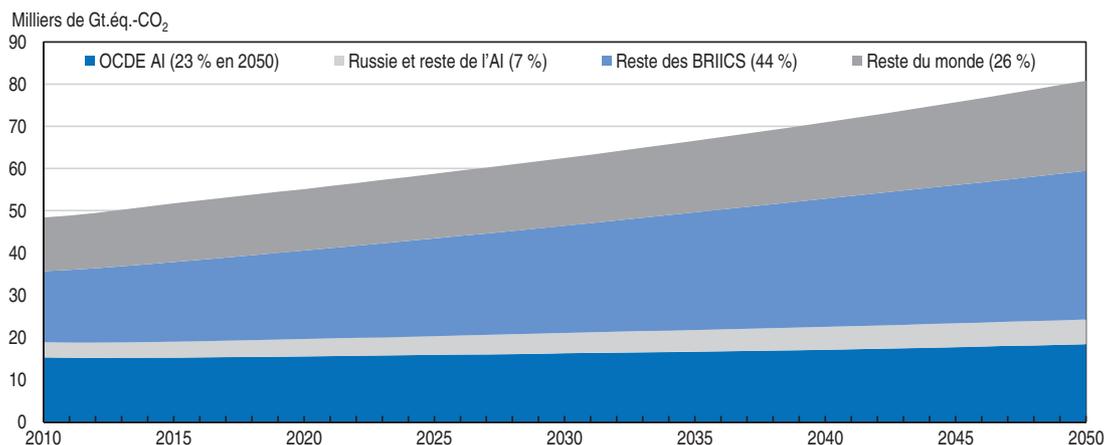
Le chapitre d'Objectif croissance 2013 consacré aux effets des réformes structurelles favorables à la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique examinait les répercussions que pourraient avoir, sur l'environnement, les politiques propices à la croissance. Il concluait de manière générale que les effets des réformes proprement dits sont difficiles à mesurer – une croissance plus forte risque d'accroître les pressions sur l'environnement, mais la plupart des réformes préconisées ne devraient pas avoir de conséquences écologiques majeures. Les conséquences pour l'environnement devraient plutôt être liées aux politiques environnementales en vigueur et aux détails de conception et de mise en œuvre de la réforme propice à la croissance. Le présent chapitre franchit une étape supplémentaire dans l'analyse, en s'appuyant sur de nouvelles informations relatives aux effets économiques des atteintes à l'environnement et des politiques environnementales – de leur rigueur, du choix des instruments et de leur conception.

### La croissance économique exercera sans doute des pressions supplémentaires sur l'environnement

Toutes choses égales par ailleurs, la croissance économique devrait accroître les émissions et les niveaux de pollution, et détériorer l'environnement. Par exemple, selon les projections de l'OCDE, les émissions mondiales de gaz à effet de serre augmentent de plus de 50 % d'ici à 2050 dans un scénario de *statu quo* (graphique 3.1). Au cours de la même période, la superficie des forêts primaires devrait diminuer de 13 %, d'où un recul important de la biodiversité terrestre, surtout dans certaines régions d'Asie, d'Europe et d'Afrique australe, et des pertes concomitantes de biodiversité des eaux douces (OCDE, 2012). La demande mondiale d'eau douce devrait croître rapidement, d'où des tensions sur les ressources disponibles dans plusieurs régions : à l'horizon 2050, environ 3.9 milliards de personnes – 40 % de la population mondiale – habiteront probablement dans des régions soumises à un grave stress hydrique. Il est prévu que la pollution atmosphérique portera atteinte à un nombre grandissant d'individus dans le monde entier, accentuant ainsi la mortalité et la morbidité (OCDE, 2014a).

#### Graphique 3.1. Les émissions de gaz à effet de serre devraient continuer de croître dans le monde entier

Projections régionales d'un scénario de référence



Note : « OCDE AI » correspond au groupe des pays de l'OCDE qui sont aussi parties à l'annexe I du protocole de Kyoto. Gt.équ.-CO<sub>2</sub> = gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Source : OCDE (2012), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177484>

Par ailleurs, au fur et à mesure que les revenus et les populations augmentent et que les pressions sur l'environnement se font plus intenses, les attentes en matière de qualité de l'environnement naturel peuvent grandir et amener les sociétés de plus en plus riches à adopter des mesures de protection de l'environnement plus strictes (voir par exemple Grossman et Kruger, 1995). Cette tendance peut ralentir le rythme auquel augmentent les émissions polluantes par rapport à celui de la croissance de la production (découplage relatif), voire aboutir à une baisse en termes absolus (découplage absolu). Néanmoins, il se pourrait que les politiques d'environnement ne deviennent pas suffisamment rigoureuses à cause de défaillances relevant de plusieurs grandes catégories (caractère de bien public de l'environnement, dépendance au sentier ou problèmes de coordination internationale, par exemple), des incertitudes concernant les effets sur l'environnement et des craintes que les politiques d'environnement n'entravent les activités économiques.

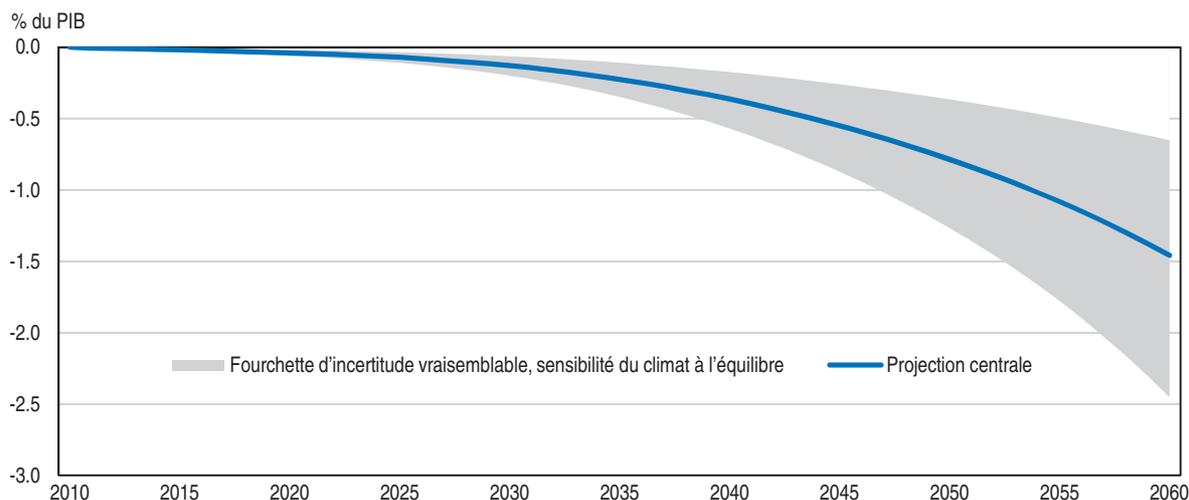
### ***Les atteintes à l'environnement peuvent ralentir la croissance et réduire le bien-être***

Les coûts de la détérioration de l'environnement sont considérables et mettent à mal le bien-être d'aujourd'hui et de demain. Pour les analyser, plusieurs dimensions du bien-être sont à prendre en compte. L'une d'elles est l'impact des externalités environnementales sur le PIB actuel et à l'avenir, sous l'effet de toute une série de facteurs, notamment la baisse du rendement des cultures, les pertes de productivité liées à la santé, l'augmentation de la pollution due à la congestion routière, les pénuries d'eau, la dégradation des sols et d'autres contraintes pesant sur la disponibilité et l'utilisation des ressources naturelles. Des dérèglements systémiques de l'environnement à grande échelle, comme le changement climatique, pourraient entraîner des répercussions beaucoup plus fortes sur le PIB. Bien que les estimations de ces dérèglements soient sujettes à une grande incertitude, les tentatives d'évaluation quantitative des coûts des atteintes à l'environnement sont nombreuses.

Dans ses travaux de modélisation, l'OCDE prévoit que le changement climatique aura des effets considérables sur la croissance du PIB (projet CIRCLE de l'OCDE, Dellink et al., 2014 ; OCDE, 2014b). Elle commence seulement à analyser la boucle de rétroaction dans laquelle des incidences environnementales croissantes se répercutent sur le PIB, en s'intéressant surtout aux répercussions des émissions de gaz à effet de serre. Les projections n'en montrent pas moins que, si les politiques restent inchangées, le PIB diminuera de 0.7-2.5 % à l'échelle mondiale, en raison principalement du recul de la productivité agricole et de l'élévation du niveau des mers (graphique 3.2). Ces effets partiels, bien qu'ils ne semblent pas de très grande ampleur dans l'ensemble et qu'ils soient appelés à se concrétiser dans un avenir relativement lointain, posent des problèmes en raison de leur persistance à long terme et du risque de rester enfermé dans un sentier coûteux. La hausse des coûts sanitaires et les pertes de productivité liées à la pollution atmosphérique dans nombre de pays, les pénuries d'eau ou la détérioration des sols ne font pas encore partie des effets estimés, parmi lesquels ne figurent pas encore non plus le recul de la biodiversité ou les phénomènes météorologiques extrêmes que le changement climatique risque de provoquer, ou les risques grandissants de dérèglements irréversibles à grande échelle du système climatique.

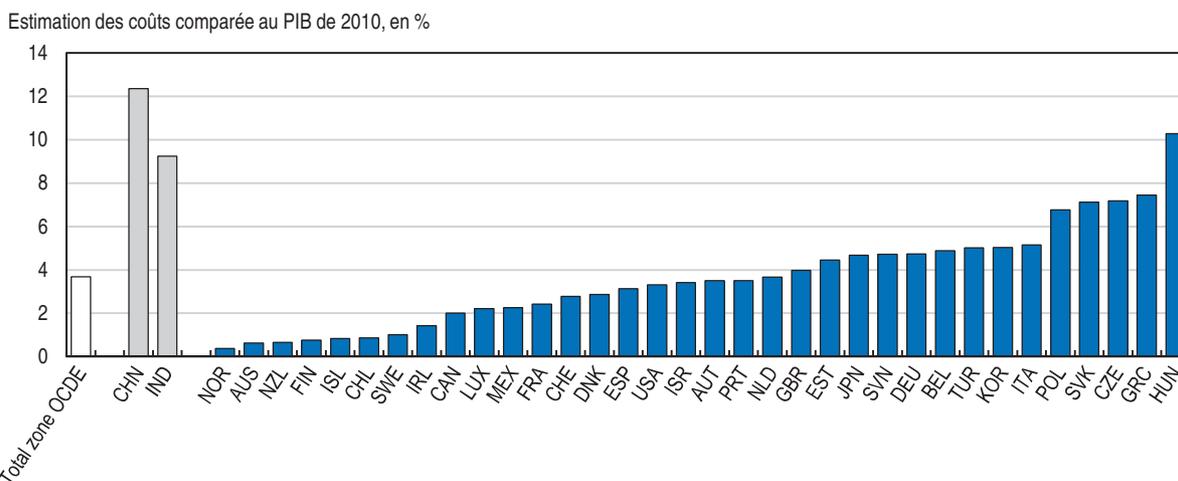
L'impact de la détérioration de l'environnement sur le bien-être a une portée plus large que les seuls effets sur le climat ou le PIB, puisqu'il touche à d'autres aspects de la qualité de vie, ne serait-ce qu'en raison des conséquences sanitaires. Les estimations des coûts totaux sont principalement axées sur la mortalité et la morbidité. Par exemple, les coûts sanitaires de la pollution atmosphérique dans les pays de l'OCDE (décès et maladies compris) sont estimés au total, en 2010, à presque 4 % du PIB (graphique 3.3) ; ces coûts

**Graphique 3.2. Le changement climatique devrait réduire le PIB à l'avenir**  
 Conséquences sur le PIB mondial calculées pour une hausse de 1.5°C-4.5°C de la température



Source : Simulations tirées du modèle ENV Linkages de l'OCDE, Dellink et al. (2014), « Consequences of Climate Change Impacts for Economic Growth: A Dynamic Quantitative Assessment », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1135. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177498>

**Graphique 3.3. Estimations des coûts de la pollution atmosphérique**  
 Par rapport au PIB à des fins de comparaison



Note : Les estimations sont calculées en multipliant la « valeur statistique de la vie » (résultant de l'agrégation de ce que les individus consentent à payer pour obtenir une réduction marginale du risque de décès prématuré) par le nombre de décès imputable à la pollution de l'air ambiant, données publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2010. Les données concernent l'année 2005 en Inde. Source : OCDE (2014), *Le coût de la pollution de l'air : impacts sanitaires du transport routier*. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177500>

sont imputables, pour moitié, au transport routier. Les coûts sur le plan du bien-être au sens large ont été estimés à 12 % du PIB pour la Chine, et à 9 % du PIB pour l'Inde (OCDE, 2014a). Les effets réels sur le PIB peuvent être nuancés – ils touchent pour une bonne part les inactifs, et ceux qui concernent la santé risquent d'entraîner une augmentation de la demande de services sanitaires, par exemple. Les atteintes à la santé ont cependant un effet préjudiciable sur le PIB puisqu'elles font augmenter l'absentéisme, ainsi que diminuer la productivité de la main-d'œuvre et le capital humain (voir Isen et al., 2014 ; Graff Zivin et Neidell, 2012, 2014).

## La plupart des réformes propices à la croissance n'auront pas grande influence sur les pressions environnementales

Les effets directs sur l'environnement de la plupart des recommandations formulées pour favoriser la croissance ne seront probablement pas très sensibles. La majeure partie des réformes identifiées n'auront pas d'influence directe sur l'environnement, les effets éventuels étant dus au développement de l'activité économique. Une augmentation de la croissance conduira sans doute à utiliser davantage de ressources de l'environnement, mais l'ampleur des effets produits sera fonction dans une large mesure du contexte national, et particulièrement des politiques en place. Dans le prolongement de l'édition 2013 d'*Objectif croissance*, les recommandations par pays qui auront vraisemblablement certains effets sur l'environnement en plus de ceux qui sont exclusivement imputables à la croissance sont reprises au tableau 3.1.

Tableau 3.1. **Les effets sur l'environnement des recommandations d'Objectif croissance**

Les priorités d' <i>Objectif croissance 2015</i> (pays concernés)	Effet possible sur l'environnement
<i>Réformes susceptibles d'améliorer la qualité de l'environnement</i>	
Restructurer la fiscalité en allégeant les impôts directs pour alléger les impôts indirects, notamment les taxes environnementales. (AUT, BEL, CAN, CHE, COL, CZE, EST, FRA, HUN, ITA, KOR, LVA, POL, USA)	L'instauration d'une fiscalité environnementale ou le recours accru à cette taxation dissuade de mener des activités qui nuisent à l'environnement en attribuant un prix aux externalités.
Adopter des signaux-prix et des redevances d'utilisation dans les infrastructures publiques et/ou les renforcer/ augmenter ( par exemple péages de congestion). (AUS, CHE, EST, GBR, NZL, POL)	Une utilisation appropriée des infrastructures routières et énergétiques réduit les émissions et la pollution locale qui s'y rattachent.
Réduire les subventions à l'énergie (combustibles fossiles, etc.). (IDN)	La réduction de la consommation excessive d'énergie fait baisser les émissions de gaz à effet de serre et la pollution locale.
Renforcer l'état de droit (CHN, MEX, IDN, RUS, SVK) et améliorer l'efficacité de l'administration publique. (GRC, HUN)	Le respect de la réglementation environnementale serait mieux assuré.
<i>Réformes ayant un effet ambigu ou potentiellement dommageable sur l'environnement</i>	
Améliorer l'efficacité du régime fiscal en élargissant les bases d'imposition et en réduisant les dépenses fiscales. (AUS, AUT, CAN, CHE, COL, DNK, DEU, FIN, FRA, GRC, ITA, JPN, LVA, NLD, NOR, SWE, TUR, USA)	Les effets sont favorables à condition de supprimer les avantages fiscaux qui encouragent les comportements polluants (le chauffage au charbon, par exemple) et de garder en place ceux qui favorisent des activités plus propres (migrations alternantes en transports publics, par exemple).
Réduire les obstacles à la concurrence et à l'IDE dans les industries de réseau. (AUT, BEL, BRA, CHL, CHN, CAN, DEU, ESP, EST, EU, FIN, FRA, GRC, HUN, ISL, IDN, IRL, ISR, JPN, MEX, NOR, NZL, POL, PRT, SVK, SVN, TUR, ZAF)	La concurrence peut favoriser l'entrée sur le marché de fournisseurs moins énergivores et l'utilisation de technologies plus propres, sous réserve qu'une réglementation et une tarification environnementales appropriées soient en place. Cependant, les prix, plus faibles grâce à la concurrence, risquent de stimuler la consommation d'énergie et l'utilisation des services de réseau (effet de rebond).
Augmenter la capacité et la qualité des infrastructures publiques. (AUS, BRA, COL, EST, EU, GBR, IND, IDN, LVA, NZL, POL)	L'amélioration des infrastructures résorbe la congestion et peut réduire les émissions des transports tout en améliorant l'efficacité énergétique, les performances environnementales et la qualité des services d'utilité publique (par exemple meilleure qualité de l'eau, réduction des pertes en réseau, meilleure gestion des déchets). Néanmoins, la mise à disposition de nouvelles infrastructures peut faire augmenter la demande et, partant, les émissions. La construction d'infrastructures peut porter atteinte aux paysages, notamment à cause du déboisement.
Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture. (CHE, EU, ISL, ISR, JPN, KOR, NOR, TUR, USA)	La réduction de l'utilisation intensive des sols en agriculture et de l'utilisation d'engrais/pesticides améliore l'écosystème et fait diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, supprimer le soutien à l'agro-écologie risque de décourager le développement d'une agriculture plus propre.

Tableau 3.1. **Les effets sur l'environnement des recommandations d'Objectif croissance (suite)**

Les priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effet possible sur l'environnement
Réformer les restrictions d'urbanisme et d'aménagement. (DNK, FIN, GBR, IND, IRL, LUX, NLD, POL, SWE)	Des règles d'urbanisme moins restrictives (dans le secteur du commerce de détail par exemple) peuvent améliorer les schémas de circulation et réduire la congestion. Cela étant, la déréglementation foncière risque d'entraîner une détérioration de l'environnement, notamment la déforestation ou la destruction d'écosystèmes.
Assouplir la réglementation des loyers et réduire les aides au logement. (DNK, LUX, NLD, NOR, POL, SWE, USA)	Ces mesures peuvent réduire ou accroître les déplacements automobiles domicile-travail et les émissions concomitantes, en fonction notamment des choix du lieu de résidence (proche ou éloigné du lieu de travail).

Aucune des priorités de réforme définies n'a de conséquences négatives évidentes et directes sur l'environnement, alors que certaines sont effectivement de nature à atténuer les pressions exercées par la croissance économique. Les politiques qui renforcent de facto la rigueur des politiques d'environnement et les moyens d'en assurer le respect peuvent réduire ces pressions, en alourdissant le coût, pour les entreprises et les ménages, de la pollution et des dommages causés à l'environnement. Par exemple, la recommandation préconisant une refonte de la structure fiscale en substituant des écotaxes aux prélèvements sur les revenus entraînerait sans doute une atténuation de certains types de pollution. On peut par ailleurs s'attendre à des effets semblables des recommandations visant l'instauration de la tarification routière et de péages de congestion, l'élimination progressive ou la réduction des subventions aux combustibles fossiles et du soutien aux producteurs dans l'agriculture, ainsi que le renforcement de l'état de droit. Toutefois, même dans ces cas, il est difficile d'évaluer exactement les conséquences pour l'environnement, car celles-ci dépendront des détails de la réforme et du contexte dans lequel elle est appliquée (encadré 3.1).

#### Encadré 3.1. **Difficultés d'évaluation des conséquences environnementales des réformes structurelles favorables à la croissance**

L'édition 2013 d'Objectif croissance signalait de nombreux problèmes soulevés par l'évaluation des effets sur l'environnement que pourraient avoir les réformes favorables à la croissance, notamment :

- La conception des réformes : les résultats en matière d'environnement dépendent souvent de la conception et de la mise en œuvre des réformes propices à la croissance.
- Les conditions générales (particulièrement en ce qui concerne les politiques d'environnement) : les politiques déjà en place et futures déterminent souvent les incidences sur l'environnement d'une réforme. Par exemple, la libéralisation du marché de l'énergie peut faire augmenter l'investissement dans les moyens de production, mais les effets sur l'environnement dépendront de l'application de mesures qui posent une limite aux externalités environnementales ou leur attribuent un prix.
- La pluridimensionnalité des effets environnementaux : il peut y avoir des arbitrages à opérer entre différents types d'externalités environnementales, par exemple entre l'occupation des sols et la pollution atmosphérique dans les recommandations concernant les transports et les règles d'urbanisme.
- Le cadre national des réformes structurelles et le caractère géographique des effets environnementaux : ces effets peuvent être de portée locale, nationale ou mondiale alors que les recommandations de réformes propices à la croissance sont axées sur les politiques nationales.

### Encadré 3.1. Difficultés d'évaluation des conséquences environnementales des réformes structurelles favorables à la croissance (suite)

- Les horizons temporels longs, l'incertitude et les lacunes des connaissances : les impacts environnementaux peuvent être très différents et souvent durables, ce qui pose des problèmes d'actualisation. De plus, ils arrivent fréquemment qu'ils ne soient pas très bien compris ou se révèlent incertains.

## Les politiques d'environnement peuvent être bénéfiques pour la croissance

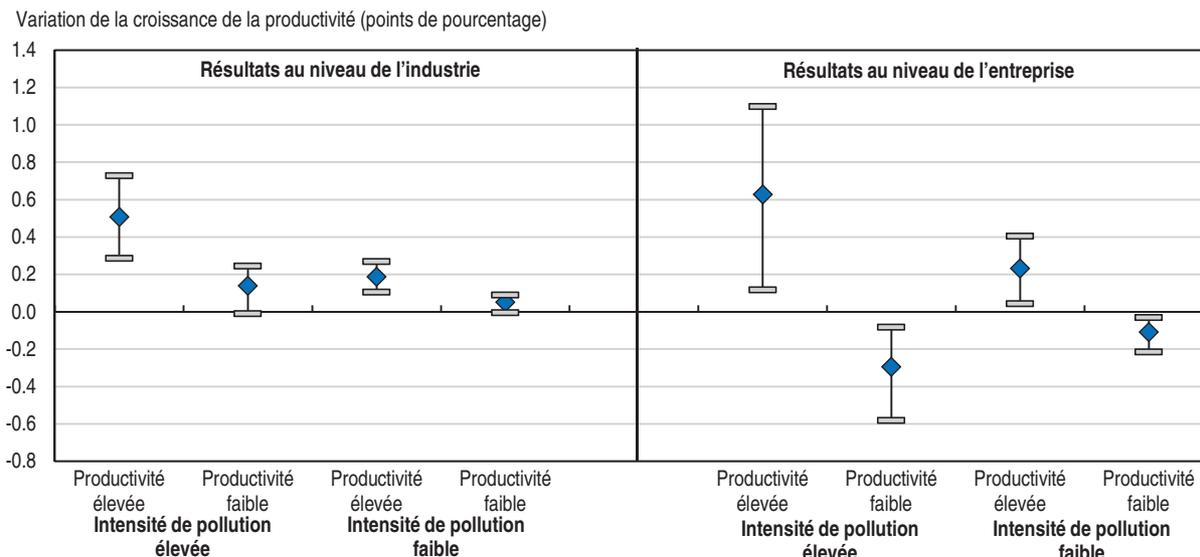
Les politiques environnementales peuvent atténuer les impacts de la croissance dommageables pour l'environnement. Lorsqu'elles sont plus strictes, elles font augmenter le coût des comportements polluants ou écologiquement préjudiciables, ce qui incite à déployer des efforts d'atténuation et à adopter des modes de consommation et de production plus propres. Le but de ces politiques est donc d'obtenir des avantages sur le plan du bien-être à plus long terme et d'assurer la durabilité de la croissance, ce qui amène immédiatement à se demander s'il s'impose ou non de les mettre en œuvre aux dépens de la croissance elle-même, en particulier à court et à moyen terme. À cet égard, les avis divergent (voir Ambec et al. 2013 ; Kozluk et Zipperer, 2014). D'une part, on considère souvent que les politiques d'environnement freinent la croissance économique en imposant des coûts supplémentaires et des restrictions sur la production, les intrants et les technologies. D'autre part, lorsqu'elles sont bien conçues, ces politiques peuvent réellement stimuler la croissance et la compétitivité, en tirant parti de gains d'efficacité possibles qui avaient été négligés (Porter, 1991 ; Porter et van der Linde, 1995).

Des travaux récents de l'OCDE sur les corrélations entre la croissance de la productivité multifactorielle et le degré de rigueur des politiques environnementales (indicateur EPS) laissent à penser que des politiques d'environnement plus rigoureuses ne nuisent pas à la croissance de la productivité globale (Albrizio et al., 2014)<sup>1</sup>. Les résultats obtenus aux niveaux macroéconomique, de l'industrie et de l'entreprise à l'aide des indicateurs EPS récemment mis au point et comparables au niveau international montrent que les effets sur la productivité d'un accroissement progressif de la rigueur des politiques d'environnement devraient se faire sentir par des ajustements de faible importance et de courte durée. Aucun des effets ne semble durer plus de trois ans.

Surtout, la croissance de la productivité ne semble pas influencée par le fait qu'un pays applique déjà ou non des politiques rigoureuses. S'agissant des effets à court terme sur la croissance de la productivité, ce sont les changements des politiques environnementales qui importent. Au niveau global, la croissance de la productivité se ralentit avant le changement de politique dans le sens d'une plus grande rigueur, probablement en raison des investissements et de la réorganisation effectués pour se préparer à de nouvelles règles. Ensuite, un rebond neutralise cet effet sur le niveau de productivité.

Aux niveaux de l'industrie et de l'entreprise, les impacts sont fonction de l'état d'avancement technologique – les entreprises plus productives affichent généralement une accélération de la croissance de la productivité tandis que les moins avancées risquent d'accuser un ralentissement temporaire (graphique 3.4). Les entreprises à forte productivité sont peut-être les plus à même de tirer parti rapidement de l'évolution de la situation – en saisissant les nouvelles occasions qui se présentent sur le marché, en déployant rapidement les technologies nouvelles ou en réalisant des gains d'efficacité précédemment négligés.

### Graphique 3.4. Simulation des effets du renforcement de la rigueur des politiques d'environnement sur la croissance de la productivité aux niveaux de l'industrie et de l'entreprise



Note : 1) Effets sur un an d'une augmentation médiane de la rigueur de la politique de l'environnement, en l'occurrence une variation de 0.12 de la valeur de l'indicateur EPS en un an (équivalente à l'écart de durcissement annuel entre le niveau en Italie ou en Grèce et le niveau dans les pays nordiques). Les effets sont censés durer trois ans après la modification de l'action publique, puis s'estomper. On ne trouve pas d'effet avancé. 2) Une intensité de pollution élevée (faible) correspond à une industrie affichant l'intensité de pollution la plus élevée (la plus faible) sur sept polluants importants par rapport à la valeur ajoutée. 3) Une productivité élevée correspond à une paire pays-industrie (ou entreprise) se situant au niveau de la frontière de productivité estimé pour l'ensemble des industries (ou des entreprises) ou à un niveau proche. Une productivité faible correspond à une paire pays-industrie (ou entreprise) se situant au 75<sup>e</sup> centile de distance de la frontière de productivité de l'ensemble des industries (ou des entreprises). Les intervalles de confiance sont à 90 %.

Source : Albrizio et al., (2014), « Do Environmental Policies Matter for Productivity Growth? Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1176.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177515>

Parmi les effets possibles figure aussi l'externalisation ou la délocalisation d'une partie de la production à l'étranger, en réaction à la hausse des coûts de l'activité. Par ailleurs, dans les entreprises les plus productives, l'effet positif a des chances de se voir renforcé par leur position technologique de pointe, dans la mesure où elles peuvent mettre à profit les technologies les plus évoluées et disposent probablement de plus de ressources à investir dans la R-D, par exemple, en anticipant de façon générale le durcissement des restrictions. Les entreprises moins avancées sur le plan technologique auront peut-être besoin d'investir davantage pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, par exemple en adoptant des technologies plus propres ou en remplaçant leurs équipements, d'où une baisse passagère de la croissance de la productivité. D'après les résultats obtenus, on constate aussi, en particulier dans le cas des entreprises moins avancées technologiquement, que l'ajustement peut pousser certaines d'entre elles à sortir du marché. La sortie des moins efficaces, en faisant augmenter la productivité globale du secteur, compense les effets négatifs sur la productivité imputables aux entreprises moins performantes qui survivent<sup>2</sup>.

#### La conception et le choix des instruments des politiques d'environnement sont essentiels

Des politiques d'environnement plus rigoureuses sont nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux, mais un certain nombre de caractéristiques propres à ces politiques risquent de modifier les résultats économiques (Johnstone et Hascic, 2009 ; De Serres et al., 2010) :

- *L'efficience dynamique (ou profondeur)* – qui traduit jusqu'à quel point un instrument d'action incite durablement à rechercher des solutions moins coûteuses pour réduire les incidences environnementales (par exemple au travers de l'innovation).
- *La souplesse* – qui indique dans quelle mesure les entreprises (ou les consommateurs) peuvent choisir comment atteindre un objectif d'environnement, les interventions moins normatives des pouvoirs publics étant mieux adaptées pour faire place aux nouvelles idées, à l'innovation et à l'adoption de technologies.
- *La prévisibilité* – la cohérence, la crédibilité et la clarté des signaux que transmettent les politiques actuelles et futures peuvent influencer l'investissement, l'innovation et, en dernier ressort, la croissance de la productivité. La certitude quant au prix qui sera attribué à une externalité donnée renforce les incitations à adopter des stratégies de réduction à long terme.
- Les aspects *propices à la concurrence* des politiques d'environnement sont moins souvent reconnus, mais ils peuvent se révéler aussi importants pour les retombées économiques globales que les autres réglementations des marchés de produits, comme celles qui s'appliquent dans les industries ou services de réseau. La concurrence est un moteur essentiel de la croissance et, en réduisant autant que faire se peut les distorsions de la concurrence découlant de la conception et de la mise en œuvre des politiques d'environnement, on peut obtenir de meilleurs résultats tant économiques qu'environnementaux. De moindres obstacles à l'entrée et à la concurrence encouragent l'innovation, l'adoption de technologies plus propres et la mise en place de modèles économiques plus respectueux de l'environnement.

Il reste encore beaucoup à faire pour étayer par des données empiriques le rôle que joue la conception des politiques d'environnement dans les résultats économiques. La souplesse et la prévisibilité n'ont guère fait l'objet d'évaluations empiriques, et les questions de concurrence sont peut-être celles qui ont le moins retenu l'attention. Dans l'ensemble, les entraves à la concurrence imposées par les politiques d'environnement devraient avoir en gros les mêmes effets qu'une réglementation anticoncurrentielle, dont les caractéristiques générales sont déjà solidement documentées – notamment à l'aide des indicateurs de réglementation des marchés des produits (Nicoletti et Scarpetta, 2003 ; Arnold et al., 2008)<sup>3</sup>.

Il apparaît que des instruments économiques plus souples induisent un rebond plus marqué de la croissance de la productivité totale des facteurs. Ce constat conforte l'argument selon lequel il convient de privilégier les instruments économiques lorsqu'il en existe la possibilité, et va aussi dans le sens des recommandations de réforme propice à la croissance qui prônent une restructuration des prélèvements pour donner plus de poids à la fiscalité environnementale en réduisant celui des impôts qui créent de fortes distorsions (sur le travail, par exemple).

À la différence des réglementations plus générales qui dressent des obstacles à l'entrée et entravent la concurrence, les politiques d'environnement ont un faible impact direct dans de vastes pans de l'économie car les procédures et dispositifs les plus contraignants sont surtout appliqués, en général, dans les secteurs et industries les plus polluants. Par exemple, dans la quasi-totalité des pays étudiés, les autorisations environnementales imposent des exigences qui sont directement liées à l'activité de tel ou tel secteur préalablement désigné ou qui concernent des substances précises. Les règles d'urbanisme et leurs incidences directes et indirectes, comme le zonage qui peut avoir des effets directs sur un large éventail d'activités, constituent une exception importante.

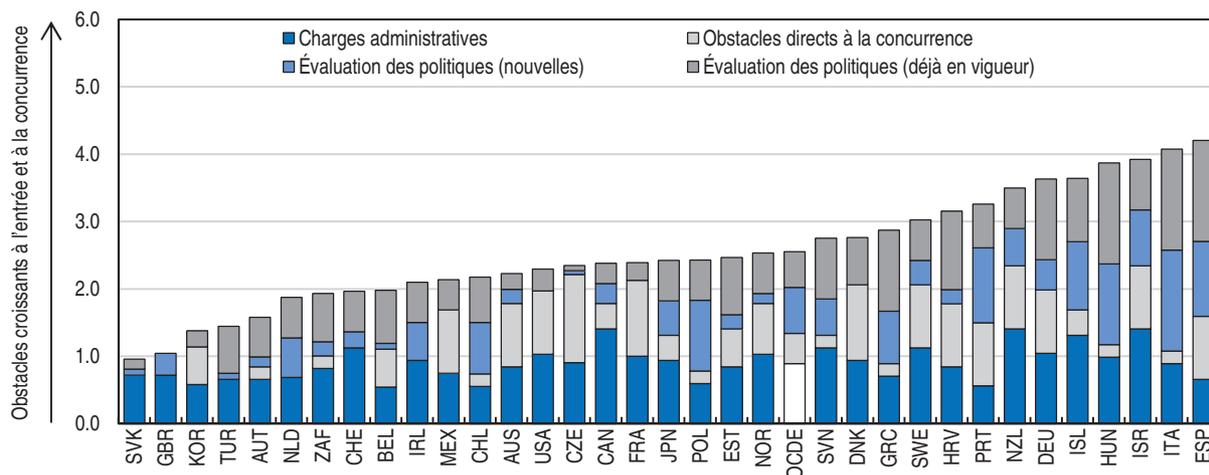
Cela étant, l'impact indirect sur l'économie peut avoir de l'importance : dans certains secteurs, une grande quantité d'intrants proviennent d'industries ou de secteurs ayant de fortes incidences environnementales, par exemple ceux de l'énergie et des transports. Les études de l'impact de la réglementation montrent que les effets des réglementations qui influent sur la concurrence et l'entrée dans un secteur donné tendent à se propager dans l'économie tout entière (Barone et Cingano, 2011 ; Bourles et al., 2013). Qui plus est, un certain nombre de secteurs à fort impact sur l'environnement sont ouverts au commerce international et, partant, directement concernés par la compétitivité internationale (OCDE, 2006).

Là encore, concevoir des politiques d'environnement de la manière la plus souple et favorable à la concurrence cadre bien avec les priorités des pays visant à réduire les obstacles à l'entrée, à l'innovation et à la concurrence, ainsi qu'à apporter plus de souplesse dans l'économie.

Le nouvel indicateur du poids imposé à l'économie par les politiques environnementales (indicateur BEEP) conçu par l'OCDE, reposant sur les réponses à un questionnaire, rend compte de l'aspect lié à la concurrence des politiques d'environnement (BEEP)<sup>4</sup>. Parmi les aspects des politiques d'environnement qui sont largement répandus et susceptibles d'avantager les entreprises en place figurent par exemple les charges administratives élevées pour les nouveaux entrants ; les réglementations différenciées selon l'ancienneté, en vertu desquelles les nouveaux entrants sont soumis à des contraintes environnementales plus strictes ; les subventions et d'autres avantages (marchés publics, par exemple) accordés en fonction de performances ou d'améliorations antérieures (dont les nouveaux entrants ne peuvent pas faire état, même s'ils polluent moins que les entreprises plus anciennes) ; les allègements fiscaux au titre des investissements consacrés à améliorer les performances environnementales (dont les jeunes entreprises, qui n'ont pas encore dégagé de bénéfices, risquent de ne pas pouvoir tirer profit) et les droits acquis dans le cadre d'autorisations ou de permis. L'indicateur synthétise par conséquent des informations sur le poids des dispositions administratives à l'entrée, par exemple la complexité des permis et des procédures d'autorisation environnementaux et leurs spécifications ; l'application de réglementations environnementales qui entravent directement la concurrence et favorisent de diverses manières les entreprises en place au détriment des nouveaux entrants ; ainsi que le degré auquel sont prises en compte (ou non) des considérations économiques lors de la conception, la mise en œuvre et l'exécution des politiques d'environnement. Les résultats obtenus sont très différents selon les pays (graphique 3.5).

Les politiques d'environnement peuvent avoir des effets secondaires préjudiciables, par exemple dresser des obstacles importants à l'entrée et à la concurrence, accroître la concentration des marchés ou déclencher des comportements anticoncurrentiels, mais une conception appropriée permet de les atténuer. Si l'on compare l'indicateur BEEP aux valeurs de l'indicateur EPS, il en ressort un constat important, à savoir que les caractéristiques des politiques d'environnement au regard de la concurrence ne sont pas liées à leur degré de rigueur (graphique 3.6). Dans les pays de l'OCDE, on trouve des exemples de politiques environnementales relativement rigoureuses couplées à de faibles entraves à l'entrée et à la concurrence (Autriche, Belgique, Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni) et d'autres où, malgré un indicateur EPS relativement faible, les politiques d'environnement gagneraient à favoriser davantage le jeu de la concurrence et à devenir plus souples (Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Portugal et Espagne).

Graphique 3.5. Indicateurs de poids imposé à l'économie par les politiques environnementales (BEEP)

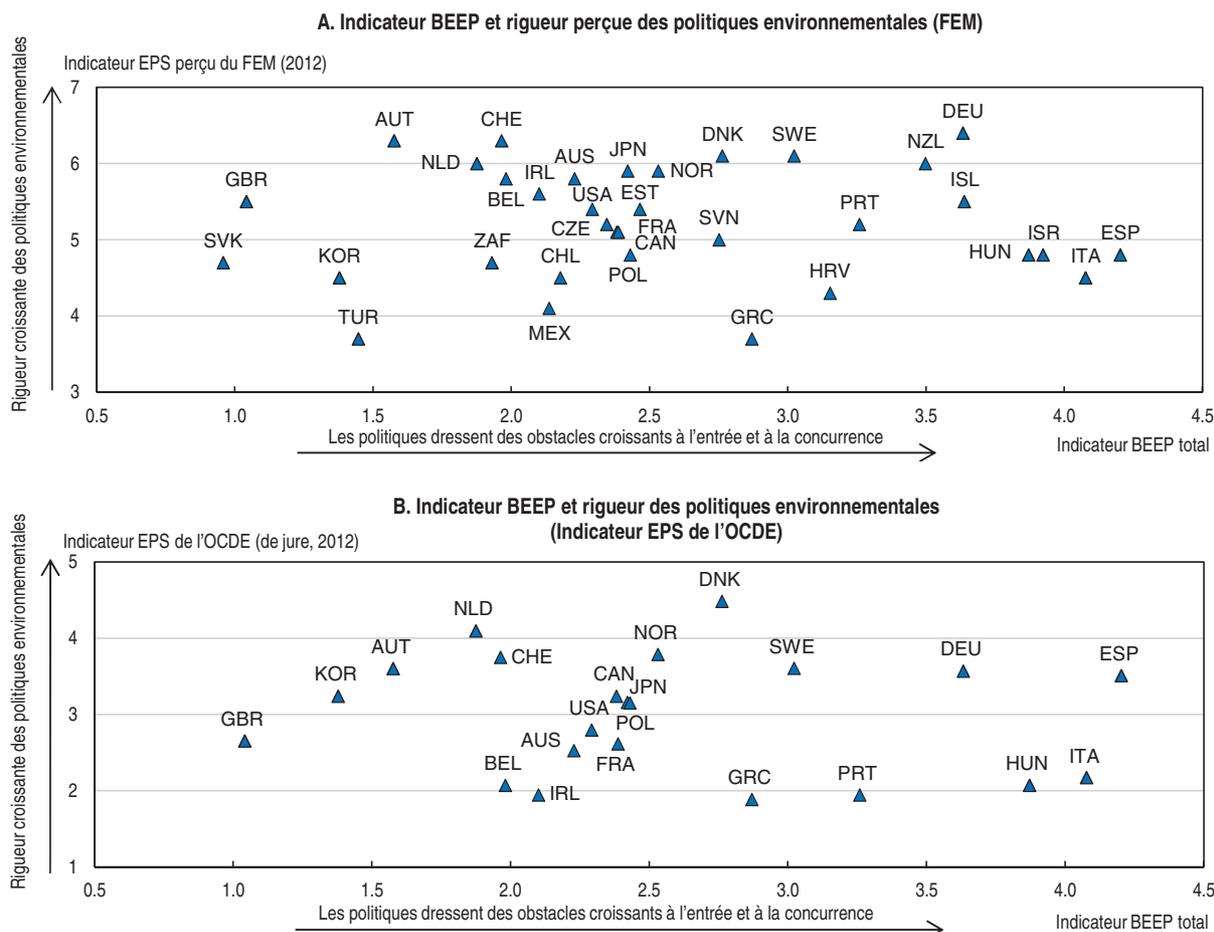


Note : Les réponses sont notées et agrégées à l'intérieur de chaque catégorie et entre catégories. Des coefficients de pondération identiques sont appliqués à chaque niveau. L'échelle finale va de 0 à 6, où 0 correspond aux caractéristiques les plus propices à la concurrence : les charges administratives les plus faibles, le recours le plus limité à des politiques qui entravent directement la concurrence (en favorisant les acteurs en place), et des pratiques bien établies d'évaluation des effets économiques des politiques d'environnement – tant pour les propositions de nouvelles politiques que pour l'ensemble des politiques déjà en vigueur. En ce qui concerne les États-Unis, il n'a pas été possible d'établir une valeur pour la question de la durée légale maximum des procédures d'autorisation. Une valeur intermédiaire a donc été prise comme hypothèse pour permettre de comparer les valeurs générales de l'indicateur.

Source : Albrizio et al., (2014), « Do Environmental Policies Matter for Productivity Growth? Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1176.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177522>

Certes, les travaux doivent se poursuivre pour permettre une meilleure compréhension des effets observés, mais les éléments qui précèdent plaident d'ores et déjà vigoureusement pour des politiques environnementales bien conçues. Il est possible et souhaitable de mettre en œuvre des politiques rigoureuses mais souples, qui n'imposent pas d'importants obstacles à l'entrée, pour favoriser la réalisation tant des objectifs économiques que des objectifs d'environnement. Cela peut aider à éviter que des réformes favorables à la croissance ne la stimulent à court terme au prix d'une détérioration de l'environnement qui pourrait déboucher sur un bilan mitigé à plus long terme en termes de bien-être et de croissance.

Graphique 3.6. **Des politiques d'environnement rigoureuses ne créent pas forcément des obstacles importants à l'entrée et à la concurrence**

Note : Les diagrammes de dispersion mettent en relation la rigueur des politiques environnementales (EPS) et le poids des obstacles qu'elles imposent à l'entrée et à la concurrence (BEEP). Les corrélations entre EPS et BEEP sont non significatives au niveau de 90 % dans les deux cas. Source : Albrizio et al., (2014), « Do Environmental Policies Matter for Productivity Growth? Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1176.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177536>

## Notes

1. Les éléments d'information sur les corrélations entre les politiques d'environnement et la croissance de la productivité (y compris les aspects liés à la conception des politiques environnementales et les indicateurs y afférents) mentionnés dans cette section sont fondés sur les travaux menés conjointement par le Département des affaires économiques et la Direction de l'environnement (Albrizio et al., 2014).
2. Les résultats des travaux de l'OCDE permettent de mieux connaître les effets produits sur la croissance de la PMF ; en outre, des travaux en cours portent sur d'autres composantes du PIB, par exemple le capital et le travail, en vue de donner une description plus exhaustive de l'impact économique.
3. Les indicateurs de réglementation des marchés des produits omettent généralement les aspects liés aux politiques d'environnement, par exemple les conditions énoncées dans les autorisations et les procédures d'octroi de permis qui visent particulièrement l'environnement.
4. L'indicateur BEEP repose sur des informations réunies à l'aide d'un questionnaire et rend compte de l'état de la conception et de la mise en œuvre des politiques d'environnement au début de 2013. Depuis lors, il se peut que les pays aient adopté des réformes qui pourraient avoir modifié leur performance mesurée à l'aune de cet indicateur. L'Espagne a par exemple procédé à la réforme de

plusieurs lois (dont notamment la loi sur les évaluations environnementales) en vue d'alléger le poids que représente, pour les citoyens et les entreprises, le maintien de la protection de l'environnement.

### Bibliographie

- Albrizio, S., E. Botta, T. Kozluk et V. Zipperer (2014), « Do Environmental Policies Matter for Productivity Growth? Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1176, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrjncjrcxp-en>.
- Ambec, S., M.A. Cohen, S. Elgie et P. Lanoie (2013), « The Porter Hypothesis at 20: Can Environmental Regulation Enhance Innovation and Competitiveness? », *Review of Environmental Economics and Policy*, vol. 7(1), pp. 2-22.
- Arnold, J., G. Nicoletti et S. Scarpetta (2008), « Regulation, Allocative Efficiency and Productivity in OECD Countries: Industry and Firm-Level Evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 616, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/241447806226>.
- Barone, G. et F. Cingano (2011), « Service Regulation and Growth: Evidence from OECD Countries », *Economic Journal*, vol. 121, No. 555.
- Bourlès, R., G. Cette, J. Lopez, J. Mairesse et G. Nicoletti (2013), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? Panel Data Evidence for OECD Countries », *Review of Economics and Statistics*, vol. 95 (5), pp. 1750-1768.
- Dellink, R.B., E. Lanzi, J. Chateau, F. Bosello, R. Parrado et K.C. de Bruin (2014), « Consequences of Climate Change Impacts for Economic Growth: a Dynamic Quantitative Assessment », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1135, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz2bxb8kmf3-en>.
- De Serres, A., F. Murtin et G. Nicoletti (2010), « A Framework for Assessing Green Growth Policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 774, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmfj2xucmkf-en>.
- Graff Zivin, J. et M. Neidell (2014), « Environment, Health and Human Capital », *Journal of Economic Literature*, à paraître.
- Graff Zivin, J. et M. Neidell (2012), « The Impact of Pollution on Worker Productivity », *American Economic Review*, 102(7), pp. 3652-73.
- Grossman, G. et A. Krueger (1995), « Economic Growth and the Environment », *Quarterly Journal of Economics*, 110(2), pp. 353-377.
- Isen, A., M. Rossin-Slater et W.R. Walker (2014), « Every Breath You Take – Every Dollar You'll Make: The Long-Term Consequences of the Clean Air Act of 1970 », *NBER Working Paper*, n° 19858.
- Johnstone, N. et I. Hascic (2009), « Environmental Policy Design and the Fragmentation of International Markets for Innovation », *CESifo Working Paper Series* n° 2630, CESifo, Group Munich.
- Kozluk, T. et V. Zipperer (2014) « Environmental Policies and Productivity Growth – a Critical Assessment of Empirical Findings », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2014/1, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_studies-2014-5jz2drqml75j](http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2014-5jz2drqml75j).
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2003), « Regulation, Productivity and Growth: OECD Evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 347, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/078677503357>.
- OCDE (2014a), *Le coût de la pollution de l'air : impacts sanitaires du transport routier*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264220522-fr>.
- OCDE (2014b), « Shifting Gear: Policy Challenges for the next 50 Years », *Notes de politique économique du Département des affaires économiques*, n° 24, juillet 2014, [www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf](http://www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf).
- OCDE (2012), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 – Les conséquences de l'inaction*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/env\\_outlook-2012-fr](http://dx.doi.org/10.1787/env_outlook-2012-fr).
- Porter, M. (1991), « America's Green Strategy », *Scientific American*, vol. 264(4), p. 168.
- Porter, M.E. et C. van der Linde (1995), « Toward a New Conception of the Environment Competitiveness Relationship », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9(4), pp. 97-118.

## Chapitre 4

# Objectif croissance 10 ans après : adopter une perspective à plus long terme des réformes

*Ce chapitre offre une vue d'ensemble des mesures de réforme prises depuis le début des années 2000 dans les domaines couverts par l'ensemble d'indicateurs régulièrement utilisé dans Objectif croissance. Nous y examinons la façon dont les priorités d'action ont évolué depuis le lancement de la première édition d'Objectif croissance compte tenu des mesures prises ainsi que de l'évolution des enjeux de l'action publique. Ce chapitre offre par ailleurs une idée de la mesure dans laquelle les réformes adoptées dans ces domaines ont contribué aux performances économiques au cours de la période considérée.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Principales conclusions

- Depuis la publication de la première édition d'*Objectif croissance* en 2005, le rythme des réformes structurelles est resté peu ou prou constant en moyenne dans les pays de l'OCDE, exception faite d'une accélération notable en 2011-12.
- Le rythme des réformes est maintenant supérieur en moyenne à son niveau d'avant la crise dans les domaines de la réglementation des marchés de produits et de la réglementation du marché du travail, tandis que les réformes destinées à renforcer les incitations au travail accusent une baisse de régime.
- Les mesures de réforme se sont traduites par une amélioration sensible de certains paramètres de l'action publique. Tel est le cas pour la réglementation des marchés de produits, la conception des systèmes de retraite et les programmes d'aides au revenu destinées aux chômeurs.
- Pour une majorité de pays, les mesures prises ont souvent été trop modestes pour déboucher sur le retrait complet des recommandations correspondantes. Pour la moitié des pays environ, au moins quatre des cinq priorités d'action identifiées en 2007 sont toujours d'actualité en 2015.
- Dans les cas où une priorité d'action au sens large a été conservée, la nature et l'orientation des recommandations spécifiques correspondantes ont généralement changé au fil du temps, compte tenu des progrès, quoique partiels, accomplis dans l'intervalle.
- Le taux de renouvellement des priorités est plus élevé pour certains des pays qui se sont montrés plus actifs en matière de réformes (l'Australie, la Grèce, le Portugal et la République Slovaque).
- Globalement, les réformes structurelles mises en œuvre depuis le début des années 2000 ont contribué à rehausser le niveau du produit intérieur brut (PIB) potentiel par habitant de l'ordre de 5 %, l'essentiel de cette progression étant imputable à des gains de productivité.
- Une poursuite des réformes axée sur les meilleures pratiques pourrait se traduire par des gains supplémentaires de PIB potentiel par habitant pouvant aller jusqu'à 10 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, suivant l'ampleur de leurs ambitions.

## Introduction

Dix ans après la publication de la première édition d'*Objectif croissance*, les gouvernements de la plupart des pays de l'OCDE s'évertuent encore à ramener leur économie sur sa trajectoire de croissance des alentours de 2005. Les vents contraires sont impressionnants, et recouvrent des évolutions démographiques défavorables, la persistance d'un chômage élevé ou la diminution du taux d'activité, le ralentissement de la productivité, le niveau élevé des dettes et des déficits publics, ainsi que les effets rémanents de la crise financière, qui affectent toujours le fonctionnement du secteur financier. Pour remédier à ces problèmes, les autorités devront apporter des modifications proportionnées et régulières aux politiques publiques. La crise a certes entraîné des réformes importantes, mais nous

dressons dans ce chapitre un bilan des changements intervenus dans les nombreux domaines couverts par *Objectif croissance* au cours d'une période plus longue, ce qui donne une idée de l'importance de leur contribution aux performances économiques.

Depuis 2005, tous les deux ans, *Objectif croissance* fournit aux pays membres de l'OCDE cinq priorités d'action axées sur la hausse du PIB par habitant. Pour ce faire, nous avons identifié les réussites nationales en matière d'action publique, tout en tenant compte de la diversité des préférences nationales, ce qui a permis d'éviter le piège des préconisations « passe-partout ». Fondé sur un suivi systématique, ancré à un ensemble d'indicateurs de politique et de performance, *Objectif croissance* vise à déterminer dans quelle mesure les écarts de performances tiennent à des différences d'efficacité des politiques publiques plutôt qu'à des différences de préférences sociales.

À partir de ce cadre, *Objectif croissance* a produit des priorités d'action et des recommandations concrètes pour chacun des pays membres de l'OCDE, l'Union européenne (UE) et, depuis 2010, pour les BRIICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Cet exercice complète les *Études économiques de l'OCDE*, qui offrent périodiquement un examen approfondi des enjeux de l'action publique dans les différents pays membres de l'Organisation, ainsi que des recommandations précises. L'ensemble constitué par ces priorités d'action et les recommandations connexes a contribué à déterminer l'orientation des politiques publiques au niveau des pays, mais aussi dans le contexte du programme de travail du Groupe des Vingt (G20).

## Une évaluation rétrospective des réformes dans les pays de l'OCDE

La vue d'ensemble des réformes structurelles engagées par les pays de l'OCDE au cours des dix dernières années repose dans une large mesure sur des informations tirées des différentes éditions d'*Objectif croissance* parues au fil des ans (voir le chapitre 1) :

- L'« *Indice de réactivité aux priorités de réforme* », qui est utilisé régulièrement pour suivre les progrès accomplis au regard des priorités spécifiques retenues pour chaque pays, et dont la dernière version est présentée dans le chapitre 1 ;
- L'évolution des indicateurs de politique, dans les différents pays et au cours de la dernière décennie – les données les plus récentes se rapportant généralement à l'année 2013.

Les analyses pouvant être réalisées à partir de ces deux sources sont de nature différente et sont en fait complémentaires (encadré 4.1). Nous commençons dans cette partie par examiner la mesure dans laquelle les pays de l'OCDE ont donné suite aux recommandations formulées dans *Objectif croissance* depuis 2007<sup>1</sup>, puis nous quantifions l'importance des réformes entreprises.

### Encadré 4.1. Évaluation qualitative et quantitative des progrès accomplis en matière d'action publique

Deux principaux éléments sont utilisés dans *Objectif croissance* pour mesurer les progrès accomplis en termes d'action publique. Le premier est l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme*, un indicateur qualitatif fondé sur un système de notation dans lequel chaque priorité établie dans les éditions précédentes d'*Objectif croissance* se voit attribuer une valeur de 1 si elle débouche sur l'adoption d'une mesure « significative », et une valeur de 0 dans le cas contraire. Pour chaque domaine d'action, on calcule donc cet indice en rapportant le nombre total d'années pendant lesquelles des mesures ont été prises pour corriger les carences de l'action publique identifiées au nombre total d'années pendant lesquelles des mesures pouvaient être prises.

#### Encadré 4.1. **Évaluation qualitative et quantitative des progrès accomplis en matière d'action publique** (suite)

Le second est un ensemble d'indicateurs de politique quantitatifs qui sont destinés à fournir une évaluation synthétique de l'orientation de l'action publique dans divers domaines : la réglementation des marchés de produit et celle du marché du travail, la protection sociale, l'enseignement et la formation, la fiscalité, les échanges internationaux et l'investissement étranger, et l'innovation. Ils sont tous comparables au niveau international et ont été reliés empiriquement par l'OCDE à divers aspects des performances économiques. En tant que tels, ils constituent la base à partir de laquelle sont déterminées les priorités d'action.

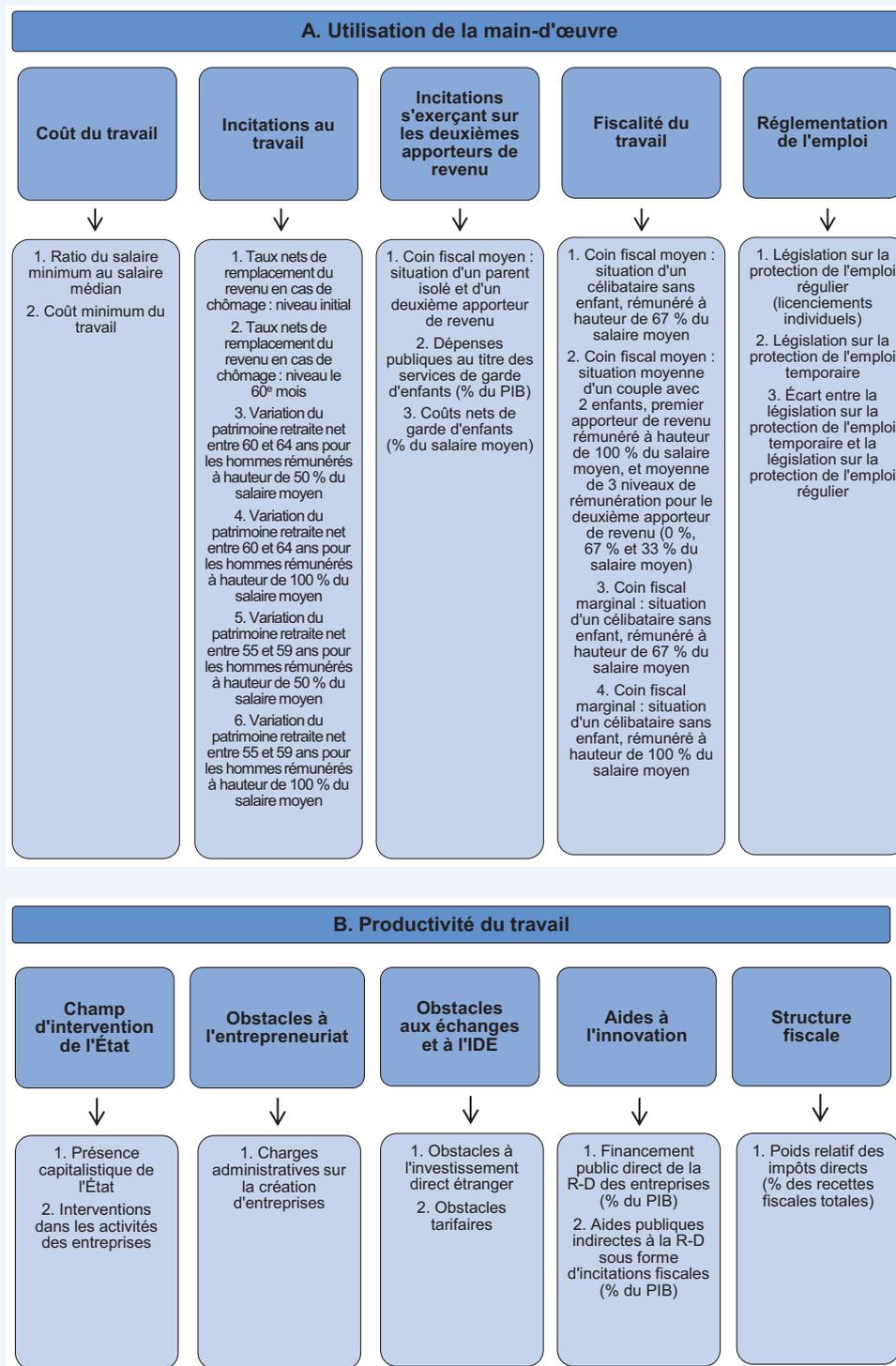
Ces deux principaux éléments se complètent, en partie parce qu'ils comportent des avantages et des inconvénients distincts :

- *Exhaustivité* : l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* permet de couvrir de manière exhaustive l'ensemble des réformes entreprises dans les domaines prioritaires depuis 2007. En revanche, il manque pour certains indicateurs de politique quantitatifs des informations qui permettraient de mieux rendre compte de l'efficacité économique des programmes et autres paramètres de l'action publique considérés. Tel est le cas pour les politiques actives du marché du travail, les aides à l'innovation et, de manière plus générale, les prestations de services publics. L'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* couvre également les progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans le domaine de l'enseignement, qui figurent parmi les plus importantes et les plus fréquentes. Néanmoins, les priorités relatives à l'enseignement figurant dans *Objectif croissance* sont déterminées à partir de données sur les résultats scolaires, compte tenu du manque d'indicateurs de politique dans ce domaine. En raison de cette lacune, ce secteur ne sera pas traité dans le reste du présent chapitre.
- *Actualité* : l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* est à jour et permet de suivre les réformes en temps réel, puisqu'il intègre également les informations les plus récentes (2014) concernant les premiers stades des réformes. Par contre, les indicateurs de politique quantitatifs ne sont pas tous disponibles en temps voulu. Certains reposent en effet sur les réponses des pays à des questionnaires détaillés, notamment les indicateurs de réglementation des marchés de produits (RMP), et le processus de collecte et d'analyse par l'OCDE de ces informations peut prendre un certain temps ; pour l'heure, les dernières données relatives à la RMP portent sur 2013 pour la plupart des indicateurs.
- *De facto ou de jure* : les indicateurs de politique sont en général des indicateurs *de jure*, qui reflètent l'orientation actuelle de l'action publique telle qu'elle ressort de la législation. Or, l'orientation *de facto* de l'action publique peut être différente. Ainsi, les obstacles à la concurrence peuvent être perçus comme importants par les entreprises malgré le fait que le cadre juridique est peu restrictif à l'aune de l'indicateur de politique correspondant, parce que l'application des lois laisse à désirer en pratique.
- *Intensité* : l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* est fondé sur une évaluation qualitative des progrès accomplis récemment au regard des priorités de réforme. Cette évaluation est réalisée en collaboration avec les experts des bureaux géographiques, mais elle n'a pas pour but d'évaluer l'intensité globale des réformes en tant que telle. Il s'agit là d'une différence marquée avec les indicateurs de politique, qui se prêtent mieux à une quantification de l'importance des différentes mesures.
- *Orientation des réformes* : l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* ne permet pas d'attribuer des notes négatives lorsque sont engagées des réformes qui vont à l'encontre des recommandations correspondantes, contrairement aux indicateurs de politique.

Pour être plus lisibles, les informations concernant chaque domaine de l'action publique fournies par l'*Indice de réactivité aux priorités de réforme* et les indicateurs de politique structurelle ont été regroupées en huit grandes catégories dans le reste de ce chapitre (graphique 4.1). Les cinq premières catégories regroupent les politiques qui influent principalement sur l'emploi, tandis que les trois autres recouvrent les politiques propices au renforcement de la productivité.

### Encadré 4.1. Évaluation qualitative et quantitative des progrès accomplis en matière d'action publique (suite)

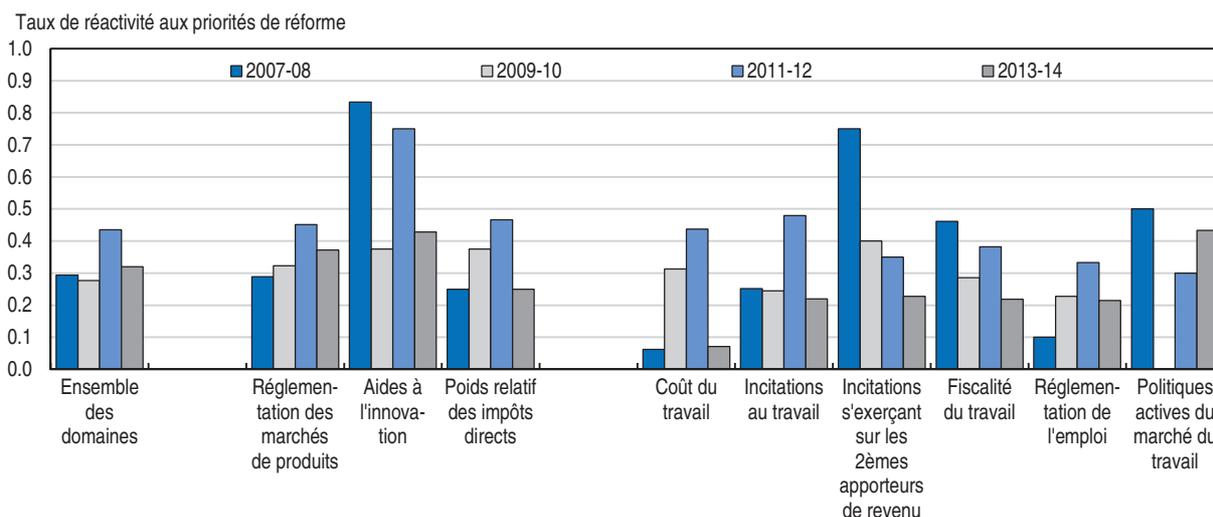
#### Catégories de domaines



### Suivi des recommandations d'Objectif croissance au fil du temps

Les pays de l'OCDE semblent avoir davantage suivi les recommandations d'Objectif croissance dans le domaine des réformes propices au renforcement de la productivité du travail que dans celui des réformes propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre depuis 2007, mais les différences globales entre ces deux domaines sont relativement limitées (graphique 4.1). Les réactions des pouvoirs publics aux priorités destinées à rehausser les niveaux de productivité ont été les plus fortes dans les domaines de l'innovation et de la réglementation des marchés de produits. Les mesures prises pour accroître l'utilisation de la main-d'œuvre ont été observées le plus fréquemment dans les domaines de la fiscalité du travail, des incitations au travail qui s'exercent sur les seconds apporteurs de revenu et des politiques actives du marché du travail.

Graphique 4.1. **Le rythme des réformes a varié suivant les domaines de l'action publique**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177546>

Au fil du temps, le processus de réforme a connu des phases distinctes. Au cours de la récession (2009-10), les réformes ont ralenti par rapport à la période d'avant la crise (2007-08), compte tenu de la priorité donnée par les autorités à la stabilisation macroéconomique. Ce ralentissement a été visible dans la plupart des domaines (les exceptions les plus notables étant la structure fiscale, la réglementation du travail et les coûts de main-d'œuvre). Puis les réformes se sont nettement accélérées à la suite de la crise (2011-12), les redressements les plus marqués ayant été observés pour les réformes liées à la productivité du travail, ainsi que dans les domaines de la protection sociale (en partie sous la pression de l'assainissement budgétaire) et des politiques actives du marché du travail, compte tenu de la hausse forte et persistante du chômage consécutive à la récession.

Néanmoins, cette reprise de l'action publique consécutive à la crise semble s'essouffler, les pays de l'OCDE montrant des signes de ralentissement des réformes dans presque tous les domaines. L'intensité des réformes demeure toutefois légèrement supérieure à son niveau d'avant la crise en moyenne dans les domaines de la réglementation des marchés de produits et de la structure fiscale, tandis que les réformes destinées à renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre se déroulent à un rythme nettement plus lent, notamment dans les domaines de la fiscalité du travail et des incitations au travail<sup>2</sup>.

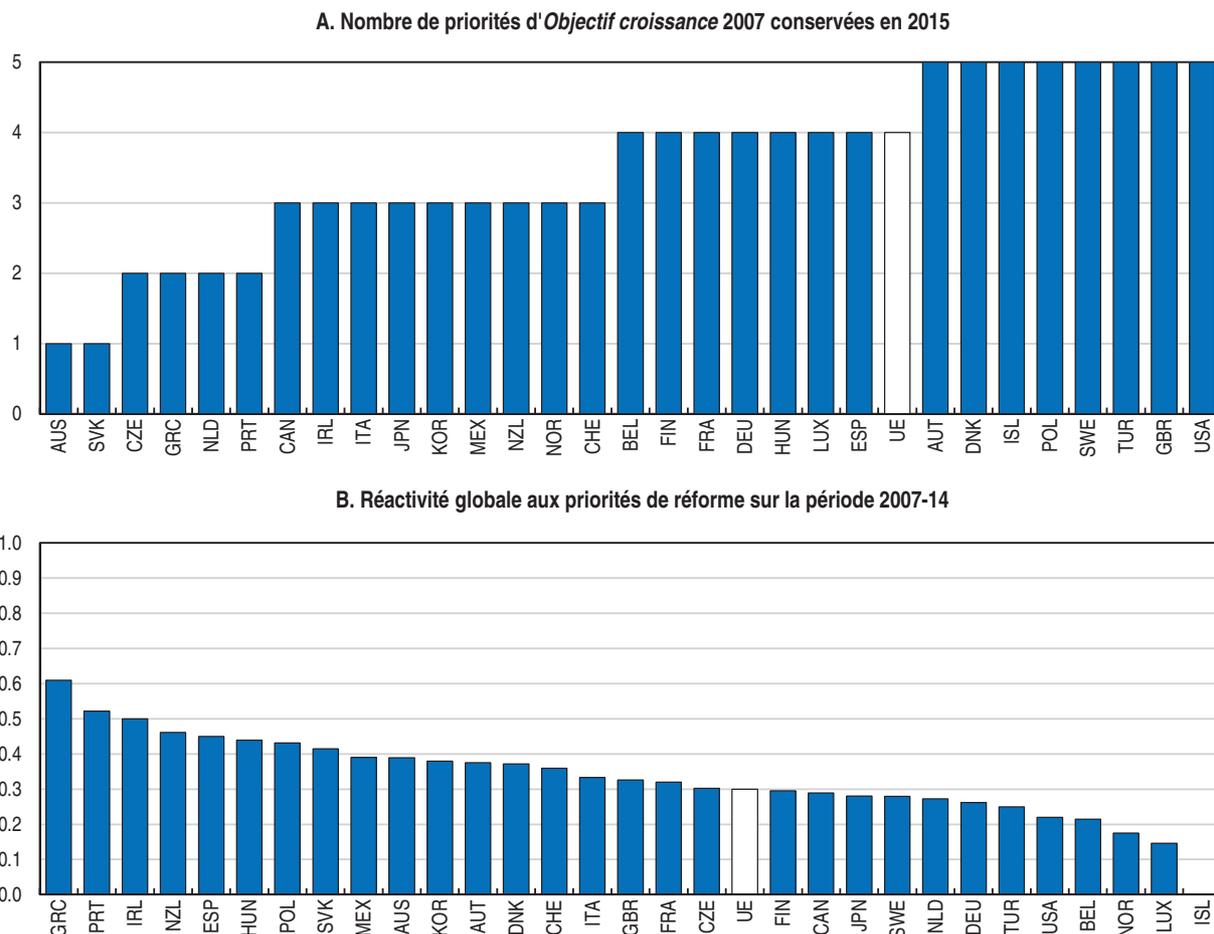
L'évolution dans le temps de l'intensité des réformes soulève la question de savoir si les priorités d'action ont changé au fil du temps. Un examen de la répartition des priorités d'action par domaine, mesurée en pourcentage et en moyenne pour l'ensemble des pays, montre qu'elle est restée relativement stable au fil du temps (tableau 4.1). S'agissant des politiques destinées à renforcer l'emploi, une augmentation sensible a été observée dans les domaines des politiques actives du marché du travail et des prestations de chômage, tandis que les régimes de retraite et d'invalidité sont devenus moins importants au fil du temps, en raison de la plus grande intensité des mesures prises dans ces domaines. Dans le cas des réformes propices aux gains de productivité, les recommandations destinées à accroître l'ampleur des aides à l'innovation et à améliorer leur efficacité ont pris du poids, tandis que l'importance des réformes relatives aux marchés de produits a quelque peu diminué.

Tableau 4.1. **Évolution des priorités d'Objectif croissance par domaine**

Répartition des priorités d'Objectif croissance par domaine (en pourcentage)	2007	2011	2015
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>			
Système d'imposition – accent mis sur le niveau des coïns fiscaux sur le travail	9	8	7
Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT)	15	14	17
PAMT et prestations de chômage	4	5	10
Régimes de retraite et d'invalidité	11	9	6
Systèmes de retraite	6	6	4
Régimes d'assurance maladie et d'invalidité	5	3	2
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique	5	3	5
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	11	11	9
Législation sur la protection de l'emploi	6	8	6
Salaires minimums et systèmes de négociations salariales	5	3	3
Logement/urbanisme/obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre	3	2	2
<b>Ensemble des priorités relatives à l'utilisation de la main-d'œuvre</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>39</b>
<b>Productivité du travail</b>			
Capital humain	14	15	16
Politiques de recherche-développement (R-D) et d'innovation	2	2	6
Réglementation des marchés de produits (RMP) : échanges et investissement direct étranger (IDE)	24	25	21
Subventions à l'agriculture et à l'énergie	5	4	5
Système d'imposition – structure et efficacité	3	5	5
Efficacité des dépenses publiques	5	5	4
Efficacité globale	3	3	2
Efficacité du secteur des soins de santé	2	2	2
Infrastructures publiques	2	2	2
Infrastructure juridique et état de droit	2	1	1
Réglementation des marchés de capitaux	1	1	0
Logement/urbanisme/obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre	1	1	1
<b>Ensemble des priorités relatives à la productivité</b>	<b>58</b>	<b>62</b>	<b>61</b>
<b>Nombre total de priorités</b>	<b>155</b>	<b>175</b>	<b>175</b>

Si l'on examine l'évolution des priorités par pays, la proportion de celles qui ont été retenues tout au long des années considérées est relativement forte (graphique 4.2, partie A). En 2015, 80 % des pays ont au moins trois priorités d'action qui avaient déjà été sélectionnées en 2007, tandis que pour 25 % des pays, les cinq priorités de 2007 sont toutes reprises en 2015. Par conséquent, si les mesures prises dans le prolongement des recommandations formulées dans *Objectif croissance* ont augmenté au fil du temps, elles n'ont, globalement, pas débouché sur le retrait des priorités d'action correspondantes, sauf dans quelques pays.

Graphique 4.2. Une forte proportion de priorités a été conservée au fil des ans



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177554>

Ce taux de renouvellement relativement faible indique également que lorsque des mesures sont prises, les réformes engagées sont loin d'avoir l'ampleur nécessaire pour remédier pleinement aux lacunes identifiées. Néanmoins, une comparaison de l'intensité globale des réformes dans l'ensemble des pays au cours de la période 2007-14 (graphique 4.2, partie B) montre qu'au moins pour certains des pays les plus actifs, on a observé un taux de renouvellement des priorités plus élevé (l'Australie, la Grèce, le Portugal et la République Slovaque). En outre, dans nombre des cas où une priorité d'action a été conservée, la nature et l'orientation des recommandations spécifiques correspondantes a changé au fil du temps, compte tenu des progrès, quoique partiels, accomplis dans l'intervalle. Pour mieux appréhender l'importance des mesures de réforme prises depuis le début des années 2000, nous avons complété l'analyse des taux de réactivité avec des informations fournies par les indicateurs quantitatifs de politique.

### Résumer l'évolution des réformes

Objectif croissance repose sur un large éventail d'indicateurs très hétérogènes. Il faut donc normaliser ces différents indicateurs et les regrouper en grandes catégories pour mettre en évidence des tendances et mesurer l'ampleur de ces évolutions de façon comparable entre les grands domaines de l'action publique (encadré 4.2). Dans le cadre de cette procédure,

#### Encadré 4.2. Calculer les indicateurs de politique structurelle

Les indicateurs de politique structurelle sont élaborés suivant une approche ascendante, dans le cadre de laquelle chacun des indicateurs relatifs aux grands domaines de l'action publique est calculé à partir d'indicateurs de politique distincts, agrégés selon les regroupements illustrés par le graphique 4.1. Avant cette agrégation, chaque indicateur de politique  $P_{ijt}$  (se rapportant au pays  $i$  et à la politique  $j$  à l'instant  $t$ ) est normalisé à partir de ses valeurs minimales et maximales observées au cours de la période 2000-12 pour l'ensemble des pays. La valeur maximale (ou minimale) observée pour l'ensemble des pays est notamment assimilée aux meilleures pratiques vis-à-vis desquelles la situation de chaque pays sera évaluée au fil des ans. Selon que l'indicateur de politique doit augmenter ou diminuer pour favoriser un renforcement de la croissance dans le cadre d'*Objectif croissance*, chaque indicateur  $P_{ijt}$  est normalisé soit par le haut soit par le bas, autrement dit en utilisant la première ou la seconde de ces deux équations :

$$P_{ijt}^N = 100 * \frac{P_{ijt} - \text{Min}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\}}{\text{Max}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\} - \text{Min}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\}}$$

$$P_{ijt}^N = 100 * \frac{P_{ijt} - \text{Max}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\}}{\text{Min}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\} - \text{Max}_{\{l,t\}} \{P_{ijt}\}}$$

Grâce à cette normalisation, chaque indicateur – qui varie maintenant sur une échelle de 0 à 100 – permet de connaître la distance qui sépare encore un pays de ce qui est considéré comme les meilleures pratiques (correspondant à la valeur 100). Les valeurs obtenues constituent les éléments de base d'une structure pyramidale, et sont ensuite agrégés par grand domaine de l'action publique pour constituer  $k$  indicateurs composites de niveau supérieur  $S_{ikt}^N$  (voir le tableau 4.A1.1 de l'annexe). Ceux-ci sont des moyennes pondérées des indicateurs de niveau inférieurs sur lesquels ils reposent, calculées à l'aide des mêmes coefficients de pondération.

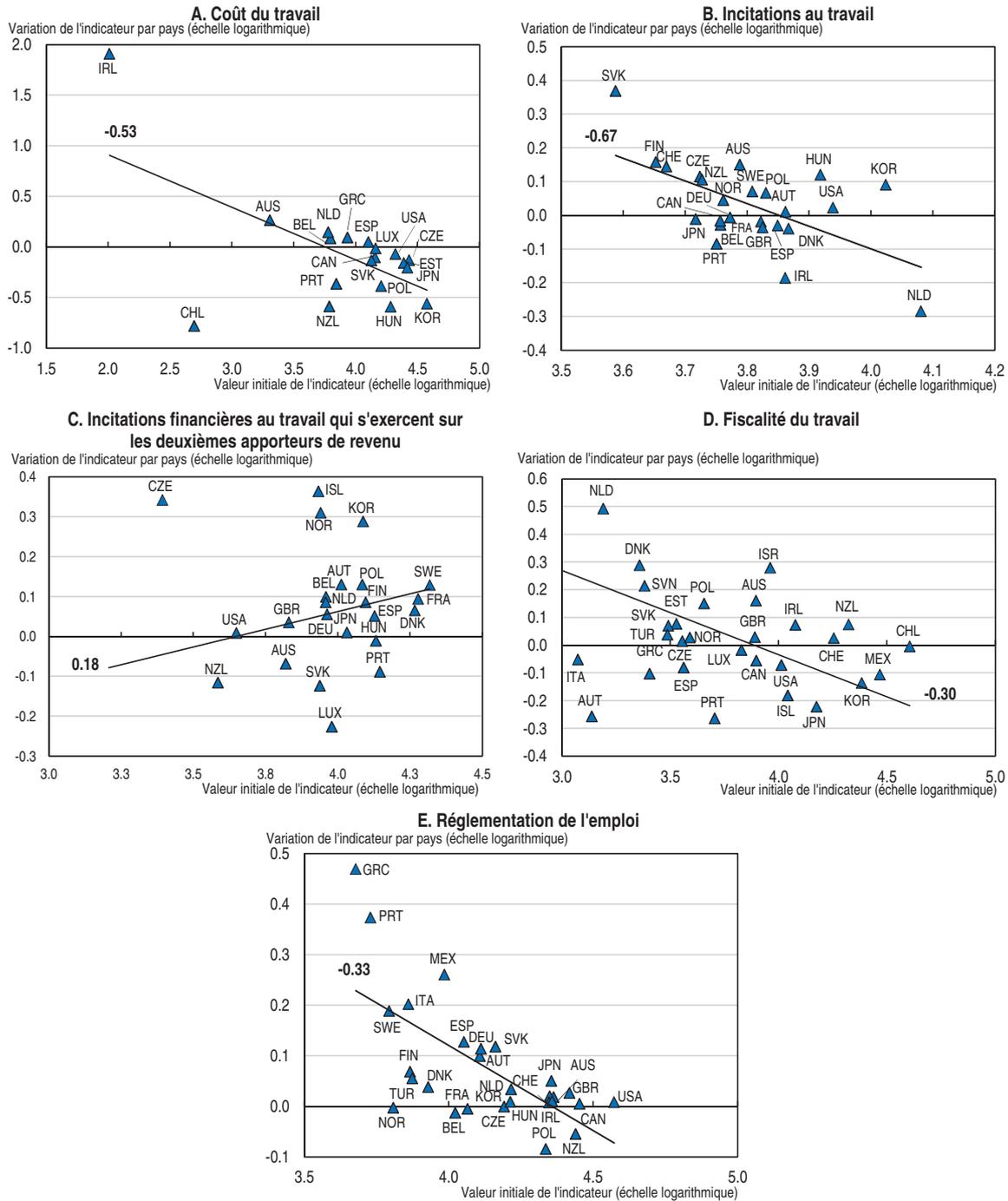
nous ramenons d'abord les indicateurs à une échelle commune, puis nous les agrégeons par grand domaine de l'action publique pour améliorer leur lisibilité et leur comparabilité.

#### *Les réformes se sont traduites par une convergence des politiques publiques entre pays*

De manière générale, les pays ont convergé vers les meilleures pratiques : autrement dit, les pays qui en étaient les plus éloignés en 2000 sont ceux qui ont accompli les progrès les plus importants au cours de la période considérée. Les domaines dans lesquels la convergence a été la plus poussée sont également ceux où l'ampleur des réformes entreprises tend à avoir été la plus grande. Les mesures de réforme prises au cours des dix dernières années ont effectivement débouché sur une convergence des politiques structurelles. Cela ressort du graphique 4.3, qui illustre les changements observés dans les différents pays dans des domaines spécifiques de l'action publique au cours de la période 2000-12 par rapport au niveau initial de 2000. Les cas de convergence des politiques publiques se traduisent graphiquement par des droites d'ajustement de la tendance à la pente descendante, sachant que leur pente équivaut dans ce cadre à un test de convergence<sup>3</sup>. Plus la pente descendante de la droite d'ajustement de la tendance est forte, plus la convergence est marquée et, par conséquent, plus l'intensité des réformes est élevée. Dans ce cadre, les résultats indiquent qu'une certaine convergence a eu lieu dans la plupart des domaines, quoique à des degrés divers.

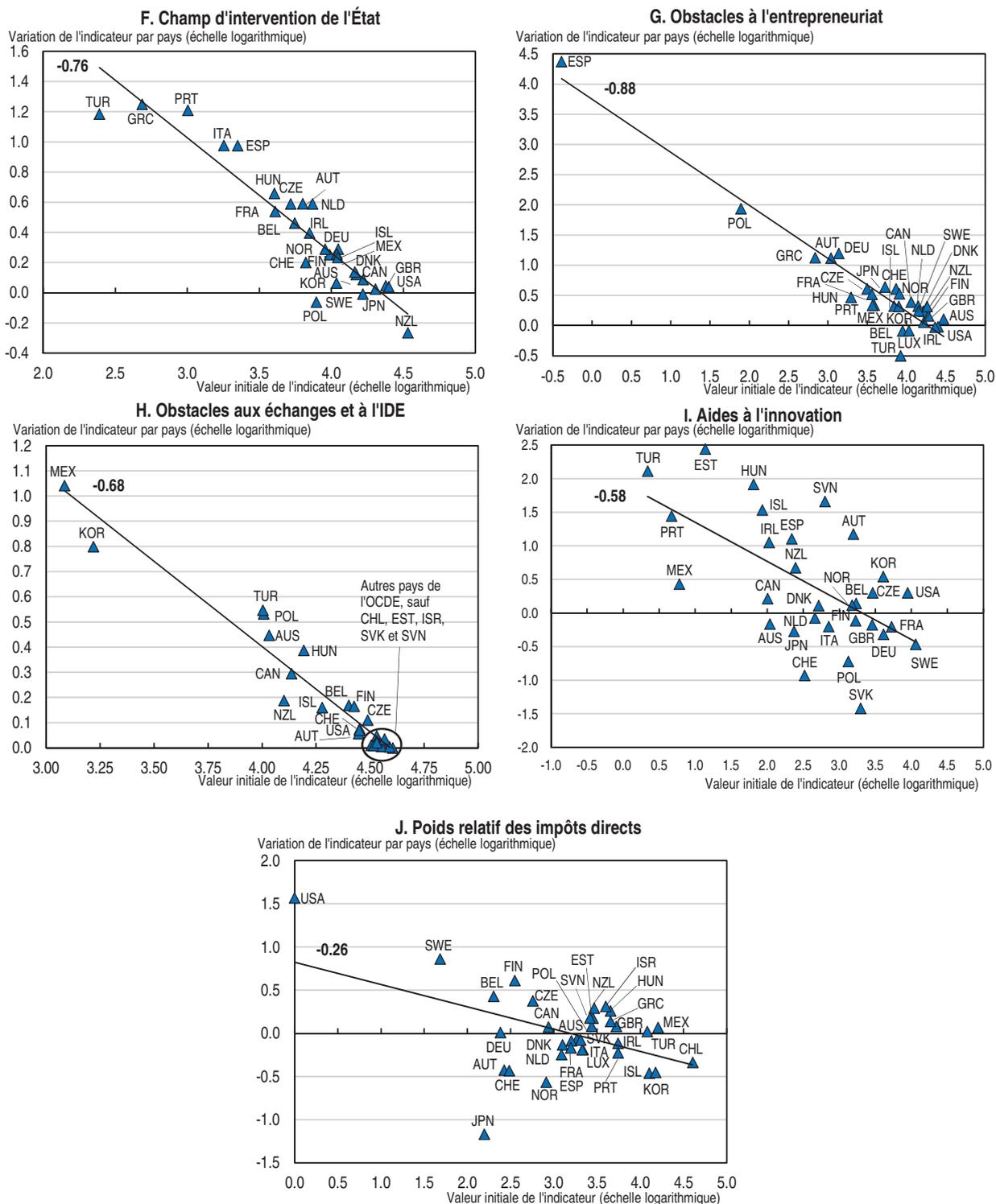
### Graphique 4.3. Les politiques structurelles ont globalement convergé entre pays

Variation des indicateurs de politique sur la période 2000-12



Graphique 4.3. **Les politiques structurelles ont globalement convergé entre pays (suite)**

Variation des indicateurs de politique sur la période 2000-12



Note : La pente de la droite d'ajustement de la tendance, indiquée en gras sur chaque graphique, indique (en valeur absolue) l'intensité de la convergence ayant eu lieu (voir la note 3 en fin de chapitre pour en savoir plus).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177569>

### ***Des réformes majeures ont eu lieu dans le domaine de la réglementation des marchés de produits<sup>4</sup>***

La réglementation des marchés de produits (RMP) est un domaine dans lequel des réformes intenses, au regard des mesures utilisées dans *Objectif croissance*, se sont traduites par des modifications sensibles des politiques publiques : une forte convergence a eu lieu au cours des dix dernières années, laissant entrevoir des réformes ambitieuses destinées à combler l'écart par rapport aux meilleures pratiques s'agissant des obstacles réglementaires à la concurrence. Cela vaut en particulier pour le champ d'intervention de l'État (caractérisé par un degré de convergence de 0.84), les obstacles à l'entrepreneuriat (0.89) et, dans une moindre mesure, les obstacles aux échanges et à l'investissement direct étranger (0.64). En conséquence, les obstacles aux gains de productivité globale et à l'innovation liés à des règles excessivement restrictives ont été sensiblement réduits au cours des dix dernières années, et les pays de l'OCDE sont maintenant relativement proches pour de nombreux aspects de la réglementation couverts par les indicateurs disponibles.

Néanmoins, une certaine hétérogénéité subsiste entre les différents pays et domaines (graphique 4.A1.1):

- Certains pays se caractérisent toujours par une forte influence de l'État sur les activités des entreprises (en particulier la Pologne et la Turquie). Néanmoins, globalement, l'ampleur du contrôle exercé par l'État a diminué en moyenne dans les pays de l'OCDE, ainsi que dans la plupart d'entre eux considérés individuellement.
- La situation actuelle des obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat est le résultat d'un assouplissement considérable de la réglementation ayant eu lieu au cours des 10 à 15 dernières années dans la quasi-totalité des pays. Certains restent cependant à la traîne, voire ont accentué la restrictivité de leur réglementation dans ce domaine (la Turquie et, dans une moindre mesure, la Belgique, le Chili, la Corée et le Luxembourg). Les pays caractérisés par les obstacles à l'entrepreneuriat les plus limités sont le Danemark, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la République slovaque.
- Si la quasi-totalité des pays ont réduit les obstacles aux échanges et à l'IDE, des pays où la réglementation était précédemment très restrictive dans ce domaine, en particulier la Corée et la Turquie, ont entrepris des réformes importantes.
- Globalement, les pays de l'OCDE dont la réglementation a pris une orientation plus propice à la concurrence dans un des trois domaines couverts par les indicateurs de RMP ont aussi connu une telle amélioration dans les deux autres domaines.

### ***Des réformes importantes ont également été engagées pour supprimer les contre-incitations au travail***

Bien que les réformes destinées à renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre aient été un peu moins intenses au fil des ans, certaines des mesures prises dans ce domaine ont débouché sur des modifications substantielles des politiques publiques. En fait, une forte convergence a eu lieu dans la grande catégorie des incitations au travail (0.63), mais avec des différences marquées entre les instruments d'action spécifiques couverts par cette catégorie. Ainsi, des pays ont accompli des progrès considérables en matière de prestations hors emploi, en faisant en sorte qu'elles soient davantage axées sur le travail, mais ces avancées n'ont pas été les mêmes pour les régimes de retraite anticipée, de retraite et d'invalidité :

- Dans la plupart des pays où existaient des voies de sortie anticipé du marché du travail, l'accès à ces voies a été sensiblement réduit ou elles ont été purement et simplement

fermées. Une des mesures clés prises dans un certain nombre de pays a été la suppression progressive des dispenses de recherche d'emploi accordées aux travailleurs âgés de 55 ans ou plus, qui leur permettaient d'utiliser le régime d'indemnisation du chômage comme une passerelle vers la retraite. En conséquence, le taux d'activité des seniors a étonnamment bien résisté au cours de la dernière crise, par rapport à ceux d'autres catégories d'actifs.

- Les systèmes de retraite ont également fait l'objet de réformes essentielles depuis le début des années 2000, les incitations à rester en activité ayant été renforcées peu à peu dans plusieurs économies. Des pays où le niveau initial des contre-incitations à rester en activité à l'âge d'ouverture des droits à pension était élevé (comme la Belgique, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la France, la République slovaque et la Suède) ont notamment amélioré de manière significative leurs systèmes de retraite (graphique 4.A1.2). Néanmoins, dans un certain nombre de pays où la principale pension est financée par répartition, des incertitudes subsistent quant à la viabilité financière à long terme du système.
- Les programmes de prestations d'invalidité constituent un domaine dans lequel les réformes ont été plus difficiles. Dans de nombreux pays, la fermeture des voies d'accès anticipé à la retraite et le durcissement des conditions d'admission au bénéfice de l'assurance-chômage ont accentué le risque d'une hausse sensible du nombre de bénéficiaires de prestations d'invalidité. Si le nombre de bénéficiaires reste élevé dans de nombreux pays, les pouvoirs publics se sont employés à réduire les entrées dans les régimes d'invalidité en renforçant les dispositifs de filtrage. Parmi les pays où les bénéficiaires de ces prestations représentent une proportion relativement élevée de la population, des réductions sensibles ont été observées en Hongrie et en Suède et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

S'agissant des aides au revenu destinées aux chômeurs, la mesure synthétique des taux de remplacement nets de l'OCDE indique que l'ampleur des réformes a été relativement modeste au cours des 15 dernières années (graphique 4.A1.3). En outre, en dehors de la République slovaque et de la Suisse, des réductions sensibles ont eu lieu dans des pays (comme l'Australie, la Corée, les États-Unis, la Grèce et la Nouvelle-Zélande) où le taux de remplacement la première année de chômage était relativement peu élevé au début des années 2000. Parallèlement, de nombreux pays ont rehaussé le taux de remplacement du revenu au cours de la première année de chômage, les augmentations les plus fortes ayant eu lieu en Islande et en Italie.

En revanche, les réductions du taux de remplacement appliqué aux chômeurs de longue durée ont été plus répandues et généralement plus marquées dans les pays où les prestations étaient les plus généreuses au début des années 2000 (par exemple au Danemark, en Norvège et en République slovaque). Néanmoins, les réformes engagées dans ce domaine sont allées bien au-delà d'un ajustement des taux de remplacement. Afin de réduire les contre-incitations à la prise d'un emploi, les pouvoirs publics ont utilisé à la fois « la carotte et le bâton », en durcissant les critères d'admission au bénéfice des prestations (tels que le nombre minimum de semaines de travail requis pour l'ouverture des droits), les obligations de recherche d'emploi et les sanctions, tout en offrant la possibilité de cumuler prestations et revenus d'activité sur une période limitée et jusqu'à un seuil donné.

***Les réformes destinées à remédier au coût élevé du travail et à renforcer les incitations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu ont été importantes, mais uniquement dans certains pays***

De prime abord, la tendance générale à la réduction du coût minimum du travail laisse entrevoir une convergence relativement forte (0.76) et, par conséquent, la mise en œuvre de réformes d'une importance considérable. Néanmoins, cette conclusion est presque exclusivement imputable à un petit groupe de pays, en particulier l'Irlande et dans une moindre mesure l'Australie, la Grèce et les Pays-Bas, qui ont entrepris des réformes importantes pour réduire des coûts de main-d'œuvre dont le niveau initial était élevé (graphique 4.A1.4).

Dans le domaine connexe de la fiscalité du travail, les hausses généralisées des déficits et des dettes consécutives à la crise ont rendu plus difficile la poursuite de la réduction des coïns fiscaux sur le travail ces dernières années. Par conséquent, si les coïns fiscaux ont diminué dans une majorité de pays depuis 2000, ces baisses ont été modestes dans la plupart des cas (graphique 4.A1.5). Pour en limiter le coût budgétaire, les pouvoirs publics ont ciblé ces réductions dans une certaine mesure sur les bas salaires, pour lesquels l'effet induit sur l'emploi est probablement le plus important.

Le bilan est également plus mitigé en ce qui concerne la portée des réformes liées aux contre-incitations au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu, ce qui tient à des différences sensibles d'ampleur et parfois d'orientation des mesures prises concernant les instruments d'action spécifiques en jeu :

- S'agissant de l'imposition relative des membres des ménages (graphique 4.A1.6, partie A), peu de mesures ont été prises au fil des ans pour supprimer les distorsions fiscales préjudiciables aux deuxièmes apporteurs de revenu. En revanche, les dépenses publiques au titre des services de garde d'enfants (mesurées en pourcentage du PIB) ont nettement augmenté dans une grande majorité de pays, sachant que ces hausses ont été particulièrement marquées en Islande et en Suède et, dans une moindre mesure, en Corée, en Irlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.
- Cela a contribué à accroître l'offre de services de garde d'enfants, mais leur coût net pour les parents dépend à la fois des tarifs de ces services et des aides octroyées par l'État, que ce soit sous forme de réductions d'impôt ou de transferts liés aux enfants. Les mesures qui ont été prises concernant les coûts nets de garde d'enfants pour les parents isolés ou les couples n'ont pas toutes joué dans le même sens. Ces coûts ont sensiblement diminué en Corée, en Norvège et en Suisse, tandis que de fortes hausses ont été observées au Luxembourg, aux Pays-Bas et en République slovaque (graphique 4.A1.6, parties B et C).

***Les réformes des aides à l'innovation ont été plus modérées et dispersées***

Des recommandations spécifiques ont été régulièrement formulées en vue de rehausser le niveau et l'efficacité des aides publiques à l'innovation, notamment concernant le panachage entre aides directes et indirectes (sous forme d'incitations fiscales). Depuis le début des années 2000, les pays tendent à suivre ces recommandations et l'intensité des réformes a été élevée dans ce domaine. Néanmoins, le faible degré de convergence atteint (0.54) laisse entrevoir des réformes d'une ampleur relativement modeste.

En fait, les aides indirectes sous forme d'incitations fiscales ont augmenté dans de nombreux pays, notamment en Irlande, en Belgique, en France et aux Pays-Bas, où les ressources affectées au soutien de l'innovation se sont sensiblement accrues en pourcentage

du PIB (graphique 4.A1.7). Néanmoins, d'autres pays, notamment l'Italie, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, n'apportent plus d'aides indirectes. Les réformes des aides directes à la R-D se caractérisent par une dispersion encore plus marquée, certains pays ayant nettement réduit leurs aides directes (l'Allemagne, la France, Israël et la Suède), tandis que d'autres les ont considérablement accrues au cours de la période considérée (l'Autriche, la Corée, la Hongrie et la République slovaque).

### **Les réformes relatives à la fiscalité et à la réglementation du travail se sont traduites par des modifications relativement modestes des politiques publiques**

Compte tenu de l'intensité relativement faible des réformes engagées dans les domaines de la fiscalité et de la réglementation du travail, l'orientation des politiques publiques correspondantes n'a pas sensiblement changé depuis le début des années 2000 (graphique 4.A1.8) :

- Dans de nombreux pays, le caractère excessivement rigoureux des procédures et des critères de licenciement, conjugué à des indemnités de licenciement élevées, a contribué à la persistance d'un chômage élevé en dissuadant les employeurs d'embaucher. En partie dans le but de réduire cette persistance, les réformes ont été initialement axées sur l'assouplissement des règles et conditions applicables aux contrats à durée déterminée (CDD), créant du même coup des systèmes à deux vitesses de protection de l'emploi, caractérisés par des restrictions différentes et asymétriques relatives aux contrats à durée indéterminée (CDI) et aux CDD. Le recours accru aux CDD a été facilité en particulier par les réformes de grande ampleur entreprises en Allemagne, en Corée, en Espagne, en Italie, au Japon, au Portugal et plus récemment, en Grèce et au Mexique. Néanmoins, en moyenne, les réformes mises en œuvre dans d'autres pays ont été modestes.
- Les réformes importantes concernant les CDI ont été moins répandues, sachant que les restrictions relatives à ces contrats ont été sensiblement revues à la baisse en Autriche, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque. Néanmoins, d'amples différences subsistent entre pays et les conséquences préjudiciables du dualisme grandissant du marché du travail, notamment en termes d'équité et de productivité, ont souligné la nécessité de réduire l'écart de protection de l'emploi entre les CDI et les CDD.

S'agissant de la structure générale de la fiscalité, des recommandations destinées à améliorer son efficacité ont régulièrement figuré dans *Objectif croissance*. Il a notamment été préconisé de réduire le poids de la fiscalité directe pour alourdir celui des impôts sur la consommation (et les biens immobiliers) en vue de réaliser des gains d'efficacité et d'accroître la production (voir OCDE, 2009). Si certains pays ont adopté une structure fiscale plus favorable (l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la Finlande et la Suède), la plupart des pays l'ont laissée globalement inchangée (graphique 4.A1.9). Quelques pays ont fortement réduit le poids des impôts indirects dans leur fiscalité (le Chili et, dans une moindre mesure, la Corée et l'Islande).

## **Gains effectifs et potentiels découlant des réformes structurelles dans les pays de l'OCDE**

### **Rendre compte des gains découlant des réformes structurelles**

Nous présentons dans cette partie une évaluation quantitative approximative des effets des réformes structurelles antérieures sur la croissance du PIB potentiel, ainsi qu'un ensemble

de scénarios illustratifs centrés sur des réformes conduisant à une poursuite de la convergence vers les meilleures pratiques. Cette analyse repose sur approche d'estimation simple, utilisée pour mesurer les effets des réformes structurelles sur la production potentielle de manière cohérente et comparable dans différents domaines de l'action publique (encadré 4.3).

#### Encadré 4.3. Un cadre simple de mesure de l'impact des réformes structurelles sur la production potentielle

Au fil des ans, de nombreux travaux empiriques ont été réalisés concernant les effets des réformes structurelles sur divers aspects des performances économiques (voir par exemple De Mello et Padoan, 2010 ; Barnes et al., 2011 ; Bouis et Duval, 2011). La présente analyse vise à fournir une quantification simplifiée de l'impact des politiques publiques. En conséquence, elle fait appel à un cadre qui est plus simple mais aussi nettement moins précis que ces différentes approches.

L'effet des politiques structurelles sur le produit intérieur brut (PIB) potentiel par habitant est évalué à l'aide de multiplicateurs estimés pour la moyenne des pays de l'OCDE. Nous partons du PIB potentiel par habitant et de sa décomposition classique entre productivité et utilisation de la main-d'œuvre. Chacun de ces termes est normalisé à l'aide de la procédure présentée dans l'encadré 4.2, c'est-à-dire ramené à une échelle allant de 0 à 100 à partir des valeurs minimales et maximales observées pour l'ensemble des pays de l'OCDE entre 2000 et 2012. On pose ensuite l'hypothèse que l'impact des politiques structurelles sur les composantes du PIB potentiel correspond à la spécification suivante :

$$\Delta \ln(\text{SUBGDP}_{iht}^N) = \beta_0 + \beta_1 \Delta \ln(S_{ikt}^N) + \beta_3 \ln(\text{GDP}_{it-1}^N) + \beta_2 D_{2008,2009} + \varepsilon_{iht} \text{ avec } h = \{\text{productivité ; utilisation de la main d'œuvre}\}$$

où :

- $\Delta \ln(\text{SUBGDP}_{iht}^N)$  est le taux de croissance de la valeur normalisée de la productivité potentielle ou de l'utilisation de la main-d'œuvre potentielle entre les années t et t-1 pour le pays i.
- $\Delta \ln(S_{ikt}^N)$  est le taux de croissance de l'indicateur composite de politique (ou de l'ensemble d'indicateurs de politique) entre les années t et t-1 pour le pays i dans le domaine k.
- $\text{GDP}_{it-1}^N$  est la valeur retardée du PIB potentiel du pays i, utilisée pour prendre en compte la convergence.
- $D_{2008,2009}$  est une variable indicatrice temporelle correspondant aux années 2008 et 2009.
- $\varepsilon_{iht}$  est un terme d'erreur.

L'équation intègre des effets fixes par pays et est estimée en corrigeant les erreurs types pour tenir compte du regroupement des données. La variable indicatrice temporelle correspondant aux années 2008 et 2009 vise à prendre en compte les effets de la récession sur l'évolution de la production potentielle après la crise (voir OCDE, 2014 ; Ball, 2014). Dans la mesure où il est supposé que la réduction de l'écart par rapport aux meilleures pratiques se traduit par des gains marginaux décroissants (de sorte qu'un pays dont l'indicateur de politique passe d'une valeur de 20 à 40 dans un domaine donné n'en retire pas les mêmes gains qu'un pays passant de 70 à 90), la spécification économétrique retenue repose sur les variations du taux de croissance des indicateurs composites de politique, et non sur les variations de la valeur des indicateurs.

Le produit des paramètres d'intérêt  $\beta_1$  estimés pour chaque indicateur composite de politique (voir le tableau ci-après) et du taux de croissance observé ou simulé de l'indicateur composite de politique considéré permet de mesurer les effets des réformes structurelles sur la productivité potentielle ou l'utilisation de la main-d'œuvre potentielle. La Belgique, l'Espagne, l'Estonie, l'Italie et le Luxembourg ont été exclus de ces simulations, car il s'est avéré que ces pays avaient un effet disproportionné sur les estimations. Par ailleurs, ces simulations débouchent parfois pour certains pays sur un impact global des réformes structurelles plus fort que l'augmentation de la production potentielle. Ces deux limitations laissent entrevoir des problèmes d'endogénéité et d'hétérogénéité non observés, dus à l'omission de variables non intégrées dans le présent cadre, et plaident en faveur de plus amples analyses permettant de prendre en compte les spécificités nationales.

### Encadré 4.3. Un cadre simple de mesure de l'impact des réformes structurelles sur la production potentielle (suite)

#### Résultats d'estimations

Variable dépendante		Utilisation de la main-d'œuvre		
Indicateur composite	[1]	[2]	[3]	
Coût du travail	0.019*** 0.002			
Incidations au travail		0.015*** 0.001		
Incidations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu		0.011** 0.005		
Fiscalité du travail	0.018*** 0.004			
Réglementation de l'emploi			0.005*	0.003
R <sup>2</sup>	0.565	0.537	0.507	
Variable dépendante		Productivité		
Indicateur composite	[1]	[2]	[3]	
Champ d'intervention de l'État	0.029*** 0.004			
Obstacles à l'entrepreneuriat	0.032*** 0.003			
Obstacles aux échanges et à l'IDE	0.022** 0.008			
Aides à l'innovation		0.005* 0.003		
Poids relatif des impôts directs			0.001	0.001
R <sup>2</sup>	0.598	0.564	0.495	

Note : Les erreurs-types apparaissent en italiques. Les symboles \*, \*\* et \*\*\* indiquent respectivement que les résultats sont statistiquement significatifs au seuil de 10 %, 5 % et 1 %. Ces seuils de signification sont robustes indépendamment du regroupement des données. Les aides à l'innovation sont épurées de la tendance avant estimation.

Ce cadre de simulation implique que, pour l'ensemble des pays et des réformes d'ampleur diverses considéré, les effets marginaux des réformes sur le PIB sont homogènes. Il implique également que ces simulations fournissent des estimations des effets à long terme des réformes ; leur dynamique à court terme et la transition correspondant au sentier de croissance ne sont pas pris en compte (l'hypothèse d'une mise en œuvre progressive des réformes, en particulier, n'a pas été intégrée dans ces simulations). Enfin, le modèle ne tient pas compte non plus du fait que les mesures prises dans les différents domaines de politique structurelle sont liées les unes aux autres, et se renforcent souvent mutuellement. Il est notamment impossible dans un cadre aussi simple d'identifier les types de canaux de transmission qui peuvent être mis en évidence à l'aide d'un modèle d'équilibre général (voir par exemple Annicchiarico et al., 2013 ; Lusinyan et Muir, 2013).

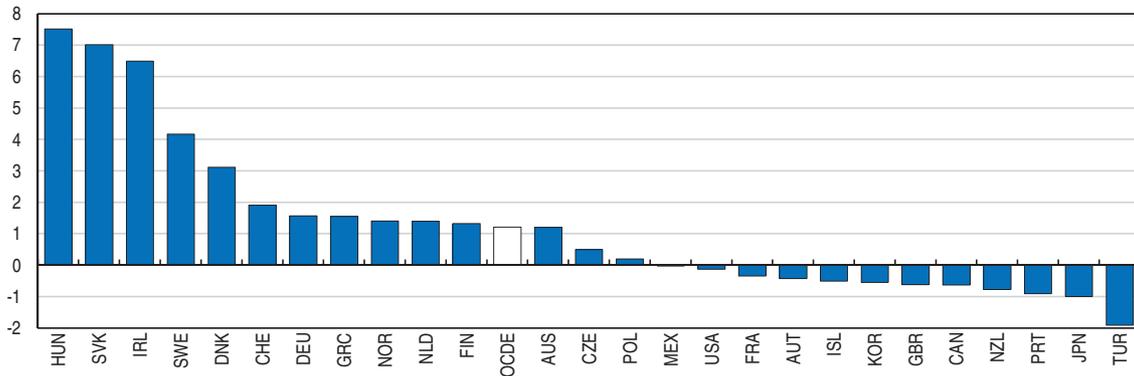
#### Gains retirés des réformes antérieures

Les effets moyens estimés des réformes structurelles adoptées entre 2000 et 2012 sur la production potentielle sont considérables (graphique 4.4). En fait, ces résultats laissent à penser qu'une fois que leurs répercussions se seront pleinement matérialisées, les réformes structurelles auront contribué à rehausser le niveau du PIB par habitant de quelque 5 %, ce qui représente un cinquième environ de l'augmentation observée en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE entre 2000 et 2012. En termes de domaines de l'action publique<sup>5</sup>, les réformes relatives à la réglementation des marchés de produits et aux aides à l'innovation ont rehaussé de 4 % le PIB potentiel, qui a par ailleurs augmenté de 1 % grâce aux réformes propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre. Cela tient essentiellement à la forte convergence qui a eu lieu en matière de réglementation des marchés de produits, un domaine dans lequel les réformes ont été intenses et débouché en

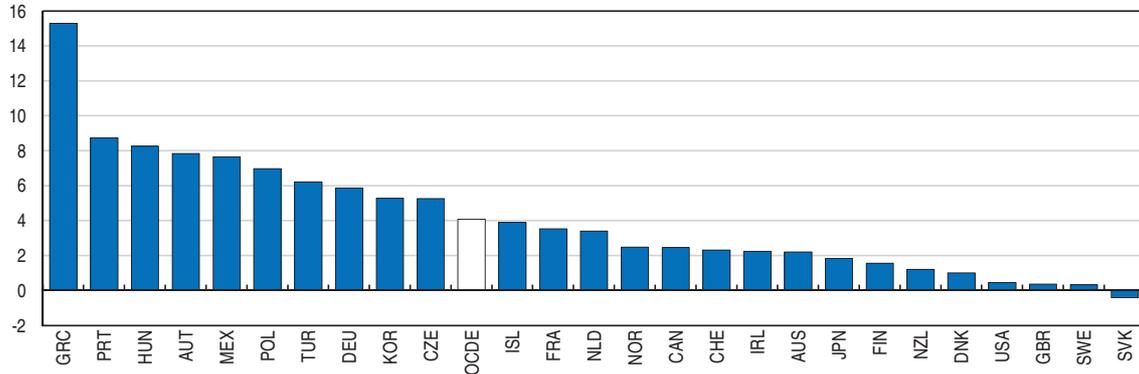
### Graphique 4.4. Les effets moyens estimés des réformes structurelles antérieures sont considérables pour certains pays

En points de pourcentage

#### A. Gains découlant des réformes relatives à l'utilisation de la main-d'œuvre



#### B. Gains découlant des réformes relatives à la productivité



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177575>

conséquence sur des gains significatifs. À l'inverse, la convergence plus limitée des politiques relatives au marché du travail, due en partie au fait qu'un certain nombre de réformes engagées dans ce domaine sont allées à l'encontre des recommandations formulées dans *Objectif croissance* pour certains pays, a réduit leur impact moyen. De manière plus générale, les réformes propices au renforcement de la productivité tendent à avoir un impact cumulé plus important sur la production potentielle à long terme que les mesures propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre (voir Bouis et Duval, 2011).

Globalement, on estime que les réformes identifiées dans *Objectif croissance* ont débouché sur des gains de production conséquents. L'ampleur de ces effets varie fortement suivant les pays, sachant que ceux dont les politiques étaient initialement les moins propices à la croissance ont retiré des gains considérables des réformes engagées, tandis que certains pays dont les politiques avaient au départ une orientation plus favorable à la croissance se caractérisent par des gains estimés plus modestes. Néanmoins, malgré la convergence relativement forte ayant eu lieu depuis le début des années 2000 en matière de réformes structurelles, il existe encore des possibilités de gains considérables à exploiter, dans l'hypothèse où le processus de convergence se poursuivrait.

### **Gains potentiels liés à une convergence plus poussée**

Une estimation récente des effets de la crise sur les capacités de production des pays de l'OCDE fait ressortir une perte médiane de production potentielle de 3.4 % en 2014 par rapport à sa trajectoire d'avant la crise (voir Ollivaud et Turner, 2014 et Ball, 2014 pour une autre estimation). Sur la base de ces estimations, l'essentiel de ce recul est attribué à une baisse de la productivité et à une diminution du capital par travailleur et, dans une moindre mesure, à un recul de l'emploi potentiel. Ce dernier facteur s'explique principalement par une hausse du chômage conjoncturel qui, si elle perdure, se traduira en partie par une augmentation du chômage structurel, les travailleurs perdant leurs liens avec le marché de l'emploi et leurs compétences se dégradant pendant les périodes prolongées d'inactivité.

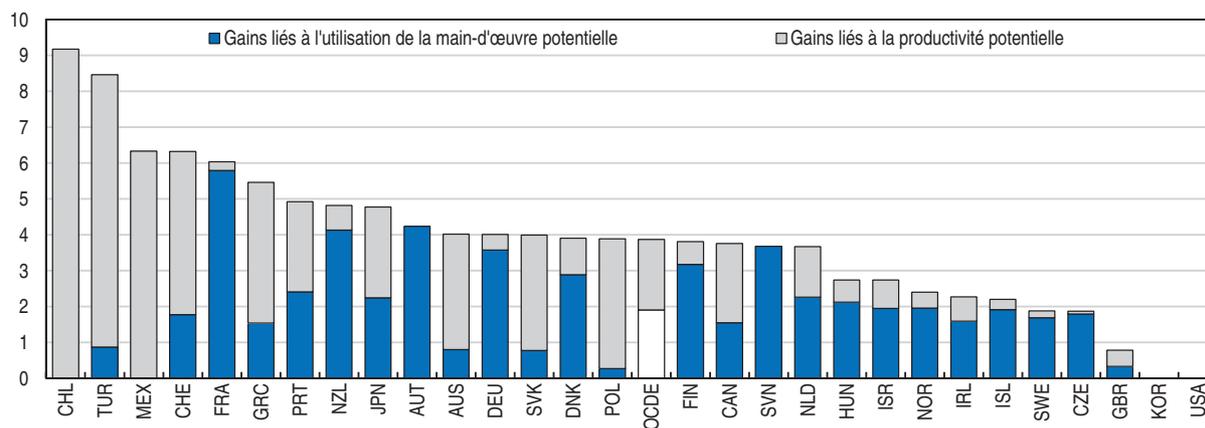
En conséquence, il est urgent de déterminer si ces effets peuvent être inversés. Indépendamment de son impact sur le niveau de la production à long terme, il est possible que pour de nombreux pays, la crise n'ait pas réduit le taux de croissance potentiel, dont l'estimation actuelle est proche du niveau normal antérieur, comme dans le cas des États-Unis (voir OCDE, 2014). Dans ces pays, la trajectoire actuelle de la production potentielle est donc inférieure mais peu ou prou parallèle à celle d'avant la crise. Néanmoins, pour certains pays comme l'Irlande et la Grèce, on observe une divergence des trajectoires antérieure et postérieure à la crise, qui reflète des écarts sensibles de croissance de la production potentielle. Des mesures structurelles pourraient atténuer ces conséquences à long terme de la récession, voire les annuler. Sur la base des estimations qui figurent dans la partie précédente, les gains globaux résultant d'une poursuite de la convergence des politiques structurelles en termes de production potentielle dans l'ensemble de la zone OCDE pourraient être de l'ordre de 3.9 % à 9.5 % (graphique 4.5)<sup>6</sup>, suivant l'ampleur de la convergence supplémentaire vers les meilleures pratiques qui est supposée avoir lieu.

- Suivant un scénario de réformes modestes, qui amènerait tous les pays à un stade où l'écart entre leurs politiques publiques et les meilleures pratiques serait au maximum de 50 % après les réformes, une hausse de 3.9 % du PIB potentiel pourrait être obtenue en moyenne. Dans ce scénario de convergence modérée, les gains obtenus résultent d'un renforcement des aides à l'innovation ainsi que d'un infléchissement des incitations au travail et de la fiscalité favorisant davantage l'utilisation de la main-d'œuvre et, dans une moindre mesure, d'une réduction du coût du travail. Compte tenu du degré de convergence déjà atteint, on peut s'attendre à des gains nuls ou faibles dans les autres domaines de l'action publique.
- Suivant un scénario de convergence plus ambitieux, dans le cadre duquel l'écart entre les politiques publiques et les meilleures pratiques n'excéderait pas 34 % après les réformes, le gain moyen de PIB potentiel pourrait atteindre 7.3 %. Les contributions relatives des différents domaines de l'action publique seraient similaires à celles du premier scénario, sauf pour les gains obtenus grâce une convergence plus poussée en matière de réglementation des marchés de produits.
- Enfin, un scénario de forte convergence, suivant lequel les écarts entre les politiques publiques et les meilleures pratiques n'excèderaient pas 25 % après les réformes, pourrait se traduire par une hausse de près de 10 % du niveau de la production potentielle. Dans ce cas, les aides à l'innovation resteraient le principal facteur de progression, comme dans les deux autres scénarios. Néanmoins, les réformes propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre représenteraient près de la moitié des gains potentiels.

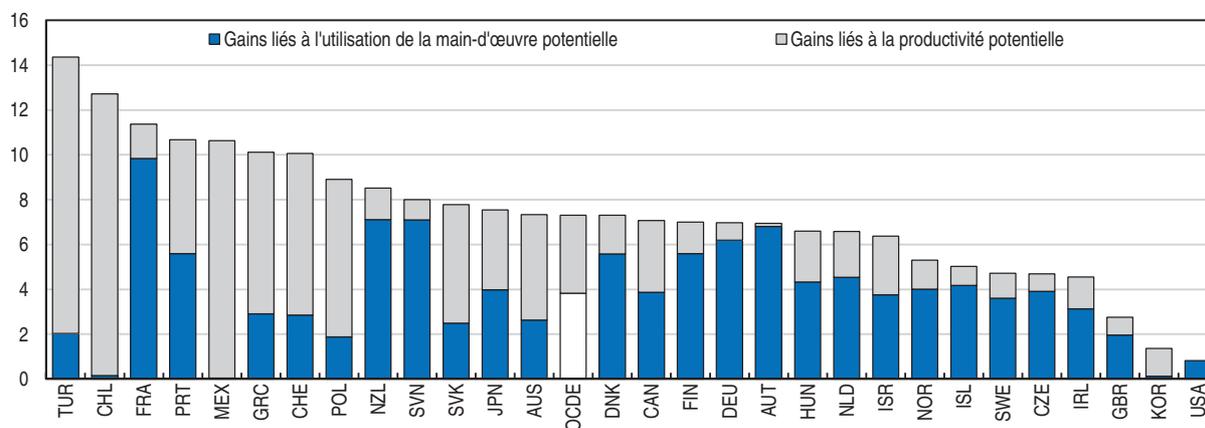
### Graphique 4.5. Imposition des revenus du travail

En pourcentage de la rémunération totale du travail

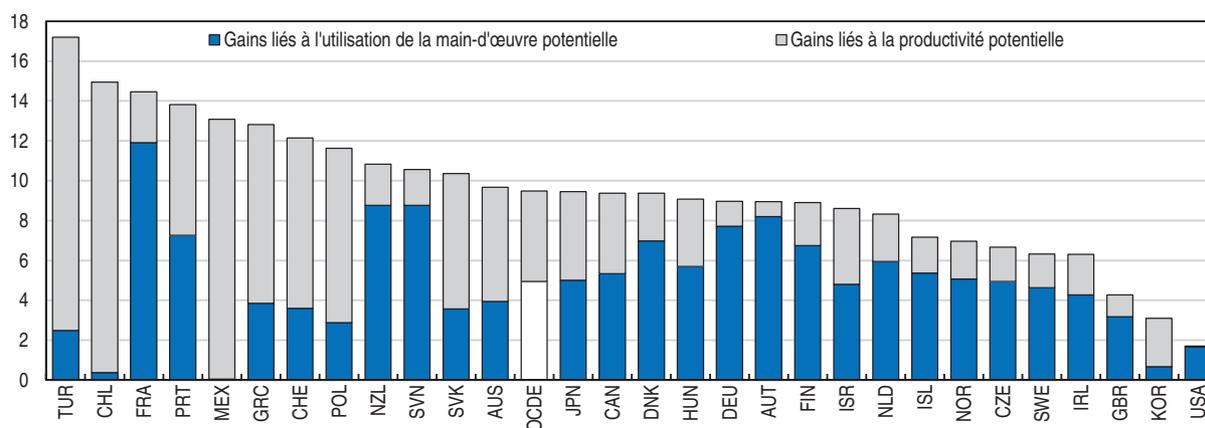
#### A. Scénario de réformes modestes (écart de 50 %)



#### B. Scénario de réformes plus ambitieuses (écart de 34 %)



#### C. Scénario de forte convergence (écart de 25 %)



Note : Le coin fiscal moyen mesure l'écart entre la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la rémunération nette effectivement perçue par le salarié, en pourcentage de la rémunération totale du travail. Tant les cotisations patronales que salariales de sécurité sociale sont donc prises en compte. Le coin fiscal marginal mesure l'écart entre la variation de la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la variation de la rémunération nette effectivement perçue par le salarié qui est observé lorsque le revenu du travail augmente d'une unité monétaire nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage de la variation de la rémunération totale du travail.  
 Source : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177586>

Ces scénarios illustratifs indiquent qu'en se rapprochant des meilleures pratiques dans un large éventail de domaines de l'action publique, les pays pourraient largement compenser la perte de production due à la crise, et ramener la production potentielle à son niveau d'avant la crise.

### Notes

1. Compte tenu du fait que l'éventail des domaines prioritaires sélectionnés sur la base d'indicateurs a été sensiblement élargi en 2007 (notamment du fait de l'introduction d'indicateurs des politiques d'innovation), c'est cette année-là qui a été retenue comme point de départ pour évaluer la réactivité aux priorités de réforme et l'évolution de ces priorités au fil du temps.
2. Voir le chapitre 1 pour une évaluation précise des progrès récents accomplis en matière de réformes dans ces domaines.
3. Si la convergence des réformes structurelles est effective entre pays de l'OCDE, la valeur de l'indicateur composite  $S_{ikt}^N$  (se rapportant au pays  $i$  dans le domaine  $k$  à l'instant  $t$ ) peut être mesurée de manière approchée à l'aide de l'équation  $\ln(S_{ikt}^N) = a + (1 - b)\ln(S_{ikt-1}^N) + u_{ikt}$ , où  $a$  et  $b$  sont des constantes, sachant que généralement  $0 < b < 1$  ( $b$  étant l'opposé de la pente des droites d'ajustement de la tendance du graphique 4.3), et  $u_{ikt}$  est un terme représentatif des écarts résiduels. Tester la condition  $b > 0$  constitue un test de convergence, dans la mesure où le taux de croissance annuelle de l'indicateur,  $\ln\left(\frac{S_{ikt}^N}{S_{ikt-1}^N}\right)$ , est corrélé négativement à  $\ln(S_{ikt-1}^N)$  dans ce cas. Une valeur de  $b = 1$  correspond à une convergence parfaite,  $b < 0$  à une divergence, et  $b > 1$  à un phénomène de dépassement (qui ne peut se produire ici, compte tenu de la normalisation des indicateurs de politique).
4. Pour le reste de cette partie, les graphiques relatifs aux variations des indicateurs de politique sont réunis dans l'annexe qui figure en fin de chapitre.
5. Les résultats détaillés par domaine de l'action publique sont disponibles dans le tableau 4.A1.2 de l'annexe.
6. Les résultats détaillés par domaine de l'action publique sont disponibles dans le tableau 4.A1.3 de l'annexe.

### Bibliographie

- Annicchiarico, B., F. Di Dio et F. Felici (2013), « Structural Reforms and the Potential Effects on the Italian Economy », *Journal of Policy Modeling*, Society for Policy Modeling, vol. 35, pp. 88-109.
- Ball, L.M. (2014), « Long-Term Damage from the Great recession in OECD Countries », *NBER Working Paper Series*, n° 20185, Bureau national de recherche économique (NBER, National Bureau of Economic Research).
- Barnes, S., R. Bouis, P. Briard, S. Dougherty et M. Eris (2013), « The GDP Impact of Reform: A Simple Simulation Framework », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 834, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgk9qjnhkmt-en>.
- Bouis, R. et R. Duval (2011), « Raising Potential Growth after the Crisis: A Quantitative Assessment of the Potential Gains from Various Structural Reforms in the OECD Area and Beyond », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 835, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgk9qj18s8n-en>.
- de Mello, L. et P.C. Padoan (2010), « Promoting Potential Growth: The Role of Structural Reform », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 793, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmbm6rz4dg6-en>.
- Lusinyan, L. et D. Muir (2013), « Assessing the Macroeconomic Impact of Structural Reforms: The Case of Italy », *IMF Working Paper*, WP/12/23, Fonds monétaire international.

- OCDE (2014), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 94, vol. 2014/1, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-1-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-fr).
- OCDE (2013), *Réformes économiques : Objectif croissance 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.
- OCDE (2012), *Réformes économiques : Objectif croissance 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-fr>.
- OCDE (2009), *Réformes économiques : Objectif croissance 2009*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2009-fr>.
- OCDE (2006a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2006 : Stimuler l'emploi et les revenus*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2006-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2006-fr).
- OCDE (2006b), *Réformes économiques : Objectif croissance 2006*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2006-fr>.
- OCDE (2005), *Réformes économiques : Objectif croissance 2005*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2005-fr>.
- OCDE (1994), *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/20743661>.
- Ollivaud, P. et D. Turner (2014), « The Effect of the Global Financial Crisis on OECD Potential Output », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1166, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxwtl8h75bw-en>.

## ANNEXE 4.A1

## Résultats complémentaires : simulations et évolution des indicateurs de politique structurelle

Tableau 4.A1.1. **Tableau de bord de la politique structurelle**

2000-12

	Utilisation de la main-d'œuvre					Productivité				
	Coût du travail	Incidations au travail	Incidations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu	Fiscalité du travail	Réglementation de l'emploi	Champ d'intervention de l'État	Obstacles à l'entrepreneuriat	Obstacles aux échanges et à l'IDE	Aides à l'innovation	Structure fiscale
AUS	42	57	35	58	80	62	98	88	7	22
AUT	n.d.	31	72	18	67	71	64	90	79	8
BEL	50	32	62	5	55	59	48	97	30	16
CAN	59	39	26	47	86	65	85	84	10	21
CHE	n.d.	23	67	72	79	46	88	93	6	6
CHL	n.d.	70	100	100	58	63	91	95	3	67
CZE	78	35	37	36	66	63	61	99	44	22
DEU	n.d.	36	62	19	69	67	76	98	28	12
DNK	n.d.	19	49	38	52	62	86	97	17	22
ESP	60	48	82	32	66	65	54	98	32	18
EST	78	56	75	37	67	70	70	99	36	41
FIN	n.d.	25	83	25	51	59	72	99	23	22
FRA	37	44	83	14	58	55	59	91	34	22
GBR	56	41	67	50	85	72	85	95	27	44
GRC	62	98	99	27	63	50	53	97	6	40
HUN	46	59	62	24	78	63	43	98	42	51
IRL	54	24	0	63	78	60	80	96	22	36
ISL	n.d.	22	50	47	57	63	64	85	32	39
ISR	33	30	87	69	71	43	59	84	32	51
ITA	n.d.	68	65	21	58	60	60	95	15	24
JPN	73	20	87	52	82	67	79	75	9	4
KOR	64	67	97	70	68	53	68	56	64	44
LUX	66	13	44	45	47	62	53	100	1	21
MEX	n.d.	n.d.	100	78	70	56	47	57	4	71
NLD	55	22	70	40	70	77	88	99	14	20
NOR	n.d.	27	75	37	45	57	84	92	28	7
NZL	27	50	15	81	80	60	98	73	22	45
POL	56	48	89	45	70	41	36	94	12	40
PRT	32	45	65	31	61	57	49	100	9	44
SVK	54	52	68	35	73	56	62	96	7	26
SVN	28	28	39	36	63	52	65	100	87	32
SWE	n.d.	38	87	30	53	54	81	95	37	13
TUR	0	88	91	34	51	38	20	95	12	57
USA	73	70	60	51	98	75	77	92	70	9
<b>OCDE</b>	<b>51</b>	<b>43</b>	<b>66</b>	<b>43</b>	<b>67</b>	<b>59</b>	<b>68</b>	<b>91</b>	<b>27</b>	<b>30</b>

Tableau 4.A1.2. Impact estimé des réformes antérieures sur la croissance potentielle

2000-12

	Croissance de l'utilisation de la main-d'œuvre potentielle	Contributions des réformes relatives aux éléments suivants :					Contribution totale des réformes à la croissance de l'utilisation de la main-d'œuvre	Croissance de la productivité potentielle	Contributions des réformes relatives aux éléments suivants :				Contribution totale des réformes à la croissance de la productivité	Croissance du PIB potentiel par habitant	Contribution totale des réformes
		Coût du travail	Incentives au travail	Incentives qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu	Fiscalité du travail	Réglementation de l'emploi			Champ d'intervention de l'État	Obstacles à l'entrepreneuriat	Obstacles aux échanges et à l'IDE	Aides à l'innovation			
AUS	6.4	0.7	0.5	-0.4	0.3	0.0	1.2	14.0	0.2	0.3	1.8	-0.1	2.2	20.4	3.4
AUT	7.5	n.d.	-0.1	0.0	-0.4	0.1	-0.4	11.5	2.6	3.9	0.2	1.2	7.8	19.0	7.4
CAN	5.4	-0.2	0.0	-0.3	-0.1	0.0	-0.6	9.0	0.2	1.0	1.1	0.1	2.5	14.4	1.8
CHE	3.9	n.d.	1.9	0.0	0.0	0.0	1.9	8.0	0.5	1.9	0.3	-0.3	2.3	12.0	4.2
CZE	1.5	-0.2	0.3	0.3	0.0	0.0	0.5	35.3	2.8	1.9	0.4	0.2	5.3	36.8	5.8
DEU	5.3	n.d.	0.2	0.2	1.2	0.1	1.6	10.3	0.9	5.1	0.0	-0.1	5.9	15.7	7.4
DNK	-0.8	n.d.	2.3	0.2	0.6	0.0	3.1	9.9	0.3	0.6	0.0	0.1	1.0	9.1	4.1
FIN	6.4	n.d.	0.7	0.1	0.5	0.0	1.3	12.2	0.9	0.1	0.6	-0.1	1.6	18.6	2.9
FRA	-1.2	-0.5	0.3	0.0	-0.1	0.0	-0.3	10.8	2.1	1.5	0.0	-0.1	3.5	9.7	3.2
GBR	2.9	-0.4	-0.2	-0.1	0.1	0.0	-0.6	12.6	0.0	0.4	0.1	-0.1	0.4	15.4	-0.3
GRC	3.9	0.3	1.1	0.0	-0.2	0.3	1.6	9.8	6.6	4.6	0.2	3.9	15.3	13.7	16.9
HUN	0.6	-0.8	0.4	-0.2	8.0	0.0	7.5	24.8	2.6	1.3	1.5	2.8	8.3	25.4	15.8
IRL	2.5	7.7	-0.2	-1.1	0.1	0.0	6.5	27.2	1.3	0.0	0.0	0.9	2.2	29.7	8.7
ISL	-2.0	n.d.	-0.5	0.3	-0.3	n.d.	-0.5	22.2	0.7	0.8	0.6	1.8	3.9	20.3	3.4
JPN	-4.0	-0.3	-0.3	-0.1	-0.4	0.1	-1.0	10.4	-0.1	2.0	0.1	-0.1	1.8	6.4	0.9
KOR	8.3	-0.7	0.3	0.0	-0.2	0.1	-0.5	41.1	0.1	0.8	3.9	0.4	5.3	49.4	4.7
MEX	9.7	n.d.	n.d.	0.0	-0.2	0.2	0.0	4.2	0.8	1.5	5.2	0.2	7.7	13.9	7.6
NLD	4.9	0.4	-0.3	0.1	1.2	0.0	1.4	8.6	2.6	0.8	0.0	0.0	3.4	13.5	4.8
NOR	5.6	n.d.	1.1	0.2	0.1	0.0	1.4	17.9	0.9	1.5	0.0	0.1	2.5	23.5	3.9
NZL	7.9	-0.8	0.7	-0.8	0.1	0.0	-0.8	8.3	-0.8	0.8	0.7	0.5	1.2	16.2	0.4
POL	8.4	-0.4	0.2	0.2	0.3	0.0	0.2	46.3	-0.5	5.5	2.3	-0.3	7.0	54.7	7.2
PRT	-4.2	-0.7	0.2	-0.2	-0.4	0.2	-0.9	14.3	6.5	0.9	0.1	1.3	8.7	10.0	7.8
SVK	5.0	-0.3	7.1	0.0	0.1	0.1	7.0	53.4	n.d.	n.d.	n.d.	-0.4	-0.4	58.4	6.6
SWE	1.8	n.d.	1.3	0.0	2.7	0.1	4.2	21.1	-0.1	0.6	0.1	-0.2	0.3	23.0	4.5
TUR	7.0	-1.9	n.d.	-0.1	0.1	0.0	-1.9	32.3	2.4	-1.1	2.3	2.6	6.2	39.3	4.3
USA	-3.2	-0.1	0.1	0.0	-0.1	0.0	-0.1	22.0	0.1	-0.1	0.2	0.2	0.5	18.8	0.3
<b>OCDE</b>	<b>3.5</b>	<b>0.1</b>	<b>0.7</b>	<b>-0.1</b>	<b>0.5</b>	<b>0.1</b>	<b>1.2</b>	<b>19.1</b>	<b>1.4</b>	<b>1.5</b>	<b>0.9</b>	<b>0.6</b>	<b>4.1</b>	<b>22.6</b>	<b>5.3</b>

Tableau 4.A1.3. Gains potentiels liés à une convergence plus poussée en matière de réformes structurelles

A. Gains résultant d'un scénario de réformes modestes (écart de 50 %)

	Gains d'utilisation de la main-d'œuvre potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :					Gains de productivité potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :				Gains totaux de PIB potentiel par habitant
		Coût du travail	Incitations au travail	Incitations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu	Fiscalité du travail	Réglementation de l'emploi		Champ d'intervention de l'État	Obstacles à l'entrepreneuriat	Obstacles aux échanges et à l'IDE	Aides à l'innovation	
AUS	0.8	0.4	0.0	0.5	0.0	0.0	3.2	0.0	0.0	0.0	3.2	4.0
AUT	4.2	n.d.	0.9	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2
CAN	1.6	0.0	0.4	1.0	0.1	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	2.2	3.8
CHE	1.8	n.d.	1.8	0.0	0.0	0.0	4.5	0.3	0.0	0.0	4.3	6.3
CHL	0.0	n.d.	0.0	0.0	0.0	0.0	9.2	0.0	0.0	0.0	9.2	9.2
CZE	1.8	0.0	0.6	0.4	0.7	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	1.9
DEU	3.6	n.d.	0.6	0.0	3.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	4.0
DNK	2.9	n.d.	2.3	0.0	0.6	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	1.0	3.9
FIN	3.2	n.d.	1.4	0.0	1.8	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.6	3.8
FRA	5.8	0.7	0.2	0.0	4.9	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	6.0
GBR	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.8
GRC	1.5	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	3.9	0.0	0.0	0.0	3.9	5.5
HUN	2.1	0.2	0.0	0.0	1.9	0.0	0.6	0.0	0.5	0.0	0.1	2.7
IRL	1.6	0.0	1.6	n.d.	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.7	2.3
ISL	1.9	n.d.	1.8	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.3	2.2
ISR	2.0	1.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.8	0.5	0.0	0.0	0.3	2.7
JPN	2.2	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	2.5	4.8
KOR	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MEX	0.0	n.d.	n.d.	0.0	0.0	0.0	6.3	0.0	0.2	0.0	6.1	6.3
NLD	2.3	0.0	1.8	0.0	0.5	0.0	1.4	0.0	0.0	0.0	1.4	3.7
NOR	2.0	n.d.	1.3	0.0	0.6	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	2.4
NZL	4.1	1.7	0.0	2.5	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.7	4.8
POL	0.3	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	3.6	0.6	1.2	0.0	1.8	3.9
PRT	2.4	1.1	0.2	0.0	1.1	0.0	2.5	0.0	0.0	0.0	2.5	4.9
SVK	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	3.2	0.0	0.0	0.0	3.2	4.0
SVN	3.7	1.5	1.2	0.3	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.7
SWE	1.7	n.d.	0.5	0.0	1.2	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	1.9
TUR	0.9	n.d.	0.0	0.0	0.9	0.0	7.6	0.9	5.0	0.0	1.7	8.5
USA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>OCDE</b>	<b>1.9</b>	<b>0.4</b>	<b>0.7</b>	<b>0.2</b>	<b>0.8</b>	<b>0.0</b>	<b>2.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>1.6</b>	<b>3.9</b>

Tableau 4.A1.3. **Gains potentiels liés à une convergence plus poussée en matière de réformes structurelles (suite)**

B. Gains résultant d'un scénario de réformes plus ambitieuses (écart de 34 %)

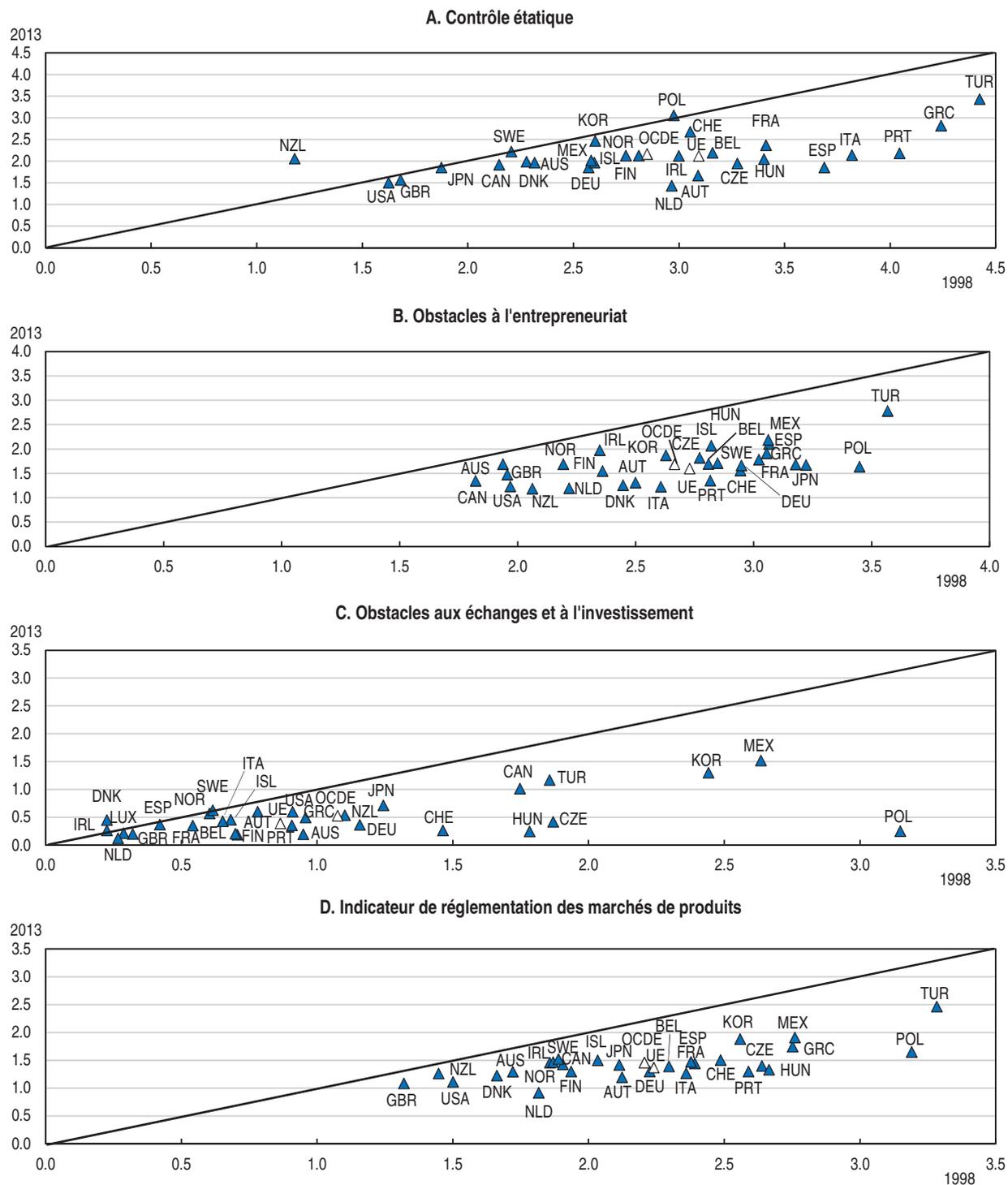
	Gains d'utilisation de la main-d'œuvre potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :					Gains de productivité potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :				Gains totaux de PIB potentiel par habitant
		Coût du travail	Incitations au travail	Incitations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu	Fiscalité du travail	Réglementation de l'emploi		Champ d'intervention de l'État	Obstacles à l'entrepreneuriat	Obstacles aux échanges et à l'IDE	Aides à l'innovation	
AUS	2.6	1.1	0.3	1.0	0.3	0.0	4.7	0.2	0.0	0.0	4.5	7.3
AUT	6.8	n.d.	1.7	0.0	5.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	6.9
CAN	3.9	0.3	1.1	1.7	0.8	0.0	3.2	0.1	0.0	0.0	3.1	7.1
CHE	2.8	n.d.	2.8	0.0	0.0	0.0	7.2	1.3	0.0	0.0	5.9	10.1
CHL	0.2	n.d.	0.0	0.0	0.0	0.2	12.6	0.1	0.0	0.0	12.4	12.7
CZE	3.9	0.0	1.3	0.9	1.6	0.1	0.8	0.2	0.3	0.0	0.3	4.7
DEU	6.2	n.d.	1.5	0.1	4.6	0.1	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	7.0
DNK	5.6	n.d.	3.6	0.4	1.4	0.2	1.7	0.2	0.0	0.0	1.5	7.3
FIN	5.6	n.d.	2.4	0.0	3.0	0.3	1.4	0.4	0.0	0.0	1.0	7.0
FRA	9.8	1.5	1.0	0.0	7.2	0.2	1.5	0.6	0.4	0.0	0.5	11.4
GBR	2.0	0.4	1.0	0.0	0.6	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	2.7
GRC	2.9	0.1	0.0	0.0	2.7	0.1	7.2	1.0	0.8	0.0	5.4	10.1
HUN	4.3	0.9	0.2	0.1	3.2	0.0	2.3	0.2	1.8	0.0	0.3	6.6
IRL	3.1	0.4	2.6	n.d.	0.1	0.0	1.4	0.3	0.0	0.0	1.1	4.6
ISL	4.2	n.d.	2.9	0.4	0.7	0.2	0.9	0.2	0.1	0.0	0.6	5.0
ISR	3.8	2.0	1.7	0.0	0.0	0.0	2.6	1.6	0.4	0.0	0.6	6.4
JPN	4.0	0.0	3.5	0.0	0.5	0.0	3.6	0.0	0.0	0.0	3.5	7.5
KOR	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	1.2	0.8	0.0	0.4	0.0	1.4
MEX	0.0	n.d.	n.d.	0.0	0.0	0.0	10.6	0.6	1.4	0.4	8.3	10.6
NLD	4.5	0.4	2.9	0.0	1.2	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	2.1	6.6
NOR	4.0	n.d.	2.2	0.0	1.4	0.4	1.3	0.5	0.0	0.0	0.8	5.3
NZL	7.1	2.8	0.6	3.7	0.0	0.0	1.4	0.3	0.0	0.0	1.1	8.5
POL	1.9	0.4	0.6	0.0	0.9	0.0	7.0	1.8	2.7	0.0	2.5	8.9
PRT	5.6	2.1	1.2	0.0	2.1	0.1	5.1	0.5	1.1	0.0	3.5	10.7
SVK	2.5	0.4	0.4	0.0	1.6	0.0	5.3	0.6	0.3	0.0	4.5	7.8
SVN	7.1	2.7	2.0	0.8	1.5	0.1	0.9	0.8	0.1	0.0	0.0	8.0
SWE	3.6	n.d.	1.1	0.0	2.2	0.2	1.1	0.7	0.0	0.0	0.4	4.7
TUR	2.0	n.d.	0.0	0.0	1.8	0.3	12.3	2.2	7.7	0.0	2.4	14.4
USA	0.8	0.0	0.2	0.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
<b>OCDE</b>	<b>3.8</b>	<b>0.9</b>	<b>1.4</b>	<b>0.3</b>	<b>1.6</b>	<b>0.1</b>	<b>3.5</b>	<b>0.5</b>	<b>0.6</b>	<b>0.0</b>	<b>2.3</b>	<b>7.3</b>

Table 4.A1.3. **Gains potentiels liés à une convergence plus poussée en matière de réformes structurelles (suite)**

C. Gains résultant d'un scénario de réformes d'envergure (écart de 25 %)

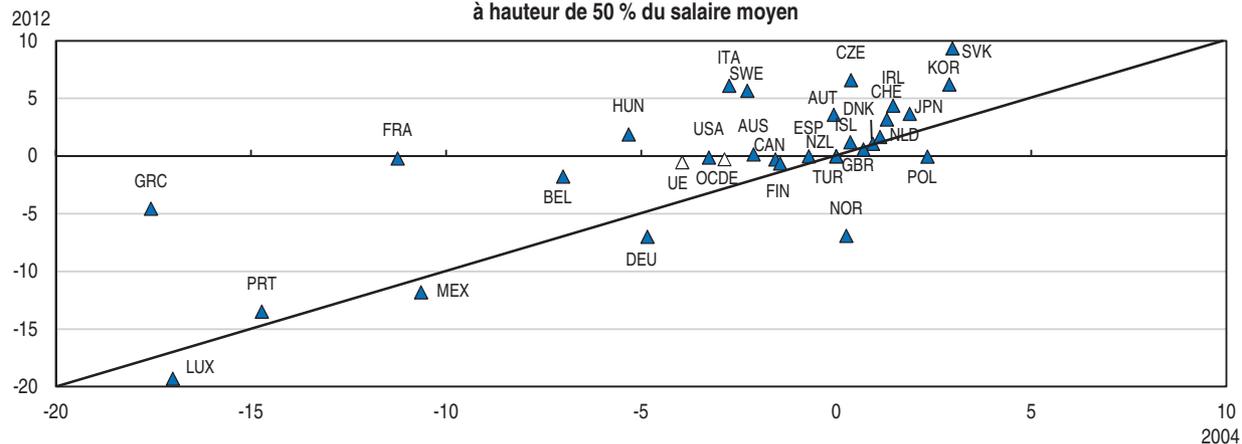
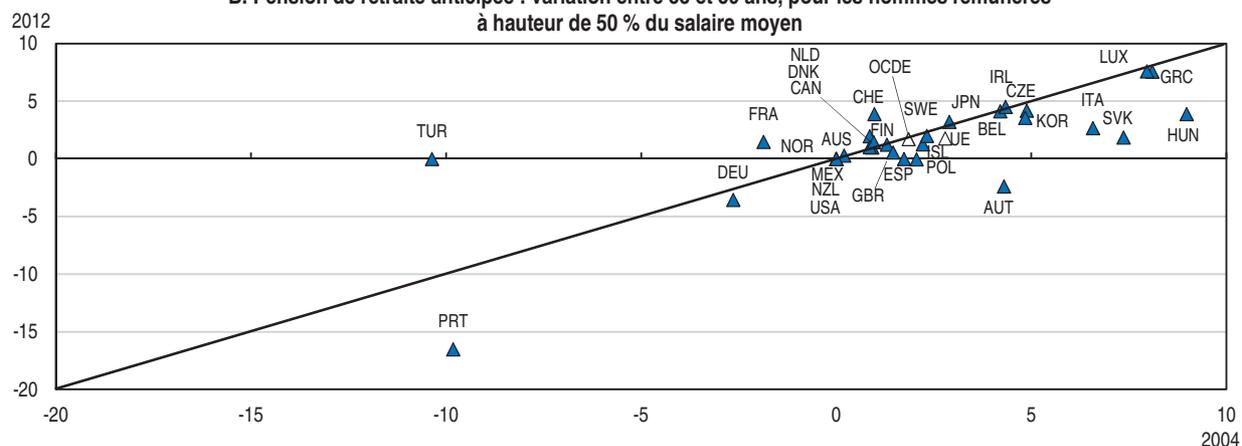
	Gains d'utilisation de la main-d'œuvre potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :					Gains de productivité potentielle	Gains résultant des réformes relatives aux éléments suivants :				Gains totaux de PIB potentiel par habitant
		Coût du travail	Incitations au travail	Incitations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu	Fiscalité du travail	Réglementation de l'emploi		Champ d'intervention de l'État	Obstacles à l'entrepreneuriat	Obstacles aux échanges et à l'IDE	Aides à l'innovation	
AUS	3.9	1.5	0.7	1.2	0.5	0.0	5.7	0.6	0.0	0.0	5.1	9.7
AUT	8.2	n.d.	2.2	0.1	5.9	0.1	0.7	0.2	0.6	0.0	0.0	9.0
CAN	5.3	0.5	1.6	2.1	1.1	0.0	4.0	0.5	0.0	0.0	3.6	9.4
CHE	3.6	n.d.	3.4	0.1	0.1	0.0	8.6	1.8	0.0	0.0	6.7	12.1
CHL	0.4	n.d.	0.2	0.0	0.0	0.2	14.6	0.5	0.0	0.0	14.0	14.9
CZE	4.9	0.0	1.7	1.1	2.0	0.1	1.7	0.6	0.7	0.0	0.4	6.7
DEU	7.7	n.d.	2.0	0.2	5.4	0.1	1.3	0.3	0.0	0.0	0.9	9.0
DNK	7.0	n.d.	4.4	0.6	1.8	0.2	2.4	0.6	0.0	0.0	1.8	9.4
FIN	6.7	n.d.	2.9	0.0	3.6	0.3	2.2	0.8	0.1	0.0	1.2	8.9
FRA	11.9	1.9	1.5	0.0	8.3	0.2	2.6	1.1	0.9	0.0	0.6	14.5
GBR	3.2	0.6	1.5	0.1	0.9	0.0	1.1	0.1	0.0	0.0	1.0	4.3
GRC	3.9	0.4	0.1	0.0	3.2	0.1	9.0	1.5	1.3	0.0	6.1	12.8
HUN	5.7	1.2	0.4	0.2	3.8	0.0	3.4	0.6	2.4	0.0	0.4	9.1
IRL	4.3	0.7	3.2	n.d.	0.3	0.0	2.0	0.7	0.0	0.0	1.3	6.3
ISL	5.4	n.d.	3.6	0.5	1.1	0.2	1.8	0.6	0.5	0.0	0.7	7.2
ISR	4.8	2.5	2.1	0.0	0.1	0.0	3.8	2.2	0.9	0.0	0.7	8.6
JPN	5.0	0.1	4.1	0.0	0.8	0.0	4.4	0.4	0.0	0.0	4.1	9.4
KOR	0.7	0.3	0.2	0.0	0.1	0.1	2.4	1.2	0.3	0.8	0.1	3.1
MEX	0.0	n.d.	n.d.	0.0	0.0	0.0	13.1	1.0	1.9	0.7	9.4	13.1
NLD	5.9	0.7	3.5	0.1	1.6	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	2.4	8.3
NOR	5.1	n.d.	2.8	0.0	1.9	0.4	1.9	1.0	0.0	0.0	0.9	7.0
NZL	8.8	3.4	1.1	4.3	0.0	0.0	2.1	0.7	0.0	0.1	1.3	10.8
POL	2.9	0.7	0.9	0.0	1.2	0.0	8.8	2.4	3.4	0.0	2.9	11.6
PRT	7.3	2.6	1.7	0.2	2.6	0.1	6.6	0.9	1.7	0.0	4.0	13.8
SVK	3.6	0.7	0.6	0.1	2.1	0.0	6.8	1.0	0.7	0.0	5.1	10.4
SVN	8.8	3.3	2.5	1.0	1.9	0.1	1.8	1.3	0.5	0.0	0.0	10.6
SWE	4.6	n.d.	1.6	0.0	2.8	0.2	1.7	1.1	0.0	0.0	0.6	6.3
TUR	2.5	n.d.	0.0	0.0	2.2	0.3	14.7	2.9	9.1	0.0	2.8	17.2
USA	1.7	0.1	0.5	0.3	0.8	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.7
<b>OCDE</b>	<b>5.0</b>	<b>1.2</b>	<b>1.8</b>	<b>0.4</b>	<b>1.9</b>	<b>0.1</b>	<b>4.5</b>	<b>0.9</b>	<b>0.9</b>	<b>0.1</b>	<b>2.7</b>	<b>9.5</b>

**Graphique 4.A1.1. Réglementation des marchés de produits**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177591>

Graphique 4.A1.2. **Variation du patrimoine retraite net****A. Pension de vieillesse : variation entre 60 et 64 ans, pour les hommes rémunérés à hauteur de 50 % du salaire moyen****B. Pension de retraite anticipée : variation entre 55 et 59 ans, pour les hommes rémunérés à hauteur de 50 % du salaire moyen**

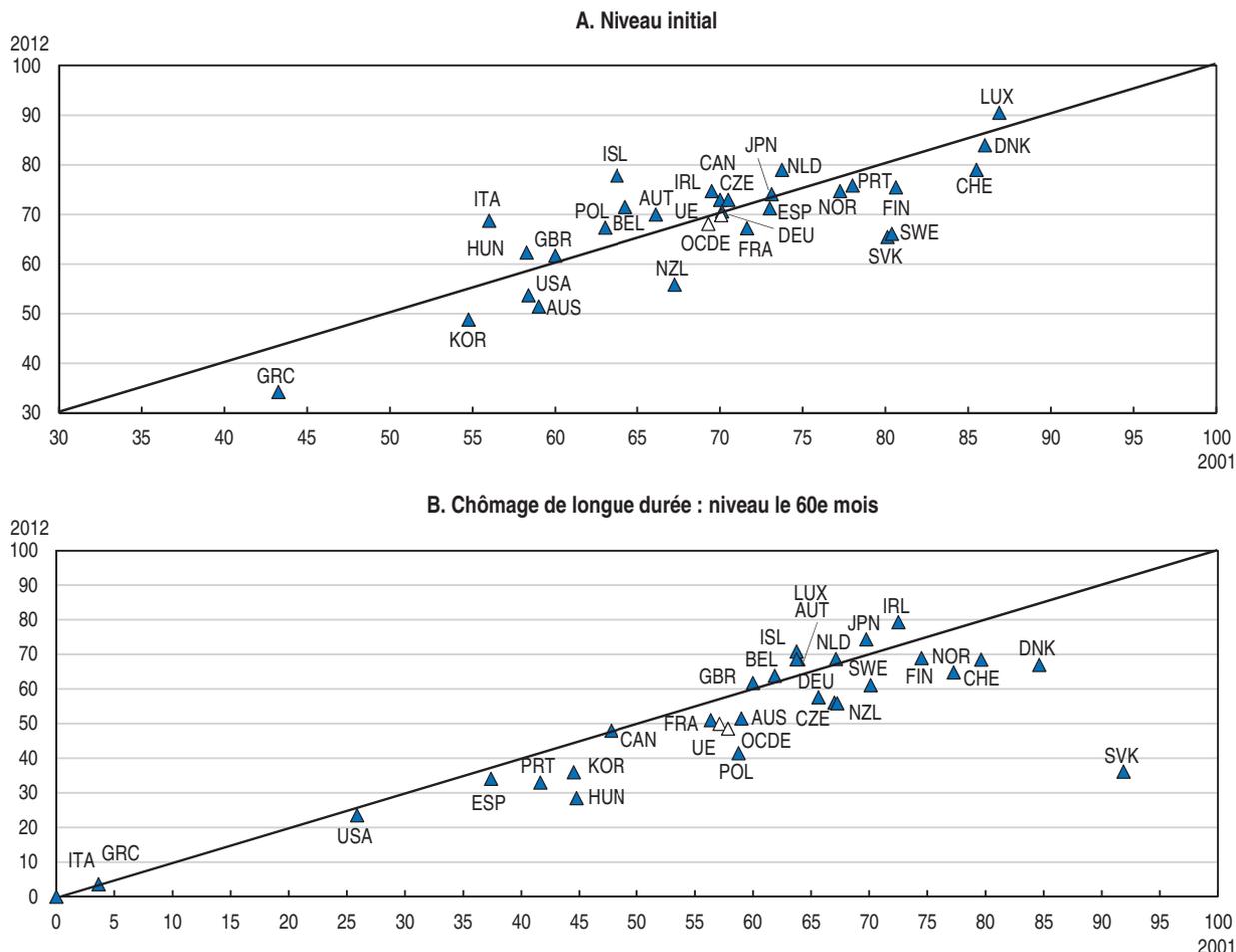
Note : La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond au niveau de la promesse de pension associée au maintien en activité une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 60 à 64 ans et de 55 à 59 ans. Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), *Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*.

Source : OCDE, *Modèles de retraite*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177600>

### Graphique 4.A1.3. Taux de remplacement net en cas de chômage

Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité

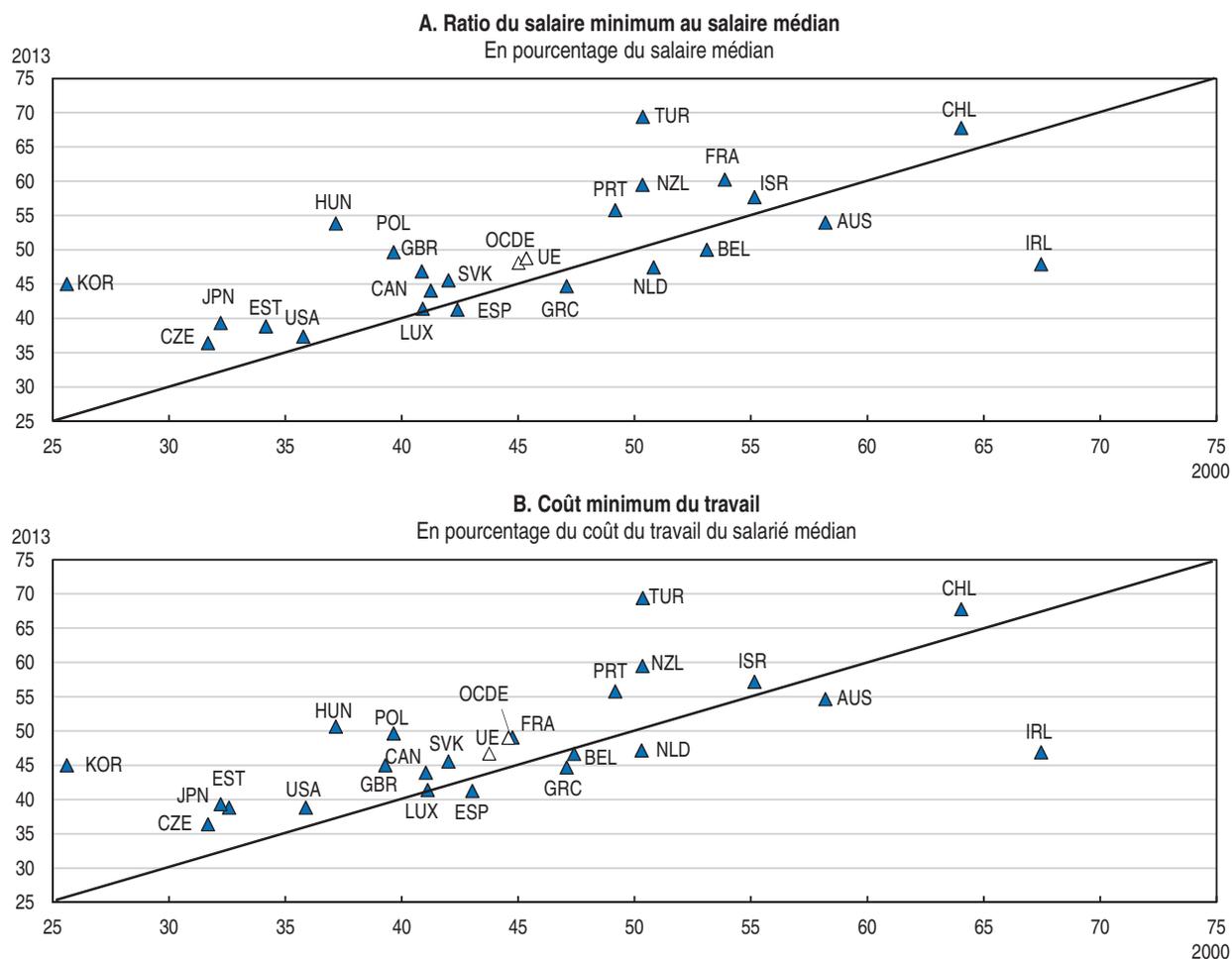


Note : Moyenne simple des taux de remplacement nets correspondant aux situations familiales suivantes : célibataire sans enfants ou avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen, couple marié sans enfant ou avec deux enfants comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage et des allocations familiales. Il est supposé que les ménages ont accès à l'aide sociale et à d'autres prestations soumises à conditions de ressources s'ils remplissent les conditions de revenus applicables. Par ailleurs, on part de l'hypothèse que les coûts de logement représentent 20 % du salaire du travailleur moyen. Pour la partie A du graphique, phase initiale de chômage, après un éventuel délai de carence. L'impôt sur le revenu à acquitter sur les allocations de chômage est calculé par rapport à la valeur annualisée de ces prestations (c'est-à-dire leur valeur mensuelle multipliée par 12) même si la durée maximale d'indemnisation est inférieure à 12 mois. Pour la partie B du graphique, taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage, de l'aide sociale, des allocations familiales et des allocations de logement au 60<sup>e</sup> mois d'indemnisation.

Source : OCDE, Modèles impôts-prestations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177617>

## Graphique 4.A1.4. Salaire minimum et coût du travail



Note : Pour la partie B du graphique, le coût minimum du travail est exprimé en pourcentage du coût du travail du salarié médian. Le coût du travail est égal à la somme du salaire et des cotisations patronales de sécurité sociale correspondantes.

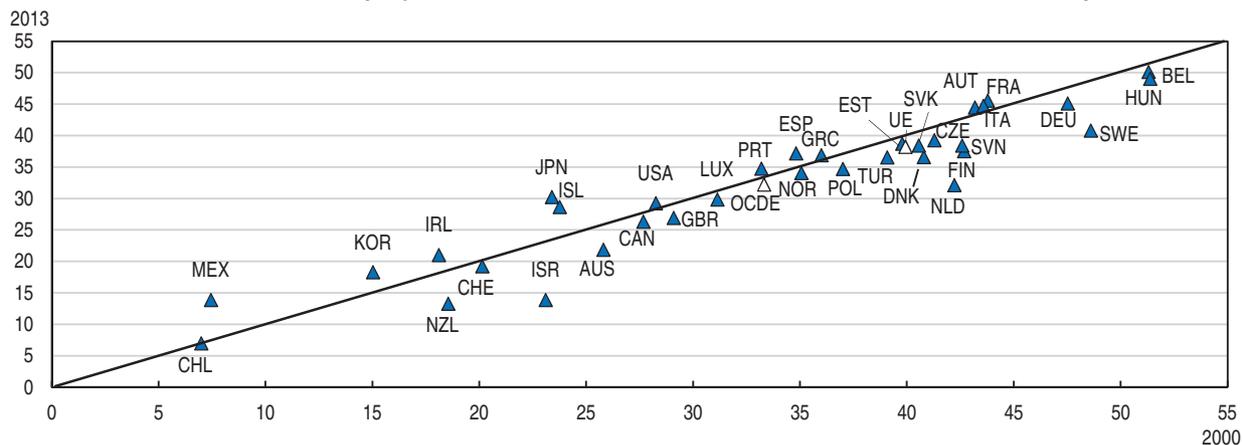
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE ; Partie B : OCDE, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177628>

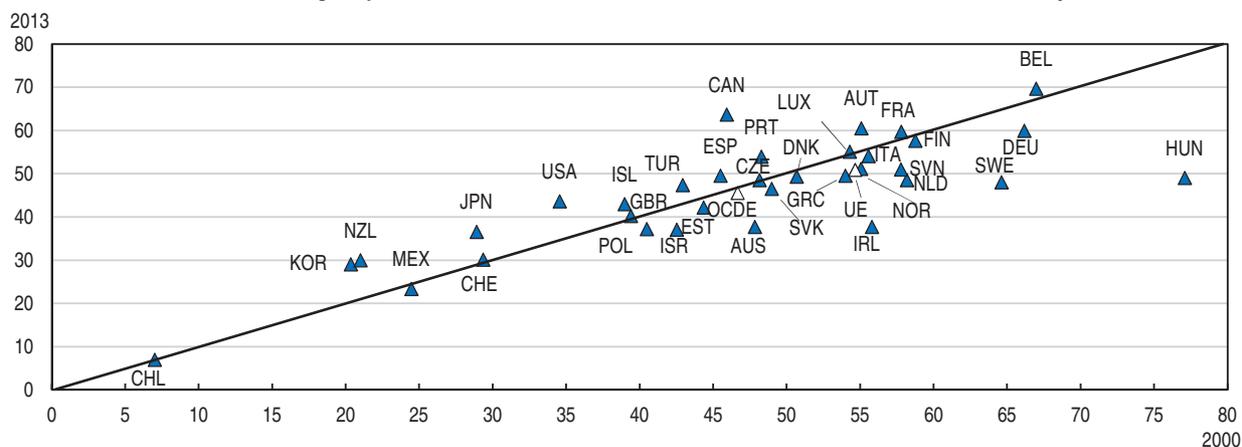
### Graphique 4.A1.5. Imposition des revenus du travail

En pourcentage de la rémunération totale du travail

#### A. Coin fiscal moyen pour un célibataire sans enfant, rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen



#### B. Coin fiscal marginal pour un célibataire sans enfant, rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen

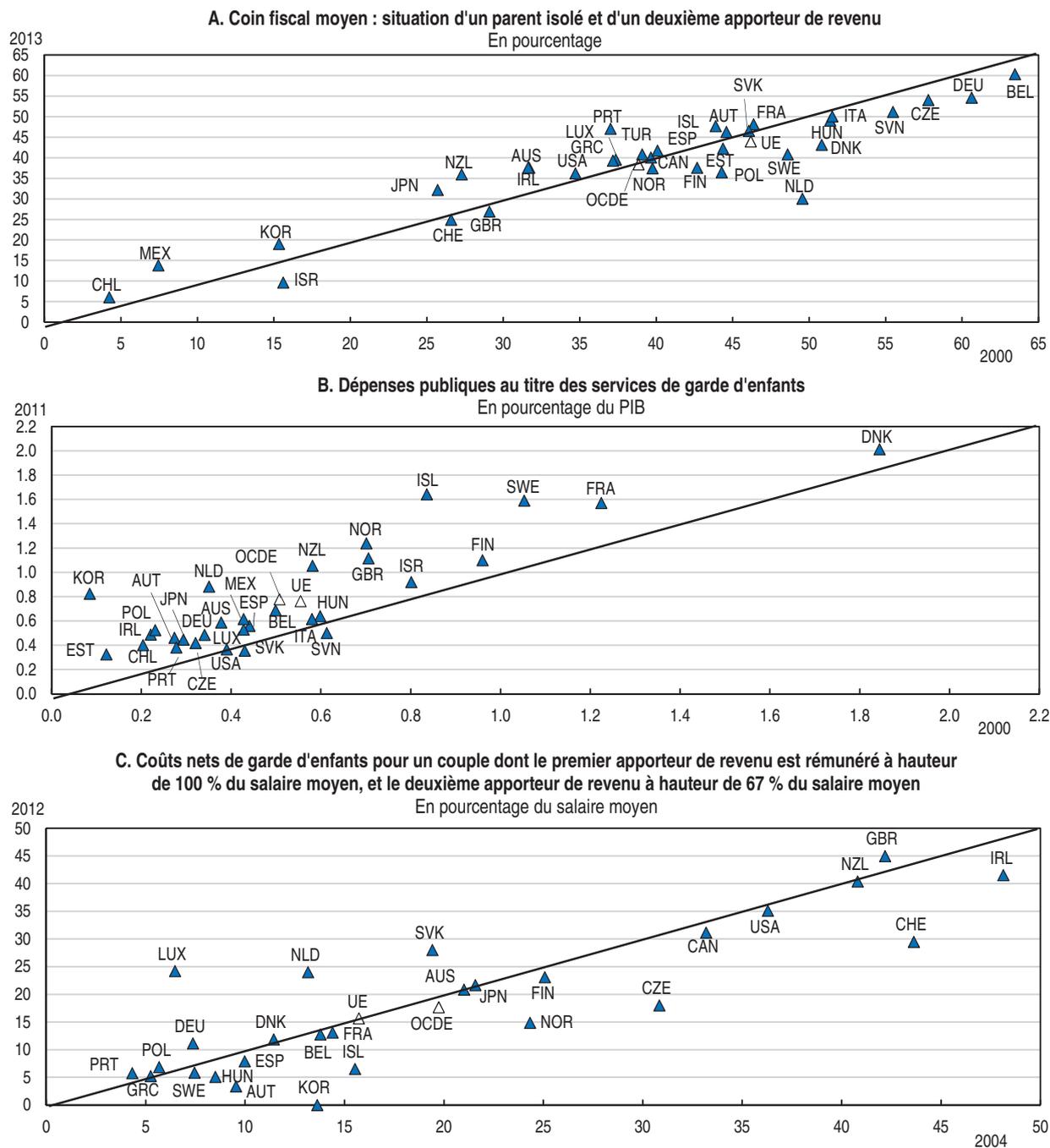


Note : Le coin fiscal moyen mesure l'écart entre la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la rémunération nette effectivement perçue par le salarié, en pourcentage de la rémunération totale du travail. Tant les cotisations patronales que salariales de sécurité sociale sont donc prises en compte. Le coin fiscal marginal mesure l'écart entre la variation de la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la variation de la rémunération nette effectivement perçue par le salarié qui est observé lorsque le revenu du travail augmente d'une unité monétaire nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage de la variation de la rémunération totale du travail.

Source : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177633>

### Graphique 4.A1.6. Incitations financières au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu



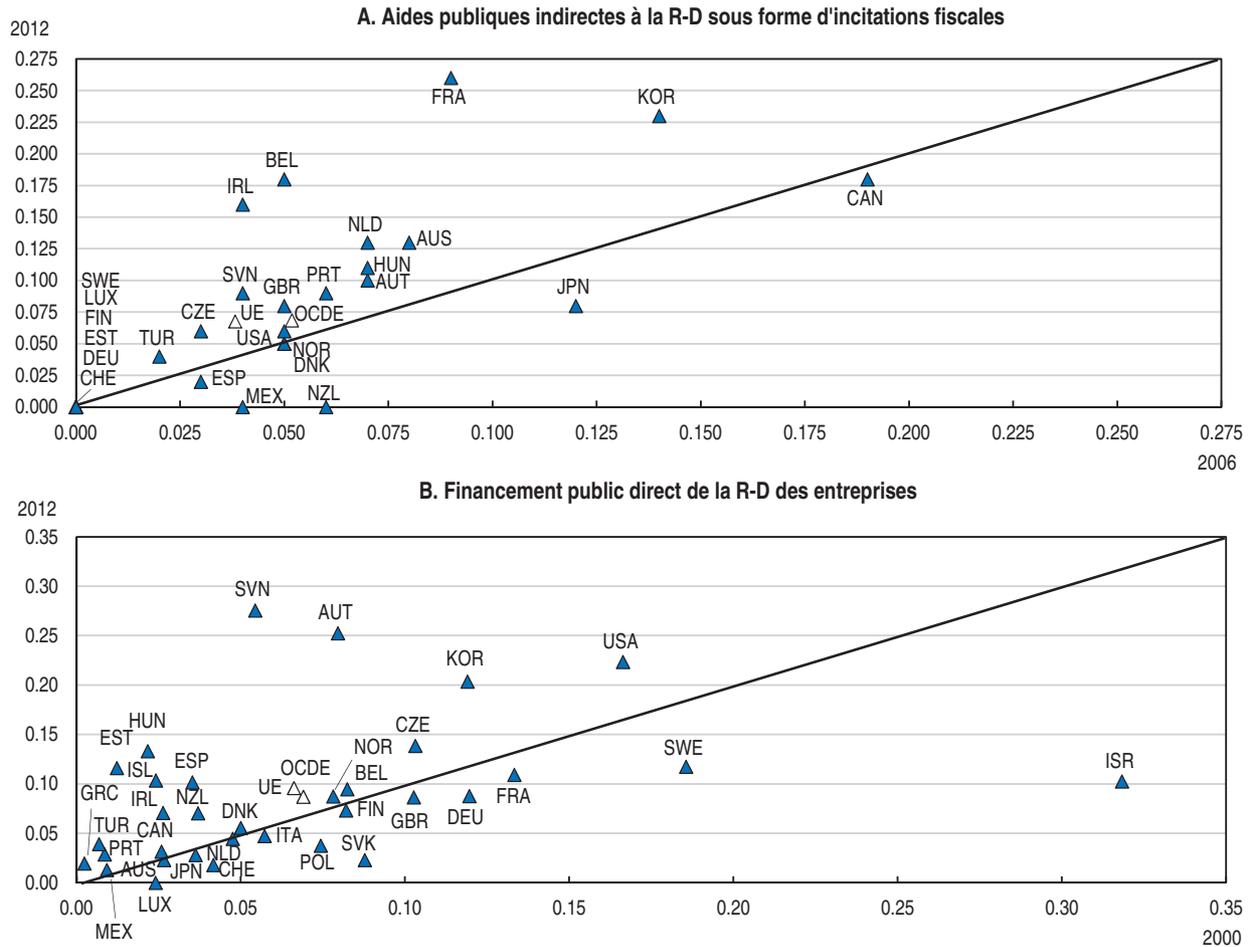
Note : Pour la partie B du graphique, les dépenses de garde d'enfants correspondent aux enfants de moins de trois ans inscrits dans des structures de garde et aux enfants âgés de trois à cinq ans inscrits dans des établissements préscolaires. On entend par garde d'enfants les services formels de garde, tels que les garderies et le placement auprès d'une assistante maternelle. L'enseignement préscolaire recouvre les jardins d'enfants et les garderies qui offrent généralement un contenu éducatif en sus des services classiques de garde d'enfants (niveau 0 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO). Il est possible que les données relatives aux pays fédéraux ne rendent pas de manière satisfaisante des dépenses des collectivités locales.

Source : Partie A : OCDE, modèles utilisés dans la publication *Les impôts sur les salaires* ; Partie B : OCDE, données provisoires tirées de la Base de données de l'OCDE sur la famille ; Partie C : OCDE, modèles utilisés dans la publication *Les impôts sur les salaires* ; [www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177646>

### Graphique 4.A1.7. Aides à l'innovation

En pourcentage du PIB



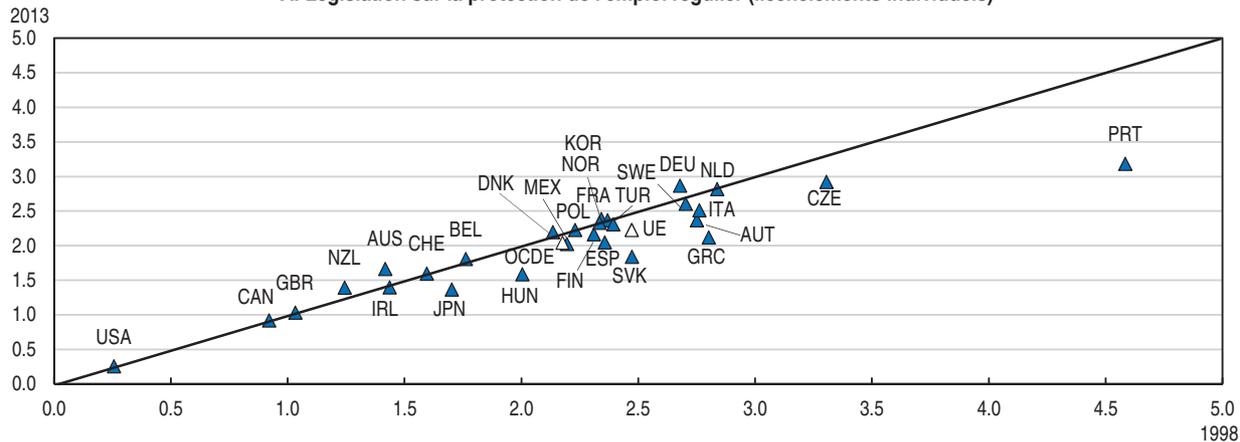
Source : Partie A : OCDE, Indicateurs d'incitation fiscale à la recherche-développement (R-D), [www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm](http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm) ; Partie B : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177653>

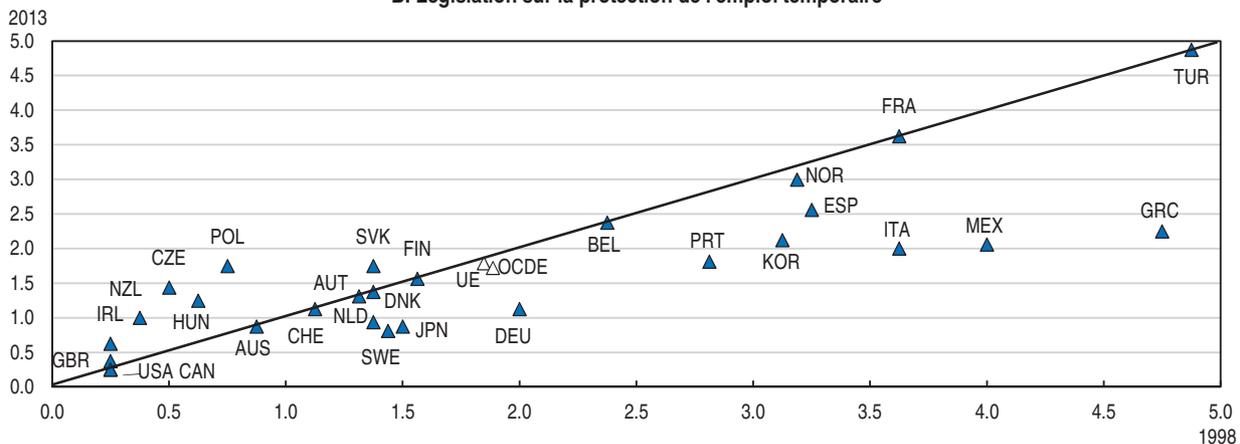
**Graphique 4.A1.8. Législation sur la protection de l'emploi**

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

**A. Législation sur la protection de l'emploi régulier (licenciements individuels)**



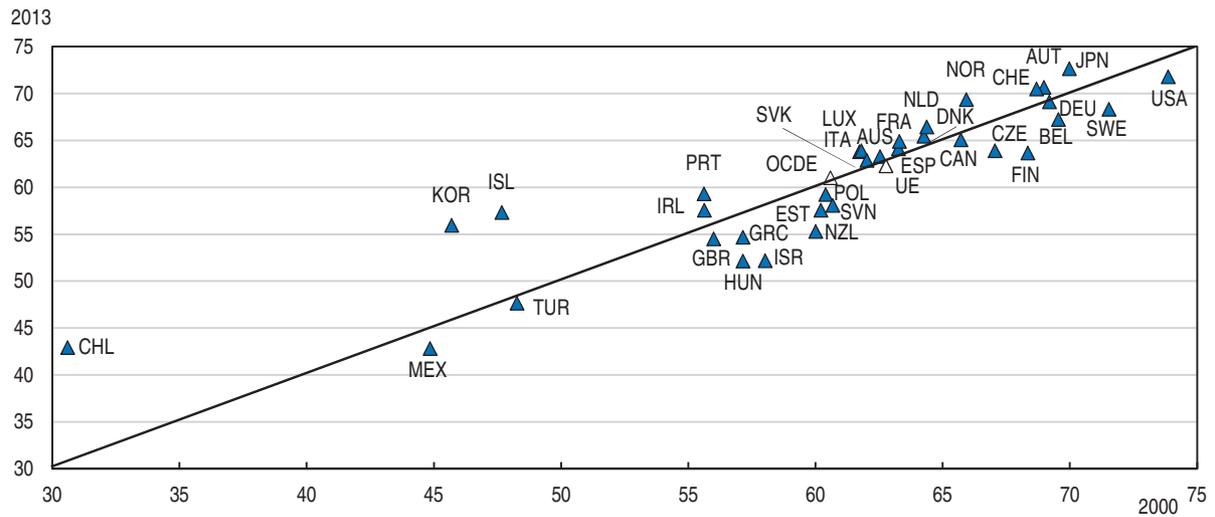
**B. Législation sur la protection de l'emploi temporaire**



Source : OCDE, Base de données sur la protection de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177665>

Graphique 4.A1.9. **Poids relatif des impôts directs**  
En pourcentage des recettes fiscales totales



Note : La catégorie des impôts directs regroupe les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et sur les plus-values, les cotisations de sécurité sociale ainsi que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177671>

## Chapitre 5

### Notes par pays

*Ce chapitre contient les notes individuelles qui présentent et justifient, pour chaque pays, les cinq priorités d'action sélectionnées au vu des performances nationales, accompagnées de recommandations concrètes visant à remédier aux problèmes mis en évidence dans les domaines concernés.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



## AFRIQUE DU SUD

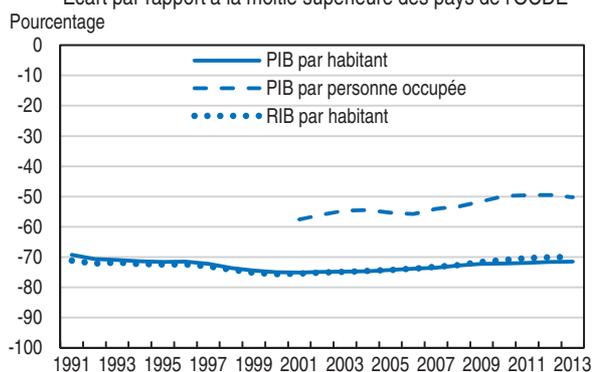
- La réduction de l'écart de revenu par rapport aux économies les plus avancées de l'OCDE est presque interrompue depuis 2007 du fait d'un net recul du taux d'emploi et d'un léger ralentissement des gains de productivité.
- Les mesures d'activation du marché du travail destinées à lutter contre le chômage des jeunes ont été renforcées au début de 2014 par l'introduction d'une subvention aux salaires pour cette catégorie.
- Intensifier la concurrence dans les industries de réseau et réduire les obstacles à l'entrepreneuriat augmenteront la demande de main-d'œuvre. Conjuguées à des réformes du salaire minimum et de la négociation collective, ces mesures stimuleraient l'emploi, en particulier celui des travailleurs peu qualifiés. L'amélioration des résultats du système éducatif faciliterait une montée de la production dans la chaîne de valeur ajoutée qui accélérerait la croissance
- Un système éducatif plus équitable et efficient favoriserait les progrès de productivité, tout en contribuant à réduire le chômage des jeunes, actuellement élevé, les inégalités et l'exclusion sociale.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux de croissance annuels moyens En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	3.5	0.5
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.9	-0.9
Productivité du travail	1.6	1.5

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent amples et ne semblent guère devoir diminuer Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

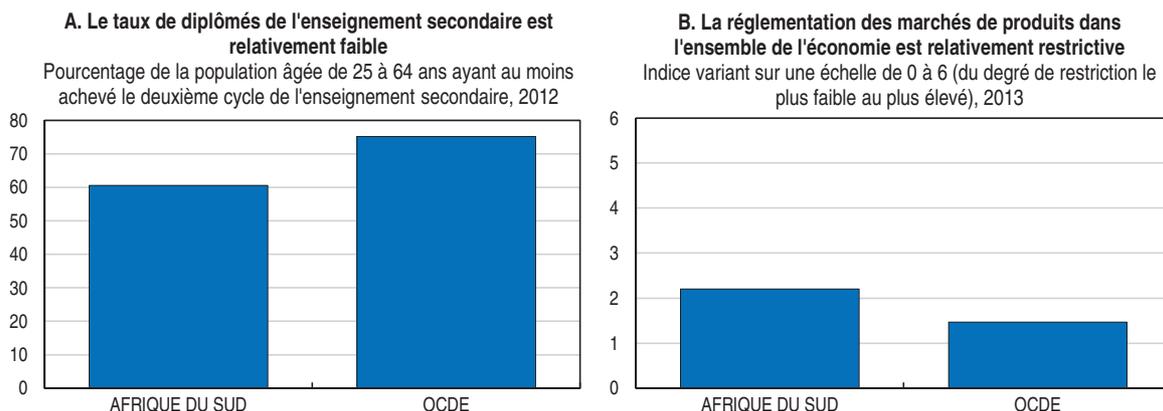


1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
  2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
- Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Office statistique sud-africain (Statistics South Africa).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178082>

## AFRIQUE DU SUD

## Indicateurs de politique



Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178514>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Intensifier la concurrence dans les industries de réseau.** Une concurrence accrue dans ce secteur desserrerait les goulets d'étranglement sur l'offre et entraînerait des gains de productivité.

**Mesures prises :** la Commission présidentielle d'évaluation a établi un rapport sur les entreprises publiques qui a été avalisé par le Cabinet en avril 2013. Un comité interministériel est prévu pour guider l'application de ses recommandations.

**Recommandations :** ne pas exempter les entreprises publiques de la législation sur la concurrence. Assurer une séparation effective de la production, de la transmission et de la distribution d'électricité. Renforcer l'indépendance des régulateurs des industries de réseau. Scinder les différentes activités du conglomérat public Transnet et ouvrir les infrastructures publiques à des prestataires de services privés.

**Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat.** Stimuler la création d'entreprises favoriserait l'emploi et la progression de la productivité.

**Mesures prises :** publication en 2013 de principes directeurs destinés à réduire la bureaucratie au niveau des communes. Création en 2014 d'un ministère du développement des petites entreprises.

**Recommandations :** alléger sensiblement les formalités et autres contraintes administratives qui pèsent sur l'activité des entreprises. Rendre moins strict le régime des faillites, en particulier l'indemnisation du chômage, pour permettre aux entrepreneurs de se relancer plus facilement. Effectuer une évaluation d'impact réglementaire pour toutes les nouvelles lois et réexaminer la législation existante dans un esprit de simplification.

**Rendre l'enseignement plus efficient et équitable.** Des progrès sur ces deux plans donneraient une impulsion à la formation de capital humain et atténueraient le degré, actuellement élevé, d'inégalité.

**AFRIQUE DU SUD**

**Mesures prises :** en 2013, on a mis en place une instance (National Education Collaboration Trust) chargée de travailler avec la société civile afin de professionnaliser davantage l'enseignement et d'augmenter les moyens des établissements scolaires.

**Recommandations :** améliorer la formation des enseignants, renforcer la responsabilisation et le suivi des chefs d'établissement. Enseigner plus tôt l'anglais en tant que deuxième langue tout en prolongeant l'apprentissage de la langue maternelle. Moderniser les infrastructures. Supprimer progressivement les droits d'inscription dans le système scolaire public. Développer la formation professionnelle.

**Autres grandes priorités**

**Renforcer les mesures d'activation du marché du travail pour remédier au chômage des jeunes.** Son niveau extrêmement élevé crée de sérieux problèmes d'hystérésis, déprécie le capital humain et aggrave les inégalités.

**Mesures prises :** en avril 2013, le gouvernement et les partenaires sociaux ont signé un accord sur l'emploi des jeunes qui les engage conjointement à lui donner la priorité et à développer l'acquisition de qualifications. En même temps, le président a promulgué la loi sur les services de l'emploi qui les renforce et contient des dispositions concernant les jeunes qui cherchent du travail. On a aussi lancé une stratégie (« Youth Enterprise Development Strategy ») destinée à augmenter le nombre d'entreprises créées par des jeunes. Au début de 2014, il a été décidé d'instaurer une subvention aux salaires des jeunes qui devrait stimuler la demande de travailleurs dans cette tranche d'âge.

**Recommandations :** développer l'aide au placement des jeunes demandeurs d'emploi et l'aide aux jeunes entrepreneurs en les formant à la gestion.

**Réformer le salaire minimum et le système de négociation salariale.**

Des réformes du marché du travail encourageant la flexibilité des salaires pourraient stimuler l'emploi, en particulier dans les PME ainsi que parmi les travailleurs jeunes et peu qualifiés.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** limiter l'extension par l'administration des accords collectifs dans les secteurs couverts par des conseils de négociation. Formuler des lignes directrices applicables aux accords salariaux centralisés pour qu'ils soient conformes aux objectifs d'inflation. Introduire une différenciation du salaire minimum en fonction de l'âge, comportant de préférence un lien simplifié avec la formation.

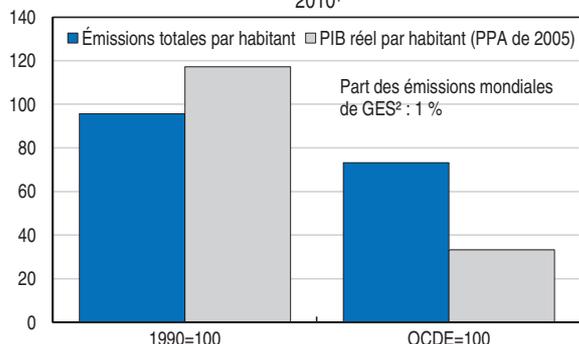
**Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance**

Pour l'Afrique du Sud, toutes les priorités qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* sont conservées.

## AFRIQUE DU SUD

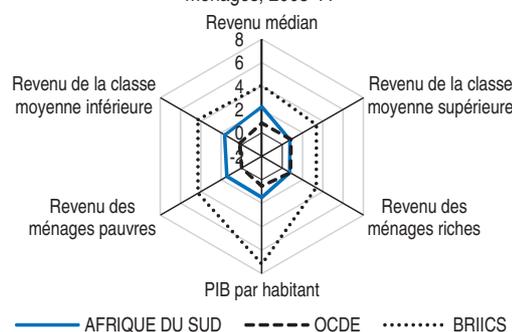
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont proches de leur niveau de 1990  
2010<sup>1</sup>



B. La croissance du revenu réel des ménages a surtout profité à la partie inférieure de la distribution<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2006-11 pour l'Afrique du Sud.

Source : Partie A : OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178940>

## ALLEMAGNE

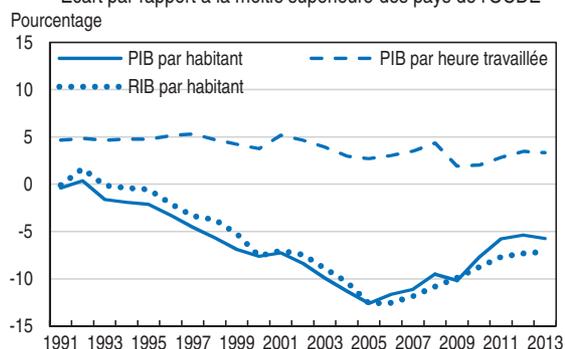
- L'écart de PIB par habitant a continué de se resserrer par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE. L'utilisation de la main-d'œuvre s'est accrue grâce à la hausse du taux d'activité des travailleurs âgés et des femmes, ainsi qu'à l'immigration. Cependant, le nombre d'heures travaillées est encore faible, en raison de l'incidence également faible de l'emploi féminin à temps plein.
- L'accès aux études supérieures s'est élargi et les taux de diplômés de l'enseignement supérieur ont augmenté, plusieurs *Länder* ayant limité ou retardé l'orientation des élèves au sein du système scolaire. Malgré certaines améliorations, les résultats scolaires restent étroitement liés au milieu socio-économique d'origine. L'augmentation de la capacité d'accueil des structures de garde d'enfants a réduit les obstacles à l'activité des femmes. S'agissant des mesures à prendre pour réduire les obstacles réglementaires à la concurrence dans le secteur des services et alléger la fiscalité du travail, la situation n'a guère avancé.
- La suppression des contre-incitations au travail féminin à temps plein résultant de l'action publique et la réduction du coin fiscal sur le travail permettraient de relever le niveau général de l'emploi et le nombre d'heures travaillées. La réduction des inégalités en matière d'enseignement et de l'écart de protection de l'emploi entre travailleurs réguliers et non réguliers encouragerait l'accumulation de capital humain et améliorerait l'employabilité des travailleurs. L'élimination des obstacles à la concurrence dans le secteur des services stimulerait la croissance de la productivité.
- Une modification du système fiscal qui réduirait la part des prélèvements sur le travail au profit des taxes environnementales contribuerait à une meilleure tarification des externalités négatives. Les réformes visant à encourager l'activité à temps plein des femmes, à réduire les écarts de protection de l'emploi et à renforcer l'égalité des chances à l'école contribueraient à une croissance plus inclusive.

### Indicateurs de croissance

**A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle**  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.1	1.2
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.4	0.6
dont: Taux d'activité	0.4	0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.4
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.2	-0.2
Productivité potentielle du travail	0.7	0.7
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.2	-0.3
Efficience du travail	0.9	0.9
Capital humain	0.1	0.0

**B. L'écart de PIB par habitant est resté stable**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



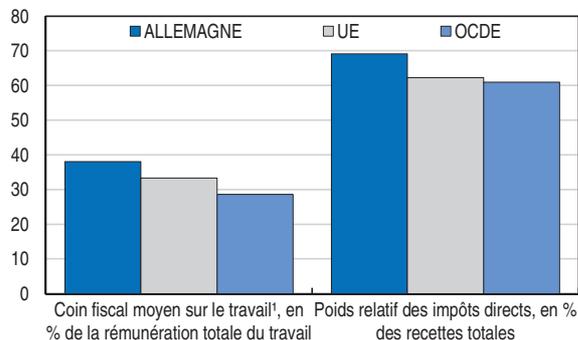
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177781>

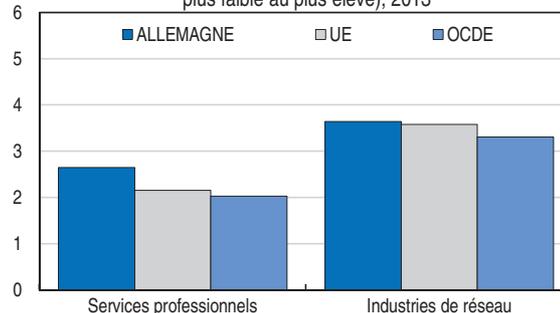
## ALLEMAGNE

## Indicateurs de politique

A. La fiscalité pèse de façon disproportionnée sur le travail  
2013

B. Les obstacles réglementaires à la concurrence dans les services sont relativement importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Couple avec deux enfants, premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques et Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178213>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les coins fiscaux sur les revenus du travail et opérer un transfert de charge fiscale vers des sources de recettes moins génératrices de distorsions.** Les coins fiscaux sur le travail demeurent élevés, surtout pour les bas salaires, et la fiscalité pèse de façon disproportionnée sur les revenus d'activité.

**Mesures prises :** les cotisations de sécurité sociale ont été réduites de 0.6 point de pourcentage en 2013. Toutefois, les mesures prises pour augmenter les droits à pension en 2014 devraient se traduire par une hausse de 0.4 point de pourcentage des cotisations d'ici 2030. L'abattement à la base de l'impôt sur le revenu a été légèrement relevé en 2013.

**Recommandations :** réduire les cotisations de sécurité sociale, en particulier pour les bas salaires. Actualiser les valeurs utilisées pour le calcul de la taxe foncière et étendre l'impôt sur les plus-values aux biens immobiliers résidentiels. Supprimer progressivement les dépenses fiscales relatives aux activités préjudiciables à l'environnement ainsi que les tarifs réduits de l'énergie, et éliminer les taux réduits de TVA, par exemple dans l'hôtellerie.

**Réduire les écarts de protection de l'emploi.** L'écart de protection important qui existe entre les travailleurs réguliers et les travailleurs non réguliers freine la mobilité à la hausse des salaires et réduit l'accès des travailleurs non réguliers à la formation ainsi qu'à des emplois de qualité.

**Mesures prises :** à travail équivalent et au bout de neuf mois, un travailleur intérimaire doit désormais toucher le même salaire qu'un travailleur permanent.

**Recommandations :** réduire l'écart de protection de l'emploi entre travailleurs permanents et travailleurs temporaires, en limitant par exemple la possibilité d'enchaîner les contrats à durée déterminée pour un même salarié.

**ALLEMAGNE**

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence, en particulier dans le secteur des services.** Les obstacles à la concurrence dans le secteur des services limitent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** les autorités ont entrepris d'unifier les points de contact avec l'administration publique (selon le système des guichets uniques). En janvier 2013, les services de transport par autocar sur longue distance ont été déréglementés.

**Recommandations :** dans le secteur des télécommunications, libéraliser la fourniture des cartes SIM. Dans le transport ferroviaire, faciliter l'accès des nouveaux opérateurs au matériel roulant et renforcer le rôle du régulateur. Céder les participations de l'État au capital des opérateurs historiques de services postaux et de télécommunications. Mettre fin aux tarifs réglementés, par exemple pour les architectes et les ingénieurs, et restreindre les droits d'exclusivité. Étudier s'il est possible de libéraliser davantage les conditions d'accès aux métiers de l'artisanat.

**Autres grandes priorités**

**Renforcer l'équité dans l'enseignement.** Le lien entre milieu socio-économique et réussite scolaire est assez étroit et les jeunes qui sortent trop tôt du système éducatif ont de médiocres perspectives d'emploi à vie.

**Mesures prises :** des progrès ont été faits dans la lutte contre l'abandon prématuré des études. Certains *Länder* ont limité l'orientation précoce dans le cadre de la scolarité obligatoire. Un nouveau programme va permettre d'améliorer la transition de l'école à l'enseignement professionnel ordinaire, et une autre initiative est en cours pour intégrer les élèves ayant des besoins particuliers dans le système scolaire général.

**Recommandations :** continuer à limiter l'orientation précoce des élèves. Réduire la scolarisation dans les établissements d'enseignement spécialisés. Augmenter les ressources financières des établissements comptant une assez forte proportion d'élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Améliorer la transition vers l'enseignement professionnel ordinaire pour les jeunes qui risquent d'abandonner leur scolarité. Réduire les redoublements. Envisager d'augmenter le montant maximum des bourses versées aux étudiants sous conditions de ressources. Développer les droits d'inscription parallèlement aux prêts étudiants à remboursement conditionnel.

**Lever les obstacles à l'activité féminine à temps plein.** Le taux d'activité des femmes est élevé, mais le temps de travail des mères et des femmes mariées est beaucoup plus réduit en moyenne que dans les autres pays de l'OCDE.

**Mesures prises :** des places ont été créées dans les services de garde d'enfants et, depuis 2013, l'accès aux structures publiques est garanti à tous les parents d'enfants âgés d'au moins un an. Certains *Länder* ont mis en place des formations pour les professionnels de la petite enfance. Le gouvernement a étendu la possibilité de cumuler un emploi à temps partiel et des indemnités de congé parental selon des modalités qui entreront en vigueur 2015. En revanche, un pas en arrière a été fait en 2013 avec l'introduction d'une prestation de garde à domicile pour les parents qui décident de ne pas faire appel aux structures de garde d'enfants, car cette mesure diminue les incitations au travail.

**Recommandations :** continuer de développer l'offre de services de garde d'enfants à temps plein. Améliorer la qualité des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants en

## ALLEMAGNE

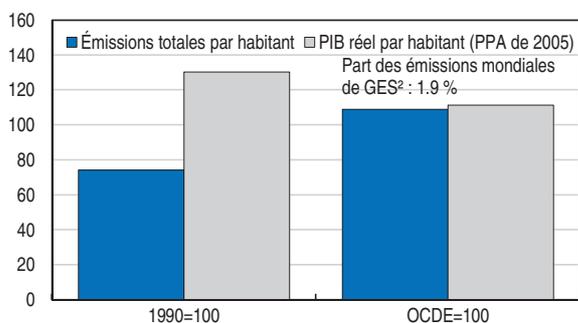
augmentant le taux d'encadrement dans les structures agréées, en élevant encore le niveau de qualification du personnel et en intégrant mieux les fonctions de garde et d'éducation. Supprimer la prestation de garde à domicile. Réformer le système d'imposition commune et envisager de mettre fin à la gratuité de l'assurance maladie pour les conjoints qui ne travaillent pas, tout en prévoyant une compensation pour les ménages à faible revenu.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas de l'Allemagne, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

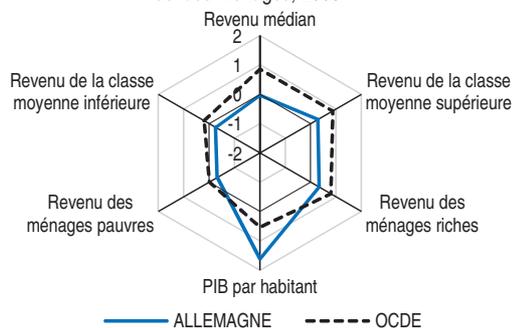
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant ont diminué depuis 1990**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. La croissance du PIB ne s'est pas répercutée sur les ménages et les revenus réels des ménages pauvres ont diminué<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-11 pour l'Allemagne.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178648>

## AUSTRALIE

- Au cours des dix dernières années, le revenu par habitant a dépassé la moyenne des pays de l'OCDE les plus avancés sous l'effet des termes de l'échange favorables et des taux d'emploi élevés. Cependant, la croissance de la productivité a été faible et l'économie doit faire face à une période d'ajustement à la suite du boom du secteur minier.
- Des projets d'investissement ambitieux contribuent à remédier à l'insuffisance des infrastructures de transport. Toutefois, une planification et une surveillance efficaces s'avèreront nécessaires pour garantir l'efficacité économique. Si les services de garde d'enfants se développent, les inégalités en matière d'éducation restent criantes et les écarts sont particulièrement importants pour les groupes minoritaires, en particulier pour les populations indigènes. Des progrès ont été accomplis sur le front de la réduction des obstacles à l'investissement direct étranger.
- Une poursuite de l'amélioration de l'environnement de travail pour le secteur privé, tout particulièrement dans les domaines des infrastructures, de la fiscalité, des qualifications et de l'innovation, pourrait être la clé d'un accroissement de la productivité.
- De meilleures possibilités d'éducation et d'emploi pour les groupes minoritaires réduiraient l'exclusion sociale mais doperaient aussi le potentiel de croissance.

### Indicateurs de croissance

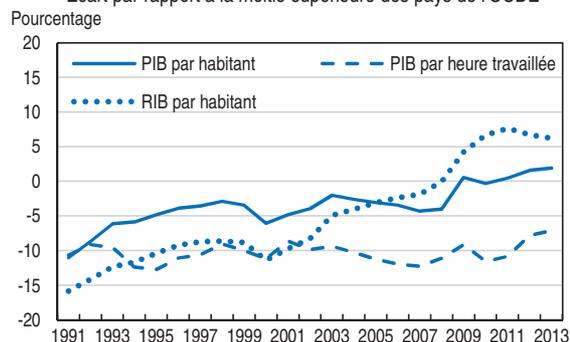
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.4	1.3
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.5	0.1
dont: Taux d'activité	0.3	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	0.9	1.2
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.5	1.1
Efficience du travail	0.2	-0.2
Capital humain	0.2	0.3

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité ont continué de se réduire

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

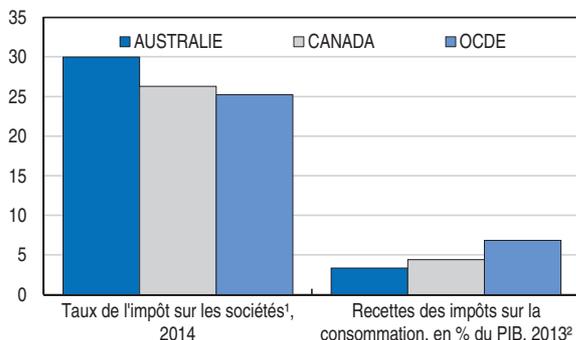
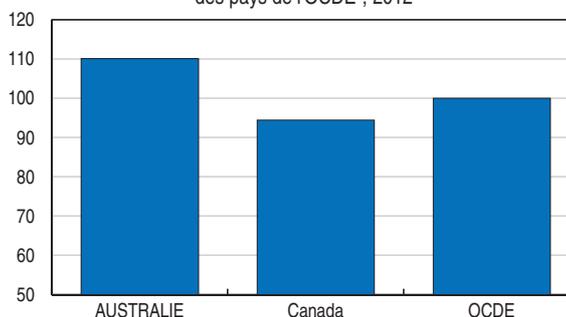
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177685>

## AUSTRALIE

## Indicateurs de politique

A. Les impôts directs représentent une proportion relativement forte des recettes fiscales totales

B. Les inégalités face à l'éducation sont relativement fortes  
Variance des scores du PISA en pourcentage de la variance des pays de l'OCDE³, 2012

1. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrale et infranationales.
2. Les données se rapportent à 2012 pour l'Australie.
3. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques ; Partie B : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178113>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer les capacités et améliorer la réglementation dans le domaine des infrastructures.**

Remédier à la faiblesse des services d'infrastructure contribuerait à l'amélioration de la productivité et à une croissance durable.

**Mesures prises :** la construction de routes s'accélère dans le cadre de projets plus vastes des pouvoirs publics visant à améliorer les infrastructures, y compris des mesures incitatives du gouvernement fédéral pour que les États vendent leurs actifs et utilisent le produit de la vente pour de nouvelles infrastructures (Initiative de recyclage des actifs – Asset Recycling Initiative).

**Recommandations :** veiller à optimiser les dépenses d'infrastructures, notamment en matière de planification et de surveillance de travaux de construction et de partenariats public-privé. Veiller à ce que les nouveaux systèmes d'infrastructures intègrent les préoccupations environnementales via des redevances d'utilisation et de congestion.

**Améliorer l'efficacité du système fiscal.** Les impôts sur la consommation sont relativement bas, alors que l'impôt sur le revenu est élevé. Cela s'explique en partie par un taux normal d'imposition des sociétés élevé, surtout pour un pays importateur de capitaux comme l'Australie.

**Mesures prises :** le budget 2014-15 prévoit de réduire le taux de l'impôt sur les sociétés de 1.5 point de pourcentage et de réinstaurer l'indexation des droits d'accise sur les carburants.

**AUSTRALIE**

**Recommandations** : abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés dans le cadre d'une réforme plus globale qui prévoit aussi de relever le taux de la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) actuellement bas et/ou d'élargir la base d'imposition. Parvenir rapidement à un accord international et prendre des mesures pour empêcher l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.

**Améliorer les résultats et l'équité dans l'enseignement.** Les taux de préscolarisation des enfants sont relativement faibles. Les enfants issus de milieux défavorisés présentent de graves lacunes en matière d'éducation et de formation.

**Mesures prises** : en avril 2013, le gouvernement fédéral et les États ont convenu de favoriser le développement de l'enseignement préscolaire universel (le Partenariat national sur l'accès universel à l'éducation préscolaire). Le financement de l'école est en train d'être réformé (la réforme Gonski), ce qui passe par l'adoption d'une formule de financement des transferts fédéraux qui accorde plus de poids aux variables socio-économiques.

**Recommandations** : continuer à faciliter l'accès à des services de garde d'enfants à la fois abordables et censés permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer la politique de l'innovation.** L'activité en matière d'innovation est relativement limitée, ce qui s'explique par divers facteurs. À titre d'exemple, il est possible d'améliorer encore la collaboration entre entreprises et universités.

**Mesures prises** : le budget 2014-15 prévoit la création du Programme EIP (*Entrepreneurs' Infrastructure Program*). L'une de ses composantes est « Research Connections », qui offre un service d'intermédiation pour mettre en relation les PME et les instituts de recherche et des dotations pouvant aller jusqu'à 50 000 AUD pour recruter des chercheurs.

**Recommandations** : si la situation budgétaire le permet, créer de nouveaux dispositifs pour renforcer la collaboration entre entreprises et universités, par exemple des chèques-innovation permettant de financer des contrats avec les universités. Veiller à ce que ces mesures tiennent compte du contexte dans lequel elles sont appliquées, qu'elles soient simples et qu'elles bénéficient d'une large publicité ainsi que d'un système d'intermédiation efficace.

**\*Améliorer les perspectives et les résultats pour les populations indigènes\*\*.** Les écarts entre les populations indigènes et le reste de la population demeurent importants, y compris pour ce qui est de l'espérance de vie et des taux d'emploi.

**Recommandations** : simplifier et rationaliser le dispositif d'aide aux populations indigènes ; prévoir un nombre plus restreint de programmes davantage axés sur l'amélioration de la situation en termes de santé, des résultats dans le domaine de l'enseignement et du taux d'activité.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## AUSTRALIE

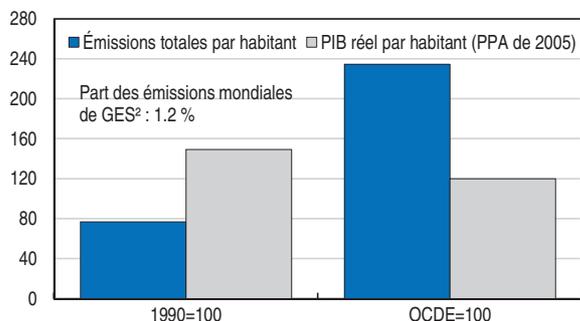
Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** Les recommandations antérieures proposaient d'appliquer plus largement les procédures de sélection simplifiées pour les investissements directs étrangers (comme c'est déjà le cas pour les investissements en provenance des États-Unis) et d'accroître la transparence de ces procédures.

**Mesures prises :** des procédures simplifiées s'appliquent à la Nouvelle-Zélande depuis mars 2013 et sont annoncées pour la Corée, le Japon et le Chili ; le système de sélection fondé sur des règles n'est plus considéré comme un obstacle majeur au potentiel de croissance.

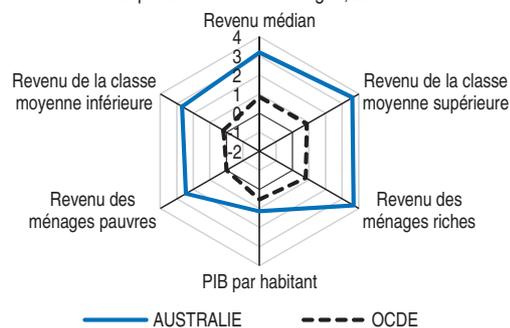
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les ménages de la partie supérieure de la distribution des revenus ont davantage profité de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-12 pour l'Australie.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178547>

## AUTRICHE

- Le resserrement de l'écart de PIB par habitant par rapport aux économies de tête de l'OCDE a connu un coup d'arrêt récemment en raison du ralentissement de la croissance de la productivité du travail. Le chômage reste faible et le taux d'activité s'est amélioré, notamment parmi les seniors et les femmes.
- Les conditions d'accès aux régimes de retraite anticipée ont été durcies et la concurrence a été favorisée dans les secteurs des réseaux d'énergie. En revanche, les mesures à prendre pour réduire la pression fiscale sur le travail et renforcer la concurrence dans le secteur des services n'ont guère avancé.
- La réduction des taux marginaux effectifs d'imposition, en particulier pour les travailleurs à faible revenu, améliorerait les incitations au travail et, parallèlement à de nouvelles mesures visant à supprimer les voies d'accès à une retraite précoce, renforcerait l'utilisation de la main-d'œuvre. Une concurrence plus vive dans le secteur des services et une diminution de la forte incidence du milieu socio-économique sur les résultats scolaires stimuleraient le développement du capital humain et la croissance de la productivité.
- L'amélioration des résultats et de l'équité dans l'éducation, par exemple en favorisant l'accès à un enseignement de meilleure qualité pour les immigrés et les jeunes défavorisés, renforcerait les compétences et réduirait les inégalités. Un transfert de charge fiscale des revenus du travail vers les externalités environnementales et le patrimoine irait dans le sens d'une croissance durable.

### Indicateurs de croissance

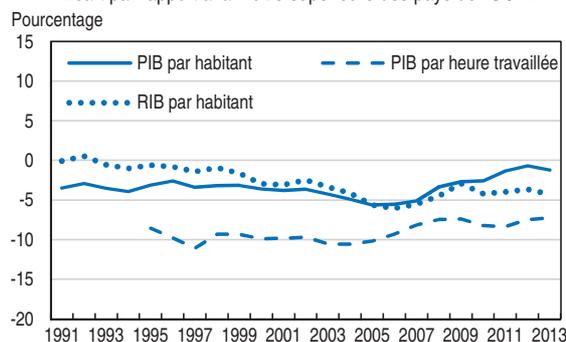
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.2	1.0
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.4	0.5
dont: Taux d'activité	0.4	0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.1
Productivité potentielle du travail	0.8	0.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.2	-0.2
Efficience du travail	0.7	0.6
Capital humain	0.2	0.2

#### B. De petits écarts de PIB par habitant et de productivité perdurent

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

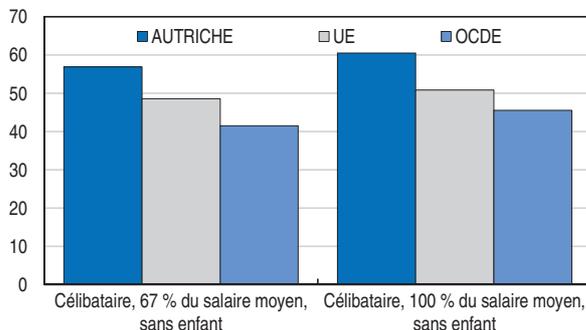
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177690>

## AUTRICHE

## Indicateurs de politique

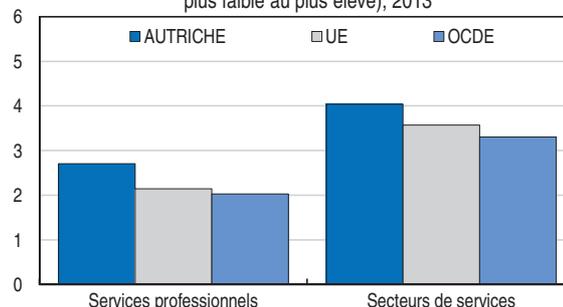
A. L'imposition des bas revenus d'activité est particulièrement lourde<sup>1</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2013



## B. La réglementation des services professionnels et des industries de réseau est relativement stricte

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.  
Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178120>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Abaisser les taux marginaux d'imposition sur les revenus du travail.** Des taux marginaux effectifs d'imposition élevés, surtout pour les faibles revenus, réduisent les incitations au travail.

**Mesures prises :** en mars 2014, le Parlement autrichien a approuvé une très légère réduction des cotisations de sécurité sociale des employeurs de 0.1 pp à compter de juillet 2014 et une baisse supplémentaire de 0.1 pp en janvier 2015.

**Recommandations :** réduire le taux d'imposition sur les revenus les plus faibles comme annoncé dans le programme de travail du gouvernement. Supprimer tout ou partie des cotisations de sécurité sociale et financer cette mesure par un nouvel élargissement de l'assiette fiscale et une hausse des taxes sur la consommation, des taxes environnementales et des impôts périodiques sur le patrimoine.

**Réduire les incitations au retrait précoce du marché du travail.** L'âge effectif de départ à la retraite reste bas et il existe encore des voies d'accès subventionnées à une retraite précoce.

**Mesures prises :** les restrictions touchant les dispositifs qui offrent un accès anticipé à la retraite et octroient des pensions d'invalidité adoptées les années précédentes sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les conditions d'accès à la retraite pour les assurés de longue date ont encore été durcies. La pension d'invalidité temporaire a été supprimée pour les personnes âgées de moins de 50 ans et remplacée par des mesures de réadaptation médicale et professionnelle pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Progressivement, ces réformes vident de leur substance les anciennes règles relatives à la retraite précoce (« Hacklerregelung »).

**AUTRICHE**

**Recommandations :** aligner l'âge normal de départ en retraite des femmes sur celui des hommes. Éliminer les dernières voies d'accès subventionnées à une retraite précoce. Durcir les conditions d'attribution des pensions d'invalidité, y compris pour les personnes âgées de plus de 50 ans, et aider les travailleurs partiellement handicapés à faire un meilleur usage de leur capacité de travail résiduelle. Prendre en compte l'évolution de l'espérance de vie plus directement dans les paramètres du régime de retraite.

**Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels et le commerce de détail.** Des dispositions restrictives entravent la concurrence et la croissance de la productivité dans de nombreux services (y compris certaines professions autoréglementées).

**Mesures prises :** aucune mesure n'a été prise en 2013-14.

**Recommandations :** recommencer à assouplir les dispositions restrictives dans le commerce de détail et les professions libérales afin de permettre une plus grande concurrence, sans réduire les normes de grande qualité et la protection des consommateurs.

**Autres grandes priorités**

**Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.** Le faible niveau de la concurrence dans les industries de réseau freine la croissance de la productivité et l'innovation. Les taux de changement de fournisseur, bien qu'en augmentation, sont nettement inférieurs à ceux des autres pays européens dont les marchés du gaz et de l'électricité ont été libéralisés.

**Mesures prises :** des progrès ont été accomplis depuis 2012, compte tenu de la dissociation entre les gestionnaires du réseau de transport (GRT) du gaz et de l'électricité et les gestionnaires de transport indépendants (GTI). L'intégration transnationale et transrégionale des réseaux s'est poursuivie. Sur le marché du gaz, les autorités ont mis en place un système d'entrée-sortie avec des points de négoce virtuels centralisés qui remplace le système reposant sur des trajets de transport convenus par contrat. L'Association autrichienne pour l'information des consommateurs (VKI) et l'Autorité autrichienne de régulation de l'énergie (E-Control) ont lancé plusieurs initiatives en amont afin de mieux informer les ménages et les entreprises sur les possibilités de changement de fournisseur sur les marchés du gaz et de l'électricité.

**Recommandations :** veiller à ce que les tarifs d'accès au réseau ne soient pas maintenus à un niveau artificiellement élevé. Stimuler la concurrence dans le transport ferroviaire. Réduire ou éliminer les subventions croisées qui subsistent dans toutes les industries de réseau.

**Améliorer les résultats et l'équité dans l'enseignement supérieur.** Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier pour les immigrés, sont inférieurs à la moyenne de l'UE et les taux d'abandon sont élevés. Le milieu socio-économique a une forte incidence sur les résultats scolaires, en particulier le statut migratoire. Cela freine l'accumulation de capital humain, la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** les dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que les mesures d'orientation ont été élargis. En mars 2013, une modification d'une législation universitaire a été adoptée. Elle permet aux universités de limiter le nombre d'étudiants dans des disciplines très prisées en instaurant des processus de sélection. Dans le même

## AUTRICHE

temps, 95 nouveaux postes de professeur sont créés dans ces disciplines. Par ailleurs, le gouvernement créera 4 000 places supplémentaires dans les Universités des sciences appliquées afin de limiter les pénuries.

**Recommandations :** permettre aux universités de rétablir les droits de scolarité afin de financer des améliorations de la qualité de l'enseignement supérieur. Ces droits devraient s'accompagner d'un système intégré de bourses et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs afin d'éviter la ségrégation socio-économique.

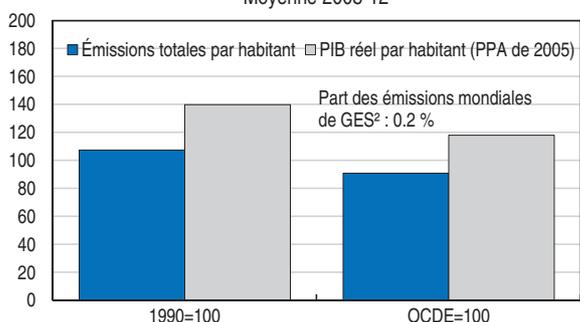
### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de l'Autriche, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

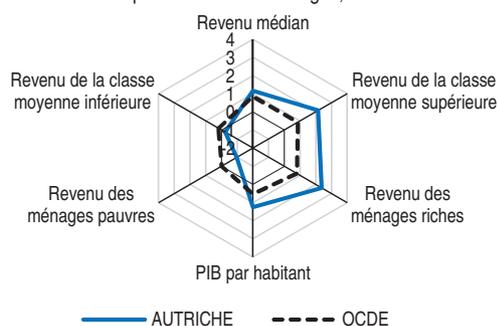
**A. Les émissions de GES par habitant sont supérieures à leur niveau de 1990 mais inférieures à la moyenne de l'OCDE**

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les ménages de la partie supérieure de la distribution des revenus ont davantage profité de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178550>

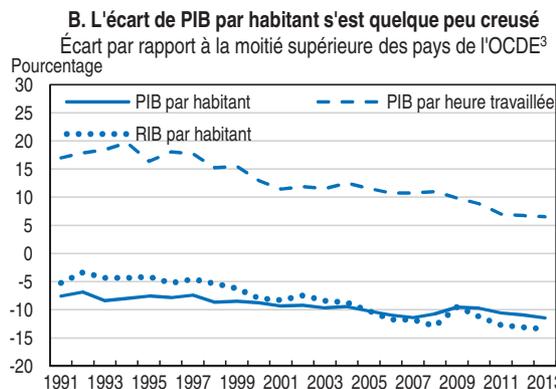
## BELGIQUE

- L'écart de PIB par habitant considérable par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est récemment creusé, la croissance limitée du taux d'activité – qui demeure faible en termes de comparaison internationale – n'ayant pu compenser la réduction de l'écart positif de productivité du travail.
- Le gouvernement a pris certaines mesures pour réduire les coûts de main-d'œuvre, notamment dans le cadre du « Pacte pour la compétitivité et l'emploi ». L'emploi a également bénéficié d'une intensification du suivi des activités de recherche d'emploi et d'une augmentation, quoique modeste, des incitations financières à différer son départ en retraite. Des mesures de renforcement de la concurrence dans le secteur de l'énergie ont débouché sur une baisse des prix, mais la fragmentation du cadre réglementaire s'est accentuée.
- Il est crucial de renforcer l'emploi pour rehausser la croissance. Cela passe par un allègement de la fiscalité du travail et de nouvelles hausses de l'âge effectif de la retraite. La création d'emplois serait également favorisée par un processus plus flexible de détermination des salaires, ainsi que par des améliorations de la conception et de l'intégration des allocations de chômage et des politiques actives du marché du travail. Un allègement de la réglementation des marchés de produits dans les secteurs non exportateurs renforcerait la concurrence et la croissance de la productivité.
- Une augmentation des taxes environnementales destinée à financer en partie une réduction des coïns fiscaux sur le travail pourrait favoriser une croissance à la fois plus vigoureuse et plus durable.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.0	0.3
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.3	0.0
dont: Taux d'activité	0.3	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	0.7	0.3
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.1	0.2
Efficience du travail	-0.1	-0.4
Capital humain	0.6	0.5



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

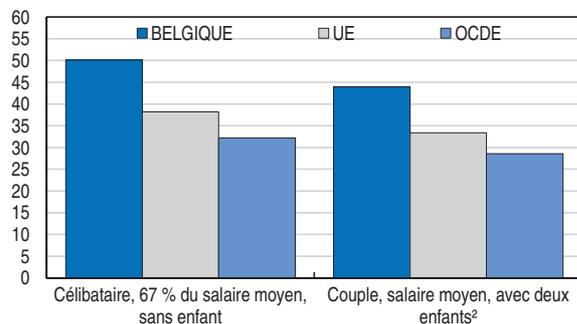
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177704>

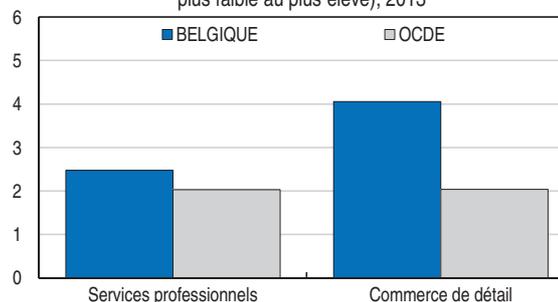
## BELGIQUE

## Indicateurs de politique

**A. Le coin fiscal sur le travail est relativement élevé<sup>1</sup>**  
En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2013



**B. La réglementation des services professionnels et du commerce de détail est stricte**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178131>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire la charge fiscale pesant sur le travail et améliorer les incitations au travail inhérentes au système d'imposition.** L'interaction entre les systèmes d'imposition et de cotisations de sécurité sociale pèse sur le taux d'activité.

**Mesures prises :** en octobre 2013, le gouvernement fédéral a adopté plusieurs mesures destinées à réduire le coût du travail, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les sociétés qui embauchent des jeunes chômeurs, même si les montants en jeu sont relativement modestes. Les importantes réductions de cotisations de sécurité sociale présentées dans le « Pacte pour la compétitivité et l'emploi » de 2013 sont maintenues par le nouveau gouvernement, quoique avec un calendrier différent. Ces réductions sont ciblées sur les bas salaires, ainsi que sur les secteurs exportateurs où les coûts de main-d'œuvre ont augmenté plus vite que la productivité.

**Recommandations :** écrêter les taux marginaux effectifs d'imposition. Restreindre le champ d'application des subventions salariales et des réductions de cotisations sociales aux bas salaires. Réduire les impôts sur les revenus du travail et compenser le manque à gagner fiscal en faisant une plus large place aux impôts sur le patrimoine et aux taxes liées à l'environnement.

**Réformer le système d'indemnisation du chômage tout en renforçant l'efficacité des mesures d'activation.** Les incitations à la recherche d'emploi sont affaiblies par le fait que les allocations de chômage ne sont pas limitées dans le temps, et qu'elles sont nettement supérieures à l'aide sociale pendant pas moins de quatre ans. Les politiques actives du marché du travail contribuent de manière très limitée à favoriser le retour à l'emploi.

**Mesures prises :** le suivi des activités de recherche d'emploi a été intensifié en 2013 pour les chômeurs récents âgés de 50 à 55 ans, ainsi que pour les jeunes diplômés.

**BELGIQUE**

**Recommandations :** raccourcir la période de dégressivité des allocations et abaisser le plafond généreux applicable aux travailleurs fortement rémunérés. Mettre en œuvre plus tôt les dispositifs d'activation pendant les périodes de chômage, en particulier sous forme d'aide à la recherche d'emploi, et élargir la définition des emplois convenables lorsque la durée des périodes de chômage s'allonge. Remplacer les dispenses de recherche d'emploi liées à l'âge par des évaluations individuelles de la capacité de travail.

**Réformer le système de négociations salariales :** le système étroitement coordonné de négociations salariales empêche l'alignement des salaires sur l'évolution de la productivité, tandis que l'indexation automatique des salaires entrave l'ajustement flexible des salaires.

**Mesures prises :** aucune mesure n'a été prise concernant les négociations salariales. Néanmoins, au début de 2014, l'indice des prix utilisé pour l'ajustement automatique des salaires a été révisé de manière à mieux prendre en compte l'évolution des modes de consommation. En outre, l'indexation des salaires sera temporairement suspendue en 2015.

**Recommandations :** réformer le processus de formation des salaires afin de mieux prendre en compte l'évolution de la productivité intérieure, et de préserver la compétitivité-coûts extérieure. Pour ce faire, rompre le lien avec les évolutions salariales observées à l'étranger, décentraliser les négociations salariales et encourager les partenaires sociaux à supprimer progressivement le mécanisme d'indexation automatique des salaires.

**Autres grandes priorités**

**Réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité.** Les taux d'emploi des seniors sont faibles en raison du recours généralisé aux régimes de préretraite et aux autres possibilités de sortie anticipée du marché du travail.

**Mesures prises :** la révision de 2013 du bonus de pension a rendu ce dispositif cohérent avec le durcissement progressif des règles relatives à la retraite anticipée adoptées en 2012, et a quelque peu renforcé les incitations à l'allongement des carrières.

**Recommandations :** relever encore l'âge minimum de départ à la retraite et éliminer progressivement les dérogations accordées à différentes professions. Faire en sorte que le système d'indemnisation du chômage soit moins utilisé comme une voie d'accès anticipé à la retraite, en élargissant à tous les accords salariaux les taux majorés de cotisations sociales appliqués aux compléments d'allocations versés par les employeurs.

**Renforcer la concurrence sur les marchés de produits.** La réglementation restrictive du commerce de détail et des services professionnels entrave la concurrence, de même que la superposition de couches réglementaires dans les industries de réseau.

**Mesures prises :** le coût d'un changement de fournisseur de gaz ou d'électricité a été réduit, et les indemnités de rupture de contrat ont été supprimées, ce qui s'est traduit par une nette intensification de la concurrence depuis le début de 2013. Néanmoins, c'est maintenant aux autorités de régulation régionales qu'il incombe de déterminer et de faire appliquer les tarifs de distribution, ce qui accentue encore la fragmentation du cadre réglementaire.

**Recommandations :** assouplir les règles concernant les grandes surfaces, les horaires d'ouverture et les ventes qui entravent la concurrence dans le commerce de détail, et alléger la réglementation des services professionnels. Rationaliser le cadre réglementaire

## BELGIQUE

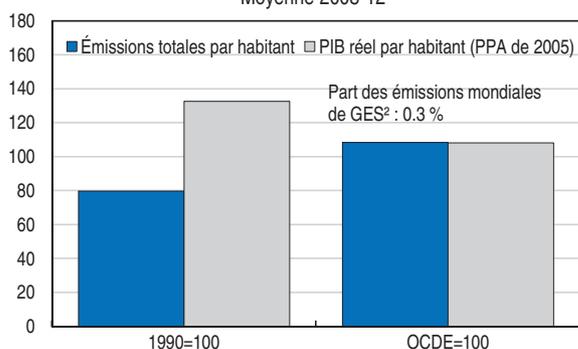
complexe des industries de réseau, en mettant en place pour chacune d'elles une autorité de régulation unique. Simplifier les obligations de service universel, notamment s'agissant des procédures d'appel d'offres et des financements publics.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas de la Belgique, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

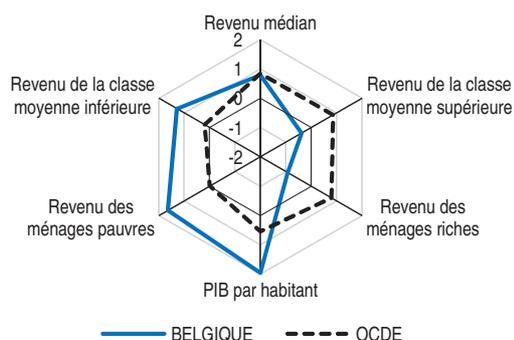
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les revenus des ménages ont davantage augmenté dans la partie inférieure de la distribution<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-10 pour la Belgique.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la *distribution des revenus*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178567>

## BRÉSIL

- La réduction de l'important écart de PIB par habitant entre le Brésil et les pays de l'OCDE s'est interrompue principalement en raison d'un niveau de productivité du travail relativement faible.
- Compte tenu des mesures visant à réduire l'activité informelle sur le marché du travail, dont la réduction des cotisations de sécurité sociale, cette question est devenue moins urgente que d'autres et cette priorité a été abandonnée. Des progrès ont aussi été accomplis dans les investissements en infrastructures et dans l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle. En revanche, les avancées ont été moindres dans les domaines de la réforme fiscale et des marchés de capitaux.
- Des travailleurs plus instruits, de meilleures infrastructures, des impôts moins générateurs de distorsions et un système d'intermédiation financière plus efficient contribueraient à l'amélioration de la productivité. La réduction des obstacles au commerce est devenue une priorité pour le Brésil afin d'accroître son exposition à la concurrence internationale et de renforcer les incitations à améliorer la productivité.
- Les niveaux de formation sont extrêmement disparates mais les améliorations récentes sur le front de l'accès à l'éducation ont contribué à réduire les inégalités de revenus. Des mesures supplémentaires dans ce domaine seraient non seulement bonnes pour la croissance mais pourraient en outre contribuer à faire reculer encore les inégalités de revenus.

### Indicateurs de croissance

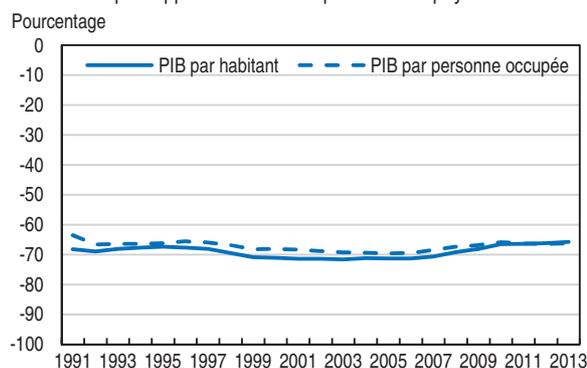
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	3.7	1.8
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.4	0.9
Productivité du travail	2.3	0.9

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



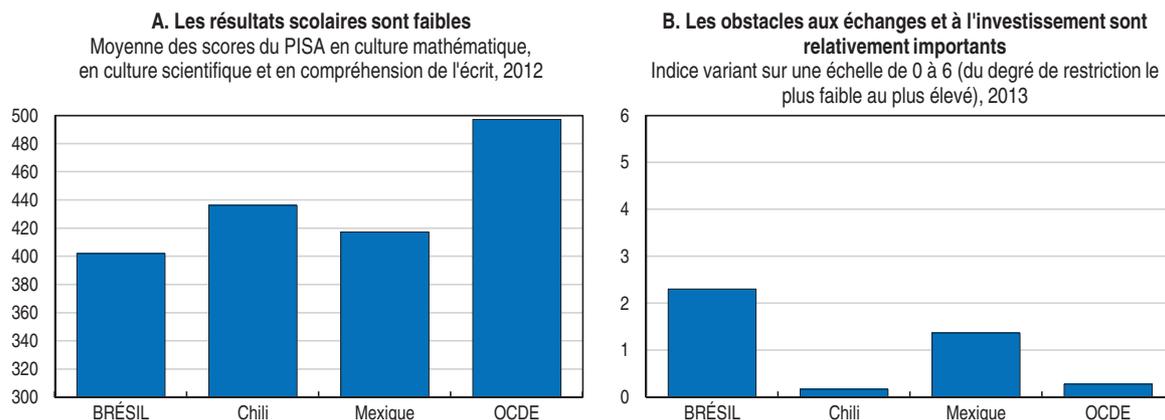
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.

2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

Source : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et OIT (Organisation internationale du travail), Base de données des Indicateurs clés du marché du travail.

## BRÉSIL

## Indicateurs de politique



Source : Partie A : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178476>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Accroître l'investissement public et privé dans les infrastructures.** Remédier à l'insuffisance des infrastructures se traduirait par une croissance de la productivité plus forte et par une amélioration de la compétitivité des exportations.

**Mesures prises :** les Autorités ont simplifié les formalités pour les travaux d'intérêt public afin de raccourcir la procédure d'appel d'offres (2013). Les contrats de concession se sont développés (2013). Une nouvelle loi portuaire devrait stimuler l'investissement, 76 % des investissements planifiés pour 2011-14 dans le cadre du Pacte d'accélération de la croissance (PAC2) avaient été financés fin 2013 mais des retards ont été observés dans l'exécution des projets.

**Recommandations :** concrétiser les projets d'infrastructure planifiés. Améliorer la capacité des administrations infranationales à mettre en œuvre les projets sans retards injustifiés. Moderniser le secteur portuaire, y compris en attribuant régulièrement des concessions par voie d'appel à la concurrence sans renouvellement automatique. Dans le secteur de l'électricité, accroître les capacités et améliorer le réseau de distribution. Réduire les dépenses courantes des administrations publiques pour promouvoir l'investissement dans les infrastructures.

**\*Réduire les obstacles au commerce\***. Les obstacles au commerce et à l'investissement sont contraignants, ce qui freine le rattrapage de productivité.

**Recommandations :** réduire la protection douanière et éliminer progressivement les obligations d'apport local dans les projets financés par le secteur public, y compris les projets d'infrastructure et les projets financés par la banque nationale de développement. S'appuyer sur des mesures horizontales pour stimuler les performances sectorielles.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

**BRÉSIL**

**Améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'enseignement.** L'amélioration des résultats scolaires et de l'égalité des chances en matière d'éducation accélérerait les gains de productivité.

**Mesures prises :** les programmes de formation professionnelle des travailleurs peu qualifiés et les systèmes de bourses de l'enseignement supérieur se développent en permanence.

**Recommandations :** privilégier la qualité de l'enseignement en améliorant la rémunération des enseignants, leur formation sur le tas et leurs primes de performance. Garantir la scolarisation à temps complet dans tout le pays et construire davantage d'écoles s'il y a lieu. Continuer à développer les programmes d'enseignement supérieur professionnel pour remédier aux pénuries de qualifications et réduire les taux d'abandon des études.

**Autres grandes priorités**

**Atténuer les distorsions induites par le système d'imposition.** Un système fiscal moins pesant, en particulier pour les impôts indirects, favoriserait les gains de productivité en réduisant les coûts de la régularisation fiscale.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** remédier à la fragmentation et à la complexité du système fiscal. Unifier les taux et les assiettes des impôts indirects dans le pays.

**Améliorer l'efficacité des marchés de capitaux.** Les marchés financiers sont sous-développés, ce qui nuit à la répartition du capital et à la productivité.

**Mesures prises :** malgré les mesures prises pour encourager la participation du secteur privé aux marchés financiers, comme celles qui visent à favoriser les titres à échéance longue dont les obligations de financement d'infrastructures (2013), le secteur public reste l'acteur dominant sur ce segment.

**Recommandations :** réduire progressivement l'aide financière à la banque nationale de développement et axer ses prêts sur le financement d'infrastructures, les petites et moyennes entreprises et l'innovation. Poursuivre les efforts visant à faciliter le développement de marchés financiers privés.

**Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

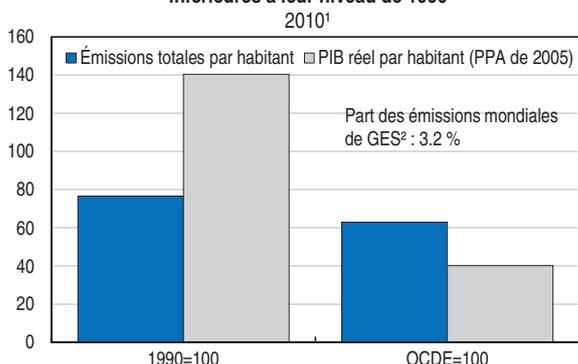
**Encourager l'activité dans le secteur formel, en particulier chez les seniors.** Pour encourager l'activité dans le secteur formel, il a été recommandé de supprimer les effets désincitatifs découlant d'un coin fiscal sur le travail élevé.

**Mesures prises :** la réduction des cotisations sociales et la simplification des procédures de sécurité sociale pour les petites et moyennes entreprises et les travailleurs pour leur propre compte ont réduit le coût de recrutement dans le secteur formel et augmenté l'activité dans ce dernier (2013).

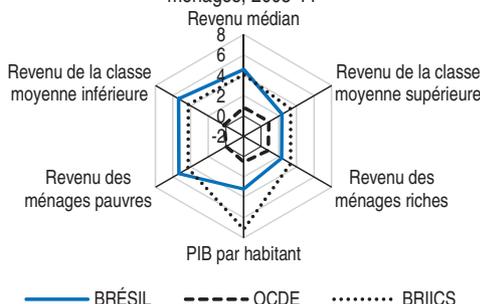
## BRÉSIL

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990

B. La croissance des revenus réels des ménages a été plus forte dans la moitié inférieure de la distribution que dans la moitié supérieure<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178900>

## CANADA

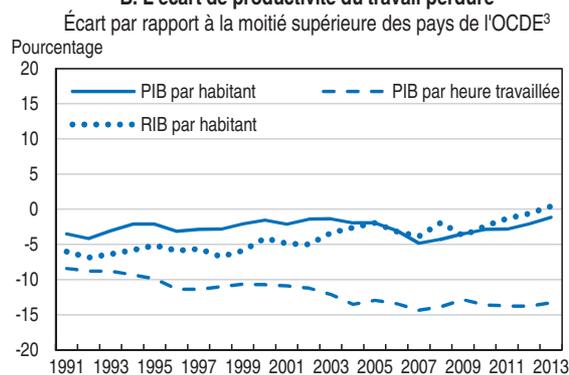
- Le PIB par habitant demeure supérieur à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE, tandis qu'un écart de productivité du travail subsiste. L'augmentation des termes de l'échange a fait passer le RIB par habitant au-dessus de la moyenne.
- Des progrès modérés ont été accomplis en termes d'efficacité de l'enseignement supérieur et des aides à la recherche-développement (R-D). Les avancées réalisées concernant les autres priorités ont été des plus limitées, voire inexistantes.
- Des réformes s'imposent pour améliorer la productivité, notamment en réduisant les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE), en renforçant la R-D sur les plans quantitatif et qualitatif, et en accroissant l'offre de main-d'œuvre dotée de qualifications supérieures recherchées sur le marché du travail.
- Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur des personnes issues de milieux sociaux défavorisés pourrait réduire les inégalités de revenus tout en renforçant la productivité. Améliorer l'efficacité de la fiscalité en faisant une plus large place aux taxes liées à l'environnement contribuerait à verdir la croissance.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.9	0.6
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	-0.1
dont: Taux d'activité	0.2	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	0.7	0.7
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.7	0.7
Efficacité du travail	-0.2	-0.2
Capital humain	0.2	0.1

#### B. L'écart de productivité du travail perdue



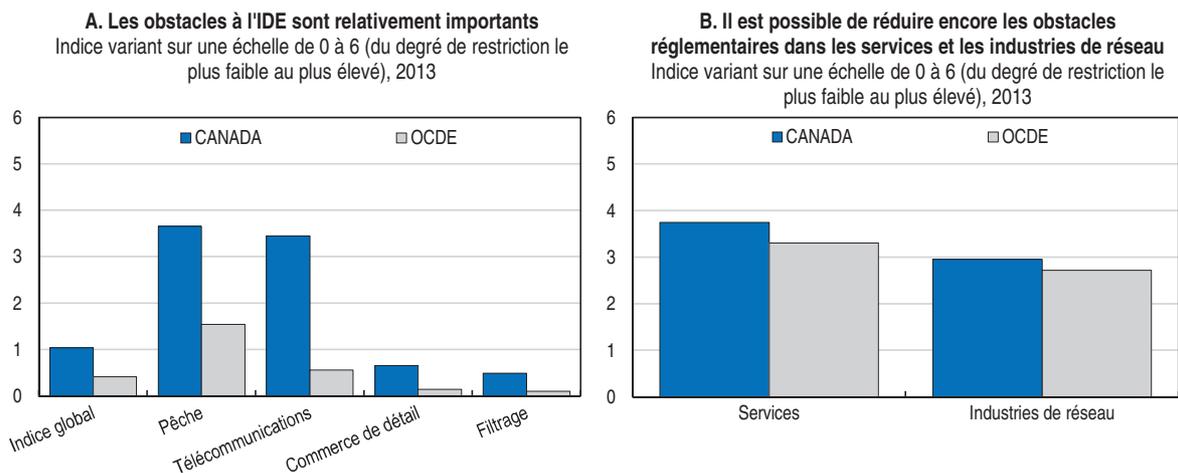
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177719>

## CANADA

## Indicateurs de politique



Source : Partie A : OCDE, Base de données de l'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178147>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire les obstacles à l'entrée et renforcer la concurrence dans les industries de réseau et les services.** Les défauts de la réglementation applicable aux industries de réseau et aux services ont un effet dissuasif sur l'investissement et l'innovation.

**Mesures prises :** en juin 2014, le gouvernement fédéral a plafonné les tarifs d'itinérance de gros des opérateurs de communications sans fil au niveau moyen des tarifs de détail facturés à leurs propres clients.

**Recommandations :** faire en sorte que les marchés de l'électricité soient plus intégrés et plus concurrentiels. Privatiser Postes Canada et mettre fin à son monopole légal. Assouplir les règles d'entrée dans les services professionnels, alléger les obligations imposées en matière d'autorisations dans le commerce de détail, et supprimer les mesures de contrôle des prix de détail. Faciliter l'accès au mécanisme de règlement des différends prévu par l'Accord sur le commerce intérieur.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** L'ampleur des obstacles à l'IDE entrave les échanges et l'investissement direct étranger.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** supprimer les restrictions à l'IDE dans des secteurs clés tels que les télécommunications, les transports aériens et la radiodiffusion. Réduire les charges administratives découlant de la réglementation environnementale, ainsi que la discrimination dont font l'objet les prestataires étrangers dans les secteurs des services professionnels et des transports aériens et routiers.

**Réformer le système d'imposition.** Il serait possible de réduire les distorsions économiques résultant de la fiscalité, notamment en faisant une plus large place aux impôts indirects.

## CANADA

**Mesures prises :** en 2013, l'Île-du-Prince-Édouard a remplacé sa taxe de vente provinciale (TVP) par la taxe de vente harmonisée (TVH), tandis que la taxe de vente du Québec (TVQ) a été encore rapprochée de la TVH, mais la Colombie-Britannique est sortie du système de TVH et a remis en place une TVP.

**Recommandations :** augmenter les taxes environnementales et les taxes sur la valeur ajoutée et réduire les dépenses fiscales régressives et génératrices de distorsions en matière d'imposition des revenus, afin de faire diminuer encore les taux de droit commun de l'impôt sur le revenu des sociétés et/ou de l'impôt sur le revenu des particuliers.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et son efficacité.** L'amélioration des résultats de l'enseignement supérieur favoriserait l'innovation et permettrait de répondre aux besoins futurs du marché du travail.

**Mesures prises :** un site internet gouvernemental fournissant des informations aisément accessibles sur le devenir professionnel des individus en fonction de leur domaine d'études est entré en service en 2014. Le système de gestion des demandes d'immigration a fait l'objet d'une réforme adoptée en 2014 (prenant effet en 2015) destinée à accorder la priorité aux immigrants potentiels qualifiés dotés de compétences recherchées sur le marché du travail. En 2014, le gouvernement de l'Ontario a conclu des contrats avec ses établissements d'enseignement supérieur pour les encourager à se spécialiser.

**Recommandations :** compléter les prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs par des bourses attribuées sous conditions de ressources, afin d'améliorer l'accès à l'enseignement des personnes issues de milieux défavorisés. Promouvoir la réalisation de gains de qualité et d'efficacité en encourageant les établissements à se spécialiser dans des domaines où ils disposent d'un avantage comparatif.

**Améliorer les politiques d'aide à la R-D.** Des investissements plus importants et mieux ciblés en faveur de la R-D pourraient améliorer les résultats obtenus en matière d'innovation.

**Mesures prises :** le gouvernement a lancé en 2013 le Plan d'action sur le capital de risque, qui renforcera le marché du capital-risque et accroîtra l'offre de financements à risque pour les entreprises innovantes. En 2014, le gouvernement a mis en place le Fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada », qui soutiendra les activités de recherche concernant des domaines stratégiques pour le Canada réalisées dans des établissements postsecondaires.

**Recommandations :** abaisser le taux du crédit d'impôt remboursable en faveur de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE) applicable aux petites entreprises, pour le ramener aux alentours du taux applicable aux grandes entreprises, et utiliser les économies réalisées ainsi pour réintégrer les dépenses en capital dans l'assiette de ce crédit d'impôt et augmenter les aides directes. Attribuer ces aides par voie d'appel à la concurrence.

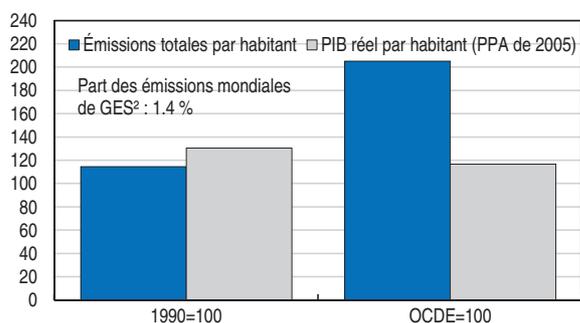
### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

Dans le cas du Canada, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## CANADA

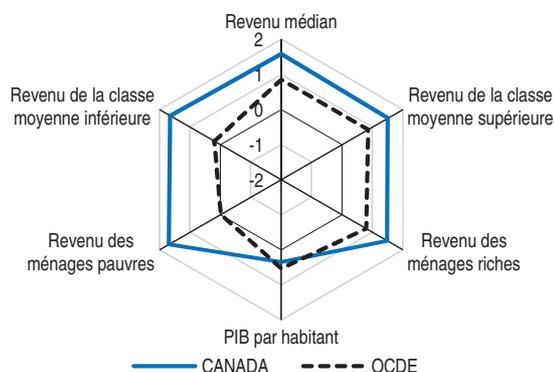
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les revenus des ménages ont augmenté dans les mêmes proportions dans les différents segments de la distribution<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178579>

## CHILI

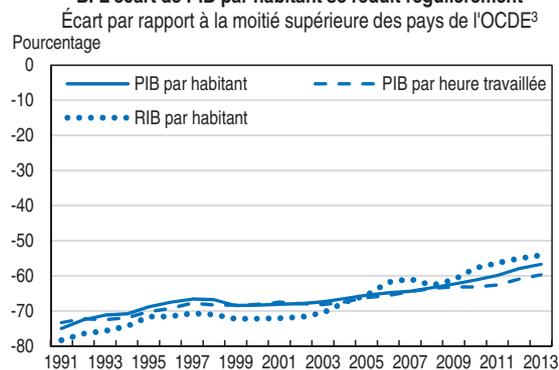
- L'écart de revenu entre le Chili et les pays de l'OCDE a continué à se resserrer, ce qui s'explique par une croissance soutenue de l'emploi et du capital physique, mais il reste important du fait de la faible croissance de la productivité.
- Des progrès ont été accomplis sur le front du capital humain. Toutefois, de nouvelles améliorations dans le système éducatif et un allègement des procédures réglementaires pour les entreprises s'imposent pour accroître la productivité et réduire l'écart de revenu par rapport aux autres pays de l'OCDE.
- L'adoption de mesures destinées à favoriser l'activité féminine, l'assouplissement de la réglementation du marché du travail et l'extension des allocations de chômage accroîtraient l'offre de travail, amélioreraient l'efficacité du marché du travail et contribueraient à la croissance. L'augmentation des dépenses de R-D au niveau observé dans les pays présentant un niveau de développement comparable et le resserrement des liens entre industrie et recherche avec une coordination entre le public et le privé stimuleraient l'innovation et la productivité.
- Améliorer la qualité et l'équité du système éducatif tout en veillant à ce que le système réponde aux besoins du marché du travail augmenterait l'employabilité des jeunes travailleurs, accroîtrait la productivité, réduirait les inégalités et limiterait le risque d'exclusion sociale.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.5	2.7
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.9	1.1
dont: Taux d'activité	0.7	1.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	1.6	1.6
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.7	1.9
Efficience du travail	-0.9	-1.1
Capital humain	0.7	0.7

#### B. L'écart de PIB par habitant se réduit régulièrement



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

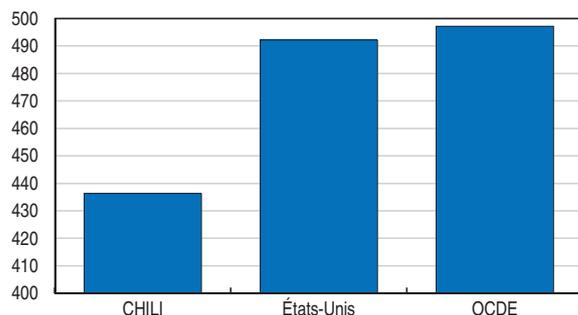
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177727>

## CHILI

## Indicateurs de politique

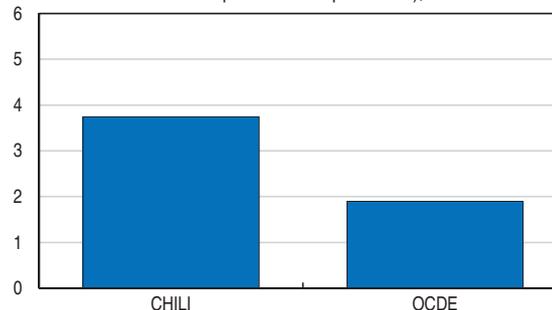
## A. Les résultats scolaires sont relativement faibles

Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, 2012



## B. Les procédures réglementaires sont relativement complexes

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Source : Partie A : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178156>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer la qualité et l'équité du système éducatif.** L'accès limité à un enseignement de qualité se traduit par de moins bons résultats, freine la productivité et creuse les inégalités de revenus.

**Mesures prises :** une réforme ambitieuse du système éducatif a été annoncée en 2014. Parmi les mesures figurent la fin du financement public à destination des écoles privées à but lucratif ; la gratuité de l'ensemble de l'enseignement primaire et secondaire ; l'interdiction de pratiques de sélection dans les procédures d'admission des écoles percevant un financement de l'État ; et faciliter l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour les catégories à bas revenus.

**Recommandations :** mettre en œuvre rapidement la réforme du système éducatif. Mettre en place des incitations pour valoriser des disciplines comme les technologies et les sciences pures. Renforcer la formation professionnelle en modernisant les programmes d'études afin de mieux tenir compte des évolutions du marché du travail.

**Stimuler la concurrence et alléger les procédures réglementaires.** La stimulation de la concurrence dans des secteurs comme les télécommunications et l'allègement des procédures réglementaires pour les entreprises doperaient la productivité.

**Mesures prises :** le gouvernement met en avant des réformes pour renforcer le dispositif d'application du droit de la concurrence en créant un système préventif de contrôle des concentrations, en augmentant le montant des amendes et en donnant plus de moyens d'action au Procureur économique national.

**Recommandations :** simplifier le droit réglementaire. Relever le montant des amendes et ériger les ententes sur les prix en infraction pénale afin de mieux faire respecter le droit de la concurrence. Améliorer la coordination entre les organismes de réglementation et surveiller leur efficacité.

## CHILI

**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi et étendre les allocations de chômage.** La diminution des indemnités de licenciement dont bénéficient les travailleurs réguliers peut réduire la segmentation du marché du travail, par exemple en améliorant l'emploi des jeunes, alors que l'extension des indemnités de chômage peut améliorer l'efficacité du marché du travail.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** abaisser les indemnités de licenciement pour les travailleurs réguliers afin de faciliter l'ajustement des effectifs permanents et d'encourager la régularisation de l'emploi. En complément, mettre en œuvre la réforme des allocations de chômage suggérée.

### **Autres grandes priorités**

**\*Renforcer les aides à la R-D et à l'innovation\***. Les entreprises chiliennes ont tendance à consacrer relativement peu de dépenses à l'innovation, se privant ainsi d'importants gains de productivité.

**Recommandations :** afin de combler l'écart de dépenses de R-D par rapport aux pays présentant un niveau de développement comparable, resserrer les liens entre industrie et recherche et favoriser la coordination entre le public et le privé pour exploiter les ressources naturelles. Amplifier les aides financières de l'État pour les diplômés d'études supérieures dans des disciplines à fort contenu technologique (comme l'ingénierie et les sciences), dans la mesure où la pénurie de travailleurs qualifiés dans ces domaines freine l'investissement dans la R-D.

**Renforcer les mesures destinées à favoriser l'activité féminine.** Des taux d'activité plus élevés parmi les femmes peuvent augmenter l'offre de travail, contribuant ainsi à la croissance.

**Mesures prises :** le gouvernement prévoit d'ouvrir 4 500 nouvelles structures de garde pour les enfants âgés de moins de trois ans au cours des quatre prochaines années. Sur ce total, plus de 500 établissements ont déjà été créés en 2014.

**Recommandations :** veiller à mettre en œuvre rapidement le projet d'élargissement de l'accès aux services de garde d'enfants.

### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

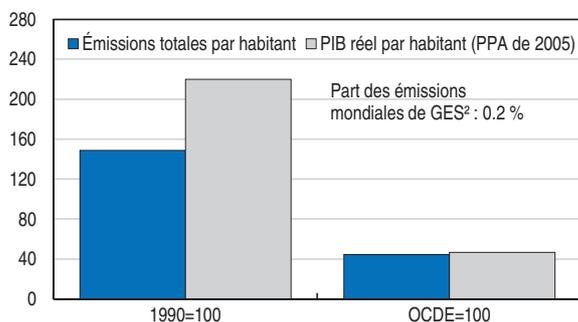
Dans le cas du Chili, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

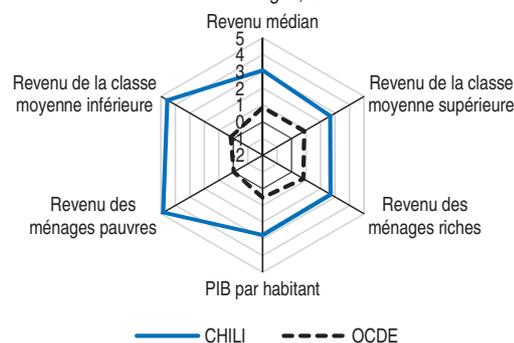
## CHILI

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant restent faibles et ont augmenté moins vite que le PIB depuis 1990**  
2010<sup>1</sup>



**B. L'augmentation des revenus des ménages a été plus forte dans la moitié inférieure de la distribution<sup>3</sup>**  
Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
- Les données se rapportent à la période 2006-11 pour le Chili.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la *distribution des revenus*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178583>

## CHINE

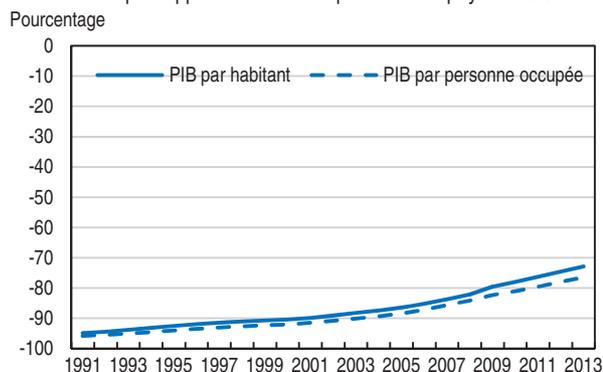
- Le mouvement de rattrapage du PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est poursuivi en 2008-13, même si son rythme de croissance a été plus lent que lors des cinq années précédentes. L'écart de revenu s'explique par une moindre production par travailleur, sachant que les taux d'activité sont supérieurs à ceux des pays de l'OCDE.
- Des progrès sont visibles dans l'ensemble des domaines d'action prioritaires. Plusieurs secteurs se sont notamment ouverts à l'investissement privé et les procédures d'approbation des investissements étrangers ont été simplifiées. Dans l'enseignement supérieur, la priorité va à la qualité et non plus à la quantité et la libéralisation des taux d'intérêt au niveau local permet aux épargnants de profiter de meilleurs rendements.
- De nouvelles avancées s'avèrent nécessaires dans divers domaines. Des règles du jeu équitables devraient être instaurées pour toutes les entreprises, avec un rôle de l'État moins important dans leurs activités. La réforme du secteur financier devrait s'attaquer à l'arbitrage entre réglementations en vue de le réduire. Les programmes d'enseignement supérieur et la formation devraient être repensés pour mieux répondre aux besoins du marché du travail.
- Une extension progressive des services sociaux aux travailleurs migrants dans un nombre grandissant de villes libérerait leur potentiel de consommation, stimulant ainsi la croissance, mais pourrait en outre se traduire par une croissance plus équilibrée et équitable.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux de croissance annuels moyens En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	10.9	8.3
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	-0.1	-0.1
Productivité du travail	11.0	8.4

#### B. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de se réduire rapidement Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

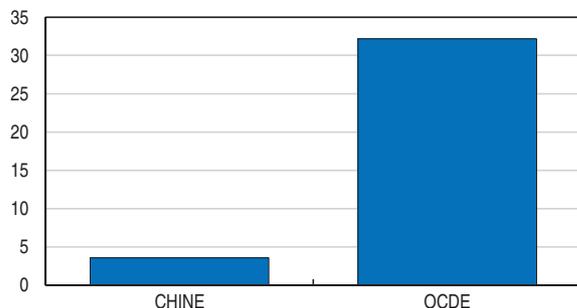
Source : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178059>

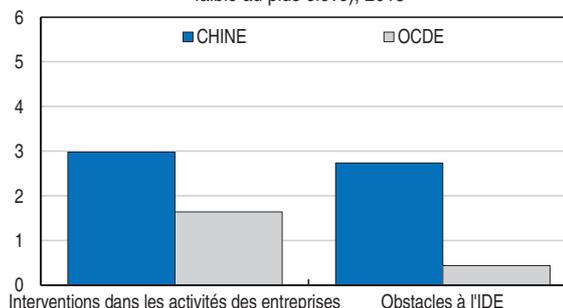
## CHINE

## Indicateurs de politique

A. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur reste nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE<sup>1</sup>  
2012



B. Les interventions de l'État dans les activités des entreprises et les obstacles aux investissements étrangers sont importants  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178486>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire le rôle de l'État dans les activités des entreprises et encourager l'entrée d'intervenants du secteur privé.** Les mesures des pouvoirs publics prévalent souvent sur les principes de marché et plusieurs secteurs sont fermés aux entreprises privées et étrangères, ce qui a pour effet de réduire l'efficacité.

**Mesures prises :** la troisième séance plénière du Parti communiste chinois en novembre 2013 a souligné que les marchés devraient pouvoir jouer un rôle plus important dans tous les secteurs de l'activité économique. Lors du Congrès national du peuple chinois en mars 2014, il a été annoncé que plusieurs secteurs (comme le transport ferroviaire et les petits établissements financiers) s'ouvriraient à l'investissement privé. Parallèlement, la Zone de libre-échange de Shanghai a adopté une « liste négative », à savoir une liste de secteurs dans lesquels la participation de capitaux étrangers est interdite, à titre d'expérimentation. Entre mai 2013 et juillet 2014, environ un quart des obligations administratives (portant sur l'immatriculation des sociétés et la délivrance de licences par exemple) ont été supprimées ou confiées aux administrations infranationales, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'efficacité et de la transparence du système d'approbation réglementaire.

**Recommandations :** remplacer les contrôles des prix par des mécanismes de marché et réduire les obstacles réglementaires à l'entrée de nouveaux concurrents tout en adoptant une réglementation qui crée des règles du jeu équitables, garantit la sécurité des produits et protège les intérêts des consommateurs.

**Garantir une meilleure adéquation entre les compétences disponibles et celles qui sont recherchées sur le marché du travail.** Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur demeurent relativement bas, malgré une progression, mais de nombreux diplômés ne parviennent pas à trouver un emploi.

**Mesures prises :** le ministère de l'Éducation a annoncé début 2014 qu'il accorderait plus d'importance aux compétences pratiques qu'à l'enseignement théorique dans les universités

**CHINE**

gérées par les administrations infranationales. En juin 2014, le ministère a adopté une décision relative au développement de l'enseignement professionnel. Parmi ses mesures figure la reconversion de nombreuses universités à l'échelon des provinces en établissements d'enseignement professionnel dans le but de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

**Recommandations :** assurer une meilleure adéquation entre les compétences acquises via le système d'enseignement supérieur et celles qui sont recherchés sur le marché du travail. Adopter de nouveaux programmes et réexaminer les cursus, les manuels ainsi que les critères pour définir le nombre d'étudiants pouvant être admis dans les programmes existants. Renforcer l'attractivité de l'enseignement professionnel à tous les niveaux en recrutant des enseignants qualifiés et en veillant à ce que ces programmes jouissent d'une bonne réputation.

**Trouver un meilleur équilibre entre libéralisation et réglementation sur les marchés de capitaux.** Le secteur bancaire fait l'objet de contrôles rigoureux, alors que la libéralisation au niveau local a fait émerger de nombreux concurrents non soumis à ces réglementations.

**Mesures prises :** après la suppression du plancher des taux débiteurs le 20 juillet 2013, le calendrier de la libéralisation des taux d'intérêt a été fixé avec des dates précises pour la première fois et les mesures destinées à limiter les prêts hors bilan ont porté leurs fruits. Un nouvel ensemble d'administrations infranationales a été autorisé à émettre des obligations par un décret du ministère des Finances en mai 2014, ce qui a donc réduit sa demande de financement bancaire. La Loi de finances révisée permet des émissions de dette par les administrations provinciales en vue d'effectuer des dépenses d'investissement liées au bien-être soumises à un quota approuvé par le Congrès national du peuple.

**Recommandations :** supprimer les garanties implicites de l'État afin d'améliorer l'évaluation des risques par les marchés de capitaux. Veiller à ce que les administrations infranationales ou les projets d'investissement des promoteurs immobiliers n'évincent pas d'autres emprunteurs, en particulier des petites et moyennes entreprises.

### **Autres grandes priorités**

**Réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.** Le système d'enregistrement des ménages, de par son caractère contraignant, continue à entraver la mobilité de la main-d'œuvre, et donc l'affectation des ressources là où elles seraient particulièrement productives.

**Mesures prises :** les services éducatifs ont été progressivement élargis aux familles de migrants : de plus en plus de villes offrent un accès gratuit à la scolarité obligatoire aux enfants de migrants ; certaines villes les autorisent à aller au lycée et à passer l'examen d'entrée à l'université. Les services de santé ont été étendus aux travailleurs migrants à des degrés divers dans des villes réparties sur tout le territoire, même si les taux de cotisation du secteur privé sont plus élevés lorsque les migrants utilisent le service dans des villes où ils ne sont pas enregistrés.

**Recommandations :** garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour tous, indépendamment du système d'enregistrement. Unifier l'assurance santé à l'échelle nationale pour que les services soient accessibles dans tout le pays.

## CHINE

**Renforcer encore l'État de droit.** Le non-respect des législations et réglementations est généralisé et un manque de transparence dans de nombreux pans de l'économie ouvre la voie à des décisions discrétionnaires.

**Mesures prises :** depuis que la nouvelle équipe a pris le pouvoir en mars 2013, les contrevenants font l'objet de davantage d'enquêtes et d'amendes. Des affaires de corruption de grande envergure ont été très médiatisées afin de prévenir tout abus d'autorité potentiel. La quatrième séance plénière du Parti communiste chinois en octobre 2014 a donné la priorité au renforcement de l'État de droit, y compris en consolidant l'indépendance du système judiciaire.

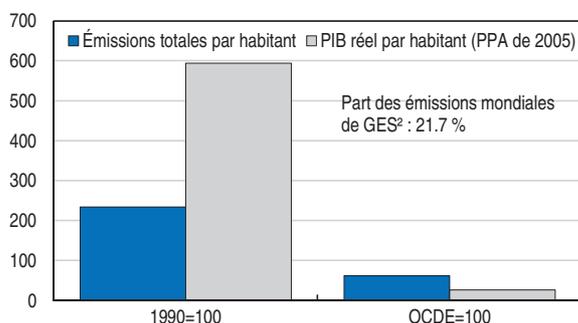
**Recommandations :** identifier les contrevenants d'une manière plus rigoureuse afin de promouvoir l'idée d'équité. Accroître la transparence des activités des entreprises pour réduire le risque de corruption.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

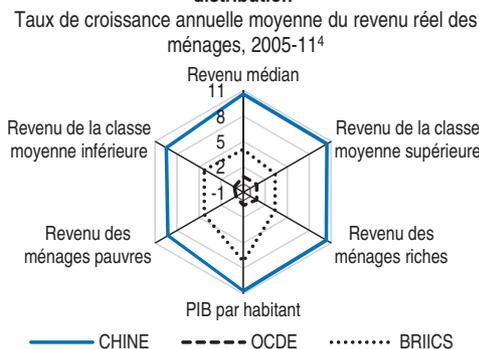
Dans le cas de la Chine, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté nettement moins vite que le PIB depuis 1990**  
2010<sup>1</sup>



**B. La croissance du revenu réel des ménages a été forte et répartie également entre les différents segments de la distribution<sup>3</sup>**



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes sur les dépenses de consommation réalisées auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE et, de manière générale, par une sous-estimation des inégalités par rapport aux mesures fondées sur les revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-10 pour la Chine.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178918>

## COLOMBIE<sup>1</sup>

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays de l'OCDE à revenu élevé a commencé à se resserrer mais demeure important. Les améliorations de la productivité du travail ont été positives mais modestes compte tenu de cet écart.
- L'amélioration de la qualité et de l'équité dans le système éducatif accroîtrait le capital humain et la productivité. Les réformes du marché du travail destinées à réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux et à permettre une plus grande souplesse dans la détermination du salaire minimum encourageraient l'emploi dans le secteur formel et doperaient la productivité du travail. L'amélioration des conditions-cadres pour les investissements en infrastructures et les dépenses de R-D des entreprises accélérerait aussi le rattrapage par rapport aux pays à revenu élevé.
- Le développement de l'enseignement préscolaire et de l'accès à l'enseignement supérieur bénéficierait le plus aux catégories défavorisées, en augmentant leur employabilité et leurs perspectives de revenu tout au long de leur vie active. Les investissements en infrastructures pour relier les habitants des régions rurales et isolées aux centres économiques et pour réduire les coûts de transport pourraient contribuer à faire reculer la pauvreté. Des infrastructures de transport multimodal permettraient une croissance plus verte en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>.

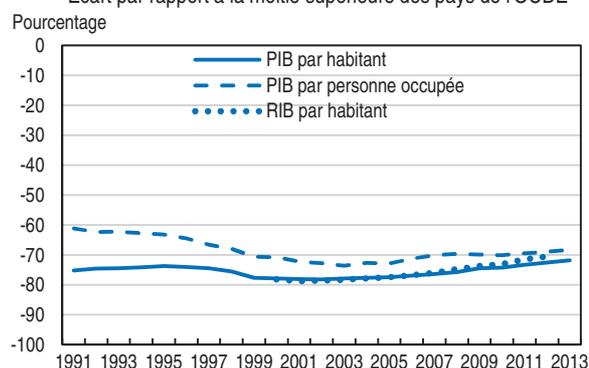
### Indicateurs de croissance

#### A. Taux de croissance annuels moyens En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	3.9	2.7
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	-0.1	1.6
Productivité du travail	4.0	1.1

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont en train de diminuer mais demeurent amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

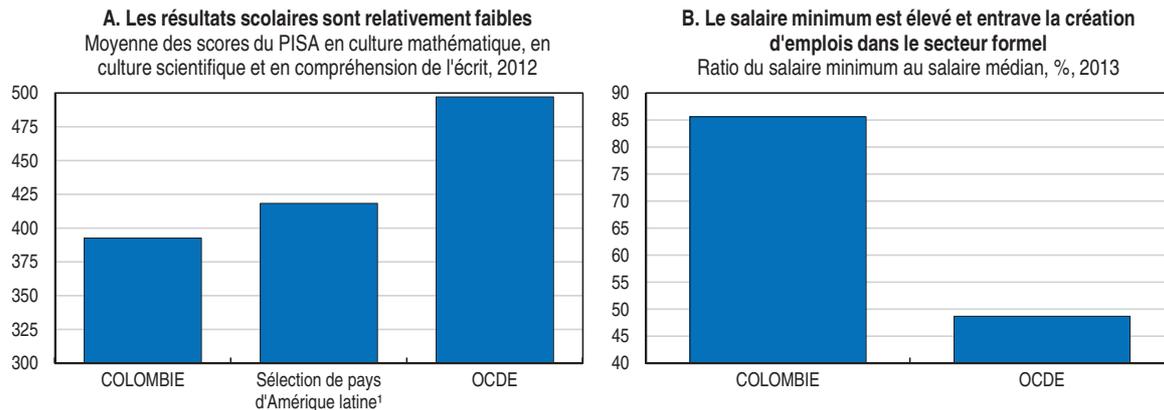
Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux ; et Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178090>

1. Comme ce pays est étudié pour la première fois dans *Objectif croissance*, toutes les priorités de réforme structurelle sont par définition nouvelles, ce qui implique une absence de suivi de mesures prises au regard de ces priorités. Les données disponibles ne permettent pas encore d'identifier des priorités fondées sur des indicateurs en comparant indicateurs de performance et indicateurs de politique. C'est pourquoi, dans cette édition, l'identification des priorités revêt un caractère qualitatif et s'appuie sur la connaissance du pays.

## COLOMBIE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne du Chili, du Mexique et du Brésil.

Source : Partie A : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences* (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données des Perspectives de l'emploi* de l'OCDE ; Colombie, Département administratif national de la statistique (DANE, Departamento Administrativo Nacional de Estadística).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178523>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Améliorer l'efficacité et l'équité dans l'enseignement.** Les taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire et l'enseignement supérieur sont faibles et la qualité est médiocre en comparaison des pays de l'OCDE.

**Recommandations :** élargir l'accès à l'enseignement préscolaire et améliorer la qualité de ce dernier, parallèlement à une augmentation sensible des investissements complémentaires dans les services à la petite enfance comme la santé. Accroître la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur en conditionnant le financement en partie aux résultats des étudiants, aux indicateurs du corps enseignant et à l'importance du marché du travail. Développer et mieux cibler les prêts sans intérêt octroyés par l'Institut colombien de prêts aux étudiants aux étudiants à faibles revenus.

**Améliorer l'évaluation ex ante et la surveillance des investissements en infrastructures.** Le déficit infrastructurel est criant et les investissements n'ont permis ni de doper la productivité ni de réduire les disparités entre les régions.

**Recommandations :** privilégier l'analyse coût-avantages ex ante et l'évaluation des projets de partenariat public-privé (PPP), en particulier à l'échelon infranational (durant les phases de hiérarchisation, de planification et de construction). Procéder à des évaluations environnementales et sociales – y compris des procédures de concertation – avant d'attribuer des contrats. Continuer à développer le grand potentiel de la Colombie dans le transport multimodal afin de réduire les coûts de transport et de limiter la dégradation de l'environnement.

**Réformer le salaire minimum.** Le salaire minimum est relativement élevé, ce qui freine l'activité dans le secteur formel.

## COLOMBIE

**Recommandations :** limiter l'augmentation du salaire minimum en vue de réduire progressivement son niveau par rapport au salaire médian. Envisager de différencier les salaires minimum pour les jeunes afin de mieux tenir compte des différences de productivité.

**Réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux.** Bien qu'ils aient été réduits dans la réforme fiscale de 2012, les coûts de main-d'œuvre non salariaux restent élevés, ce qui plonge de nombreuses personnes dans le chômage ou l'économie informelle. Cela s'explique en partie par la dépendance à l'égard des cotisations de sécurité sociale et des redevances obligatoires non fiscales pour financer certaines mesures de redistribution.

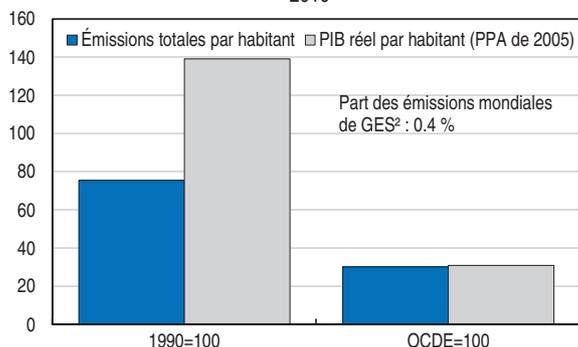
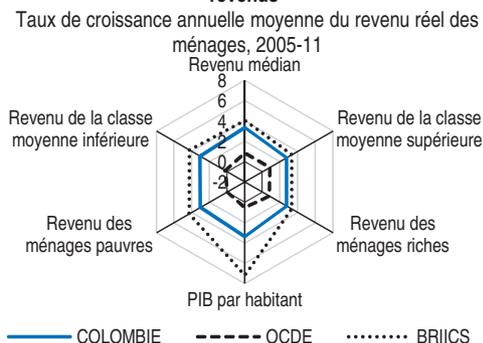
**Recommandations :** envisager de modifier la structure fiscale en réduisant les cotisations et redevances, en finançant les dépenses sociales à l'aide d'impôts moins générateurs de distorsions comme la fiscalité immobilière et environnementale et en élargissant les assiettes de la TVA et de l'impôt sur le revenu. Réduire les autres prélèvements obligatoires non fiscaux. Transformer certains régimes sociaux obligatoires (*Cajas de Compensación Familiar* par exemple) en régimes facultatifs.

**Améliorer l'efficacité des aides à la R-D.** Les dépenses de R-D et les demandes de brevets sont faibles par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cela freine la croissance et le rattrapage de productivité.

**Recommandations :** accroître les aides publiques pour que les entreprises investissent dans l'innovation. Améliorer les conditions-cadres pour l'innovation, l'entrepreneuriat et l'attractivité des IDE en privilégiant les compétences (comme l'ingénierie, la conception et les TIC) et élargir la palette d'instruments pour encourager l'investissement des entreprises dans les possibilités d'innovation (en augmentant les subventions proportionnelles et les primes pour les réseaux interentreprises). Envisager de renforcer la gouvernance dans la science, la technologie et l'innovation pour utiliser de façon optimale le surcroît de financement dans le cadre du nouveau système de redevances pour des projets STI infranationaux.

## COLOMBIE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 2010<sup>1</sup>B. Les fruits de la croissance du PIB par habitant ont été également répartis entre les différents groupes de revenus<sup>3</sup>

1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178956>

## CORÉE

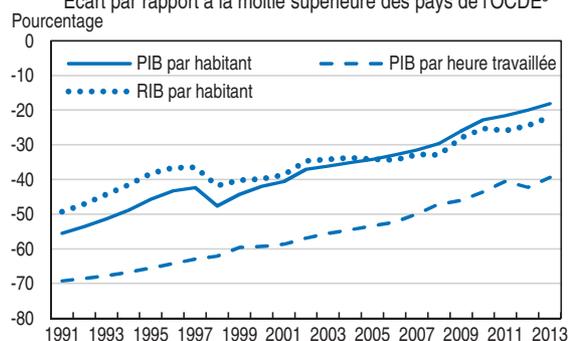
- Une croissance rapide et soutenue a réduit à moins d'un quart l'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Néanmoins, la productivité de la Corée est inférieure de moitié environ à celle de ce même groupe, et elle figure parmi les pays de l'OCDE caractérisés par le plus grand nombre d'heures travaillées.
- Le plan d'action adopté en 2013 par la Corée pour parvenir à un taux d'emploi de 70 % et le plan triennal pour l'innovation économique de 2014 portent sur certaines grandes priorités, des mesures étant notamment prévues pour alléger la réglementation et renforcer le taux d'activité féminine. Les récents accords de libre-échange conclus avec le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réduit les obstacles à l'investissement direct étranger et aux importations, notamment dans l'agriculture.
- De nouvelles réformes de la réglementation et des mesures destinées à instaurer un climat des affaires attractif demeurent essentielles, notamment pour renforcer le stock d'investissement direct de l'étranger, à l'aune duquel la Corée se classe à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE. Améliorer l'efficacité de la fiscalité en faisant une plus large place aux impôts indirects favoriserait la croissance, tout en atténuant les tensions budgétaires liées à l'augmentation rapide des dépenses sociales. Des mesures destinées à mettre fin au dualisme du marché du travail stimuleraient la croissance de la productivité et favoriseraient l'emploi féminin.
- Outre son effet stimulant sur la croissance, une réduction du dualisme du marché du travail entraînerait également un recul des inégalités de revenus.

### Indicateurs de croissance

**A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle**  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	3.0	2.6
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.0	0.2
dont: Taux d'activité	0.0	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	2.9	2.4
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.4	0.1
Efficience du travail	1.6	1.6
Capital humain	0.9	0.7

**B. La réduction de l'écart de PIB par habitant s'est récemment accélérée, mais la productivité est à la traîne**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

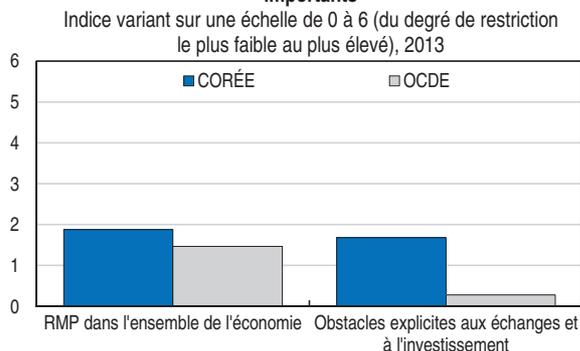
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177866>

## CORÉE

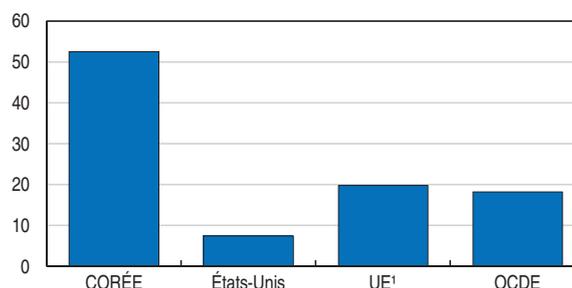
## Indicateurs de politique

## A. Les obstacles réglementaires en général et les obstacles aux échanges et à l'investissement en particulier sont relativement importants



## B. Les aides aux producteurs agricoles sont plus de deux fois supérieures à la moyenne de l'OCDE

En pourcentage des recettes agricoles, 2013



1. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp) ; Partie B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178294>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Alléger la charge réglementaire qui pèse sur l'activité économique.** La réglementation restrictive des marchés de produits entrave la concurrence, ralentissant l'innovation et les gains de productivité, en particulier dans le secteur des services.

**Mesures prises :** des dispositions législatives adoptées en 2014 limitent la charge réglementaire en imposant la suppression d'une règle existante chaque fois qu'une nouvelle est adoptée. Ces dispositions prévoient également que le renforcement d'une règle existante doit être compensé par l'assouplissement d'une autre. Dans le cadre de cette réforme, cinq secteurs de services clés – la santé, l'enseignement, la finance, le tourisme et les logiciels – sont examinés. Un fonds d'envergure mondiale a été créé en 2014 pour inciter les investisseurs étrangers en capital-risque à investir en Corée. Néanmoins, les autorités avaient fait un pas en arrière en 2013, en imposant des restrictions à l'entrée des grandes entreprises dans un certain nombre de domaines d'activité, qui sont maintenant réservés aux petites et moyennes entreprises (PME).

**Recommandations :** réduire les obstacles à l'investissement direct étranger et améliorer le climat des affaires, notamment en renforçant la transparence des politiques fiscale et réglementaire, afin d'attirer les investisseurs étrangers. Supprimer progressivement les obstacles à l'entrée des grandes entreprises dans les domaines d'activité réservés aux PME, qui relèvent essentiellement du secteur des services.

**Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine.** Le dualisme du marché du travail contribue à dégrader les perspectives d'emploi et de rémunération des femmes. Accroître le taux d'activité des femmes, qui place actuellement la Corée au cinquième rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant, permettra de renforcer l'emploi et d'atténuer les effets négatifs du vieillissement rapide de la population.

## CORÉE

**Mesures prises :** depuis 2013, des aides à la garde et à la scolarisation en école maternelle sont accordées pour tous les enfants de 5 ans ou moins, quel que soit le revenu du ménage concerné. Les parents sont autorisés à réduire leur temps de travail pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans à la suite d'un congé de maternité. Le gouvernement accroît le nombre d'emplois à temps partiel de qualité dans le secteur public.

**Recommandations :** mettre fin au dualisme du marché du travail (voir la priorité ci-après). Encourager l'utilisation du congé parental et les modes flexibles d'organisation du travail, notamment une multiplication des emplois à temps partiel. Développer l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable.

**Réformer la protection de l'emploi.** Compte tenu des amples écarts de salaire et de protection de l'emploi entre contrats réguliers et non réguliers, ainsi que de la couverture limitée des travailleurs non réguliers par le système d'assurance sociale, le dualisme du marché du travail constitue un problème majeur.

**Mesures prises :** le gouvernement a lancé en 2013 un plan d'action visant à convertir environ un quart des contrats à durée déterminée dans le secteur public en contrats réguliers d'ici à 2015. Des réformes de 2014 visent à élargir la couverture de l'assurance chômage à des catégories spécifiques de travailleurs indépendants.

**Recommandations :** réduire la protection effective de l'emploi pour les travailleurs réguliers, notamment en simplifiant et en accélérant les procédures de recours en cas de licenciement abusif, tout en améliorant la couverture sociale des travailleurs non réguliers et les programmes de formation qui leur sont destinés.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer l'efficacité du système fiscal en donnant davantage de poids aux impôts indirects.** La pression fiscale est faible mais le système d'imposition pourrait devenir plus favorable à la croissance, notamment dans la mesure où la Corée se situe à l'avant dernier rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant en fonction de leur taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Une telle réforme s'impose également pour faire face à la croissance à deux chiffres des dépenses sociales publiques.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** faire reposer la fiscalité principalement sur les impôts indirects, notamment la TVA, ainsi que les taxes environnementales et les impôts sur la propriété immobilière. Maintenir à un bas niveau l'imposition des revenus du travail.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau élevé du soutien aux producteurs, qui est plus de deux fois supérieur à la moyenne de l'OCDE, pèse lourdement sur les consommateurs et fausse la structure du secteur agricole.

**Mesures prises :** en 2014, la Corée a signé des accords de libre-échange avec le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui réduisent sensiblement les obstacles à l'importation de produits agricoles.

**Recommandations :** réduire encore les obstacles à l'importation de produits agricoles et revoir à la baisse le niveau élevé des aides à l'agriculture, tout en modifiant leur composition de manière à remplacer les mesures de soutien des prix du marché par des aides directes aux exploitants.

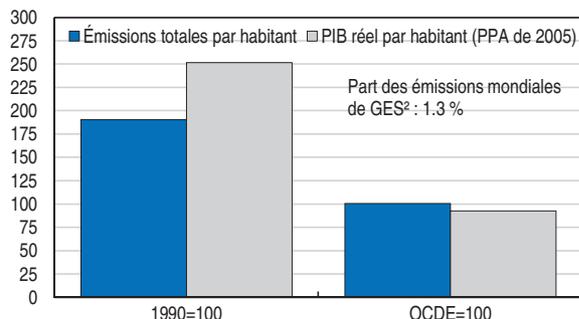
## CORÉE

## Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de la Corée, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

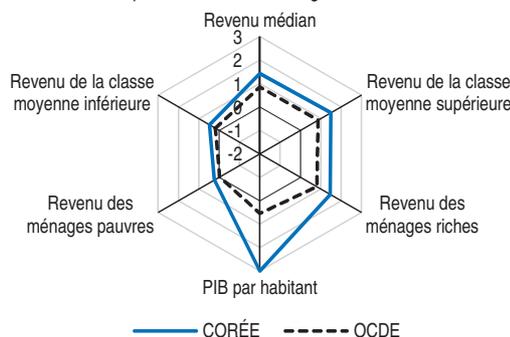
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté moins vite que le PIB depuis 1990  
2010<sup>1</sup>



B. Les ménages aisés ont davantage profité de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2006-12 pour la Corée.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178720>

## DANEMARK

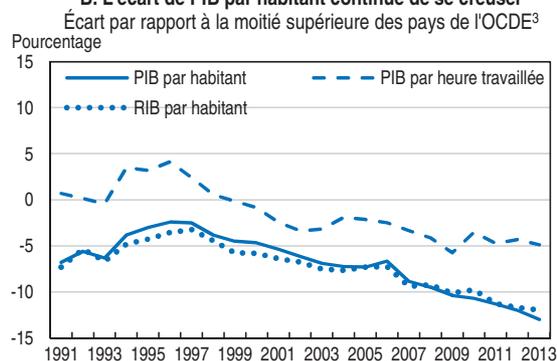
- L'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE a continué à s'élargir ces dernières années, essentiellement en raison d'une moindre utilisation de la main-d'œuvre. Les taux d'emploi sont élevés mais le nombre d'heures travaillées est inférieur à la moyenne de l'OCDE.
- Des progrès ont été accomplis dans les domaines d'action prioritaires pour intensifier la concurrence sur les marchés de produits et améliorer l'efficacité du système éducatif. Des réformes ont en outre été engagées pour favoriser la transition des travailleurs malades et handicapés vers l'emploi. En revanche, le bilan est plus mitigé pour ce qui est de la réduction des distorsions observées sur le marché du logement.
- Continuer à déplacer la charge fiscale afin qu'elle pèse moins sur les revenus et réduire les éventuelles voies d'accès anticipé à la retraite augmenteraient le nombre d'heures travaillées et les taux d'emploi. L'amélioration du cadre de la concurrence et une plus grande flexibilité du marché du logement ainsi qu'une amélioration de l'efficacité et de la qualité du système éducatif stimuleraient la croissance de la productivité.
- Les mesures qui font reculer les taux d'abandon dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire favoriseraient la formation de capital humain et réduiraient les inégalités en améliorant les revenus dans la partie inférieure de la distribution des revenus.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.8	-0.1
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.0	-0.5
dont: Taux d'activité	-0.2	-0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.2	0.2
Productivité potentielle du travail	0.8	0.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.6	0.4
Efficience du travail	0.0	-0.1
Capital humain	0.2	0.2

#### B. L'écart de PIB par habitant continue de se creuser



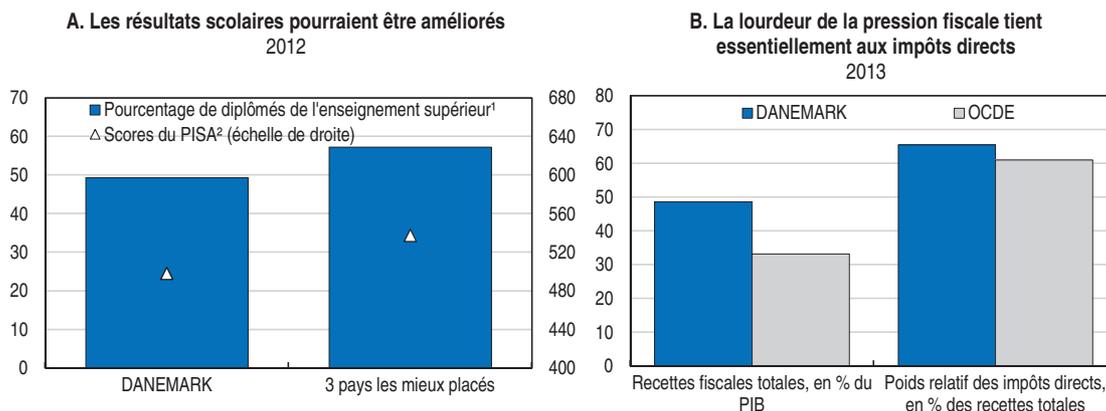
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177744>

## DANEMARK

## Indicateurs de politique



1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.

2. Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; et OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I)*, PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données des Statistiques des recettes publiques*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178174>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Modifier la structure de la fiscalité afin qu'elle pèse moins sur les revenus.** La pression fiscale est globalement forte. La réduction des impôts et le transfert de la charge fiscale des revenus du travail et des bénéfices des sociétés vers des impôts indirects et des taxes sur les biens immobiliers contribueraient à stimuler la croissance.

**Mesures prises :** le taux de l'impôt sur les sociétés est en train d'être réduit progressivement : il a été ramené de 25 % en 2013 à 24.5 % en 2014 et devrait atteindre 22 % en 2016.

**Recommandations :** continuer à déplacer la charge fiscale pour qu'elle soit de moins en moins axée sur les revenus du travail et les bénéfices des sociétés, notamment en augmentant les taxes sur les biens immobiliers une fois que le redressement du marché du logement sera bien engagé. Rationaliser les dépenses fiscales.

**Réformer les régimes de congés maladie et d'invalidité.** La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité et de maladie est relativement élevée, ce qui réduit l'utilisation de la main-d'œuvre. Cette situation s'explique en partie par des faiblesses institutionnelles. Par exemple, des prestations d'invalidité sont accordées de manière permanente aux personnes âgées de plus de 40 ans.

**Mesures prises :** début 2013, un nouveau système de réadaptation a remplacé le régime d'invalidité. Il fait une large place à des services de santé et d'emploi intégrés et réduit le nombre de personnes pouvant toucher des prestations d'invalidité à titre permanent. Actuellement, le dossier des personnes touchant des prestations de maladie est réexaminé après cinq mois afin de déterminer si elles peuvent être réintégrées dans la population active.

**Recommandations :** veiller à ce que le droit à une pension d'invalidité à titre permanent ne soit accordé que dans des circonstances particulières afin que ces régimes ne deviennent

**DANEMARK**

pas une nouvelle voie d'accès anticipé à la retraite. Privilégier des mesures de prévention ciblées sur des catégories qui affichent un taux d'accès aux prestations d'invalidité plus élevé, à l'instar des jeunes qui perçoivent des prestations sociales pendant de longues périodes.

**Renforcer le cadre de la concurrence et assouplir la réglementation dans certains secteurs de services.** Une concurrence plus vive dans certains secteurs, notamment dans plusieurs secteurs de services axés sur le marché intérieur, stimulerait la productivité.

**Mesures prises :** à compter de mars 2013, le montant des amendes infligées aux particuliers et aux entreprises qui sont membres d'ententes a été fortement relevé. La concurrence pour décrocher des contrats portant sur des travaux, des services et des approvisionnements dans le secteur public a été favorisée via une diminution du nombre de règles et une meilleure information sur les procédures d'appels d'offres.

**Recommandations :** renforcer la concurrence dans le secteur des services et dans la construction en assouplissant les règles de zonage et d'urbanisme ; simplifier la structure institutionnelle des autorités de la concurrence ; améliorer l'efficacité des règles en matière de marchés publics.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer l'efficience du système éducatif.** L'amélioration de l'efficience et de la qualité du système éducatif accroîtrait le capital humain.

**Mesures prises :** en avril 2013, le système de bourses nationales d'enseignement supérieur a été réformé pour que les étudiants achèvent plus rapidement leurs études. En 2013, la première phase d'un projet visant à améliorer les programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) a été mise en œuvre, y compris la création de 50 bureaux de placement dans tout le pays. En février 2014, le gouvernement est parvenu à un accord politique général pour instaurer des conditions d'admission aux programmes EFP et des mesures destinées à repérer les étudiants les plus doués (« talent tracks ») ainsi qu'un minimum garanti de 26 heures d'enseignement hebdomadaire à compter de 2016.

**Recommandations :** poursuivre la mise en place du cadre d'évaluation dans l'enseignement obligatoire et supérieur. Créer des programmes EFP qui prennent en considération les futures évolutions structurelles probables de l'économie et offrent des voies d'accès à l'enseignement supérieur. Pour améliorer le système de formation des adultes, inciter davantage les établissements d'enseignement à procéder à la validation des acquis, à améliorer la qualité des cours et à développer les possibilités de formation sur le tas. Pour réduire les taux d'abandon dans le deuxième cycle du secondaire, privilégier la détection précoce des élèves en difficulté et élaborer des mesures ciblées à leur intention.

**Réduire les distorsions observées sur le marché du logement.** Les mesures existantes comme les aides au logement et la réglementation des loyers réduisent la mobilité sur le marché du travail, et donc aussi l'affectation des ressources là où elles sont particulièrement productives.

**Mesures prises :** la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires devient moins généreuse. Elle sera ramenée progressivement de 30.5 % à 25.5 % d'ici à 2020 pour les intérêts supérieurs à 50 000 DKK.

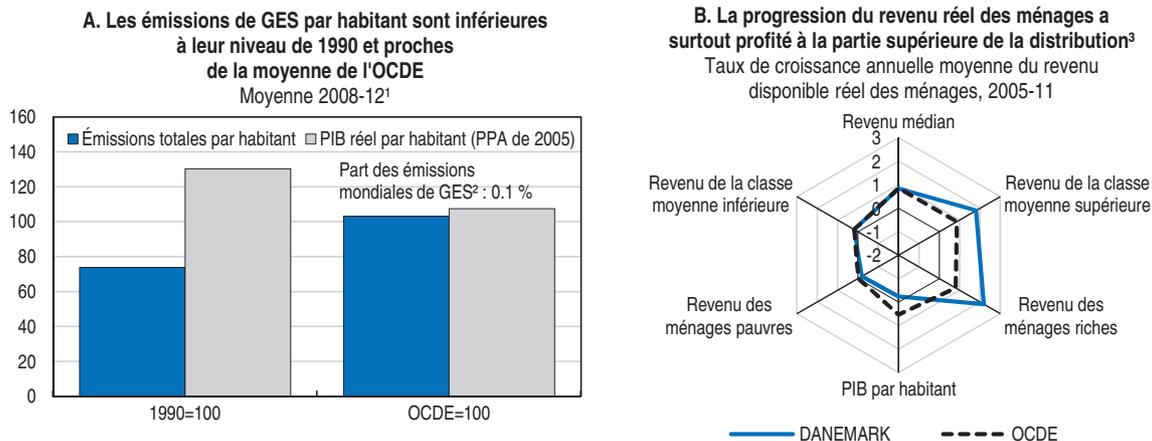
## DANEMARK

**Recommandations** : assouplir la réglementation des loyers et réduire les aides au logement. Continuer à réduire la déduction fiscale au titre des intérêts hypothécaires.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas du Danemark, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178607>

## ESPAGNE

- L'écart de revenu vis-à-vis des économies de tête de l'OCDE continue à se creuser, reflétant la persistance d'un taux de chômage élevé. La productivité s'est améliorée, mais sous l'effet d'importantes pertes d'emplois.
- La réforme de l'éducation, qui devra être mise en œuvre de manière rapide et efficace, a enregistré des avancées. D'autres réformes ont été introduites récemment pour remédier à la fragmentation du cadre réglementaire et accroître l'efficacité des politiques actives du marché du travail.
- Le renforcement des politiques actives du marché du travail et l'adoption de nouvelles mesures favorisant la réactivité des salaires face à la situation du marché du travail stimuleraient l'emploi, notamment parmi les travailleurs peu qualifiés. Un plus large accès à l'enseignement supérieur et une offre de cursus plus appropriée, associés à une réduction du dualisme du marché du travail, conduiraient à un meilleur appariement entre l'offre et la demande de travail et à une hausse de la productivité. La diminution des barrières à l'entrée dans le secteur des services favoriserait la réaffectation des ressources et la création d'emplois.
- L'employabilité des jeunes travailleurs pourrait être améliorée en facilitant et en élargissant les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur, y compris à l'enseignement et à la formation professionnels, et en concevant des programmes plus en phase avec le marché du travail. Des politiques actives du marché du travail plus efficaces aideraient les chômeurs de longue durée à retrouver un emploi, et contribueraient donc à réduire les inégalités et les risques de pauvreté et d'exclusion sociale.

### Indicateurs de croissance

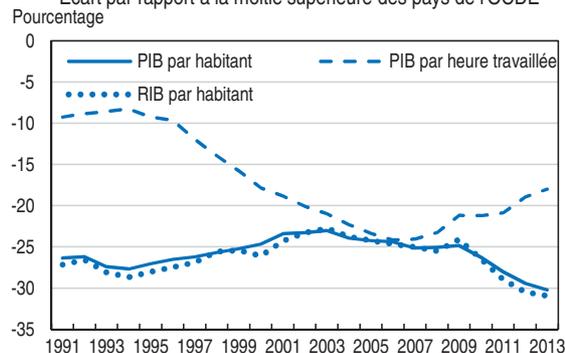
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.5	-0.1
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.7	-1.0
dont: Taux d'activité	1.3	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.2	-1.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.4	-0.1
Productivité potentielle du travail	0.8	0.9
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.9	0.9
Efficience du travail	-1.0	-0.7
Capital humain	0.9	0.7

#### B. L'écart de PIB par habitant s'est encore creusé

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

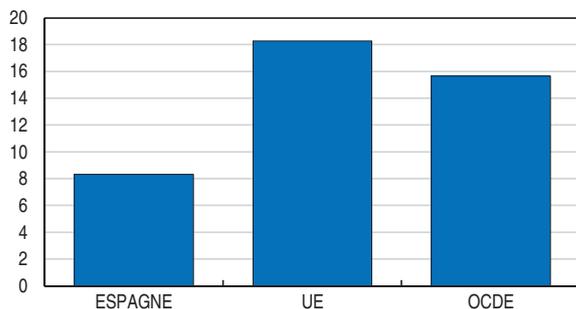
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177967>

## ESPAGNE

## Indicateurs de politique

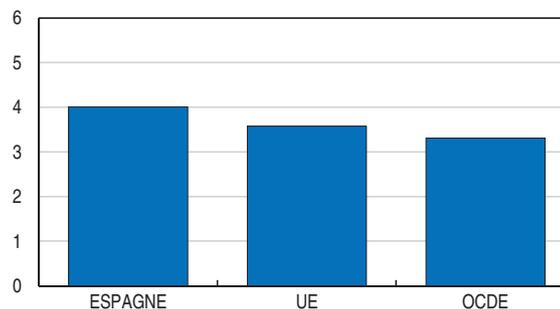
## A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont relativement faibles

Dépenses publiques par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, 2011



## B. Les obstacles à la concurrence dans les services sont relativement importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178397>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et s'assurer que les programmes correspondants s'adaptent aux besoins du marché du travail.** Les taux d'abandon scolaire sont élevés. Les programmes de l'enseignement supérieur sont peu adaptés aux besoins du marché du travail, ce qui limite l'employabilité et la productivité des travailleurs.

**Mesures prises :** une vaste réforme de l'éducation est en cours et s'appliquera progressivement durant les années scolaires 2014-15 et 2016-17. Les mesures prévoient notamment la mise en place d'évaluations externes normalisées, la création de filières de formation professionnelle de base, ainsi que la possibilité d'avancer l'année des choix d'orientation. Les frais d'inscription à l'université ont été relevés et les bourses sont désormais attribuées en tenant compte de la réussite scolaire. Si le nombre de bénéficiaires a augmenté, le montant moyen des bourses a baissé.

**Recommandations :** mettre l'accent sur l'orientation pratique de l'enseignement professionnel à l'école et accroître l'implication des employeurs dans la conception des formations. Renforcer la spécialisation dans les universités. Ne pas réduire le montant moyen des bourses avant la mise en place d'autres modalités de financement, comme des prêts remboursables en fonction des revenus futurs. Élargir les possibilités de formation destinées aux adultes, en visant en particulier à favoriser la participation des travailleurs peu qualifiés ou des travailleurs plus âgés.

**Renforcer les politiques actives du marché du travail.** En l'absence de politiques efficaces en matière d'activation et de formation, les chômeurs de longue durée sont exposés à des risques d'éviction du marché du travail et d'exclusion sociale.

**Mesures prises :** en application de la nouvelle stratégie d'activation introduite en 2013 et 2014, l'État alloue ses fonds aux régions en fonction de leurs résultats ; les agences régionales pour l'emploi sont encouragées à utiliser systématiquement le profilage ; un

## ESPAGNE

portail national unique consacré à la recherche d'emploi a été créé ; et, à terme, des prestataires privés devraient intervenir dans l'accompagnement à la recherche d'emploi.

**Recommandations :** augmenter les ressources allouées aux services publics pour l'emploi et accroître leur efficacité. Renforcer les politiques d'activation et étendre les actions de formation à l'intention des chômeurs. Évaluer systématiquement les programmes de formation et allouer des fonds à ceux qui améliorent le plus efficacement l'employabilité.

**Rendre les salaires plus réactifs à la conjoncture économique et à la situation des entreprises.** Permettre aux salaires de s'adapter plus rapidement à la situation de l'économie aiderait à préserver des emplois en cas de chocs négatifs.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** évaluer les effets de la réforme de 2012 relative aux négociations salariales. À partir des conclusions de cette évaluation, deux mesures pourront être envisagées. Il conviendrait en priorité de relever progressivement les exigences de représentativité des syndicats et entreprises qui établissent de nouvelles conventions collectives sectorielles afin de rendre le processus de négociation plus inclusif. La deuxième mesure consisterait à instaurer, pour les nouveaux accords sectoriels, un système fondé sur un consentement explicite préalable des entreprises, plutôt qu'un système dans lequel les accords sont applicables à toutes les entreprises, hormis celles qui le refusent explicitement.

### **Autres grandes priorités**

**Rééquilibrer la protection de l'emploi entre contrats permanents et temporaires.** La forte protection dont bénéficient les contrats permanents par rapport aux contrats temporaires se traduit par un dualisme persistant du marché du travail, qui augmente la fréquence des périodes de chômage, notamment parmi les jeunes travailleurs, et limite la productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** réformer la législation de la protection de l'emploi pour en harmoniser les principales dispositions pour les différents types de contrats. En particulier, le calcul des indemnités de départ devrait être uniformisé quel que soit le type de contrat et prévoir une indemnisation initialement faible qui augmente progressivement selon l'ancienneté.

**Réduire les barrières à l'entrée dans les secteurs non manufacturiers.** Les barrières à l'entrée limitent la réaffectation des ressources, la productivité et la création d'emplois.

**Mesures prises :** une nouvelle législation (la loi relative à l'unité du marché) a été adoptée pour remédier à la fragmentation du cadre réglementaire entre les différentes régions. La nouvelle loi sur les transports terrestres (2013), couvrant les transports de personnes et de marchandises, vise à abaisser les exigences définies pour la délivrance d'autorisations et, plus largement, les procédures administratives, tout en favorisant la transparence et la sécurité juridique. Les services de transport ferroviaire de voyageurs sont progressivement libéralisés.

**Recommandations :** réduire le nombre de professions pour lesquelles l'affiliation à un organisme professionnel est requise et abaisser les frais d'adhésion correspondants. Renforcer la concurrence sur le marché de détail de l'électricité. Lever les obstacles à l'entrée dans les secteurs du transport ferroviaire et maritime et sur le marché des carburants automobiles. Assurer la mise en œuvre complète et rapide de la loi relative à l'unité du marché.

## ESPAGNE

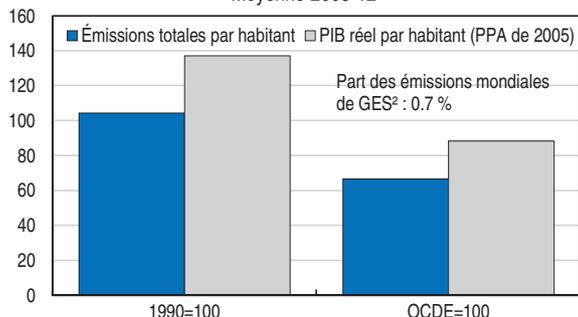
### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de l'Espagne, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

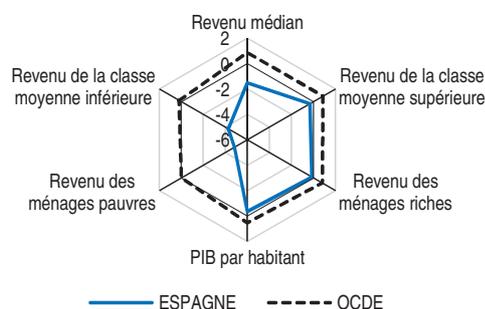
##### A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté depuis 1990 mais restent inférieures à la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



##### B. Les revenus des ménages situés dans la partie inférieure de la distribution ont reculé en valeur absolue comme en valeur relative<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178820>

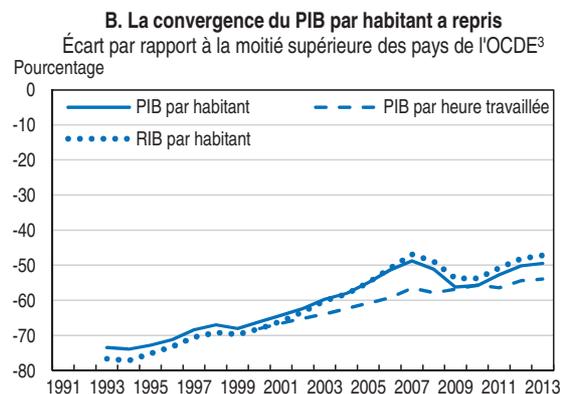
## ESTONIE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE est significatif. Cette différence de niveau de vie s'explique par une productivité insuffisante, la convergence de l'économie étant freinée. Le taux d'activité est élevé mais le chômage structurel demeure important.
- Les dépenses consacrées aux mesures d'activation ont augmenté mais restent faibles. Le coin fiscal sur les revenus du travail a été réduit ; néanmoins, les efforts doivent se poursuivre dans ce domaine, en particulier pour les travailleurs mal rémunérés. Le nouveau système d'aides aux étudiants sous conditions de ressources devrait faciliter l'accès à l'enseignement supérieur.
- Améliorer l'enseignement et la formation professionnels (EFP) ainsi que l'accès à l'enseignement supérieur, encourager l'innovation par les entreprises et remédier aux carences dans la régulation des marchés de l'énergie réduiraient l'écart de productivité. Le renforcement des politiques actives du marché du travail et la réduction du coin fiscal sur les bas salaires contribueraient à lutter contre le chômage structurel.
- Le renforcement des politiques actives du marché du travail et d'éducation ainsi qu'une réduction du coin fiscal sur les revenus les plus bas stimuleraient la croissance mais permettraient aussi de lutter contre l'exclusion. L'adoption d'une fiscalité environnementale et une régulation efficace des marchés de l'énergie favoriseraient une croissance verte.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	4.1	1.8
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	0.2
dont: Taux d'activité	0.2	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.2	-0.2
Productivité potentielle du travail	3.9	1.7
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	2.5	1.3
Efficience du travail	1.2	0.5
Capital humain	0.1	-0.1



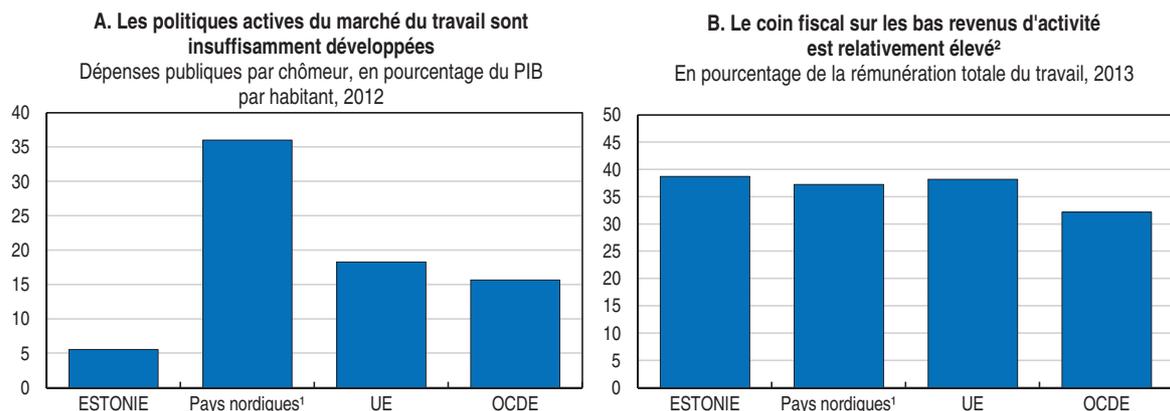
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177756>

## ESTONIE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède.
2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Coin fiscal calculé pour un célibataire sans enfant rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques ; Partie B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178184>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Renforcer les politiques actives du marché du travail.** Le fort taux de chômage de longue durée, un pourcentage élevé de bénéficiaires du régime d'invalidité et l'inadéquation entre l'offre et la demande de qualifications réduisent la production potentielle.

**Mesures prises :** les dépenses consacrées aux mesures d'activation ont augmenté en 2014 mais restent faibles par rapport aux autres pays. De nouveaux programmes actifs du marché du travail ont été lancés en 2014, ciblés sur des groupes en difficulté comme les chômeurs de longue durée et les jeunes.

**Recommandations :** accroître encore le budget des mesures d'activation et cibler celles-ci sur les principaux groupes en difficulté. Cibler les subventions salariales sur les travailleurs à bas salaires. Impliquer davantage les employeurs dans le choix des formations et améliorer leur qualité. Réformer le régime d'invalidité en élargissant l'accès aux mesures d'activation aux personnes handicapées et en renforçant l'évaluation de la capacité de travail. Impliquer les employeurs dans les mesures de prévention et de réadaptation.

**Alléger la fiscalité du travail en déplaçant la charge fiscale vers des impôts moins générateurs de distorsions.** Des coins fiscaux élevés sur les revenus du travail limitent les perspectives d'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés.

**Mesures prises :** le taux de cotisation à l'assurance chômage a été réduit, de 4,2 % à 3 % en 2013 et à 2,4 % au début de 2015. Le montant de la franchise fiscale a été relevé de 145 EUR à 154 EUR en 2014. Le taux de l'impôt sur le revenu, qui était stable, sera ramené de 21 % à 20 % en 2015. Les exonérations de TVA pour les voitures de fonction utilisées à des fins privées seront limitées et le recouvrement de la TVA deviendra plus efficace. Les taxes sur le tabac et l'alcool ont été augmentées entre 2013 et 2015. En revanche, l'imposition des terrains sous les maisons indépendantes a été supprimée en 2013.

**ESTONIE**

**Recommandations :** alléger la fiscalité du travail, en privilégiant les travailleurs à bas salaires. Supprimer les exonérations d'impôt sur le revenu des personnes physiques sources de distorsions, notamment pour les versements hypothécaires. Accroître les recettes des taxes environnementales et immobilières, par exemple en harmonisant les taux d'imposition sur les diverses sources d'énergie en fonction de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, en supprimant les exonérations dans l'imposition des terrains et en procédant à une évaluation sur la base des prix du marché pour déterminer le montant des taxes immobilières.

**Améliorer l'efficacité des politiques d'innovation.** Les insuffisances du cadre institutionnel et de la mise en œuvre des politiques d'innovation freinent les transferts de connaissances et le rattrapage de productivité.

**Mesures prises :** le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie de spécialisation intelligente en 2013. Il identifie trois priorités pour la croissance : les technologies de l'information et de la communication, la santé et une utilisation plus efficace des ressources. Les responsabilités en matière de politiques de R-D ont été clarifiées et la coordination entre les ministères a été renforcée. Des indicateurs ont été mis au point pour mesurer l'efficacité des politiques d'innovation.

**Recommandations :** simplifier le cadre institutionnel pour la recherche et l'innovation. Renforcer la surveillance et l'évaluation des dispositifs d'aide. Pour amplifier les transferts de connaissances vers les entreprises nationales, favoriser la recherche appliquée et encourager la collaboration des entreprises avec des organismes nationaux et étrangers faisant de la recherche appliquée.

**Autres grandes priorités**

**Accroître l'efficacité dans la régulation des marchés de l'énergie\***. La régulation actuelle des secteurs de l'énergie et l'intégration limitée des réseaux avec l'UE donnent lieu à une forte consommation d'énergie et à d'abondantes émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui freine la productivité et les perspectives de croissance durable à long terme.

**Recommandations :** harmoniser et augmenter progressivement les taux d'imposition sur les sources d'énergie en fonction des externalités qu'elles génèrent. Continuer à intégrer les réseaux de gaz et d'électricité avec l'UE. Renforcer les incitations à accroître l'efficacité dans la régulation des réseaux de chauffage.

**Améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels et l'accès à l'enseignement supérieur.** La qualité médiocre de l'enseignement et de la formation professionnels et l'accès limité aux études supérieures compliquent la transition entre le système scolaire et le monde du travail.

**Mesures prises :** une équipe spéciale a été constituée en 2014 pour élaborer des outils destinés à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de qualifications. Les réformes récentes dans ce domaine se sont par exemple attachées à confier un rôle plus important aux spécialistes dans l'enseignement professionnel et à mettre en place des formations à

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ESTONIE

l'entrepreneuriat. Un nouveau dispositif de bourses sous conditions de ressources pour les étudiants a été lancé en 2013.

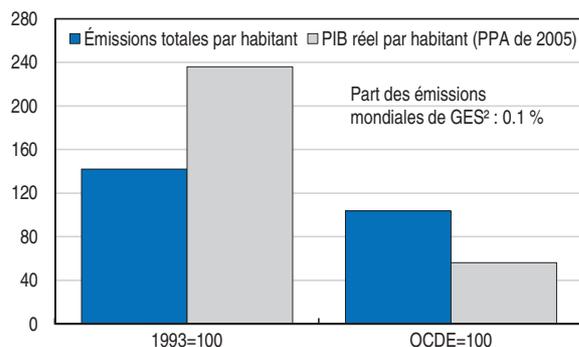
**Recommandations :** inciter davantage les employeurs à offrir des places d'apprentissage aux jeunes qui suivent un enseignement professionnel. Instaurer un salaire minimum plus faible exonéré d'impôts pour les apprentis et améliorer les aides financières aux étudiants qui reçoivent un enseignement professionnel. Renforcer la collaboration entre entreprises et écoles à l'échelle locale. Continuer à développer les aides sous conditions de ressources pour les étudiants. Élargir le système de prêts étudiants et envisager de subordonner le remboursement des prêts aux revenus futurs.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas de l'Estonie, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

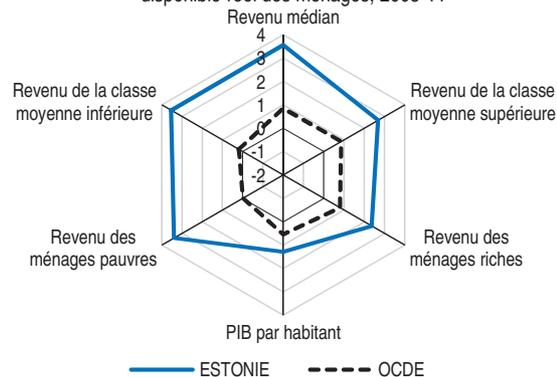
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

##### A. Les émissions de GES par habitant sont proches de la moyenne de l'OCDE



##### B. Malgré la faible croissance du PIB par habitant, les revenus réels des ménages ont augmenté, en particulier dans la partie inférieure à la distribution<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178612>

## ÉTATS-UNIS

- L'écart positif de PIB par habitant entre les États-Unis et la moitié supérieure de l'OCDE a perduré, même s'il s'est réduit quelque peu pendant la crise financière. Cet écart positif tient dans une large mesure au renforcement de la productivité du travail, tandis que les baisses du taux d'activité ont joué en sens inverse.
- D'importantes réformes sont en cours dans les domaines des soins de santé, de l'enseignement et des politiques d'activation. Les progrès ont été mitigés en revanche dans les domaines de l'agriculture et de la réforme des impôts.
- La croissance sera étayée par des mesures renforçant l'emploi et l'accumulation de capital humain, réduisant les distorsions inhérentes au système d'imposition et aux aides à l'agriculture, et permettant de réaliser des gains d'efficacité dans le secteur de la santé.
- Améliorer l'accès à un enseignement de qualité et faciliter le retour à l'emploi des chômeurs contribueraient non seulement à renforcer la productivité, mais aussi à réduire les inégalités.

### Indicateurs de croissance

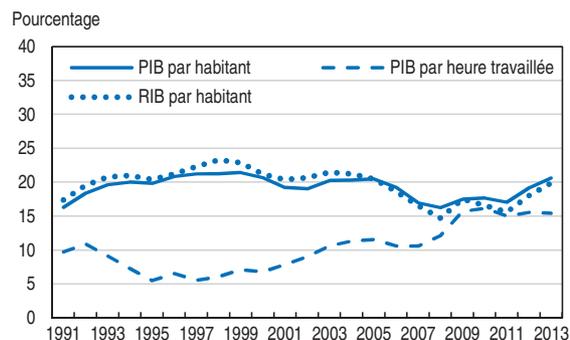
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.3	0.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.4	-0.5
<i>dont:</i> Taux d'activité	-0.2	-0.5
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.3	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.7	1.4
<i>dont:</i> Renforcement de l'intensité capitalistique	0.0	-0.3
Efficience du travail	1.6	1.5
Capital humain	0.1	0.1

#### B. L'écart positif de PIB par habitant perdure

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



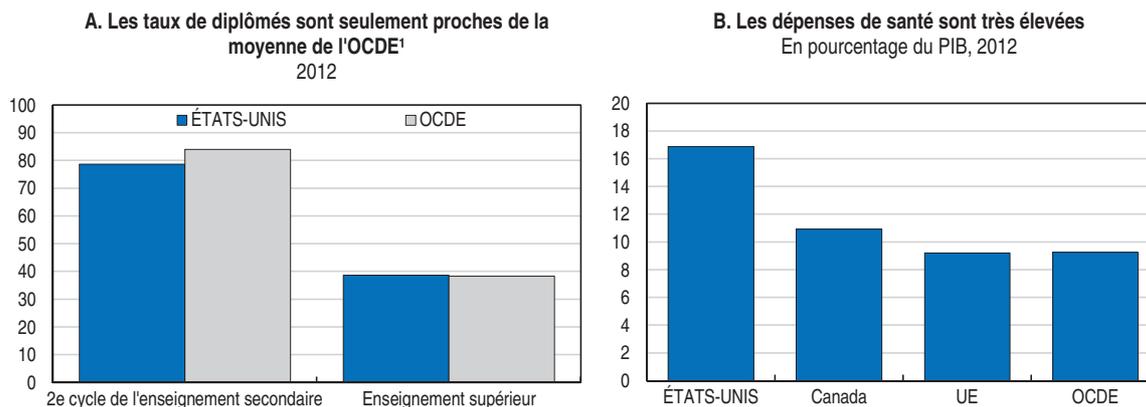
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178016>

## ÉTATS-UNIS

## Indicateurs de politique



1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la santé*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178443>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Renforcer les politiques actives du marché du travail.** Des programmes d'activation renforcés contribueraient à réduire la persistance du chômage et l'incidence du chômage de longue durée. Des régimes d'invalidité plus efficaces rehausseraient le taux d'activité.

**Mesures prises :** en 2013, la troisième vague d'aides octroyées dans le cadre du programme TAACCCT (*Trade Adjustment Assistance Community College and Career Training*) a soutenu les partenariats noués entre les établissements d'enseignement général postsecondaire (*community colleges*) et les entreprises en vue de former ou recycler des chômeurs ainsi que des travailleurs sous-employés. En 2014, des aides ont été apportées aux partenariats « *Ready to Work* », qui soutiennent les efforts accomplis par les secteurs public et privé pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. La quatrième campagne de l'Initiative pour l'emploi des handicapés (DEI, *Disability Employment Initiative*) lancée en 2013 vise à améliorer les possibilités offertes en matière d'enseignement, de formation et d'emploi.

**Recommandations :** continuer d'élargir le champ d'application des mesures d'activation et de les améliorer, notamment en matière de formation. Les aides à la formation des adultes devraient viser à renforcer l'assurance-qualité et à améliorer les liens noués avec les employeurs locaux. Élargir la portée des programmes pilotes couronnés de succès mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des handicapés.

**Améliorer l'efficacité du secteur des soins de santé.** Les dépenses de santé sont relativement élevées et inefficaces, tandis que la couverture du système est limitée.

**Mesures prises :** la poursuite en 2013 et 2014 de l'application progressive de la loi sur l'accessibilité financière des soins (ACA, *Affordable Care Act*) de 2010 s'est traduite par un certain nombre de programmes destinés à améliorer la qualité et à réduire le coût des prestations publiques de soins de santé, ainsi qu'à faciliter une plus grande mutualisation des risques sur le marché de l'assurance des individus et des petits groupes.

## ÉTATS-UNIS

**Recommandations :** poursuivre la mise en œuvre des programmes pilotes de système de paiement des prestataires, les évaluations comparatives de l'efficacité des médicaments délivrés sur ordonnance, et les travaux de recherche du *Patient-Centered Outcomes Research Institute*. Veiller à ce que les mesures d'économie mises en évidence par les travaux de recherche et dans le cadre des programmes pilotes se concrétisent, et à ce que leurs effets soient évalués. Suivre l'évolution de la situation en termes de couverture.

**Améliorer l'efficacité du système d'imposition.** De nombreuses exonérations concernant l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques faussent l'activité économique et sont souvent régressives.

**Mesures prises :** depuis le budget de l'exercice 2013, la valeur des déductions et exonérations prévues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est limitée à 28 % des montants considérés.

**Recommandations :** réduire le taux légal marginal de l'impôt sur les sociétés et élargir son assiette afin de réduire les incitations pour les agents économiques à exercer leurs activités dans le cadre d'entreprises non constituées en sociétés. Œuvrer à la conclusion rapide d'un accord international et prendre des mesures pour empêcher les phénomènes d'érosion de la base d'imposition et de transferts de bénéfices. Éliminer les exonérations régressives telles que la déduction des intérêts de prêt hypothécaire au logement accordée aux propriétaires occupants. Simplifier les critères d'admission au bénéfice des nombreux dispositifs fiscaux (qui changent souvent). Alléger les obligations de conservation des documents lorsque les autorités fiscales ont déjà obtenu les informations pertinentes auprès d'autres sources, en vue de réduire le coût du respect des obligations fiscales et d'améliorer l'efficacité de la fiscalité. Faire une plus large place aux impôts sur la consommation et aux taxes environnementales.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer l'égalité des chances et les résultats dans l'enseignement.** Un système d'enseignement plus inclusif favoriserait des gains de productivité et une progression des revenus.

**Mesures prises :** la loi de 2013 intitulée « *Bipartisan Student Loan Certainty Act* » fonde les taux d'intérêt des nouveaux prêts fédéraux directs accordés à des étudiants sur les obligations du Trésor à long terme. L'initiative *Preschool for All* vise à améliorer l'accès des enfants de 4 ans à l'éducation préscolaire.

**Recommandations :** étoffer les initiatives efficaces et ciblées relatives à l'éducation préscolaire, telles que les programmes *Head Start* et *Early Head Start* ainsi que les programmes de visites à domicile fondés sur des données factuelles. Veiller à ce que les aides fédérales accordées aux États soient subordonnées au respect de normes de qualité, notamment l'obligation pour les enseignants préscolaires de disposer des qualifications et compétences requises. Soutenir l'adoption et l'application de normes élémentaires communes dans l'enseignement primaire et secondaire.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Les mesures de soutien à l'agriculture faussent les échanges et la production, ce qui est source d'inefficacité et préjudiciable à la productivité.

## ÉTATS-UNIS

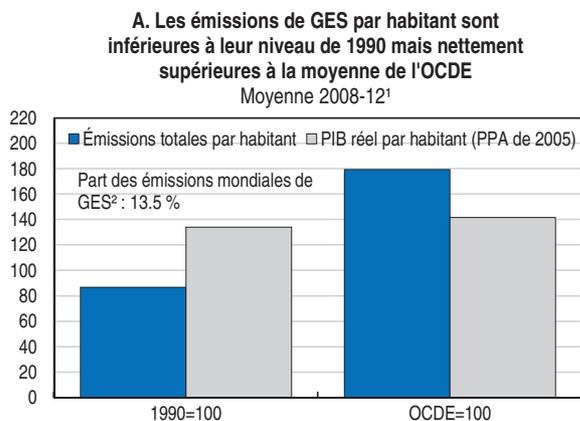
**Mesures prises :** la loi sur l'agriculture de 2014 a débouché sur un certain nombre de réformes, notamment la suppression de divers paiements annuels fixes fondés sur la production antérieure et une modification du régime des aides au coton destinée à réduire les effets de distorsion induits sur la production et les échanges. Néanmoins, ces réformes ont également débouché sur la mise en place de nouvelles options d'assurance récolte, qui équivalent à des subventions liées à la production.

**Recommandations :** continuer de réduire les subventions liées à la production, notamment les programmes d'assurance récolte subventionnés, et les obstacles restants à l'importation de produits agricoles.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

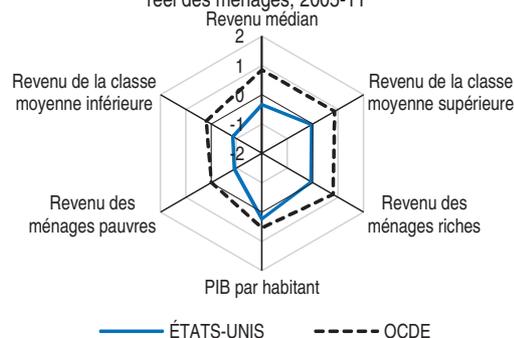
Dans le cas des États-Unis, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



**B. Les revenus réels des ménages ont diminué, en particulier ceux des ménages pauvres, tandis que le PIB par habitant a augmenté<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-12 pour les États-Unis.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178879>

## FINLANDE

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux économies de tête de l'OCDE s'est creusé depuis 2007 en raison de la diminution de la productivité et du nombre d'heures travaillées. La dégradation persistante des termes de l'échange pèse en outre sur le revenu disponible brut (RDB) par habitant.
- Le gouvernement met en avant un ambitieux programme de réformes structurelles qui vise à assainir les finances des communes, à accroître l'efficacité des services publics, à prolonger les carrières professionnelles, à réduire le chômage structurel et à dynamiser la production potentielle. Ces réformes vont dans le bon sens mais il faudra plusieurs années et un engagement durable des pouvoirs publics pour qu'elles soient pleinement mises en œuvre.
- Le vieillissement rapide de la population nécessite d'améliorer les incitations au travail et l'efficacité des services publics. L'intensification de la concurrence dans le commerce de détail et le transport pourrait contribuer à stimuler la productivité.
- La poursuite de l'amélioration de l'efficacité de la structure fiscale et du renforcement des politiques actives du marché du travail favoriserait une croissance plus inclusive.

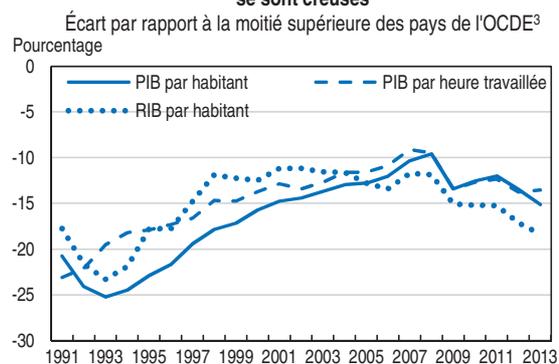
### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.4	-0.2
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.5	-0.2
dont: Taux d'activité	-0.1	-0.3
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.3	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.2	0.2
Productivité potentielle du travail	0.9	0.0
dont: Renforcement de l'intensité capitaliste	-0.2	0.4
Efficacité du travail	0.6	-0.8
Capital humain	0.5	0.4

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont creusés



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

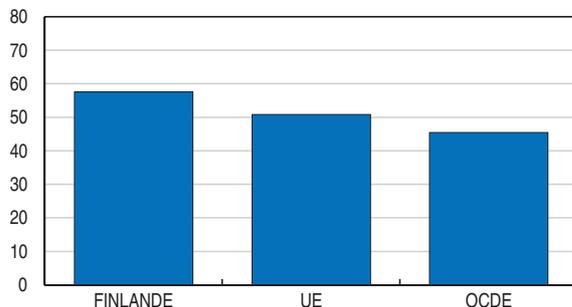
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177764>

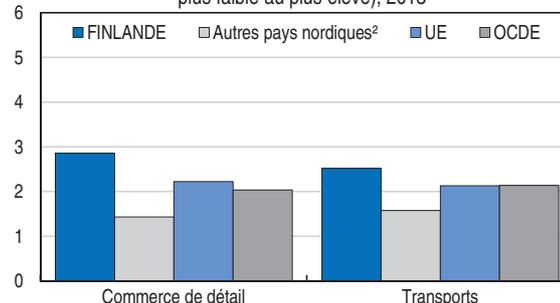
## FINLANDE

## Indicateurs de politique

**A. Le coin fiscal marginal sur le travail est élevé<sup>1</sup>**  
En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2013



**B. Les obstacles réglementaires à la concurrence sont importants dans le commerce de détail et les transports**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Coin fiscal marginal sur le travail calculé pour un célibataire sans enfant rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen.
2. Moyenne du Danemark, de la Norvège et de la Suède.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178198>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer la concurrence dans le commerce de détail et le transport.** Les obstacles réglementaires relativement élevés dans le commerce de détail et la concurrence limitée dans le transport ferroviaire, routier et aérien entravent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** les ressources dont dispose l'autorité de la concurrence ont été revues à la hausse en 2013 pour veiller à ce qu'elle puisse remplir sa mission. L'actuelle loi sur l'aménagement du territoire et la construction a été réexaminée.

**Recommandations :** assouplir les restrictions imposées par les règles d'urbanisme au développement du commerce de détail afin d'encourager la concurrence et de favoriser les économies d'échelle au niveau des points de vente. Assouplir la réglementation relative au transport routier et réduire la participation de l'État dans le transport ferroviaire et aérien.

**Renforcer l'activation et réformer les allocations de chômage.** Les taux de remplacement du revenu élevés pour les chômeurs ainsi que les mesures d'activation insuffisantes pour favoriser la réinsertion professionnelle constituent un frein à l'emploi.

**Mesures prises :** la « garantie jeunesse » a été mise en place en 2013. Les jeunes de moins de 25 ans et les nouveaux diplômés âgés de moins de 30 ans se voient offrir un emploi ou une place pour étudier, un travail à l'essai ou une place dans un atelier dans les trois mois qui suivent leur inscription au chômage. À compter de 2014, les personnes au chômage depuis trois mois se voient proposer des emplois qui débordent du cadre de leur métier d'origine et des sanctions en cas de refus des mesures d'activation devraient s'appliquer de manière plus systématique. À compter de 2014, les demandeurs d'emploi au chômage peuvent toucher 300 EUR par mois sans perdre les indemnités de chômage. En 2013 et 2014, les ressources destinées à accélérer la réinsertion professionnelle ont été accrues dans le domaine i) de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) ; et ii) des services de

## FINLANDE

l'emploi axés sur la requalification des chômeurs de longue durée. Aucune mesure n'a été prise concernant les taux de remplacement du revenu.

**Recommandations :** continuer à renforcer l'activation en durcissant les obligations de recherche d'emploi et réduire progressivement les taux de remplacement assurés par les allocations de chômage tout au long de la période de chômage.

**Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail et améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Les coins fiscaux marginaux qui pèsent sur les revenus du travail demeurent élevés, ce qui limite la croissance de l'emploi.

**Mesures prises :** les taux de TVA ont été relevés d'un point de pourcentage au début de 2013. Les droits d'accise ont aussi été augmentés. En 2014, l'estimation des biens s'est rapprochée des valeurs de marché.

**Recommandations :** alléger la fiscalité du travail pour améliorer les incitations au travail. Compenser le manque à gagner fiscal avec les impôts sur le patrimoine et les impôts indirects. Améliorer le rendement de la TVA en éliminant les taux réduits.

### Autres grandes priorités

**Accroître la productivité des communes.** La baisse des niveaux de productivité pèse sur les finances publiques, d'autant que le vieillissement de la population provoque un accroissement de la demande de services publics.

**Mesures prises :** le gouvernement a préconisé de réformer les communes au moyen de fusions volontaires mais il se heurte à une vive résistance.

**Recommandations :** continuer à prôner la fusion des communes ou restreindre leurs responsabilités en fonction des lieux où des économies d'échelle et de gamme peuvent être réalisées. Développer encore les évaluations comparatives pour augmenter la productivité au niveau municipal. Mettre en œuvre la réforme des services de santé et sociaux comme prévu.

**Améliorer les incitations au travail des seniors et continuer à limiter les possibilités d'accès à une retraite anticipée par l'invalidité.** L'âge effectif de départ en retraite est toujours bas par rapport aux autres pays nordiques, ce qui restreint la population active.

**Mesures prises :** les partenaires sociaux ont progressé sur la voie de la réforme du système de pensions liées aux gains. La réforme doit entrer en vigueur en 2017. Parmi les changements figure un relèvement progressif de l'âge légal de la retraite, de 63 ans actuellement à 65 ans en 2025 puis en fonction de l'espérance de vie. D'après des estimations, le projet de réforme porterait l'âge effectif de départ en retraite à 62,4 ans en 2025. Pour la prochaine étape, le gouvernement prépare une nouvelle loi qui devra être approuvée par le parlement.

**Recommandations :** mettre pleinement en œuvre la réforme du système de pensions liées aux gains. L'accès aux pensions d'invalidité devrait être possible uniquement pour des raisons médicales. Continuer à encourager la formation continue pour aider la population à rester en activité plus longtemps.

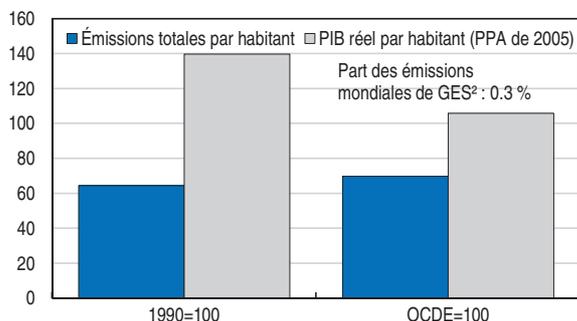
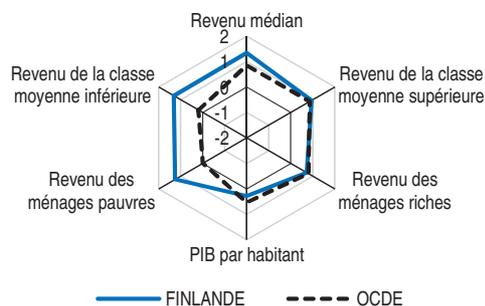
### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de la Finlande, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## FINLANDE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Les revenus réels des ménages ont augmenté dans tous les segments de la distribution<sup>3</sup>Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>

1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-12 pour la Finlande.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178626>

## FRANCE

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays de tête de l'OCDE demeure assez important, en raison de la faiblesse des taux d'emploi des jeunes et des seniors, ainsi que du nombre réduit d'heures travaillées.
- La charge fiscale pesant sur le travail a été nettement réduite grâce à un crédit d'impôt et un allègement des cotisations sociales en 2013 et 2014 et à de nouveaux allègements des charges sociales ciblés sur les niveaux de rémunération faible à moyen. Dans le domaine de la formation professionnelle, des financements supplémentaires sont destinés aux travailleurs peu qualifiés et aux personnes sans emploi.
- Il est nécessaire de permettre une plus grande flexibilité des contrats à durée indéterminée et de renforcer les politiques actives du marché du travail pour s'attaquer au dualisme du marché du travail et assurer un meilleur redéploiement des ressources sur le marché du travail. Le transfert du financement de certains postes de dépenses financés par les cotisations sociales vers d'autres bases d'imposition, la simplification du régime fiscal et la suppression des niches fiscales seraient autant de facteurs de promotion de l'emploi et de la compétitivité. La réduction des inégalités face à l'éducation et l'amélioration des compétences durant toute la vie professionnelle renforceraient également l'emploi et la productivité du travail.
- Des efforts supplémentaires visant à fournir un soutien individualisé aux élèves en difficulté, une simplification du système de formation professionnelle et une amélioration des conseils dispensés aux travailleurs peu qualifiés et aux chômeurs et des aides qui leur sont destinées accroîtraient la productivité, l'emploi et l'équité.

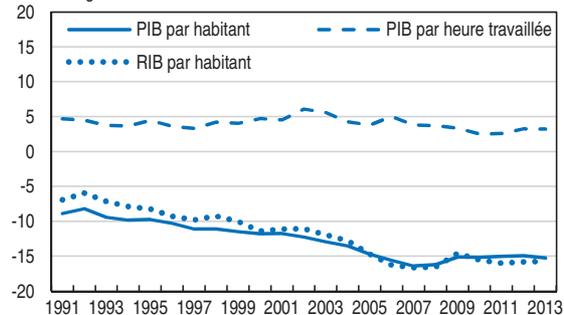
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.8	0.4
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.1	-0.4
dont: Taux d'activité	0.0	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	0.9	0.8
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.3	0.2
Efficience du travail	-0.1	-0.2
Capital humain	0.7	0.7

## B. L'écart de PIB par habitant reste important

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

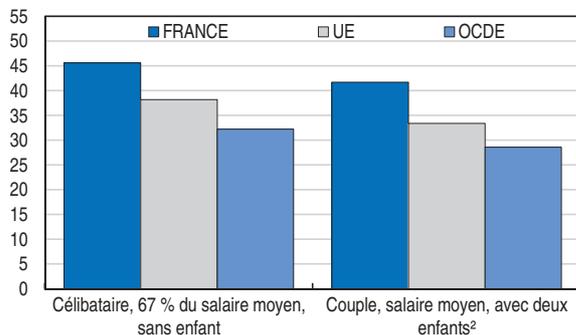
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177776>

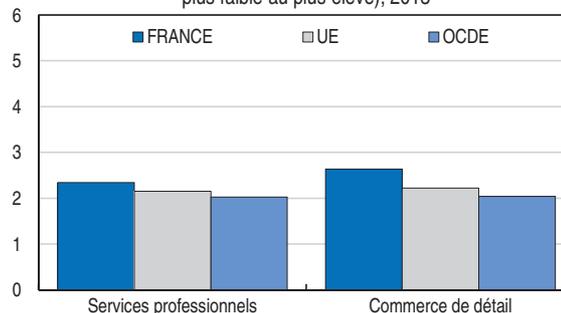
## FRANCE

## Indicateurs de politique

**A. La fiscalité du travail est relativement lourde<sup>1</sup>**  
En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2013



**B. Les obstacles à la concurrence dans les services sont relativement importants**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. Dans la mesure où les données ne tiennent pas compte des nouvelles dispositions législatives récemment adoptées, il est possible que le niveau actuel des coïns fiscaux sur le travail soit surestimé. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178206>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs****Réformer la protection de l'emploi et renforcer les politiques actives du marché du travail.**

Le dualisme du marché du travail pèse sur la croissance d'emplois de grande qualité et de la productivité.

**Mesures prises** : un processus de simplification des régimes de chômage partiel a été lancé en 2013. En 2014, le délai de carence entre la perte d'emploi et le versement des allocations chômage a été prolongé pour les travailleurs licenciés touchant des indemnités de licenciement élevées.

**Recommandations** : renforcer la flexibilité des contrats à durée indéterminée (allongement de la période d'essai, définition plus large du licenciement pour motif économique, accélération des procédures de licenciement et des procédures judiciaires). Veiller à ce que chaque personne en recherche d'emploi reçoive une offre d'emploi ou de formation dans un délai de quelques mois, évaluer et rationaliser les politiques actives du marché du travail et appliquer des sanctions en cas de refus d'offres de bonne qualité par les personnes en recherche d'emploi.

**Diminuer la part de la charge fiscale pesant sur le travail et élargir la base d'imposition.**

L'ampleur des cotisations sociales, conjuguée à un salaire minimum relativement élevé, pèse sur la demande, l'offre et la compétitivité du travail.

**Mesures prises** : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi introduit en 2013 équivaut dans une large mesure à un allègement de la fiscalité pesant sur le travail, à hauteur de 4 % de la masse salariale brute en 2013 et de 6 % à compter de 2014 (hors salaires supérieurs à 2.5 fois le salaire minimum). Cette mesure a été financée par une diminution

## FRANCE

des dépenses et au moyen d'augmentations de la TVA et des taxes environnementales. Le Pacte de responsabilité et de solidarité voté en 2014 prévoit des réductions de charges sociales à hauteur de 10 milliards EUR de 2015 à 2017, réparties à égalité entre les niveaux de rémunération faible à moyen.

**Recommandations** : poursuivre l'allègement des cotisations de sécurité sociale en déplaçant le financement des prestations revenant à la collectivité au sens large, comme les prestations familiales, vers des taxes ayant de moindres effets de distorsion (comme les taxes environnementales, les taxes foncières et les droits de succession). Supprimer les niches fiscales comme le traitement fiscal privilégié de certains revenus de placement et élargir la base d'imposition sur le revenu des particuliers, des capitaux et des sociétés.

**Améliorer l'égalité des chances et les résultats du système d'enseignement primaire et secondaire.** Globalement, les résultats du système éducatif se situent dans la moyenne de ceux des pays de l'OCDE, mais masquent de fortes inégalités qui pèsent sur l'emploi et la productivité et affecte l'égalité des chances.

**Mesures prises** : le gouvernement accroît de 60 000 le nombre de postes dans tous les métiers de l'éducation nationale de 2012 à 15. Il a créé plus de postes dans l'éducation préscolaire et s'efforce d'axer davantage la formation initiale des enseignants sur les compétences pédagogiques et techniques. L'extension de la semaine scolaire, portée de 4 à 4.5 jours en 2013 et en 2014 et des innovations pédagogiques permettent un soutien plus individualisé des élèves.

**Recommandations** : combattre l'échec scolaire à un stade précoce, limiter fortement les redoublements et développer l'enseignement individualisé. Améliorer la formation des enseignants en privilégiant la transmission des connaissances et la créativité, et renforcer les mesures propres à inciter des enseignants de qualité à exercer dans des établissements scolaires défavorisés.

### **Autres grandes priorités**

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** La mauvaise conception de la réglementation restreint la concurrence, ce qui freine à la fois la productivité et l'emploi.

**Mesures prises** : le gouvernement a lancé, en 2013, une initiative pour simplifier la réglementation et a annoncé 50 mesures supplémentaires pour les entreprises en 2014, visant notamment à limiter la charge que représentent de nouvelles réglementations et à assouplir les procédures budgétaires. Cela étant, l'intégration de Réseau ferré de France (RFF), le gestionnaire du réseau ferroviaire, dans la branche infrastructure de la Société nationale de chemins de fer peut entraver l'accès futur au réseau d'autres opérateurs ferroviaires.

**Recommandations** : réduire la réglementation des services professionnels s'agissant des dispositions qui vont au-delà de la stricte protection des consommateurs. Favoriser la concurrence par les prix et la création de nouveaux points de vente dans le secteur du commerce de détail. Lever les obstacles réglementaires à l'entrée sur les segments potentiellement concurrentiels des industries de réseau.

**Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et l'accès à la formation tout au long de la vie.** Le financement des universités est faible par rapport à celui des grandes écoles ou des programmes courts d'enseignement et de formation professionnels. Les universités

## FRANCE

offrent des débouchés professionnels médiocres dans certaines disciplines. Les personnes peu qualifiées bénéficient d'une formation professionnelle insuffisante et le contrôle de la qualité laisse à désirer.

**Mesures prises :** une loi votée en 2013 sur l'enseignement supérieur a pour objet de doubler le nombre d'étudiants en formation en alternance d'ici 2020. La réforme de la formation professionnelle engagée en 2014 dirige davantage de financements vers les salariés peu qualifiés et les personnes sans emploi. Elle crée un compte personnel de formation (CPF) et vise à renforcer les services d'orientation.

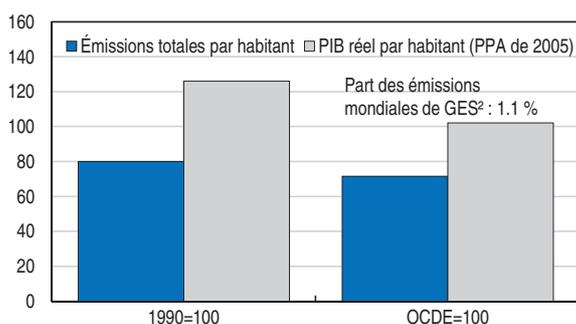
**Recommandations :** autoriser les universités à augmenter les frais de scolarité tout en mettant en place des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs. Renforcer le contrôle de la qualité pour la formation professionnelle et simplifier le système de formation. Renforcer les possibilités de formation des personnes peu qualifiées et assurer qu'elles bénéficient d'une réelle orientation leur permettant de choisir le programme qui leur convient.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de la France, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

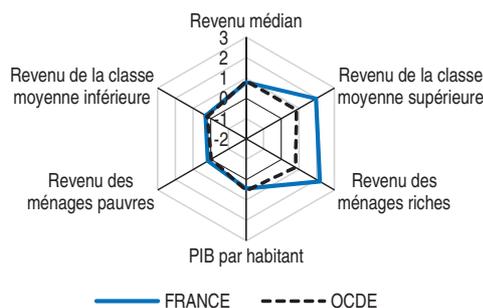
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant ont diminué et sont inférieures à la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Seuls les ménages aisés ont vu leurs revenus réels augmenter<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCFT), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178633>

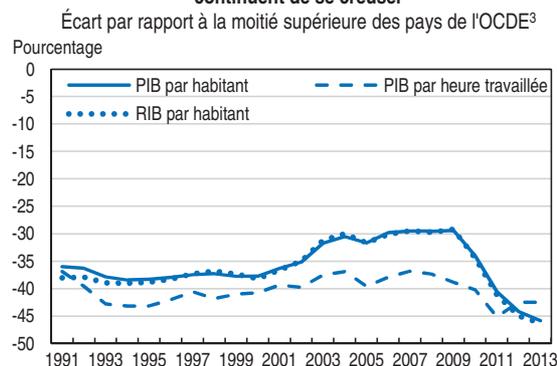
## GRÈCE

- Après s'être réduit régulièrement jusqu'en 2008, l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays de tête de l'OCDE s'est creusé régulièrement, compte tenu de la forte baisse de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre.
- Les récentes initiatives de modernisation du service public de l'emploi (SPE) sont bienvenues pour remédier à la persistance d'un chômage élevé. Les répercussions sociales considérables de la crise seront encore atténuées par la mise en place d'un dispositif de revenu minimum. Les réformes récentes destinées à simplifier les procédures de délivrance d'autorisations aux entreprises et les formalités administratives à l'exportation, ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'administration publique et la collecte des impôts, devraient renforcer la compétitivité.
- Les autorités devraient se fixer pour priorité de veiller à ce que les multiples réformes adoptées pendant la récession et la reprise soient pleinement mises en œuvre. Des réformes complémentaires s'imposent également, malgré les progrès accomplis. Des améliorations des politiques actives du marché du travail et du système de protection sociale sont nécessaires pour remédier aux conséquences de la crise sur le marché du travail et sur le plan social. Il faut aller plus loin dans le domaine des marchés de produits pour libérer le potentiel de croissance, par exemple via une répartition plus efficace des ressources. Les réformes destinées à renforcer l'efficacité de la fiscalité et de l'administration publique sont également importantes pour la productivité, et contribueraient à l'assainissement des finances publiques.
- Des politiques actives du marché du travail judicieusement ciblées et la mise en œuvre en temps voulu des réformes de la protection sociale, conjuguées à des améliorations de l'enseignement, devraient contribuer à réduire les inégalités de revenus et le risque de pauvreté.

## Indicateurs de croissance

A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.3	-1.3
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.7	-0.2
dont: Taux d'activité	0.6	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.3	-1.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.4	0.6
Productivité potentielle du travail	0.6	-1.1
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.7	1.1
Efficacité du travail	-0.9	-2.9
Capital humain	0.9	0.7

B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité  
continuent de se creuser

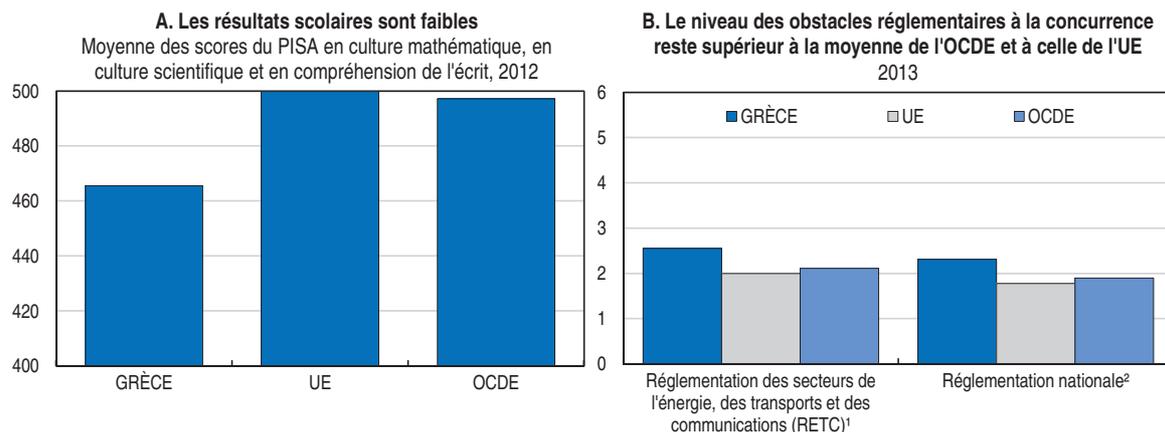
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177799>

## GRÈCE

## Indicateurs de politique



- Sept indicateurs de réglementation des industries de réseau sont agrégés pour constituer un indicateur de réglementation des secteurs de l'énergie, des transports et des communications (RETC), qui couvre les télécommunications, l'électricité, le gaz, les services postaux, le transport ferroviaire, le transport aérien de passagers et le transport routier de marchandises.
- Moyenne des composantes suivantes de l'indicateur global de réglementation des marchés de produits (RMP) : présence capitaliste de l'État et interventions dans les activités des entreprises (qui relèvent du « contrôle étatique ») et protection réglementaire des entreprises en place (qui relève des « obstacles à l'entrepreneuriat »). Pour en savoir plus, voir Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 update of the OECD product market regulation indicators: Policy insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

Source : Partie A : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178222>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer l'efficacité des politiques actives du marché du travail et du système de protection sociale.** Des politiques du marché du travail judicieusement ciblées et une mise en œuvre en temps voulu des réformes de la protection sociale sont essentielles pour faire reculer le chômage de longue durée.

**Mesures prises :** la modernisation du service public de l'emploi (SPE) qui est en cours vise à mettre en place un nouveau mode de fonctionnement, mettant davantage l'accent sur les besoins individuels et le suivi des programmes. Une loi de 2013 a modernisé l'enseignement professionnel et l'apprentissage. Des dispositions juridiques portant création d'un programme pilote de revenu minimum ont été adoptées en 2014.

**Recommandations :** renforcer les programmes d'activation et leur évaluation. Procéder rapidement à la restructuration du SPE. Veiller à ce que le programme pilote de revenu minimum soit mis en œuvre en temps voulu et, sur la base des enseignements qui en seront tirés, mettre en place un véritable dispositif de revenu minimum.

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** Les charges administratives qui pèsent encore sur le fonctionnement des entreprises et la faiblesse de la concurrence entravent la productivité et l'investissement.

**Mesures prises :** les réformes des procédures douanières engagées dans le cadre de la Stratégie nationale pour la facilitation des échanges 2013-15 ont réduit les formalités administratives à l'exportation. En 2014 a été adoptée une loi-cadre destinée à remettre à

**GRÈCE**

plat les procédures d'autorisation en matière de création d'entreprise et d'investissement. Dernièrement, une loi a été adoptée pour favoriser la concurrence dans quatre secteurs clés, dont le tourisme et le commerce de détail. De nombreuses professions réglementées ont été ouvertes, par exemple dans les domaines du droit, de la comptabilité et de l'ingénierie. Depuis 2013, les magasins peuvent ouvrir le dimanche jusqu'à sept fois par an. La libéralisation et la réforme des marchés de l'électricité et du gaz sont en cours, notamment la séparation de la propriété de la société de transport de l'électricité et des mesures de privatisation. Un processus de privatisation est également engagé dans d'autres secteurs (comme les ports, les aéroports régionaux et les chemins de fer).

**Recommandations :** poursuivre les efforts de simplification des procédures d'autorisation et réduire les charges administratives qui pèsent encore sur les exportations. Suivre de près la mise en œuvre de la loi qui ouvre les professions fermées et ses répercussions sur la concurrence. Mettre en œuvre rapidement le programme de privatisation.

**Améliorer la qualité et l'efficacité du système d'enseignement.** Les problèmes d'inefficacité observés dans le système éducatif ont des répercussions négatives sur ses résultats au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, et donc sur l'accumulation de capital humain et la productivité.

**Mesures prises :** dans l'enseignement secondaire, les programmes sont devenus plus flexibles et une politique d'évaluation des établissements et des enseignants est en cours de mise en œuvre. Dans l'enseignement supérieur, une première vague de regroupements d'établissements – destinée à réduire les doublons – s'est achevée, et la mise en place d'un système d'évaluation externe est en préparation.

**Recommandations :** procéder rapidement à l'évaluation des établissements d'enseignement et des enseignants. Renforcer l'autonomie et la responsabilisation des établissements scolaires. Appliquer pleinement les dispositions des lois de 2012 sur l'enseignement supérieur, notamment en mettant en place un système de financement des universités lié à des critères de performance. Mener à bien comme prévu le processus d'évaluation externe des établissements d'enseignement supérieur.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer l'efficacité de l'administration publique.** Une administration publique efficace est essentielle pour la fourniture de services publics de haute qualité et la mise en œuvre rapide de réformes structurelles propices à la croissance.

**Mesures prises :** un « programme de mobilité » a été élaboré en 2013 en vue de remédier aux problèmes chroniques de répartition des effectifs dans le secteur public. Des dispositions législatives portant création d'un nouveau système de recrutement des cadres sont en cours d'adoption, sachant que des mesures ont par ailleurs été prises pour améliorer le système actuel d'évaluation des fonctionnaires. La réorganisation des ministères et des organismes publics est en cours.

**Recommandations :** mettre en place rapidement un système d'évaluation des performances du personnel fondé sur des objectifs individuels clairs. Renforcer encore le développement de l'administration électronique.

## GRÈCE

**Améliorer l'efficacité du système d'imposition.** La fraude fiscale généralisée nuit à l'efficacité de la collecte des recettes et suscite des préoccupations d'ordre social quant à l'équité de la répartition de la charge fiscale.

**Mesures prises :** des réformes de 2013-14 ont simplifié le système d'imposition et élargi sa base, notamment via la suppression de plusieurs crédits d'impôt et déductions fiscales relatifs à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la réduction du nombre de tranches d'imposition et l'unification de multiples impôts sur le patrimoine. Des mesures ont été adoptées en 2013 pour améliorer l'efficacité des contrôles fiscaux et du recouvrement des dettes fiscales, notamment en transférant la responsabilité de la collecte des cotisations de sécurité sociale à un seul et même organisme. L'autonomie de l'administration fiscale a par ailleurs été renforcée.

**Recommandations :** renforcer l'efficacité de la collecte des impôts. Améliorer l'efficacité des contrôles au moyen de meilleures procédures de vérification par recoupement. Accélérer les procédures judiciaires afin de renforcer l'application de la législation.

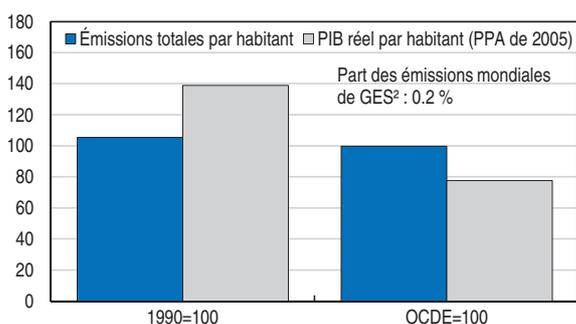
### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de la Grèce, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

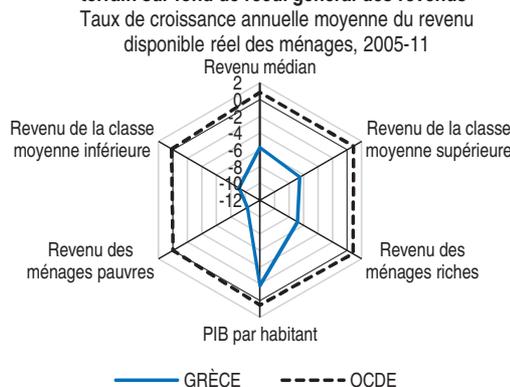
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

##### A. Les émissions de GES par habitant sont proches de la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



##### B. En termes de répartition des revenus, les ménages de la partie inférieure de la distribution ont perdu du terrain sur fond de recul général des revenus<sup>3</sup>



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178654>

## HONGRIE

- L'important écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, qui s'explique pour l'essentiel par une productivité moindre, est resté globalement inchangé au cours des dix dernières années. Globalement, l'utilisation de la main-d'œuvre est comparable à celle des pays de l'OCDE les plus prospères car le nombre d'heures travaillées par travailleur supérieur à la moyenne compense un taux d'activité faible.
- Des progrès ont été accomplis pour réduire le coin fiscal sur les revenus du travail, œuvrer à la simplification des procédures administratives et améliorer les résultats scolaires, même s'il faut aller encore plus loin dans ces domaines. La législation antérieure destinée à relever l'âge effectif de départ en retraite entre à présent en vigueur. Cependant, les mesures relatives à la réglementation des marchés de produits ont souvent été anticoncurrentielles.
- Réduire davantage le coin fiscal sur les bas salaires et favoriser la poursuite de l'activité à un âge avancé augmenteraient l'emploi. L'accélération de la croissance de l'investissement et de la productivité découlerait de réformes visant à intensifier la concurrence dans les secteurs non exportateurs et à réduire les charges administratives. Une amélioration des résultats scolaires et de l'équité dans l'enseignement permettrait de remédier aux inadéquations sur le marché du travail et stimulerait donc l'emploi et la croissance de la productivité.
- Le renforcement de l'efficacité et de l'équité du système éducatif contribuerait à réduire les inégalités de revenu en facilitant la mobilité sociale ascendante d'une génération à l'autre. La réduction du coin fiscal sur les bas salaires diminuerait aussi les inégalités de revenu en favorisant la création d'emplois peu qualifiés.

### Indicateurs de croissance

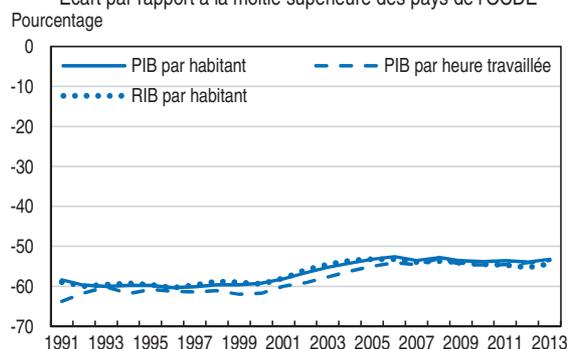
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.1	0.3
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.3	0.0
dont: Taux d'activité	0.5	0.7
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.4	-0.3
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.3	-0.4
Productivité potentielle du travail	2.3	0.3
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.0	1.1
Efficience du travail	0.8	-1.1
Capital humain	0.5	0.4

#### B. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité ne se comblent pas

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

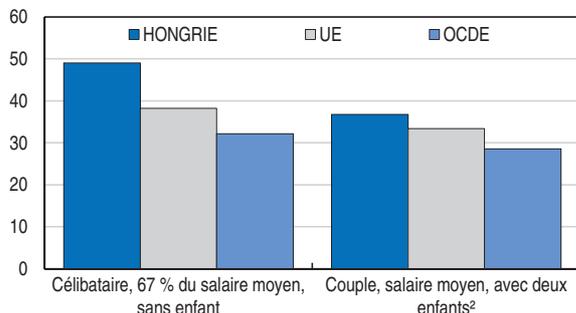
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177801>

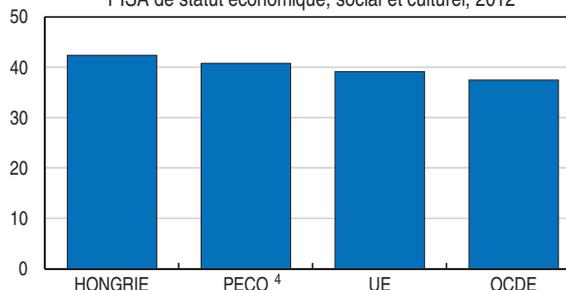
## HONGRIE

## Indicateurs de politique

**A. Le coin fiscal sur le travail est élevé<sup>1</sup>**  
En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2013



**B. Les résultats scolaires sont fortement influencés par le milieu familial des élèves<sup>3</sup>**  
Force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel, 2012



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).
3. Coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).
4. PECO désigne la moyenne des pays d'Europe centrale et orientale suivants : Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* ; Partie B : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence* (Volume II) – *Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178232>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail.** Le coin fiscal moyen est élevé par rapport aux autres pays, surtout pour les bas salaires, ce qui réduit les incitations au travail et la demande de main-d'œuvre.

**Mesures prises :** en 2013, les autorités ont réduit les cotisations sociales à la charge des employeurs pour certaines catégories vulnérables comme les jeunes, les seniors ou les travailleurs non qualifiés (Loi de protection des emplois). Le Budget 2014 a augmenté les allocations familiales, notamment en élargissant la déductibilité de l'abattement fiscal pour les familles aux cotisations sociales à la charge des salariés, mesure qui profite le plus aux bas salaires.

**Recommandations :** réduire davantage le coin fiscal sur les bas salaires en ciblant mieux les baisses de cotisations sociales et en instaurant un crédit d'impôt en faveur de l'emploi qui diminue progressivement avec le niveau des salaires. Financer ces mesures en augmentant les impôts sur le patrimoine qui génèrent le moins de distorsions et la taxation de la consommation d'énergie.

**Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé.** L'âge légal de la retraite et l'âge effectif de départ en retraite sont toujours bas, ce qui se traduit par des taux d'emploi faibles pour les seniors.

**Mesures prises :** à la suite de la législation antérieure, l'âge légal de la retraite a commencé à être relevé en 2014, pour atteindre 65 ans en 2022, et les régimes spéciaux de retraite

## HONGRIE

anticipée sont supprimés progressivement début 2015 (à l'exception d'un régime spécial pour les femmes qui subsiste).

**Recommandations :** indexer l'âge légal de la retraite sur les gains d'espérance de vie et fermer les voies d'accès à la retraite anticipée pour les femmes.

**Améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'enseignement.** La faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur, les insuffisances de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et les inégalités sociales dans l'éducation freinent la création d'emplois et la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** les autorités ont mis en œuvre plusieurs programmes financés par l'UE pour venir en aide aux élèves défavorisés dans l'enseignement primaire et secondaire (2013-14). Les conditions d'exonération de droits d'inscription dans l'enseignement supérieur sont progressivement durcies (2013-15), ce qui pourrait réduire les taux d'abandon mais risque de limiter l'accès aux étudiants issus de milieux défavorisés.

**Recommandations :** différer l'orientation des élèves vers les filières générales et de l'EFP afin d'améliorer les compétences générales et de favoriser l'équité. Encourager la diversité sociale dans les classes et affecter davantage de ressources aux écoles défavorisées. Dans l'enseignement supérieur, étendre l'exonération de droits d'inscription à l'ensemble des étudiants issus de milieux défavorisés qui remplissent les critères d'admission.

### **Autres grandes priorités**

**Renforcer la concurrence dans les secteurs non exportateurs.** La concurrence insuffisante dans le commerce de détail, les services professionnels, l'énergie et les télécommunications entrave la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** l'autorité de régulation des télécommunications a lancé une vente aux enchères du spectre (2014), ce qui a permis à un nouvel opérateur de téléphonie mobile disposant d'un réseau de pénétrer le marché. Cependant, les autorités ont restreint le champ d'application du droit de la concurrence concernant les fusions (2013). Les prix réglementés de l'énergie ont été réduits d'environ un quart en 2013-14, ce qui a freiné l'investissement et le développement de marchés libéralisés. Les contraintes d'exploitation et les redevances plus élevées pénalisant les détaillants sous contrôle étranger mises en place fin 2014 sont susceptibles de fausser la concurrence dans le secteur.

**Recommandations :** réduire les obstacles à l'entrée dans les services professionnels, les télécommunications (notamment pour ce qui concerne les opérateurs de réseaux mobiles virtuels) et le commerce de détail, où des règles du jeu équitables devraient aussi être garanties. Opter pour une tarification fondée sur le jeu du marché dans l'électricité et le gaz. Ne pas restreindre le champ d'application du droit de la concurrence et veiller à une application énergique de ce droit.

**Œuvrer à la simplification et à la transparence des procédures administratives.** Les procédures administratives complexes et obscures empêchent une offre de services publics peu coûteux, découragent l'investissement du secteur privé et freinent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** les autorités ont mis en œuvre et étoffé les programmes de simplification et de réforme des administrations publiques, allégeant ainsi les charges administratives

## HONGRIE

existantes. Toutefois, un afflux de nouvelles réglementations, comme les impôts spéciaux modifiés par la suite, s'est traduit par de nouvelles charges. Le parlement a réformé son processus législatif afin de pouvoir débattre plus en profondeur des projets de loi (2014).

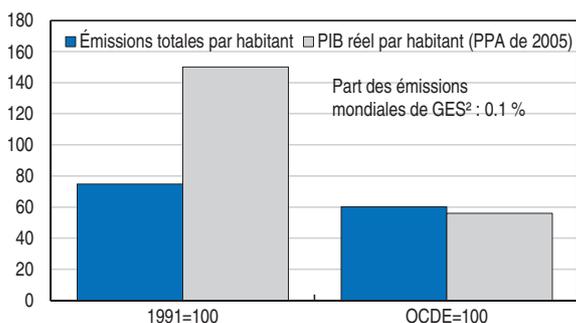
**Recommandations :** pour améliorer la qualité et la stabilité des réglementations, engager une concertation systématique avec des experts et parties prenantes pour les lois à l'initiative du parlement et affiner davantage l'analyse d'impact de la réglementation pour les lois à l'initiative du gouvernement, dont les projets de loi relatifs à la politique environnementale. Multiplier les échanges d'informations et mieux intégrer les bases de données entre les organismes publics. Accroître la transparence et la concurrence dans les marchés publics.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de la Hongrie, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

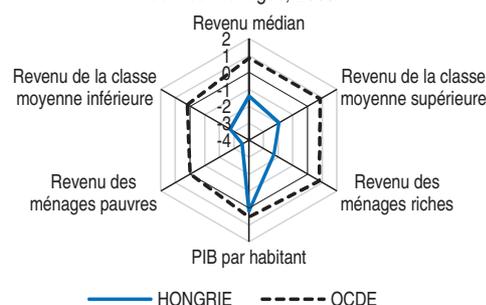
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1991 et à la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. La diminution des revenus réels des ménages a été plus limitée dans la moitié inférieure de la distribution que dans la moitié supérieure<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-12 pour la Hongrie.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178660>

## INDE

- L'écart de revenu vis-à-vis des pays de l'OCDE continue à diminuer, mais reste important. Il est surtout dû à l'insuffisance de la productivité. Les goulets d'étranglement structurels gênent de plus en plus l'expansion de l'activité économique.
- Les obstacles aux investissements directs étrangers (IDE) ont été réduits, surtout dans les télécommunications, l'aviation civile, les chemins de fer, la défense, la construction et le commerce de détail. Des réformes financières sont progressivement mises en œuvre et la Banque de réserve (RBI) a pris des mesures destinées à intensifier la concurrence et à améliorer l'efficacité dans le secteur bancaire ; toutefois, il faut faire davantage pour assurer une allocation plus efficace du capital.
- L'assouplissement des formalités administratives et de la réglementation applicables aux entreprises ainsi que le développement des infrastructures favoriseraient la croissance. Afin d'encourager la création d'emplois formels, d'atténuer la dualité du marché du travail et de faciliter l'activité des femmes, il faudrait simplifier le droit du travail et reconsidérer la législation assez stricte relative à la protection de l'emploi. Des progrès des systèmes d'enseignement et de formation augmenteraient le nombre de travailleurs qualifiés et la productivité de la main-d'œuvre.
- Une modernisation du droit du travail s'impose pour encourager l'officialisation de l'emploi ainsi que pour réduire la segmentation du marché du travail, la discrimination fondée sur le sexe et les inégalités de revenus. Élever la qualité des systèmes d'enseignement et de formation permettrait aussi à l'économie de mieux exploiter les nouvelles possibilités de développement et favoriserait la création d'emplois ; il en résulterait une diminution de la grande pauvreté et des inégalités de revenus.

### Indicateurs de croissance

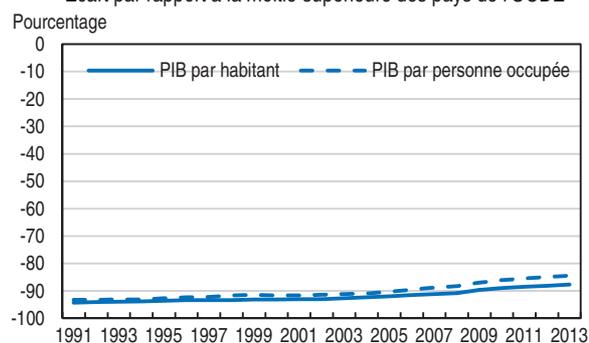
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	6.5	5.6
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	-0.3	-0.4
Productivité du travail	6.8	6.1

#### B. Les très amples écarts de PIB par habitant et de productivité se réduisent, mais lentement

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

Source : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de l'Inde (diverses années), estimations annuelles de la population des services du Directeur général de l'état civil (Registrar General) et estimations de l'OCDE.

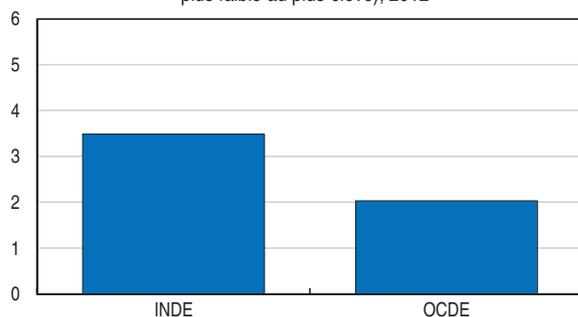
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178072>

## INDE

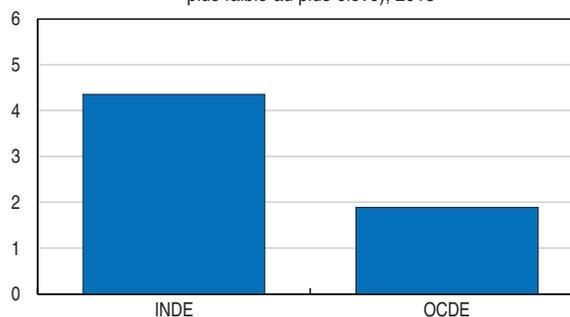
## Indicateurs de politique

## A. La législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pourrait être assouplie

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2012<sup>1</sup>

B. Les obstacles administratifs à l'entrepreneuriat sont importants<sup>2</sup>

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. Données de 2013 pour la moyenne de l'OCDE.

2. Moyenne des composantes suivantes de l'indicateur global de réglementation des marchés de produits (RMP) : charges administratives sur la création d'entreprises et complexité des procédures réglementaires, qui relèvent des « Obstacles à l'entrepreneuriat ». Pour en savoir plus, voir Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 update of the OECD product market regulation indicators: Policy insights for OECD and non-OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la protection de l'emploi* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178501>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Assouplir les formalités administratives et la réglementation applicables aux entreprises\***

Les procédures et les règles administratives à respecter (par exemple pour acquérir un terrain ou pour créer et fermer une entreprise) sont souvent compliquées et longues, tandis que les résultats sont incertains. Cette situation freine l'entrepreneuriat, les investissements et la croissance.

**Recommandations** : simplifier ces règles et procédures. Il faudrait notamment soumettre les procédures d'autorisation à des délais et lancer davantage d'expériences de guichet unique.

**Simplifier et moderniser le droit du travail.** Les règles en la matière sont complexes et certaines – par exemple celles concernant la protection de l'emploi – sont contraignantes, surtout pour les grandes entreprises industrielles. Cela freine le dynamisme du marché du travail, concourt à sa dualité et explique que de nombreux travailleurs (notamment des femmes) soient dans l'informalité ou sans emploi.

**Mesures prises** : certains États ont amendé des éléments essentiels de la législation du travail et le gouvernement central a créé un guichet unique sur Internet pour aider les entreprises à respecter leurs obligations en divers domaines. On a aussi donné plus de transparence à l'inspection du travail en utilisant une méthode informatisée de sélection aléatoire des interventions.

\*. Les nouvelles priorités de politique économique mentionnées dans *Objectif croissance 2015* (par rapport à *Objectif croissance 2013*) sont précédées et suivies de « \* ».

## INDE

**Recommandations** : faciliter davantage l'emploi formel en adoptant une législation du travail simplifiée et plus flexible qui n'établisse pas de différenciation selon la taille de l'entreprise. Assouplir les dispositions qui exigent l'accord de l'administration pour résilier un contrat de travail.

**Élargir l'accès au système éducatif et en élever la qualité.** Bien qu'en hausse, le taux de scolarisation reste faible et l'enseignement est souvent d'un niveau médiocre.

**Mesures prises** : aucune mesure significative n'a été prise.

**Recommandations** : continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier au niveau secondaire, et en élever la qualité. Donner une formation professionnelle à un stade plus précoce des programmes.

### **Autres grandes priorités**

**Rendre plus efficaces les réglementations relatives à la création d'infrastructures.** De sérieux goulets d'étranglement persistent en ce domaine, partiellement imputables à l'inefficacité des procédures d'acquisition de terrains et d'autorisation de projets d'investissement.

**Mesures prises** : un comité ministériel chargé des investissements a été institué pour accélérer l'autorisation des grands projets. La loi relative à un dédommagement équitable et à la transparence en matière d'acquisition foncière, de rénovation et de réinstallation, adoptée en 2013, devrait entraîner une diminution du nombre de contestations et de contentieux, ce qui rendrait l'acquisition de terrains moins aléatoire. Toutefois, cette opération demeure complexe.

**Recommandations** : surveiller l'application de la loi sur les acquisitions foncières et la réviser si elle ne parvient pas à abrégé ce processus. Pour les grands projets d'infrastructures, simplifier la procédure réglementaire d'autorisation en imposant des délais précis.

**Réformer en profondeur le secteur financier.** Des réformes destinées à favoriser l'apparition d'un secteur financier dynamique et efficient sont nécessaires pour encourager les investissements et une croissance solidaire.

**Mesures prises** : en 2014, la Banque de réserve (RBI) a donné son accord à la délivrance de nouvelles licences bancaires et elle permet désormais aux banques d'ouvrir des agences sans autorisation préalable. Les banques étrangères peuvent créer des filiales et des agences dans l'ensemble du pays sous réserve de respecter la réglementation.

**Recommandations** : assouplir progressivement les restrictions sur la composition des actifs des banques en diminuant la part des obligations d'État et en mettant fin à la sélection du crédit. Permettre une plus grande participation des investisseurs étrangers au secteur des services financiers et favoriser davantage l'entrée de nouvelles banques privées.

### **Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance**

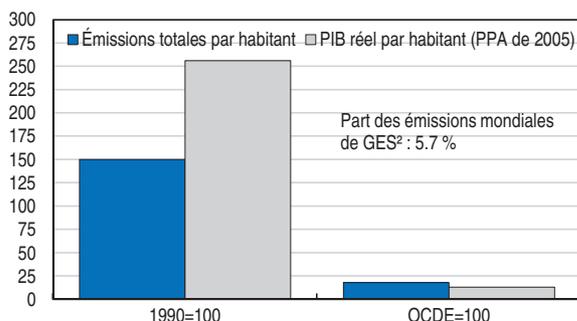
**Réduire les obstacles aux échanges et aux IDE.** Pour favoriser les entrées d'IDE et les gains de productivité, il avait été recommandé d'atténuer les obstacles aux IDE dans certains secteurs clés.

## INDE

**Mesures prises :** le gouvernement a réduit les obstacles aux IDE dans plusieurs secteurs, notamment la distribution, l'aviation civile, la défense, les télécommunications, le pétrole, la construction, les chemins de fer et les services postaux.

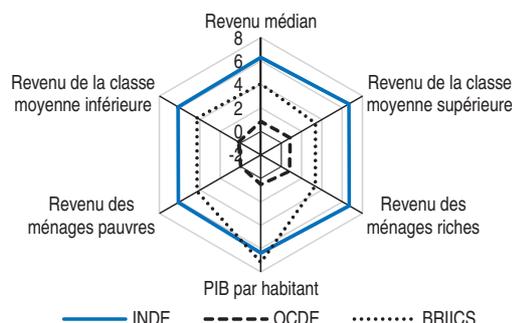
### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté moins vite que le PIB depuis 1990**  
2010<sup>1</sup>



**B. La forte croissance du PIB par habitant a tiré vers le haut le revenu réel des ménages<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes sur les dépenses de consommation réalisées auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE et, de manière générale, par une sous-estimation des inégalités par rapport aux mesures fondées sur les revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
- Les données se rapportent à la période 2005-09 pour l'Inde.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178930>

## INDONÉSIE

- Bien qu'important, l'écart de PIB par habitant entre l'Indonésie et la moitié supérieure des pays de l'OCDE continue à s'amenuiser grâce à une vive progression de la productivité, l'économie poursuivant sa transition des activités primaires peu productives vers les services et l'industrie de transformation. Le taux d'emploi est déjà relativement élevé, mais contribue encore à la hausse du PIB par habitant.
- Il y a des avancées en ce qui concerne un certain nombre de priorités de réformes antérieures, notamment les résultats en matière d'éducation et la création d'infrastructures. Il n'en va pas de même pour l'atténuation des obstacles aux investissements directs étrangers (IDE) et des rigidités du marché du travail, par exemple en plafonnant les relèvements du salaire minimum. Des mesures ont été prises en vue d'améliorer le cadre réglementaire de la réalisation d'infrastructures, dont la simplification des procédures d'acquisition foncière et la mise en place d'un organe de coordination des investissements.
- Il faudrait améliorer le ciblage et la portée des programmes destinés à élargir l'accès à l'éducation ainsi que prendre de nouvelles mesures pour élever la qualité de l'enseignement. Il est également nécessaire d'accélérer les investissements en infrastructures, notamment en encourageant le secteur privé à y participer. Des mesures devraient être prises pour ralentir le rythme de hausse du salaire minimum, d'autant qu'il sert souvent de référence pour ajuster l'ensemble de la grille des salaires.
- On a commencé à réduire les subventions publiques à l'énergie, mais il faut aller plus loin. Leur suppression permettrait de redéfinir les priorités de dépenses de façon à promouvoir une croissance équitable et viable, en augmentant en particulier celles consacrées à l'éducation et aux infrastructures. Non seulement ces réformes stimuleraient la croissance, mais elles iraient dans le sens d'une plus grande équité et de la durabilité environnementale.

### Indicateurs de croissance

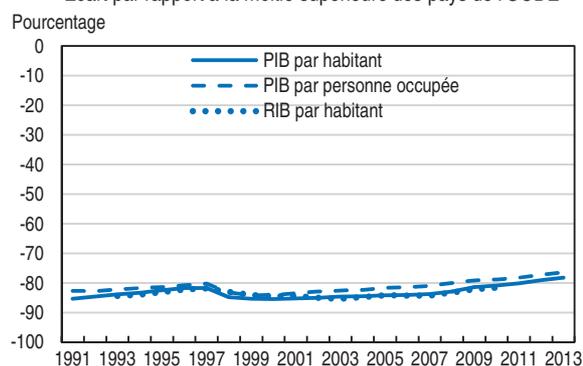
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	4.2	4.5
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	0.4	0.8
Productivité du travail	3.8	3.7

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité ont diminué assez lentement

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Source : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et OIT (Organisation internationale du travail), Base de données des Indicateurs clés du marché du travail.

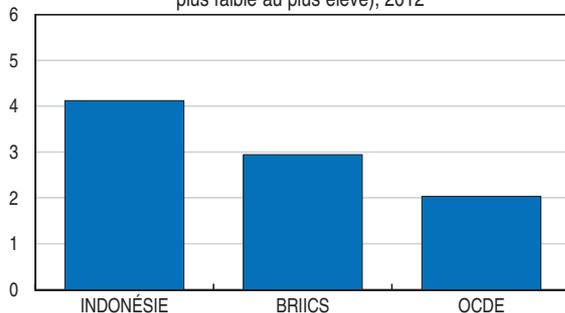
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178069>

## INDONÉSIE

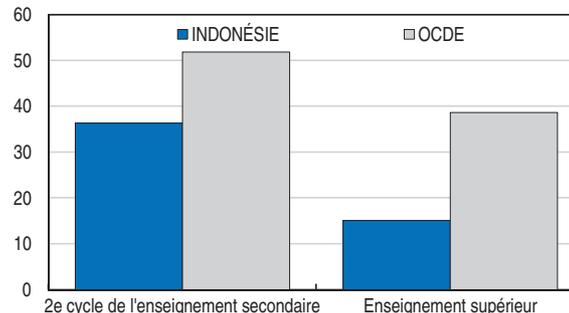
## Indicateurs de politique

## A. La législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers est stricte

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2012<sup>1</sup>

B. Les taux de diplômés sont faibles dans l'enseignement secondaire et supérieur<sup>2</sup>

2012



1. Données de 2013 pour la moyenne de l'OCDE.

2. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondant aux programmes d'enseignement général, d'une part, et taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement supérieur de type A, d'autre part.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la protection de l'emploi* ; Partie B : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178493>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats en matière d'éducation.** Les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont été inférieures aux objectifs du gouvernement, tandis que les résultats et la qualité de l'enseignement restent médiocres.

**Mesures prises :** développement des programmes destinés à élever la qualité des enseignants par la validation et la formation: des principes directeurs régissant l'évaluation et la progression des performances des enseignants sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La création d'une base de données nationale sur la pauvreté permettra de mieux cibler les transferts monétaires conditionnels visant à faciliter l'accès à l'éducation.

**Recommandations :** accroître encore le budget de l'éducation. Encourager une hausse du recrutement et de la qualité au niveau primaire et secondaire au moyen d'évaluations régulières des enseignants et de leur développement professionnel. Lier davantage leurs salaires aux qualifications et aux performances.

**Améliorer le cadre réglementaire applicable à la réalisation d'infrastructures.** L'incertitude réglementaire, en particulier au niveau régional, freine l'investissement privé en ce domaine, y compris par la voie des PPP.

**Mesures prises :** la nouvelle procédure d'acquisition foncière, qui se met lentement en place, devrait faciliter l'essor des investissements en infrastructures de transport, dont le besoin se fait beaucoup sentir. La création en 2014 d'une instance chargée de fixer des priorités (KP2IP) et d'un centre spécialisé dans les PPP au sein du ministère des finances vont dans le bon sens.

**Recommandations :** augmenter les dépenses publiques d'infrastructures en privilégiant les transports, la logistique et les éléments qui permettent d'atténuer la pauvreté.

## INDONÉSIE

Envisager l'émission d'obligations pour le financement des infrastructures. Permettre aux échelons publics infranationaux de participer aux PPP.

**Réformer la législation du travail et plafonner les relèvements du salaire minimum pour remédier au problème du travail informel.** Le recrutement de la main-d'œuvre comporte des rigidités, par exemple en ce qui concerne les procédures de licenciement, qui limitent le développement de l'emploi formel. Le fait que ces relèvements tendent à servir de référence pour ajuster en hausse l'ensemble de la grille salariale aggrave le problème.

**Mesures prises :** dans de nombreuses provinces, le rythme annuel de hausse du salaire minimum reste supérieur à la progression de la productivité du travail.

**Recommandations :** instituer des allocations de chômage, initialement de montant modeste, assouplir les procédures de licenciement et diminuer les indemnités correspondantes. Dans les provinces où l'on juge le salaire minimum suffisant du point de vue de l'équité, limiter les relèvements en termes réels au montant des gains de productivité.

### **Autres grandes priorités**

**Continuer à réduire les subventions à l'énergie.** Celles au titre des carburants et de l'électricité représentent plus de 20 % des dépenses publiques. Elles bénéficient de façon disproportionnée aux ménages les plus favorisés, tout en entraînant une surconsommation et des effets indésirables sur l'environnement.

**Mesures prises :** la double réduction des subventions à l'énergie appliquée en juin 2013 et en novembre 2014 a fait augmenter les prix du diesel et de l'essence de respectivement 67 % et 89 %. Cela les a rapprochés des prix du marché mondial.

**Recommandations :** poursuivre la suppression progressive des subventions aux carburants et à l'électricité, ce qui permettra de redéfinir les priorités de la dépense publique. Dédommager, en cas de nécessité, les personnes défavorisées au moyen des dispositifs existants de lutte contre la pauvreté.

**Réduire les obstacles à la création d'entreprise et aux investissements tout en renforçant les institutions chargées de lutter contre la corruption.** Les entreprises, tant étrangères que nationales, rencontrent des difficultés sérieuses lors de leur lancement et au cours de leur exploitation. La corruption continue à gêner leur développement et s'oppose à un fonctionnement efficient de l'administration.

**Mesures prises :** les autorités ont intensifié la répression de la corruption, notamment en augmentant les effectifs des services qui en sont chargés et en traduisant en justice des personnalités politiques connues. En outre, la réforme administrative continue, avec notamment la mise en œuvre de réformes au niveau infranational.

**Recommandations :** atténuer les obstacles aux investissements nationaux et étrangers en retirant les secteurs non stratégiques de la liste des opérations non autorisées (« liste négative ») et en remédiant aux goulets d'étranglement logistiques dans les ports. Doter de moyens accrus la Commission d'éradication de la corruption pour lui permettre de traiter toutes les affaires qui lui sont signalées.

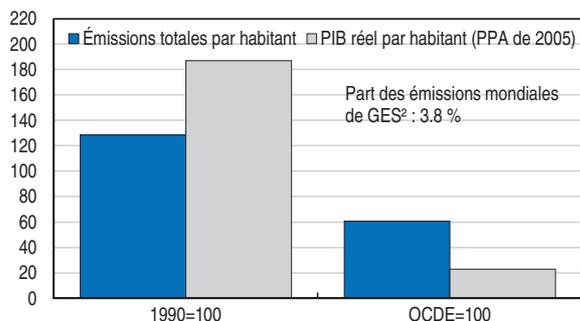
## INDONÉSIE

### Priorités de réformes ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Pour l'Indonésie, toutes les priorités qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* sont conservées.

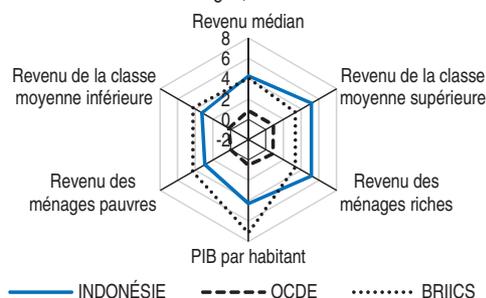
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté moins vite que le PIB depuis 1990**  
2010<sup>1</sup>



**B. Les ménages de la partie supérieure de la distribution des revenus ont beaucoup plus profité que les autres de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes sur les dépenses de consommation réalisées auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE et, de manière générale, par une sous-estimation des inégalités par rapport aux mesures fondées sur les revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2005-10 pour l'Indonésie.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178921>

## IRLANDE

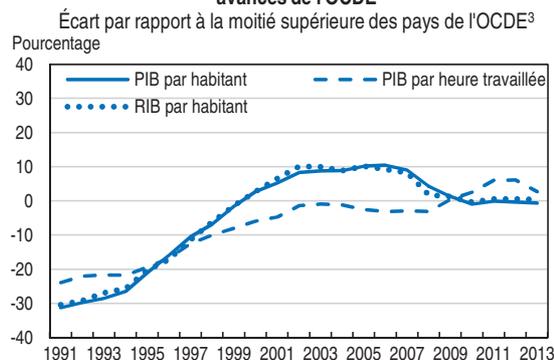
- Dans la période récente, le PIB par habitant est resté proche de la moyenne de la première moitié de l'OCDE. Une baisse du taux d'emploi a été compensée par une hausse de la productivité du travail.
- Le régime des faillites a été amélioré, notamment par l'instauration d'une nouvelle procédure de faillite personnelle. La modernisation du service public de l'emploi a bien avancé.
- Une amélioration de l'aide à la recherche de travail et des possibilités de recyclage des chômeurs contribuerait à augmenter l'emploi. Supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat et à la concurrence ainsi qu'encourager l'innovation rendrait les entreprises d'origine locale plus dynamiques et compétitives sur le plan des coûts.
- La poursuite des efforts d'activation du marché du travail, en particulier par des progrès probants du rendement des programmes de formation, contribuerait à la fois à la création d'emplois et à la cohésion sociale en remettant en activité une plus grande proportion du nombre encore élevé de chômeurs peu qualifiés et inactifs depuis longtemps.

### Indicateurs de croissance

**A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle**  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.5	0.6
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.3	-0.7
<i>dont</i> : Taux d'activité	0.5	-0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.2	-0.5
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	-0.1
Productivité potentielle du travail	2.2	1.3
<i>dont</i> : Renforcement de l'intensité capitaliste	0.8	0.4
Efficience du travail	0.7	0.3
Capital humain	0.7	0.6

**B. Le PIB par habitant est égal à la moyenne des pays avancés de l'OCDE**



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

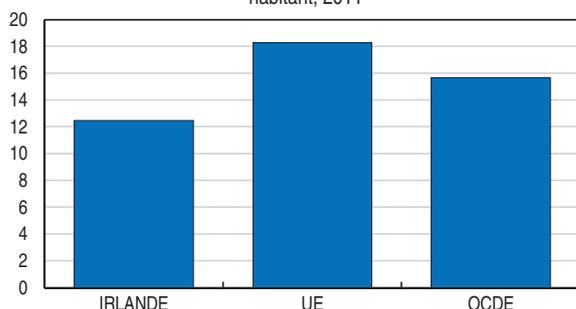
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177822>

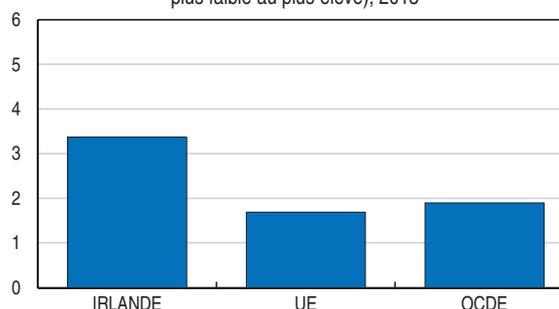
## IRLANDE

## Indicateurs de politique

**A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont relativement faibles**  
Dépenses publiques par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, 2011



**B. La complexité des procédures réglementaires est relativement forte**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178253>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Inciter davantage les femmes à travailler.** Le taux d'activité et la durée du travail des femmes sont relativement faibles, surtout pour les mères de famille, ce qui est dû en partie au coût élevé de la garde d'enfant. C'est l'une des raisons pour lesquelles la proportion de personnes vivant dans des ménages à activité professionnelle réduite est l'une des plus élevées de l'UE, d'où un risque accru d'exclusion sociale et de pauvreté des enfants.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** réduire les taux d'imposition implicites des parents isolés et des apporteurs d'un second revenu au ménage. Développer la garde d'enfant et la rendre plus abordable.

**Renforcer la concurrence hors de l'industrie.** Elle reste relativement limitée dans les services collectifs et dans certains secteurs abrités, dont les transports, les professions juridiques et les activités portuaires.

**Mesures prises :** depuis décembre 2014, les itinéraires obligatoires des autobus du service public sont soumis à des appels d'offres. Bord Gais Energy (principal fournisseur de gaz) a été privatisé à la mi-2014.

**Recommandations :** réduire l'intégration verticale dans le secteur de l'électricité. Adopter le projet de loi sur la réglementation des services juridiques qui instaure un régulateur indépendant des professions concernées. Raccourcir la durée des contrats de location pour les opérateurs de terminaux portuaires et délivrer davantage de licences de docker.

**Renforcer les mesures d'activation et réformer le système de protection sociale.** La proportion de chômeurs de longue durée est élevée et le redéploiement de la main-d'œuvre est lent. Cela résulte de divers problèmes de conception des mesures d'activation et des dispositifs de protection sociale ; il y a par exemple des programmes mal ciblés et certaines allocations sociales n'incitent pas à travailler.

## IRLANDE

**Mesures prises :** de 2012 à 2014, le gouvernement a augmenté progressivement le nombre de nouvelles antennes du Service public de l'emploi (Intreo). Elles ont pour mission d'encourager le retour au travail en intégrant protection sociale et activation ainsi qu'en offrant des services personnalisés basés sur le profilage. Une nouvelle structure d'éducation et de formation (SOLAS) a été mise en place pour assurer la supervision et le financement, notamment en ce qui concerne la formation des chômeurs.

**Recommandations :** suivre de près les résultats du marché du travail au terme de la participation de demandeurs d'emploi à des programmes et ajuster les financements en conséquence. Se concentrer sur les chômeurs de longue durée et peu qualifiés. Impliquer davantage les employeurs dans la conception des formations. Prolonger la période de retrait progressif des allocations et des aides supplémentaires (par exemple en matière de logement et de soins médicaux) lorsqu'un chômeur recommence à travailler

### Autres grandes priorités

**\*Réduire les obstacles à la création d'entreprise\***. Les règles régissant la délivrance des licences et permis nécessaires pour lancer et exploiter une entreprise sont relativement restrictives. Les entreprises éprouvent aussi des difficultés à faire respecter les contrats et enregistrer leurs titres de propriété.

**Recommandations :** réduire les droits à acquitter et les délais d'attribution de ces licences et permis. Continuer à remplacer le versement de droits élevés pour obtenir la permission de construire et d'aménager par une taxation foncière/immobilière permanente. Créer une profession chargée du transfert des biens.

**Développer les dépenses de recherche-développement et l'innovation.** Les dépenses de R&D restent relativement faibles et l'essentiel de cette activité est assurée par des entreprises étrangères.

**Mesures prises :** le gouvernement a lancé une plateforme nationale pilote pour l'innovation en matière de santé et un programme de recherche sur les innovations concernant les petites entreprises. Le crédit d'impôt au titre de la R&D a été encore augmenté et assoupli.

**Recommandations :** concentrer les moyens visant à promouvoir la coopération entre les industries et les chercheurs dans un nombre plus réduit de centres d'excellence. Mettre en place un organisme de recherche technologique axé sur les besoins des PME.

## Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance

**Réformer la procédure de faillite.** Afin de traiter les problèmes de créances douteuses et de réhabiliter les débiteurs plus rapidement, il avait été recommandé d'instituer un système structuré de règlement à l'amiable des dettes en cas de faillite personnelle.

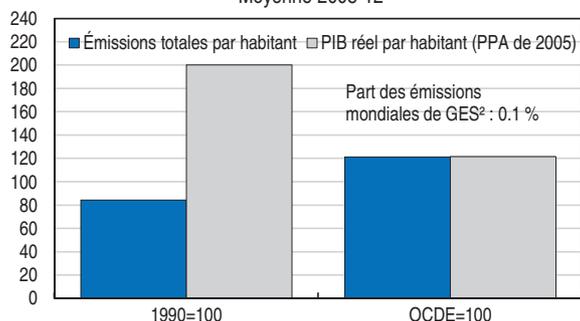
**Mesures prises :** en 2013 est entrée en vigueur une nouvelle procédure de faillite personnelle prévoyant un règlement négocié des dettes et administrée par une nouvelle agence, « Insolvency Service of Ireland ». En décembre 2013, le délai nécessaire au règlement d'une faillite a été réduit, passant de 12 à 3 ans, et on a prévu une nouvelle possibilité de dépôt de bilan sans frais.

\*. Les nouvelles priorités de politique économique définies dans *Objectif croissance 2015* (par rapport à *Objectif croissance 2013*) sont précédées et suivies de « \* ».

## IRLANDE

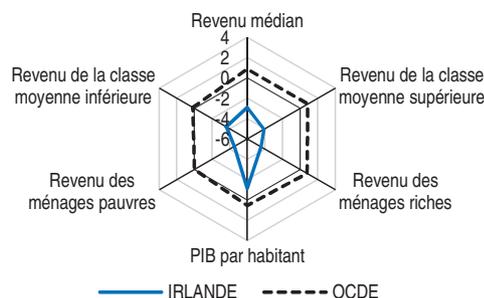
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990, mais supérieures à la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Le revenu des ménages a davantage diminué que le PIB par habitant<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178684>

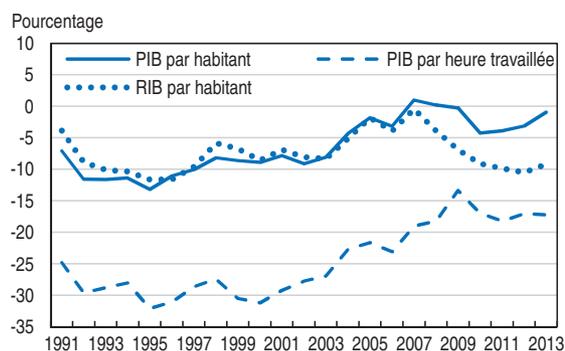
## ISLANDE

- L'écart de revenu avec la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est creusé à la suite de la crise, surtout à cause de l'évolution défavorable du taux d'activité et de l'emploi, bien que le taux d'emploi reste comparativement élevé. La progression de la productivité du travail s'est nettement ralentie dans le contexte d'un affaiblissement de l'intensité capitalistique.
- Il n'y a pas eu de progrès sur les priorités de politique économique mentionnées dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance*.
- La productivité bénéficierait d'une réduction des obstacles à la concurrence résultant des aides à l'agriculture et de la réglementation restrictive des marchés ainsi que d'une plus grande efficacité du secteur public. De meilleurs résultats en matière d'éducation contribueraient à la formation de capital humain et stimuleraient donc également la productivité.
- La diminution des aides aux producteurs agricoles ferait fortement augmenter la productivité, tout en entraînant une baisse des prix alimentaires dont profiteraient les ménages à revenu modeste. Dans le domaine de l'éducation, des avancées sur le plan de l'équité et des résultats non seulement entraîneraient des gains de productivité, mais permettraient aussi d'atténuer les inégalités de revenus.

## Indicateurs de croissance

A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.7	0.2
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.1	-0.7
dont: Taux d'activité	-0.1	-0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	2.8	0.9
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.1	-0.5
Efficience du travail	1.0	0.8
Capital humain	0.7	0.7

B. L'écart de PIB par habitant a cessé de se creuser  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

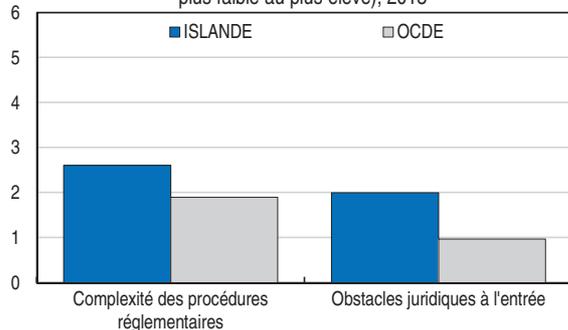
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177813>

## ISLANDE

## Indicateurs de politique

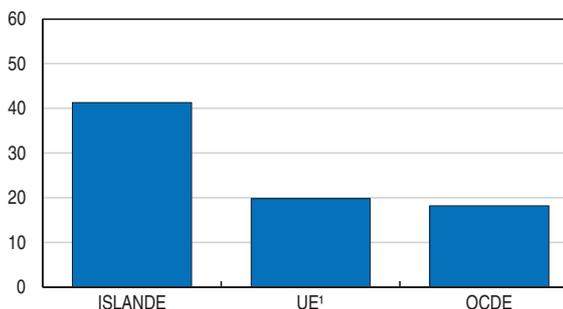
## A. Le niveau des obstacles à l'entrepreneuriat est un peu plus élevé que la moyenne de l'OCDE

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



## B. Les aides aux producteurs agricoles sont plus de deux fois supérieures à la moyenne de l'OCDE

En pourcentage des recettes agricoles, 2013



1. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp) ; Partie B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178245>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits.** L'opacité réglementaire et les obstacles juridiques à l'entrée restreignent la concurrence, la création d'entreprises et les gains de productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** réexaminer et réduire le nombre de licences et de permis obligatoires, et employer un langage clair dans la réglementation. Réduire les obstacles juridiques à l'entrée dans les secteurs de l'électricité, du transport aérien, des aéroports et des ports maritimes. Supprimer les contrôles sur les mouvements de capitaux qui dissuadent les investissements étrangers.

**Diminuer les aides à la production dans l'agriculture.** Leur niveau élevé pèse sur les consommateurs et les contribuables tout en freinant les progrès de productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** diminuer l'aide à l'agriculture en abaissant les droits de douane et les droits d'accise, en mettant fin au contingentement de produits agricoles, en limitant les autres formes d'aide aux agriculteurs et en les dissociant de la production.

**Améliorer les résultats et l'équité dans le système éducatif.** Le niveau inférieur à la moyenne de l'OCDE en matière de lecture et de science, les disparités importantes entre les élèves et la faible efficacité du système freinent la productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** donner aux communes davantage de moyens pour gérer et superviser collectivement l'enseignement primaire ou confier de nouveau ces responsabilités au ministère de l'éducation. Rendre les établissements plus comptables de leurs résultats. Modifier les cursus pour améliorer les performances en lecture et en mathématiques

**ISLANDE**

Élever la qualité des enseignants qui exercent dans les zones rurales. Allonger la durée effective de l'enseignement et augmenter les ratios élèves/enseignant.

**Autres grandes priorités**

**Atténuer les restrictions sur la propriété des entreprises islandaises et étrangères.** Les restrictions sur le contrôle du capital des entreprises nationales et étrangères entravent la concurrence dans les secteurs de l'électricité et de la pêche, ce qui est préjudiciable aux investissements et à la productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** atténuer les restrictions sur la propriété des entreprises dans les secteurs de l'électricité et de la pêche. Séparer les installations de production de la compagnie nationale d'électricité pour créer un marché concurrentiel dans cette branche.

**Rendre le secteur public plus efficient.** L'insuffisance d'information sur les performances nuit à la gestion des programmes et à la productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** introduire des indicateurs de performance pour mettre en évidence les programmes publics qui n'atteignent pas leurs objectifs. Prendre des mesures correctrices pour ces programmes.

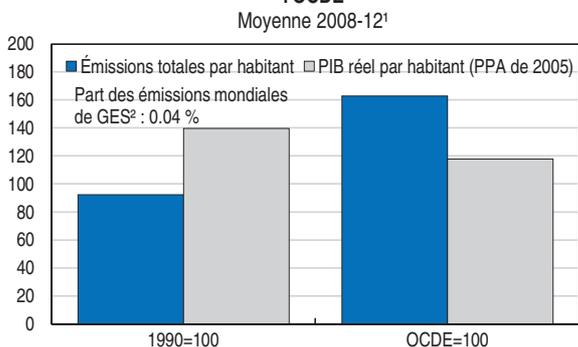
**Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance**

Pour l'Islande, toutes les priorités qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance sont conservées.

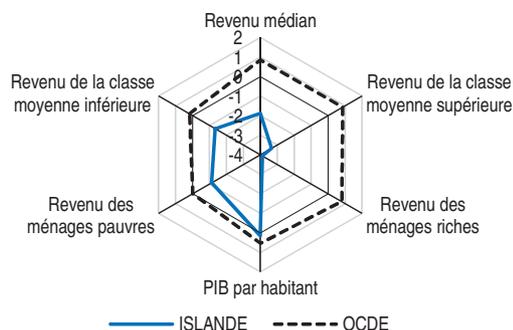
## ISLANDE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont proches de leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE

B. Tant le revenu réel des ménages que le PIB par habitant ont diminué<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178674>

## ISRAËL\*

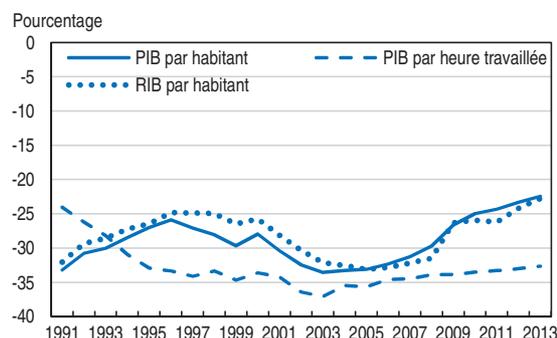
- L'écart de revenu par rapport aux grandes économies de l'OCDE continue de se resserrer progressivement, principalement grâce à la hausse du taux d'emploi chez les ultra-orthodoxes et dans la population arabe israélienne. En matière de productivité, en revanche, la convergence par rapport aux pays les plus avancés est encore lente.
- La gouvernance des grands groupes a été réformée de manière à réduire leur pouvoir de marché. Des progrès ont été faits en matière d'intégration des catégories vulnérables sur le marché du travail. La situation continue de s'améliorer en ce qui concerne les équipements scolaires et le nombre d'élèves par classe dans le secteur arabe, mais les progrès restent lents.
- Il faudrait améliorer encore l'enseignement et promouvoir les mesures d'aide à l'insertion sur le marché du travail, en les ciblant sur les catégories vulnérables, afin de renforcer le potentiel de croissance. Une concurrence plus vigoureuse et moins de formalités administratives pour les entreprises stimuleraient la productivité.
- L'amélioration du niveau d'instruction des Arabes israéliens et des ultra-orthodoxes, conjuguée à des programmes d'aide à la réinsertion dans l'emploi, renforcerait la capacité de gains et réduirait la pauvreté relative, actuellement très forte. Une concurrence plus vigoureuse dans les secteurs non exportateurs, et par conséquent des prix plus bas, serait extrêmement bénéfique pour le revenu réel des pauvres.

## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.4	1.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.7	1.1
dont: Taux d'activité	0.3	0.5
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.5	0.6
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.2	0.0
Productivité potentielle du travail	0.7	0.8
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.1	0.2
Efficience du travail	0.5	0.6
Capital humain	0.1	0.0

B. L'écart de productivité s'est modestement réduit  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

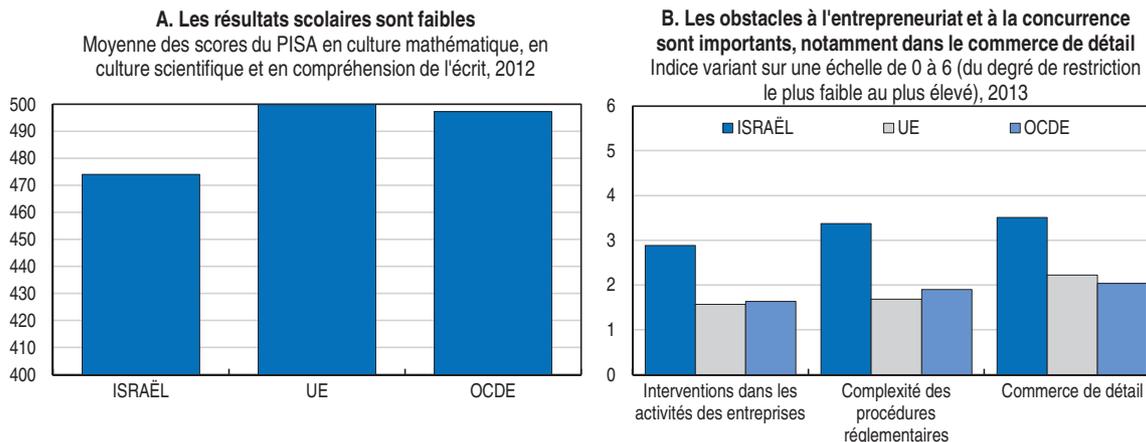
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177832>

\* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## ISRAËL

## Indicateurs de politique



Source : Partie A : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences* (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178263>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Améliorer les résultats du système d'enseignement et combattre les inégalités.** Les résultats scolaires dans le système d'enseignement public sont faibles, surtout parmi les élèves arabes, tandis que dans les écoles ultra-orthodoxes, les matières fondamentales profanes ne sont pas suffisamment enseignées.

**Mesures prises :** les investissements consacrés à l'éducation dans les secteurs arabes ont permis de continuer à rattraper le retard et de réduire encore les effectifs par classe dans l'enseignement primaire au cours de la période 2011-13.

**Recommandations :** continuer à développer les équipements scolaires fréquentés par les Arabes israéliens jusqu'à ce que les effectifs par classe atteignent à peu près le même niveau que dans le reste du pays. Subordonner le financement par l'Etat des écoles ultra-orthodoxes à l'enseignement des matières fondamentales telles que mathématiques, sciences et langues étrangères.

**Alléger les formalités administratives imposées aux entreprises.** Le poids excessif des procédures réglementaires et l'intervention de l'État dans le secteur des entreprises entravent le fonctionnement des marchés de produits et l'activité du secteur privé.

**Mesures prises :** une commission a été mise en place au début de 2014 pour faire un inventaire des obstacles réglementaires à l'activité des entreprises. Une meilleure coordination des interventions publiques aux niveaux central et local depuis fin 2013 a permis d'accélérer la construction de logements.

**Recommandations :** continuer à rationaliser les procédures d'autorisation et à réduire les délais de traitement des dossiers. Supprimer les dernières mesures de contrôle des prix, en particulier sur les produits de première nécessité.

**ISRAËL**

**Mener à bien la réforme des industries de réseau.** Des industries de réseau plus ouvertes aux pressions du marché stimuleraient l'efficacité et l'investissement, en particulier dans le secteur de l'électricité, où l'opérateur public historique reste le principal producteur et l'unique distributeur, et contrôle le réseau.

**Mesures prises :** les nouvelles tentatives de réforme du secteur de l'électricité qui ont vu le jour récemment à l'initiative d'une commission mise en place par le gouvernement ont échoué. Les projets de construction de deux nouveaux ports privés avancent.

**Recommandations :** débloquer la réforme du secteur de l'électricité : renforcer la concurrence dans la production, assurer l'indépendance de la gestion de réseau et ouvrir la distribution aux entreprises privées. Mettre en place une autorité de régulation indépendante dans le secteur des télécommunications et intensifier la concurrence dans les services postaux, le transport ferroviaire et les services de l'eau.

**Autres grandes priorités**

**Développer les programmes d'aide à la réinsertion dans l'emploi et veiller à l'application du droit du travail.** Les faibles taux d'emploi des femmes arabes et des hommes ultra-orthodoxes réduisent le potentiel de croissance et le niveau de vie matériel des travailleurs à faible revenu. En conséquence, un ménage sur cinq environ vit sous le seuil de pauvreté relative.

**Mesures prises :** le crédit d'impôt sur les revenus d'activité a été augmenté en 2013, mais son montant et son champ d'application restent limités. Les allocations familiales sont mieux ciblées mais leur montant a sensiblement diminué. Les moyens dont dispose l'inspection du travail ont été étoffés et atteignent maintenant un niveau, en termes de nombre de salariés par inspecteur, proche de la moyenne observée dans les pays de l'OCDE en 2013.

**Recommandations :** créer un nouveau service de placement. Augmenter le montant du crédit d'impôt sur les revenus d'activité pour encourager davantage de personnes à en bénéficier et augmenter également les allocations familiales. Veiller à mieux faire respecter le droit du travail en ciblant les inspections sur les secteurs qui comptent de nombreux travailleurs à bas salaires, notamment des Arabes, des ultra-orthodoxes et des étrangers.

**\*Renforcer la concurrence dans l'industrie alimentaire\*.** Des obstacles à l'importation, des mesures de contrôle des prix et des subventions agricoles génératrices de distortions, entre autres facteurs de rigidité, se traduisent par une faible concurrence et des prix élevés dans l'industrie alimentaire.

**Recommandations :** supprimer les obstacles à l'importation visant les produits alimentaires. Réduire les aides agricoles liées à la production, tels que les prix garantis et les quotas, pour des produits comme le lait, les œufs et le blé.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ISRAËL

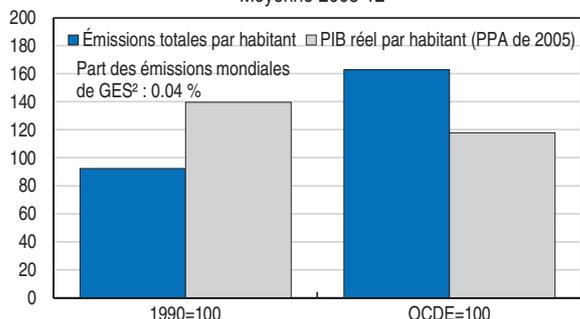
## Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

**Améliorer le gouvernement d'entreprise.** Afin de renforcer la concurrence et de réduire le rôle des grands groupes dans l'économie, il était recommandé d'améliorer leur mode de gouvernance.

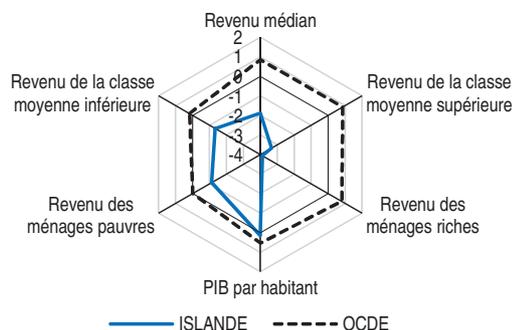
**Mesures prises :** les nouvelles règles adoptées à la fin de 2013 empêchent les groupes d'exercer un contrôle à la fois sur des établissements financiers et sur des entreprises non financières. Les structures de contrôle pyramidales (principal instrument d'exercice du pouvoir et d'acheminement des bénéficiaires) sont désormais limitées à deux strates. Les entreprises concernées ont quatre ans pour se réorganiser.

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont proches de leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Tant le revenu réel des ménages que le PIB par habitant ont diminué<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178698>

## ITALIE

- En l'absence de reprise économique, l'Italie voit s'aggraver son retard en termes de revenu par habitant vis-à-vis des grandes économies de l'OCDE. La croissance de la productivité reste à la traîne et le taux d'activité demeure faible.
- En 2014, le gouvernement a adopté les premières mesures au titre des réformes ambitieuses lancées dans différents domaines, comme le marché du travail, la protection sociale, la fiscalité et le système judiciaire. Parmi les grandes séries de mesures adoptées en 2012 et en 2013, certaines n'ont pas encore été mises en œuvre.
- La poursuite du rééquilibrage des mesures de protection, qui doit alléger la protection de l'emploi au profit du revenu des travailleurs, devrait stimuler la productivité en favorisant une meilleure affectation de la main-d'œuvre vers ses utilisations les plus productives. La réduction des obstacles liés à la réglementation et à la structure capitalistique de certaines sociétés, qui limitent l'entrée et la sortie des entreprises, pourrait avoir des effets positifs sur l'investissement, sur l'efficacité de la répartition des ressources et sur la croissance de la productivité.
- La simplification de la fiscalité et l'élargissement des mesures peuvent réduire les effets d'aubaine et les possibilités de contournement du système, générant des recettes et permettant donc de financer des baisses d'impôt favorables à l'emploi. Les réformes visant à résorber le dualisme du marché du travail, et notamment à mettre en œuvre dans sa totalité la couverture sociale universelle, pourraient également atténuer les inégalités.

### Indicateurs de croissance

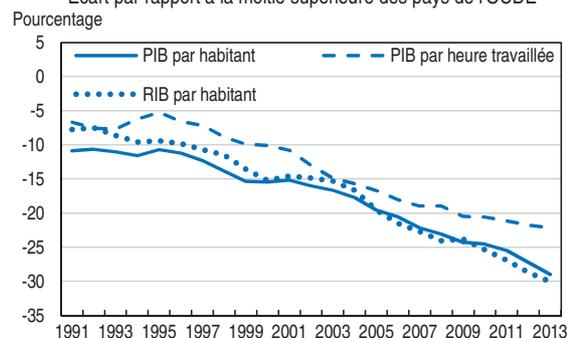
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.2	-0.6
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	-0.4
dont: Taux d'activité	-0.1	-0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	-0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.1	0.0
Productivité potentielle du travail	0.0	-0.2
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.5	0.2
Efficience du travail	-1.2	-1.0
Capital humain	0.8	0.6

#### B. Le PIB par habitant et la productivité ont continué à reculer par rapport à la moyenne des pays avancés de l'OCDE

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



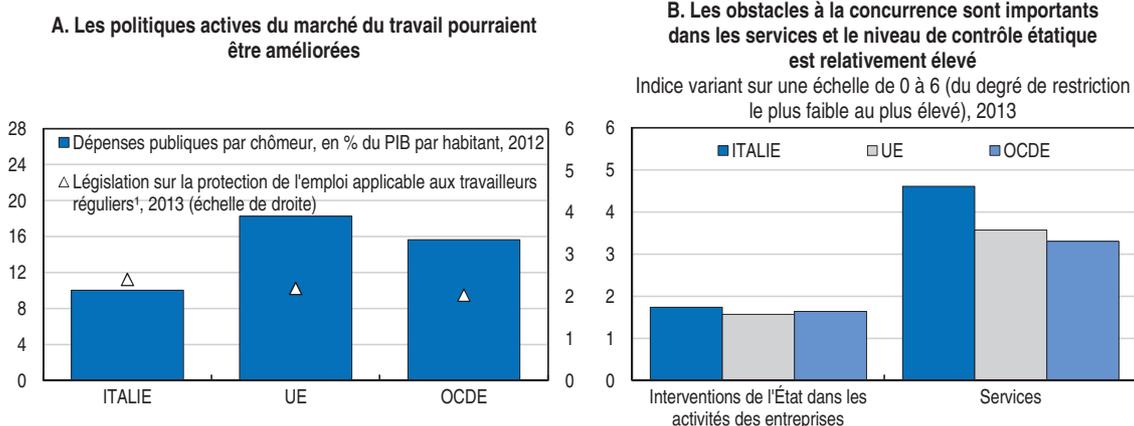
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177849>

## ITALIE

## Indicateurs de politique



1. Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé).

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Base de données des Perspectives économiques et Base de données sur la protection de l'emploi ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178272>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Poursuivre le rééquilibrage des mesures de protection, en allégeant la protection de l'emploi au profit du revenu des travailleurs.** Les travailleurs titulaires de certains types de contrats bénéficient d'une forte protection de leur emploi alors que le système de protection sociale est relativement fragmenté, ce qui alimente le dualisme du marché du travail et entrave la répartition efficace de la main d'œuvre.

**Mesures prises :** en 2014, un décret a supprimé la plupart des contraintes entourant l'utilisation des contrats de courte durée, qui peuvent s'étendre sur trois ans en tout. En application de la loi-cadre relative au marché du travail adoptée en 2014, le gouvernement doit lancer un ensemble de réformes potentiellement importantes d'ici à mi-2015. Il s'agit notamment : i) d'appliquer à toutes les nouvelles embauches un contrat unique prévoyant un niveau de protection croissant au fil du temps (tout en préservant les droits acquis au titre des contrats existants) ; ii) de limiter les droits à la réintégration après un licenciement ; iii) d'introduire un salaire minimum dans les secteurs ne faisant pas l'objet de négociations salariales nationales ; et iv) d'élargir la couverture des nouvelles indemnités chômage, plus homogènes, mises en place par la réforme de 2012.

**Recommandations :** continuer à réduire le dualisme du marché du travail en autorisant une souplesse accrue à l'embauche et au licenciement, en adoptant de nouvelles procédures judiciaires, plus prévisibles et moins coûteuses, et en s'appuyant l'élargissement du système de sécurité sociale et le renforcement des politiques actives du marché du travail (PAMT). Utiliser le dispositif de suivi des mesures défini dans les réformes de 2012 pour identifier les mesures actives les plus efficaces et concentrer les ressources sur celles-ci.

**Améliorer l'équité et l'efficacité dans l'éducation.** L'éducation présente une faible efficacité économique et devrait apporter une meilleure contribution aux chances des travailleurs peu qualifiés.

**ITALIE**

**Mesures prises :** de nouveaux établissements d'enseignement professionnel post-secondaire spécialisé ont été créés. L'agence d'évaluation de l'enseignement a connu des changements successifs à sa tête (trois directeurs différents en quatre ans) susceptibles de nuire à son efficacité. La rigueur budgétaire a ramené les dépenses d'enseignement à un niveau nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE.

**Recommandations :** améliorer encore l'évaluation de l'enseignement secondaire, afin de convaincre les enseignants des avantages obtenus. Poursuivre le développement de l'enseignement professionnel post-secondaire. Augmenter les frais d'inscription à l'université et créer un dispositif de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.

**Améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Le coin fiscal supporté par les bas salaires est élevé, le code des impôts est trop complexe et la fraude fiscale est importante.

**Mesures prises :** en 2013, les nombreux changements apportés à l'impôt foncier ont entraîné une incertitude et une instabilité législative. La baisse de l'impôt sur le revenu, d'abord adoptée à titre temporaire pour 2014, a été pérennisée. Entre 2015 et 2017, les nouveaux contrats permanents bénéficieront d'une importante réduction des cotisations de sécurité sociale. La loi cadre de 2014 relative à la réforme fiscale confère au gouvernement de larges prérogatives jusqu'en mars 2015, notamment en matière de réexamen des dépenses fiscales et de fiscalité environnementale. Des décrets lois sont en cours de préparation pour simplifier certains aspects du système fiscal, réviser les valeurs cadastrales et les droits d'accise sur le tabac.

**Recommandations :** limiter les distorsions et les incitations à la fraude fiscale en abaissant les taux d'imposition nominaux élevés et en supprimant de nombreuses dépenses fiscales. Réduire l'instabilité en matière de législation fiscale, en particulier en évitant les mesures temporaires. Soumettre à l'impôt un éventail plus large d'externalités environnementales et reconduire l'engagement d'écarter toute amnistie fiscale. Poursuivre l'allègement de la fiscalité du travail lorsque la situation budgétaire le permet pour stimuler la demande de main-d'œuvre, tout en évitant les distorsions liées aux effets de seuil propres aux taux marginaux d'imposition.

### **Autres grandes priorités**

**Réduire les obstacles à la concurrence.** Les entreprises ont le sentiment que les obstacles à la concurrence sont importants, ce qui dénote peut-être une application insuffisante de la législation, voire une inefficacité des juridictions civiles. La présence capitalistique de l'État reste relativement importante. Malgré certaines améliorations apportées aux lois sur les faillites, les procédures de recouvrement des créances demeurent plus lentes et plus coûteuses que dans d'autres pays.

**Mesures prises :** le nombre de mesures prises en 2013-14 est en recul par rapport à la phase de déréglementation intense de 2011-12, au titre de laquelle un grand nombre de décrets d'application restent à publier. L'autorité chargée des transports et celle en charge de l'énergie et de l'eau, récemment restructurée, sont désormais opérationnelles. En 2014, une démarche de rationalisation des autorités judiciaires a été menée à bien, afin de gagner en efficacité par des économies d'échelle et de spécialisation, et certaines procédures ont été dématérialisées. Les résultats de la privatisation restent en-deçà des objectifs annoncés.

## ITALIE

**Recommandations :** faire en sorte que les réformes soient pleinement mises en œuvre à tous les niveaux de l'administration. Poursuivre la privatisation et éliminer des liens capitalistiques entre les administrations locales et les fournisseurs de services. Améliorer les incitations à l'efficacité dans les juridictions civiles. Rationaliser davantage les procédures de faillite afin de réduire la durée et le coût de recouvrement des créances.

**Améliorer les politiques actives du marché du travail.** Des PAMT plus efficaces permettraient d'accélérer le retour à l'emploi et de réduire le risque de la persistance du chômage.

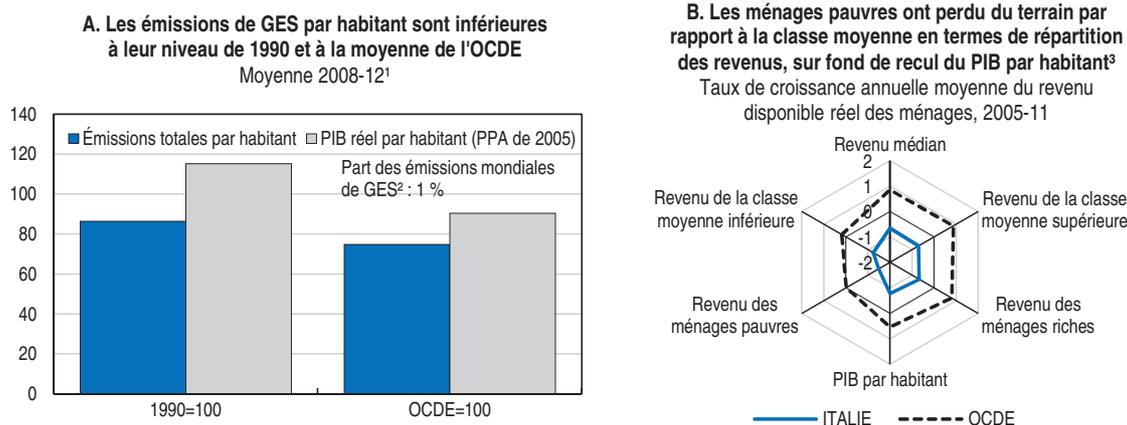
**Mesures prises :** la loi-cadre de 2014 relative au marché du travail vise à améliorer l'ensemble des PAMT, notamment en confiant à l'agence nationale pour l'emploi la coordination des politiques passives et actives en la matière.

**Recommandations :** renforcer les PAMT, en concentrant les ressources sur le chômage de longue durée. Recenser les mesures les plus efficaces dans le contexte italien grâce au système de suivi des bénéficiaires des PAMT introduit en 2014. Faire en sorte que la mise en œuvre des PAMT et le versement des prestations sociales soient clairement axés sur l'activation de ces bénéficiaires.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas de l'Italie, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178703>

## JAPON

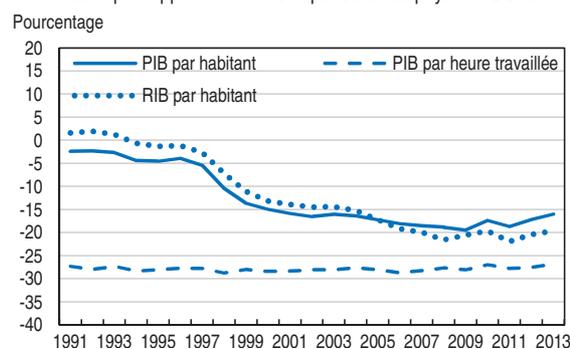
- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE demeure important car une baisse de la consommation de travail a compensé des gains relatifs de productivité. Néanmoins, la productivité moyenne du travail est encore inférieure de près d'un quart à celle des économies les plus performantes de l'OCDE, tandis que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre est légèrement supérieur au leur.
- La réforme de la politique agricole lancée en 2013, qui prévoit notamment la suppression progressive des quotas de production de riz de table, est en cours de mise en œuvre. Une nouvelle législation approuvée en 2014 va permettre de renforcer la concurrence dans le secteur de l'électricité. En 2014 ont été créées des « zones spéciales d'intérêt stratégique national » pour promouvoir toute une série de réformes structurelles. La taxe sur la consommation a été relevée en 2014, parallèlement à la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés.
- Pour réduire l'écart de productivité, il faut mettre en œuvre des réformes visant à abaisser les obstacles à l'entrée et à encourager les apports d'IDE, en particulier dans le secteur des services, où la productivité est en retard. Il faudrait aussi mettre fin au dualisme du marché du travail et rendre le système fiscal plus favorable à la croissance. L'amélioration de la compétitivité dans le secteur agricole faciliterait la participation du Japon à des accords commerciaux. L'augmentation du taux d'activité des femmes est essentiel pour atténuer l'impact défavorable du déclin démographique.
- Mettre fin au dualisme du marché du travail renforcerait la productivité, notamment en encourageant la formation en entreprise, et réduirait les inégalités de revenu.

### Indicateurs de croissance

**A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle**  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.4	0.4
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.5	-0.3
<i>dont</i> : Taux d'activité	-0.5	-0.3
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	0.8	0.7
<i>dont</i> : Renforcement de l'intensité capitalistique	0.2	-0.2
Efficience du travail	0.1	0.4
Capital humain	0.6	0.5

**B. L'écart de PIB par habitant perdu**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



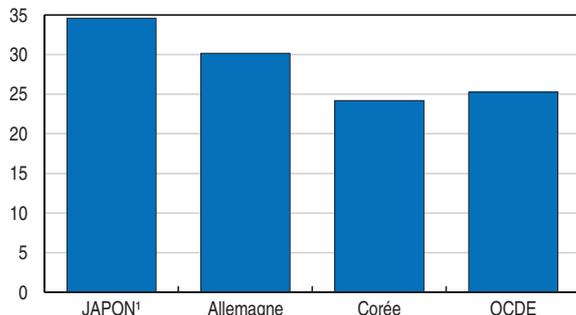
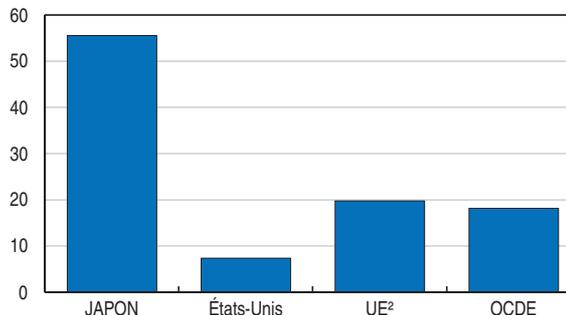
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177858>

## JAPON

## Indicateurs de politique

A. Le taux de l'impôt sur les sociétés est très élevé  
2014B. Les aides aux producteurs agricoles sont plus de deux fois supérieures à la moyenne de l'OCDE  
En pourcentage des recettes agricoles, 2013

1. Sur l'exercice budgétaire 2014, après la suppression de la surtaxe à l'impôt sur les sociétés.

2. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE, Base de données fiscales ; Partie B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178286>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Assouplir les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères dans le secteur des services.** La réglementation des marchés de produits limite la concurrence et l'investissement dans les services, ce qui réduit la productivité.

**Mesures prises :** la stratégie de croissance adoptée en juin 2013 vise un doublement du stock d'investissement direct de l'étranger qui atteindrait ainsi 35 000 milliards JPY d'ici 2020. En 2014, le gouvernement a annoncé la création de six « zones spéciales d'intérêt stratégique national » dans lesquelles les réglementations, notamment en matière de construction et d'emploi, seront assouplies afin de créer un environnement favorable aux entreprises. En 2014, la loi sur l'électricité a été révisée de manière à ce que le marché de détail de l'électricité puisse être entièrement libéralisé en 2016.

**Recommandations :** étendre à l'ensemble du pays les réformes prévues dans les zones spéciales. Assouplir les obstacles à l'entrée et réduire parallèlement les restrictions sur les importations de services et les entrées d'IDE, y compris en matière de contrôle du capital. Augmenter les amendes en cas d'infraction à la loi antimonopole et réduire les cas de dérogation. Poursuivre la réforme du marché de l'électricité, notamment en ce qui concerne le dégroupage de la production et du transport. Mener à bien la privatisation complète de Japan Post Group, y compris ses banques et sociétés d'assurance, comme prévu dans la loi révisée de 2012.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le soutien aux producteurs agricoles, qui représente le double de la moyenne de l'OCDE, fausse les échanges et la production, et complique la participation du Japon à de larges accords commerciaux bilatéraux et régionaux.

**Mesures prises :** en décembre 2013, des dispositions législatives ont été prises pour créer des organismes publics régionaux chargés de faciliter le regroupement des terres agricoles.

**JAPON**

Le gouvernement a décidé de mettre fin progressivement à la répartition administrative des objectifs de production de riz de table sur une durée d'environ cinq ans et de supprimer les paiements directs aux riziculteurs d'ici 2018.

**Recommandations** : réduire les aides à l'agriculture et les dissocier de la production. Faciliter l'entrée sur le marché d'entreprises agricoles, notamment pour promouvoir le regroupement des exploitations.

**Améliorer l'efficacité du système fiscal.** Avec un taux d'imposition des sociétés parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, une assiette fiscale étroite et le plus faible taux d'imposition de la consommation, le système fiscal affaiblit le potentiel de croissance du Japon.

**Mesures prises** : en avril 2014, le gouvernement a porté le taux de la taxe sur la consommation à 8 %. Une deuxième hausse prévue pour 2015, sous réserve du contexte économique, a été reportée à 2017. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé une réduction de l'impôt sur les sociétés, qui doit être ramené à moins de 30 % sur quelques années, financée notamment par un élargissement de l'assiette.

**Recommandations** : augmenter comme prévu le taux de la taxe sur la consommation à 10 % en 2017, en conservant un taux unique afin d'éviter les effets de distorsion et les problèmes de ciblage associés aux taux multiples. Appliquer la baisse annoncée de l'impôt sur les sociétés et élargir à la fois l'assiette de cet impôt ainsi que celle de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

**Autres grandes priorités**

**Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine.** En 2012, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans était le dixième plus faible des pays de l'OCDE.

**Mesures prises** : la stratégie de croissance lancée en juin 2013 vise à faire passer la part des femmes pourvues d'un emploi dans la classe d'âge des 25-44 ans de 68 % en 2012 à 73 % en 2020. Parmi les réformes prévues pour atteindre cet objectif figurent notamment l'augmentation de la capacité des structures d'accueil des jeunes enfants afin d'éliminer les listes d'attente d'ici 2017 et le versement de subventions aux entreprises qui prennent des mesures pour créer un cadre de travail compatible avec la vie de famille, par exemple l'ouverture d'une crèche sur le lieu de travail. De plus, depuis 2015, les sociétés cotées sont tenues de publier le nombre de femmes cadres parmi leurs effectifs.

**Recommandations** : encourager l'activité des femmes dans le cadre d'une démarche générale comprenant notamment des mesures pour développer l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable, réduire les distorsions de l'offre de main-d'œuvre liées au système de prélèvements et de prestations et remédier au dualisme du marché du travail.

**Réformer le système de protection de l'emploi et améliorer les programmes de formation.** La dualité du marché du travail vient de la forte proportion de travailleurs non réguliers – plus d'un tiers du total de l'emploi – et contribue de façon déterminante aux inégalités de revenu. Outre des emplois précaires et faiblement rémunérés, le travail non régulier se caractérise par une couverture sociale limitée et un moindre accès à la formation.

**Mesures prises** : des lignes directrices en matière d'emploi ont été préparées pour les zones spéciales d'intérêt stratégique national, de manière à faire apparaître avec plus de transparence les coûts d'ajustement de l'emploi.

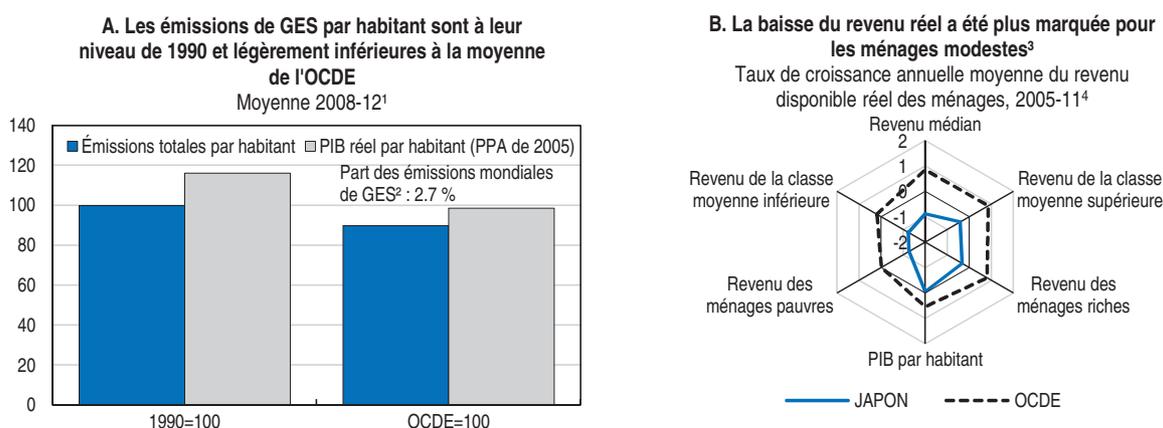
## JAPON

**Recommandations** : réduire la protection de l'emploi dont bénéficient effectivement les travailleurs réguliers en instaurant une plus grande transparence sur le coût des licenciements collectifs et en limitant le rôle du système judiciaire. Étendre la couverture sociale des travailleurs non réguliers et améliorer les programmes de formation auxquels ils ont accès.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

Dans le cas du Japon, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2006-10 pour le Japon.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178719>

## LETTONIE\*

- Depuis dix ans, la Lettonie effectue un rattrapage significatif sur le plan du PIB par habitant. Après le choc sévère subi pendant la crise, la convergence a repris. L'écart de revenu reste néanmoins substantiel, à quelque 50 % par rapport aux économies avancées de l'OCDE. La durée du travail et la productivité sont sensiblement inférieures aux moyennes de l'OCDE, tandis que la proportion de chômeurs de longue durée demeure élevée.
- Pour poursuivre durablement le rattrapage, il faudra stimuler la concurrence et l'innovation sur les marchés nationaux, encourager la population active à travailler dans un cadre formel et remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures.
- Améliorer les perspectives d'emploi et de rémunération des plus vulnérables, en intensifiant les mesures d'activation du marché du travail et en allégeant la fiscalité sur les bas salaires, permettrait de réaliser à la fois les objectifs de croissance et d'équité.

### Growth performance indicators

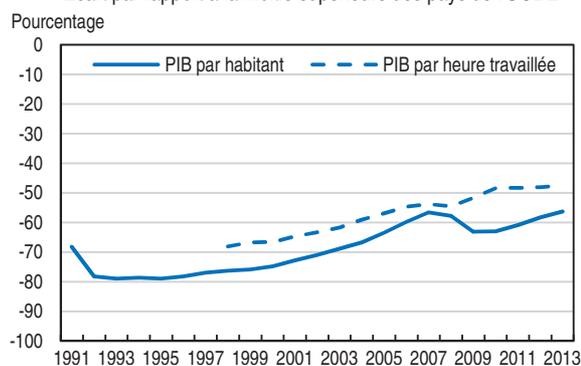
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	8.3	0.4
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	3.5	-2.0
Productivité du travail	4.7	2.4

#### B. La convergence du PIB par habitant a repris

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

Source : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; et Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178106>

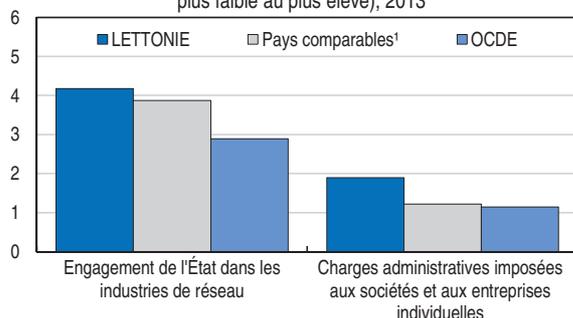
\*. Ce pays faisant pour la première fois l'objet d'une analyse au titre d'*Objectif croissance*, les priorités de réformes structurelles sont par définition nouvelles et il n'y a pas de suivi des mesures prises. Les données disponibles ne permettent pas encore de définir des priorités en comparant performances et indicateurs des politiques publiques ; la présentation des priorités faite ici est donc de nature qualitative et s'appuie sur l'expertise de spécialistes du pays.

## LETTONIE

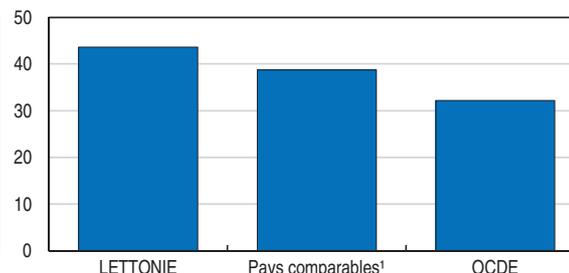
## Indicateurs de politique

## A. L'intervention de l'État dans l'économie reste considérable et le poids de la réglementation est supérieur à la moyenne

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013

B. Le coin fiscal sur les bas revenus d'activité est relativement élevé<sup>2</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail, 2012



1. Moyenne de l'Estonie, de la République slovaque, de la République tchèque et de la Slovénie.
2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Coin fiscal calculé pour un célibataire sans enfant rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen. Les données se rapportent à 2013 pour la moyenne de l'OCDE et les pays comparables.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp) ; Partie B : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* et Commission européenne : *Banques de données et indicateurs économiques*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178532>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Réduire les coins fiscaux sur les revenus d'activité et renforcer les mesures d'activation du marché du travail.** Le taux d'emploi et la productivité sont freinés par un haut niveau de chômage, d'inactivité et d'informalité qui s'accompagne de risques d'exclusion sociale et de pauvreté. Cette situation est due en partie à une fiscalité et à un système d'allocations qui n'incitent pas à prendre un emploi ainsi qu'à l'insuffisance des mesures d'activation du marché du travail.

**Recommandations :** continuer à diminuer le coin fiscal sur le travail, parallèlement au retrait progressif des allocations sociales, pour s'assurer qu'il vaille la peine de travailler. Poursuivre l'amélioration des mesures d'activation, par exemple en augmentant le rôle du suivi individuel et la coopération du service public de l'emploi avec les collectivités locales, qui distribuent les allocations et assurent les services sociaux.

**Alléger la réglementation et réduire l'intervention de l'État dans l'économie.** La bureaucratie gêne les sociétés comme les entreprises individuelles et la présence de l'État dans l'économie reste significative, tandis que les normes de gouvernance des entreprises sont faibles.

**Recommandations :** alléger le poids de la bureaucratie en réduisant les formalités, réviser la législation existante et simplifier diverses procédures, par exemple celles nécessaires à l'obtention de l'électricité et de permis de construire. Diminuer le poids de l'État dans l'économie. Améliorer la gouvernance des entreprises publiques en rétablissant les conseils d'administration, en demandant l'établissement de rapports annuels et en centralisant la supervision de la gestion conformément au principe de claire séparation.

**LETTONIE**

**Développer les infrastructures.** Les infrastructures énergétiques, routières et portuaires sont insuffisantes. Le manque de raccordement des réseaux énergétiques isole la Lettonie des marchés européens.

**Recommandations :** élever la qualité des infrastructures de transport, en privilégiant le réseau routier et les ports. Accroître l'efficacité des ports, notamment en rendant leur gestion plus transparente et en facilitant les investissements privés. Connecter davantage les réseaux énergétiques au reste de l'UE.

**Rendre le système fiscal plus efficient.** Le recouvrement médiocre de l'impôt et l'évasion fiscale freinent la croissance, tout en rendant difficile d'alléger la charge fiscale sur le travail.

**Recommandations :** continuer à améliorer la collecte des recettes publiques, notamment en luttant contre l'évasion fiscale. Réviser la composition de la fiscalité en allégeant l'imposition du travail, en taxant davantage les biens immobiliers et en majorant les taxes environnementales. Réexaminer les règles qui permettent aux microentreprises de payer moins de cotisations de sécurité sociale, car elles risquent de les dissuader de croître et limitent la discipline fiscale.

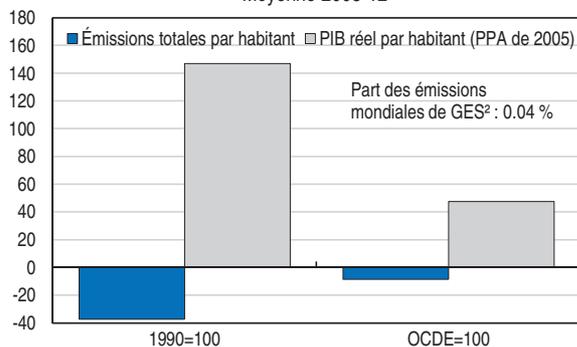
**Améliorer le cadre de la recherche-développement et de l'innovation.** En ce domaine, l'investissement et la production sont faibles tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

**Recommandations :** appliquer la réforme programmée de la R&D publique et de l'enseignement supérieur, développer l'internationalisation et renforcer la collaboration avec le secteur privé. Réexaminer le dispositif actuel d'aide publique pour s'assurer que les jeunes pousses bénéficient à la fois d'incitations fiscales et de subventions.

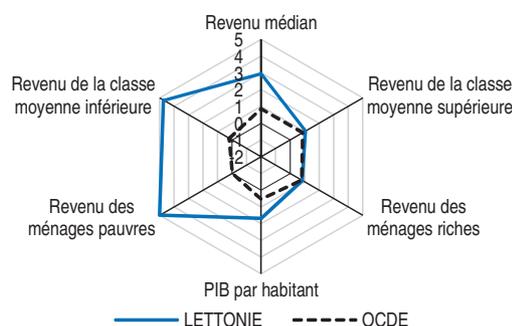
## LETTONIE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont nettement inférieures à leur niveau de 1990

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Des gains sensibles de revenu disponible ont été enregistrés par les ménages de la moitié inférieure de la distribution des revenus<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178966>

## LUXEMBOURG

- Le PIB par habitant reste nettement supérieur à celui d'autres pays de l'OCDE, même s'il s'inscrit en recul en raison de la baisse de la productivité du travail. Le niveau d'emploi est aussi relativement élevé. Le taux d'activité est moindre, même s'il a récemment progressé.
- Des progrès ont été accomplis dans le domaine des politiques actives du marché du travail et de formation, avec la mise en œuvre du programme « Garantie pour la jeunesse » et, dans une moindre mesure, dans le domaine de la réglementation des marchés de produits, avec la suppression des prix de référence pour certains services professionnels.
- Afin de lutter contre la hausse du chômage parmi les résidents, une réforme du système de protection sociale renforcerait les incitations à travailler tandis que des réformes de la protection de l'emploi pourraient aussi améliorer la capacité d'adaptation du marché du travail. Il faut réduire les incitations à la retraite anticipée pour accroître le taux d'activité des seniors. Un assouplissement de la réglementation des marchés de produits aiderait à préserver la compétitivité et des politiques du logement mieux conçues réduiraient les coûts de déplacement et faciliteraient l'affectation des ressources.
- Outre leur effet positif sur les incitations au travail, des prestations sociales plus ciblées contribueraient à mieux diriger l'aide vers les familles à bas revenu et, par conséquent, à réduire les inégalités. Des règles d'urbanisme moins restrictives favoriseraient par ailleurs l'offre de logement dans les zones urbaines et atténueraient les émissions liées aux transports.

### Indicateurs de croissance

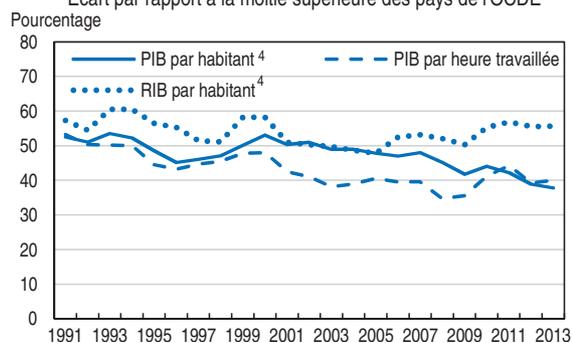
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.5	0.6
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	1.6	0.9
dont: Taux d'activité	0.5	0.7
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.3	-0.3
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	1.4	0.5
Productivité potentielle du travail	-0.1	-0.3
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.1	-0.1
Efficiencia du travail	-0.3	-0.5
Capital humain	0.2	0.3

#### B. Les écarts de revenu et de productivité se sont réduits mais restent favorables au Luxembourg

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



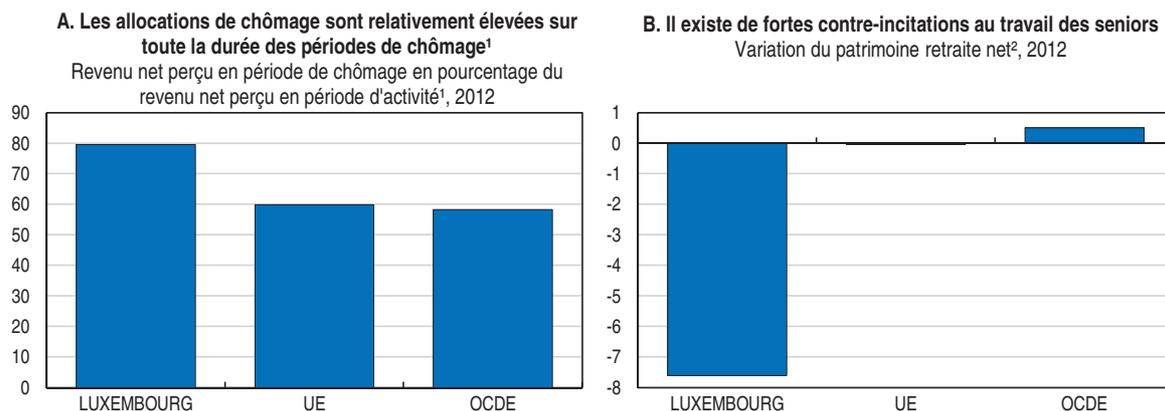
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.
4. On ajoute à la population le nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177874>

## LUXEMBOURG

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des taux de remplacement nets appliqués aux chômeurs récents et de longue durée qui gagnaient 67 % et 100 % du salaire du travailleur moyen au moment où ils ont perdu leur emploi, correspondant aux situations familiales suivantes : couples mariés comptant un apporteur de revenu et célibataires, avec deux enfants ou sans enfant.
2. La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond au niveau de la promesse de pension associée au maintien en activité une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 60 à 64 ans. Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20.

Source : Partie A : OCDE, Modèles impôts-prestations ; Partie B : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178304>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réformer le système de prestations sociales.** Des taux marginaux effectifs d'imposition élevés conjugués à l'agencement des prestations sociales, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, découragent le travail.

**Mesures prises :** le gouvernement a adopté, en 2014, le programme « Garantie pour la jeunesse » en faveur de l'emploi, de l'éducation ou de la formation des jeunes de moins de 25 ans, qui est géré, avec d'autres autorités, par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

**Recommandations :** réduire les taux de remplacement des indemnités de chômage et faire en sorte qu'elles diminuent progressivement tout au long de la période d'indemnisation. Durcir les conditions d'admissibilité pour les jeunes sans antécédent professionnel. Réformer le système de revenu minimum afin d'abaisser les taux marginaux effectifs d'imposition. Soumettre à conditions de ressources ou cibler autrement les composantes du système de prestations sociales qui reposent sur le principe de l'universalité des prestations.

**Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé.** Le taux d'activité des seniors est bas du fait des régimes de retraite anticipée et de l'insuffisance des incitations à la poursuite de l'activité découlant du régime de retraite.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** supprimer les régimes de retraite anticipée pour relever l'âge effectif de la retraite. Une nouvelle réforme du régime de retraite devrait prévoir une réduction progressive du taux de remplacement, une prise en compte limitée des périodes de

**LUXEMBOURG**

non-activité, la neutralité actuarielle vers l'âge légal de la retraite et l'indexation de celui-ci sur la longévité.

**Intensifier la concurrence dans le secteur des services non financiers.** Des réglementations strictes restreignent l'entrée et la concurrence, surtout dans le commerce de détail et les services professionnels.

**Mesures prises :** des procédures initiées par le Conseil de la concurrence ont supprimé les prix de référence de plusieurs services professionnels (à savoir les architectes, les coordinateurs de sécurité et de santé et les membres de la Chambre des Experts) et ont réduit la discrimination par les prix dans la téléphonie mobile.

**Recommandations :** s'agissant des services professionnels, éliminer les restrictions relatives à la publicité, faciliter la coopération entre professions et supprimer les prix minimum ou de référence. Introduire plus de souplesse concernant les horaires d'ouverture des magasins.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer le fonctionnement du marché du logement.** L'offre limitée de logements est accentuée par les pressions exercées par les travailleurs transfrontaliers sur le réseau de transport ainsi que par les distorsions des politiques publiques découlant des règles d'urbanisme et du régime d'imposition du patrimoine.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** revoir les règles d'urbanisme pour faciliter la construction de logements. Réduire les avantages fiscaux implicites accordés aux propriétaires-occupants et les incitations à la rétention des terrains à bâtir.

**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi.** Le caractère restrictif de la législation sur la protection de l'emploi nuit aux possibilités d'emploi des groupes de la population sous-représentés sur le marché du travail et à la flexibilité générale de l'économie.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** assouplir les conditions applicables aux licenciements collectifs et aux plans sociaux. Allonger les périodes d'essai prévues par les contrats à durée indéterminée pour les travailleurs peu qualifiés.

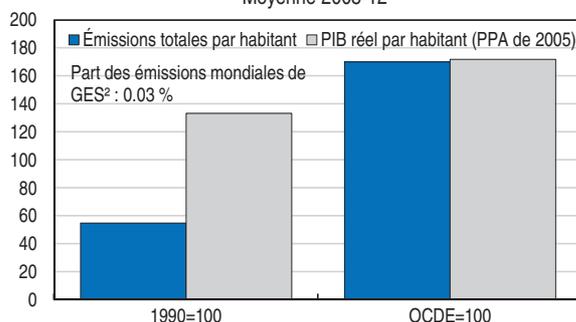
**Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

Dans le cas du Luxembourg, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

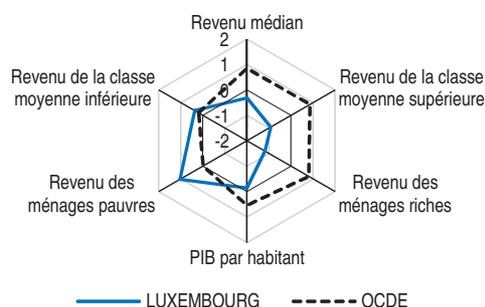
## LUXEMBOURG

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant ont diminué depuis 1990, mais restent très supérieures à la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Les revenus disponibles des ménages pauvres ont été protégés de la contraction du PIB par habitant<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178730>

## MEXIQUE

- La persistance d'un important écart de PIB par habitant relativement à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'explique principalement par le faible niveau et la lente progression de la productivité du travail.
- De grandes réformes ont été lancées dans la plupart des domaines prioritaires: la protection de l'emploi assurée par les contrats réguliers a été nettement assouplie ; la réforme du secteur de l'énergie permet le partage des risques avec le secteur privé ; le secteur des télécommunications sans fil, par ligne fixe et par satellite ainsi que les secteurs des médias, des assurances et du crédit-bail ont été davantage ouverts aux investissements directs étrangers ; en outre, de nouveaux régulateurs ont été mis en place pour garantir un exercice effectif de la concurrence dans les télécommunications.
- Il est nécessaire d'élever le niveau d'instruction et de diminuer l'emploi informel pour faire progresser la productivité et les résultats du marché du travail. Réduire les obstacles aux investissements directs étrangers et à l'entrée dans les industries de réseau permettrait aussi de stimuler l'investissement total et d'intensifier la concurrence. Sur un plan plus général, il faut améliorer le système juridique pour offrir aux entreprises un contexte plus porteur.
- La hausse du niveau d'instruction ne ferait pas qu'augmenter la productivité ; elle contribuerait à la formation de capital humain et réduirait les inégalités de revenus. Des réformes visant à promouvoir l'emploi formel pourraient également aller dans le sens de l'équité.

### Indicateurs de croissance

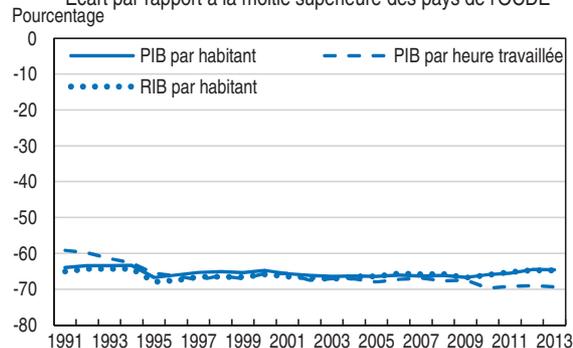
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.5	0.5
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	0.4
dont: Taux d'activité	0.0	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.2	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.4	0.5
Productivité potentielle du travail	0.2	0.1
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.1	0.8
Efficience du travail	-1.7	-1.4
Capital humain	0.8	0.7

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples et persistants

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



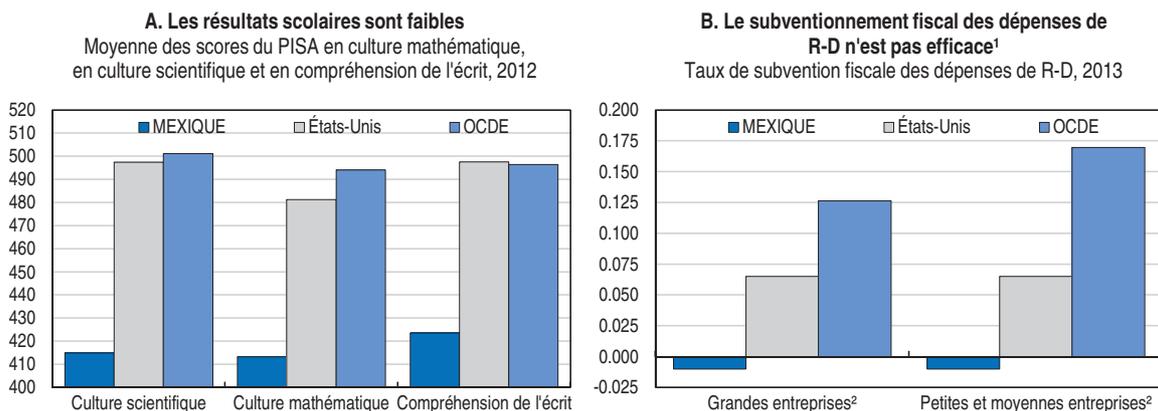
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177881>

## MEXIQUE

## Indicateurs de politique



1. Le taux de subvention fiscale des dépenses de recherche-développement (R-D) est égal à 1 moins l'indice B, celui-ci étant une mesure du niveau des bénéfices avant impôts nécessaire pour rentabiliser une dépense de R-D de 1 USD.
2. Moyenne des entreprises bénéficiaires et déficitaires.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences* (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE (2013), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2013 – L'innovation au service de la croissance*, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178314>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Élever le niveau d'instruction.** Le faible taux de scolarisation et la qualité médiocre de l'enseignement limitent les gains de productivité et contribuent au degré élevé d'inégalité.

**Mesures prises :** en 2013, on a assigné des normes nationales aux performances des enseignants du primaire et du secondaire, avec notamment un système d'évaluation ainsi que la professionnalisation de la formation et de la sélection des chefs d'établissement. Une première évaluation des enseignants a eu lieu dans chaque État à la mi-2014.

**Recommandations :** appliquer dans leur intégralité les nouvelles normes nationales précitées et le système d'évaluation des enseignants, tout en professionnalisant complètement la formation et la sélection des chefs d'établissement. Assurer aux écoles un financement fiable grâce à une répartition plus efficiente des ressources.

**\*Renforcer la politique d'innovation\*.** L'insuffisance de la recherche-développement et des investissements dans les technologies avancées limitent la capacité d'absorption et contribuent à la stagnation de la productivité.

**Recommandations :** favoriser les financements au stade initial et la coopération de l'industrie avec les instituts de recherche en renforçant les réseaux d'entreprises ; favoriser en particulier la formation de « grappes ».

**Réduire les obstacles aux investissements étrangers directs.** Dans les services et les infrastructures ils comptent parmi les plus contraignants de l'OCDE, ce qui est préjudiciable aux échanges, à l'investissement et à la montée en gamme technologique.

\*. Les nouvelles priorités de politique économique mentionnées dans *Objectif croissance 2015* (par rapport à *Objectif croissance 2013*) sont précédées et suivies de « \* ».

## MEXIQUE

**Mesures prises :** en 2014, on a accentué l'ouverture à l'IDE des secteurs des télécommunications sans fil, par ligne fixe et par satellite ainsi que des médias, des assurances et du crédit-bail. Les règlements d'application de la loi réformant le secteur de l'énergie, adoptée en 2013, ont été approuvés, ce qui permet un partage des risques avec le secteur privé (y compris étranger).

**Recommandations :** ouvrir les secteurs du transport et de la banque aux IDE ; réduire encore les restrictions aux IDE dans les secteurs liés aux télécommunications. Pour garantir une application effective de la réforme de l'énergie, mettre en place un cadre réglementaire offrant aux investisseurs privés un marché attractif et concurrentiel.

### **Autres grandes priorités**

**Faire progresser l'État de droit.** Les faiblesses du système juridique portent atteinte à l'efficacité des contrats et à l'exercice du droit de propriété, ce qui freine le développement et les investissements des entreprises.

**Mesures prises :** un code de procédure pénale unifié a été adopté en 2014. La plupart des États ont commencé à mettre en œuvre les réformes qui instituent des procès oraux. Des juridictions chargées de juger rapidement les affaires relatives à la concurrence ont été créées en 2013 et fonctionnent maintenant avec une compétence nationale.

**Recommandations :** améliorer la responsabilité et le professionnalisme des personnels judiciaires. Continuer à promouvoir l'application intégrale par tous les États des amendements constitutionnels de 2008 qui ont modernisé le cadre de la justice pénale ainsi que leur extension aux affaires civiles et commerciales, amorcée en 2011.

**Réduire les obstacles à l'entrée et à la concurrence.** Une réglementation anticoncurrentielle des marchés de produits freine la productivité et l'emploi formel. Dans les grandes industries de réseau, le coût élevé des procédures d'enregistrement et la difficulté de contester les décisions officielles limitent la croissance.

**Mesures prises :** de nouveaux régulateurs ont été mis en place dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie en 2013, puis sont devenus opérationnels en 2014 ; en 2013 également a été adoptée une nouvelle loi sur la concurrence qui renforce les pouvoirs de la commission responsable en ce domaine.

**Recommandations :** réduire encore les obstacles à l'entrée des jeunes pousses, surtout dans les États et au niveau local, ce qui contribuera au développement de l'emploi formel.

### **Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance**

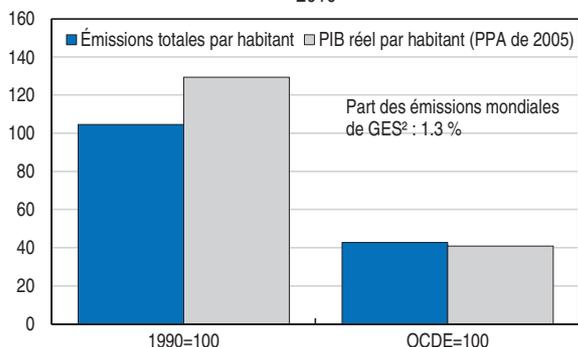
**Limiter la protection de l'emploi pour les contrats formels.** Afin de diminuer l'emploi informel, il avait été recommandé de remédier aux rigidités institutionnelles du marché du travail en assouplissant la protection de l'emploi.

**Mesures prises :** la réforme adoptée en 2012 rend moins contraignante la protection de l'emploi formel, ce qui est de nature à faire reculer l'emploi informel. De nouveaux contrats permettant d'ajuster les salaires de façon plus flexible sont entrés en vigueur en 2013, ce qui a aussi pour effet d'atténuer l'incertitude liée aux actions contentieuses.

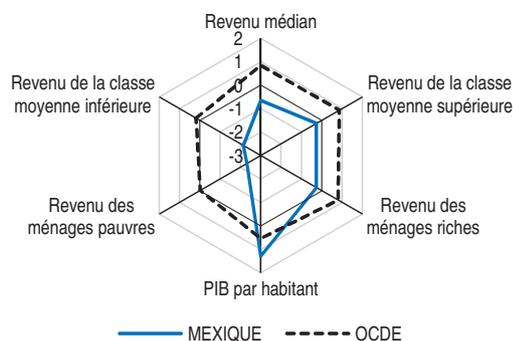
## MEXIQUE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont à leur niveau de 1990  
2010<sup>1</sup>



B. Les revenus réels des ménages ont diminué, en particulier dans la partie inférieure de la distribution<sup>3</sup>  
Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-12 pour le Mexique.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178743>

## NORVÈGE

- Le PIB par habitant reste élevé par rapport aux pays de tête de l'OCDE (qu'il s'agisse du PIB total ou du PIB continental), mais son taux de croissance a baissé du fait d'une moindre contribution de la productivité du travail comme de l'utilisation de la main-d'œuvre au cours des cinq dernières années. La productivité multifactorielle explique à elle seule la majeure partie de cette décélération.
- Le gouvernement a pris des mesures dans les domaines d'action retenus comme prioritaires dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance*, à savoir la réforme des régimes d'invalidité et d'assurance maladie, la concurrence sur les marchés de produits, l'enseignement secondaire et le système fiscal.
- La poursuite de la réforme des régimes d'invalidité et d'assurance maladie accroîtrait l'utilisation de la main-d'œuvre, tandis que de meilleurs résultats dans l'enseignement secondaire créeraient des conditions propices à l'accumulation de capital humain. Une concurrence accrue sur les marchés de produits, un soutien réduit aux agriculteurs et une meilleure conception de la fiscalité du capital amélioreraient la productivité du travail.
- Outre une meilleure répartition du capital, la suppression de la discrimination fiscale en faveur des logements occupés par leur propriétaire, par rapport aux logements locatifs, pourrait avoir des effets positifs en termes d'équité.

### Indicateurs de croissance

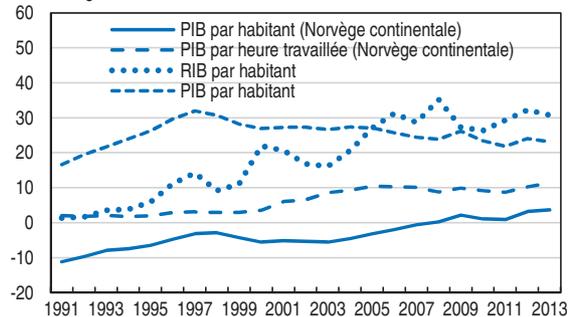
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.9	0.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.3	0.1
dont: Taux d'activité	0.2	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.2	0.1
Productivité potentielle du travail	1.6	0.9
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.5	0.4
Efficience du travail	0.8	0.2
Capital humain	0.3	0.3

#### B. Les écarts positifs de PIB par habitant et de productivité perdurent

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005. Le PIB par habitant de la Norvège continentale exclut les activités de production pétrolière et de transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.

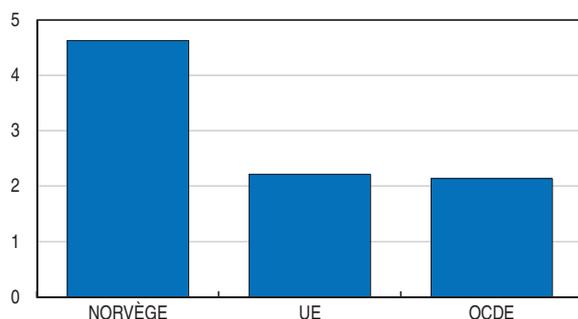
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177916>

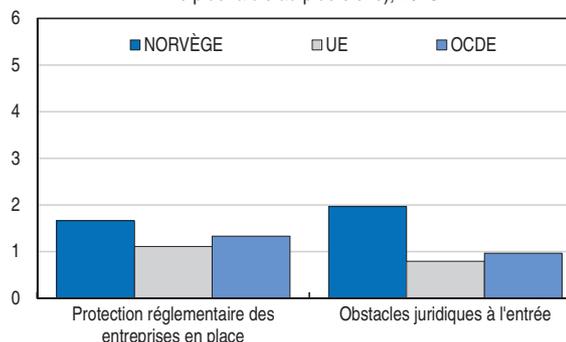
## NORVÈGE

## Indicateurs de politique

A. Le nombre de semaines de travail perdues par salarié pour cause de maladie est élevé  
2013



B. Les obstacles à l'entrée de nouvelles entreprises sont relativement importants  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Source : Partie A : estimations de l'OCDE fondées sur l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (données non publiées) ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178347>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie.** Le fort taux d'absentéisme pour maladie et le grand nombre de bénéficiaires du régime d'invalidité réduisent l'utilisation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** en 2013, les autorités ont lancé un essai pilote visant à utiliser l'allocation fondée sur l'évaluation de la capacité de travail en guise de complément de salaire, afin qu'il soit plus aisé de conjuguer prestations d'invalidité et emploi.

**Recommandations :** évaluer l'essai pilote concernant l'allocation fondée sur l'évaluation de la capacité de travail et la réforme des congés maladie de juillet 2011. Resserrer l'accès aux régimes d'invalidité et d'assurance maladie en renforçant l'application des programmes de retour à l'emploi et les contrôles indépendants sur les évaluations effectuées par les médecins. Si ces mesures ne réduisent pas les entrées dans ces régimes, abaisser le taux de remplacement en cas d'absence pour maladie de longue durée et reporter une plus grande part des coûts sur les employeurs.

**Accroître la concurrence sur les marchés de produits.** L'actionnariat public et les obstacles à l'entrée affaiblissent la concurrence et pourraient réduire les gains de productivité.

**Mesures prises :** en 2014, le gouvernement a vendu la Cermaq, l'une des plus grandes entreprises piscicoles du monde. La participation de l'État dans Entra, une grande société immobilière, a été ramenée de 100 % à environ 50 %.

**Recommandations :** réduire les participations publiques et les obstacles à l'entrée dans certains secteurs des services, notamment la distribution, en abaissant les coûts des autorisations requises pour les activités commerciales. Veiller à ce que les entreprises en position de force sur le marché des télécommunications soient soumises à une réglementation appropriée en matière de non-discrimination, d'accès, de transparence et de contrôle des prix.

## NORVÈGE

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau élevé de protection du secteur agricole encourage une utilisation inefficace des ressources.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** démanteler progressivement les mesures de soutien des prix et les restrictions à l'importation pour faire redescendre les prix alimentaires sur le marché intérieur à des niveaux plus proches des cours mondiaux. Lorsque les aides sont motivées par des considérations régionales, sociales ou environnementales, choisir des mesures plus ciblées et plus transparentes, et couper le lien avec la production agricole.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer les résultats dans l'enseignement secondaire.** Les résultats scolaires, tels que mesurés par les notes obtenues au PISA, sont médiocres au regard du niveau élevé des dépenses.

**Mesures prises :** le gouvernement a triplé les dépenses consacrées à la formation des enseignants en 2014.

**Recommandations :** réduire le nombre d'établissements scolaires pour réaliser des économies d'échelle. Responsabiliser davantage les établissements et les enseignants. Prendre en compte le niveau de performance de l'établissement parmi les critères d'évaluation des chefs d'établissement. Améliorer la formation des enseignants et la structure de leurs carrières.

**Améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Le système fiscal fausse la répartition du capital et fait peser des taux d'imposition effectifs très élevés sur certaines classes d'actifs.

**Mesures prises :** la valeur fiscale des résidences secondaires et des biens commerciaux entrant dans le calcul de l'impôt sur le patrimoine a été augmentée, ce qui atténue quelque peu le traitement fiscal favorable de l'immobilier. Le taux de l'impôt sur le patrimoine a été légèrement réduit.

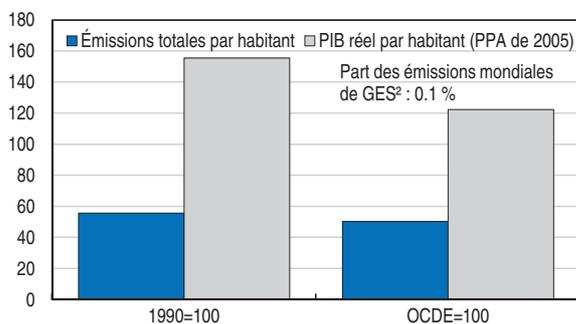
**Recommandations :** uniformiser la fiscalité des différentes classes d'actifs et réduire en particulier la subvention fiscale implicite dont bénéficient les logements occupés par leur propriétaire. Étudier l'impact de l'impôt sur le patrimoine et de l'impôt sur les revenus du capital, considérés ensemble, sur les taux d'imposition effectifs, sur l'évasion/la fraude fiscale et sur les incitations à épargner et à investir.

### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

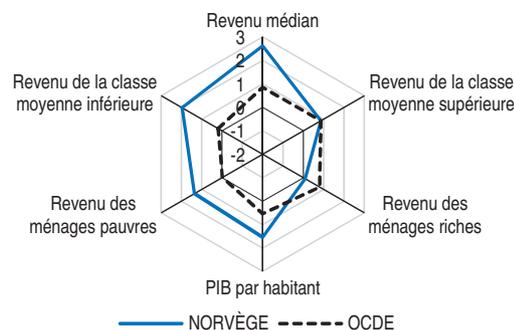
Dans le cas de la Norvège, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## NORVÈGE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Les ménages aux revenus modestes sont ceux qui ont le plus profité de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-11 pour la Norvège.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178775>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

- Le PIB par habitant reste bien inférieur à celui des économies les plus avancées de l'OCDE du fait d'un retard significatif de la productivité du travail. Toutefois, l'évolution favorable des termes de l'échange l'a quelque peu réduit.
- Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne le recul de la place de l'État dans les industries de réseau et l'efficacité des dépenses publiques, notamment de l'aide à la recherche-développement. Peu a été fait pour diminuer les obstacles aux investissements directs étrangers et faciliter les échanges.
- Rendre plus transparente la procédure d'examen des projets d'IDE et faciliter les échanges pourrait permettre de mieux intégrer les entreprises du pays aux chaînes logistiques mondiales, avec des retombées positives sur la productivité. Le développement des capacités et de la concurrence dans les industries de réseau pourrait aussi faire augmenter la productivité. Une aide accrue à la recherche-développement serait de nature à stimuler l'innovation.
- Diminuer l'échec social parmi les catégories socio-économiques inférieures favoriserait la productivité tout en atténuant les inégalités et la pauvreté.

### Indicateurs de croissance

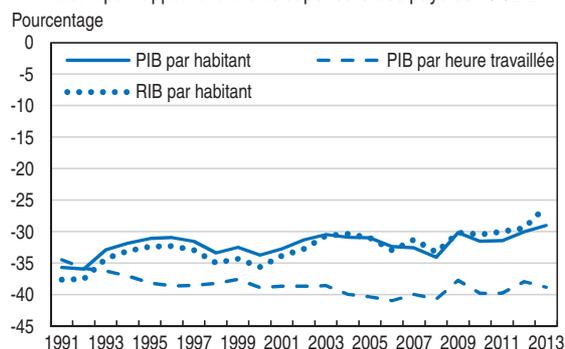
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.3	0.5
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.7	0.0
dont: Taux d'activité	0.4	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.3
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.2	0.2
Productivité potentielle du travail	0.6	0.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.6	0.4
Efficience du travail	-0.3	-0.2
Capital humain	0.4	0.3

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



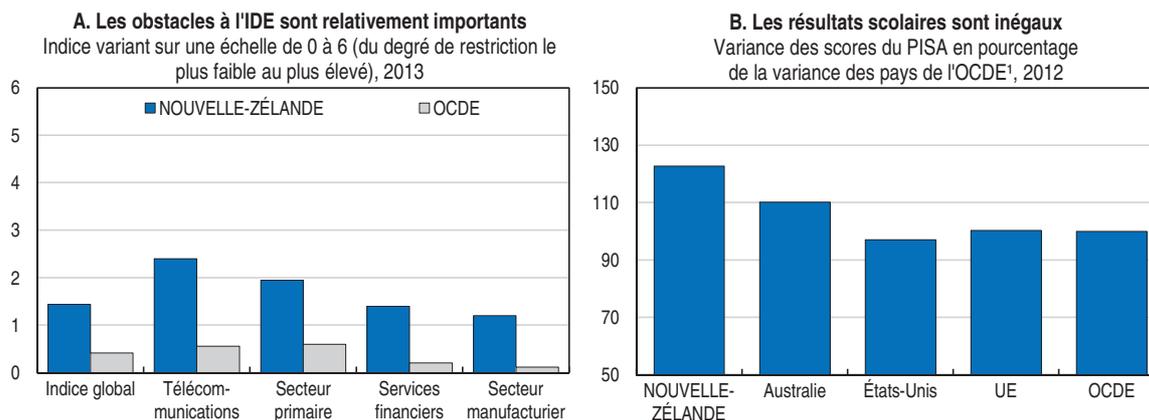
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177900>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

## Indicateurs de politique



1. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Source : Partie A : OCDE, Base de données de l'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE ; Partie B : OCDE (2014), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178332>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire les obstacles aux échanges et aux IDE.** Le manque de transparence de l'examen des projets d'IDE et les obstacles aux échanges risquent de dissuader ces derniers et les investissements.

**Mesures prises :** le gouvernement a demandé à la Commission de la productivité un rapport, publié en juillet 2014, sur les moyens d'améliorer les nouveaux régimes réglementaires et l'ensemble de la réglementation existante. Le Guichet unique pour les échanges (Single Trade Window), qui permet aux parties concernées de communiquer électroniquement les données exigées par les services douaniers et les autres agences aux frontières, est devenu opérationnel en 2014.

**Recommandations :** appliquer les recommandations de la Commission de la productivité en matière de réglementation. Assouplir les obligations liées à l'examen des projets d'IDE, clarifier les critères nécessaires pour satisfaire au test d'avantage national net et supprimer le droit de veto ministériel. Augmenter la durée de validité des décisions anticipées relatives aux importations et publier les règles d'intérêt général.

**Renforcer les capacités et la concurrence dans les industries de réseau.** Les obstacles à la concurrence dans les secteurs de l'électricité, des transports et des télécommunications découragent les investissements et l'innovation.

**Mesures prises :** en 2013, l'État a cédé des participations importantes dans deux grands producteurs d'électricité et dans Air Nouvelle-Zélande, mais reste l'actionnaire majoritaire de ces trois sociétés.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

**Recommandations** : céder les participations conservées par l'État dans les producteurs d'électricité ainsi que dans Air Nouvelle-Zélande et privatiser la poste. Dans les chemins de fer, libéraliser les conditions d'entrée, séparer la propriété des infrastructures de la prestation de services et privatiser KiwiRail. Supprimer les exemptions prévues par la loi à la politique de concurrence dans le transport international de fret. Utiliser des systèmes de péage et de tarification des périodes de pointe pour réguler la demande dans les secteurs des routes, de l'énergie et de l'eau.

**Réduire l'échec scolaire qui affecte certaines catégories.** Un nombre disproportionné d'élèves Maoris et Pasifikas quitte l'école sans avoir acquis les compétences de base permettant d'accéder au marché du travail.

**Mesures prises** : le gouvernement a créé en 2014, à titre expérimental, des établissements sous contrat qui sont tenus de recevoir les enfants défavorisés. En 2014 également, il a été décidé d'adopter une réforme de l'éducation dans le but d'améliorer l'enseignement grâce à une collaboration accrue entre chefs d'établissement, enseignants et écoles ; elle entrera en vigueur en 2015.

**Recommandations** : mieux cibler l'enseignement élémentaire sur les catégories qui y participent peu. Améliorer les normes, l'évaluation et la responsabilisation dans le système scolaire. Afin de faciliter le passage de l'école au travail, renforcer la qualité de l'enseignement, les conseils d'orientation et les passerelles, tout en développant le dispositif de transition vers la vie professionnelle (« Youth Guarantee »). Encourager la participation des jeunes défavorisés à la formation et à l'apprentissage.

### Autres grandes priorités

**Rendre plus efficace l'aide à la recherche-développement.** Avec un financement public relativement faible de la R&D des entreprises, l'intensité est inférieure à la moyenne.

**Mesures prises** : le gouvernement a créé récemment une société publique (Callaghan Innovation) chargée d'améliorer le transfert de connaissances, de savoir-faire et de technologie aux entreprises ainsi que de connecter celles qui reçoivent des aides à d'autres activités de R&D à financement public

**Recommandations** : augmenter nettement le financement de la R&D des entreprises, par exemple en rétablissant un crédit d'impôt spécifique. Évaluer les programmes d'aide. Pratiquer des politiques d'immigration et d'éducation conformes aux besoins en qualifications des entreprises.

**Rendre plus efficient le secteur de la santé.** Le secteur public de la santé est relativement inefficace et les inégalités en ce domaine sont importantes.

**Mesures prises** : en 2014, le gouvernement a mis en place un « Cadre intégré de performances et d'incitations » afin de fixer des objectifs de progression de la qualité et des résultats aux organismes responsables de la santé primaire et de récompenser financièrement les bonnes performances.

**Recommandations** : inciter davantage les offices régionaux de santé à augmenter l'efficacité des hôpitaux, à mieux utiliser les personnels, à intégrer les soins primaires et secondaires ainsi qu'à mieux gérer les maladies chroniques. Continuer à encourager des modes de vie sains.

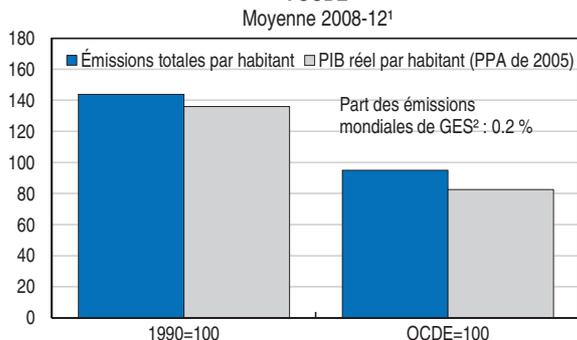
## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Priorités de réformes ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Pour la Nouvelle-Zélande, toutes les priorités qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* sont conservées.

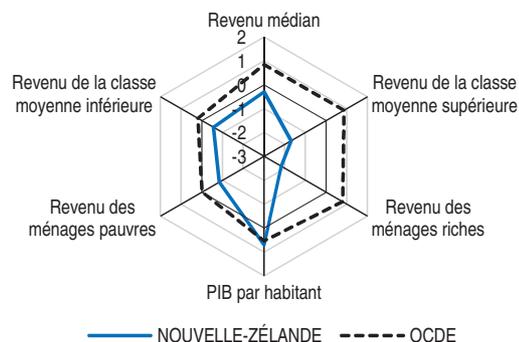
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

##### A. Les émissions de GES par habitant sont supérieures à leur niveau de 1990 et proches de la moyenne de l'OCDE



##### B. Les ménages ont subi des pertes de revenu réel<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2008-11 pour la Nouvelle-Zélande.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178765>

## PAYS-BAS

- Depuis 2009, l'avantage de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE se réduit, principalement à cause de la baisse tendancielle de la productivité horaire.
- Des mesures judicieuses ont été prises pour assouplir quelque peu la protection des contrats de travail réguliers et inciter davantage à l'activité: hausse de crédits d'impôt, réforme des pensions d'invalidité et de l'indemnisation du chômage. D'autres visent à atténuer les distorsions résultant de la politique du logement.
- Il faudrait en priorité élargir et approfondir les réformes effectuées récemment dans le but d'améliorer l'offre de travail et son redéploiement, en assouplissant encore la protection assurée par les contrats de travail réguliers et en renforçant l'incitation à l'activité par des modifications de la fiscalité et des allocations. Donner plus de place à la partie non régulée du marché du logement favoriserait aussi la mobilité de la main-d'œuvre.
- Accélérer la limitation de la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts immobiliers et réserver davantage les logements sociaux aux personnes à bas revenu stimulerait le marché de la location, tout en atténuant les inégalités de revenus.

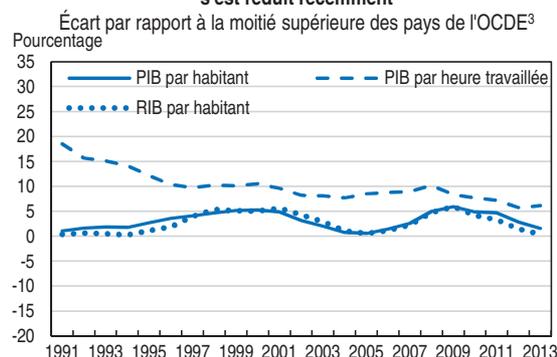
### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.1	0.3
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	-0.2
dont: Taux d'activité	0.2	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.1	0.1
Productivité potentielle du travail	0.9	0.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.7	0.8
Efficience du travail	-0.1	-0.6
Capital humain	0.3	0.3

#### B. Le petit écart positif de PIB par habitant s'est réduit récemment



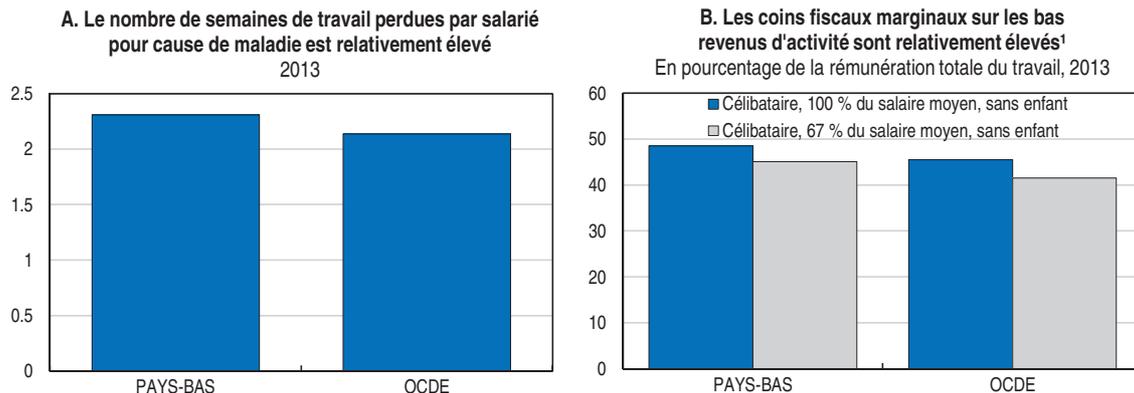
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177894>

## PAYS-BAS

## Indicateurs de politique



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.  
Source : Partie A : Estimations de l'OCDE fondées sur l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (données non publiées) ; Partie B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178328>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Diminuer les taux d'imposition effectifs marginaux des revenus du travail.** Ils affaiblissent l'incitation à l'activité des ménages défavorisés et des seconds apporteurs de revenu.

**Mesures prises :** le crédit d'impôt en faveur des bas et moyens revenus du travail, déjà relevé en 2013 et 2014, le sera encore d'ici 2017. En outre, il commencera à diminuer à partir d'un revenu annuel de quelque 40 000 EUR et sera supprimé à 110 000 EUR environ.

**Recommandations :** augmenter les taux réduits de la TVA et retirer progressivement le bénéfice du crédit d'impôt à partir de seuils de revenu plus bas, afin de financer un allègement de l'imposition des bas salaires. Supprimer plus rapidement la transférabilité du crédit d'impôt individuel. Faire davantage dépendre l'aide à la garde d'enfant du deuxième revenu du ménage que de son revenu total.

**Assouplir la législation protectrice de l'emploi pour les contrats de travail réguliers.** Les procédures de licenciement sont complexes et coûteuses, surtout pour les travailleurs âgés, ce qui gêne le redéploiement de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** à partir de juillet 2015, les procédures de licenciement applicables aux contrats de travail réguliers seront quelque peu simplifiées. L'indemnité sera liée à l'ancienneté et non à l'âge ; en outre, elle sera abaissée à 75 000 EUR ou au montant du salaire annuel – le plus élevé de ces deux chiffres étant retenu mais les salariés âgés de plus de 50 ans bénéficieront d'un dispositif plus généreux jusqu'en 2020.

**Recommandations :** simplifier encore la procédure de licenciement en permettant une prise de décision rapide et en limitant les incertitudes au moyen d'un plafonnement du coût de l'indemnisation supplémentaire due en cas de licenciement abusif. Abaisser progressivement le plafond de l'indemnité de licenciement au fur et à mesure que les salariés approchent de l'âge de la retraite pour empêcher que ce soit un moyen de cessation d'activité anticipée.

**PAYS-BAS**

**Réformer les pensions d'invalidité.** Une proportion élevée de la population en âge de travailler bénéficie d'une pension d'invalidité.

**Mesures prises :** à partir de 2015 entre en vigueur une nouvelle réforme prévoyant des critères d'éligibilité plus stricts pour le versement de pensions d'invalidité à des personnes jeunes.

**Recommandations :** appliquer le durcissement des critères d'éligibilité à tous les bénéficiaires et renforcer la surveillance.

**Autres grandes priorités**

**Donner plus d'importance à la partie non régulée du marché du logement.** Les rigidités de ce marché font obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre, d'où parfois une concentration excessive d'habitants, tout en y freinant l'investissement et la productivité.

**Mesures prises :** depuis 2013, les intérêts des nouveaux emprunts immobiliers ne sont déductibles qu'en cas d'amortissement régulier. Leur traitement fiscal est désormais moins généreux à la fois pour les emprunts nouveaux et existants, la réduction s'opérant très progressivement sur une durée de trente ans. Depuis juillet 2013, on différencie les loyers en fonction des revenus afin d'encourager les ménages plus favorisés à quitter les logements sociaux.

**Recommandations :** durcir les conditions de revenu donnant droit à des logements sociaux, continuer à différencier les hausses de loyers selon le revenu et assouplir les règles de vente par les associations spécialisées dans le logement. Libéraliser intégralement les loyers pour les nouveaux logements et contrats dans le secteur locatif privé. Assouplir la réglementation, actuellement stricte, sur les terrains à bâtir. Accélérer la réduction de l'allègement fiscal au titre des intérêts d'emprunts immobiliers quand le marché du logement se redressera durablement.

**Réformer le système d'indemnisation du chômage.** Le niveau et la durée de versement élevés des allocations de chômage réduisent l'incitation à chercher un emploi.

**Mesures prises :** la durée maximum de versement va diminuer, passant de 36 mois en 2016 à 24 mois en 2019, bien que les partenaires sociaux puissent convenir d'une assurance supplémentaire. À partir de juillet 2015, la période au-delà de laquelle toutes les offres d'emploi doivent être acceptées sera ramenée de 12 à 6 mois, tandis que la définition d'un « emploi convenable » sera élargie.

**Recommandations :** abaisser encore les taux de remplacement et en accélérer la dégressivité tout au long de la période d'inactivité. Abaisser le plafond des allocations de chômage pour inciter davantage les personnes très qualifiées à chercher un emploi. Continuer à financer les dispositifs de formation pour atténuer les risques de non correspondance entre offres et demandes ainsi que pour assurer une répartition appropriée des ressources de main-d'œuvre dans l'économie.

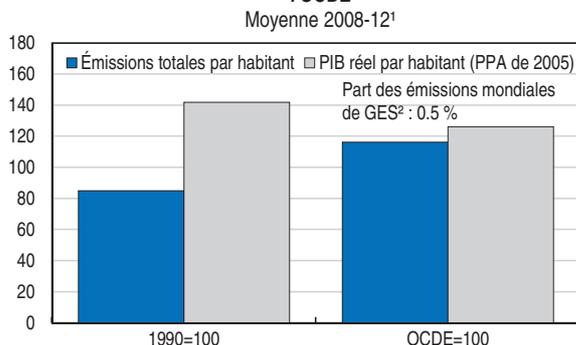
**Priorités de réformes ne figurant plus dans Objectif croissance**

Pour les Pays-Bas, toutes les priorités qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance sont conservées.

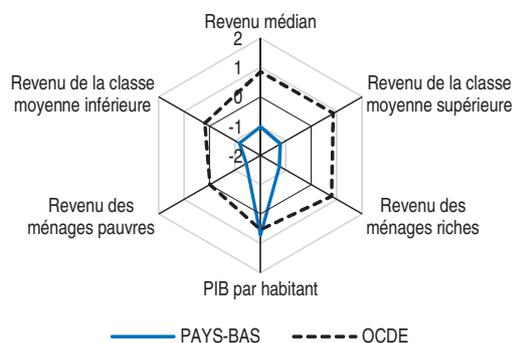
## PAYS-BAS

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE

B. Les ménages ont subi des pertes de revenu réel malgré l'augmentation du PIB par habitant<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
- Les données se rapportent à la période 2005-12 pour les Pays-Bas.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178753>

## POLOGNE

- Le PIB par habitant a convergé régulièrement vers celui des pays de tête de l'OCDE grâce à la forte croissance de la productivité du travail. Néanmoins, l'écart par rapport aux pays les mieux placés reste substantiel, notamment en raison du faible taux d'emploi des femmes et des seniors.
- Des progrès ont été accomplis en termes de renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre et des pressions concurrentielles dans l'ensemble de l'économie. L'accès à l'éducation préscolaire s'est notamment amélioré. Des réformes importantes ont également été adoptées pour déréglementer les services professionnels et alléger les formalités administratives. Les avancées ont été plus limitées dans le domaine de la protection sociale.
- Améliorer les incitations au travail en réformant le système de protection sociale et en développant davantage l'éducation préscolaire permettrait de rehausser les taux d'emploi, en particulier ceux des seniors et des femmes. Réduire les obstacles à l'entrée sur le marché, réformer les procédures de faillite et continuer d'améliorer les infrastructures de transport et de télécommunications permettraient d'améliorer l'affectation des ressources, la productivité et l'emploi.
- Outre le renforcement de la productivité et du taux d'activité féminine, une amélioration de l'offre de services d'éducation préscolaire entraînerait également une réduction des inégalités devant l'enseignement et en matière de revenus professionnels.

### Indicateurs de croissance

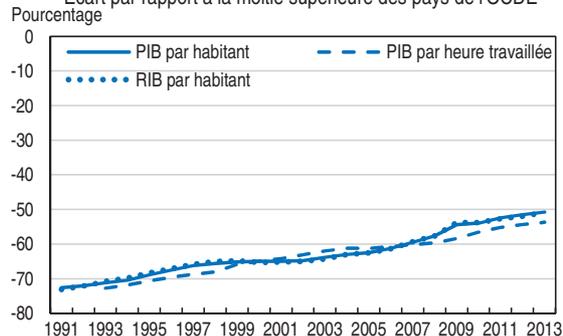
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	4.0	2.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	1.3	0.4
dont: Taux d'activité	-0.2	0.3
Taux d'emploi <sup>1</sup>	1.6	0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	2.7	2.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.1	0.3
Efficience du travail	2.6	2.0
Capital humain	0.2	0.2

#### B. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de se réduire

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



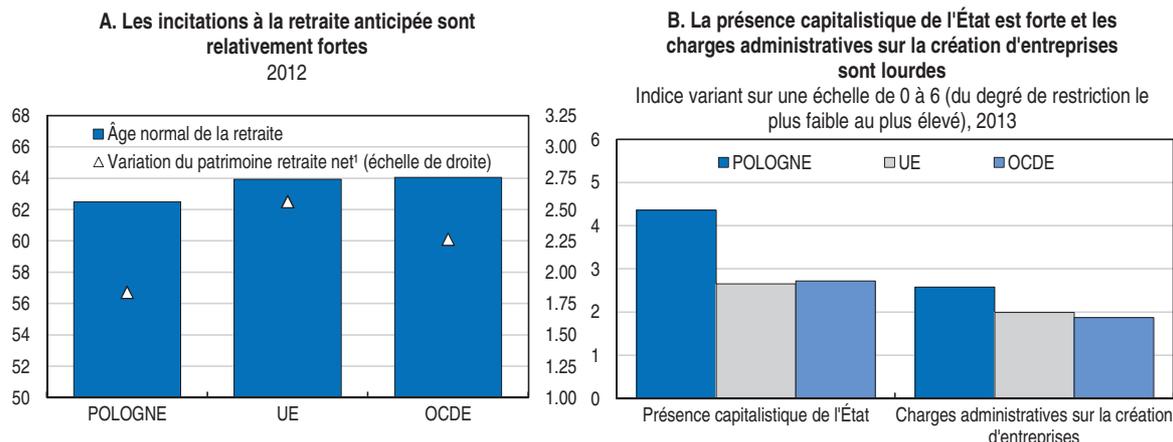
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177929>

## POLOGNE

## Indicateurs de politique



1. La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond au niveau de la promesse de pension associée au maintien en activité une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 55 à 60 ans. Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20.

Source : Partie A : Modèles de retraite de l'OCDE et Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE : Vieillesse et politiques de l'emploi – Statistiques sur l'âge effectif moyen de la retraite ; Partie B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178354>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits et la présence capitalistique de l'État.** La rigueur des dispositions régissant l'entrée sur le marché, la longueur des procédures administratives et l'inefficacité des procédures de faillite faussent sensiblement l'affectation des ressources. Tant l'administration nationale que les collectivités locales continuent de jouer un rôle important dans de nombreux secteurs potentiellement concurrentiels de l'économie.

**Mesures prises :** en 2013-14, le gouvernement a allégé la réglementation des services professionnels dans 142 professions, et une autre vague de déréglementation a commencé, couvrant plus de 100 professions. Certaines procédures d'entrée ont été assouplies au début de 2014. Le gouvernement prévoit de réformer les procédures de faillite relatives aux particuliers et aux entreprises, et le Parlement a adopté un projet de loi relatif aux particuliers en juin 2014. Le programme de privatisation de 2012-13 a été mené à bien, et permis d'enregistrer des recettes représentant 0.3 % du PIB en 2013.

**Recommandations :** réduire encore les charges administratives et les obstacles à l'entrée sur le marché. Améliorer les procédures de faillite. Mettre pleinement en œuvre la déréglementation prévue des services professionnels. Poursuivre la privatisation des secteurs concurrentiels de l'économie, notamment pour les entreprises minières et chimiques, tout en veillant à la qualité de la gouvernance des entreprises publiques restantes.

**Réformer le système de protection sociale et réduire l'imposition du travail.** Certains éléments du système de prélèvements et de prestations entravent l'emploi, en particulier

## POLOGNE

pour les seniors et les travailleurs peu qualifiés. Tel est le cas des coins fiscaux élevés sur les revenus du travail (en particulier sur les bas salaires) et de l'accès relativement aisé à la retraite anticipée.

**Mesures prises** : aucune.

**Recommandations** : relever plus rapidement que prévu l'âge de départ à la retraite des femmes. Supprimer progressivement tous les régimes spéciaux de retraite professionnels, éliminer les régimes de préretraite encore en place, et empêcher que les pensions d'invalidité ne deviennent plus attrayantes que les pensions de vieillesse. Supprimer l'interdiction de licencier des travailleurs moins de quatre ans avant la retraite. Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail, en particulier sur les bas salaires, en procédant à un transfert de charge fiscale vers les activités préjudiciables à l'environnement et la propriété immobilière. Faire en sorte que tous les contrats de travail soient soumis au même régime en matière de fiscalité et de cotisations sociales.

**Améliorer l'équité et l'efficacité du système d'enseignement.** Le nombre insuffisant de places dans l'éducation préscolaire constitue un frein à l'emploi des femmes. Les établissements publics d'enseignement supérieur n'ont guère d'autonomie financière, leurs programmes sont peu adaptés aux besoins du marché du travail, et l'accès aux prêts étudiants est restreint.

**Mesures prises** : le gouvernement a développé l'éducation préscolaire obligatoire, mais les structures existantes restent insuffisantes. Les frais d'accès à l'éducation préscolaire facturés aux parents ont été plafonnés à 1 PLN par heure en juin 2013. Un nouveau programme d'enseignement professionnel a été élaboré avec les employeurs et mis en place en 2013 ; il exige qu'au moins 50 % du temps d'enseignement soit consacré à la formation pratique. Un projet de loi prévoit d'imposer aux établissements d'enseignement supérieur de se spécialiser soit dans l'enseignement général, soit dans l'enseignement professionnel, et d'intégrer des stages de trois mois dans les programmes d'enseignement professionnel.

**Recommandations** : continuer d'accroître l'offre de services d'éducation préscolaire abordables. Développer encore les possibilités d'apprentissage et de formation en milieu professionnel. Encourager les établissements d'enseignement supérieur à mettre en place des formations offrant d'excellents résultats, en augmentant les subventions axées sur la qualité. Instaurer des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur, associés à des bourses attribuées sous condition de ressources et des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.

### **Autres grandes priorités**

**Moderniser les infrastructures de transport, de communication et d'énergie.** La faible qualité des infrastructures de transport constitue un obstacle à la mobilité interne. Le taux de pénétration du haut débit fixe est un des plus bas de la zone OCDE, et la production d'électricité est fortement tributaire de centrales au charbon vieillissantes.

**Mesures prises** : la Pologne est en train de moderniser ses infrastructures de transport avec l'aide financière de l'Union européenne. Les pouvoirs publics sont en train de développer les interconnexions énergétiques transfrontalières et de moderniser le réseau électrique. Néanmoins, les progrès accomplis en termes de couverture haut débit ont été limités.

## POLOGNE

**Recommandations :** continuer d'améliorer les infrastructures de transport et de communication. Favoriser la concurrence dans le secteur de la production d'énergie, et garantir l'efficacité des investissements réalisés dans des capacités de production à faible intensité d'émissions de gaz à effet de serre, en appliquant un prix unique du carbone à tous les producteurs.

**Réformer la politique du logement.** L'absence de plans d'urbanisme obligatoires, les droits de mutation sur les achats de logements et le contrôle des loyers entravent le bon fonctionnement du marché de l'immobilier d'habitation.

**Mesures prises :** les remboursements de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les matériaux de construction ont été supprimés en 2014.

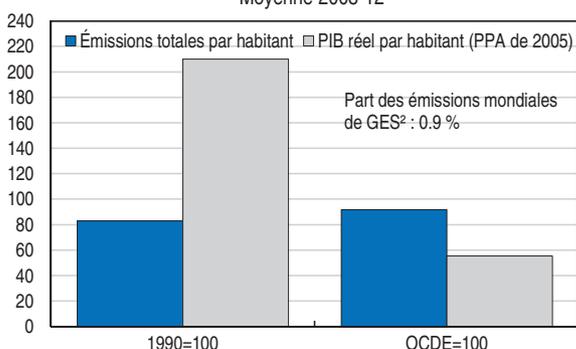
**Recommandations :** obliger les communes à publier des plans d'urbanisme. Remplacer les droits de mutation sur les biens immobiliers par des taxes annuelles *ad valorem*. Supprimer le contrôle des loyers. Publier des indices de prix des logements pour l'ensemble du pays et pour différents segments du marché.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

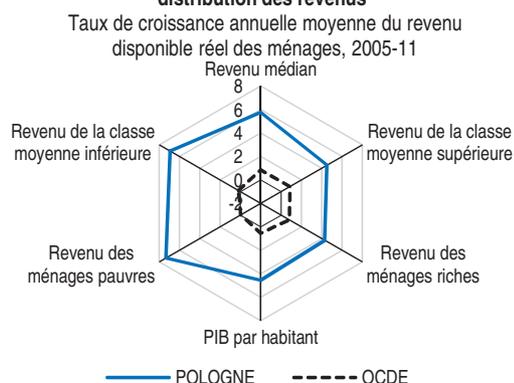
Dans le cas de la Pologne, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. L'augmentation des revenus réels a été particulièrement forte dans la partie inférieure de la distribution des revenus<sup>3</sup>**



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178781>

## PORTUGAL

- Durant la dernière décennie, le PIB par habitant a diminué par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, pour l'essentiel du fait d'une moindre utilisation de la main-d'œuvre. Cependant, l'écart de productivité explique toujours, à lui seul, l'importante différence entre les niveaux de revenu.
- Des progrès considérables ont été accomplis dans la réduction des contraintes administratives. Des progrès ont également été enregistrés dans la réforme de la protection de l'emploi et l'éducation des adultes.
- L'amélioration des résultats dans l'éducation et l'innovation et le renforcement de la concurrence dans les secteurs non manufacturiers sont essentiels pour une croissance plus rapide de la productivité. La suppression de l'extension par voie administrative des négociations salariales favoriserait la productivité et la création d'emplois. Par ailleurs, la lutte contre le taux élevé de chômage suppose de continuer à promouvoir les politiques actives du marché du travail.
- Les efforts visant à améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'éducation doivent être poursuivis afin d'accroître l'égalité des chances, aujourd'hui très limitée. La réduction du lien entre la durée des indemnités de chômage et l'âge du bénéficiaire ainsi qu'un nouvel élargissement de la couverture de l'indemnisation contribueraient à atténuer le dualisme du marché du travail.

### Indicateurs de croissance

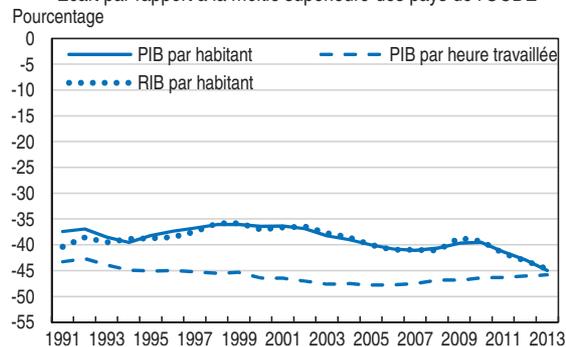
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	0.5	-0.2
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.5	-1.1
dont: Taux d'activité	0.0	-0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.4	-0.6
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.1
Productivité potentielle du travail	1.0	0.8
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.5	1.0
Efficience du travail	-1.4	-0.9
Capital humain	0.9	0.8

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité demeurent amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



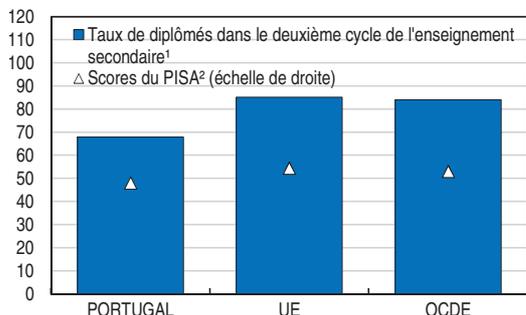
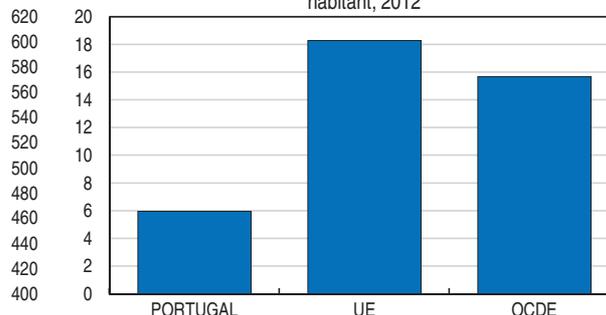
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177930>

## PORTUGAL

## Indicateurs de politique

A. Les résultats scolaires sont relativement faibles  
2012B. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont relativement faibles  
Dépenses publiques par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, 2012

1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les données se rapportent à 2011 pour le Portugal. Compte tenu des répercussions statistiques du programme « Nouvelles opportunités » (Novas Oportunidades) au Portugal, les données concernant ce pays se rapportent au taux de diplômés parmi les jeunes de moins de 25 ans.
2. Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; et OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I)*, PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT)* et le nombre de participants aux PMT, *Base de données des Perspectives économiques* et *Base de données sur la protection de l'emploi*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178368>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'éducation.** L'amélioration des taux de diplômés est essentielle pour que le pays dispose d'une main-d'œuvre productive et adaptable.

**Mesures prises :** les pouvoirs publics ont mis en place des mesures visant à développer l'enseignement et la formation professionnels (EFP), à fournir aux adultes des formations permettant l'obtention de qualifications officielles (2013), et ouvrent actuellement des cursus polytechniques de deux ans (2014).

**Recommandations :** poursuivre le développement de l'EFP, du système de formation des adultes et des programmes de reprise d'études. Faire en sorte que l'EFP réponde mieux aux besoins du marché du travail. Limiter les redoublements dans l'enseignement secondaire pour réduire les taux d'abandon.

**Réformer le régime d'assurance-chômage et renforcer les politiques actives du marché du travail (PAMT).** La longue durée d'indemnisation des travailleurs plus âgés et l'accompagnement insuffisant à la recherche d'emploi alimentent le chômage de longue durée et l'inadéquation vis-à-vis du marché du travail. La faible couverture des prestations de chômage contribue au dualisme du marché du travail.

**Mesures prises :** les nouvelles mesures relatives aux PAMT comprennent des formations de courte durée, une aide financière pour les stages, une subvention à l'embauche pour les sociétés qui offrent une formation et des réductions de cotisations de sécurité sociale lors de l'embauche de chômeurs âgés de moins de 30 ans ou de plus de 45 ans (2013).

**Recommandations :** réduire encore le lien unissant la durée d'indemnisation chômage et l'âge des bénéficiaires et prendre de nouvelles mesures pour élargir la couverture des

## PORTUGAL

allocations chômage. Renforcer les PAMT, notamment l'aide à la recherche d'emploi, tout en assurant un suivi détaillé des résultats obtenus. Faire de la maximisation des gains d'employabilité un objectif central de la formation.

**Promouvoir la négociation salariale au niveau des entreprises et éviter les extensions administratives d'accords salariaux.** L'extension par voie administrative des conventions collectives peut faire obstacle à l'entrée de nouvelles entreprises et nuire à la productivité et à l'emploi.

**Mesures prises :** la protection de l'emploi des travailleurs permanents a été encore réduite (en complément des mesures prises en 2011-12) en abaissant les indemnités versées en cas de licenciement non abusif (2013). En 2013, les pouvoirs publics ont imposé, à titre temporaire, des conditions qui ont conduit à un recul important des extensions par voie administrative. Cependant, un assouplissement de ces conditions ayant été adopté en 2014, la grande majorité des accords sectoriels pourrait à nouveau faire l'objet d'extensions par voie administrative.

**Recommandations :** supprimer définitivement l'extension par voie administrative des accords salariaux et promouvoir les négociations salariales au niveau des entreprises.

### **Autres grandes priorités**

**Renforcer la concurrence dans les secteurs non-manufacturiers.** Le renforcement de la concurrence dans les industries de réseau et les services professionnels permettrait de réduire les prix et d'encourager l'innovation.

**Mesures prises :** une nouvelle loi cadre a été adoptée en 2013. Plusieurs privatisations ont été menées à bien dans les industries de réseau et des mesures ont été prises pour atténuer le soutien excessif dont bénéficiait la production d'électricité.

**Recommandations :** supprimer plus rapidement que prévu les dispositifs d'aide à la production d'électricité avec prix garantis et limiter le rôle des organisations sectorielles dans la définition des conditions d'installation de nouveaux acteurs dans le secteur des services professionnels.

**\*Renforcer les politiques en faveur de l'innovation et resserrer les liens entre la recherche et l'entreprise\*.** L'innovation et le capital intellectuel sont essentiels à la création de valeur et à l'accélération de la croissance de la productivité.

**Recommandations :** renforcer les liens entre les chercheurs universitaires et le secteur privé. Atteindre un meilleur équilibre entre les crédits d'impôt et les aides directes à la recherche développement, d'une part, et le remboursement des crédits d'impôt aux entreprises déficitaires, d'autre part.

### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

**Alléger les charges administratives au niveau local.** Dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et la productivité, il avait été recommandé de réduire les charges administratives à l'échelle locale, par exemple en simplifiant les procédures locales d'octroi de licences.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

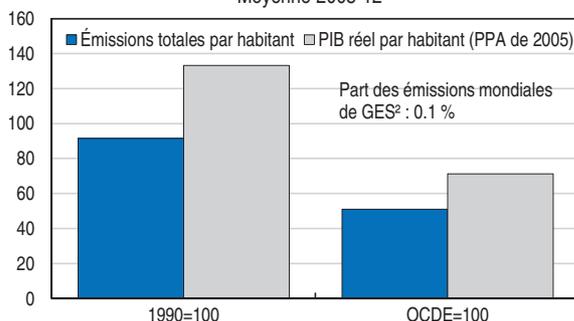
## PORTUGAL

**Mesures prises :** les pouvoirs publics ont appliqué l'initiative « zéro autorisation » à un grand nombre d'activités de services et de projets industriels, et ont supprimé les « majorations » prélevées par les communes lors de la délivrance de permis. Une règle de « consentement tacite » a en outre été introduite dans de nombreuses procédures de délivrance d'autorisations.

### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

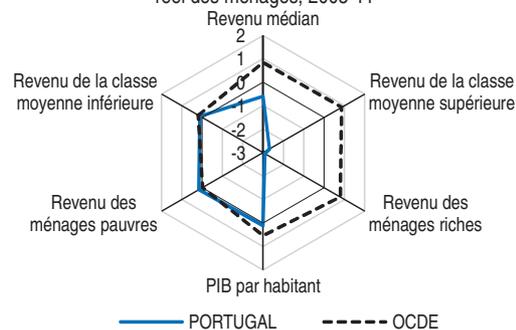
#### A. Les émissions de GES par habitant ont baissé depuis 1990 et sont nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE

Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



#### B. En termes de répartition des revenus, les ménages de la partie inférieure de la distribution ont gagné du terrain<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178795>

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

- Le rattrapage rapide de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est poursuivi grâce à la vigueur de la productivité du travail. Néanmoins, l'utilisation de la main-d'œuvre reste relativement faible et la croissance de l'emploi potentiel a marqué le pas.
- Des progrès ont été accomplis dans les domaines de l'enseignement, grâce à la revalorisation des salaires des enseignants et à l'amélioration de l'éducation préprimaire, ainsi que de la réglementation des marchés de produits, grâce à la réduction de certains obstacles à l'entrepreneuriat. Il faut aller plus loin pour accroître la portée et améliorer l'efficacité des services publics de l'emploi ainsi que des programmes d'activation et de formation.
- Renforcer l'activation des demandeurs d'emploi, en particulier en matière de formation et d'aide à la recherche d'emploi, lever les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et favoriser une hausse du taux d'activité féminine permettrait de renforcer l'utilisation globale de la main-d'œuvre. Réduire les obstacles à la concurrence, en particulier dans les secteurs non manufacturiers, et améliorer les résultats des systèmes d'innovation et d'enseignement entraîneraient des gains de productivité.
- Des programmes d'activation et des politiques d'éducation plus inclusives réduiraient les inégalités de revenus en améliorant l'employabilité et l'intégration des groupes les plus vulnérables, en particulier des Roms et des jeunes. Ces dispositifs permettraient également de réduire le niveau relativement élevé des disparités de revenus entre régions.

### Indicateurs de croissance

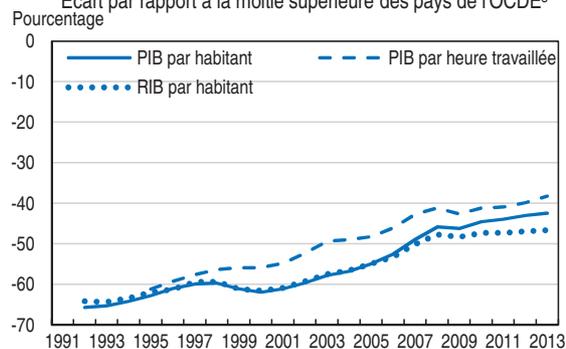
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	4.8	1.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.9	-0.8
dont: Taux d'activité	-0.2	-0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	1.4	-0.7
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.3	0.1
Productivité potentielle du travail	3.9	2.7
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.6	0.3
Efficience du travail	4.3	2.2
Capital humain	0.2	0.2

#### B. La convergence du PIB par habitant et de la productivité s'est poursuivie

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

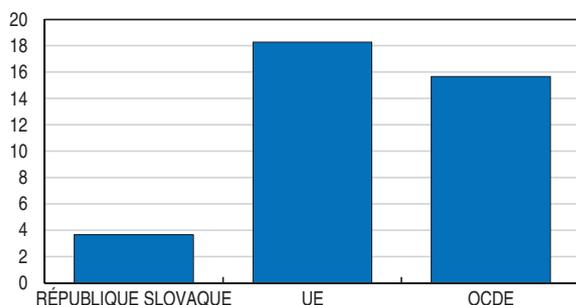
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177945>

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

### Indicateurs de politique

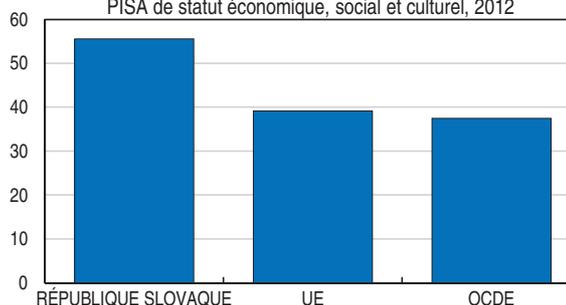
#### A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont faibles

Dépenses publiques par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, 2012



#### B. La situation socioéconomique des élèves influe davantage sur leurs résultats que dans la plupart des autres pays de l'OCDE<sup>1</sup>

Force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel, 2012



1. Coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT*, et *Base de données des Perspectives économiques* ; Partie B : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178379>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

### Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer le financement, l'équité et l'efficacité du système d'enseignement.** Les scores obtenus par les élèves slovaques dans le cadre des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE, et la transition de l'école à l'emploi se fait mal. La qualité médiocre de l'enseignement est associée à une faible égalité des chances, en particulier pour les enfants roms. Cela a des conséquences préjudiciables sur la productivité, l'utilisation de la main-d'œuvre et l'équité.

**Mesures prises :** des projets pilotes d'enseignement secondaire professionnel incluant une formation en entreprise (formation en alternance) ont été lancés en 2013. Une nouvelle loi sur l'enseignement et la formation professionnels est prévue pour décembre 2014. Les salaires des enseignants ont été revus à la hausse, mais demeurent parmi les plus faibles de la zone OCDE. Plusieurs écoles maternelles ont participé à des projets financés par l'Europe, destinés à favoriser l'intégration des enfants roms dans l'éducation préscolaire. Dans le cadre du budget de 2015 a été approuvée l'affectation de 5 millions EUR à l'extension ou à la reconstruction d'établissements d'éducation préscolaire.

**Recommandations :** étoffer les projets pilotes d'enseignement professionnel dans les établissements d'enseignement secondaire et développer les programmes d'enseignement supérieur professionnel. Publier régulièrement des informations sur le devenir professionnel des diplômés. Élargir la portée des droits de scolarité dans l'enseignement supérieur en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs. Réduire l'inégalité des chances, en particulier pour les enfants roms, notamment en rehaussant leur taux d'inscription dans l'éducation préscolaire et en réduisant leur taux de fréquentation des établissements d'enseignement spécial.

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

**Renforcer les mesures destinées à favoriser l'activation, la formation tout au long de la vie et la mobilité de la main-d'œuvre.** La faible mobilité des travailleurs et le niveau élevé du chômage de longue durée pèsent à la fois sur l'utilisation de la main-d'œuvre et sur sa productivité.

**Mesures prises :** les réformes engagées en mai 2013 ont rationalisé les programmes actifs du marché du travail et fixé les conditions préalables à une meilleure prise en compte des besoins des usagers par les services publics de l'emploi (SPE). Le lancement d'un portail internet et la mise en place d'un système informatique de soutien administratif ont contribué à améliorer les capacités du SPE.

**Recommandations :** renforcer les ressources du SPE. Mettre en place des services individualisés d'aide à la recherche d'emploi. Renforcer les mesures de formation axées sur les chômeurs. Resserrer le champ d'application des programmes de travaux publics. Cibler les subventions salariales en faveur des jeunes sur les plus vulnérables. Encourager les travailleurs à se former tout au long de leur vie. Lever les obstacles au développement du marché du logement locatif privé, et supprimer progressivement les aides financières aux propriétaires occupants, telles que les prêts à taux d'intérêt bonifié.

**Réduire les obstacles à l'activité féminine.** Les femmes ayant de jeunes enfants se caractérisent par un faible taux d'emploi.

**Mesures prises :** la qualité des services d'éducation destinés aux enfants âgés de 3 à 6 ans s'est améliorée, mais l'accès aux services de garde d'enfants pour les moins de 3 ans reste un des plus limités des pays de l'Union européenne (UE).

**Recommandations :** développer l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable. Raccourcir la durée du congé parental. Supprimer les contre-incitations fiscales au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenus, notamment en réduisant l'abattement d'impôt relatif aux conjoints qui ne travaillent pas.

### Autres grandes priorités

**Améliorer l'environnement des entreprises et réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** Les obstacles existants à la concurrence, les charges administratives et le manque d'efficacité du système judiciaire limitent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** l'instauration d'une procédure de « consentement tacite » et la création de guichets uniques en 2013 pour le traitement des notifications et des autorisations via internet ont simplifié le processus de création et le fonctionnement des entreprises.

**Recommandations :** reprendre le processus de cession des participations publiques restantes dans les industries de réseau. Renforcer la concurrence dans le commerce de détail et supprimer les obligations d'adhésion à des chambres des métiers dans les services professionnels, tout en maintenant les exigences requises en matière de qualifications professionnelles. Simplifier le respect des obligations fiscales et les procédures prévues pour les entreprises participant à des projets financés par les Fonds structurels de l'UE. Reprendre la lutte contre la corruption et améliorer l'efficacité du système judiciaire.

**Améliorer le cadre du soutien à l'innovation.** Le niveau peu élevé des dépenses de recherche-développement (R-D) et des activités d'innovation dans le secteur des

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

entreprises limite les capacités d'adoption de nouvelles technologies et entrave la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** la Stratégie de spécialisation intelligente adoptée en novembre 2013 devrait favoriser la coopération entre les entreprises et le monde universitaire. L'initiative JEREMIE (destinée à apporter des financements aux petites et moyennes entreprises innovantes) s'est poursuivie sur la période de programmation 2014-20.

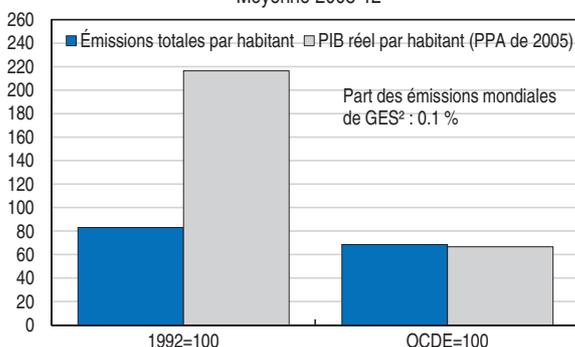
**Recommandations :** favoriser la coopération entre les établissements publics et privés de R-D, notamment par le biais de pôles d'activité. Encourager les activités de R-D des entreprises en mettant en place des crédits d'impôt en faveur de la recherche-développement. Continuer de promouvoir l'accès au capital-risque. Faciliter l'adoption de nouvelles technologies par les entreprises situées dans les régions à la traîne, notamment en mettant en place des chèques-innovation et en apportant des aides aux pôles d'activité locaux. Continuer de renforcer la culture numérique.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas de la République slovaque, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

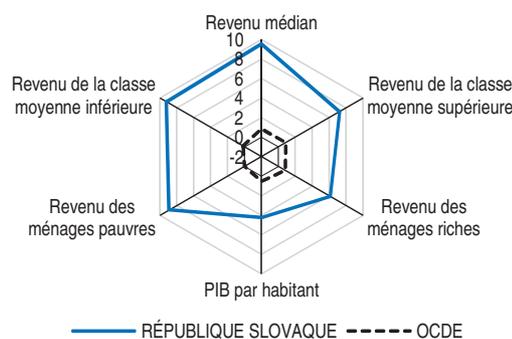
#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1992**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les revenus des ménages ont davantage augmenté dans la moitié inférieure de la distribution<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178803>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE est resté inchangé depuis 2007, ce qui s'explique par un ralentissement prononcé de la productivité du travail qui a largement éclipsé une intensité capitalistique plus forte.
- Les procédures de marchés publics ont été renforcées au moyen de mesures destinées à accroître la transparence et la surveillance.
- Le processus de convergence des revenus pourrait redémarrer en réduisant les obstacles à la concurrence, en supprimant les freins à l'activité des femmes et en adoptant une fiscalité plus favorable à la croissance (c'est-à-dire qui repose plus sur des impôts sur la consommation et des écotaxes et moins sur la fiscalité du travail).
- Des réformes visant à accroître l'activité féminine et à renforcer l'équité dans l'enseignement réduiraient les inégalités de revenus et doperaient la croissance. Une réforme fiscale verte et favorable à la croissance pourrait réduire la forte dépendance énergétique de l'économie et donc les émissions de CO<sub>2</sub>.

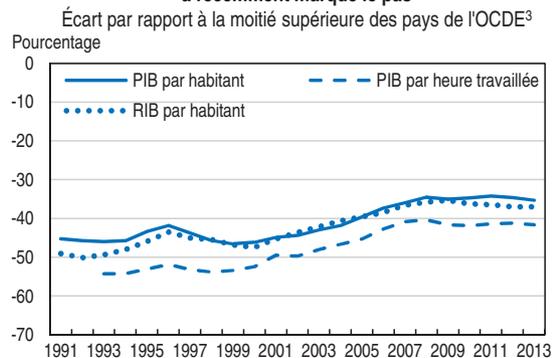
### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.8	1.1
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.0	-0.1
<i>dont</i> : Taux d'activité	-0.2	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	2.8	1.1
<i>dont</i> : Renforcement de l'intensité capitalistique	0.0	0.5
Efficience du travail	2.3	0.3
Capital humain	0.5	0.4

#### B. La convergence des niveaux de revenu et de productivité a récemment marqué le pas



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

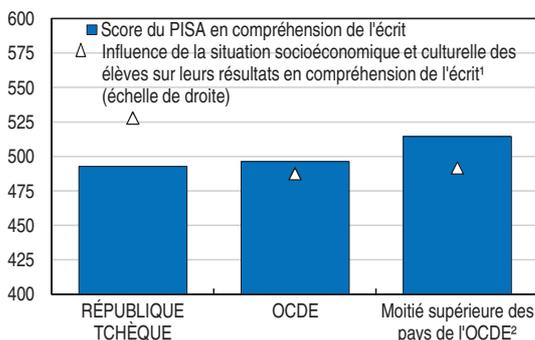
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177730>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

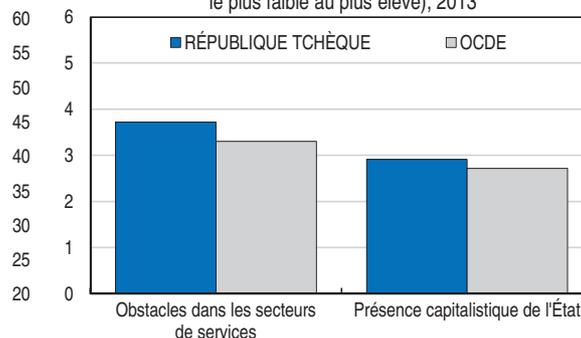
### Indicateurs de politique

**A. Les résultats scolaires sont relativement faibles et fortement influencés par le milieu familial des élèves 2012**



**B. La présence capitalistique de l'État et les obstacles réglementaires à la concurrence dans les services sont relativement importants**

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. Cet indicateur mesure la force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel. Il s'agit du coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).
2. Moitié supérieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA en compréhension de l'écrit.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA ; et OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I)*, PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178165>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

### Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Stimuler la concurrence dans l'économie intérieure\***. Un secteur des services concurrentiel s'avère déterminant pour accroître la valeur ajoutée dans la production, stimuler l'innovation et exploiter les sources intérieures de croissance.

**Recommandations** : privatiser et céder les entreprises et activités publiques dans les secteurs et segments concurrentiels. Regrouper la gouvernance des entreprises publiques restantes au sein d'une autorité unique. Veiller à ce que le programme de clémence destiné à mettre au jour des ententes fonctionne correctement et que les initiatives visant à éliminer la collusion entre soumissionnaires portent leurs fruits. Supprimer la réglementation sectorielle particulière qui protège les petits fournisseurs de denrées alimentaires aux chaînes de distribution du cadre de la politique de la concurrence. Favoriser la concurrence dans les secteurs intégrés verticalement via une dissociation efficace de la propriété ou via des sociétés holding avec une séparation des activités sur le plan financier.

**Améliorer l'équité et les résultats dans l'éducation.** Le renforcement de l'acquisition de compétences et la facilitation de la transition entre le système scolaire et le monde du travail augmenteraient l'emploi des travailleurs peu qualifiés et faciliteraient l'adoption d'une production à plus forte valeur ajoutée.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Mesures prises :** des déductions fiscales ont été mises en place pour stimuler la formation sur le tas en 2014. Le gouvernement a approuvé la Stratégie Politique de l'éducation pour 2020, cadre d'action qui vise à améliorer la qualité de l'enseignement en général et à aborder la question de l'équité dans l'enseignement en particulier. Des composantes de la Stratégie sont entrées dans la phase législative.

**Recommandations :** mettre fin à l'orientation précoce des élèves. Accroître la participation des employeurs à la formation professionnelle en simplifiant le cadre institutionnel et la gouvernance de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). Examiner l'efficacité des incitations à la formation mises en place récemment pour ce qui est d'encourager les employeurs à proposer une formation aux jeunes travailleurs non qualifiés et aux étudiants EFP qui rencontrent des difficultés pour trouver des stages. Attirer et fidéliser du personnel de qualité dans les écoles fréquentées par des élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé. Garantir la qualité et les ressources pour l'enseignement supérieur en adoptant des critères de nomination basés sur les résultats pour le personnel de l'université et des droits d'inscription, en complément d'un système de bourses soumises à conditions de ressources et de prêts remboursables en fonction des revenus.

**Supprimer les obstacles à l'activité féminine.** L'augmentation du taux d'activité des femmes favoriserait la croissance économique et aiderait les ménages à concilier vie familiale et vie professionnelle.

**Mesures prises :** en 2014, une loi a été votée pour augmenter le nombre de places dans les structures d'accueil des jeunes enfants en encourageant les employeurs des parents, les églises, les municipalités, les fondations et les universités à mettre des places à disposition. Parallèlement, les autorités ont institué un crédit d'impôt pour les dépenses d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (jusqu'à un montant équivalent au salaire minimum par enfant et par an).

**Recommandations :** contrôler l'efficacité de la nouvelle législation relative aux services de garde d'enfants du point de vue qualitatif mais aussi quantitatif. Dans l'hypothèse où l'offre de structures d'accueil des jeunes enfants abordables et de qualité s'avère suffisante, réduire la durée maximale du congé parental et diminuer l'allocation parentale en fonction du crédit d'impôt qui vient d'être institué.

### **Autres grandes priorités**

**Réformer le système fiscal.** Le niveau élevé des coins fiscaux sur les revenus du travail a des effets négatifs sur l'emploi.

**Mesures prises :** aucune. Les autorités ont fait marche arrière en 2014 en abandonnant le projet de « Point de recouvrement unique » (prévu pour toute une série d'impôts) ainsi que l'harmonisation des taux de TVA.

**Recommandations :** réduire le niveau moyen du coin fiscal sur les bas revenus et accentuer la progressivité de l'impôt. Déplacer la charge fiscale des impôts directs vers des taxes moins génératrices de distorsions comme les taxes environnementales et les impôts sur les biens immobiliers (évalués à leur valeur de marché).

**Renforcer l'efficacité des aides à la R-D.** Les dépenses publiques de R-D relativement élevées ne se traduisent pas par des résultats particulièrement notables en matière d'innovation.

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Mesures prises :** l'actuel programme de coopération entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur doit normalement se poursuivre durant la période 2014-20. En 2014, la déduction fiscale au titre des dépenses de R-D des entreprises a augmenté, passant de 100 % à 110 % pour les nouvelles dépenses par rapport à la période d'imposition précédente. Un projet sur la période 2012-15 a été lancé afin de créer un nouveau système pour évaluer et financer la recherche, le développement et l'innovation.

**Recommandations :** resserrer encore les liens entre industrie et science. Déterminer si la réorientation des dépenses publiques de R-D, en réduisant la part des crédits alloués aux institutions au profit du financement de projets sur appel d'offres, a permis de renforcer l'efficacité des aides à la R-D. Multiplier les possibilités de collaboration internationale dans le domaine de la R-D.

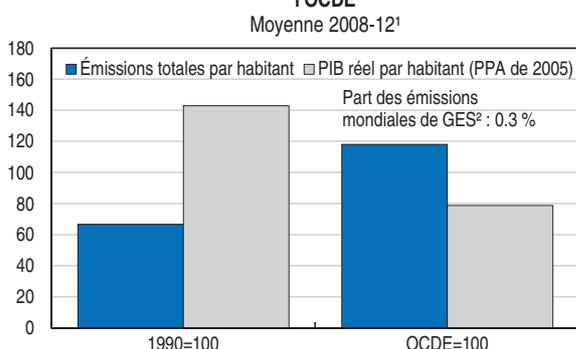
### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

**Améliorer l'efficacité des procédures de marchés publics.** Afin de stimuler la productivité tout en préservant les objectifs budgétaires, il a été recommandé d'améliorer l'efficacité des procédures de marchés publics.

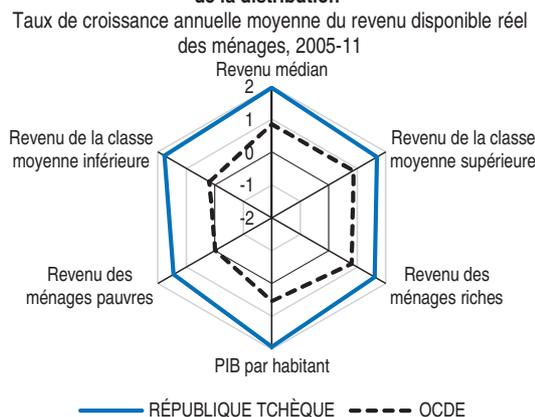
**Mesures prises :** les réformes instaurées en avril 2012 ont renforcé l'efficacité de la surveillance des procédures de marchés publics en : i) contraignant l'autorité adjudicatrice à publier le dossier d'appel d'offres et le prix réellement payé et ii) intégrant les sous-traitants dans les marchés publics. Toutefois, une aide adaptée pour gérer les procédures s'avère indispensable.

### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

#### A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 mais supérieures à la moyenne de l'OCDE



#### B. La croissance du revenu disponible des ménages a été répartie également entre les différents segments de la distribution<sup>3</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178595>

## ROYAUME-UNI

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants de l'OCDE, qui a commencé à se creuser au début des années 2000, montre des signes de stabilisation, voire de réduction. La productivité demeure supérieure à son niveau d'avant la crise.
- Des suites ont été données à la plupart des recommandations de réformes, telles que renforcer les incitations au travail en revoyant le système de protection sociale, améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes en élargissant la portée des programmes d'enseignement obligatoire, de formation et d'apprentissage, et renforcer l'efficacité du secteur public en réformant le système public de soins de santé.
- Des mesures complémentaires sont de mises pour améliorer les résultats et l'équité du système d'enseignement, renforcer les politiques actives du marché du travail, rendre plus efficace les règles d'urbanisme et améliorer les infrastructures publiques.
- Une amélioration de l'équité du système d'enseignement et des compétences des jeunes, conjuguée à une amélioration et un renforcement des politiques actives du marché du travail, peut rehausser l'emploi et réduire les inégalités de revenus. La mise en place d'une tarification de l'usage des infrastructures dans le domaine du transport routier peut permettre d'optimiser l'utilisation des infrastructures et contribuer à verdir la croissance.

### Indicateurs de croissance

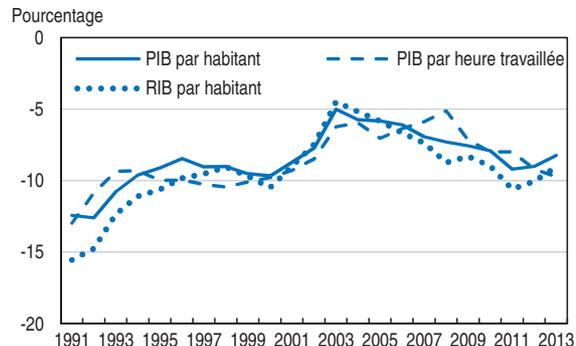
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.6	0.5
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.1	0.1
dont: Taux d'activité	0.2	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	1.5	0.5
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.3	0.9
Efficience du travail	-0.1	-0.7
Capital humain	0.3	0.3

#### B. L'écart de PIB par habitant se stabilise

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

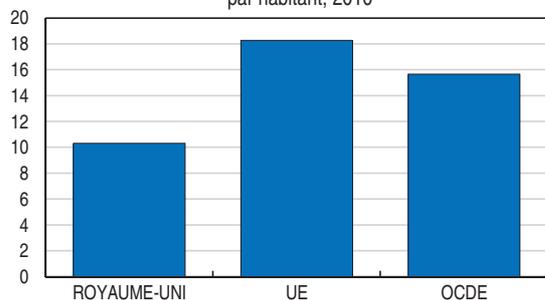
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178006>

## ROYAUME-UNI

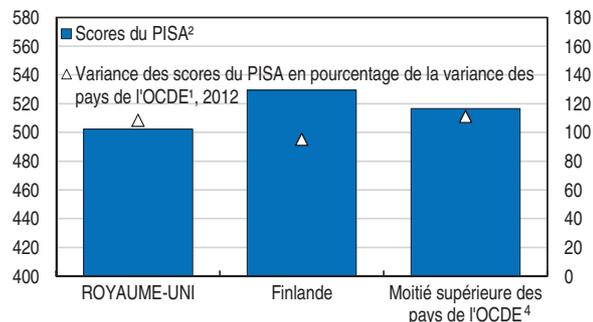
## Indicateurs de politique

## A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont faibles

Dépenses publiques par chômeur<sup>1</sup>, en pourcentage du PIB par habitant, 2010



## B. Les résultats scolaires pourraient être améliorés 2012



1. Données de 2012 pour les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne (UE).
2. Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit.
3. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.
4. Moitié supérieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, d'une part, et en fonction de la variance totale exprimée en pourcentage de la variance de la zone OCDE, d'autre part.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques ; Partie B : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA ; OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178439>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats et l'équité du système d'enseignement.** Les résultats scolaires sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE et sont inégaux d'un groupe social à l'autre.

**Mesures prises :** l'âge de fin de scolarité ou de formation obligatoire a été porté à 18 ans (2013/14). La prime pour les élèves défavorisés (*Pupil Premium*), destinée à contribuer à la scolarisation des jeunes issus de milieux défavorisés, a été encore augmentée au cours de la période 2013-14. Le financement de l'apprentissage par le biais de l'aide aux employeurs qui forment des apprentis (*AGE, Apprenticeship Grant for Employers*) a été encore accru dans le Budget 2014.

**Recommandations :** évaluer l'impact des précédentes réformes, telles que la Loi sur l'enseignement (*Education Act*) de 2011, sur la qualité moyenne des résultats et sur l'équité du système d'enseignement entre les différents groupes sociaux. Favoriser le développement de programmes d'enseignement professionnel postsecondaire de qualité.

**Renforcer les incitations au travail et les politiques actives du marché du travail.** Les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail sont nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE. La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation est relativement élevée, en particulier parmi les jeunes ayant un faible niveau de formation.

## ROYAUME-UNI

**Mesures prises :** du fait des réformes précédentes, le pourcentage de la population percevant des prestations d'invalidité et le nombre de semaines perdues pour cause de congé maladie ont diminué. Le dispositif de prestation universelle (*Universal Credit*) destiné à renforcer les incitations au travail est déployé progressivement depuis 2013.

**Recommandations :** mettre en œuvre le dispositif de prestation universelle et évaluer son efficacité en tant que vecteur d'insertion sur le marché du travail. Accroître les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail et améliorer leur efficacité en favorisant la concurrence entre prestataires sous contrat, en améliorant le profilage des clients et en élaborant un système de mesure des performances. Réduire encore le coût des services de garde d'enfants pour renforcer les incitations au travail qui s'exercent sur les parents.

**Renforcer l'efficacité du secteur public.** L'efficacité du secteur public est faible comparée à celle des autres pays de l'OCDE.

**Mesures prises :** la création d'un Fonds pour l'amélioration des soins (BCF, *Better Care Fund*) destiné à financer les mesures d'intégration des services de santé et de protection sociale prises par les collectivités locales, a été annoncée en juin 2013. L'assainissement des finances publiques fondé sur la réduction des dépenses, marqué par une diminution des effectifs du secteur public, s'est poursuivi, contribuant à la réalisation de gains d'efficacité en matière de prestations de services publics, mais les secteurs de la santé et de l'enseignement ont été épargnés par ces ajustements.

**Recommandations :** évaluer l'impact de la réforme des soins de santé et, si nécessaire, prendre des mesures complémentaires pour renforcer l'efficacité du secteur des soins de santé.

### **Autres grandes priorités**

**Améliorer l'efficacité des règles d'urbanisme.** Des règles d'urbanisme restrictives entravent le développement du secteur de la construction.

**Mesures prises :** le système de planification des infrastructures d'importance nationale (NSIP, *Nationally Significant Infrastructure Planning*) a été élargi aux projets à caractère industriel ou commercial dans la loi sur la croissance et les infrastructures (*Growth and Infrastructure Act*) de 2013.

**Recommandations :** évaluer avec soin l'efficacité du nouveau cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire (NPPF, *National Planning Policy Framework*), mis en place en 2012, en termes d'accélération du traitement et de l'approbation des demandes de permis de construire, et prendre des mesures complémentaires si besoin est.

**Améliorer les infrastructures publiques.** Les problèmes de congestion sont d'une ampleur considérable sur le réseau de transport routier, et la qualité des infrastructures existantes est considérée comme laissant à désirer.

**Mesures prises :** une liste des projets d'infrastructures est toujours publiée dans le cadre du plan national d'infrastructure (*National Infrastructure Plan*).

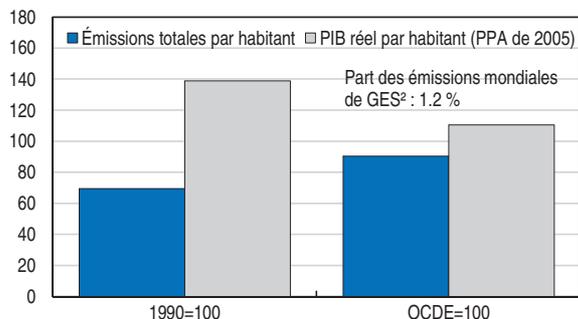
**Recommandations :** continuer de donner la priorité aux investissements en infrastructures et d'élargir l'accès aux financements privés. Mettre en place progressivement une tarification de l'usage des infrastructures, en particulier dans les domaines caractérisés par des externalités environnementales négatives, comme le transport routier.

## ROYAUME-UNI

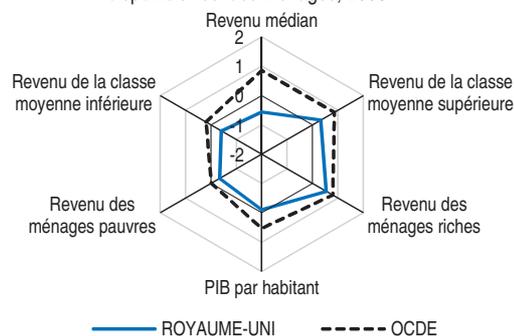
Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas du Royaume-Uni, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Les revenus réels des ménages pauvres ont diminué tandis que ceux des ménages riches ont augmenté<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178863>

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

- L'écart de PIB par habitant vis-à-vis de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est réduit rapidement jusqu'à la crise, mais ce processus de convergence s'est ralenti ensuite, à la fois en raison d'un recul de la croissance potentielle et de facteurs conjoncturels. L'écart de PIB par habitant tient essentiellement à l'écart de productivité, tandis que le taux d'emploi demeure supérieur à la moyenne de l'OCDE.
- Des progrès sensibles ont été accomplis en termes d'incitation à l'adoption de modes de vie sains et de renforcement de l'efficacité et de l'efficacité des politiques de santé. Des avancées ont également eu lieu en matière de réduction des formalités administratives, de lutte contre la corruption et de soutien à l'innovation dans le secteur privé, mais des mesures supplémentaires s'imposent.
- Renforcer les politiques d'activation et d'éducation permettrait d'améliorer la productivité du travail en rehaussant les niveaux de compétences et en améliorant l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Les politiques d'innovation sont essentielles pour assurer la transition vers une croissance fondée sur des facteurs internes et affranchie du secteur des ressources naturelles. Améliorer l'environnement des entreprises aurait un effet stimulant sur la productivité en renforçant l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Apporter aux chômeurs des aides au revenu adaptées, conjuguées à des programmes d'activation et de formation, permettrait de réduire les inégalités de revenus en renforçant les incitations à investir dans le capital humain et en améliorant la qualité des emplois.

### Indicateurs de croissance

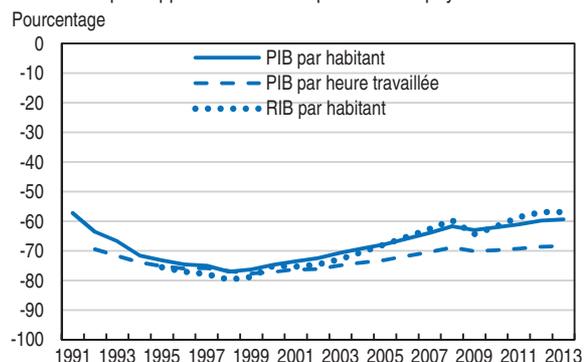
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	7.5	0.8
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.7	-0.2
Productivité du travail	5.7	1.1

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits mais restent assez importants

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



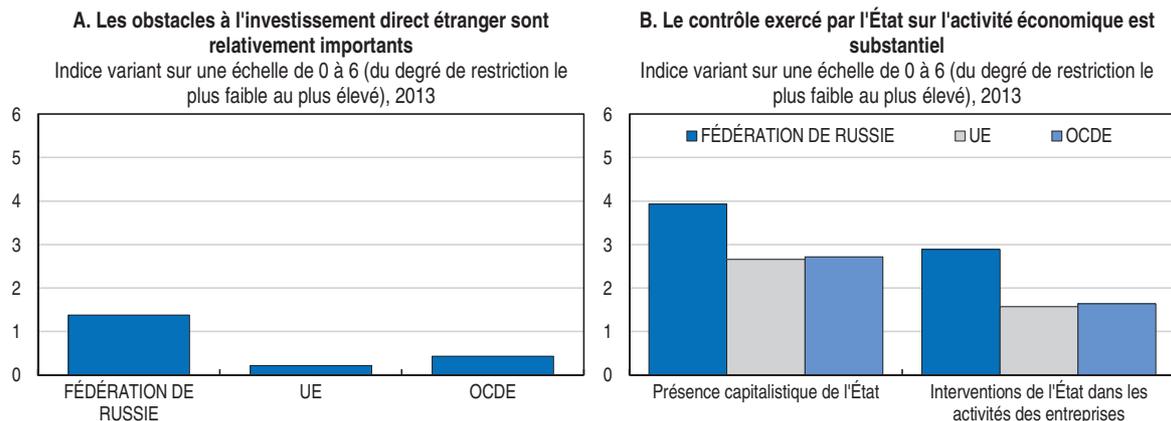
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et OIT (Organisation internationale du travail), Base de données des Indicateurs clés du marché du travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178036>

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Indicateurs de politique



Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178466>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire le contrôle exercé par l'État sur l'activité économique et les autres obstacles à la concurrence.** Une réglementation restrictive des marchés de produits, liée en particulier à l'omniprésence de l'État dans l'économie, bride l'innovation et la productivité.

**Mesures prises :** la procédure d'analyse d'impact de la réglementation (AIR) est maintenant appliquée à un stade précoce de l'élaboration des projets de dispositions juridiques, par les entités qui en sont à l'origine. En mars 2014, 2 500 hommes d'affaires avaient été amnistiés. Une loi fédérale de mai 2013 a conféré au médiateur des entreprises le statut d'organisme public. Les ambitieux programmes de privatisations prévus pour 2014-16 ont été sensiblement revus à la baisse en juin 2013.

**Recommandations :** continuer de réduire les obstacles administratifs et élargir le champ d'application des initiatives fédérales aux niveaux régional et local. Accélérer la privatisation des banques et entreprises publiques. Améliorer encore la gouvernance des entreprises publiques et œuvrer à l'instauration de conditions de concurrence équitables entre les entreprises publiques et privées. Élargir le champ d'application de la procédure d'AIR aux projets de lois examinés par la Douma.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** Un régime d'investissement direct étranger plus libéral permettrait de renforcer la concurrence et l'innovation, ce qui stimulerait la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** depuis octobre 2013, la législation russe relative à l'investissement étranger est conforme aux normes de l'OCDE. Les accords internationaux ne reposant pas sur le principe de réciprocité sont facilités.

**Recommandations :** pour récolter les fruits de l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ne pas mettre en place des barrières administratives à l'entrée. Réduire le nombre de secteurs stratégiques dans lesquels les investissements étrangers sont subordonnés à une autorisation préalable des pouvoirs publics, et simplifier cette procédure d'autorisation.

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

**Améliorer l'efficacité de la politique d'innovation.** Un renforcement des capacités d'innovation permettrait d'accélérer la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** la loi sur la réorganisation de l'Académie des sciences de Russie (ASR), signée en avril 2014, devrait se traduire par des gains d'efficacité compte tenu de son intégration avec d'autres académies spécialisées et de la réduction de ses tâches autres que la recherche. Un fonds scientifique russe destiné à soutenir les équipes de chercheurs de pointe a été créé en novembre 2013. Les aides directes à l'innovation – et aux investissements en infrastructures – destinées aux petites et moyennes entreprises (PME) augmenteront au cours de la période 2014-16.

**Recommandations :** continuer de soutenir de façon générale l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies. Achèvement de la réforme de la recherche-développement (R-D) publique, en transférant une part plus importante de la recherche de l'ASR aux universités, en augmentant la part des bourses attribuées sur la base d'une mise en concurrence, et en rationalisant les instituts de recherche sectoriels publics. Évaluer plus systématiquement les politiques d'innovation. Soutenir les activités d'innovation du secteur privé au moyen de crédits d'impôt d'application universelle.

### Autres grandes priorités

**Améliorer la qualité de l'administration publique.** Une administration publique fonctionnant de manière plus efficace et transparente contribuerait à une accélération de la croissance économique.

**Mesures prises :** l'examen de phase 2 relatif à l'application de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption s'est déroulé en octobre 2013. Depuis janvier 2013, les fonctionnaires sont dans l'obligation de changer de fonctions tous les 3 à 5 ans. Depuis septembre 2013, les hauts fonctionnaires et leurs proches ne sont plus autorisés à détenir des actifs financiers dans des banques étrangères. Depuis avril 2013, les institutions et entreprises publiques sont tenues de soumettre à une commission les cas de violation du Code d'éthique et de conflit d'intérêts.

**Recommandations :** poursuivre la campagne de lutte contre la corruption en mettant davantage l'accent sur la transparence et la responsabilisation du secteur public. Limiter les risques de corruption en réduisant au minimum la nécessité pour les agents de l'État de prendre des décisions subjectives. Améliorer la protection juridique des lanceurs d'alerte et ne pas limiter la possibilité pour les médias ou les organisations non gouvernementales de dénoncer publiquement les infractions à la loi. Renforcer l'indépendance de la justice en rendant plus transparentes les procédures de nomination et de promotion des juges, et en améliorant leur rémunération et leur rotation.

**Apporter aux chômeurs des aides au revenu adaptées, conjuguées à des mesures d'activation et de formation\*.** Un système intégré de prestations de chômage, de politiques actives du marché du travail (PAMT) et de mesures de formation permettrait d'améliorer l'efficacité des activités de recherche d'emploi et de l'appariement entre les individus

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

cherchant du travail et les postes à pourvoir. Cela aurait un effet stimulant sur l'accumulation de capital humain et la productivité du travail.

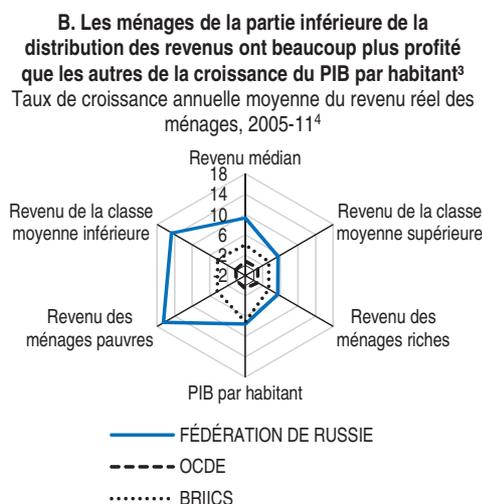
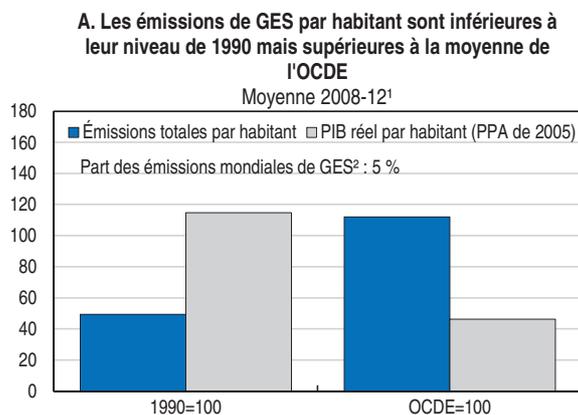
**Recommandations :** accroître les dépenses consacrées aux PAMT, en particulier aux mesures de formation et d'aide à la recherche d'emploi. Augmenter les aides temporaires au revenu destinées aux chômeurs, afin de leur permettre de consacrer davantage de ressources à leur recherche d'emploi.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

**Réformer le système de santé.** Afin d'améliorer les résultats obtenus en termes de santé, il était recommandé d'encourager l'adoption de modes de vie sains et d'accroître encore le financement public des soins de santé, tout en veillant à l'efficacité économique du système.

**Mesures prises :** depuis juin 2013, il est interdit de fumer dans les lieux publics. Le ministère de la Santé est un organisme autonome depuis juin 2014. Depuis 2014, le système de règlement des soins ambulatoires est plus efficace, dans la mesure où il tient compte non seulement du volume de services (c'est-à-dire du nombre de consultations) mais aussi d'autres caractéristiques (telles que le nombre de patients, leur âge et leur sexe, les taux de morbidité et le type d'assistance fournie).

### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCFT), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
- Les données se rapportent à la période 2005-08 pour la Fédération de Russie.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178892>

## SLOVÉNIE

- Après avoir régulièrement diminué avant la crise, l'écart de PIB par habitant relativement à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'accroît depuis 2008 du fait d'une baisse du taux d'emploi et d'une progression ralentie de la productivité du travail.
- Au cours des deux dernières années, la dynamique des réformes s'est accélérée, avec notamment celle de la protection de l'emploi qui contribue à atténuer la dualité du marché du travail. Le parlement a approuvé une liste de 15 entreprises publiques à privatiser et on a mis en place un nouveau fonds souverain pour gérer les actifs publics ; néanmoins, la réduction des interventions de l'État dans l'économie est un processus lent. Une réforme des retraites a relevé l'âge légal de la cessation d'activité, mais il faut aller plus loin.
- Réduire la place de l'État dans l'économie, améliorer les résultats de l'enseignement supérieur et encourager l'innovation permettraient d'augmenter la productivité du travail et la croissance à long terme. Une réforme de l'indemnisation du chômage, de l'aide sociale et d'autres transferts en faveur des chômeurs et des inactifs peut inciter davantage à travailler ; des progrès en ce domaine conforteraient aussi la viabilité budgétaire.
- Il conviendrait de modérer les hausses futures du salaire minimum, déjà élevé, pour faciliter l'intégration au marché du travail des travailleurs jeunes et peu qualifiés.

### Indicateurs de croissance

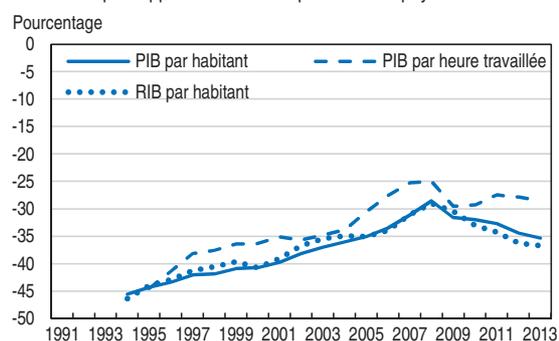
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.4	0.1
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	-0.9
dont: Taux d'activité	0.1	-0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	-0.5
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.1	0.2
Productivité potentielle du travail	2.2	1.0
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.0	0.9
Efficience du travail	0.8	-0.3
Capital humain	0.4	0.4

#### B. L'écart de PIB par habitant s'est creusé depuis la crise

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

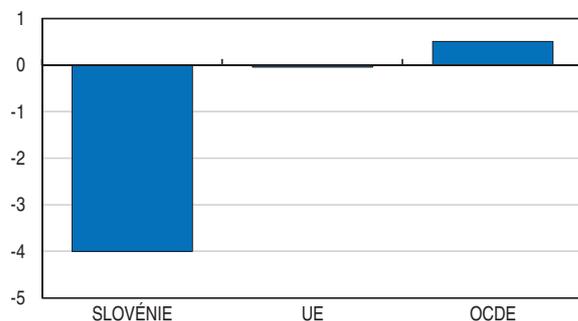
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177957>

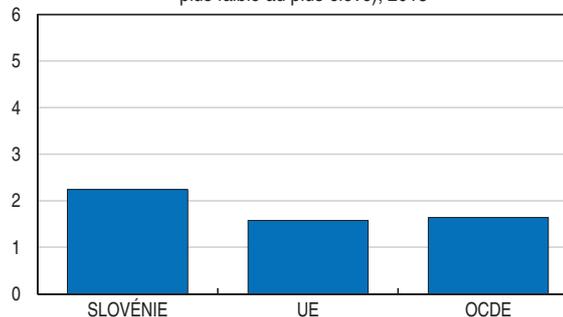
## SLOVÉNIE

## Indicateurs de politique

**A. Il existe de fortes contre-incitations au travail des seniors**  
Variation du patrimoine retraite net<sup>1</sup>, 2012



**B. Le niveau des interventions de l'État dans les activités des entreprises est relativement élevé**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond au niveau de la promesse de pension associée au maintien en activité une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 60 à 64 ans. Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20.

Source : Partie A : *Modèles de retraite de l'OCDE* ; Partie B : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP)*, [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178388>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Relever l'âge légal de la retraite et moins décourager le travail des seniors.** Le système de retraite n'incite pas suffisamment les travailleurs âgés à rester actifs.

**Mesures prises :** à la suite de la réforme adoptée en 2013, l'âge effectif de départ à la retraite devrait être reporté d'ici à 2020 à 62 ans pour les femmes et à 63 ans pour les hommes, soit respectivement quelque deux ans et demi et près d'un an de plus. Dans le cadre de cette réforme, l'indexation des retraites a été limitée, passant de 100 % à 60 % de la hausse du salaire brut et de 100 % à 40 % de l'inflation.

**Recommandations :** procéder à une réforme plus ambitieuse du système pour en assurer à la fois la viabilité et l'adéquation ; on pourrait, par exemple, lier l'âge légal de la retraite aux progrès de l'espérance de vie et encourager des contributions privées au deuxième pilier. Donner plus de poids à la hausse des prix dans la formule d'indexation des pensions et limiter les possibilités de retraite anticipée.

**Limiter les relèvements du salaire minimum.** Relativement au salaire médian, le salaire minimum légal est élevé au regard des moyennes de l'OCDE, ce qui peut faire obstacle à l'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** limiter la hausse du salaire minimum afin d'en abaisser progressivement le niveau par rapport au salaire médian.

**Réduire l'intervention de l'État dans l'économie.** Les participations et le contrôle publics dans les entreprises sont étendus, tandis que la gouvernance des entreprises est

## SLOVÉNIE

médiocre, ce qui freine le progrès technique et les entrées d'investissements directs étrangers.

**Mesures prises :** en 2014, le Fonds souverain slovène (Slovenia Sovereign Holding – SSH) est devenu opérationnel ; il a pour mission de centraliser la gestion des actifs détenus par l'État et de faciliter les privatisations, mais le gouvernement et le parlement n'ont pas encore convenu de la stratégie à suivre. Le parlement a approuvé une liste de 15 entreprises publiques à privatiser, dont une banque et une importante société de télécommunication. Quatre ont déjà été cédées et sept sont en cours de privatisation.

**Recommandations :** diminuer la place de l'État dans l'économie, notamment dans les industries de réseau. Concevoir un dispositif rigoureux et transparent pour déterminer quels actifs de l'État doit conserver ainsi que pour assurer l'autonomie du conseil d'administration et de la gestion de SSH. Privatiser les banques publiques pour donner plus d'efficacité et de stabilité à ce secteur. Conférer une indépendance complète à l'autorité de concurrence et la doter de ressources adéquates.

### **Autres grandes priorités**

**\*Réformer le système d'indemnisation du chômage\***. Malgré la récente baisse des allocations de chômage, le niveau élevé des taux d'imposition effectifs moyens, dû en partie à la générosité des transferts sociaux, freine l'entrée sur le marché du travail des inactifs et des chômeurs.

**Recommandations :** afin d'inciter davantage à travailler, continuer à réduire progressivement le montant total élevé des allocations de chômage, de l'aide sociale et des autres transferts aux chômeurs et aux inactifs.

**Améliorer les résultats de l'enseignement supérieur et encourager l'innovation.** La proportion de diplômés de niveau tertiaire est faible, ce qui pénalise la formation de capital humain et la productivité. Le dispositif de recherche-développement n'incite guère les entreprises à innover.

**Mesures prises :** le recrutement d'étudiants, qui bénéficie d'un traitement fiscal et réglementaire préférentiel, a été rendu un peu moins attractif pour les employeurs et les étudiants eux-mêmes par la réforme du marché du travail adoptée en 2013. Cette situation peut inciter indirectement les seconds à terminer plus rapidement leurs cursus.

**Recommandations :** instituer des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur, parallèlement à l'octroi aux étudiants de prêts assortis de modalités de remboursement dépendant de leurs revenus futurs. Lier l'attribution d'avantages aux étudiants à des résultats adéquats aux examens. Donner plus d'autonomie aux universités et aux organismes publics de recherche. Renforcer leur collaboration avec le secteur privé.

\*. Les nouvelles priorités de politique économique mentionnées dans *Objectif croissance 2015* (par rapport à *Objectif croissance 2013*) sont précédées et suivies de « \* ».

## SLOVÉNIE

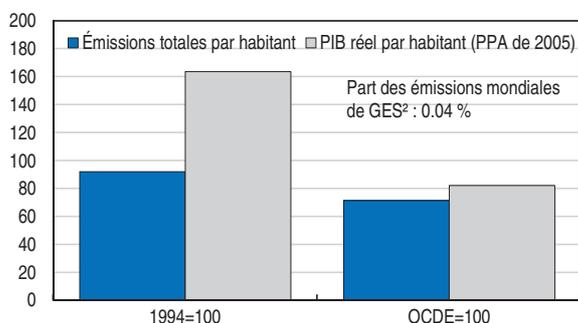
Priorités de réformes ne figurant plus dans *Objectif croissance*

**Assouplir la législation protectrice de l'emploi.** Pour atténuer la dualité du marché du travail, il avait été recommandé de réduire l'écart en matière de protection de l'emploi qui existe entre les contrats de travail réguliers et temporaires.

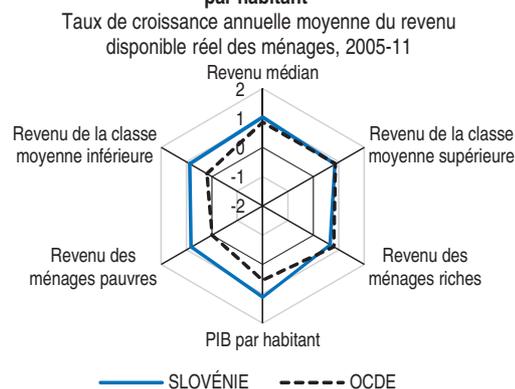
**Mesures prises :** la nouvelle loi sur l'emploi, entrée en vigueur en avril 2013, constitue une mesure audacieuse sur la voie de la convergence des coûts de résiliation des différents types de contrats de travail ; elle amenuise progressivement la dualité. Dans ces conditions, la législation slovène sur ce point n'est maintenant que légèrement plus rigide que la moyenne des pays de l'OCDE.

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



B. Les ménages des différents groupes de revenus ont profité de manière égale de la croissance du PIB par habitant<sup>3</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178819>

## SUÈDE

- Le PIB par habitant est plus faible que dans les pays de tête de l'OCDE en raison de l'écart de productivité, mais celui-ci continue de se réduire. Les taux d'activité et d'emploi augmentent à un bon rythme malgré le vieillissement de la population, tandis que la croissance de la productivité du travail s'est ralentie.
- Le gouvernement prend des initiatives pour améliorer le fonctionnement du système d'enseignement. Les autorités sont en train de mettre en place des dispositifs macroprudentiels destinés à limiter les risques liés à l'endettement des ménages. En revanche, peu de mesures ont été prises pour améliorer la situation du marché du logement du côté de l'offre et pour assouplir la législation sur la protection de l'emploi.
- Une baisse des taux marginaux d'imposition des revenus renforcerait les incitations au travail. Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs permanents et réduire les facteurs de rigidité sur le marché du logement favoriseraient la mobilité de la main-d'œuvre et renforceraient la productivité. Des gains d'efficacité dans l'enseignement auraient un effet stimulant sur l'accumulation de capital humain.
- Des interventions plus précoces en cas de maladie de longue durée ou de handicap amélioreraient les perspectives d'emploi et de rémunération des personnes concernées, atténuant du même coup les inégalités et étayant la croissance. Réduire la protection des travailleurs permanents faciliterait l'intégration des groupes vulnérables dans la population active.

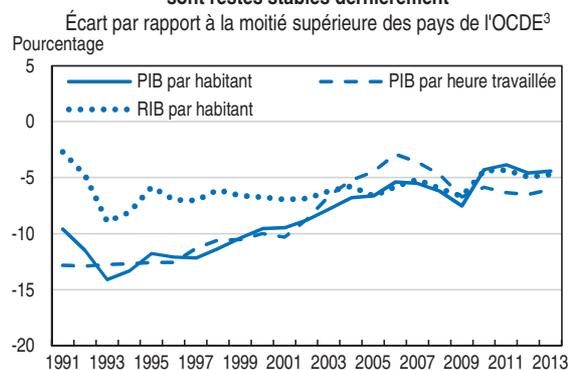
### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.5	1.0
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.1	0.0
dont: Taux d'activité	0.1	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.2	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.6	0.9
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.1	-0.1
Efficience du travail	1.4	0.6
Capital humain	0.3	0.3

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont restés stables dernièrement



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

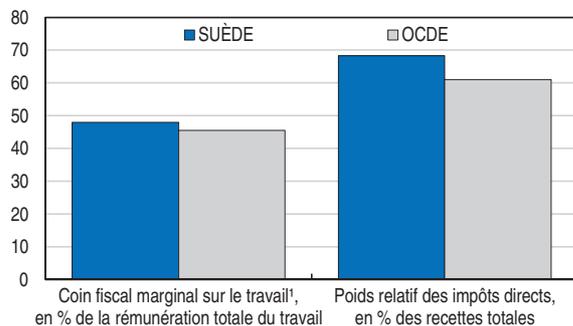
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177979>

## SUÈDE

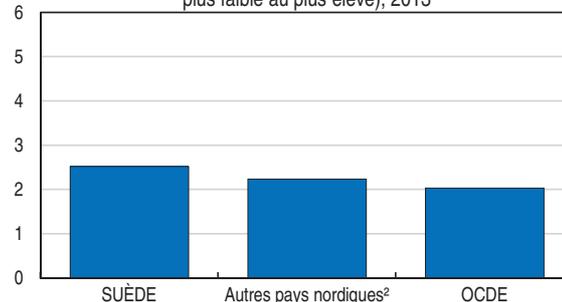
## Indicateurs de politique

A. Les impôts directs occupent une place disproportionnée dans la structure fiscale  
2013



B. La législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats réguliers est rigide

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Coin fiscal marginal sur le travail calculé pour un célibataire sans enfant rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen.

2. Moyenne du Danemark, de la Finlande et de la Norvège.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques et Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Base de données sur la protection de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178402>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réformer les régimes de congés maladie et d'invalidité.** Le caractère tardif des interventions concernant les personnes en congé maladie de longue durée et les bénéficiaires de prestations d'invalidité accentue leur risque d'exclusion du marché du travail.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** évaluer plus tôt la capacité de travail résiduelle des personnes risquant de se trouver en situation de longue maladie ou d'invalidité. Favoriser les retours à l'emploi en renforçant la coopération entre l'organisme d'assurance sociale et le service public de l'emploi.

**Réduire la protection de l'emploi pour les contrats permanents.** La législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats permanents est la plus rigoureuse des pays nordiques, ce qui soulève des problèmes de redéploiement de la main-d'œuvre, de croissance de la productivité et d'exclusion des groupes vulnérables.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** réduire la rigueur de la réglementation pour les dispositions qui entravent de manière injustifiée l'amélioration de la productivité, telles que la règle du « premier embauché, dernier licencié », les obligations de reclassement interne, ainsi que la priorité devant être donnée en cas d'embauche consécutive à des licenciements individuels ou collectifs justifiés à la réintégration des travailleurs concernés. Dialoguer avec les partenaires sociaux pour réformer la réglementation de l'emploi dans les secteurs où son caractère restrictif est accentué par les conventions collectives.

## SUÈDE

**Réduire les taux marginaux d'imposition des revenus du travail et donner davantage de poids aux impôts sur le patrimoine et sur la consommation dans la structure fiscale.** Les taux élevés d'imposition marginale des revenus supérieurs à la moyenne réduisent les incitations à rester en activité et affaiblissent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** réduire les taux d'imposition marginale des revenus d'activité supérieurs à la moyenne en augmentant les impôts périodiques sur la propriété immobilière et les impôts sur les successions, et en supprimant les exonérations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

### **Autres grandes priorités**

**Renforcer l'efficacité du système d'enseignement.** Les niveaux de compétences baissent, les taux d'abandon scolaire dans l'enseignement obligatoire sont élevés, l'utilité des qualifications acquises n'est pas satisfaisante au regard des besoins du marché du travail, et les étudiants passent trop de temps dans l'enseignement supérieur avant d'obtenir leur diplôme.

**Mesures prises :** plusieurs nouvelles mesures sont en cours de mise en œuvre, qui visent surtout à mettre davantage l'accent sur la lecture et les mathématiques, ainsi qu'à améliorer la formation et la progression de carrière des enseignants.

**Recommandations :** améliorer les perspectives de carrière et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des enseignants, afin d'attirer les personnes les plus talentueuses. Élaborer des mécanismes pour améliorer le fonctionnement des établissements dont les performances laissent à désirer. Améliorer les services d'orientation scolaire et professionnelle, et faire en sorte que les prestations d'enseignement correspondent davantage aux besoins des employeurs. Encourager les étudiants à terminer plus rapidement leur cursus dans l'enseignement supérieur.

**Réduire les distorsions sur le marché du logement.** Des règles excessivement rigides en matière d'urbanisme et d'immobilier locatif font obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre, réduisent la concurrence dans le secteur de la construction, et accentuent le risque d'apparition de déséquilibres financiers et macroéconomiques.

**Mesures prises :** l'augmentation des coefficients de pondération des risques associés aux crédits hypothécaires et l'instauration d'un volant contracyclique de fonds propres (2014) ont réduit les risques macroéconomiques. Les règles d'urbanisme et les dispositions de contrôle des loyers ont été assouplies de façon marginale en 2013.

**Recommandations :** déréglementer le marché de l'immobilier locatif et améliorer la transparence et l'efficacité de la politique d'urbanisme. Revenir à des impôts périodiques sur le logement et/ou supprimer la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires.

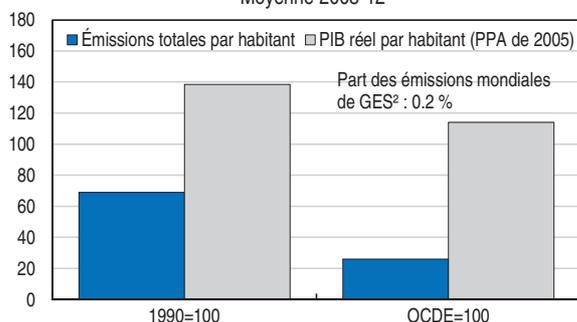
### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

Dans le cas de la Suède, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## SUÈDE

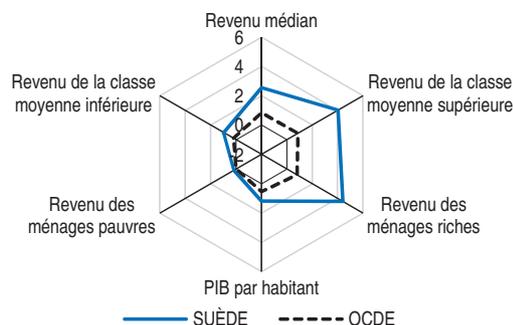
## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et nettement en deçà de la moyenne de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. Les revenus des ménages riches ont fortement augmenté<sup>3</sup>**

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-11 pour la Suède.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les comptes nationaux* et *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux* et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178834>

## SUISSE

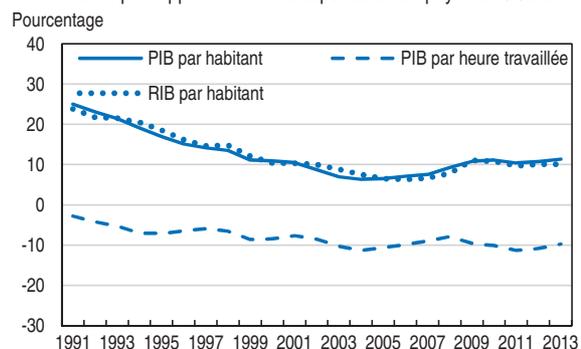
- Depuis 2008, le PIB réel par habitant et la productivité croissent à un rythme similaire à celui de la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Le revenu par habitant reste au-dessus de la moyenne des économies avancées mais la productivité ne suit pas.
- Des progrès ont été accomplis sur la voie de la réforme de l'agriculture, avec la réorientation des paiements directs vers la biodiversité et l'utilisation des ressources durables dans le cadre de la politique agricole définie pour 2014-17. Dans l'enseignement, un accord intercantonal sur l'harmonisation des bourses et des prêts d'études a été conclu. Cet accord prévoit une déductibilité fiscale plafonnée des frais de formation à des fins professionnelles.
- Le déplacement du poids de l'impôt sur le revenu vers les impôts indirects pourrait stimuler la croissance en favorisant une utilisation accrue de la main-d'œuvre et une amélioration de la productivité. L'augmentation des financements destinés à l'éducation préscolaire, en particulier pour les enfants issus de l'immigration, et la progression du pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur accroîtraient l'accumulation de capital humain, et par conséquent la croissance de productivité. Il y a encore beaucoup de marge pour réduire les coûts des services de santé.
- La suppression des mesures de soutien de l'agriculture par les prix et l'application d'une taxe sur les intrants et les produits polluants accélèreraient la transition vers une agriculture durable. En augmentant les dépenses publiques consacrées aux structures d'accueil de la petite enfance et en favorisant l'accès des enfants de milieux défavorisés à ces structures, il serait possible d'accroître le taux d'activité des femmes et de réduire les inégalités.

### Indicateurs de croissance

**A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle**  
En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.1	0.7
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.2	0.3
dont: Taux d'activité	0.1	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.2	0.2
Productivité potentielle du travail	0.8	0.4
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.3	-0.3
Efficience du travail	0.9	0.4
Capital humain	0.2	0.2

**B. Un écart de productivité subsiste**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



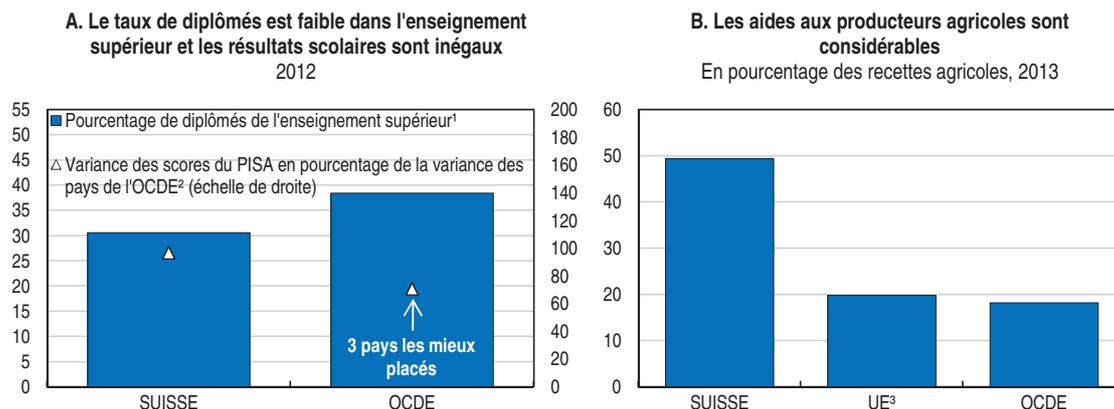
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177986>

## SUISSE

## Indicateurs de politique



1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A. Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type A sont faibles en Suisse par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, ce qui s'explique en partie par la prédominance des cursus professionnels, 60 % des élèves optant pour ces filières au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
2. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.
3. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ; et OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences* (Volume I), PISA ; OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence* (Volume II) – *Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA ; Partie B : OCDE, *Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178411>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer l'accès à l'éducation et l'égalité des chances dans l'enseignement.** Les pénuries de qualifications, la faiblesse des taux d'inscription dans le supérieur et l'insuffisance des résultats scolaires des élèves des milieux défavorisés (en particulier ceux issus de l'immigration) pèsent sur la croissance à long terme.

**Mesures prises :** l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses et de prêts d'études est entré en vigueur en mars 2013 et a été ratifié par 16 cantons sur 26. Les frais de formation et de formation continue à des fins professionnelles sont désormais fiscalement déductibles jusqu'à 12 000 CHF.

**Recommandations :** augmenter le financement public des établissements préscolaires et le taux d'inscription dans ces structures et y accroître la fréquentation des enfants issus de l'immigration en mettant en place des aides pécuniaires ciblées pour favoriser leur accès aux structures préscolaires. Envisager des programmes de formation des enseignants visant à les aider à acquérir des compétences pratiques en matière de soutien scolaire. Améliorer l'accès au supérieur des élèves issus de milieux socio-économiques modestes ou de l'immigration grâce à des aides financières les visant spécifiquement (par exemple, des bourses soumises à conditions de ressources).

## SUISSE

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le soutien aux producteurs dans l'agriculture est important et prend de multiples formes : mesures de soutien des prix, paiements directs, subventionnement des intrants, mesures de protection aux frontières, contingents tarifaires et droits de douane. Ce soutien nuit à la productivité, aux négociations commerciales, aux finances publiques et à l'environnement.

**Mesures prises :** en mars 2013, le Parlement a approuvé une nouvelle politique agricole pour 2014-17 en vertu de laquelle les paiements directs (2¾ milliards CHF) seront réorientés vers des objectifs d'intérêt public plus généraux, liés essentiellement à la sécurité des approvisionnements et à l'environnement.

**Recommandations :** supprimer toutes les formes de mesures de soutien de l'agriculture par les prix et subordonner tous les paiements directs à des résultats environnementaux. Envisager d'appliquer une taxe sur les intrants (les engrais) ou les produits (le méthane émis par le bétail) polluants et mettre fin à l'exonération d'impôt sur les huiles minérales dont bénéficient les agriculteurs. Supprimer les obstacles à la reconversion des terres agricoles. Abaisser encore la protection aux frontières de la production intérieure. Supprimer les obstacles au changement structurel inhérents au droit foncier et notamment abolir les dispositions du droit successoral qui favorisent la transmission des exploitations agricoles entre générations.

**Réformer le système fiscal.** Le déplacement d'une partie de la charge fiscale des impôts directs vers les impôts indirects pourrait stimuler l'utilisation de la main-d'œuvre et l'efficacité de la répartition des ressources, donc la productivité du travail.

**Mesures prises :** en 2014 la Suisse a accepté d'adhérer à une nouvelle norme mondiale d'échange automatique d'informations sur les comptes bancaires. Une réforme de la fiscalité des entreprises a été proposée en 2013 par le Conseil fédéral suisse. Cette réforme visait à introduire des mesures internationalement admises pour remplacer le régime fiscal cantonal et fédéral actuellement en vigueur.

**Recommandations :** mettre en œuvre la proposition de réforme de la fiscalité des entreprises. Majorer le taux ordinaire de la taxe sur la valeur ajoutée et supprimer les exonérations. Abaisser les impôts sur le revenu des personnes physiques et instaurer une taxe sur le CO<sub>2</sub> applicable aux carburants, ainsi qu'une redevance de congestion variable.

### **Autres grandes priorités**

**Accroître l'efficacité du système de santé.** Les dépenses de santé par habitant sont parmi les plus élevées de la zone OCDE, même par rapport à des pays ayant des résultats aussi satisfaisants en matière de santé.

**Mesures prises :** aucune.

**Recommandations :** abandonner le financement mixte des hôpitaux et le remplacer par un système reposant uniquement sur les assureurs-maladie. Laisser plus de latitude aux assureurs pour passer des contrats avec les prestataires de leur choix et élargir le système de péréquation des risques entre assureurs.

**Faciliter l'activité à temps plein des femmes.** L'insuffisance des structures de garde d'enfants et leurs coûts élevés, le taux effectif dissuasif de l'impôt marginal sur le revenu des seconds apporteurs, une culture d'entreprise peu axée sur la mixité et la persistance de

## SUISSE

l'écart de salaire hommes-femmes contribuent à une représentation élevée des femmes parmi les personnes occupant un emploi à temps partiel.

**Mesures prises** : aucune.

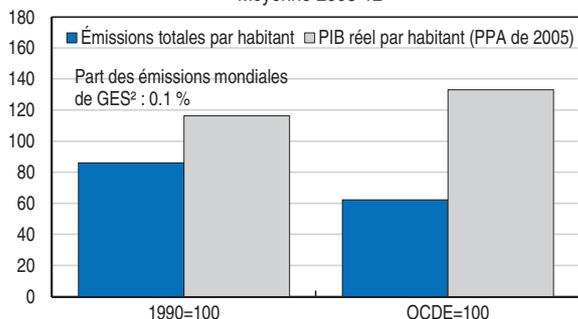
**Recommandations** : augmenter encore les dépenses publiques consacrées aux structures d'accueil de la petite enfance et modifier la réglementation afin d'élargir l'éventail des choix disponibles en termes de rapport qualité/prix. Mettre en œuvre un code de gouvernance des entreprises afin de fixer des objectifs par sexe visant à accroître le nombre de femmes aux postes de direction. Fixer des objectifs ambitieux pour renforcer la présence des femmes aux conseils d'administration par la mise en œuvre du principe « appliquer ou expliquer » ou au moyen de quotas. Abandonner le système d'imposition commune et le remplacer par l'imposition individuelle des revenus des conjoints.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

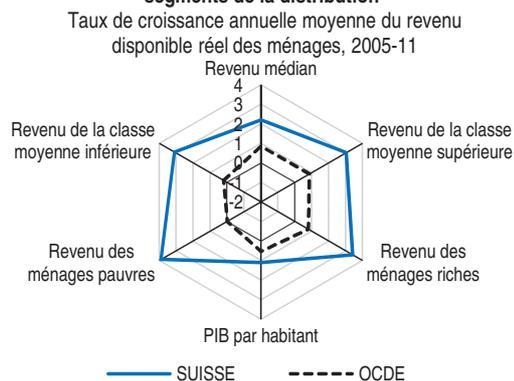
Dans le cas de la Suisse, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'Objectif croissance ont été conservées.

#### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

**A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et très inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE**  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>



**B. La croissance du PIB par habitant a été forte et ses fruits ont été également répartis entre les différents segments de la distribution<sup>3</sup>**



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178847>

## TURQUIE

- L'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE continue de se réduire mais demeure ample. La convergence ayant eu lieu au cours des dix dernières années s'explique par des gains de productivité et, plus récemment, par la vigueur des créations d'emplois en dehors du secteur agricole.
- Une nouvelle *Stratégie nationale pour l'emploi* de vaste portée a été rendue publique par le gouvernement en mai 2014. Néanmoins, cette initiative se heurte à des obstacles politiques et sa réussite passe par l'adoption de nouvelles dispositions législatives.
- Des réformes destinées à améliorer les résultats du système d'enseignement sont essentielles pour réduire encore l'écart de revenu par rapport aux pays à revenu élevé. Il est crucial de favoriser l'emploi formel, en particulier dans des groupes sous-représentés comme les seniors et les femmes, pour libérer le potentiel de croissance. On peut y parvenir en réduisant le coût du travail, en réformant la protection de l'emploi et en renforçant les incitations à l'allongement de la vie active dans le secteur formel. Des réformes des marchés de produits sont également nécessaires pour stimuler la concurrence et la croissance de la productivité dans les secteurs abrités.
- Des progrès réalisés en matière d'enseignement professionnel et de formation tout au long de la vie, notamment pour les jeunes et les femmes, permettraient non seulement d'améliorer la productivité et l'employabilité, mais contribueraient aussi à réduire les écarts de revenus encore considérables entre groupes sociaux et entre régions.

### Indicateurs de croissance

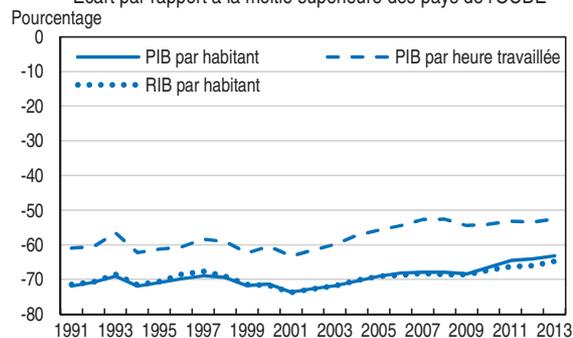
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	2.5	2.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	-0.3	0.9
dont: Taux d'activité	0.0	0.9
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.3	0.0
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	2.9	1.9
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.6	0.2
Efficiency du travail	1.2	0.8
Capital humain	1.0	0.9

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité ont diminué quelque peu mais demeurent considérables

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

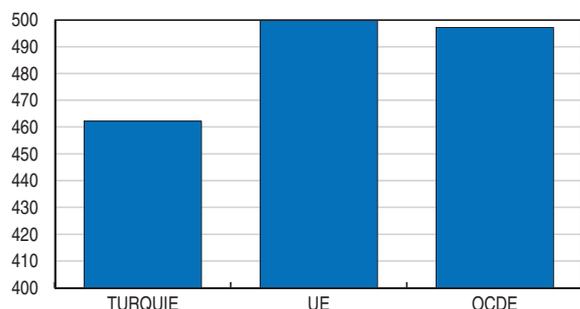
Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177993>

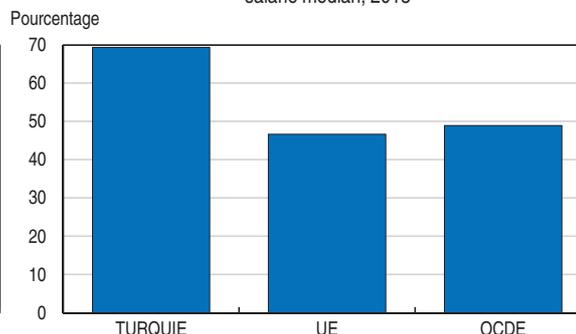
## TURQUIE

## Indicateurs de politique

**A. Les résultats scolaires sont relativement faibles**  
Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, 2012



**B. Le coût minimum du travail est relativement élevé<sup>1</sup>**  
Ratio entre le coût minimum du travail et le coût du travail du salarié médian, 2013



1. Le coût du travail est égal à la somme du salaire et des cotisations patronales de sécurité sociale correspondantes.

Source : Partie A : OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; Partie B : OCDE, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178427>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats à tous les niveaux du système d'enseignement.** Les taux de scolarisation augmentent mais il existe des marges de progrès considérables en termes de qualité et d'équité.

**Mesures prises :** des réformes sont mises en œuvre progressivement pour améliorer la qualité des établissements d'enseignement via la mise en place de mécanismes de contrôle des performances, notamment d'un Système de gestion de l'information pour les dépenses d'éducation ainsi que d'un Système de suivi des résultats des établissements scolaires dans l'optique budgétaire.

**Recommandations :** réduire l'ample écart de qualité qui persiste à la fois entre les établissements scolaires et entre les universités, en leur accordant davantage d'autonomie et de ressources par élève/étudiant, en contrepartie d'une responsabilisation accrue en matière de résultats. Développer l'éducation préscolaire. Renforcer l'enseignement professionnel et la formation tout au long de la vie en coopération avec le secteur des entreprises.

**Réduire le coût du travail peu qualifié.** Le niveau relativement élevé du coût minimum du travail pour les employeurs a un effet dissuasif sur l'embauche de travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel.

**Mesures prises :** des allègements de cotisations de sécurité sociale limités dans le temps ont été accordés dans certaines provinces en 2013.

**Recommandations :** pérenniser les allègements accordés pendant la crise et réduire encore les cotisations de sécurité sociale pour les travailleurs peu qualifiés dans l'ensemble du pays, en finançant ces mesures par un élargissement de la base d'imposition. Limiter la croissance du salaire minimum légal et favoriser la détermination des salaires minimums au niveau régional par le biais de consultations locales entre les pouvoirs publics et des représentants des employeurs et des salariés.

## TURQUIE

**Réformer la législation sur la protection de l'emploi.** La rigidité de la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs permanents et temporaires alimente un vaste secteur informel.

**Mesures prises :** une nouvelle *Stratégie nationale pour l'emploi* de vaste portée a été rendue publique en mai 2014. Elle vise à remplacer le cadre rigide de protection de l'emploi par un système de « flexisécurité » adapté au contexte turc.

**Recommandations :** remplacer le régime très coûteux d'indemnités de licenciement (auquel n'a accès qu'une minorité de travailleurs du secteur formel) par des comptes d'épargne-fin de fonction qui soient « transférables » et accessibles à tous les travailleurs – comme prévu dans la nouvelle *Stratégie pour l'emploi*. Libéraliser les contrats à durée déterminée et les contrats d'intérim. Élargir la couverture de l'assurance chômage et assouplir ses conditions d'accès, afin de substituer à la protection des emplois une protection des individus.

### **Autres grandes priorités**

**Intensifier la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture.** Les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture sapent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** la privatisation de l'ensemble des 21 entreprises de distribution d'électricité a été achevée en 2013. Trois centrales électriques ont également été privatisées en 2014.

**Recommandations :** accélérer la libéralisation de l'ensemble des industries de réseau. Dissocier les aides à l'agriculture de la production, et modifier leur composition en remplaçant les mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants.

**Inciter les travailleurs du secteur formel à allonger leur vie active.** L'âge d'ouverture des droits à pension est de 47 ans, ce qui crée des contre-incitations au maintien en activité des seniors dans le secteur formel, sachant que la mise en œuvre progressive de la réforme des retraites est très lente.

**Mesures prises :** aucune mesure n'a été prise depuis la *Stratégie de lutte contre l'activité informelle* de 2012-13.

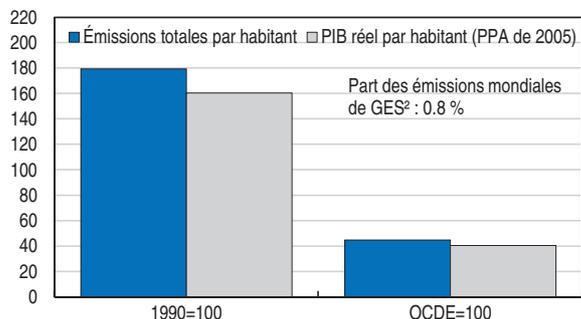
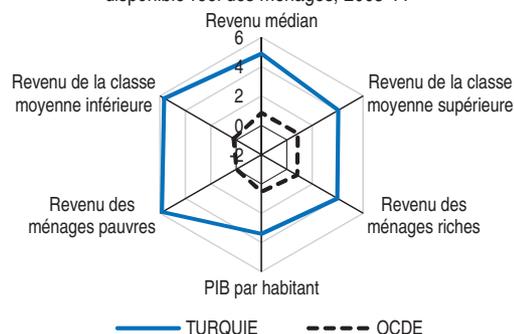
**Recommandations :** rendre plus attractif le maintien en activité dans le secteur formel après l'âge légal de la retraite, tout en veillant à la neutralité actuarielle du système. Accélérer le relèvement de l'âge légal de la retraite. Mettre en place un système de cotisations d'assurance maladie pour les jeunes retraités.

### **Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance**

Dans le cas de la Turquie, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

## TURQUIE

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant restent inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2008-12<sup>1</sup>B. Les revenus des ménages ont augmenté plus vite que le PIB par habitant, en particulier dans la partie inférieure de la distribution<sup>3</sup>Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11<sup>4</sup>

1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
4. Les données se rapportent à la période 2004-11 pour la Turquie.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178850>

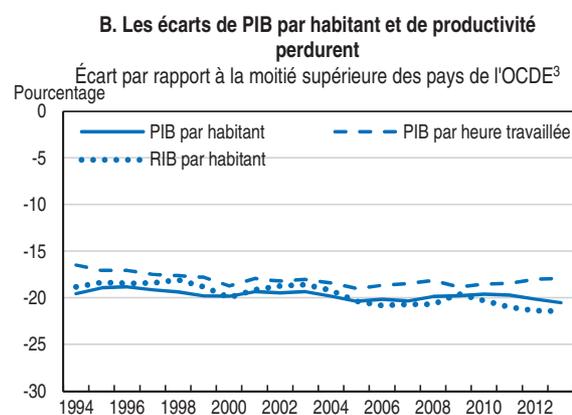
## UNION EUROPÉENNE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE est resté peu ou prou inchangé, et s'explique par une productivité plus faible et surtout une moindre utilisation de la main-d'œuvre. Dans la plupart des pays de l'Union européenne (UE), les taux de chômage sont restés à des niveaux inacceptables.
- Des réformes essentielles sont mises en œuvre pour combler les lacunes de la réglementation et du cadre de surveillance du système bancaire. Des progrès ont été accomplis dans le domaine des politiques communautaires pour améliorer l'intégration du marché, notamment grâce à l'adoption de directives destinées à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et à simplifier les procédures de passation des marchés publics.
- Le renforcement du marché unique devrait être au cœur des initiatives destinées à accroître la productivité, notamment de celles visant à accentuer l'intégration des industries de réseau et celle des services. Instaurer un environnement plus propice à l'innovation étayerait la croissance de la productivité. Réduire et réformer les aides à l'agriculture permettraient de réaliser des gains d'efficacité, tandis que la suppression des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre contribuerait à faire reculer le chômage.
- Outre la réalisation de gains d'efficacité, un meilleur ciblage et un rééquilibrage des aides à l'agriculture pourraient contribuer à la concrétisation des objectifs environnementaux.

### Indicateurs de croissance

#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	1.3	0.5
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.3	-0.1
dont: Taux d'activité	0.2	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.1
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	-0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.0	0.6
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.4	0.3
Efficacité du travail	0.2	-0.1
Capital humain	0.5	0.4



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

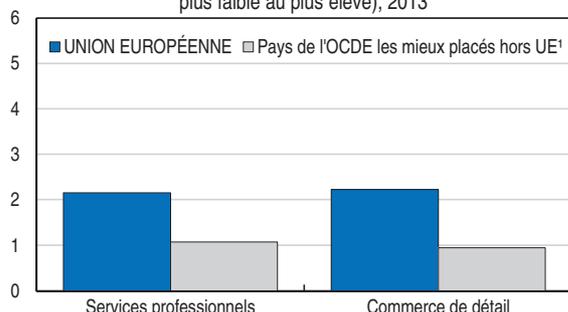
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178029>

## UNION EUROPÉENNE

## Indicateurs de politique

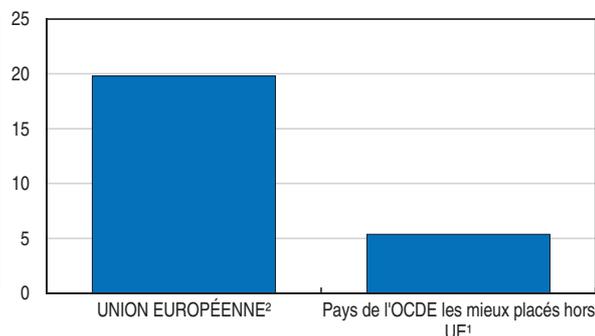
## A. Les obstacles réglementaires à la concurrence dans les services professionnels et le commerce de détail sont relativement importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



## B. Le niveau des aides aux producteurs agricoles est relativement élevé

En pourcentage des recettes agricoles, 2013



1. Il s'agit des six pays de l'OCDE non membres de l'UE caractérisés, dans la partie A du graphique, par les obstacles à l'entrée dans les services professionnels et le commerce de détail les plus limités et, dans la partie B, par le niveau le plus bas de soutien aux producteurs agricoles.

2. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp) ; Partie B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178459>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

## Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Renforcer les aides à l'innovation\***. Une dynamique de l'innovation renforcée peut accélérer la croissance de la productivité, qui a été décevante par le passé.

**Recommandations** : mettre en œuvre le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 », afin de simplifier les procédures et de resserrer les liens entre les établissements de recherche et les entreprises. Renforcer les initiatives qui allègent les charges administratives pesant sur les entreprises. Identifier et soutenir les meilleures pratiques en matière de faillite, notamment les règles de droit ne pénalisant pas de manière excessive les défaillances. Renforcer la coopération en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que de programmes d'enseignement et de formation de qualité.

**Renforcer la concurrence dans le secteur des services**. Des réglementations restrictives entravent la concurrence transfrontalière et les gains d'efficacité.

**Mesures prises** : un ensemble d'instruments législatifs sur les marchés publics, destiné à simplifier les procédures de passation de ces marchés, a été adopté en 2014.

**Recommandations** : améliorer la mise en œuvre de la directive sur les services, notamment en éliminant les restrictions injustifiées et disproportionnées aux prestations transfrontalières de services et à la liberté d'établissement. Améliorer la mise en œuvre juridique et pratique des engagements pris concernant le marché unique. Mettre en place un cadre réglementaire de l'économie numérique en définissant des normes techniques, de sécurité juridique et de protection de la vie privée.

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## UNION EUROPÉENNE

**Réduire le soutien aux producteurs dans le secteur agricole.** Le soutien des prix et les obstacles à l'entrée créent des distorsions sur certains marchés de produits agricoles.

**Mesures prises :** l'accord conclu en 2013 concernant la politique agricole commune (PAC) prévoit un meilleur ciblage des financements sur les agriculteurs actifs, et la suppression progressive des restrictions relatives aux volumes de production.

**Recommandations :** revoir à la baisse les subventions agricoles et réduire encore la place des aides inconditionnelles au revenu et des mesures de marché. Resserrer les liens avec les objectifs environnementaux et de productivité. Réduire les subventions aux biocarburants. Réduire les obstacles qui empêchent les pays non membres de l'UE d'accéder au marché.

### **Autres grandes priorités**

**Renforcer la concurrence dans les industries de réseau.** Les industries de réseau restent des secteurs fragmentés au niveau international, et des obstacles à l'entrée subsistent, entravant la concurrence et, partant, la productivité.

**Mesures prises :** en 2013, la Commission européenne a proposé un « quatrième paquet ferroviaire », qui vise à ouvrir les marchés nationaux du transport ferroviaire de voyageurs à de nouveaux entrants et services. La Commission a également présenté des propositions d'allègement des formalités douanières pour le transport maritime. En 2014, le Parlement européen a voté des dispositions législatives en vue de la mise en place d'un marché unique des télécommunications.

**Recommandations :** veiller à la mise en œuvre effective des politiques visant à renforcer la concurrence sur les marchés des transports, des services postaux, des télécommunications et de l'énergie. Renforcer la coopération entre les autorités de régulation nationales en vue de mettre progressivement en place des autorités de régulation transnationales. Développer encore les interconnexions dans le secteur énergétique, et favoriser une séparation totale des structures de propriété des activités de production, de transport et de gestion de réseau dans les secteurs du gaz et de l'électricité.

**Supprimer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE.** La mobilité de la main-d'œuvre reste entravée par la réglementation dans l'Union européenne, ce qui contribue au niveau élevé du chômage, tout en empêchant que les ressources soient affectées à leurs usages les plus productifs.

**Mesures prises :** en 2014 a été adoptée une directive sur la libre circulation des travailleurs, qui vise à réduire les difficultés auxquelles se heurtent les citoyens mobiles pour obtenir des informations et de l'assistance dans leur pays d'accueil au sein de l'UE, et une autre sur l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire.

**Recommandations :** progresser vers l'adoption de toutes les directives restantes sur la libre circulation des travailleurs. Prendre des mesures pour éliminer la double imposition des retraites, développer les mécanismes de reconnaissance automatique des qualifications, et supprimer les obstacles nationaux disproportionnés liés aux professions réglementées. Ouvrir à tous les citoyens l'accès aux emplois du secteur public.

## UNION EUROPÉENNE

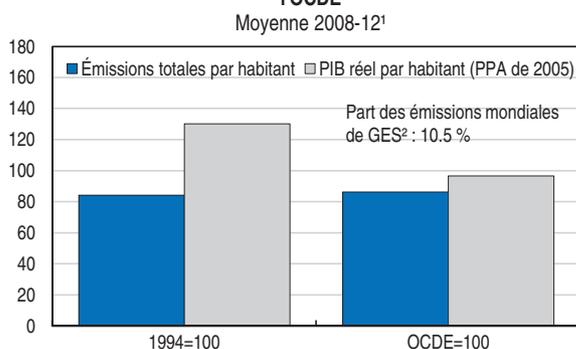
## Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans Objectif croissance

**Réformer la réglementation pour créer un système financier plus stable et plus intégré.** Afin de garantir la stabilité et l'intégration du système financier, il avait été recommandé de mettre en œuvre des réformes destinées à combler les lacunes de la réglementation et du cadre de surveillance du marché unique.

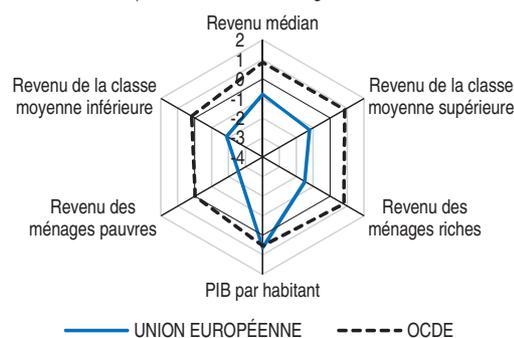
**Mesures prises :** des initiatives de réforme essentielles ont été prises, et leur mise en œuvre suit son cours. Elles concernent essentiellement la mise en place d'un mécanisme de surveillance unique et d'un mécanisme de résolution unique dans le secteur bancaire, qui s'appuient sur un ensemble de règles communes et un Fonds de résolution unique. Une évaluation complète des bilans des banques est en cours, et les normes de fonds propres sont en train d'être durcies. La principale tâche qu'il faut aujourd'hui mener à bien consiste à rendre opérationnel le nouveau cadre réglementaire.

## Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

## A. Les émissions de GES par habitant sont un peu inférieures à leur niveau de 1994 et à la moyenne de l'OCDE

B. Les ménages de la moitié supérieure de la distribution des revenus ont davantage profité de la croissance du PIB<sup>3</sup>

Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178885>

## PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LE CALCUL DES REVENUS DES MÉNAGES DANS LES DIFFÉRENTS SEGMENTS DE LA DISTRIBUTION

Les revenus des ménages dans les différents segments de la distribution sont mesurés à l'aide d'un ensemble spécifique de revenus de référence, que l'on peut exprimer à l'aide de la formule suivante :

$$\mu_\alpha = \left[ (x_1^\alpha + \dots + x_n^\alpha) / n \right]^{\frac{1}{\alpha}} \text{ pour tout } \alpha \neq 0 \text{ et } \mu_\alpha = \left[ (x_1 \dots x_n) \right]^{\frac{1}{n}} \text{ pour } \alpha = 0,$$

où le vecteur  $x = (x_1, \dots, x_n)$  décrit la distribution des revenus,  $x_i > 0$  est le revenu de la  $i^{\text{e}}$  personne, et  $n$  est l'effectif de la population.

Ces mesures des niveaux de revenu se caractérisent par une sensibilité aux différents segments de la distribution des revenus qui varie en fonction du paramètre  $\alpha$ , l'importance accordée aux revenus élevés augmentant et celle accordée aux bas revenus diminuant à mesure que  $\alpha$  augmente. Par conséquent, on peut interpréter le paramètre  $\alpha$  comme une mesure (inverse) de l'aversion aux inégalités. La valeur  $\alpha=1$  (correspondant à la moyenne) constitue une frontière évidente entre les revenus de référence « sensibles au bas de la distribution » (avec  $\alpha < 1$ ) qui mettent l'accent sur les bas revenus et prennent des valeurs inférieures à la moyenne, et les revenus de référence « sensibles au haut de la distribution » (avec  $\alpha > 1$ ) qui mettent l'accent sur les hauts revenus et prennent des valeurs supérieures à la moyenne.

Aux fins de l'évaluation des revenus réels en différents points de la distribution, le graphique sur la croissance du revenu des ménages qui figure dans chaque note par pays est axé sur l'ensemble de revenus de référence suivant :

1. Faible importance accordée au bas de la distribution : la moyenne géométrique ( $\alpha = 0$ , revenu médian) est empiriquement proche de la médiane en règle générale.
2. Importance modérée accordée au bas de la distribution : ce cas intermédiaire ( $\alpha = -3$ ) peut être interprété comme correspondant aux revenus de la « classe moyenne inférieure ».
3. Grande importance accordée au bas de la distribution : ce cas de figure ( $\alpha = -8$ , revenu des ménages pauvres) est empiriquement proche du revenu moyen des ménages pauvres en règle générale, ceux-ci étant définis par un seuil de pauvreté relative fixé entre 50 % et 60 % du revenu médian.
4. Importance modérée accordée au haut de la distribution : ce cas intermédiaire ( $\alpha = 4$ ) peut être interprété comme correspondant aux revenus de la « classe moyenne supérieure ».
5. Grande importance accordée au haut de la distribution : ce cas de figure ( $\alpha = 10$ ) peut être interprété comme correspondant aux revenus des « ménages riches ».

On trouvera de plus amples informations sur cette méthodologie dans Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2014), « Can Pro-Growth Policies Lift All Boats? An Analysis Based on Household Disposable Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, OCDE, Paris, [www.oecd.org/eco/growth/Can\\_pro-growth\\_policies\\_lift\\_all\\_boats\\_an\\_analysis\\_based\\_on\\_household\\_disposable\\_income.pdf](http://www.oecd.org/eco/growth/Can_pro-growth_policies_lift_all_boats_an_analysis_based_on_household_disposable_income.pdf).



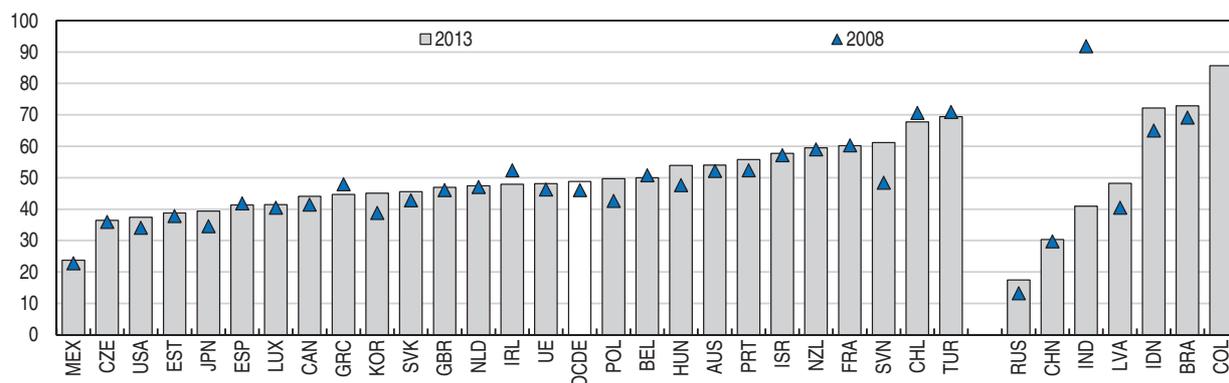
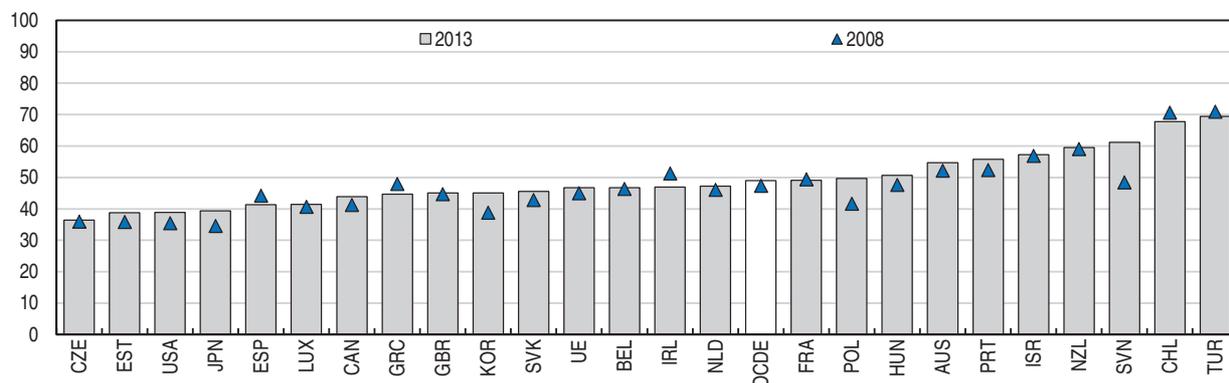
## Chapitre 6

# Indicateurs de politique structurelle

*Ce chapitre contient un ensemble complet d'indicateurs quantitatifs permettant de comparer les politiques publiques entre pays. Ces indicateurs couvrent les systèmes de prélèvements et d'aides au revenu ainsi que leurs effet sur les incitations au travail, la réglementation des marchés de produits et la réglementation du marché du travail, l'enseignement et la formation, les règles relatives au commerce et à l'investissement, ainsi que les politiques d'innovation. Ces indicateurs sont présentés sous forme de graphiques montrant pour tous les pays les données disponibles les plus récentes et les variations par rapport aux précédentes observations.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Graphique 6.1. Coût du travail

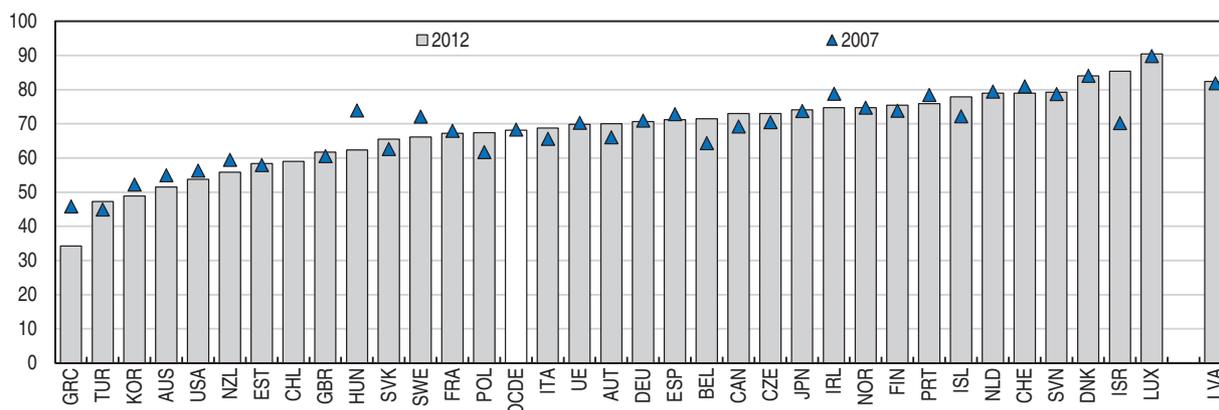
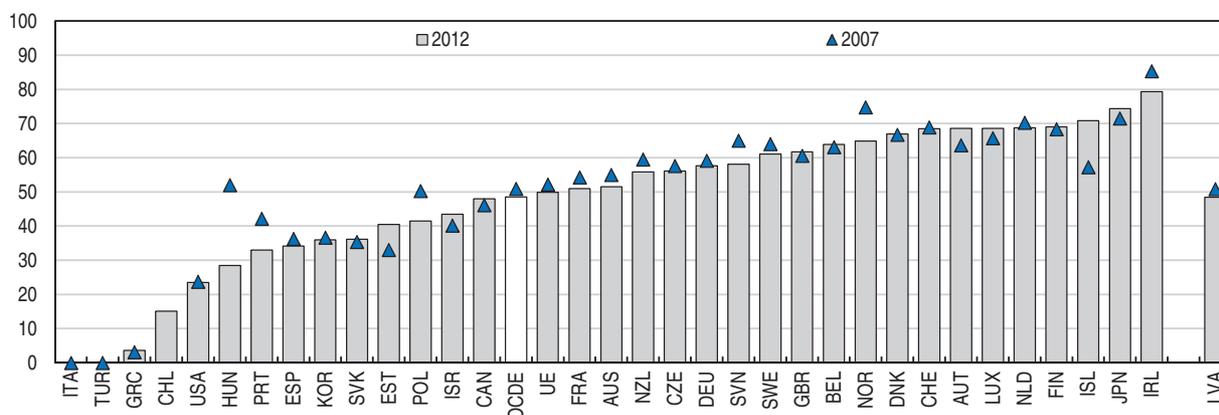
A. Salaires minimums<sup>1</sup>En pourcentage du salaire médian<sup>2</sup>B. Coût minimum du travail<sup>3</sup>En pourcentage du coût du travail du salarié médian<sup>2</sup>

1. Les pays manquants n'ont pas de salaire minimum légal national, à l'exception du Mexique. Les données se rapportent à 2004-05 et à 2009-10 pour l'Inde, et à 2009 (au lieu de 2008) pour le Chili.
2. Pour les pays de l'OCDE, le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire médian, c'est-à-dire du niveau de rémunération qui divise exactement en deux la population constituée par l'ensemble des salariés. En revanche, le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire moyen dans le cas de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie et de l'Inde.
3. Le coût du travail est égal à la somme du salaire et des cotisations patronales de sécurité sociale correspondantes. Les données se rapportent à 2009 (au lieu de 2008) pour le Chili.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE* ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale et Bureau national des statistiques (BNS) de Chine ; Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística), Enquête nationale auprès d'un échantillon de ménages (*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios*) ; Organisation internationale du travail (OIT), *Base de données sur la législation des conditions de travail et d'emploi* ; ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie et Office central des statistiques (BPS, Badan Pusat Statistik) d'Indonésie ; Service fédéral des statistiques de Russie (ROSSTAT) ; et Rani, U., P. Belser, M. Oelz et S. Ranjbar (2013), « Minimum wage coverage and compliance in developing countries », *International Labour Review*, vol.152, n° 3-4. Partie B : OCDE, *Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et *Base de données sur les impôts sur les salaires*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178976>

Graphique 6.2. **Taux nets de remplacement du revenu en cas de chômage**<sup>1</sup>  
Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité

A. Niveau initial<sup>2</sup>B. Niveau le 60e mois<sup>3</sup>

1. Moyenne simple des taux de remplacement nets correspondant aux situations familiales suivantes : célibataire sans enfants ou avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen, couple marié sans enfant ou avec deux enfants comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage et des allocations familiales. Il est supposé que les ménages ont accès à l'aide sociale et à d'autres prestations soumises à conditions de ressources s'ils remplissent les conditions de revenus applicables. Par ailleurs, on part de l'hypothèse que les coûts de logement représentent 20 % du salaire du travailleur moyen. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili pour 2007 et le Mexique pour 2007 et 2012. Pour la Turquie, le salaire du travailleur moyen (STM) n'étant pas disponible, les calculs sont fondés sur le salaire de l'ouvrier moyen (SOM). Pour Israël, les données se rapportent à 2008 au lieu de 2007.
2. Phase initiale de chômage, après un éventuel délai de carence. L'impôt sur le revenu à acquitter sur les allocations de chômage est calculé par rapport à la valeur annualisée de ces prestations (c'est-à-dire leur valeur mensuelle multipliée par 12) même si la durée maximale d'indemnisation est inférieure à 12 mois.
3. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage, de l'aide sociale, des allocations familiales et des allocations de logement au 60<sup>e</sup> mois d'indemnisation. La valeur de l'indicateur est égale à zéro pour l'Italie et la Turquie en 2007 et en 2012.

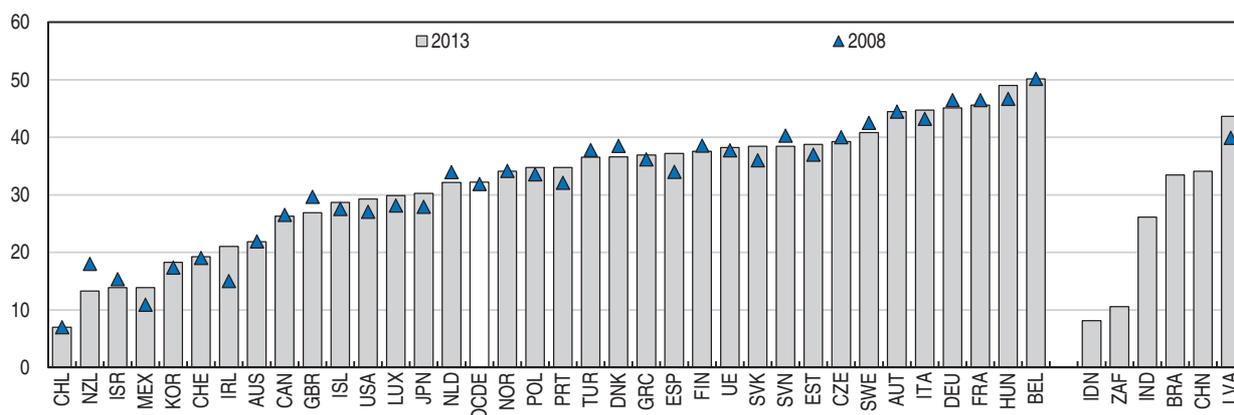
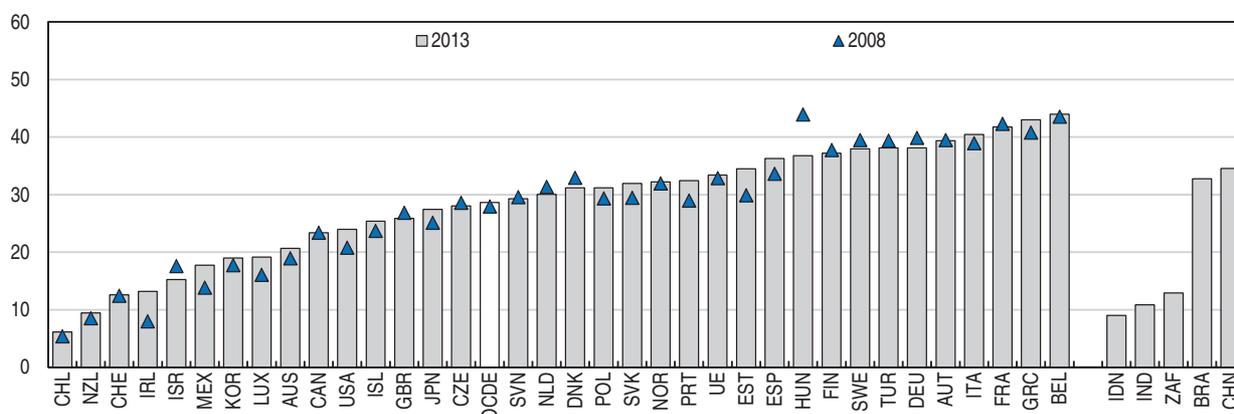
Source : OCDE, Modèles impôts-prestations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178981>

Graphique 6.3. **Coin fiscal moyen sur le travail**<sup>1</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail

## A. Évalué à 67 % du salaire du travailleur moyen, pour un célibataire sans enfant

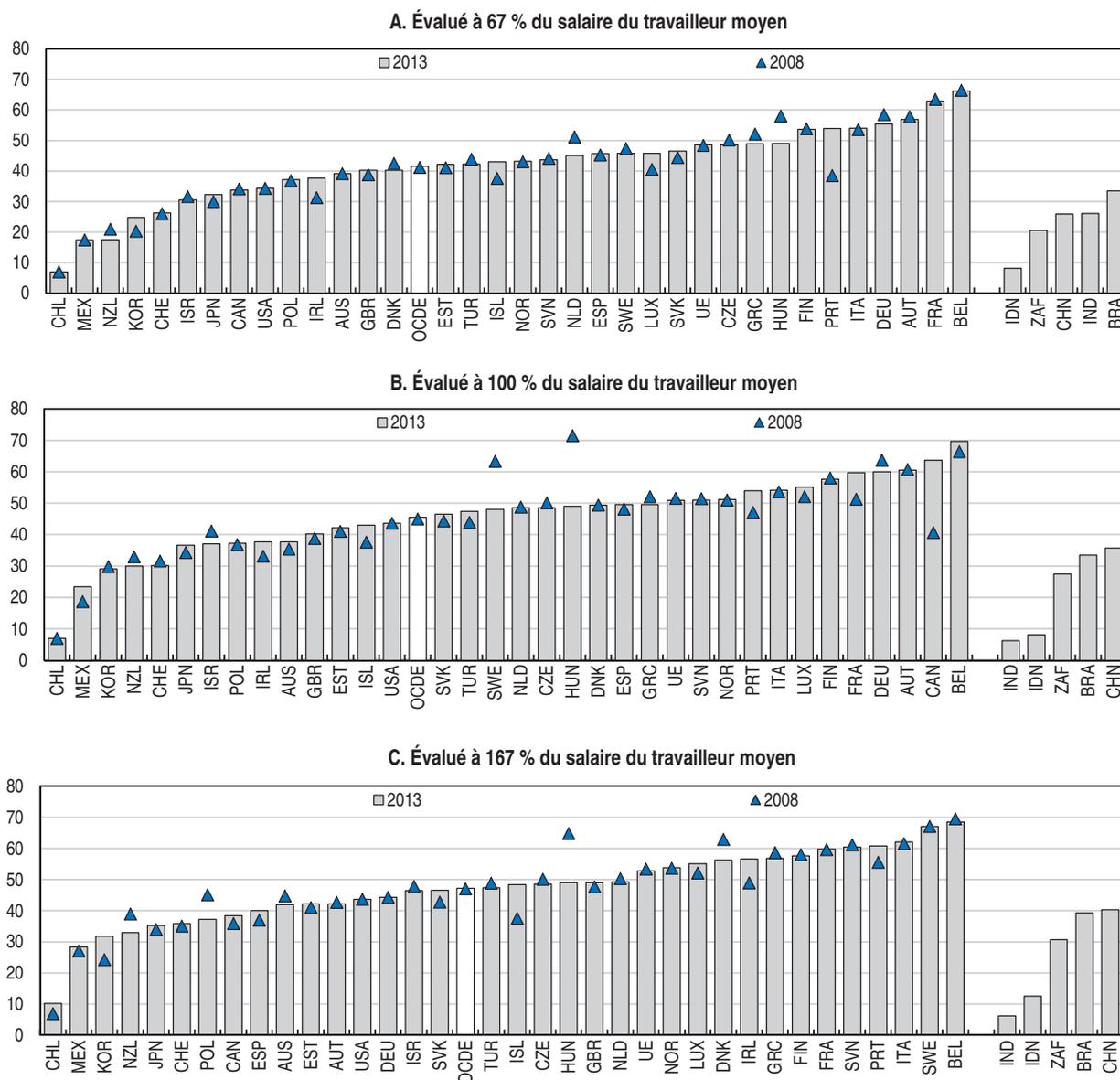
B. Évalué à 100 % du salaire du travailleur moyen, pour un couple avec deux enfants<sup>2</sup>

1. Mesure l'écart entre la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la rémunération nette effectivement perçue par le salarié, en pourcentage de la rémunération totale du travail. Tant les cotisations patronales que salariales de sécurité sociale sont donc prises en compte. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant au moins 20 salariés (qui représentent 5 % des entreprises de cette branche d'activité), sachant que dans ce pays, seules les entreprises comptant au moins 20 salariés sont assujetties aux cotisations d'assurance maladie et aux cotisations de retraite destinées au Fonds de prévoyance des salariés (Employee Provident Fund). En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coin fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui représenté dans ce graphique, qui reflète la situation des travailleurs couverts. Pour la Lettonie, la dernière année connue est 2012.
2. Le coin fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire du travailleur moyen).

Source : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* et, pour la Lettonie, *Commission européenne : Banques de données et indicateurs économiques*. Pour les BIICS (Brésil, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), les données correspondent aux chiffres les plus récents obtenus à partir de la méthodologie décrite dans : Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », *OECD Taxation Working Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8x9b1sw437-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178996>

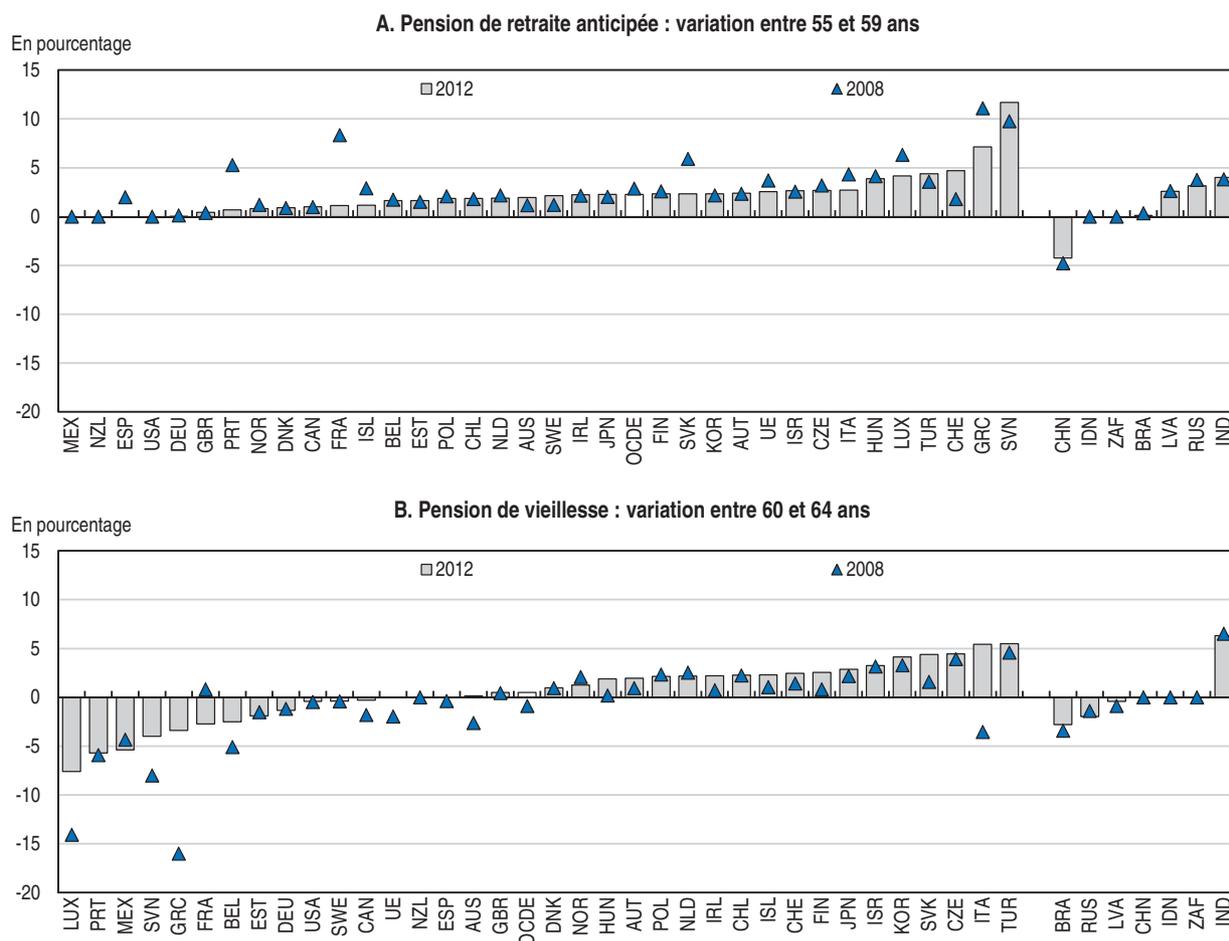
Graphique 6.4. **Coin fiscal marginal sur le travail**<sup>1</sup>  
En pourcentage de la rémunération totale du travail pour les célibataires sans enfant



1. Mesure l'écart entre la variation de la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la variation de la rémunération nette effectivement perçue par le salarié qui est observé lorsque le revenu du travail augmente d'une unité monétaire nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage de la variation de la rémunération totale du travail. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant au moins 20 salariés (qui représentent 5 % des entreprises de cette branche d'activité), sachant que dans ce pays, seules les entreprises comptant au moins 20 salariés sont assujetties aux cotisations d'assurance maladie et aux cotisations de retraite destinées au Fonds de prévoyance des salariés (Employee Provident Fund). En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coin fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui représenté dans ce graphique, qui reflète la situation des travailleurs couverts.

Source : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires*. Pour les BIICS (Brésil, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), les données correspondent aux chiffres les plus récents obtenus à partir de la méthodologie décrite dans : Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », *OECD Taxation Working Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8x9b1sw437-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179008>

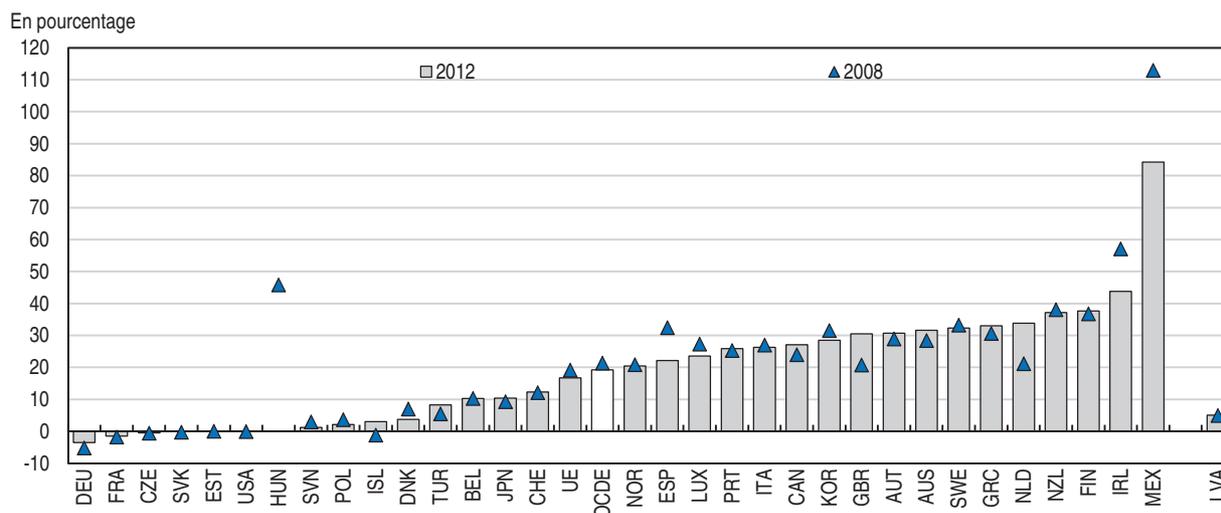
Graphique 6.5. **Variation du patrimoine retraite net<sup>1</sup>**

1. La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond à l'augmentation du niveau des droits à pension obtenue en continuant à travailler une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 55 à 59 ans (pour la pension de retraite anticipée) et de 60 à 64 ans (pour la pension de vieillesse). Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), *Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr).

Source : OCDE, Modèles de retraite.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179016>

Graphique 6.6. **Différence de transferts nets à l'État : couples à revenu unique et à deux revenus égaux<sup>1</sup>**



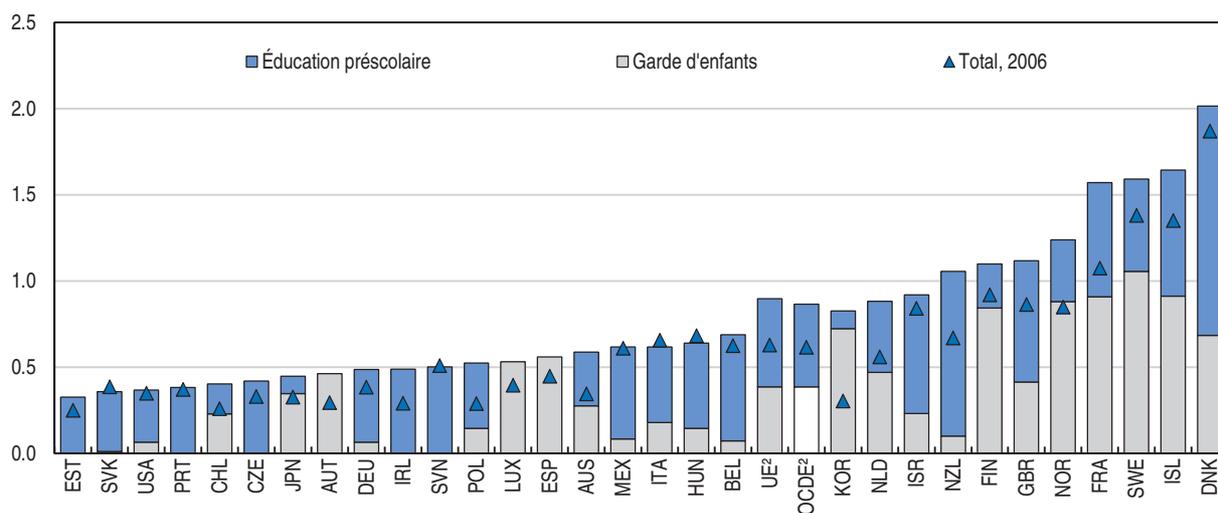
1. Ce graphique met en évidence la différence de « traitement » en termes d'impôts et de prestations entre les couples à revenu unique et à deux revenus, pour un niveau global de revenus donné – correspondant, par exemple, à 133 % du salaire moyen. Il montre la différence de transferts nets à l'État entre deux catégories de ménages : (1) les couples à revenu unique, comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 200 %, ou de 133 % du salaire moyen et (2) les couples à deux revenus égaux, où chacun des conjoints est rémunéré à hauteur du salaire moyen, ou de 67 % du salaire moyen. Cette différence de transferts nets est calculée en réalisant l'opération  $[(1)-(2)]/(1)$ , et exprimée en pourcentage. Pour la Lettonie, la dernière année connue est 2010.

Source : OCDE, *Modèles impôts-prestations*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179023>

Graphique 6.7. **Dépenses publiques au titre des services de garde d'enfants<sup>1</sup>**

En pourcentage du PIB, 2011

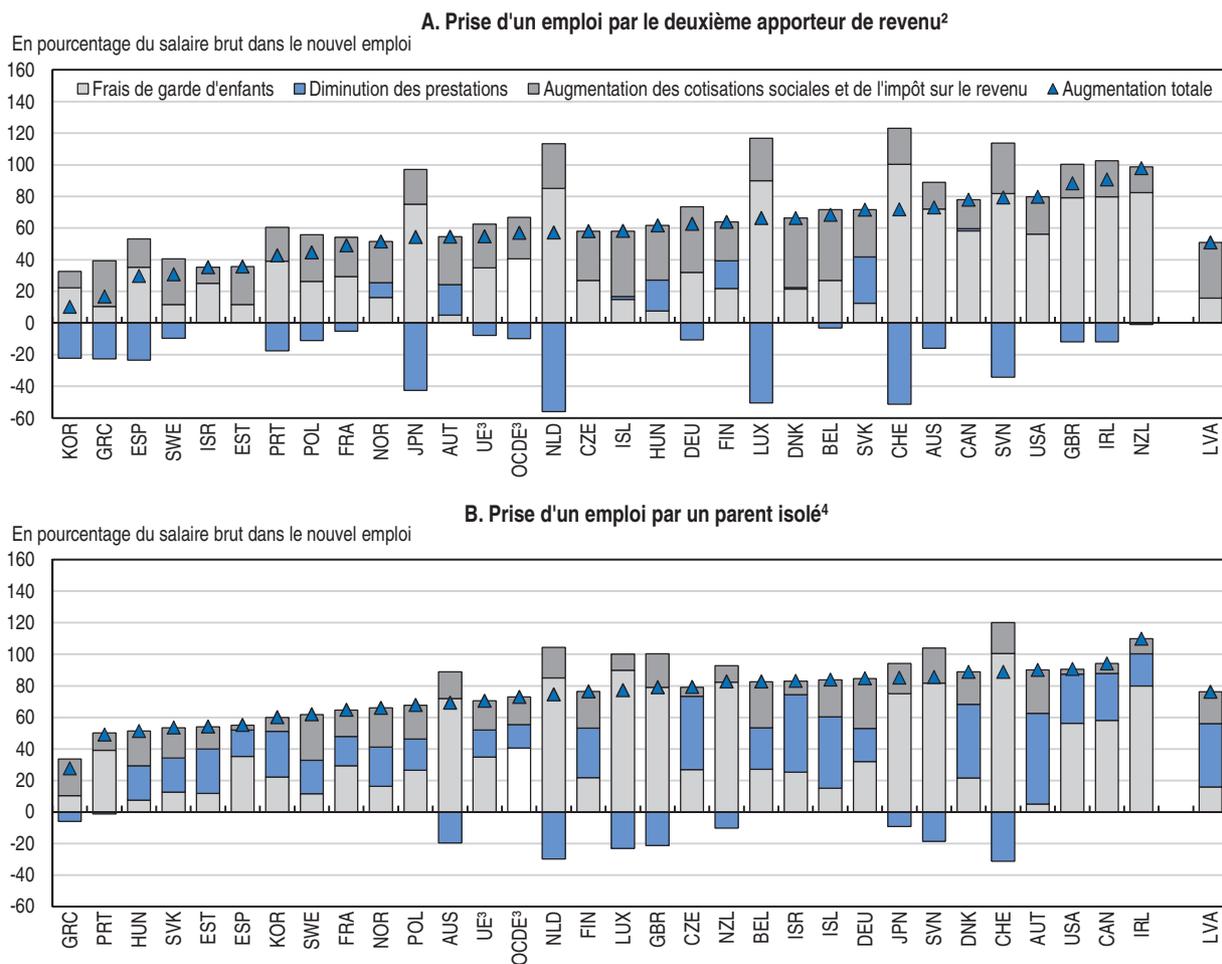


1. Les dépenses de garde d'enfants correspondent aux enfants de moins de trois ans inscrits dans des structures de garde et aux enfants âgés de trois à cinq ans inscrits dans des établissements préscolaires. On entend par garde d'enfants les services formels de garde, tels que les garderies et le placement auprès d'une assistante maternelle. L'enseignement préscolaire recouvre les jardins d'enfants et les garderies qui offrent généralement un contenu éducatif en sus des services classiques de garde d'enfants (niveau 0 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO). Il est possible que les données relatives aux pays fédéraux ne rendent pas compte de manière satisfaisante des dépenses des collectivités locales.
2. Les moyennes de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE excluent le Canada, la Grèce, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE, données provisoires tirées de la Base de données de l'OCDE sur la famille.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179034>

**Graphique 6.8. Impôt implicite sur la reprise d'une activité professionnelle<sup>1</sup>**  
Transferts nets et frais de garde d'enfants pour un ménage avec deux enfants âgés de 2 et 3 ans, en 2012

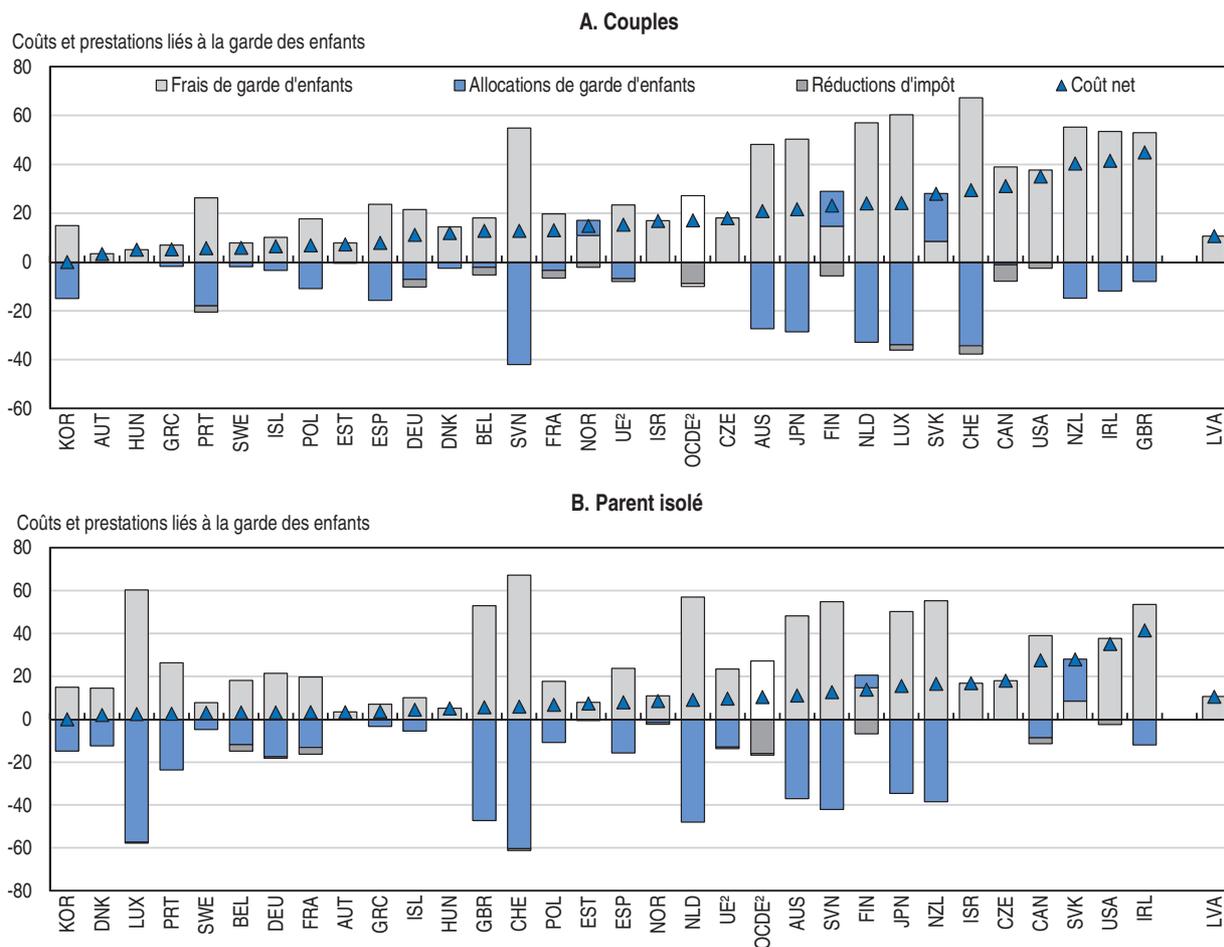


1. Cet indicateur est calculé en tenant compte des frais de garde d'enfants et des variations des prélèvements et prestations en cas de prise d'un emploi rémunéré à hauteur de deux tiers du salaire du travailleur moyen.
2. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par le deuxième apporteur de revenu, sachant que le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen.
3. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Italie, le Mexique et la Turquie.
4. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par un parent isolé.

Source : OCDE, *Modèles impôts-prestations* ; [www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires).

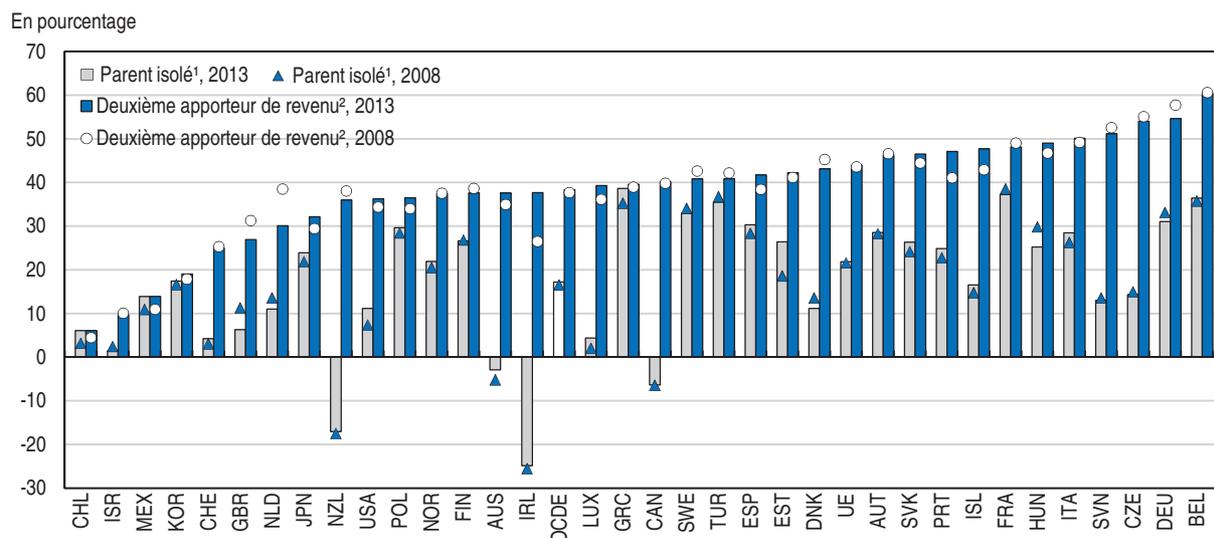
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179040>

Graphique 6.9. **Coûts nets de garde d'enfants**<sup>1</sup>  
En pourcentage du salaire moyen, en 2012



1. Couple dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et le deuxième apporteur de revenu à hauteur de 67 % du salaire moyen. Parent isolé rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen. Dans le cas du Canada, de la Finlande, de la Norvège, de l'OCDE, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Slovaquie et de l'Union européenne (UE), les allocations de garde d'enfants recouvrent également d'autres prestations.
  2. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Italie, le Mexique et la Turquie.
- Source : OCDE, *Modèles impôts-prestations* ; [www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179059>

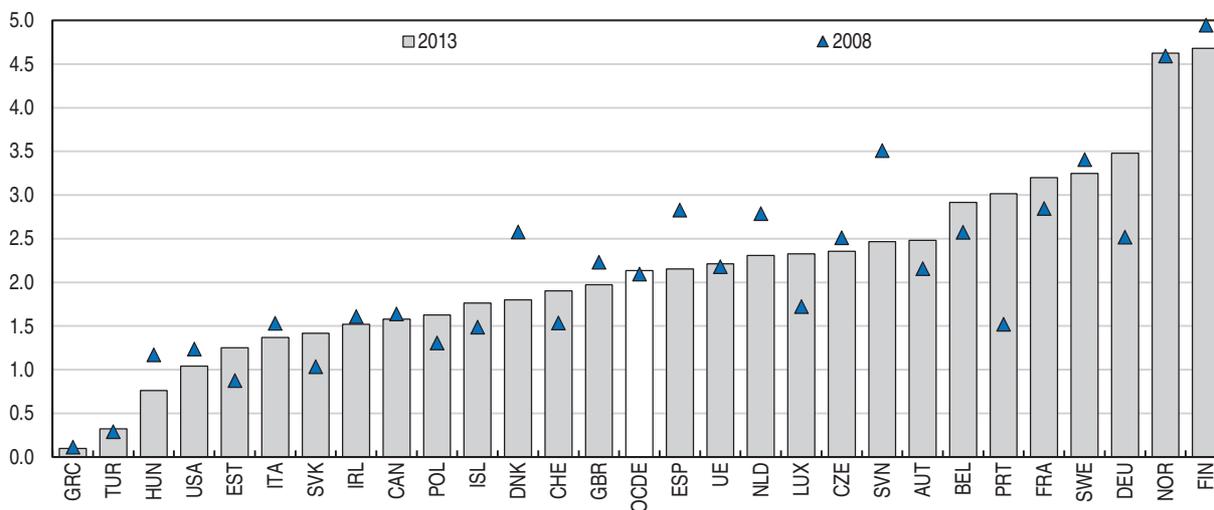
Graphique 6.10. **Coin fiscal moyen : situation d'un parent isolé et d'un deuxième apporteur de revenu**

1. Parent isolé avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen.

2. Coin fiscal moyen auquel est confronté un deuxième apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen appartenant à une famille avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu perçoit 100 % du salaire moyen.

Source : OCDE, Modèles utilisés dans la publication « Les impôts sur les salaires ».

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179067>

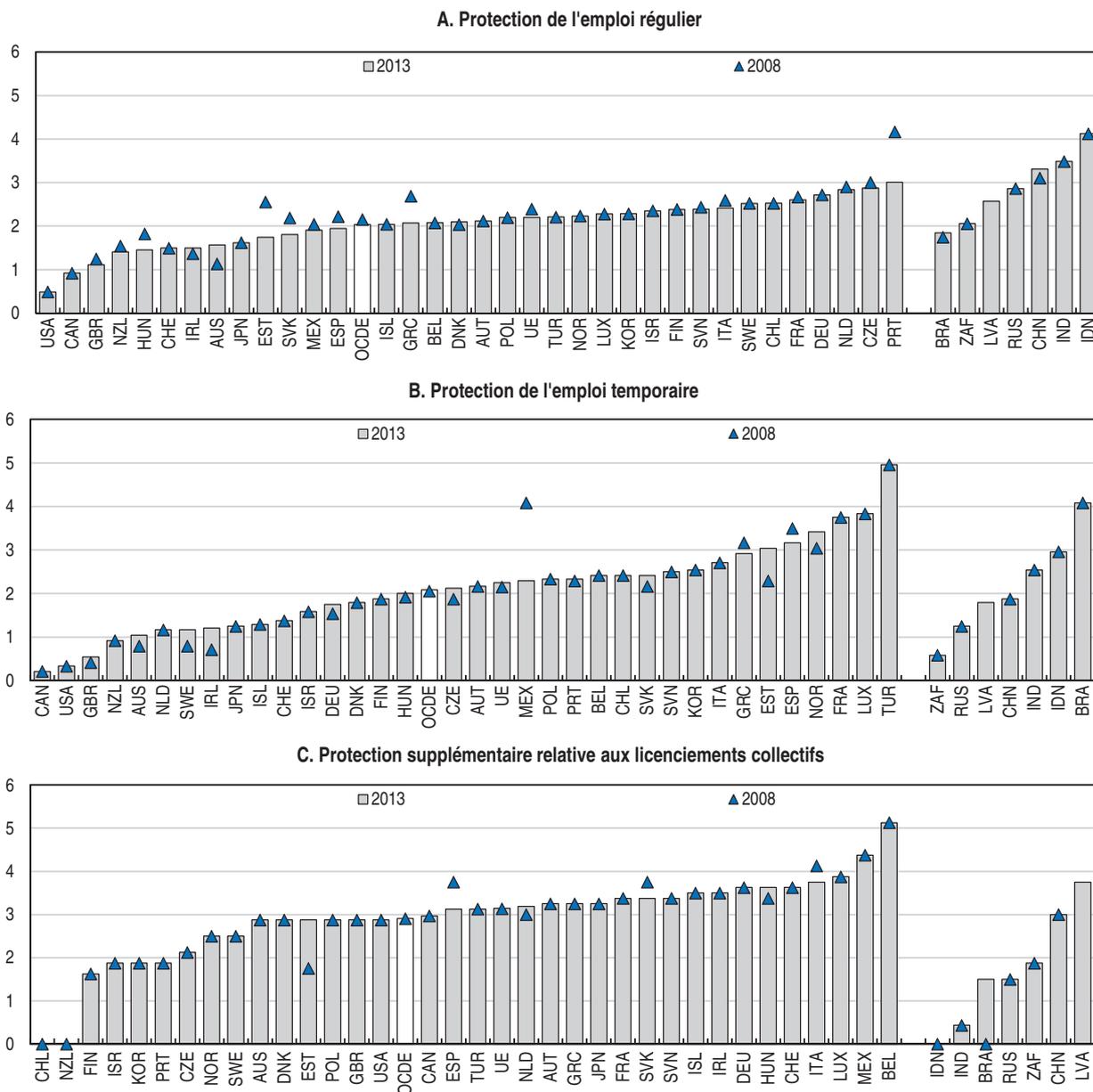
Graphique 6.11. **Nombre de semaines perdues pour cause de congé maladie<sup>1</sup>**

1. La dernière année connue est 2012 pour le Canada. La moyenne de l'OCDE exclut l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Source : Estimations de l'OCDE fondées sur l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (données non publiées) et l'Enquête sur la population active canadienne, et estimations publiées, dans le cadre de l'enquête permanente sur la population active (CPS, Current Population Survey) réalisée aux États-Unis, du taux de perte de temps de travail pour cause de blessure ou de maladie parmi les salariés à temps plein.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179078>

Graphique 6.12. **Législation sur la protection de l'emploi (LPE)**<sup>1</sup>  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



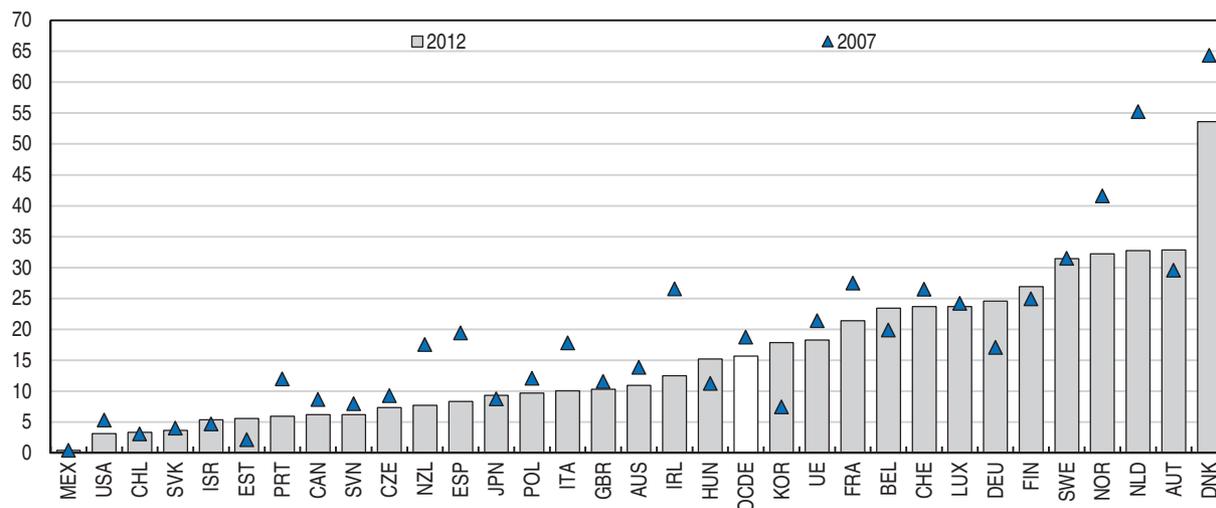
1. Les dernières données disponibles se rapportent à 2012 pour les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Dans la partie C, la valeur des indicateurs relatifs au Chili, à l'Indonésie et à la Nouvelle-Zélande est égale à zéro pour 2013.

Source : OCDE, Base de données sur la protection de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179086>

Graphique 6.13. **Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur<sup>1</sup>**

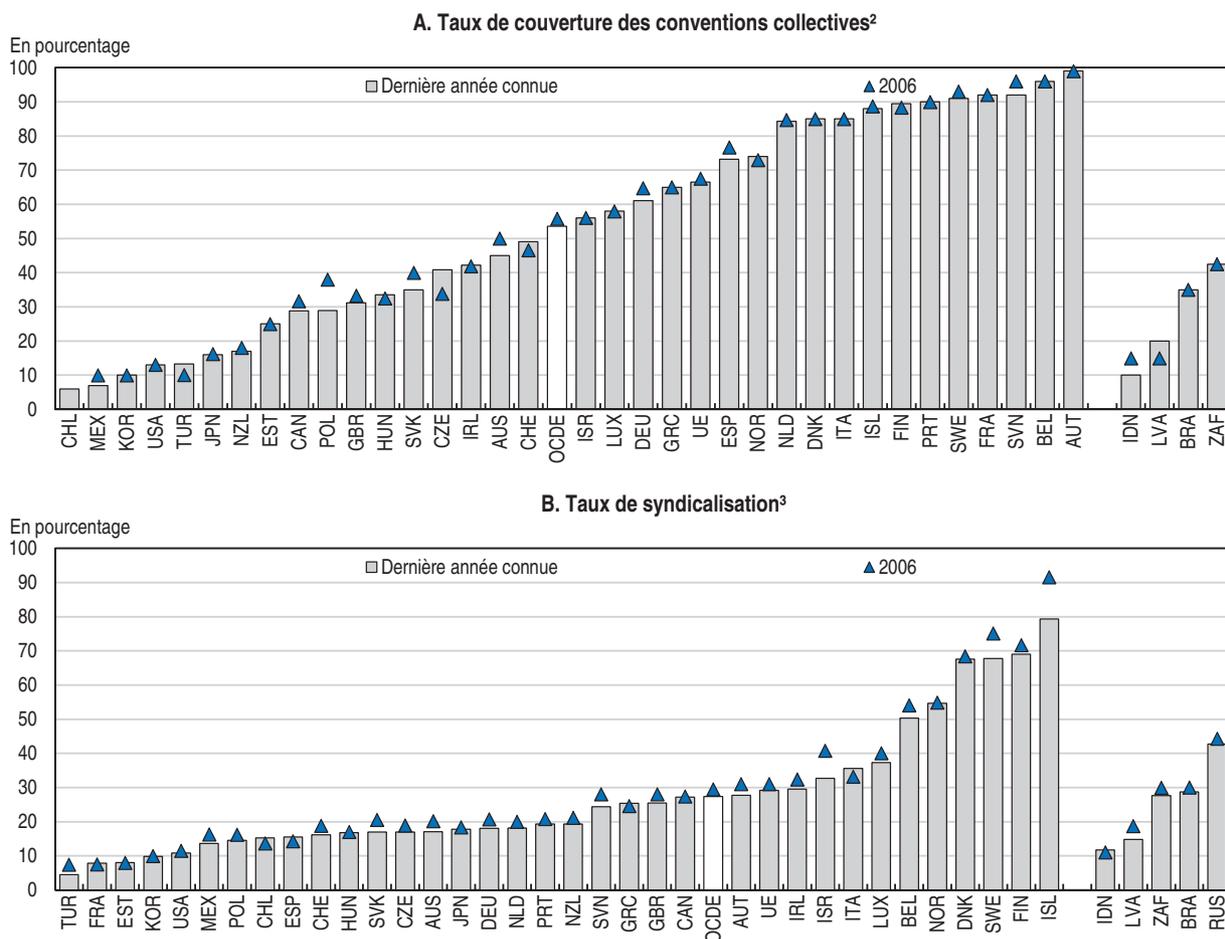
En pourcentage du PIB par habitant



1. La dernière année connue est 2011 pour l'Australie, l'Espagne, l'Irlande, Israël, le Luxembourg et la Pologne, et 2009 pour le Royaume-Uni. Les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne (UE) excluent la Grèce, l'Islande, et la Turquie. Pour le Chili, les données relatives à 2007 se rapportent en fait à 2008.

Source : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179090>

Graphique 6.14. **Taux de couverture des conventions collectives et taux de syndicalisation**<sup>1</sup>

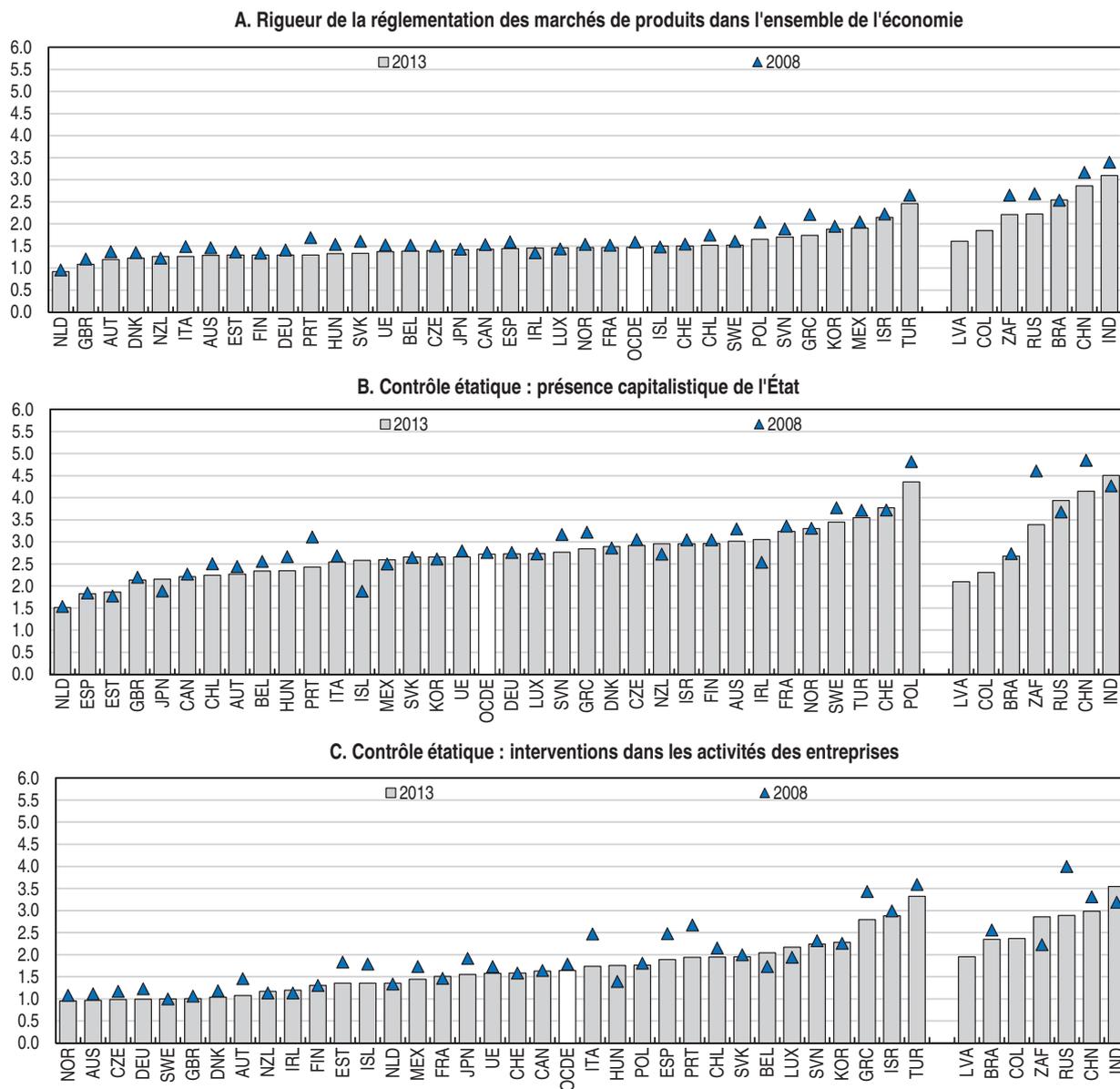
1. Le taux de couverture conventionnelle est égal au pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective, qu'ils soient ou non syndiqués. Le taux de syndicalisation est égal au pourcentage de travailleurs syndiqués. Ces taux se rapportent aux travailleurs salariés.
2. La dernière année connue est 2011 pour le Canada, les États-Unis, la Lettonie, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède ; 2010 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse ; 2009 pour l'Estonie, la Finlande, la Hongrie et la Slovaquie ; 2008 pour la Corée, la France, la Grèce, l'Islande, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, le Portugal, l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Indonésie ; 2007 pour l'Australie, le Chili, le Danemark et la Nouvelle-Zélande ; et 2006 pour Israël et la Turquie. Les données relatives à 2006 se rapportent en fait à 2007 pour le Portugal ; 2005 pour l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suisse et l'Afrique du Sud ; 2004 pour le Danemark et la Finlande ; 2003 pour la France, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Brésil et l'Indonésie ; 2002 pour l'Autriche, la Belgique, l'Islande et le Mexique ; 2001 pour l'Australie et la Turquie ; et 2000 pour Israël.
3. La dernière année connue est 2013 pour l'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Irlande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède ; 2012 pour le Chili, la Norvège, la Suisse et la Turquie ; 2011 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Corée, la Finlande, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la République slovaque et la Slovaquie ; 2010 pour le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Pologne et le Portugal ; 2009 pour la République tchèque ; 2008 pour le Brésil, la Hongrie, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg, l'Afrique du Sud et la Fédération de Russie ; 2007 pour l'Indonésie et Israël. Les données relatives à 2006 se rapportent en fait à 2008 pour la Slovaquie, à 2007 pour la Fédération de Russie, à 2005 pour l'Indonésie et la Lettonie, et à 2000 pour Israël.

Source : Estimations de l'OCDE et J. Visser, ICTWSS Database on Institutional Characteristics of Trade Unions, Wage Setting, State Intervention and Social Pacts in 34 countries between 1960 and 2012 (Version 4, avril 2013), Institut d'études sociales d'Amsterdam (AIAS, Amsterdams Instituut voor Arbeids Studies).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179101>

### Graphique 6.15. Réglementation des marchés de produits et contrôle étatique exercé sur les activités des entreprises

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

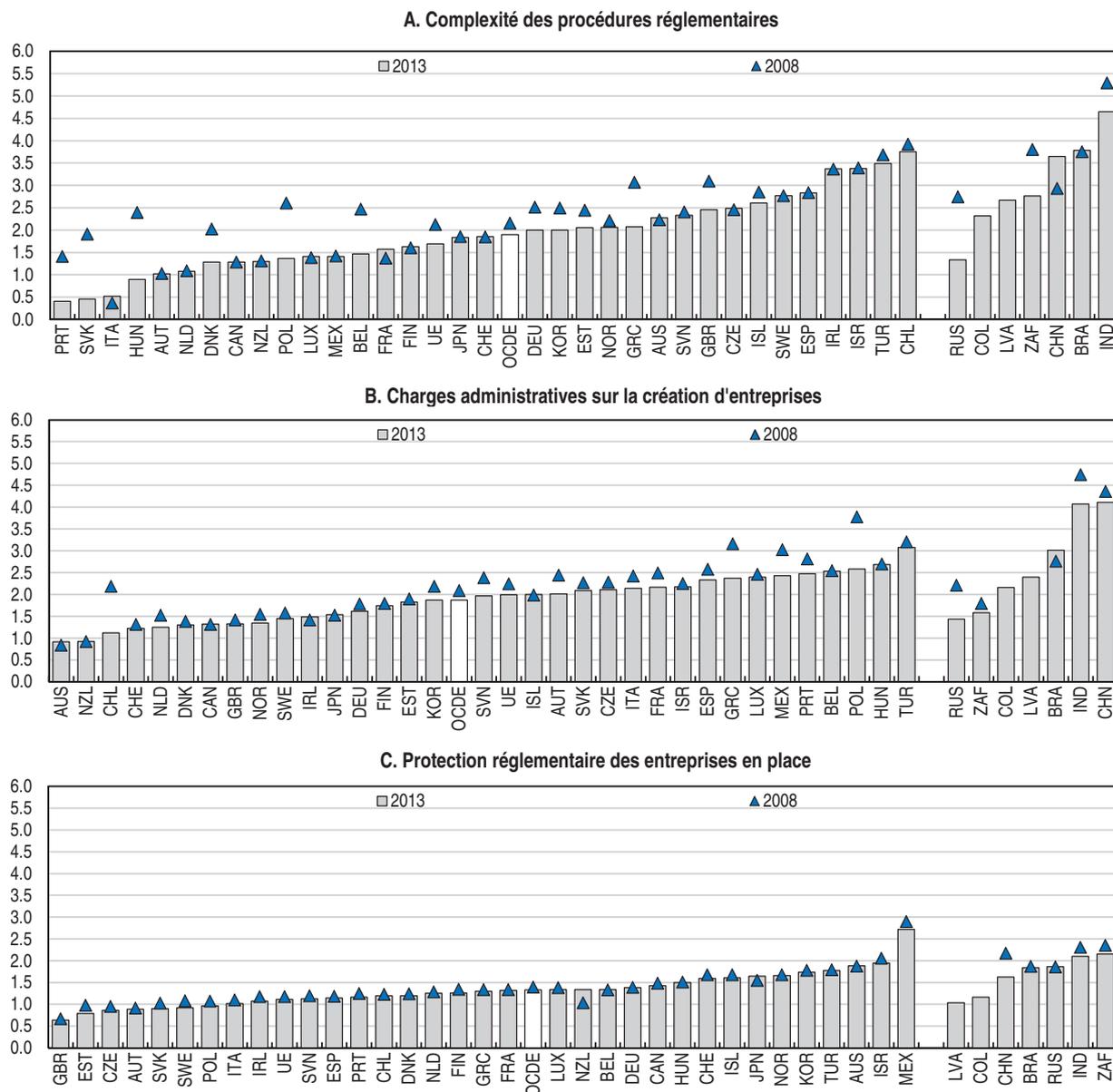


Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179116>

Graphique 6.16. **Obstacles à l'entrepreneuriat**

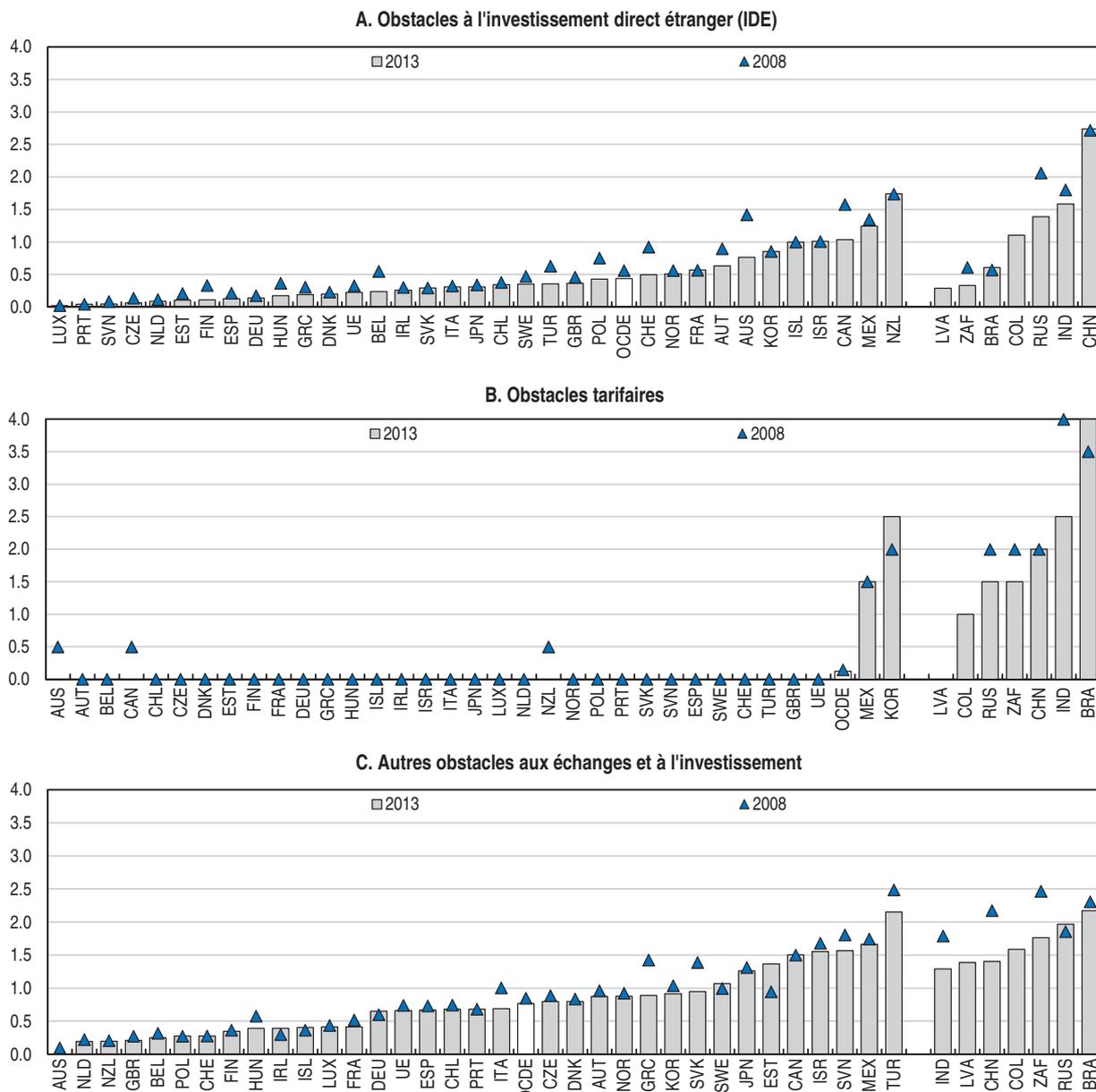
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179125>

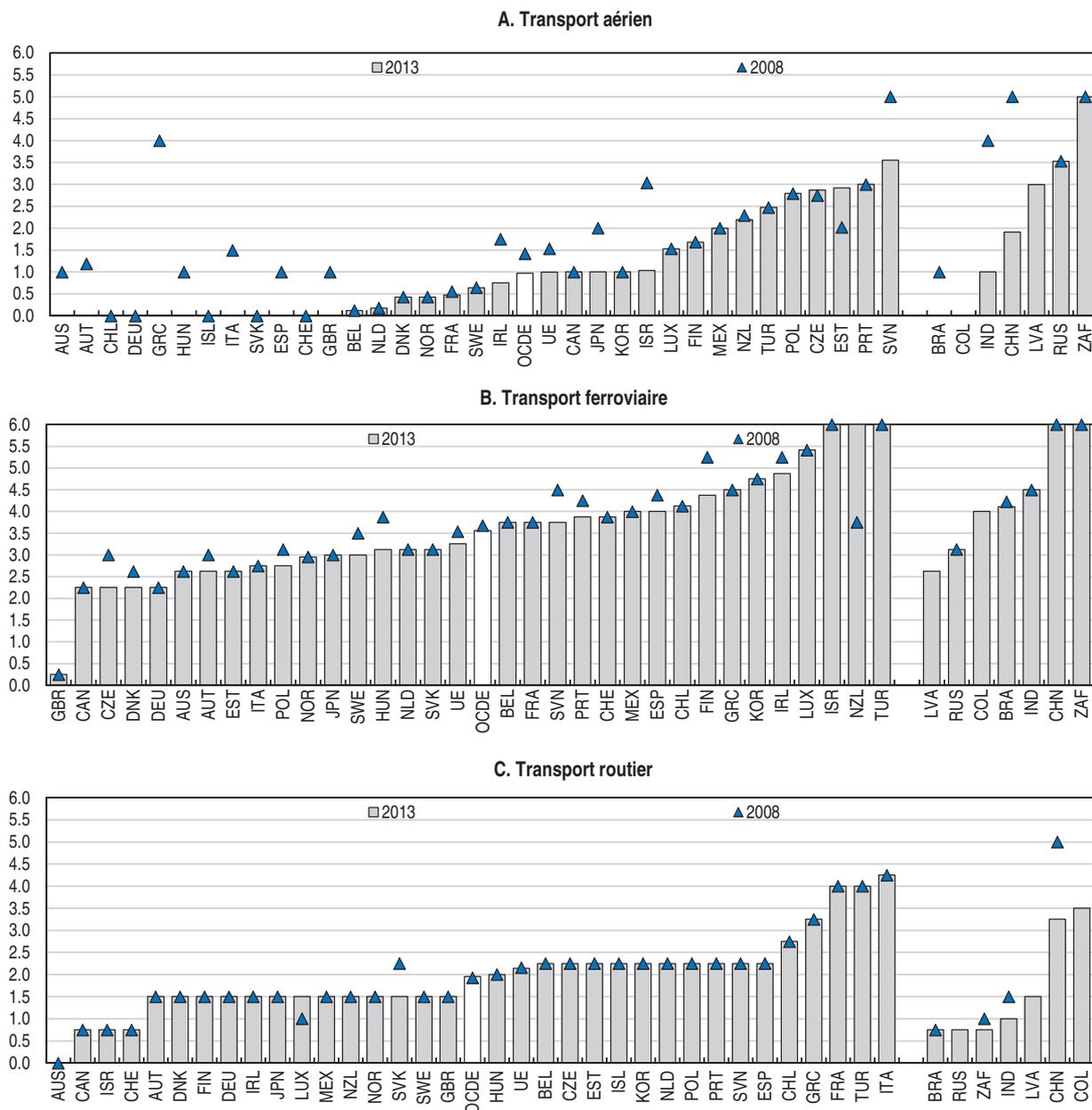
Graphique 6.17. **Obstacles aux échanges et à l'investissement**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179138>

Graphique 6.18. **Réglementation sectorielle relative aux transports**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

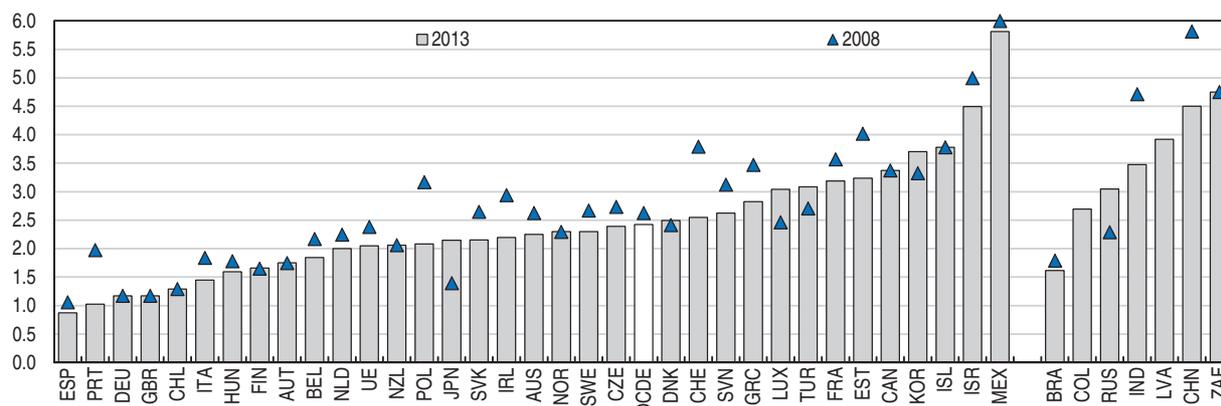


Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

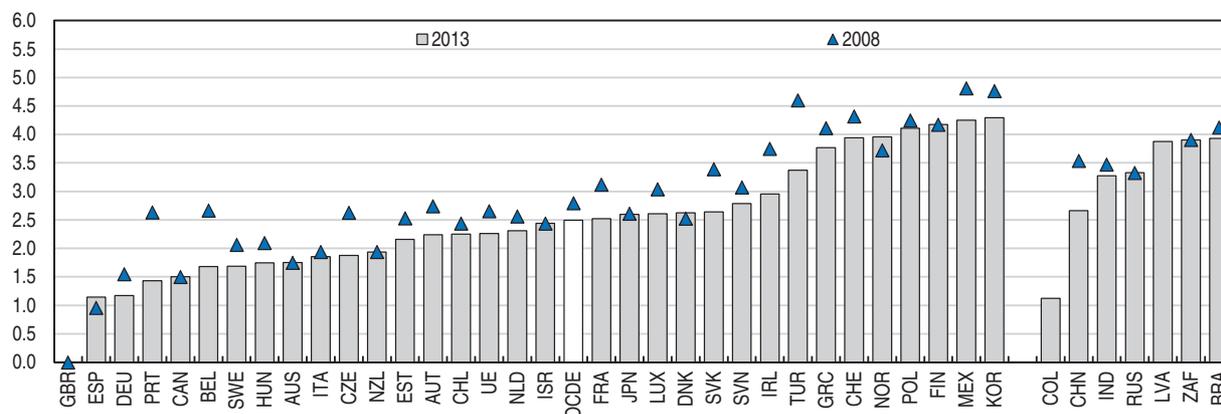
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179144>

Graphique 6.19. **Réglementation sectorielle relative à l'énergie**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

## A. Secteur de l'électricité



## B. Secteur du gaz

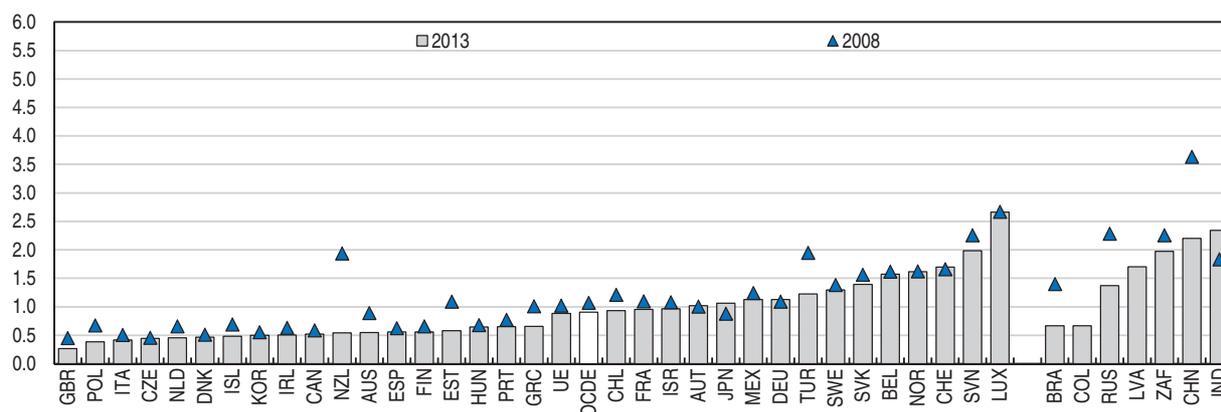


Source : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.

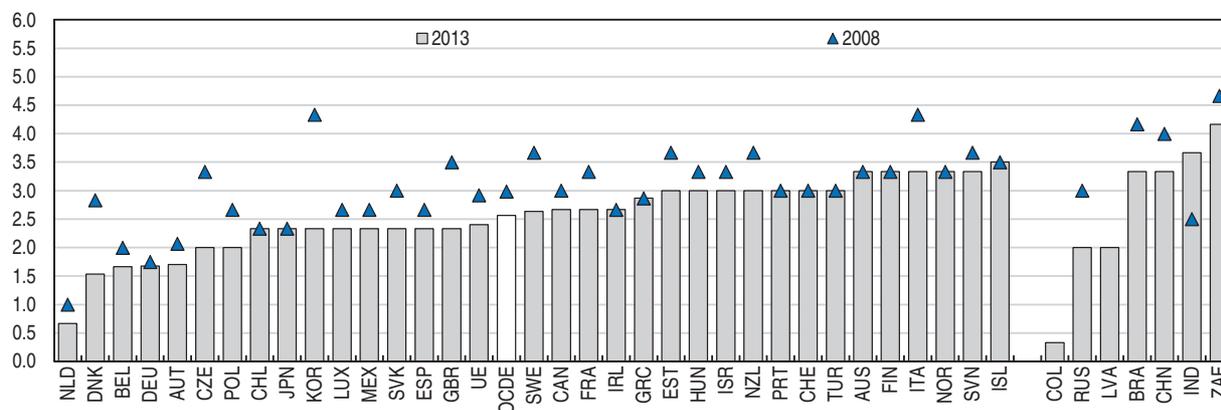
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179156>

Graphique 6.20. **Réglementation sectorielle relative aux postes et télécommunications**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

**A. Télécommunications**



**B. Postes**

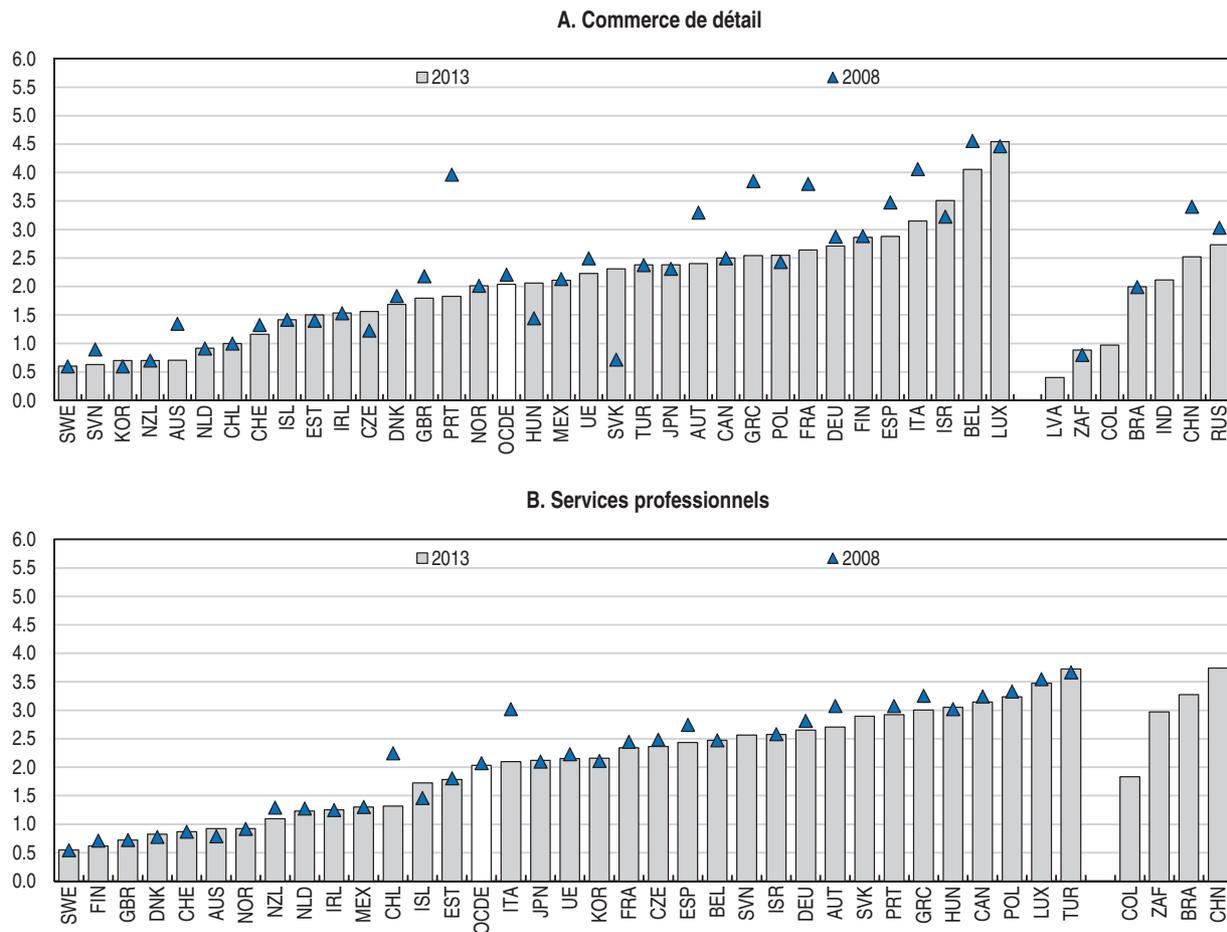


Source : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179162>

### Graphique 6.21. Réglementation sectorielle relative au commerce de détail et aux services professionnels

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

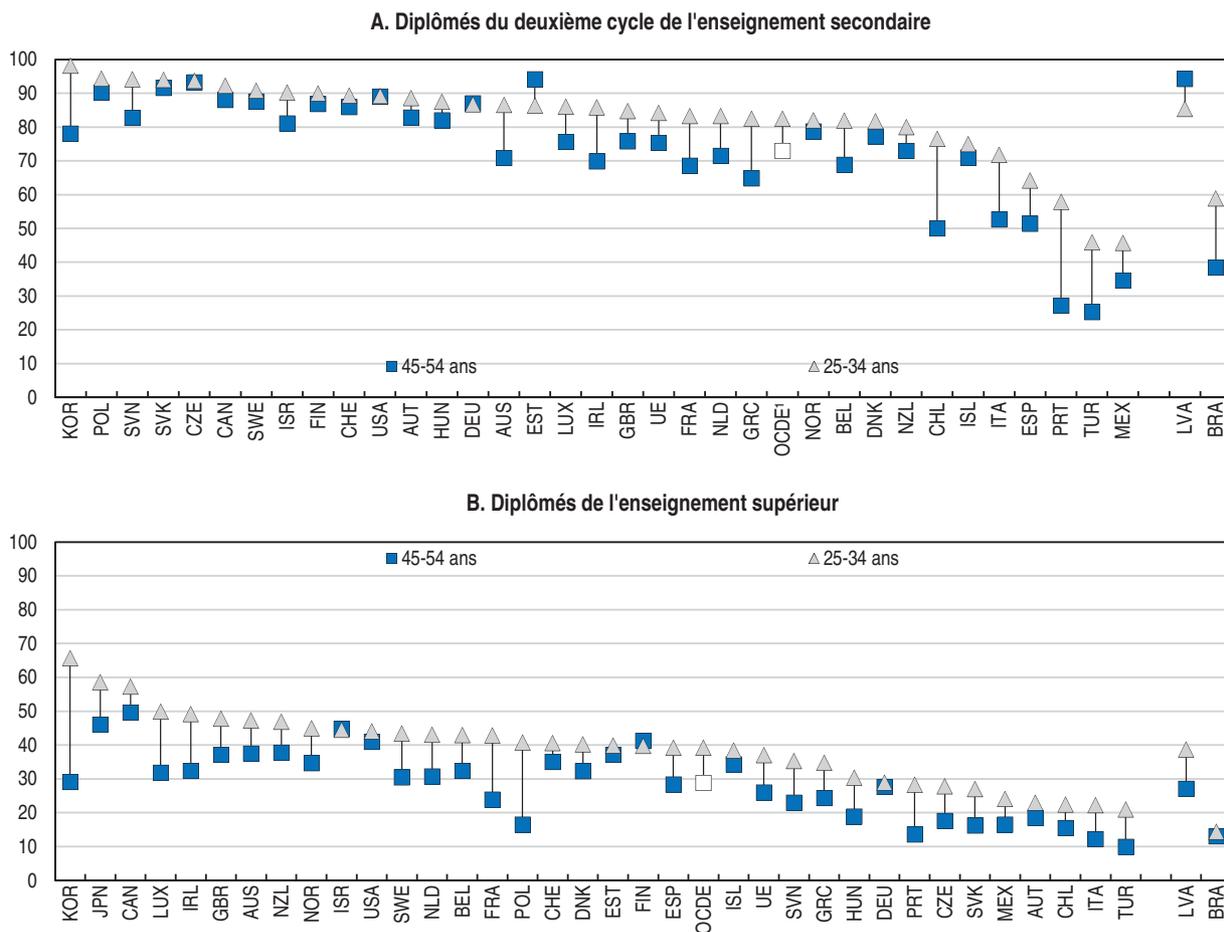


Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179174>

## Graphique 6.22. Niveaux de formation

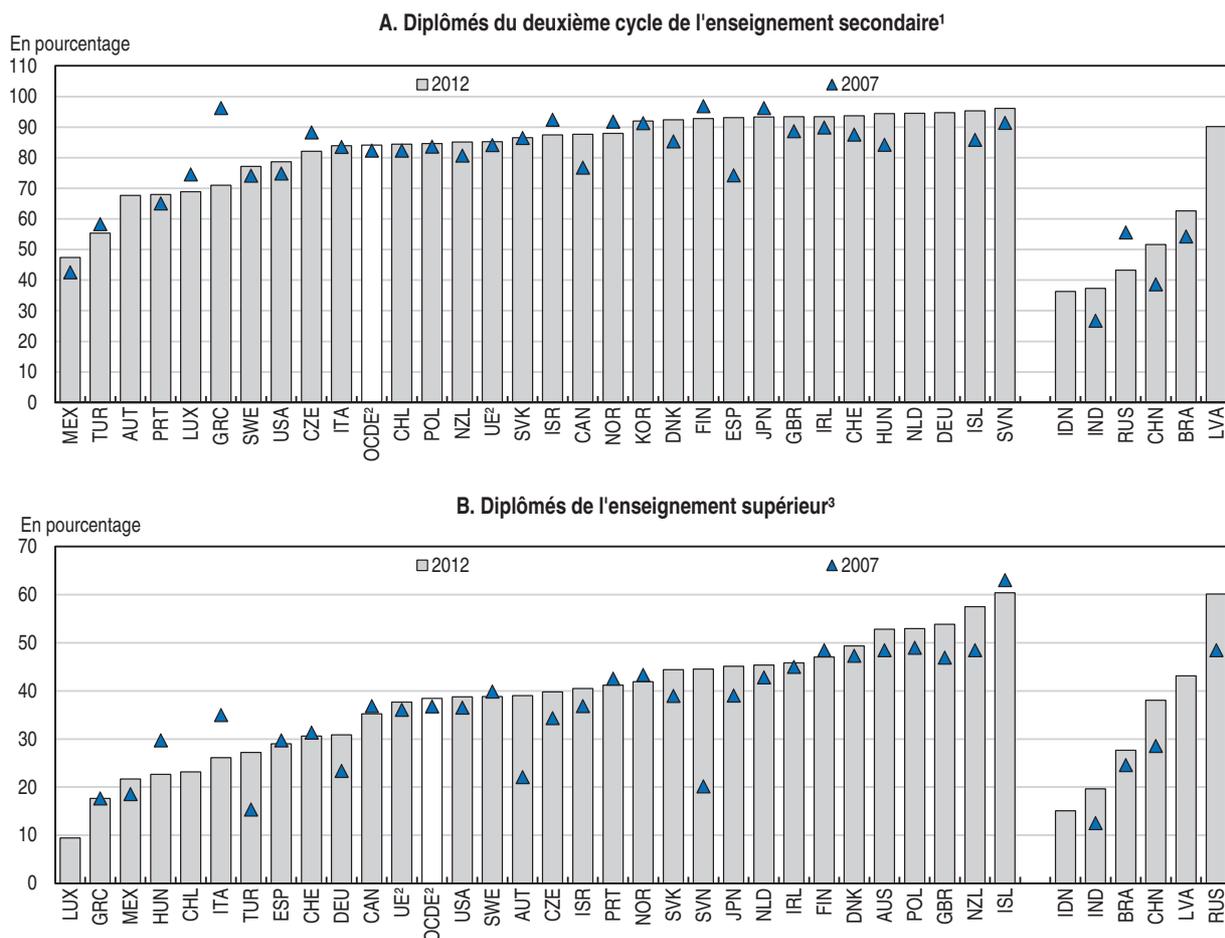
En pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans, d'une part, et de 45 à 54 ans, d'autre part, en 2012



1. Les données relatives au Japon sont manquantes.

Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179189>

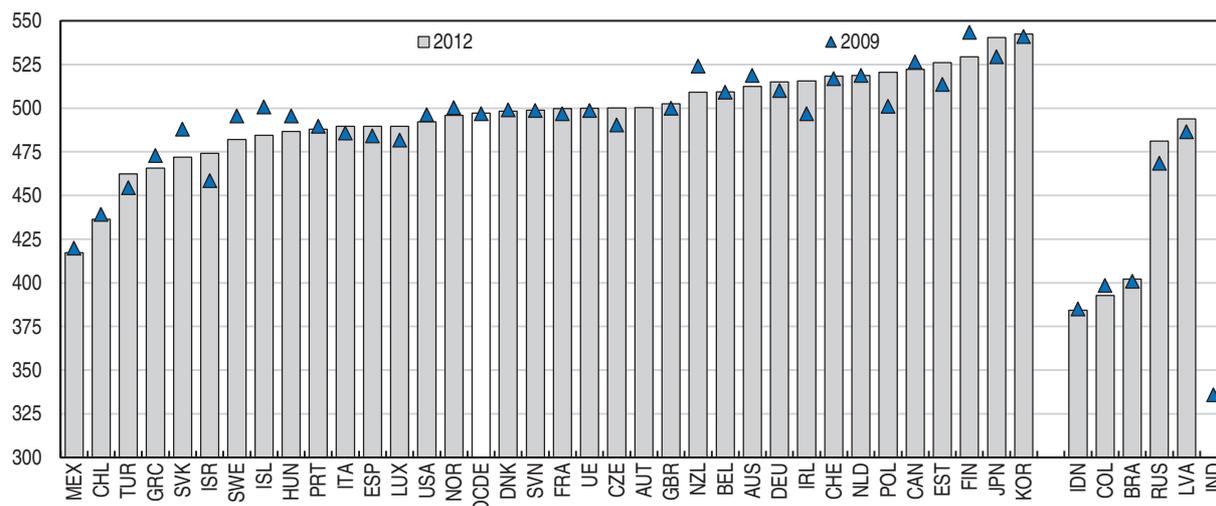
Graphique 6.23. Taux de diplômés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur



1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Compte tenu des répercussions statistiques du programme « Nouvelles opportunités » (Novas Oportunidades) au Portugal, les données concernant ce pays se rapportent au taux de diplômés parmi les jeunes de moins de 25 ans en 2011. La dernière année connue est 2013 pour la Chine, 2011 pour le Canada et 2010 pour la Suisse ; s'agissant des BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), les données se rapportent au taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondant aux programmes d'enseignement général, exception faite de l'Inde, pour laquelle les données relatives au deuxième cycle de l'enseignement secondaire se rapportent aux jeunes de 19 ans ayant achevé ce cycle.
  2. Dans la partie A, les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne (UE) excluent l'Australie, la Belgique, l'Estonie et la France pour 2007 et 2012, ainsi que l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas pour 2007 uniquement. Dans la partie B, les moyennes de l'OCDE et de l'UE excluent la Belgique, la Corée, l'Estonie et la France pour 2007 et 2012, ainsi que le Chili et le Luxembourg pour 2007 uniquement.
  3. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A. Les données se rapportent à 2013 (au lieu de 2012) pour la Chine. Dans le cas de la Turquie, les données se rapportent à 2006 au lieu de 2007. La dernière année connue est 2011 pour l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni, et 2007 pour la Grèce ; s'agissant des BRIICS, les données se rapportent au taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement supérieur de type A, exception faite de l'Inde, pour laquelle les données relatives à l'enseignement supérieur se rapportent aux personnes âgées de 24 ans ou plus ayant obtenu un diplôme supérieur.
- Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr> ; CEIC pour les données relatives à la Chine ; Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de l'Inde (64<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup> enquêtes).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933179193>

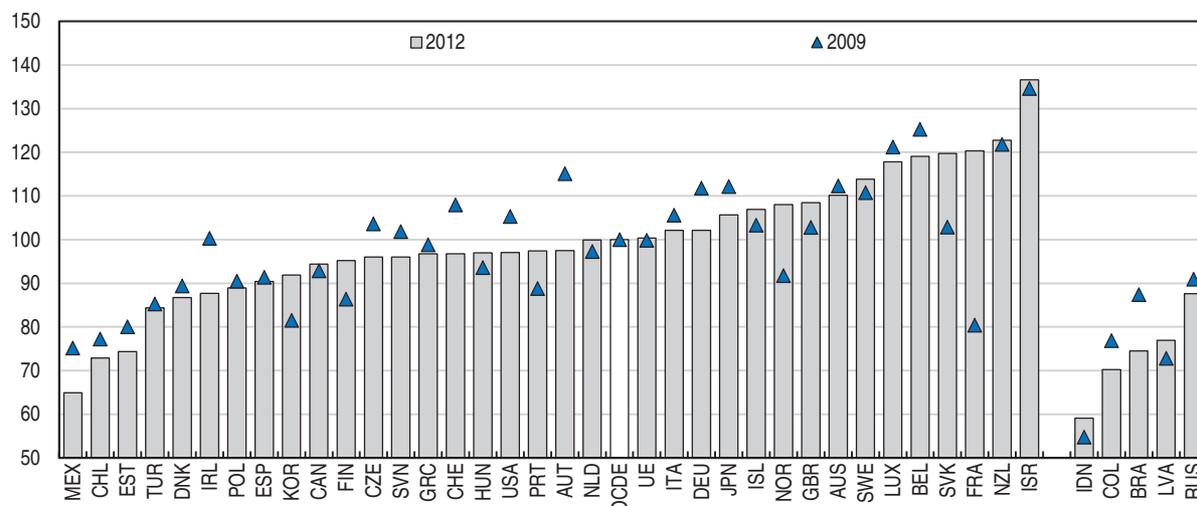
## Graphique 6.24. Résultats scolaires

Moyenne des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique<sup>1</sup>

Source : OCDE (2014), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264208827-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179205>

## Graphique 6.25. Variance des résultats scolaires

Variance totale des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique<sup>1</sup>

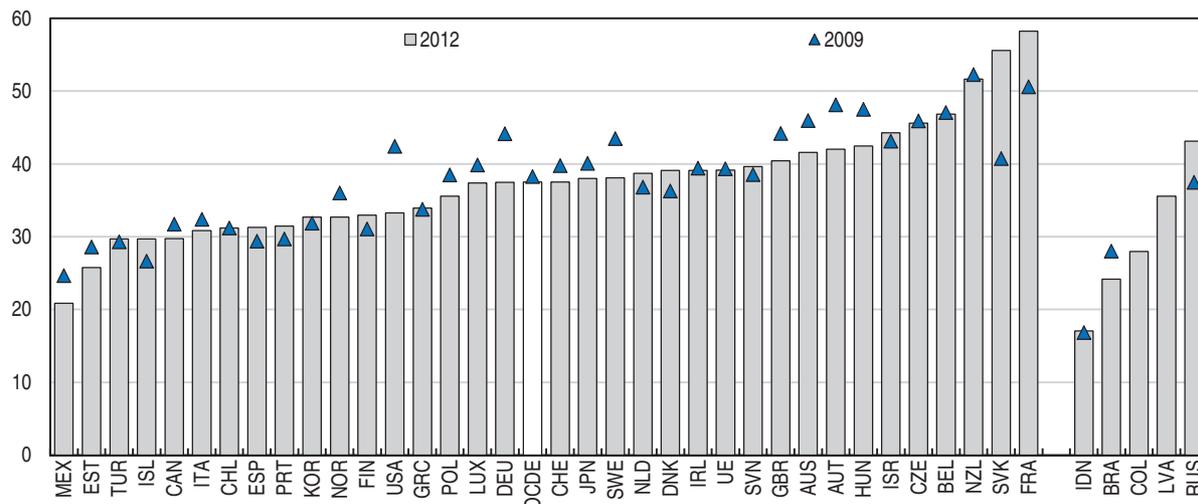
1. Le sigle PISA désigne le Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Pour la France, la moyenne des scores du PISA de 2009 inclut uniquement les résultats obtenus en culture mathématique et en culture scientifique. Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socioéconomique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour l'échantillon d'élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Source : OCDE (2014), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264208827-fr> ; OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179215>

Graphique 6.26. **Influence de la situation socioéconomique et culturelle des élèves sur leurs résultats en compréhension de l'écrit<sup>1</sup>**

Force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel



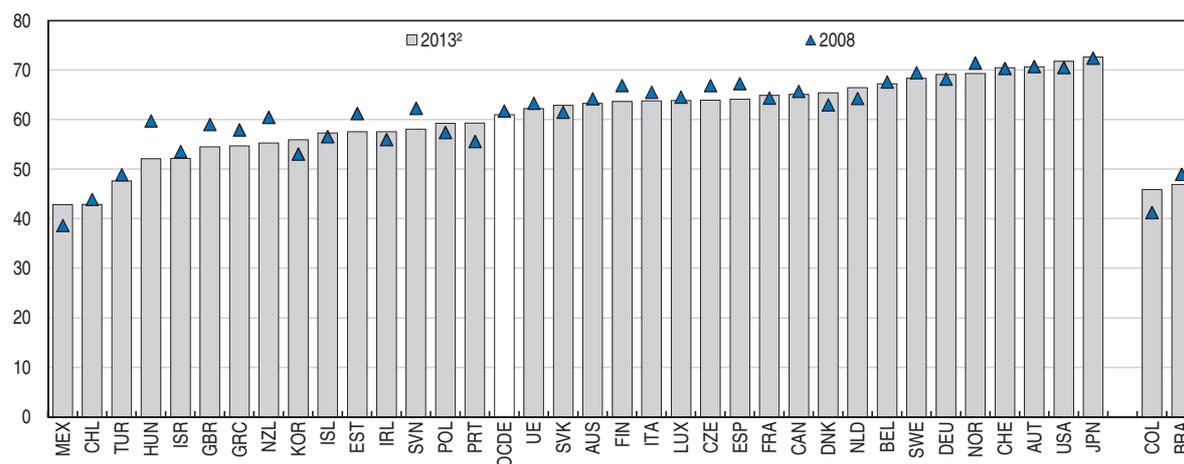
1. Coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).

Source : OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr> ; et OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179225>

Graphique 6.27. **Poids relatif des impôts directs<sup>1</sup>**

En pourcentage des recettes fiscales totales



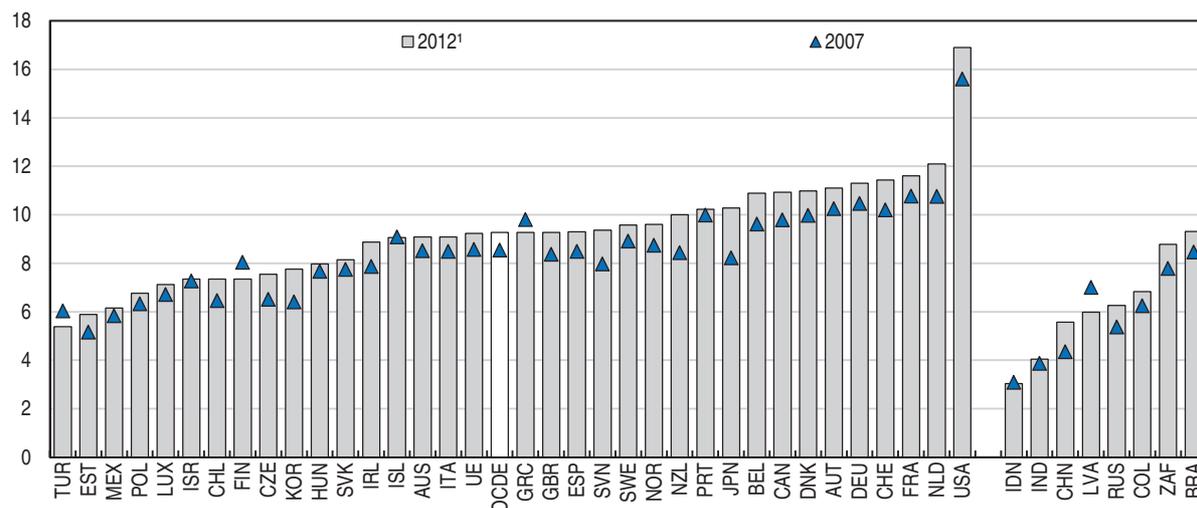
1. La catégorie des impôts directs regroupe les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et sur les plus-values, les cotisations de sécurité sociale ainsi que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre.

2. La dernière année connue est 2012 pour l'Australie, le Brésil, la Colombie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne.

Source : OCDE, *Base de données des Statistiques des recettes publiques*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179230>

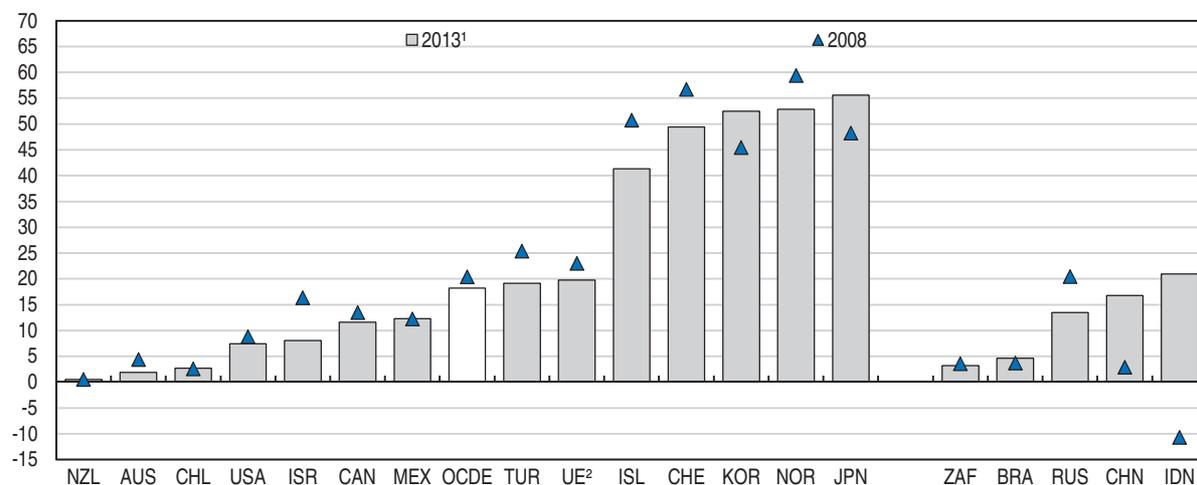
Graphique 6.28. **Dépenses de santé**  
En pourcentage du PIB



1. Les données relatives à 2012 se rapportent en fait à 2013 pour l'Allemagne, le Chili, la Chine, la Corée, la Finlande, l'Islande, l'Italie et la Norvège, et à 2011 pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Portugal.  
Source : OCDE, *Base de données sur la santé* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et Bureau national des statistiques (BNS) de la Chine.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179245>

Graphique 6.29. **Estimation du soutien aux producteurs agricoles**  
En pourcentage des recettes agricoles



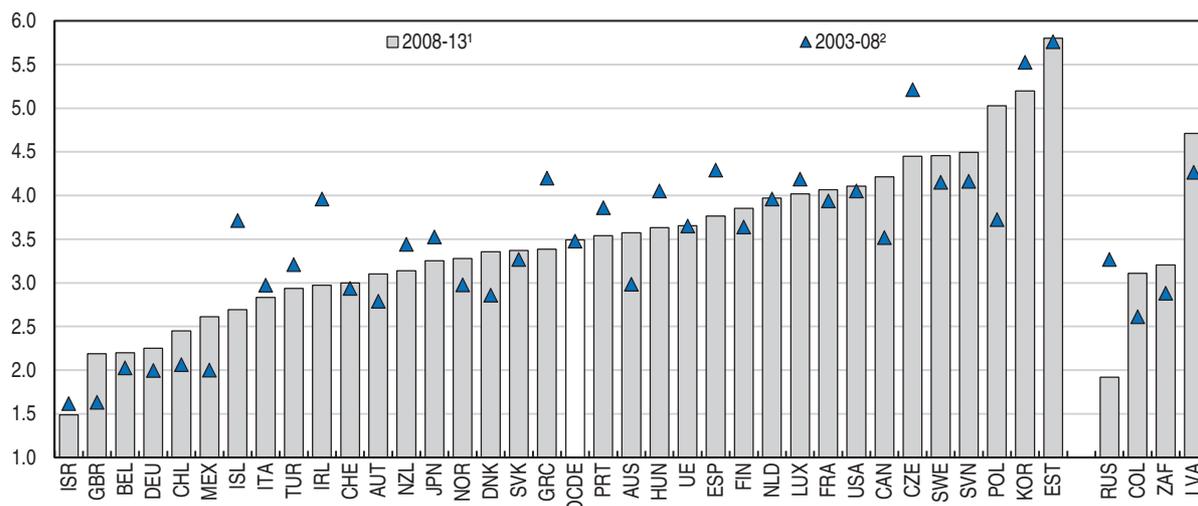
1. Les données relatives à 2013 se rapportent en fait à 2012 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Indonésie.  
2. L'agrégat UE correspond à l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne.

Source : OCDE, *Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179254>

## Graphique 6.30. Investissement public

En pourcentage du PIB



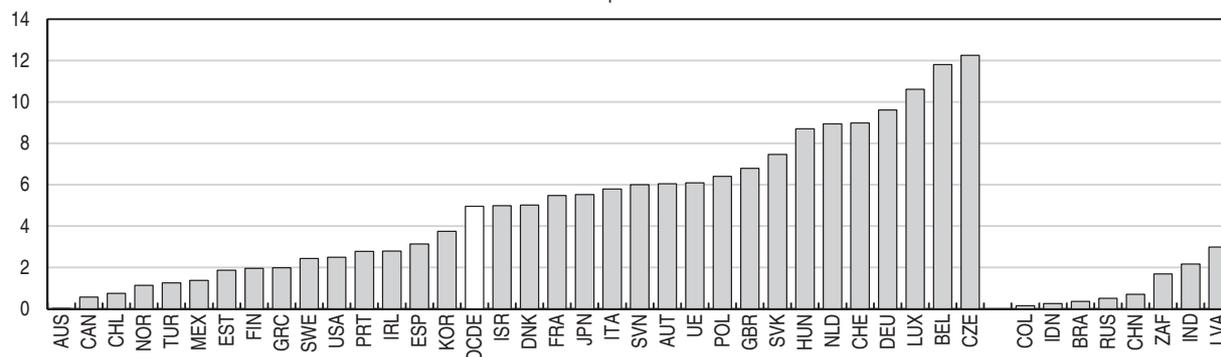
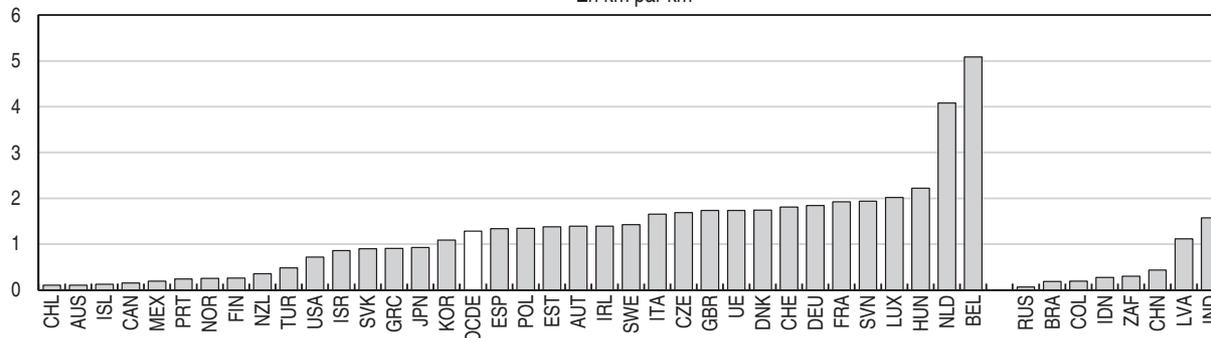
1. Moyenne de la période 2008-10 pour le Chili ; moyenne de la période 2008-12 pour la Fédération de Russie et la Colombie.

2. Moyenne de la période 2006-08 pour la Turquie.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179266>

## Graphique 6.31. Infrastructures

A. Densité du réseau ferroviaire, 2012<sup>1</sup>En km pour 100 km<sup>2</sup>B. Densité du réseau routier, 2011<sup>2</sup>En km par km<sup>2</sup>

1. 2009 pour la Colombie. La moyenne de l'OCDE exclut l'Islande et la Nouvelle-Zélande.

2. 2001 pour l'Afrique du Sud ; 2004 pour le Canada et le Luxembourg ; 2005 pour l'Italie ; et 2010 pour l'Irlande.

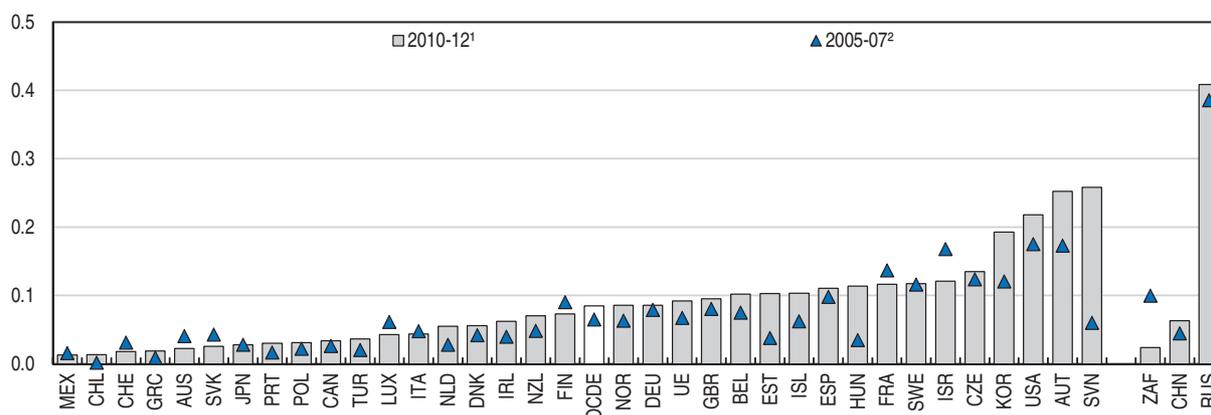
Source : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179271>

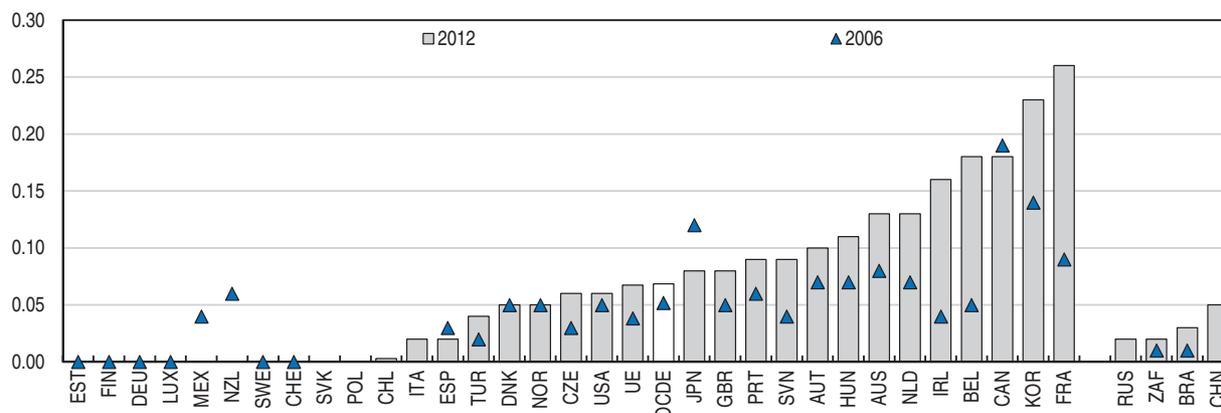
### Graphique 6.32. Soutien financier à l'investissement privé dans la recherche-développement (R-D)

En pourcentage du PIB

#### A. Financement public direct de la R-D des entreprises



#### B. Aides publiques indirectes à la R-D sous forme d'incitations fiscales<sup>3</sup>



1. Moyenne des données relatives aux années 2011 et 2012 pour la Grèce. Moyenne des données relatives aux années 2010 et 2011 pour l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, Israël, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas et le Portugal. Données portant uniquement sur 2012 pour la Suisse, sur 2011 pour l'Autriche, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède, et sur 2009 pour le Luxembourg.
2. Moyenne des données relatives aux années 2006 et 2007 pour l'Autriche. Moyenne des données relatives aux années 2005 et 2007 pour le Danemark, la Grèce, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède. Données portant uniquement sur 2007 pour le Chili, et sur 2004 pour la Suisse.
3. La dernière année connue est 2011 pour l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Italie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Suède ; 2009 pour la Chine et le Luxembourg. Les données relatives à 2006 se rapportent en fait à 2007 pour la Belgique, la Corée, le Danemark, le Luxembourg, le Mexique, la Slovaquie et la Suède ; à 2008 pour le Chili, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la Suisse et la Turquie ; et à 2010 pour la République slovaque.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie. Partie B : OCDE, Indicateurs d'incitation fiscale à la recherche-développement (R-D), [www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm](http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933179284>



# **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# Réformes économiques

## Objectif croissance

*Objectif croissance* est la publication périodique de l'OCDE consacrée aux réformes structurelles jugées prioritaires pour rehausser les revenus dans les pays de l'OCDE et dans certaines grandes économies non membres de l'Organisation (l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie). Les priorités d'action identifiées sont actualisées tous les deux ans et présentées dans un rapport complet, incluant des notes par pays dans lesquelles sont formulées des recommandations précises correspondant à ces priorités. Le rapport complet de 2015 comprend également un chapitre anniversaire sous la forme d'une rétrospective des réformes structurelles sur dix ans depuis le premier rapport en 2005.

### Sommaire

- Chapitre 1. Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2015
- Chapitre 2. Réformes structurelles à l'appui de la croissance : Effets sur les inégalités de revenu
- Chapitre 3. Les réformes structurelles favorables à la croissance, l'environnement et les politiques environnementales
- Chapitre 4. Objectif croissance 10 ans après : Adopter une perspective à plus long terme des réformes
- Chapitre 5. Notes par pays
- Chapitre 6. Indicateurs de politique structurelle

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

